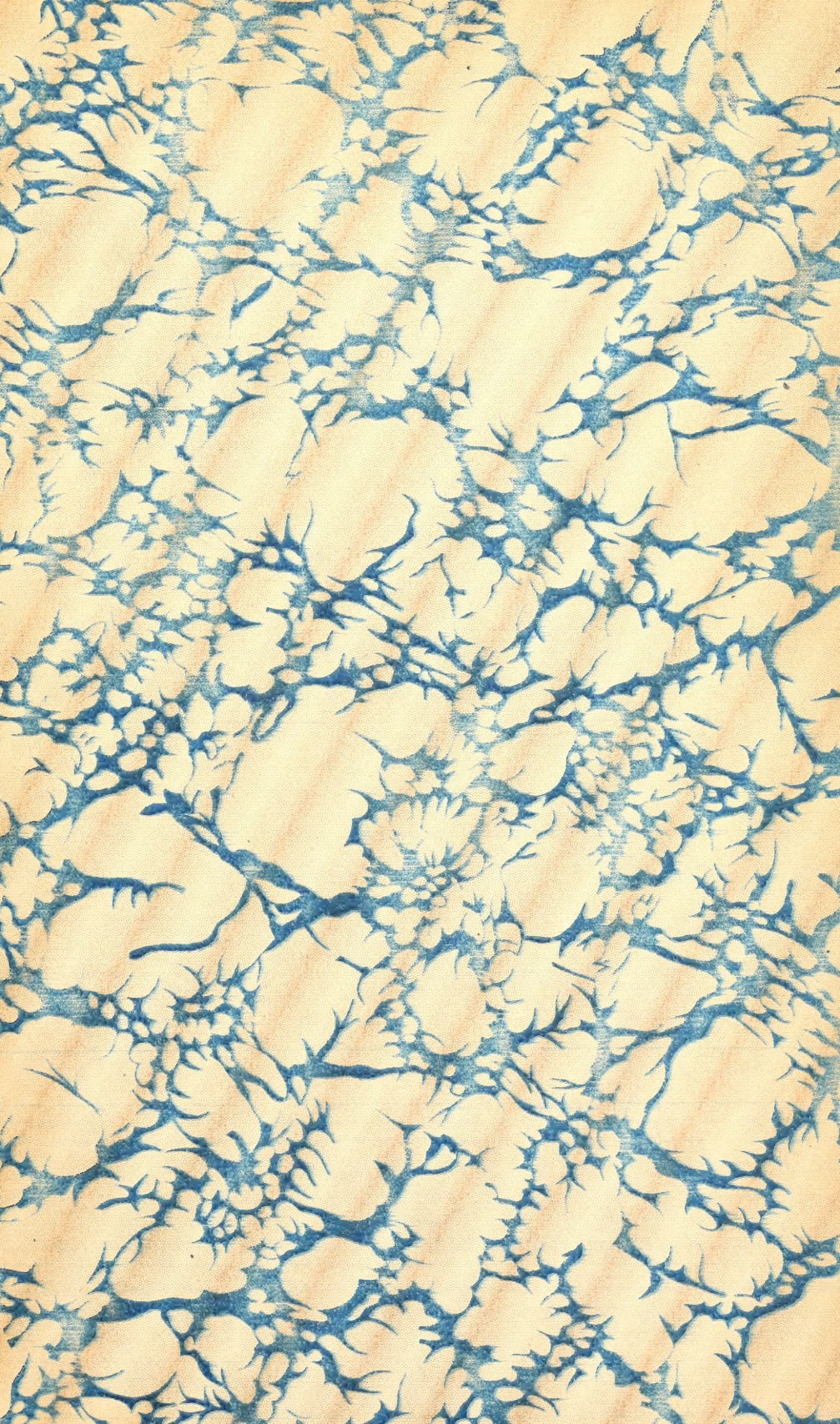

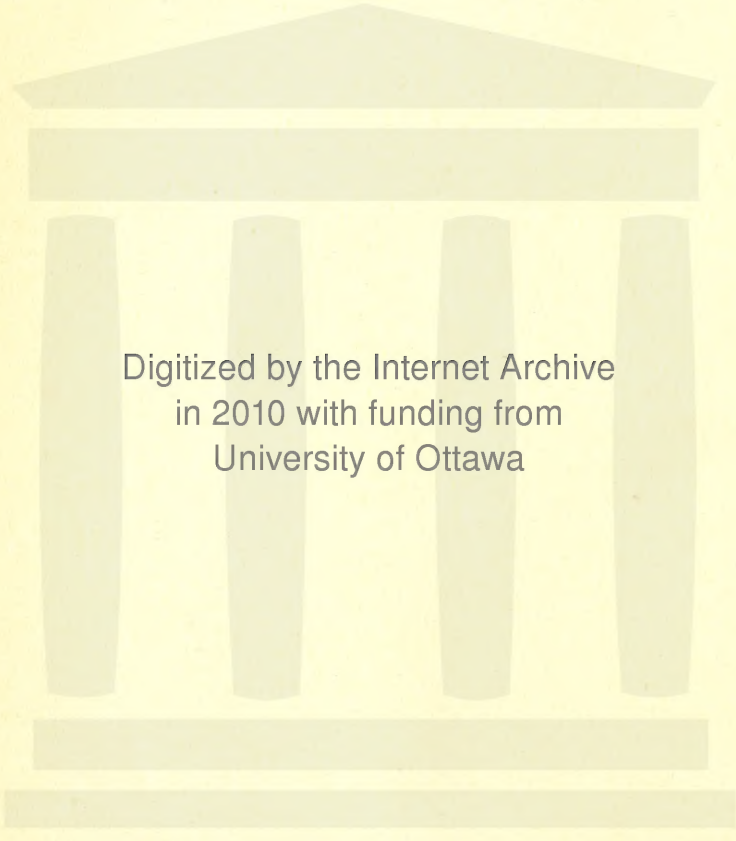
Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mouvementsociali23pari

LE

Mouvement Socialiste

III^e^ SÉRIE

1908

II

P
Pol. Sci

LE

Mouvement Socialiste

Revue Mensuelle Internationale

DIRECTEUR : HUBERT LAGARDELLE

DIXIÈME ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE

TOME II

Janvier-Juin 1908

TOME XXIII de la COLLECTION

125-343
2/12/12

PARIS
LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES
MARCEL RIVIÈRE, ÉDITEUR
30, Rue Jacob, 30

ÉTUDES ET CRITIQUES

Le Patriotisme des Socialistes Allemands et le Congrès d'Essen

Les temps sont heureusement révolus où l'on croyait que l'unique devoir de l'internationalisme socialiste consistait à répandre fraternellement des fleurs sur tous les actes des « camarades de l'étranger. » Que ces actes fussent logiques ou absurbes, admirables ou critiquables, peu importait : le dithyrambe était la règle, et l'internationalisme prenait la forme d'une vulgaire société d'admiration mutuelle. La crise que subit, depuis quelques années, le socialisme traditionnel, nous a fait heureusement un cerveau plus critique et une pensée plus indépendante. Nous n'avons plus peur aujourd'hui de dire nous-mêmes la vérité sur nous-mêmes et d'arracher le masque aux hypocrisies dont nous souffrons. C'est avec cette disposition d'esprit que nous devons examiner le dernier congrès de la social-démocratie allemande, tenu à Essen, en septembre dernier.

I

On sait que par les discours patriotiques de leurs chefs au Reichstag et par leur inaction devant le péril marocain, les socialistes allemands sont devenus suspects à tout homme inquiet des problèmes internationaux de notre époque. Et on n'a pas été autrement étonné, dans le monde entier, de voir, au congrès de Stuttgart, sur la redoutable question de l'antimilitarisme, les socialistes allemands se trouver à l'extrême droite de l'Internationale, tandis que les socialistes français en occupaient l'extrême-gauche. Quant à ceux qui ont pu assister aux séances de ce congrès désormais historique, et qui ont saisi au vif les colloques et les discussions des couloirs, mille fois plus importants que les discours officiels, ceux-là ont vu à quel prix a été obtenu l'accord diplomatique sur une formule confuse.

Et pourtant ce vote unanime d'une motion neutre — sorte de diagonale habilement tracée entre les deux pôles —, cette acceptation par

les socialistes allemands d'une résolution acceptée aussi par leurs adversaires, pouvaient faire croire à quelques *ingénus* de tempérament ou de parti-pris, que la social-démocratie pouvait un jour se mettre délibéremment en marche et emboîter le pas aux autres partis socialistes plus avancés.

Le congrès d'Essen aura détrompé ces *ingénus*. Il leur suffira de parcourir le compte rendu officiel — qui vient de paraître — pour se rendre compte enfin de la plus aveuglante vérité. Les quelques hommes qui, dans le socialisme allemand, tout en n'allant pas jusqu'à l'antimilitarisme comme en France, en Italie, en Suisse, etc., avaient à cœur de forcer leur parti à prendre une attitude plus socialiste vis-à-vis du patriotisme, ont été littéralement écrasés. La gauche du parti — une gauche bien chétive, à la vérité — avait été contrainte de demander compte au groupe parlementaire de sa solidarité ouverte avec les discours patriotiques et militaristes prononcés par certains députés du parti au Reichstag. Cette gauche avait même fait voter à cet égard une motion étrange par la section de Kiel : il y était demandé au groupe parlementaire de ne désigner comme orateurs, dans la discussion du budget de la guerre, que des députés dont on serait sûr au point de vue antimilitariste et qu'on saurait devoir être fidèles à la résolution de Stuttgart.

En face d'elle, la gauche, faible et restreinte, trouvait en première ligne Bebel, le chef authentique du socialisme allemand, assez fort pour imposer silence même aux plus audacieux. C'est pourquoi elle dirigea ses efforts vers un homme de moindre résistance et fit porter toute son attaque sur le député Noske. Celui-ci avait prononcé, au Reichstag, un discours ni plus ni moins patriotique que ceux de Bebel. Comme Bebel, il avait offert son épée pour défendre la patrie de Guillaume II et de sa *Table Ronde*. Mais même dirigée contre un adversaire de minime importance, la tentative oblique de l'extrême-gauche ne pouvait qu'échouer misérablement. Noske, soutenu par Bebel, tint dur et nos révolutionnaires peureux en furent pour leurs frais. Noske prévint leurs coups avant même que d'être attaqué. Au lieu de se laisser accuser, il accusa. Il déclara qu'il n'avait pas le plus petit motif de retirer une seule des paroles patriotiques prononcées au Reichstag ni de reconnaître qu'il s'était servi à un moment quelconque d'expressions exagérées (1). Il confirma solennellement tout ce qu'il avait pu dire à ce sujet. N'avait-il pas proclamé que pour la conduite à tenir contre les ennemis de

1. — Protokoll der Verhandlungen des Parteitags zu Essen (*Berlin, Vorwaerts, 1907*), p. 231.

la patrie, il n'y avait aucune différence entre le ministre de la guerre et lui ? et terminé son attaque des antimilitaristes par ces mots, furieusement applaudis par la majorité de la Chambre : « Nous devons désirer que l'Allemagne reste toujours puissamment armée » ? Et le nez de nos pauvres révolutionnaires fut plus long encore, quand Bebel lui-même daigna quitter l'Olympe (sans laisser ses foudres, pourtant) et répéta une fois de plus être d'accord en tout avec ce qu'avait dit Noske. C'était à cette occasion du reste que le César Auguste de l'Empire socialiste allemand, peut-être en pensant qu'il pouvait y avoir encore des naïfs qui n'avaient pas compris ses paroles d'antan, confirma qu'il fallait prendre en cas de guerre agressive (qu'est-ce que c'est cela?) les armes pour défendre le domaine du Kaiser de l'Empire bourgeois allemand. Et il se félicita d'être, lui-même, encore assez vert, malgré ses soixante-huit ans, pour s'en aller en guerre...

Après de longs débats, qui durèrent deux séances du congrès, la motion des révolutionnaires, qui n'était pas bien méchante, mais qui représentait tout de même quelque velléité d'aller de l'avant, fut rejetée, « avec une majorité écrasante », dit le Protokoll (p. 265).

De qui était faite la minorité? Parmi le petit nombre de « révolutionnaires », se trouvaient Kautsky, Karl Liebknecht, Ledebour, Stadhagen ; à côté d'eux, quelques réformistes pratiques, comme Eisner, l'ancien rédacteur du *Vorwaerts*, Wetzker de Bochum et quelques autres. Que dirent-ils ? On sentait d'abord qu'il y avait dans leur voix quelque écho du congrès international de Stuttgart. Leurs interventions furent diverses. Brecour critiqua Noske pour le mauvais effet que ses paroles pouvaient avoir à l'étranger (p. 237). — Wetzker alla encore plus loin : Bebel, s'écria-t-il, aurait dû penser un peu plus qu'il ne l'a fait à la situation internationale : « Prenons soin, ajouta-t-il, de ne pas nous mettre à dos nos camarades de l'étranger qui, eux, combattent le militarisme. » Le plus clair de tous fut le citoyen Eisner. Il déclara, parlant des fameux discours au Reichstag : « La situation était extrêmement dangereuse. Lorsque Noske, au moment où le gouvernement allemand essayait de déchaîner les passions nationalistes, a mis en avant les sentiments patriotiques de notre parti : cela ne pouvait qu'accroître la tension internationale au lieu de la diminuer. Si je ne me trompe pas, le ministre de la guerre a attaché une très grande valeur à cette tendance patriotique dans nos rangs. Si notre bourgeoisie peut dire à l'étranger que le prolétariat de son pays se trouve à ses côtés, ça veut dire que le réel danger de guerre a considérablement augmenté. Il nous est tout à fait indifférent de savoir ce que disent de nous les

journaux bourgeois, s'ils nous louent ou s'ils nous blâment. Mais il ne nous est point égal de savoir ce que l'on dit de nous à l'étranger. Je regrette que nous ayons augmenté d'une manière aussi sensible les difficultés de nos camarades de France. Nous pouvons prendre modèle sur le courage et l'esprit de lutte de nos camarades français » (p. 258). — Wetzker se moqua encore du manque de logique qui empêcha les patriotards socialistes de voter simplement le budget de la guerre : « Si l'on dit que nous prendrons, en cas de guerre d'agression, le fusil sur l'épaule, personne ne nous croira tant que nos députés ne voteront pas le budget de la guerre » (p. 238). Stadthagen s'écria : « C'est la bourgeoisie qui vole la patrie à la classe ouvrière. Voilà pourquoi la classe ouvrière n'a pas besoin de défendre cette patrie des bourgeois, dans l'intérêt du capitalisme et dans le but d'éterniser la domination de classe » (p. 242). Kautsky déclara : « Le Maroc ne vaut pas la vie d'un seul prolétaire. Si l'on fait la guerre à propos du Maroc, nous devrons nous y opposer, même si nous sommes attaqués. » (p. 261). Lensch, le rédacteur de la *Leipziger Wolkszeitung*, avec qui j'avais eu il y a trois ans une polémique sur ces questions, montra qu'il avait modifié profondément ses points de vue ; il reconnut que l'Allemagne, ayant pris fait et cause pour le tzarisme affaibli, on ne saurait imaginer aucun cas où le prolétariat allemand pourrait approuver une guerre, défensive ou offensive.

Tous ces discours ne pouvaient assurément rien changer. Il est évident que la bureaucratie de la social-démocratie allemande a déjà trop avancé sa marche sur les chemins de la bourgeoisie pour s'arrêter ou pour reculer. Elle est prisonnière de son passé et son passé est lourd. Bebel et ses fidèles jetaient non sans raison à la face de leurs critiques, la « glorieuse tradition du parti. » Cette « tradition » est patriotique. Le très officiel *Manuel du Parti*, édité en 1906, ne dit-il pas : « Aucun membre du parti ne met en doute que, dans une guerre, tous les soldats de l'armée allemande, sans aucune différence de rang, feront leur devoir ? » (p. 231). Bebel n'a-t-il pas promis à la bourgeoisie allemande « qu'en cas de guerre, les socialistes allemands en fait de patriotisme certes ne seraient pas inférieurs aux adhérents des partis bourgeois » ? L'*Almanach socialiste* de Brunswick pour 1908 ne dit-il pas textuellement que « le prolétariat allemand ne pense pas à trahir sa patrie en donnant à l'ennemi son bien suprême » ? (p. 240).

Comment désavouer tout cela, qui avait fait tant d'impression sur la bourgeoisie ? Ç'aurait été un si grand désavantage tactique, une faute si grave !

C'est *à son caractère uniquement parlementaire* que le socialisme allemand doit d'avoir aussi absolument besoin du patriotisme. C'est du reste l'aveu qui échappe à plusieurs des plus naïfs bebeliens : « Les discours de Noske et de Bebel, au lieu de nous nuire, nous ont grandement aidé dans notre propagande dans les masses », disaient les Hauschildt de Cassel (235), les Weissmann de Karlsruhe (p. 237). Ces discours patriotiques avaient été d'autant plus agréables aux mannequins de l'opportunisme soi-disant socialiste, que l'échec subi aux dernières élections, dans lesquelles les conservateurs avaient combattu les socialistes comme des *sans-patrie*, les avait fortement déprimés. Habitués à ces marches triomphales électorales, qui tout en n'ayant aucune efficacité politique, contribuèrent tant à acquérir à la social-démocratie, auprès des camarades de l'étranger, un respect mêlé d'admiration et d'envie, les socialistes allemands étaient plongés dans le deuil le plus vif en voyant leur beau mouvement ascensionnel tronqué et leur groupe parlementaire décimé. Mais, au lieu de remédier à la défaite, en donnant à leur politique un rythme plus sûr et plus hardi — comme le milieu allemand *l'exigerait* — et au lieu de chercher la raison de tous leurs maux dans leur *trop peu* de socialisme, ils croyaient l'avoir découverte au contraire dans leur *trop* de socialisme. De la sorte, bien des socialistes allemands, des plus en vue, se mirent dans la tête l'idée fixe que la défaite subie devait leur imposer une accentuation encore plus énergique de leurs sentiments patriotiques. Et c'est cette tendance qui, au congrès d'Essen, se manifesta avec grande force : « Nous ne voulons pas laisser *dévaster notre patrie* par les Anglais, les Russes et les Français » (Noske). « Ce que nous combattons dans le militarisme, c'est le mauvais traitement des soldats, l'exclusisme des officiers comme caste et la déclaration de l'armée comme moyen de maintenir la supériorité des classes dominantes. »

Le plus curieux à retenir dans toutes ces manifestations nationalistes, ce sont les efforts désespérés des socialistes allemands pour justifier leur patriotisme en invoquant les nécessités de l'action prolétarienne. Au patriotisme de la bourgeoisie, ils aiment à opposer le patriotisme du prolétariat. Entre les deux, ils voient une différence de degré, non de nature. — Sudekum, par exemple, nous apporte un autre point de vue socialiste, « au nom des membres prolétaires de l'armée » (p. 238). — Le groupe parlementaire a déposé au Reichstag un projet de loi qui a été naturellement approuvé par toute la Chambre — tendant à augmenter sensiblement la solde dans l'armée, et cela « pour mettre fin à la misère éclatante des membres prolétaires de l'armée. » — C'est aussi au nom des « membres pro-

létaires de l'armée » que Bebel veut faire la guerre : « S'il nous faut une fois défendre la patrie, nous la défendrons parce que c'est notre patrie, parce que c'est le sol où nous vivons, où vivent notre langue et nos mœurs et parce que nous voulons faire de cette patrie un pays mille fois plus parfait et plus beau que tout ce qu'il y a sur la terre. Nous défendrons donc, par la guerre, la patrie, non dans l'intérêt de la bourgeoisie, mais contre la bourgeoisie. » (p. 255.) Il faut avouer que cette phrase de Bebel, pleine de casuistique, et qui entend combattre la bourgeoisie allemande en assommant les prolétaires francais, dépasse et de beaucoup les plus belles phrases de Vollmar à Stuttgart. Vollmar, au moins, avec toute sa brutalité, a le mérite de sa sincérité et dédaigne les moyens jésuitiques et les ambiguïtés grossières.

Le vrai vainqueur au congrès d'Essen fut Bebel. Toute la discussion tourna autour de lui et de ses paroles : à certains moments, le congrès avait tout l'aspect d'une séance de commentateurs de la Parole du Seigneur. Un révolutionnaire, voulant séparer Noske de Bebel, dit à ce dernier : « Bebel dit avoir parlé dans le même sens que Noske. O non, Bebel fait trop peu de cas de lui-même ! » En vérité, Bebel se prélassait sur son trône, donnait des notes à droite et à gauche, disant courtoisement à Clara Zetkin qu'elle avait fait un mauvais discours, à Kautsky qu'il avait fait un discours stupide, et ne comprenant pas les Français qui avaient osé le provoquer à Stuttgart (p. 316, 288, 362). Il semble d'ailleurs que soit grande la rancune qu'il garde à ceux-ci !

II

Je ne reviendrai pas sur la critique théorique du patriotisme des Allemands. Je l'ai si souvent exposée aux lecteurs du *Mouvement Socialiste*, qu'il est inutile d'y insister à nouveau. Mais le patriotisme des social-démocrates se comprend moins encore peut-être au point de vue pratique. Leur « patrie » est un des pays politiquement les plus arriérés, et difficilement défendable par des hommes qui aspirent à la liberté. Même les réformistes italiens, auxquels personne ne pourra reprocher une trop grande inclination pour les méthodes révolutionnaires, ont déclaré, à plusieurs reprises, n'être nullement pacifistes et légalitaires au sens des socialistes soi-disant marxistes et révolutionnaires d'Allemagne : ils ont dit souvent que, bien que réformistes par essence, ils n'auraient certes pas pu supporter, comme les socialistes allemands, les brutalités de la réaction et la suppression pure et simple du suffrage universel, avec une résignation si évangélique. On se souvient que ce furent là, notamment, les

déclarations de Turati au congrès de Bologne (1904) et de Modigliani au congrès de Rome (1906).

Les socialistes allemands se trouvent avoir une responsabilité particulièrement grave, puisque c'est d'eux que dépend, à bien des points de vue, la marche de la liberté et de la paix en Europe. Parce que le champ de leur action est précisément au cœur même de la réaction, parce qu'ils vivent dans le seul pays où le militarisme est incontesté, parce qu'ils sont sous le régime de la bonne volonté d'une cour susceptible de troubler à toute heure la paix internationale, pour toutes ces raisons décisives, les socialistes allemands devraient, semble-t-il, regarder d'un œil plus critique leur « patrie ». En France, on pourrait encore examiner, dans le socialisme, l'opportunité de la propagande antimilitariste « unilatérale » d'un Hervé. En Allemagne, la question ne souffre pas de discussion : l'action antimilitariste s'impose, au nom même de la culture et de la civilisation.

Mais il y a plus. S'ils avaient eu quelque sens de leur rôle dans le socialisme international, les social-démocrates allemands auraient pu songer à l'influence exercée par leur conduite trop *modern style* sur le développement de l'Internationale. Il est incontestable que, jusqu'à ces derniers temps, le socialisme allemand exerçait, par son organisation supérieure, par sa réputation scientifique héritée de Marx, une hégémonie certaine sur les partis socialistes des autres pays. Son attitude à l'égard des problèmes essentiels de la *patrie* ne pouvait donc qu'attirer l'attention générale des socialistes et inciter ceux qui subissent encore son prestige à suivre son évolution réactionnaire. Et, malgré tout, quelle que soit sa déchéance, ceux-là sont encore nombreux qui subissent son ascendant, soit par habitude, soit par complaisance, soit par ignorance (1). Or donc, si un tel parti, ayant une situation à ce point privilégiée, avait pris en face de l'antimilitarisme la seule attitude digne du socialisme, il eut exercé une action salutaire sur la marche des idées et des faits. Mais non ! Il annonce à cor et à cris qu'il est prêt à défendre la « patrie allemande », qui se compose d'une part des provinces vo-

1. Pour montrer jusqu'à quel point va cette hégémonie — si nuisible au socialisme international —, je peux citer un exemple tiré de ma propre expérience. Au Congrès socialiste international de Stuttgart, le délégué d'une section italienne, régulièrement inscrit au Parti socialiste italien, et demeurant en Italie, trouva des difficultés à se faire admettre par la délégation italienne au Congrès, *parce qu'il avait écrit des articles critiques contre le socialisme allemand*. Plusieurs des délégués italiens les plus autorisés avaient peur « d'accorder l'hospitalité » — l'expression n'est pas de moi — à un camarade *qui avait osé critiquer les allemands !*

lées aux Polonais, aux Danois, aux Français, et, d'autre part des capitaux volés aux ouvriers par les barons de l'industrie et de la finance.

Pratiquement, le patriotisme exaspéré des socialistes allemands met les autres partis socialistes d'Europe dans une situation fort critique. Il donne des armes redoutables à la bourgeoisie des divers pays contre la propagande socialiste. Il est offert en exemple aux « sans-patrie » de toutes les nations, aux révolutionnaires pour qui la lutte de classe doit être une réalité vivante. Il faut le dire : *le socialisme allemand paralyse aujourd'hui les progrès du socialisme en Europe.*

Et comme son attitude passive et sa flagornerie du patriotisme seront facilement imitables par les pseudo-socialistes de tous les pays, qui seront enchantés de se réclamer de l'exemple du socialisme allemand ! Là est encore un plus grave danger : par esprit d'imitation ou par opportunisme, on est sûr de voir, dans tous les pays, les éléments réformistes et modérés du socialisme s'inspirer de l'action du « parti modèle ». Il est évident, par exemple, que cette partie des socialistes français qui combat la propagande d'Hervé ou l'antimilitarisme syndicaliste de la C. G. T., s'inspirent spécialement de la pratique allemande et s'en servent comme d'un frein pour arrêter toute marche en avant.

Vraiment, la social-démocratie d'Allemagne a de quoi être fière et on comprend son orgueil. A son ombre, se dresse tout ce qui, dans le socialisme international, ne cherche qu'à atténuer notre action, pour retirer les mille profits qu'ils attendent de leur accord avec la bourgeoisie. Tout ce qui grouille, dans les *bas-fonds* des partis, d'appétits inassouvis et de convoitises déchaînées, tout cela monte à la surface, porté par la social-démocratie allemande elle-même.

Enfin, le plus grave danger qui peut résulter du patriotisme socialiste allemand, c'est que ceux d'entre nous qui, fidèles aux idées essentielles du socialisme, avons rejeté tout sentiment patriotique comme de nature à renforcer la cohésion de l'Etat, ne soient rejetés vers un patriotisme d'une autre sorte : le patriotisme démocratique ou patriotisme de la culture. S'il nous est égal d'être Français ou Allemand, il ne nous est pas indifférent de vivre dans une démocratie ou dans un empire autocratique. Et alors, en face du réactionnarisme des socialistes allemands, la question se pose à nous : « Devant le patriotisme dangereux des socialistes de l'Etat le plus menaçant pour l'Europe, ne devons-nous pas nous préparer à mettre à l'abri de ses atteintes les milieux qui offrent à la civilisa-

tion et à la culture la garantie qui leur est nécessaire. » Ce sont ces conséquences extrêmes, ce réveil d'un patriotisme démocratique, qui ferait contre eux l'union de toutes les forces libres en Europe, qu'implique l'action patriotique des socialistes de l'Allemagne de Guillaume II.

III

La conclusion de tout cela ? C'est que le socialisme s'enfonce toujours davantage dans une crise inextricable. Le glorieux mouvement qui avait, au cours du siècle passé, éveillé tant d'espérances, risque de s'acheminer à la plus triste des faillites. Voilà qu'à côté du socialisme ouvrier et révolutionnaire, pullulent, comme autant de champignons vénéneux qui étoufferont sa poussée, des multitudes de socialismes étranges et imprévus. Nous avions le socialisme d'Etat, le socialisme municipal de l'eau et du gaz, le socialisme franc-maçon, le socialisme intégral et intégraliste, et toute une série d'autres aux adjectifs également variés. Nous avons maintenant, officiellement défendu par le plus vaste parti socialiste, le *socialisme patriotique*. A quand le *socialisme capitaliste* ?

C'est au socialisme ouvrier qu'il est réservé de tenir le drapeau des idées révolutionnaires. Même en supposant — sans le concéder tout court, bien entendu — que Marx se soit trompé sur quelques lois de l'économie politique, cela n'atténuerait en rien notre profonde conviction de l'inaltérable vérité de ses règles de philosophie sociale. C'est que l'histoire nous a convaincus de l'éternelle vérité de l'axiôme marxiste : que l'Etat ne peut être autre chose que le comité exécutif des classes dominantes, et que la « patrie » n'est que le masque le plus honteux et le plus mensonger sous lequel il se cache.

Une fois pénétré de cette notion fondamentale, il n'est plus difficile de faire justice de toutes les déformations par lesquelles *l'intérêt éphémère des partis politiques* cherche à apprivoiser le mouvement ouvrier.

Robert Michels.

Les Evénements de Raon-l'Etape

I. ORIGINES DU MOUVEMENT

1. *Les syndicats vosgiens et la politique.* — Il y a deux ans, j'ai raconté, ici-même, les origines du mouvement ouvrier dans les Vosges (1). J'ai fait voir comment ce mouvement, créé et dirigé par des éléments modérés et réformistes, avait abouti, après plusieurs années d'escarmouches, à trois grèves importantes : celle des papetiers d'Etival, celle des textiles de Plainfaing, celle des carriers de Raon-l'Etape.

Au moment où surgirent ces événements, la « Fédération des syndicats ouvriers des Vosges » était en train de devenir une puissance redoutable. Ses effectifs s'accroissaient sans cesse, par l'afflux de nouvelles adhésions aux syndicats existants et par la formation d'organisations nouvelles. Les échecs de Plainfaing et de Raon brisèrent net cet élan. Il fallut remettre à plus tard le beau projet d'établir à Epinal une Bourse du Travail.

La défaite des textiles et des carriers fut celle de tout le prolétariat vosgien. Les efforts déployés pour vaincre l'arrogance des Géliot et des Ramu, avaient vidé les caisses et découragé les individus. Rebutés de la lutte économique, les militants tournèrent toutes leurs espérances vers l'action politique.

Justement, les élections législatives se présentaient ; les sept candidats du Parti Socialiste Unifié recueillirent un total de 6.000 voix. Ce résultat, qu'on n'avait osé rêver si beau, fut considéré comme un triomphe et comme le gage d'une victoire assurée dans un avenir prochain. Quel contraste avec les échecs subis sur le terrain syndical ! Les militants ne purent que se sentir encouragés à persévérer dans leur nouvelle tactique.

Comme propagandiste, comme rédacteur à l'*Ouvrier Vosgien*, Piton, secrétaire de la Fédération Socialiste, remplaça de plus en plus souvent Pernot, secrétaire de la Fédération Syndicale. Ce dernier finit même par donner sa démission, laissant la place à Hous-

1. — Voir les numéros 171, 172 et 173 du *Mouvement Socialiste*.

semand, qui, lui, se confine dans sa coopérative et n'entreprend jamais une conférence, n'écrit jamais un article.

Des tournées furent organisées avec le concours de délégués du Conseil national ou de parlementaires. Des groupes politiques poussèrent partout, comme des champignons après la pluie. Pendant ce temps, l'action syndicale dépérissait. Les syndicats se désagrégeaient (Senones, Saint-Michel, Provenchères, Cornimont, etc.) ou cessaient de manifester leur existence (1). A peine si l'organe ouvrier, devenu l'organe politique, glissait encore de temps à autre un entrefilet pour annoncer l'ordre du jour d'une banale assemblée générale, ou pour rendre compte d'une conférence de Renard à laquelle presque personne n'avait assisté.

Il convient, toutefois, de signaler une exception, une seule, celle d'Etival. Dans cette localité, la victoire avait rendu populaire le Syndicat des papetiers. Il englobait, maintenant, la grande majorité des ouvriers. Il poursuivait méthodiquement l'amélioration du sort de ses adhérents, obtenait, à diverses reprises, des concessions du patronat. De cette activité syndicale, l'action politique ne se trouvait pas plus mal, au contraire. Le groupe d'Etival était le plus fort des Vosges. La commune d'Etival était la seule ayant nettement donné la majorité au candidat socialiste à la députation. Une élection partielle avait amené, en dépit de l'opposition combinée des radicaux et des cléricaux, six ouvriers au Conseil municipal.

2. *Naissance de l'idée de lutte de classe.* — Les radicaux et les socialistes vosgiens ont longtemps marché la main dans la main, contre leurs ennemis communs, les réactionnaires. L'équivoque blocarde, malgré les efforts de quelques militants, peu nombreux et dispersés, a longtemps dupé les travailleurs de notre région.

Mais, à dater des élections de 1906, cette équivoque a commencé à se dissiper. Aujourd'hui, elle paraît l'être complètement. Les amis de la veille sont à couteaux tirés. Piton et Félix Maire emploient le meilleur de leur verve et les plus mauvais de leurs bons mots, à s'entredéchirer dans leurs journaux respectifs. Fait curieux, à noter en passant, les deux journaux n'en continuent pas moins à sortir des mêmes presses, les presses de l'imprimerie Pernot.

La rupture entre radicaux et socialistes eut des causes multiples. D'abord, la répercussion des événements qui mirent aux prises Jaurès et Clemenceau et amenèrent la fin du Bloc à la Chambre. En-

1. — Une seule fondation de syndicat à l'actif de la Fédération Vosgienne depuis dix-huit mois : celle du Syndicat des carriers de Saulxures.

suite, l'accession des radicaux vosgiens au pouvoir, en les personnes de Fleurent, Schmidt et Mathis, — la violation par ces élus des promesses faites, — leur alliance avec les clérico-progressistes, qu'ils flétrissaient, contre les collectivistes, auxquels ils faisaient encore appel, à la veille des élections.

Cette rupture favorisa, chez les ouvriers vosgiens, la naissance du sentiment de la lutte de classe, sentiment presque inexistant jusqu'alors. Ces prolétaires avaient encore quelque confiance en les patrons catalogués « démocrates » (Amos, Lederlin, Nansé, Duceux, Pinot, Manuel, Cuny, etc.), et en les politiciens intitulés « radicaux ». A l'épreuve, ils constatèrent que ceux-ci n'étaient pas meilleurs que leurs congénères du parti adverse. Ils en vinrent à ne plus attendre le salut que d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, sauf sur quelques points retardataires de l'arrondissement de Remiremont, où manger du curé est toujours de mode, sauf aussi à Bruyères, petite localité sans industrie, où un franc-maçon dirige le groupe, le socialisme vosgien s'est détaché du parti radical et s'est placé, — en principe du moins, — sur le terrain de la lutte de classe.

3. *Introduction du Syndicalisme révolutionnaire.* — Mais, si le socialisme a préparé les voies au Syndicalisme révolutionnaire, ce n'est pas à lui que revient l'honneur de l'avoir introduit. Les Pernot, les Piton, les Houssemand, les Tachet, sont encore trop embourbés dans la politique électorale, pour avoir osé pareille chose. Ici, comme en mainte autre région, la besogne a été l'œuvre des anarchistes venus au syndicalisme.

Tandis que les militants vosgiens négligeaient de plus en plus l'action syndicale pour l'action politique, dans le département voisin, Meurthe-et-Moselle, le phénomène contraire se produisait. La Bourse du Travail de Nancy s'affranchissait de toute politique et passait au syndicalisme. Les camarades du *Cri Populaire* et de l'*Ouvrier de l'Est* (1), après avoir été peu ou prou défenseurs de la tactique électorale, devenaient d'acharnés partisans de l'action directe et d'irréductibles ennemis des illusions démocratiques.

Les anarchistes syndicalistes vosgiens, au courant de cette évolution, essayaient vainement d'entraîner dans la même voie la Fédération des syndicats. En désespoir de cause, ils entrèrent en relations avec les Nancéens et s'efforcèrent de trouver une occasion qui permit à ceux-ci de venir opposer, dans les Vosges, leur action à

1. — Aujourd'hui *Le Syndicaliste.*

celle des réformistes. Cette occasion ne se fit pas attendre. Sur deux points différents à la fois, le syndicalisme révolutionnaire fit son apparition.

Il apparut à Epinal, au début de 1907. Des ouvriers du bâtiment désirant former un syndicat s'adressèrent à Loquier, secrétaire du groupe libertaire. Celui-ci les mit en rapports avec Boudoux, secrétaire de l'Union de Meurthe-et-Moselle. A diverses reprises, Boudoux et Beaurieux vinrent donner des réunions à Epinal. Le Syndicat fut formé. Au lieu de se faire inscrire à la Fédération des syndicats vosgiens, non-confédérée, il préféra donner son adhésion à l'Union.

A la même époque, le *Cri Populaire*, organe hebdomadaire des syndicalistes lorrains, édité par Collongy et rédigé par les principaux militants de la Bourse de Nancy, fut apporté à Raon. Ce journal, d'une attitude plus nette et plus combattive que l'*Ouvrier Vosgien*, conquit de suite d'assez nombreux lecteurs. Sa propagande portant ses fruits, les chaussonniers de l'usine Amos songèrent à leur tour à se syndiquer.

II. LE SYNDICAT DES CHAUSSONNIERS

1. *Raon-l'Etape et Laneuveville.* — Raon-l'Etape et Laneuveville-les-Raon sont deux gros bourgs situés dans l'arrondissement de Saint-Dié, aux confins de Meurthe-et-Moselle. Ils sont séparés l'un de l'autre par la Meurthe et traversés par une ligne ferrée joignant Epinal et Saint-Dié à Lunéville. Raon compte 4.800 habitants ; Laneuveville 3.000. Cette population est presque toute entière agglomérée. Contrairement à la plupart des localités environnantes, ce n'est pas à l'industrie cotonnière que Raon et Laneuveville doivent leur prospérité. Mais les papeteries Mettenet et Geisler, les carrières de la Société Ramu, la chaussonnerie Amos, les exploitations forestières de divers marchands de bois, occupent un grand nombre de bras. De plus, Raon est, depuis fort longtemps, le siège d'une activité commerciale importante, et c'est un chef-lieu de canton. La petite bourgeoisie — boutiquiers, rentiers, fonctionnaires, artisans, etc. — y est relativement développée. Laneuveville, sorte de faubourg, est plus spécialement peuplé de prolétaires.

Etival n'est pas loin de Raon, quatre ou cinq kilomètres à peine. Lors de la grève des papeteries Nusse et Bodet, Pernot profita de cette proximité pour faire à Raon plusieurs réunions. Ces réunions aboutirent à la formation de quelques syndicats : syndicat des carriers, syndicat du bois, syndicat des papeteries Mettenet. Ces orga-

nisations vivotèrent, tant bien que mal, jusqu'à la grève Ramu. Après l'échec de cette grève, dans le commencement de 1906, le Syndicat des papetiers resta seul à peu près existant ; les deux autres disparurent plus ou moins rapidement. Par contre, un groupe socialiste fut créé. Raon et Laneuveville participaient donc pleinement à l'évolution du mouvement vosgien, telle qu'elle a été décrite plus haut.

Aux élections de 1906, les deux petites villes donnèrent la majorité au radical Fleurent, qui fut élu contre le socialiste Piton et le progressiste Gérardin (1). Piton pourtant, pour un début, recueillit un nombre de voix assez remarquable, surtout à Laneuveville. Ajoutons, pour compléter ces renseignements, que Raon possède un Conseil municipal progressiste, présidé par M. Adam, un vieillard de soixante-quinze ans, ancien propriétaire de moulins à farine. Laneuveville, au contraire, a des édiles radicaux, que dirige le fameux patron de la chaussonnerie, Amos.

2. *L'usine Amos.* — La Société par actions Amos et Cie exploite deux fabriques de chaussons. L'une de ces fabriques est en France, à Laneuveville-les-Raon ; l'autre est en Alsace, à Wasselonne. Pas plus que le capital nationaliste, le capital blocard ne connaît de frontières !

A Laneuveville, l'entreprise emploie mille cinq cents ouvriers et ouvrières. Neufs cents environ travaillent à l'usine même, le reste travaille à domicile. Les salaires, pour les ouvriers de l'intérieur, payés aux pièces, variaient de 3 à 4 francs, selon les spécialités. Les manœuvres touchaient à l'heure 26 ou 28 centimes. La journée, avant la grève, était de douze heures.

Le patron, un protestant d'origine alsacienne, philanthrope, démocrate, humanitaire, ami du député Fleurent et du conseiller d'arrondissement Brajon, ne passait pas pour un industriel modèle. Mais les ouvriers, quoique mal rémunérés et asservis à un long travail, n'avaient jamais manifesté une velléité de révolte, avant d'être touchés par la propagande syndicaliste. Ils paraissaient, au contraire, aimer et respecter beaucoup leur patron, puisqu'ils le maintenaient à la tête de la commune et votaient toujours pour ses candidats préférés. Les ouvrières, plus mal loties encore, se contentaient d'un faible gain, parce que ce gain n'était, le plus souvent,

1. — Le premier, professeur de chimie dans une école d'art et métiers ; le second, ouvrier tailleur d'habits à Epinal ; le troisième, gros propriétaire foncier, intéressé dans des usines.

qu'un salaire d'appoint, complétant celui du mari ou du père, occupé de façon plus lucrative à la carrière, à la forêt ou à la papeterie.

3. *Formation du Syndicat.* — Parmi les militants raonnais, lecteurs du *Cri Populaire*, il s'en trouvait un qui, traqué pour cause de propagande, renvoyé par plusieurs patrons, avait réussi à se faire une petite position, dure et peu rémunératrice, mais assez indépendante. Ce fut lui qui, au mois de mars dernier, émit l'idée d'appeler Boudoux, de Nancy, dans la région.

Boudoux vint. Trois réunions furent données par lui, une à Raon, une à Etival, une, enfin, au Rabodeau, section de Moyenmoutier. Elles eurent un plein succès. Piton, le candidat socialiste, se trouvait justement dans la circonscription. Amicalement il échangea, avec l'orateur libertaire, quelques controverses sur l'action électorale. Les travailleurs applaudirent l'un et l'autre : leur éducation socialiste encore trop peu complète ne leur permettait pas de bien saisir la différence entre les deux conceptions exposées.

L'effet de ces réunions fut la création, à la fin du même mois de mars, d'un syndicat des chaussonniers de l'usine Amos. La cotisation était fixée à 1 fr. 25 pour le premier mois, à 1 franc pour les mois suivants. Une caisse de secours était adjointe à la caisse de résistance. Cette caisse de secours devait fonctionner à dater du 1er mai et servir aux adhérents 1 franc par jour en cas de maladie, 50 centimes en cas d'accident.

Le patron, maire de la commune, fut, naturellement, de suite au courant. Quoique blocard, démocrate, humanitaire et philanthrope, il vit d'un fort mauvais œil se dresser cette menace à son autorité N'osant employer immédiatement les moyens brutaux, il commença, contre la jeune organisation, une guerre sourde, qui devait aboutir aux terribles événements de juillet.

Des ouvriers syndiqués furent renvoyés sous divers prétextes : sous prétexte, surtout, que l'ouvrage manquait. Or, au moment même où ces renvois s'opéraient, le patron violait la loi en prolongeant indûment la durée du travail dans ses ateliers.

Les membres du comité syndical, au nombre de douze, apprirent que le patron avait décidé de les chasser tous, par petits paquets. Quelques-uns avaient été touchés déjà par cette mesure. Ils résolurent d'en prévenir l'effet, en se faisant régler tous ensemble. Le patron leur accorda leur compte sans difficulté. Mais, quand les douze quittèrent le bureau directorial, ils virent les gendarmes, que M. Amos avait fait venir pour se protéger en cas d'incidents.

Durant les mois qui suivirent, les renvois et les tracasseries continuèrent. Le Syndicat supportait patiemment ces ennuis, ne se jugeant pas encore suffisamment solide pour la résistance et craignant les effets de la morte-saison. Il se bornait à adresser au *Cri Populaire* de courtes notes, protestant contre les procédés du patron et de certains contre-maîtres, laissant pressentir que cela se gâterait un beau jour.

Le 22 mai, une réunion eut lieu aux Halles de Raon, avec le concours de Gabrielle Petit. Cette propagandiste, plutôt humanitaire et sentimentale que syndicaliste, mais douée d'un réel talent oratoire, se trouvait, depuis quelque temps à Nancy. Le Syndicat la demanda pour agiter un peu la masse résignée des ouvrières, bien plus nombreuses que les hommes à l'usine Amos. L'idée était excellente. La conférence fit salle comble. Beaucoup d'ouvrières se firent inscrire le soir même. L'adhésion du Syndicat à l'Union de Meurthe-et-Moselle fut décidée et réalisée.

Le 9 juin, eut lieu une conférence de Voirin, du Syndicat de la chaussure de Nancy. Le 6 juillet, Boudoux devait revenir. Mais, condamné à quinze jours de prison, pour avoir giflé un journaliste qui l'insultait, il fut arrêté le 2, en pleine grève du bâtiment nancéen. Gabrielle Petit vint prendre la parole à sa place. Le succès de cette camarade fut aussi grand que lors de sa première venue. Ses déclarations révolutionnaires et antipatriotiques furent applaudies avec enthousiasme, malgré les protestations bouffonnes d'un garde-champêtre.

Ces réunions, en même temps qu'elles renforçaient le nombre des Syndiqués, insufflaient l'énergie aux ouvriers... et la rage au patron. De nouveaux renvois mirent le feu aux poudres.

III. LA GRÈVE

1. *Le conflit et les revendications.* — Le lundi 8 juillet, trente-six heures à peine après la seconde conférence de Gabrielle Petit, Amos expulsait de son usine le nouveau président et le nouveau trésorier du Syndicat. Immédiatement, se manifestait une certaine effervescence. Des ouvriers réclamaient, sans plus tarder, une réunion générale et la grève.

Le comité décida la réunion. Un délégué fut demandé par télégramme à Nancy. Boudoux étant toujours sous les verrous, ce fut Blanchard, secrétaire régional des métallurgistes, qui arriva. La salle de la mairie ayant été refusée, on s'assembla sur « le pré », terrain vague appartenant à la commune et sis auprès de la gare.

Blanchard s'enquit de la situation. Apprenant que le travail ne pressait pas, il conseilla la prudence. Le patron, peut-être, cherchait à provoquer le conflit pour anéantir la jeune organisation. La grève fut différée... Différée pour peu de temps, cependant. Elle éclatait huit jours plus tard, à la suite d'un nouveau renvoi, celui du contre-maître François Mathieu. Le 16 juillet, au matin, les ouvriers d'un chantier quittaient le travail. Après-dîner, le mouvement se généralisait à tous les ateliers. Le soir, avait lieu à la mairie, accordée cette fois, une assemblée générale, avec le concours de Voirin. La grève y était définitivement proclamée.

Le lendemain 17, une nouvelle assemblée, tenue sur le pré, élaborait les revendications suivantes :

1° Réintégration dans son service du contre-maître François, réintégration de tous les ouvriers renvoyés pour des motifs non valables.

2° Changement d'atelier de l'ouvrier Manonviller et du contre-maître Litaise, chef de chantier, les ouvrières de la filature ayant à se plaindre d'eux.

3° Suppression complète des amendes. Entrevue du patron et du Syndicat, pour discuter l'emploi des sommes versées jusqu'alors à ce sujet.

4° Affichage du tarif des façons dans tous les ateliers, afin d'éviter tout arbitraire de la part des commis.

5° Journée de dix heures pour tout le monde, de six heures du matin à six heures du soir.

6° Minimum de trente-deux centimes à l'heure pour tout manœuvre âgé d'au moins dix-huit ans. Paiement de l'heure supplémentaire aux débourreurs.

7° Plus de correction et l'apport de plus de connaissances techniques de la part de Déloine, contre-maître de la filature.

8° Augmentation de dix pour cent pour le personnel des métiers à flanelle.

9° Raccommodage payés aux ouvriers et ouvrières du tricotage, ces raccomodages, opérés jusqu'ici gratuitement, ayant pour cause la mauvaise qualité de la laine employée.

10° Retour à l'ancien tarif pour les ouvriers de la teinturerie, dont on avait diminué les salaires.

11° Retour à l'ancien système du fil payé par le patron, pour les fourreuses et les ouvrières des boutonnières.

12° Livraisons aux ouvriers du carbonisage des effets promis par le patron.

13° Établissement d'une heure fixe pour les ouvriers de la forge avec paiement des heures supplémentaires au tarif double.

2. *La résistance.* — Le 18 juillet, Boudoux, enfin libéré (1), arrivait sur le champ de grève. Il devait y demeurer jusqu'à la fin du premier conflit, jusqu'au lendemain des obsèques de Thirion. Plusieurs fois, Blanchard, Voirin, Gabrielle Petit, vinrent le seconder dans sa tâche.

Sitôt Boudoux présent, il fut décidé : — que le comité de grève se tiendrait en permanence au café Thomas, — que deux réunions auraient lieu chaque jour sur le pré, une le matin, une après-dîner, — que les grévistes feraient bonne garde autour de l'usine, pour empêcher toute entrée des jaunes, — qu'un grand meeting en plein air se tiendrait tous les soirs.

Ces résolutions furent toutes appliquées. Les meetings se poursuivirent sans incidents notables, jusqu'au jour du massacre. Chaque soir, trois ou quatre mille personnes s'y trouvaient réunies, pour entendre l'exposé des doctrines syndicalistes. Il en venait, non seulement de Laneuveville et de Raon, mais des villages environnants, même d'Etival et de Moyenmoutier.

Ce n'était pas le tout d'entretenir le moral des grévistes, il fallait songer aussi à assurer leur subsistance. Le Syndicat des chaussonniers n'était pas riche. Mais ses voisins, les papetiers d'Etival et d'Anould, avaient une caisse bien garnie. Les premiers mirent à la disposition de leurs frères en lutte, une somme de cinq cents francs et les ressources de leur belle coopérative. Les seconds envoyèrent deux cents francs. Signalons aussi le dévouement des ouvriers carriers, forestiers, typographes, des petits cultivateurs et de certains petits commerçants raonnais, qui versèrent des secours en argent et en nature, tant que dura la grève. N'oublions pas non plus les textiles du Rabodeau qui organisèrent de fructueuses collectes.

Le 19 juillet, une baraque en planches était édifiée sur le pré. Ce fut là que se fit la distribution des vivres aux chômeurs. On avait d'abord songé à installer des soupes communistes. Mais un grand nombre d'ouvrières, ayant un mari occupé et un ménage en ville, préférèrent le système des rations. En conséquence, il fut accordé chaque jour, pour chacune des deux ou trois mille bouches à nourrir, — 500 grammes de pain, — 500 grammes de pommes de terre, — 100 grammes de viande, — 25 grammes de saindoux. — Les enfants recevaient demi-portion. Il y avait du lait pour les bébés. Les frais s'élevaient à 350 francs par jour.

---

1. — La grève ayant commencé le 16, la calomnie des journaux radicaux accusant Boudoux d'être venu, en personne, pour la fomenter, tombe d'elle-même.

Les grévistes prirent l'habitude d'organiser, à travers les rues, de pacifiques manifestations. Drapeau rouge en tête, ils partaient du pré, traversaient les deux cités, puis se dispersaient. Parfois, ils poussaient jusqu'à Etival, ou jusqu'au Rabodeau, recueillant en route les provisions des paysans et les oboles des ouvriers.

3. *L'action directe.* — Dès que M. Mathivet, sous-préfet de Saint-Dié, apprit la grève, il se rendit sur les lieux. Cette grève lui apportait de gros soucis. D'une part, Amos était son ami politique et l'impopularité croissante de cet industriel pouvait amener, pour les blocards, la perte du conseil municipal de Laneuveville. D'autre part, les élections au Conseil général étaient toutes proches. La grève pouvait enlever au candidat radical un plus ou moins grand nombre de voix et empêcher son succès.

Sans doute, M. Mathivet, dès son arrivée, prit-il vent des événements auprès de ses coreligionnaires, le maire Amos, le conseiller d'arrondissement Brajon et le député Fleurent. Une entrevue l'ayant mis en présence des grévistes, il les apostropha vivement, leur reprochant leur conduite, les injuriant même : « Vous voulez donc ruiner votre patron ? dit-il. Vous êtes des fainéants, qui vous laissez monter le coup ! » Les grévistes répondirent par des huées, et ce fut au chant de la *Marianne* et de la *Syndicale*, que M. Mathivet se retira.

Mais son ressentiment se manifesta bien vite. Le soir même, un capitaine de gendarmerie arrivait, accompagné de quantité de gendarmes, envoyés de tous les points du département. Dès ce moment, la grève prit une tournure nouvelle. La présence de ces forces policières surexcita les grévistes. Un beau matin, l'étang de l'usine fut trouvé presque à sec. Sans doute, quelques esprits saboteurs étaient venus lever les vannes.

Les gendarmes avaient pour principale mission la protection de l'usine, autour de laquelle les travailleurs continuaient leur active surveillance. Le patron s'étant avisé de décocher un coup de poing à une ouvrière, les pandores se gardèrent d'intervenir. Par contre, pour faciliter l'entrée à trois commis, ils exécutèrent sur la foule une charge brutale. Au lieu de s'enfuir, les grévistes, aidés par des ouvriers d'autres corporations, accourus au bruit, s'emparèrent de poutrelles en fer et de lourds pavés. Ils en firent des barricades. Les gendarmes durent battre en retraite.

Prétextant ces incidents, le patron Amos déclara qu'il ne se sentait plus en sûreté. Avec sa famille, il prit le train pour Lunéville. Il comptait attendre là-bas, à l'abri des événements, que la lassitude

et la famine aient accompli leur œuvre de démoralisation. Essayant pourtant une dernière manœuvre, il fit placarder des affiches invitant les chaussonniers à reprendre le travail, à rompre avec les meneurs. Ces affiches n'eurent aucun effet.

IV. LE MASSACRE

1. *Intrigue politicienne.* — Les élections au Conseil général étaient fixées au 28 juillet. D'habitude, ces élections n'excitent pas beaucoup l'émotion populaire. Cette fois, pour les électeurs du canton de Raon, elles se présentaient dans des conditions particulièrement intéressantes.

M. Adam, maire progressiste de Raon, titulaire, depuis longtemps, du mandat de conseiller général, ne se représentait pas, prétextant son grand âge. Aucun autre progressiste ou réactionnaire ne briguait sa succession. Le radical Fleurent, élu récemment député, et l'ouvrier papetier Marchal, élu récemment conseiller municipal socialiste d'Etival, étaient les seuls concurrents en présence.

Les radicaux et l'administration ne craignaient pas Marchal. Ils craignaient davantage une candidature réactionnaire surgissant à la dernière heure et profitant des dissensions entre les anciens blocards. La grève de l'usine Amos, éclatant à la veille du vote, dans une localité réputée comme la forteresse « républicaine » du canton, chez un patron regardé comme le grand démocrate du pays, leur semblait de nature à favoriser cette tactique réactionnaire. Aussi, mangeurs de curés, fonctionnaires arrivistes, journalistes à la solde de la sous-préfecture, postulants pour bureaux de tabac, ne décoléraient-ils pas contre ces « maudits collectivistes », ces « sales anarchistes », qui faisaient « le jeu de la réaction » ! Et leurs feuilles : *Bloc démocratique*, *Gazette Vosgienne*, *Vosges républicaines*, *Etoile de l'Est*, ne se gênaient nullement pour affirmer, sans apporter, toutefois, la moindre preuve, que Boudoux était le stipendié des cléricaux.

Le sous-préfet lui-même avait laissé échapper sa mauvaise humeur, en injuriant les grévistes. Il eut l'occasion de la manifester une seconde fois. Des membres du comité, accompagnés par le secrétaire de l'Union, s'étaient rendus à la mairie de Laneuveville. Ils venaient protester contre un acte arbitraire du patron (1). Ce fut M. Mathivet qui les reçut, en présence du capitaine Tavernier et d'un commis-

1. — M. Amos, abusant de l'autorité que lui conférait sa fonction municipale, faisait afficher ses placards personnels dans le cadre réservé aux placards officiels.

saire de police. S'adressant à Boudoux, le sous-ordre de Clemenceau le traita de criminel, lui reprocha de prêcher la haine des classes et lui affirma que force resterait à la loi, dût la loi employer la violence.

Cependant, ces expressions brutales dissimulaient une profonde roublardise. M. Mathivet n'ayant pu ni éviter, ni mater la grève, allait essayer de détourner ce malencontreux événement au profit du candidat radical. Comme les délégués, las de n'entendre que des invectives en réponse à leurs doléances, s'apprêtaient à sortir, M. Mathivet leur annonça qu'Amos consentait à discuter, mais pas avec les « meneurs », « avec ses ouvriers seulement ». En quittant Laneuveville, il avait désigné un fondé de pouvoirs, le boutiquier Brajon, conseiller d'arrondissement.

Les grévistes, étonnés, prirent acte de ce revirement. Ils avaient toujours été disposés à discuter avec le patron ou son représentant. De suite, le Comité adressa à M. Brajon la lettre suivante :

Monsieur Brajon,

Après certains pourparlers entre M. le sous-préfet de Saint-Dié et les représentants du Syndicat des chaussonniers de Laneuveville-les-Raon, nous avons appris que M. Amos, en quittant cette ville, vous avait laissé pleins pouvoirs, c'est-à-dire le soin de solutionner le conflit.

Nous vous demandons donc de recevoir une délégation de cinq membres des ouvriers grévistes, ce matin, à dix heures, afin de discuter les revendications émises par le personnel de la maison Amos.

Nous estimons que vous ne pouvez vous dérober à cette entrevue et que vous répondrez favorablement à cette demande au porteur de la présente lettre.

Recevez, Monsieur, nos civilités.

Le Comité de la grève.

M. Brajon répondit :

Raon-l'Etape, le 24 juillet 1907.

Messieurs,

Suivant la demande faite par lettre de ce jour par le Comité de la Grève, je recevrai aujourd'hui, à dix heures du matin, chez moi, la délégation des cinq ouvriers grévistes annoncée.

Recevez, messieurs, mes salutations empressées.

V. Brajon.

De cette réponse, le Comité de la Grève tira la conclusion suivante : M. Brajon ne rectifie pas l'information que nous a donnée le sous-préfet, il est donc bien le mandataire d'Amos et nous pouvons traiter avec lui. En conséquence, le jour même, à l'heure

fixée, eut lieu l'entrevue consentie. Mais, dès qu'il fut en présence des cinq délégués, M. Brajon leur apprit qu'il n'était pas du tout le fondé de pouvoirs d'Amos. Il interviendrait volontiers, cependant, en compagnie de M. Fleurent. Quelques délégués étaient sur le point de se laisser prendre au piège et d'accepter cette intervention. Il en serait, sans nul doute, résulté un arbitrage. Fleurent eut été le héros de la situation et les syndiqués les dindons de la farce. Grâce aux efforts de leurs camarades mieux avisés, ces délégués revinrent sur leur première opinion. L'assistance politicienne fut refusée. La manœuvre si savamment combinée échoua complètement.

La réponse sous-préfectorale ne se fit pas attendre. Pour... assurer l'ordre et la protection du scrutin, arrivèrent le 20e chasseurs à pied, de Baccarat, le 2e chasseurs à pied et le 17e chasseurs à cheval de Lunéville. Les sinistres menaces, faites à Boudoux par le domestique du Premier Flic de France, allaient être mises à exécution.

2. *La journée du 28 juillet.* — Dès le matin du 28 juillet, toutes les rues de Raon et de Laneuveville étaient sillonnées par des patrouilles de gendarmes et de soldats, qui dispersaient les groupes. La rue passant devant l'usine était barrée à ses deux extrémités, pour permettre la démolition des barricades. Les deux petites villes étaient comme en état de siège. Cependant, — était-ce un fait exprès? — aucune interdiction n'avait été lancée contre les attroupements. Les grévistes se croyaient donc le droit de manifester ce jour-là comme d'habitude. Réunis à deux heures, sur le pré, ils se mirent en marche par la Grande-Rue de Laneuveville, au chant de l'*Internationale*. Une citoyenne portait le drapeau rouge.

Comme le cortège passait devant la mairie de Laneuveville, occupée par la troupe, le commissaire spécial de Saint-Dié et le capitaine de gendarmerie Tavernier, de Nancy, débouchèrent d'une ruelle et se mirent à suivre en queue. Les manifestants, traversant le pont de la Meurthe, gagnèrent la place du Marché. Cette place, sise au centre de Raon, est un carrefour très irrégulier où se croisent les diverses routes allant vers Baccarat, Badonvillers, Celles, Saint-Dié et Rambervillers. Elle est bordée par des magasins et par les principaux édifices municipaux, église, mairie, halles, postes et télégraphe. La rivière passe tout près.

A peine le cortège était-il arrivé en cet endroit, que le capitaine Tavernier émit la prétention de couper les rangs des grévistes et de saisir le drapeau rouge. Les ouvriers entourant le drapeau, s'opposèrent à cette tentative. Le capitaine, bousculé, saisi, frappé, sortit

son revolver. Au bruit de la bagarre, les gendarmes de Raon étaient arrivés et tentaient de dégager le capitaine. Leur maréchal des logis, imitant son supérieur, prit, lui aussi, son revolver en main. Des cavaliers du 17e accoururent à la rescousse.

Alors, la mêlée devint générale. Les chasseurs, ayant dégainé, chargeaient la foule. Pour entraver leur course, des grévistes établissaient en hâte des barricades, à l'aide de madriers et de poutres enlevés à un chantier de construction voisin, à l'aide de cuveaux servant au transport des pâtes dans les papeteries. D'autres lançaient à la tête des soldats et dans les jambes des chevaux, des moellons, des bouteilles prises dans un débit, des barres de fer. Les femmes n'étaient pas les moins ardentes, dépavant la rue avec des crocs ou avec la pointe de leurs ombrelles, allant s'approvisionner de cailloux jusque dans la rivière. Les commerçants avaient bien vite clos leurs boutiques.

Tout à coup, un coup de feu éclate, tiré, dit-on, par le capitaine Tavernier. Un ouvrier tombe. Comme si ce coup de feu eût été un signal, les chasseurs déchargent leurs carabines et les gendarmes leurs revolvers d'ordonnance. Le sang coule. Des cris de douleur éclatent. Mais les grévistes, exaspérés, ne cèdent pas. Au contraire, ce sont les policiers, et les cavaliers traîtres à leur classe, qui doivent fuir sous la grêle redoublée des projectiles.

La bataille, commencée vers trois heures, s'achevait donc à cinq heures du soir, par le triomphe des ouvriers, restés maîtres du terrain.

3. *Les victimes et les responsabilités.* — Au cours de la lutte, bien des coups avaient porté et nombreux étaient les blessés de part et d'autre. Seulement, tandis que les pierres et les tessons des grévistes ne causaient aux défenseurs de l'ordre que des blessures sans gravité, les balles de notre belle armée faisaient merveille au sein des rangs ouvriers.

Il y avait un mort : Charles Thirion, maréchal-ferrant, étranger à la grève. Ce pauvre garçon de vingt-cinq ans, aîné de sept enfants et soutien de sa vieille mère veuve, était sorti pour aller voter. Traversant la place au moment de la bagarre, une balle en plein poumon le foudroya. Ironie des choses ! Thirion était depuis peu revenu du service. L'année précédente, cette future victime de la répression capitaliste, avait été protéger le capital aux grèves d'Avion.

Édouard Cordonnier, vingt-sept ans, marié et père d'un enfant, devait succomber un mois plus tard, après des souffrances atroces,

Quelques jours avant le 28 juillet, il avait été arrêté et gardé une heure à la gendarmerie. On lui avait promis de ne pas le manquer à la première occasion. Les pandores sont hommes de parole ! Le malheureux reçut deux balles derrière la tête et l'opération du trépan ne put le sauver.

Jules Chapelier, un syndiqué de vingt ans, avait eu quatre balles pour sa part, deux dans le bras, une dans la cuisse, une dans les testicules. — Villevieille, mari de la citoyenne qui portait le drapeau, avait eu la mâchoire fracassée par une balle entrée sous le menton et ressortie par l'oreille ; — Desloy, dix-neuf ans, avait été frappé au côté droit du cou par une balle ressortie sous l'œil gauche ; — Adam, père de quatre enfants, avait trois balles dans le bras droit ; — Favelier, secrétaire du syndicat, une balle dans le pied ; — Colin, trésorier, tombé le premier, une balle dans le genou ; — Thirion, président, un coup de sabre sur la tête ; — Bart, une estafilade au côté droit du crâne ; — Munier, une balle dans le ventre et un coup de sabre ; — César, une balle dans la jambe gauche ; — Pacot, dix-sept ans, une balle dans le rein ; — Mme Poirson avait eu son chapeau traversé par une balle qui lui avait endommagé l'oreille. — Au total, les grévistes blessés dépassaient la trentaine.

Policiers et soldats avaient fait preuve dans le combat d'une férocité sauvage. Les chasseurs, pour mieux ajuster, étaient descendus de cheval et avaient mis genou à terre. Les gendarmes s'acharnaient à plusieurs contre un seul individu sans armes, ce qui explique le grand nombre de projectiles reçus par certaines victimes.

Bien des exploits seraient à citer. On a vu, plus haut, comment la gendarmerie raonnaise s'était souvenue de la promesse faite à Cordonnier. Le maréchal des logis osa frapper Munier d'un coup de crosse à la tête et lui passer les menottes, alors que le malheureux gisait sur le sol avec une balle dans le ventre et un coup de sabre à la cuisse. Contre Adam, ils étaient trois à la fois. Contre Chapelier, ils étaient six. Le pauvre diable, déjà blessé et jeté à terre ne pouvait plus se défendre, quand un des héros chers à Clemenceau, lui logea encore deux balles dans le bras.

Et maintenant, une question se pose. Le massacre du 28 juillet a-t-il été pour tout le monde une surprise, ou bien était-ce, au contraire, un événement prévu, préparé, prémédité, par une administration et des politiciens désireux d'en finir avec une agitation gênante ?

La seconde hypothèse, à première vue, paraît assez osée. Pour-

tant, si l'on examine attentivement les faits, certains rapprochements s'imposent. L'occupation militaire des deux villes est survenue bien vite après l'échec de l'intrigue Mathivet-Brajon. Le prétexte donné pour justifier cette occupation ne saurait être pris au sérieux. Le défaut d'interdiction des attroupements semble un traquenard. Les paroles de colère jetées par le sous-préfet aux grévistes, les menaces faites à Boudoux, apportent de très graves présomptions.

Au moment où on l'arrêta, Boudoux commençait la publication dans le *Cri Populaire* (1), d'une série d'articles sur les dessous de la grève. Il se faisait fort d'établir le machiavélisme des radicaux et des agents du gouvernement, préparant la fusillade pour étouffer le mouvement et se venger des grévistes qu'ils n'avaient pu duper. L'emprisonnement du secrétaire de l'Union, sa récente condamnation, ont remis à une date indéterminée la suite de cette publication.

Pour mon compte, les faits observés me donnent à penser que M. Mathivet, d'accord avec les politiciens de son parti, d'accord, aussi, avec ses supérieurs hiérarchiques, était décidé à tout pour réprimer la grève. C'est dans ce but qu'il prépara le massacre, en faisant venir des troupes. Le capitaine Tavernier n'aurait, certes, pas accompli son geste provocateur, s'il ne s'était senti couvert.

Mais je pense aussi que M. Mathivet, M. Fleurent et les autres complices ne croyaient pas que les choses iraient jusqu'où elles sont allées. Ils ne se doutaient pas que les grévistes provoqués résisteraient avec une telle opiniâtreté et qu'une bataille terrible adviendrait. Habitués à la fréquentation de bourgeois cultivés et amollis, ils ignoraient les trésors de fierté et d'énergie que renferme la conscience de l'ouvrier syndicaliste. Peut-être, s'ils avaient su, auraient-ils reculé devant les responsabilités à endosser.

Quoi qu'il en soit, ce sont les fonctionnaires de la République, ce sont les politiciens du parti radical-socialiste qui, par intérêt ou par vengeance, sciemment ou inconsciemment, ont causé la fusillade de Raon. Le sang des chaussonniers de Laneuveville s'ajoute à celui versé à Narbonne, à Fourmies et en maints autres endroits, pour témoigner que les politiciens les plus démocrates ne peuvent nous donner que du plomb, pour prouver que l'Etat, si républicain soit-il, ne peut être que le chien de garde du capitalisme.

---

1. — *La vérité sur les crimes de Raon*, voir les numéros du 10 et du 17 août.

V. LA GRÈVE GÉNÉRALE

1. *La colère ouvrière.* — Si ces messieurs du patronat et du gouvernement avaient rêvé d'inspirer, par de stupides mesures de répression, la terreur aux grévistes, ils étaient joliment déçus. Au lieu de la peur, ce fut l'indignation qui s'empara du prolétariat raonnais à la nouvelle du massacre.

Nombre de fenêtres arboraient des drapeaux cravatés de deuil. Au bec de gaz sis au coin du faubourg de Saint-Dié et près duquel Thirion était tombé, on attachait une pancarte avec cette mâle inscription : « Aux camarades morts en défendant leurs droits, nous jurons une éclatante vengeance. »

Les salles des mairies étaient envahies par la foule. Le scrutin, clos avant l'heure fixée, était enlevé et transporté à la sous-préfecture. Craignant, les uns pour leur vie, les autres pour leur caisse, des gros bonnets, des comptables de deniers publics s'enfuyaient à Saint-Dié. Le capitaine Tavernier restait deux jours entiers sans oser mettre le pied dans la rue.

A huit heures du soir, une grande réunion décidait la lutte à outrance et la grève générale, par solidarité, de toutes les corporations des deux villes. Le lundi matin, le chômage était complet sur tous les chantiers et dans toutes les usines. Les ouvriers, devenus les maîtres, décrétaient, en signe de deuil, la fermeture de tous les magasins. Cet ordre était rigoureusement exécuté. La police, bien que renforcée par l'arrivée de cinq wagons remplis de gendarmes, demeurait invisible.

Le mardi matin, le 17e était rappelé à Lunéville. On envoyait, pour le remplacer, le 9e dragons. Quand les chasseurs quittèrent Raon, une superbe manifestation antimilitariste se produisit. Les cris de « Lâches !... Bandits !... Assassins !... », crachés par des centaines de bouches, cinglaient la face des soldats qui ne bronchaient pas. « ... Cela se passait à quelques kilomètres de la frontière ! » gémirent les journaux patriotes. Dans les mêmes moments, le général de la Tour, descendant du train, voulut le prendre de haut avec des travailleurs qu'il rencontra. Mal lui en prit ! Il fut entouré et frappé. Des soldats durent venir à son secours. L'après-midi, des officiers de chasseurs à pied s'avisèrent de faire procéder à l'enlèvement des barricades. Devant l'attitude résolue de la population, ils furent obligés d'abandonner ce projet. Les barricades demeurèrent jusqu'au mercredi matin. Les grévistes n'en permirent la démolition que pour faciliter le passage du cortège aux obsèques de Thirion. Vers le soir eut lieu l'exode sur Etival de vingt et un

enfants des chaussonniers, que le syndicat des papeteries consentait à prendre à sa charge jusqu'à la fin des hostilités. Ce fut, là encore, l'occasion d'une manifestation. Précédée du drapeau noir, la masse des grévistes se rendit à Etival par la grande route, après avoir traversé la place où s'était déroulés les sanglants événements du 28.

Aussitôt que parvint à Nancy et à Paris la nouvelle de la fusillade, quantité de journalistes prirent le rapide et débarquèrent à Raon, en quête de détails sensationnels. On les vit parcourir les rues, photographier les endroits témoins des principaux épisodes, visiter les blessés, interviewer les militants, adresser à leurs quotidiens respectifs des rapports plus ou moins authentiques. La naïveté de quelques-uns de ces reporters, me dit un camarade, était curieuse. Le premier individu venu pouvait leur raconter ce qu'il voulait ; c'était inséré le lendemain dans le journal. C'est ainsi qu'une fillette de quatre ans, décédée d'une entérite, fut signalée comme une victime de la bagarre. C'est ainsi qu'on annonça faussement la mort de Naudin, gendarme à Bayon, blessé par les « émeutiers ». Pourtant, ce dernier racontar pourrait être une invention clémenciste, analogue à celles que fit le chef de la démocratie au lendemain de Narbonne.

2. *L'accord.* — Les autorités, affolées par les effets imprévus de leurs provocations, s'efforçaient, maintenant, d'en atténuer la portée. Elles craignaient surtout que la surexcitation populaire n'aboutît à de nouveaux troubles lors des obsèques de Thirion. Le préfet des Vosges, M. Causel, intervint auprès du patron fuyard et le fit consentir à une entrevue avec les représentants du syndicat.

Cette entrevue eut lieu à Lunéville. Le juge de paix de Lunéville et celui de Raon étaient présents. Ce dernier magistrat déclara bien fondées les revendications des grévistes. Le patron, les larmes aux yeux, signa un arrangement accordant aux ouvriers satisfaction sur tous les points.

François Mathieu était réintégré comme simple ouvrier, mais avec le salaire de contre-maître. Douze autres ouvriers, renvoyés sous de futiles prétextes, étaient également réintégrés. Deux contremaîtres étaient destitués. Le patron reconnaissait le syndicat et autorisait des délégués, à raison d'un par chantier, à lui présenter les réclamations du personnel. La journée de dix heures était accordée, diverses augmentations consenties.

A sept heures du soir, la délégation était de retour à Raon. A huit heures et demie elle rendait compte de son mandat en un grand meeting auquel assistait toute la population des deux villes.

Les grévistes approuvaient la conduite de leurs représentants et l'ordre du jour suivant était adopté à l'unanimité :

La population entière de Lancuveville et de Raon, après la fusillade du 28 juillet, voue au mépris public les sieurs Brajon, conseiller d'arrondissement ; Mathivet, sous-préfet de Saint-Dié ; Fleurent, député, et le sinistre Clemenceau, auteurs et complices du massacre des ouvriers sur la place de Raon-l'Etape.

3. *Obsèques de Thirion.* — Le mercredi, à dix heures du matin, les obsèques de Thirion, première victime de la bataille, furent célébrées au milieu d'une affluence énorme. Le nombre des assistants fut évalué à dix mille. Tout Raon, tout Laneuveville étaient là, ainsi que la plupart des syndiqués d'Etival et du Rabodeau. Des délégations étaient venues de Saint-Dié, d'Anould, de Plainfaing, de Gérardmer, d'Epinal, de toutes les localités vosgiennes où le syndicalisme avait encore quelque vigueur. Les bannières rouges des organisations sœurs encadraient le drapeau noir des chaussonniers. Derrière le cercueil s'avançaient, en groupe, une vingtaine des blessés du 28. Mais on aurait vainement cherché, dans le cortège, un représentant du gouvernement, une notabilité du parti blocard, un officier de l'armée ou de la police. Ces messieurs avaient été avertis d'avoir à rester chez eux, dans leur propre intérêt. Sur le passage du défilé, pas l'ombre d'un gendarme ou d'un soldat.

Au cimetière, divers discours furent prononcés. Un camarade de Thirion parla d'abord, puis le maire de Raon, puis le secrétaire de la Fédération socialiste vosgienne, Piton, et le secrétaire de la Fédération des syndicats vosgiens, Houssemand. Les orateurs confédéraux Boudoux, Blanchard et Lauche fermèrent la série. Le discours de Boudoux fut particulièrement impressionnant. Notre camarade ne ménagea point les termes pour qualifier comme il convenait les responsables du massacre. Il termina par un vibrant appel à tous les ouvriers « pour renverser, par la grève générale, la société qui nous opprime, et la remplacer par le communisme libertaire ».

La *Voix du Peuple*, organe de la Confédération générale du Travail, publiait, dans son numéro du 11 août, un manifeste débutant ainsi :

Encore du sang !

La guerre à l'intérieur est indéniablement érigée en système de gouvernement par le ministère Clemenceau. A chaque conflit du travail, policiers, gendarmes et soldats sont mobilisés. Après Nantes, nous avons eu Narbonne. Après Narbonne, nous avons Raon-l'Etape...

Le manifeste résumait alors les principaux faits de la grève, insistait sur la férocité déployée par les massacreurs. Il concluait en ces termes :

De tels crimes sont le résultat des excitations du pouvoir, qui, en toutes régions, remplit sa mission de défenseur du capital avec une égale férocité. Que ce soit dans des milieux où l'idée révolutionnaire est implantée depuis longtemps, ou bien que ce soit dans un milieu demi-paysan et nouveau venu au groupement syndical — tel Raon-l'Étape — il n'a qu'une méthode, la violence, la fusillade !

Un pareil système de gouvernement — pour sanguinaire qu'il soit — ne parviendra pas à arrêter le développement de l'action ouvrière.

La sympathie des travailleurs pour les victimes ne fera qu'accentuer l'antagonisme entre les salariés et le patronat.

De plus, ceux des fils du peuple qui, hier encore, se laissaient prendre aux phrases grandiloquentes sur le « devoir patriotique », seront, demain, inexcusables d'ignorer qu'on ne les militarise que pour tenir leurs frères de travail courbés sous le joug capitaliste.

Le Comité Confédéral.

Déjà, la section nancéenne de l'Association internationale antimilitariste avait lancé une proclamation, signée de quatre-vingts noms et finissant par ces mots :

Vivent les soldats du 17e de ligne, qui furent des hommes !
Honte aux soldats du 17e chasseurs, qui furent des assassins !

(*A suivre.*) Georges Airelle.

L'Evolution Créatrice [1]

Suite

VIII

Nous allons maintenant examiner des thèses qui se présentaient, dans le livre de M. Bergson, sous une forme terriblement obscure, mais qui vont devenir, je crois, relativement claires dès que nous rapprocherons l'intelligence et le travail mécanique. En raison des corrélations étroites qui existent entre l'intelligence et les propriétés générales de la matière, beaucoup de philosophes ont voulu les engendrer l'une par l'autre. Spencer se donne la matière dans une cosmogonie avec des rapports constants et des lois ; Fichte était parti de l'esprit ; mais ces deux procédés sont également impuissants : « Fichte prend la pensée à l'état de concentration et la dilate en réalité. Spencer part de la réalité extérieure et la recondense en intelligence. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il faut que l'on commence par se donner l'intelligence, ou contractée ou épanouie, saisie en elle-même par une vision directe ou aperçue par réflexion dans la nature comme dans un miroir » (pp. 205-207).

Kant avait fait faire un grand pas au problème en montrant que « l'étendue n'est pas un attribut matériel comparable aux autres » (p. 222) ; mais il se borne, en définitive, à constater que nos perceptions sont impreignées de géométrie, « de sorte que notre faculté de penser ne fait que retrouver dans la matière les propriétés mathématiques qu'y a déposées par avance notre faculté de percevoir. Ainsi nous sommes assurés de voir la matière se plier avec docilité à nos raisonnements ; mais cette matière dans ce qu'elle a d'intelligible est notre œuvre » (p. 223).

La solution que propose M. Bergson a pour objet de montrer comment se produit cette adaptation de l'intelligence à la géométrie, qui demeure inintelligible dans la philosophie de Kant. « Cette solution consisterait à considérer l'intelligence comme une fonction spéciale de l'esprit, essentiellement tournée vers la matière inerte. Elle consisterait ensuite à dire que ni la matière ne détermine la

---

1. — Voir les numéros 191 et 193.

forme de l'intelligence ni l'intelligence n'impose sa forme à la matière, ni la matière et l'intelligence n'ont été réglées l'une sur l'autre par je ne sais quelle harmonie préétablie, mais que progressivement l'intelligence et la matière se sont adaptées l'une à l'autre, pour s'arrêter enfin à une forme commune » (p. 225). — « Le même mouvement qui porte l'esprit à se déterminer en intelligence, c'est-à-dire en concepts distincts, amène la matière à se morceler en objets nettement extérieurs les uns aux autres. Plus la conscience s'intellectualise plus la matière se spatialise » (p. 206). Pour expliquer cette solution, M. Bergson considère successivement les deux régimes de la pensée dont l'opposition lui sert, d'ordinaire, à mettre en relief le côté original de sa doctrine.

« Concentrons-nous sur ce que nous avons, tout à la fois, de plus détaché de l'extérieur et de moins pénétré d'intellectualité. Cherchons au plus profond de nous-mêmes le point où nous nous sentons le plus intérieurs à notre propre vie... Nous sentons *se tordre*, jusqu'à sa limite extrême, le ressort de notre volonté (1). Il faut que, par une contraction violente de notre personnalité sur elle-même, nous ramassions notre passé qui se dérobe, pour le pousser, compact et indivisé, dans un présent qu'il créera en s'y introduisant. » L'intelligence a pour fonction de comparer des choses qui se sont produites, tandis que dans ces moments exceptionnels nous créons du nouveau (pp. 218-219). Notre personnalité tout entière semble « se concentrer en un point, ou mieux en une pointe, qui s'insère dans l'avenir en l'entamant sans cesse » (p. 219).

« Détendons maintenant, interrompons l'effort qui pousse dans le présent la plus grande partie possible du passé. Si la détente était complète, il n'y aurait plus ni mémoire, ni volonté : c'est dire que nous ne tombons jamais dans cette passivité absolue, pas plus que nous ne pouvons nous rendre absolument libres. » Nous sommes alors sur le chemin de la matérialité (p. 219) : « Notre passé qui se ramassait sur lui-même dans l'impulsion indivisible qu'il nous communiquait, se décompose en mille et mille souvenirs qui s'extériorisent les uns par rapport aux autres. Ils renoncent à s'entrepénétrer à mesure qu'ils se figent davantage. Notre personnalité redescend ainsi dans la direction de l'espace... Supposons que la matière

1. — « Pour que notre conscience coïncidât avec quelque chose de son principe, il faudrait qu'elle se détachât du *tout fait* et s'attachât au *se faisant*. Il faudrait que se retournant et se *tordant sur elle-même*, la *faculté de voir* ne fît plus qu'une avec l'*acte de vouloir*. Effort douloureux que nous pouvons donner brusquement en *violentant la nature*, mais non pas soutenir au-delà de quelques instants » (p. 258).

consiste en ce mouvement poussé plus loin et que le physique soit simplement du psychique inverti. On comprendrait alors que l'esprit se sentît si bien à l'aise dans l'espace, dès que la matière lui en suggère la représentation plus distincte » (p. 220). La matière aide l'esprit à descendre la pente qui lui est propre. « Mais l'esprit continue une fois lancé. La représentation qu'il se forme de l'espace pur n'est que le schéma du terme où ce mouvement aboutit » (p. 221).

« L'esprit peut marcher dans deux directions opposées. Tantôt il suit sa direction naturelle (1) : c'est alors le progrès sous forme de tension, la création continue, l'activité libre. Tantôt il l'invertit et cette inversion, poussée jusqu'au bout, mènerait à l'extension, à la détermination réciproque nécessaire des éléments extériorisés les uns par rapport aux autres, enfin au mécanisme géométrique » (p. 243). La matière, en outre de ses lois générales, suit une voie devant atteindre l'immobilité (pp. 264-265) ; dès que la puissance créatrice qui lui est opposée n'intervient plus, ce mouvement se produit fatalement, c'est pourquoi on peut admettre que la détente a lieu toute seule dès qu'il y a interruption dans la tension de l'esprit. « Au fond de la spiritualité d'une part, de la matérialité avec l'intellectualité de l'autre, il y aurait donc deux processus de direction opposés, et l'on passerait du premier au second par voie d'inversion, peut-être même de simple interruption » (p. 219).

Il est à peu près évident que nous sommes ici dans le royaume des images et il nous faut chercher les faits d'observation sur lesquels de telles images peuvent se fonder. Dans le processus créateur, nous trouvons trois caractères qui vont permettre d'orienter, tout de suite, nos recherches : la douleur, les difficultés que la matérialité unie à l'intelligence oppose à tout ce qui est nouveau, le sentiment esthétique du créateur (2) ; l'histoire économique nous montre tout cela dans le travail.

A) — Tous les hommes qui se sont occupés d'industrie savent quels grands embarras éprouvent les inventeurs quand ils doivent introduire des procédés qui rompent avec les usages reçus ; tandis

---

1. — Il faut bien entendre cette expression. « Nous ne sommes pas le courant vital lui-même, nous sommes ce courant déjà chargé de matière » (p. 260), en sorte qu'on peut entendre le mot *naturel* dans deux sens : ou bien dans le sens du divin qui se trouve dans le courant vital, et c'est le cas ici, — on bien dans le sens de ce qui est conforme au mélange matériel, et c'est alors qu'on peut dire que pour l'action libre il faut « violenter la nature » (p. 258).

2. — M. Bergson emprunte souvent à l'art les exemples destinés à faire comprendre la création.

que les inventeurs sont comme enivrés par leur idée, les praticiens les plus habiles leur opposent mille objections tirées de leur connaissance exacte des difficultés que présente la production ; des opérations qui se font aujourd'hui couramment, ont été longtemps regardées comme absurdes. Il y a une si grande opposition entre la création et l'intelligence que plus d'une fois on a regardé les inventeurs comme étant mal équilibrés ; ils sont des artistes obligés de collaborer avec des élèves qui n'ont rien de leur passion et auxquels il faut apprendre à transformer en routine ce qui avait été d'abord libre création pour les maîtres.

Chaque fois qu'il faut commencer une besogne, nous éprouvons une grande gêne, d'autant plus grande que nous avons à un plus haut degré l'habitude de réfléchir sur les divers aspects d'une question. Cette gêne se manifeste, de la même manière, dans tous les genres de travaux, qu'ils soient intellectuels ou manuels : l'un des principaux avantages que présentait l'ancienne division manufacturière du travail, était de faire disparaître toute hésitation au début de l'opération ; les diverses manipulations étaient réduites chacune à fort peu de chose, de telle sorte qu'il n'y eût aucun doute sur la manière de disposer ses outils et sa matière ; du même coup on supprimait la fatigue exceptionnelle qui accompagne chaque doute. Les contemporains de ce système étaient vivement frappés de voir s'évanouir aussi tout ce qui demeurait de sentiment esthétique chez les artisans transformés en ouvriers parcellaires ; et ces artisans avaient à un très haut degré l'horreur de la déchéance qu'on leur imposait.

L'attention, quand elle est mêlée d'étonnement craintif, rappelle tout à fait la torsion dont parle M. Bergson ; il faut avoir l'œil ouvert sur le mouvement qu'on doit surveiller minutieusement et il faut rappeler continuellement dans sa mémoire tous les souvenirs que l'on a des instructions reçues, des enseignements pratiques qu'a donnés le contre-maître, et des expériences que l'on a soi-même faites au cours d'accidents antérieurs.

Les premières machines à marche rapide causèrent une véritable stupeur sur tous les observateurs ; ils ne se rendaient point parfaitement compte des véritables motifs des plaintes que faisaient entendre les ouvriers ; ils croyaient que ceux-ci étaient condamnés à un travail qui devait écraser tout être humain : « Ils sont incorporés, dit Marx, à un mécanisme mort qui existe indépendamment d'eux... En même temps que le travail mécanique surexcite au dernier point le système nerveux, il empêche le jeu varié des muscles et comprime toute activité libre du corps et de l'esprit. La facilité même du travail devient une torture, en ce sens que la machine

ne délivre pas l'ouvrier du travail, mais dépouille le travail de tout intérêt. » Il cite l'opinion de M. de Molinari qui avait écrit que la surveillance d'un métier peut être plus fatigante que le travail physique exercé durant le même temps (1). Aujourd'hui, les métiers marchent beaucoup plus vite que jamais ; mais les ouvriers s'y sont habitués ; on entend cependant encore quelquefois formuler des plaintes fort analogues à celles d'autrefois, quand on introduit dans les ateliers le système qui consiste à faire conduire plusieurs métiers par le même homme.

Les industriels ne se rendent pas toujours compte qu'il faut un long apprentissage, commencé de bonne heure, pour que la douleur qui résulte de la torsion psychologique puisse disparaître. On se rend bien compte de l'intensité de cette douleur en consultant le livre de M. Mosso sur la fatigue : ce physiologiste nous apprend que peu de professeurs italiens parviennent à complètement surmonter l'émotion que leur occasionnent les cours publics et il cite le cas d'un soldat qui s'évanouit en passant un examen d'écriture destiné à faire connaître s'il était libérable (2) : pour ce soldat peu habitué à écrire, la réussite de l'examen dépendait d'une extraordinaire concentration de souvenirs qu'il ne pouvait produire sans un effort impossible à soutenir longtemps.

B) — L'apprentissage a pour résultat de faire disparaître les hésitations qui gênent à un si haut degré les débutants ; les jeunes gens qui sortent des écoles professionnelles paraissent souvent malhabiles aux vétérans de l'atelier et moins capables que ceux de leurs camarades qui ont seulement acquis la routine, parce que, raisonnant toujours, ils hésitent quelque peu. Une fois que le courant est pris et pourvu que le travail n'aille pas jusqu'au moment où le muscle est placé dans des conditions anormales (3), on peut dire que la besogne manuelle constitue une détente.

Dans un livre récent, M. Roguenant, qui a débuté comme ouvrier mouleur, a signalé, avec sa grande compétence, la différence considérable qui existe entre deux genres d'occupation qu'il a pra-

1. — *Capital*, tome I, p. 183, col. 1.

2. — Mosso, *La fatigue*, trad. franç., p. 77.

3. — Jusqu'ici les connaissances des physiologistes sont peu précises sur les conditions de l'épuisement musculaire (Mosso, *op. cit.*, p. 98). Napias avait popularisé en France, il y a vingt-cinq ans, une théorie de Pettenkofer, qui a été souvent reproduite dans la littérature socialiste et qui n'est admise par aucun physiologiste actuellement, sur l'épuisement en oxygène du corps pendant le travail ; Pettenkofer croyait avoir pu établir quelle doit être la longueur de la journée normale.

tiqués : « La fatigue du corps, quand elle n'excède pas les forces et que le repos journalier l'a fait régulièrement disparaître, n'est pas sans douceur. Elle s'accompagne d'une volupté indéfinissable, comme si les muscles, auparavant tendus pour l'action, retrouvaient dans la fatigue un assouvissement désiré, une paix plus profonde, vraiment complète. La quiétude qui suit est spéciale au travail manuel, car, la dépense nerveuse et cérébrale étant faible, le sommeil survient réparateur et facile. Il n'en va pas de même du travail intellectuel. L'obsession de l'idée épuise en énervant. L'inventeur ne connaît guère le repos. La nuit dresse des rêves d'épures devant son cerveau mal endormi (1) ». Il convient de laisser évidemment de côté ici toutes les explications psychophysiologiques que donne l'auteur, pour s'en tenir strictement à la constatation des faits : nous trouvons une claire affirmation du double processus dont parle M. Bergson ; le travail manuel normal est une détente (2).

On s'explique ainsi pourquoi des hommes qui se livrent à des occupations intellectuelles très absorbantes, exigeant une grande contention d'esprit et difficiles à suivre pendant un temps notable, trouvent un si grand délassement dans un exercice corporel et souvent préfèrent le travail manuel à un sport. Il semblerait cependant qu'une nouvelle fatigue devrait venir s'ajouter à l'ancienne ; mais il y avait eu d'abord une torsion douloureuse qui disparaît, d'elle-même, quand les muscles sont employés à faire une besogne n'exigeant qu'une très faible attention.

C) — Avec la machine-outil moderne, la détente est réalisée à un très haut degré ; elle exige une attention intelligente, mais l'ouvrier se familiarise si rapidement avec elle qu'il passe sans peine d'un travail à un autre. Reuleaux regarde même comme caractéristique de l'industrie moderne cette mobilité du travailleur et il recommande fort d'en faire la règle, de telle sorte que son activité se trouve utilisée d'une manière tout à fait opposée à ce qu'elle était dans l'ancien système de la division parcellaire (3).

Le but poursuivi par les inventeurs des machines-outils a été de

---

1. — Roguenant, *Patrons et ouvriers*, pp. 27-28.

2. — Le travail manuel s'accompagne volontiers de chansons et on a soutenu même que les chansons le rendent plus productif. Combarieu, *La musique, ses lois, son évolution*, p. 117. Cette affinité du travail et de la chanson est bien une manifestation de détente. Il semble aussi que le travail manuel soit beaucoup plus favorable que le travail intellectuel à l'accomplissement des fonctions sexuelles ; c'est encore un signe de détente.

3. — Reuleaux, *Cinématique*, trad. franç., pp. 555-556.

créer des mouvements de plus en plus précis et de faire disparaître toute indétermination ; mais je crois qu'au point de vue de notre question actuelle, ce qu'il y a surtout à remarquer est que la machine est construite comme si elle était un appareil de vérification géométrique des changements opérés dans la matière. La *pièce d'œuvre* et l'outil sont reliés de telle sorte que le mouvement de la machine finit par créer entre eux une relation mathématique (1) ; en même temps qu'elle façonne, la machine vérifie, c'est pourquoi nous pouvons dire qu'au cours de l'occupation détendue de l'homme s'engendre automatiquement un passage du désordre naturel à un ordre de surfaces géométriques. Nous sommes ainsi amenés à nous demander si la physique, qui réalise l'union de l'intelligence avec la matérialité dont parle M. Bergson, ne serait pas, en dernière analyse, une science des surfaces.

Il est curieux que cette idée se soit présentée déjà aux anciens et je crois que pour bien comprendre les théories, parfois paradoxales au premier abord, des physiciens anglais contemporains, il est bon de les rapprocher de celles que Platon a exposées dans le *Timée*. Pour les anciens, la question était de savoir comment ils pourraient se représenter les quatre éléments. Platon suppose que ce sont des polyèdres réguliers : trois d'entre eux sont construits au moyen de triangles équilatéraux ; la dislocation de l'un d'entre eux peut donc fournir des triangles pour construire les deux autres ; on ne s'occupe pas du volume, mais seulement des surfaces quand on considère une mutation d'éléments : ainsi l'eau (qui a vingt faces) donnera deux airs (deux fois huit faces) et un feu (quatre faces) ; la terre est cubique et elle ne peut donc se transformer dans les trois éléments fluides ; le cinquième polyèdre (dodécaèdre), construit avec des pentagones, n'est pas utilisé ; il semble avoir servi de charpente pour le modèle sphérique du monde (*Timée*, 55, C). Les éléments luttent entre eux comme luttent des citoyens de tribus ennemies ; ceux qui appartiennent à l'armée la plus faible se réfugient près de leurs congénères ou sont assimilés ; ils sont alors disloqués en vue de former des corps semblables à leurs vainqueurs (57, A et B). Quand la terre est détruite, ses carrés de base demeurent inoccupés

1. — Dans le tour, le ciseau est animé d'un mouvement relatif hélicoïdal « comme si l'outil était une portion d'écrou ordinaire dont la barre à tourner serait le filet correspondant... Ce couple n'existe pas au commencement du travail, mais le ciseau enlève, dans son mouvement progressif, les petites parties du contour de la barre qui se trouvent en dehors de la surface d'emboîtement qu'il décrit par rapport à cette barre. » (Reuleaux, *op. cit.*, p. 511).

jusqu'à ce que surviennent des circonstances favorables à la reconstruction de cubes (56, D).

Cette conception paraît tout à fait étrange aux commentateurs ; elle semble avoir été regardée par Aristote comme étant voisine de l'absurde (1) ; il n'est pas même certain que Platon la comprit parfaitement ; elle provient manifestement d'artisans tailleurs d'émaux (2), qui n'attachaient de valeur qu'aux surfaces produites par leur travail. On trouve dans le *Timée* (53 C) un principe qui embarrasse fort les traducteurs : tout corps qui a de la profondeur admet nécessairement des bases planes (3) ; c'est bien une idée de gens occupés à frotter des pierres sur de l'émeri. Ces artisans purent être conduits à créer des polyèdres réguliers comme des chefs d'œuvre de leur art ; les Grecs furent émerveillés par ces figures et leur attribuèrent rapidement des propriétés merveilleuses dont le *Timée* est un dernier écho (4).

Les anciens ne tirèrent aucun parti de ces doctrines parce qu'elles n'étaient point reliées à des méthodes permettant de fonder sur elles une physique mathématique. Platon semble les regarder comme étant surtout propres à fournir des sujets de conversations intéressantes (*Timée*, 59, D). Au commencement du XIX^e^ siècle, quand on commença à fonder une nouvelle physique sur l'élasticité, on considéra les corps comme étant formés de points entre lesquels s'exerceraient des forces analogues à celles de la gravitation newtonienne ; les surfaces des éléments moléculaires disparaissaient donc complètement et il ne demeurait plus que des forces. Mais la situation a changé depuis que William Thomson (lord Kelvin) a introduit ses modèles *adynamiques* destinés à faire disparaître toute considération de forces dans l'étude de l'optique ; on revient à des idées analogues à celles du *Timée*, mais avec cette énorme différence que nous passons de la géométrie à la cinématique.

Dans cette méthode, il ne faut plus s'occuper de ce que sont les corps ; on les remplace par des mécanismes construits suivant les

---

1. — Aristote, *Ciel*, livre III, chap. VIII et *Physique*, livre IV, chap. IV.

2. — Parmi les corps décrits dans le *Timée* se trouve une matière dans laquelle Th.-H. Martin a cru reconnaître de la lave (60, D), mais qui pourrait bien être un verre opaque. Il faut remarquer que le nitre est également décrit, ce qui tendrait à faire reporter l'origine de ces idées en Egypte ; on sait qu'en Egypte le verre a d'abord été employé pour imiter les pierres précieuses.

3. — Th.-H. Martin, *Etudes sur le Timée*, tome II, p. 235. Le commentateur fait observer que cela ne serait vrai que pour des bases infiniment petites ; ce n'est pas à cela que pouvait penser Platon.

4. — Th.-H. Martin, *loc. cit.*, p. 240 et pp. 247-248.

principes de la construction industrielle moderne, avec des matériaux durs et polis. Par exemple, au moyen d'un losange articulé sur les bras duquel on monte des gyrostats animés de grandes vitesses de rotation, lord Kelvin imite un ressort ; il construit des systèmes sur ce principe et il parvient à se passer de forces pour raisonner sur ce qui semble le plus requérir la notion de force, sur l'élasticité des solides (1). Je n'examinerai pas les très nombreux dispositifs qu'il a inventés pour se donner un éther qui satisfasse à toutes les conditions permettant de retrouver les résultats de l'expérience (2). Si l'on entend le mot matière au sens que lui donne le langage commun, c'est-à-dire comme étant l'être qui se trouve à l'intérieur d'une surface, il n'y a plus de matière ; et on pourrait même dire qu'il n'y a plus de choses, car personne ne songera à prendre les modèles adynamiques de lord Kelvin pour des hypothèses sur la constitution réelle du monde ; il n'y a plus que des manières d'organiser des représentations cinématiques propres à faire comprendre certains rapports qui recevront, en même temps, une expression algébrique. Si, au contraire, on raisonne sur la matière et l'intelligence comme il a été fait plus haut, en suivant aussi exactement que possible la thèse de M. Bergson, il faut dire que nous avons vraiment la matière dans ces surfaces vides, puisqu'elles nous servent à créer une physique pleinement satisfaisante pour l'intelligence avec les produits du travail de détente qui caractérisent nos arts mécaniques. Cette physique concorde bien avec cette proposition de M. Bergson : « Il n'y a pas de choses, il n'y a que des actions » (p. 270).

Cette nouvelle conception de la matière sépare beaucoup mieux que l'ancienne l'inerte et le vivant ; le naturaliste ne consentira jamais en effet à admettre qu'un animal puisse être remplacé par un système de surfaces et quand il raisonne sur la physique, il a toujours l'arrière-pensée que l'essentiel est ce qui est à l'intérieur, ce qui correspond au système viscéral des animaux (3). La suppression des forces moléculaires fait disparaître ce qui rappelait encore.

---

1. — W. Thomson, *Conférences scientifiques et allocutions*, trad. franç., pp. 156-157.

2. — W. Thomson, *op. cit.*, p. 306, pp. 338-342 et pp. 345-352.

3. — On peut se demander si ce n'est point pour cette raison qu'Aristote est si scandalisé des théories exposées dans le *Timée*. Platon semble reconnaître lui-même que son langage est de nature à choquer (*Timée*, 53, C).

dans le monde inerte, les corrélations qui existent entre les organes d'un corps vivant.

J'ai dit que l'industrie moderne conduit l'esprit vers la philosophie mécaniste, comme l'industrie ancienne l'avait conduit vers la philosophie finaliste. Nous pouvons encore ajouter que si, grâce à l'esprit d'invention toujours en éveil, les arts de l'industrie mécanique étendent chaque jour leur domaine, l'intelligence trouve ainsi des moyens nouveaux pour se représenter sous des aspects qui lui sont accessibles, des phénomènes qui semblaient devoir lui échapper (1). On peut donc dire que le courant de matérialité s'accroît sans cesse, grâce à son contraire qui est le courant d'invention. C'est cette constatation qui me semble avoir été transposée par M. Bergson quand il dit : « La création n'est pas un mystère ; nous l'expérimentons en nous dès que nous agissons librement... Que l'action grossisse en avançant, qu'elle crée au fur et à mesure de son progrès, c'est ce que chacun de nous constate quand il se regarde agir » (pp. 270-271). Et il parle ailleurs de « la nécessité d'un accroissement continu de l'univers » (p. 371).

IX

Je serai très bref sur ce que j'ai à dire au sujet de la valeur de la science ; parce que j'ai traité ailleurs cette question avec quelques développements (2) ; je me suis demandé dans quelle mesure on peut identifier à la nature une mécanique rationnelle et j'ai fondé ma solution sur la loi de l'entropie : « Elle est, dit M. Bergson, la plus métaphysique des lois de la physique, en ce qu'elle montre du doigt, sans symboles interposés, sans artifices de mesure, la direction où marche le monde » (p. 264). La formule mathématique, donnée par Clausius, présente une étrange particularité : ce n'est pas une équation, comme sont les autres formules de la physique, au moyen de laquelle on puisse calculer quelque chose ; c'est une simple inégalité et les meilleurs géomètres estiment qu'on ne saurait déduire cette formule des principes de la mécanique rationnelle (3). Je conclus de là qu'il y a entre la nature, soumise à l'inégalité de Clausius, et la mécanique rationnelle une lacune que rien

1. — C'est ainsi que des sciences nouvelles ont pu se constituer ; ceux qui les ont cultivées, n'ont pas toujours vu qu'ils n'atteignaient que *certains aspects du réel*.

2. — *Revue de métaphysique et de morale*, novembre 1905 ; cet article a été reproduit dans le 16e *Cahier de la Quinzaine*, VIIIe série.

3. — Poincaré, *La science et l'hypothèse*, p. 162.

ne saurait combler ; les praticiens peuvent dissimuler la lacune au moyen de leurs lois empiriques, qui sont généralement assez grossièrement approximatives ; mais pour celui qui se propose non pas des applications à l'industrie, mais la connaissance, il y a entre la *nature artificielle* des mathématiciens et la *nature naturelle* une différence.

Lorsque les étonnantes expériences de M. G. Le Bon seront mieux comprises, on reconnaîtra qu'elles apportent à cette conception de la science un appui nouveau ; elles me paraissent, en effet, démontrer que la nature artificielle ne rejoint la nature naturelle ni sur le principe de la conservation de l'énergie, ni même sur celui de la conservation des masses. Il y aurait donc deux nouvelles lacunes, en plus de celle qui résulte de la théorie de Clausius sur l'entropie. Pour employer la terminologie de M. Bergson, la nature réelle n'arrive jamais à la spatialité parfaite.

L'expérimentation consiste à introduire dans la nature des dispositifs constitués aussi exactement que possible comme ceux qu'imagine la mécanique rationnelle ; elle réalise donc, dans la mesure du possible, une nature artificielle, qui demeura presque inaccessible aux anciens parce qu'ils ne savaient pas construire des appareils mécaniques assez parfaits (1) ; ils en étaient réduits à se donner, assez arbitrairement et généralement pour des raisons esthétiques, des figures destinées à imiter les corps ; mais ils ne cherchaient point par tâtonnements à se rapprocher des phénomènes, en sorte que leur philosophie géométrique demeurait sans aucun intérêt. Les modernes, au contraire, ne cessent de perfectionner leurs appareils et de faire des tâtonnements pour obtenir des contrefaçons de la nature qui puissent être utilisées, moyennant certaines corrections d'un emploi facile. C'est pourquoi il est exact de dire que « la physique touche à l'absolu » quand on considère sa forme générale (p. 216) puisqu'elle est obtenue au moyen d'une expérimentation presque parfaitement géométrique (2).

Puisque la science a pour objet la connaissance d'une nature artificielle, il ne faut pas s'étonner, peut-être autant que le fait

1. — Les Grecs n'eurent d'appareils soignés que pour l'astronomie et voilà pourquoi cette science prit un développement plus précoce que la physique ; cela ne tient pas à des qualités propres à cette science, comme le pensait A. Comte (Cf. le *Cahier de la Quinzaine* déjà cité, pp. 53-55).

2. — En fait, on est obligé de corriger les expériences, parce que les mécanismes ne sont point parfaits ; la science moderne a poussé très loin cet art de corriger les petites erreurs et de ramener toutes les expériences à un type permettant de les identifier entre elles.

M. Bergson, de ce qu'il y a de l'artificiel dans les lois physiques : « Nos unités de mesure sont conventionnelles et, si l'on peut parler ainsi, étrangères aux intentions de la nature : comment supposer que celle-ci ait rapporté toutes les modalités de la chaleur aux dilatations d'une même masse de mercure ou aux changements de pression d'une même masse d'air maintenue à volume constant ? » (p. 238). Il serait plus exact de dire que nous procédons par tâtonnements, cherchant à trouver des contrefaçons de la nature qui soient d'un emploi aussi facile que possible ; nous sommes extrêmement limités par les mathématiques qui présentent des difficultés inextricables dès que les formules ne sont pas d'une forme particulière, et alors nous oscillons entre les nécessités de l'analyse mathématique et le besoin d'obtenir des expressions qui reproduisent assez bien les phénomènes dans les applications. La nature artificielle ne s'obtient qu'à la suite de beaucoup de compromis.

M. Bergson fait au principe même de la méthode expérimentale une grave objection : cette méthode consiste à *morceler* la nature en systèmes isolés qu'on prétend étudier indépendamment de l'ensemble (p. 233). Cela semble impossible quand on considère les corps au point de vue de la physique des attractions, parce que toutes les parties agissent les unes sur les autres (p. 205 et p. 221) et sont liées comme les parties d'un corps vivant ; on sait qu'au début du XIX^e^ siècle, de grands naturalistes contestèrent aux physiologistes le droit de morceler les animaux (1).

On peut répondre tout d'abord que les lois de la mécanique rationnelle sur la composition des forces permettent de séparer les actions et qu'ainsi le morcelage est à la base même de la mécanique rationnelle. Les hypothèses adynamiques faites suivant les idées de lord Kelvin sur la construction des atomes sont en contradiction avec une philosophie qui suppose que les corps agissent en dehors de leurs surfaces géométriques, puisqu'elles suppriment l'action à distance que les molécules devaient exercer les unes sur les autres dans le système de l'ancienne élasticité. — Enfin, il faut observer que, suivant Reuleaux, le grand signe du progrès machinal réside dans ce fait que les mécanismes modernes deviennent des combinaisons purement géométriques, se suffisant à eux-mêmes (2) et par

1. — Claude Bernard, *Introduction à la médecine expérimentale*, p. 102 et p. 154.

2. — C'est ce qu'il exprime en disant que la *clôture de force* est remplacée par une *clôture de chaîne* (*op. cit.*, p. 243). Il y a clôture de force lorsque, la combinaison géométrique ne suffisant point pour assurer le mouvement, il faut que des forces viennent presser les corps les uns sur les autres.

suite séparables du monde. Si nous admettons que l'intelligence se modèle sur le travail mécanique, nous devons dire que la liaison du corps avec l'ensemble de l'univers est une conception qui correspond à une époque arriérée de la mécanique industrielle. C'est à l'observation de faire savoir dans quelle mesure la nature artificielle peut être utilisée ; il semble que l'observation n'est nullement contraire au morcelage, puisque celui-ci est le principe du progrès de la mécanique industrielle.

X

C'est avec un profond mépris que M. Bergson parle de la métaphysique contemporaine, qui lui semble condamnée à de stériles bavardages sur Dieu, sur une Matière éternelle ou sur « une Forme pure qui chercherait à saisir une multiplicité insaisissable et qui sera, comme on voudra, forme de la nature ou forme de la pensée » (p. 215). Cette insuffisance provient, suivant lui, de l'attitude humble que prennent les philosophes en présence des décisions de la science qu'ils vénèrent avec le respect que peuvent avoir les hommes de loi les plus formalistes « pour la chose jugée » (p. 212). Les modernes ont cru qu'ils devaient suivre les exemples que leur avait laissés l'antiquité et considérer la métaphysique comme un approfondissement de la physique ; ils n'ont pas pris garde que chez nous la science n'a point du tout la même composition que chez les Grecs.

Ceux-ci avaient reçu d'Asie les rudiments d'une connaissance de la nature, pêle-mêle avec des mythologies infiniment embrouillées qui subordonnaient l'histoire de la terre à des querelles de dieux ; les philosophes cherchèrent à mettre un peu d'ordre dans cette anarchie, en même temps qu'ils donnaient aux Cités des conseils pour réformer les mauvaises pratiques de leurs politiques ; leur physique demeura toujours pleine de préoccupations sociales, alors même qu'ils y eurent introduit quelques doctrines médicales et des faits d'observation tirés du travail (1). Chez le vieil Empédocle, la Discorde et la Concorde avaient eu l'importance de premiers principes ; nous avons vu que dans le *Timée*, Platon traite encore les éléments comme des hommes appartenant à des tribus ennemies ; les vaincus sont assimilés par les vainqueurs lorsqu'ils sont assimilables, sinon ils demeurent sans droits jusqu'au jour où des circons-

1. — C'est de cette pratique du travail qu'ils tiraient ces principes : qu'il faut une force minimum pour mettre un corps en mouvement, que celui-ci ne peut se mouvoir que s'il est poussé, etc.

tances favorables permettent à leur nationalité de reparaître [1]. Une physique qui renfermait tant d'éléments sociaux pouvait servir de base à une métaphysique ; mais il en est tout autrement aujourd'hui.

A mon avis, M. Bergson ne définit pas d'une manière parfaitement exacte la position des anciens quand il dit qu'ils « durent s'en tenir à une traduction plus ou moins grossière du physique en vital » (p. 249), et notamment il n'a pas mis en relief ce qu'Aristote a emprunté aux mœurs politiques de ses contemporains pour construire sa théorie de la gravitation : « La loi physique, en vertu de laquelle la pierre tombe, exprime pour lui que la pierre regagne le « lieu naturel » de toutes les pierres, à savoir la terre. La pierre, à ses yeux, n'est pas tout à fait pierre tant qu'elle n'est pas à sa place normale : en retombant à cette place, elle vise à se compléter, comme un être vivant qui grandit, et à réaliser pleinement l'essence du genre pierre » (p. 248). Je crois qu'il faudrait dire plutôt que la pierre a été exilée par un « mouvement forcé » et qu'elle cherche à rentrer dans sa patrie : elle ne peut exercer tous ses droits que dans sa patrie.

C'est aussi par des considérations sociales que je voudrais expliquer cette théorie si obscure des anciens qui est relative à la supériorité de l'immobile sur le mobile. « En droit, il ne devrait y avoir que des Idées immuables, immuablement emboîtées les unes dans les autres. En fait, la matière y vient surajouter son vide et décroche du même coup le devenir universel... Les Idées ou Formes sont sans doute le tout de la réalité intelligible, c'est-à-dire de la vérité, en ce qu'elles représentent, réunies, l'équilibre théorique de l'Être. Quant à la réalité sensible, elle est une oscillation indéfinie de part et d'autre de ce point d'équilibre » (pp. 342-343). Les Idées ne seraient-elles pas surtout des instructions divines données à la matière pour lui apprendre comment elle devrait se conduire (2) ? Ces instructions ne sont pas plus exactement suivies que ne le sont les préceptes des moralistes.

Au XVII[e] siècle, les copernicien n'eurent pas assez de railleries pour les théories du ciel que les derniers scolastiques défendaient

---

1. — Nous avons vu déjà que la terre peut être disloquée par le feu et que ses surfaces demeurent alors sans emploi, jusqu'au moment où les circonstances leur permettent de se recoordonner (*Timée*, 56, D).

2. — On pourrait peut-être rapporter au même ordre de pensées le double sens qu'a le mot « logos » chez Plotin : tantôt il signifie *puissance génératrice* et quelquefois *discours* (p. 229).

avec obstination sans vouloir se mettre au courant des découvertes scientifiques (1). C'est alors que se fit jour cette idée : qu'il y a le plus grand danger à laisser la philosophie se mêler de science, et cette idée n'a pas cessé de dominer la pensée. Comme les théories péripatéticiennes du ciel sont toujours citées comme constituant la plus grande absurdité que la philosophie ait jamais imposée à l'esprit, il ne sera pas mauvais d'en dire quelques mots, parce que nous verrons mieux ainsi comment s'est formée la métaphysique grecque et les services qu'elle a rendus (2).

Suivant M. Bergson, Aristote « ayant commencé par refuser aux Idées une existence indépendante et ne pouvant pas, néanmoins, les en priver, les pressa les unes dans les autres, les ramassa en boule, et plaça au-dessus du monde physique une Forme des Formes... Tel est le Dieu d'Aristote, nécessairement immuable et étranger à ce qui se passe dans le monde » (p. 348). A mon avis, il faudrait plutôt dire qu'Aristote essaya de reléguer hors du monde physique tout ce que Renan appelait le *surnaturel particulier* ; le monde devint éternel et toutes les cosmogonies furent supprimées ; son mouvement fut déterminé d'une manière définitive et ainsi les interventions divines devenaient inutiles ; le caractère absolu que la science devait reconnaître plus tard aux lois de la nature était en germe dans la métaphysique d'Aristote et devait apparaître clairement aux modernes quand ceux-ci eurent commencé à formuler une physique mathématique. Il ne paraît pas du tout certain que les astronomes chaldéens, malgré le nombre considérable de leurs observations et la construction de leurs tables d'éclipses, fussent jamais parvenus à concevoir l'idée d'une certitude scientifique (3) ; le progrès accompli par Aristote était prodigieux.

La théorie grecque du ciel avait aussi pour conséquence de mettre hors de toute discussion la possibilité de mesurer le temps, puisqu'elle impose le dogme de l'uniformité de la rotation diurne ; quand on connaît les difficultés que beaucoup de modernes ont sou-

---

1. — De Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, pp. 537-538.

2. — J'avais déjà traité ce sujet dans l'*Ere nouvelle*, en 1894.

3. — Ils ne s'étonnaient nullement quand une éclipse de lune imprévue se produisait ou quand une éclipse de soleil annoncée ne se produisait pas ; il paraît probable que leur conception des éclipses renfermait des données mythologiques. Leur astronomie avait pour but de faire des prévisions, et on utilisait dans le même but les observations météorologiques (Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, tome I, p. 776 et pp. 778-779).

levées au sujet de la mesure du temps (1), on ne saurait trop admirer le génie des philosophes qui dotèrent le monde d'une hypothèse aussi féconde. Ils regardèrent le ciel comme un corps vivant, soustrait aux accidents terrestres, ayant un sentiment immuable du rôle qu'il avait à remplir ; son attitude devait demeurer toujours identique à elle-même et, de là, dérivait le mouvement uniforme.

Je voudrais appeler maintenant l'attention sur des détails qui me semblent curieux parce qu'ils illustrent bien cette thèse que, dans une métaphysique, la partie la plus fragile est celle qui est la plus directement empruntée à la science. Les Grecs n'étaient pas forts en mécanique, mais ils avaient, semble-t-il, commencé à réfléchir sur ce qu'on nomme aujourd'hui les chaînes cinématiques ; si un homme fait avancer son bateau à la perche, il y a une chaîne formée par l'eau, le bateau, l'homme, la perche et le lit du fleuve. La perche et le lit fonctionnent comme si la première se terminait par un tourillon que recevrait un coussinet fixé au sol ; en considérant successivement, sur le cours de la chaîne, les membres qui se pressent les uns les autres, on arrive à ce coussinet et on ne peut aller plus loin ; c'est pourquoi Aristote nomme cet organe le premier moteur (2). Tous les mouvements physiques dépendaient, suivant lui, de la rotation diurne ; leur premier moteur sera un coussinet sphérique dans lequel tournera la sphère des étoiles. Mais, pour que le mouvement se produise, il faut qu'un être animé tende la chaîne, comme fait le batelier en s'arcboutant sur son bateau et en appuyant son épaule à la perche ; le ciel produit cette tension en aspirant à la perfection (3). De tout cela il ne devait rien demeurer.

La raison d'être de la métaphysique est l'intuition dont M. Bergson parle parfois comme d'une sorte de révélation : « Sur notre personnalité, sur notre liberté, sur la place que nous occupons dans l'ensemble de la nature, sur notre origine et peut-être aussi sur notre destinée, elle projette une lumière vacillante et faible, mais qui n'en perce pas moins l'obscurité de la nuit où nous laisse l'intelligence » (p. 290. Cf. p. 291.) La supériorité de l'intuition provien-

1. — Poincaré, *La valeur de la science*, pp. 38-57.

2. — Cf. Aristote, *Opuscules*, trad. Barthélemy Saint-Hilaire, pp. 242-243, p. 255, pp. 266-268.

3. — Il ne faut pas oublier que les anciens ne connaissaient pas alors de machines qui ne fussent mues par l'homme et les animaux ou par des ressorts. Je ne crois pas que la difficulté signalée par M. Bergson existe réellement pour savoir s'il y a attraction ou impulsion (p. 349) ; il y a tension d'une chaîne.

drait de ce qu'elle « marche dans le sens même de la vie [tandis que] l'intelligence va en sens inverse » (p. 289). Mais, comme la vie a pour source une supraconscience créatrice, nous sommes ramenés au divin (1). C'est cette même préoccupation du divin qui conduit M. Bergson à rapprocher l'intuition de l'instinct, qui constitue ce qu'il y a de plus mystérieux dans la nature : « C'est à l'intérieur même de la vie que nous conduirait l'intuition, je veux dire l'instinct désintéressé, conscient de lui-même, capable de réfléchir sur son objet et de l'élargir indéfiniment... L'intelligence reste le noyau lumineux autour duquel *l'instinct, même élargi et épuré en intuition*, ne forme qu'une nébulosité vague. Mais, à défaut de la connaissance proprement dite, réservée à la pure intelligence, l'intuition pourra nous faire saisir ce que les données de l'intelligence ont d'insuffisant, et nous laisser entrevoir le moyen de les compléter » (pp. 192-193.)

Je trouve que M. Bergson est plus heureux lorsqu'il rapproche l'intuition et le travail de l'artiste ; il est vrai qu'il conçoit ce travail d'une manière toute particulière : l'artiste parviendrait à se placer dans le courant de vie de son modèle « par une espèce de sympathie, en abaissant, par un effort d'intuition, la barrière que l'espace interpose entre lui et le modèle » (p. 192). Mais le véritable artiste recompose le modèle par une invention et l'anime d'un feu allumé à son propre cœur ; c'est un mouvement propre qu'il saisit et non celui d'un autre ; il est créateur et non docile serviteur.

L'intuition est une forme de l'invention ; c'est pour cela qu'elle est intermittente et qu'elle a besoin d'être continuellement contrôlée ; on ne comprendrait pas la nécessité d'un contrôle de l'intelligence si elle était vraiment dans le courant infaillible de la vie : « L'intuition est là, vague et discontinue. C'est une lampe presque éteinte, qui ne se ranime que de loin en loin, pour quelques instants à peine. Mais elle se ranime, en somme, là où un intérêt vital est en jeu » (p. 298) ; — « La dialectique est nécessaire pour mettre l'intuition à l'épreuve... Le philosophe est obligé d'abandonner l'intuition une fois qu'il en a reçu l'élan et se fier à lui-même pour continuer le mouvement et pousser les concepts les uns derrière les autres » (p. 259).

Si M. Bergson affirme que, dans l'espèce humaine, l'intuition a

---

1. — Par exemple : « C'est la conscience, *ou mieux la supraconscience* qui est à l'origine de la vie. Conscience ou supraconscience est la fusée dont les débris éteints retombent en matière ; conscience encore est ce qui subsiste de la fusée même, traversant les débris et les illuminant en organismes » (p. 283).

été sacrifiée à l'intelligence (p. 298), il parle cependant quelquefois comme si l'intuition était destinée à reprendre l'empire. Il espère que le travail successif des générations pourrait parvenir à grouper, d'une manière sûre, les intuitions accumulées par les divers philosophes (p. 209). Il écrit même cette phrase vraiment paradoxale : « L'objet de la philosophie serait atteint si cette intuition pouvait se soutenir, se généraliser et surtout s'assurer des points de repère extérieurs pour ne pas s'égarer » (p. 260). Si, comme le supposaient les anciens, il existait « une science intégrale, posée tout d'un coup, et que l'intelligence consciente, discursive, est condamnée à reconstruire avec peine, pièce à pièce » (p. 348), les révélations fragmentaires pourraient former des points fixes sur lesquels se tendra la chaîne de l'entendement, et ainsi pourrait se produire à la longue un continu. Mais tout semble indiquer que la physique moderne participe du caractère infini de la technologie qui la remorque et qu'elle a pour objet un monde artificiel, dont chaque invention agrandit les horizons, en sorte que le progrès ne nous conduit pas à combler des lacunes, mais à découvrir un trou noir toujours plus vaste qui se manifeste à nos yeux. L'invention joue donc un rôle tout autre que celui qui lui appartiendrait d'après M. Bergson, qui la confond trop avec une révélation divine.

Voici maintenant une magnifique image qui nous aidera à mieux comprendre le rôle de l'intuition : « Attelés, comme des bœufs de labour, à une lourde tâche, nous sentons le jeu de nos muscles et de nos articulations, le poids de la charrue et la résistance du sol ; agir et se savoir agir, entrer en contact avec la réalité et même la vivre, mais dans la mesure seulement où elle intéresse l'œuvre qui s'accomplit et le sillon qui se creuse, voilà la fonction de l'intelligence humaine. Pourtant, un fluide bienfaisant nous baigne, où nous puisons la force de travailler et de vivre. De cet océan de vie où nous sommes immergés, nous aspirons sans cesse quelque chose et nous sentons que notre être, ou du moins l'intelligence qui le guide, s'y est formé par une espèce de solidification locale. La philosophie ne peut être qu'un effort pour se fondre à nouveau dans le tout » (p. 209).

Cet océan de vie n'est nullement donné à l'homme, comme le montre l'observation de l'art chez les sauvages, qui n'exprime ni le sentiment de la nature, ni la sympathie pour les souffrances des autres, ni une observation des caractères des animaux (1). Il faut

1. — Grosse, *Les débuts de l'art*, trad. franç., p. 186, p. 181, pp. 194-195.

même un degré assez avancé de culture pour sentir le « fluide bienfaisant qui nous baigne » ; ce fluide est constitué par la poésie qui donne l'ambition de s'élever au-dessus des strictes conditions de la vie animale, qui engendre l'espoir d'égaler les héros dont elle raconte les prouesses et qui permet cette action dont M. Bergson parle si bien, de cette action qui brise le cercle dans lequel nous enfermerait le raisonnement (page 210).

Les inventeurs sont des poètes, et c'est pour cela qu'il y a « une extraordinaire disproportion des conséquences d'une invention à l'invention elle-même » (p. 198). De même qu'il y en a une de la portée historique d'une œuvre lyrique ou épique à sa valeur littéraire. Dans les deux cas, on peut dire que le principal objet est « de laisser passer quelque chose que la matière arrête » (p. 199). M. Bergson se trompe certainement quand il attribue l'invention à une « mainmise de l'intelligence sur la matière » ; sans doute, il faut que l'intelligence ait beaucoup préparé de matériaux scientifiques pour que l'invention puisse arriver à se réaliser ; mais il ne faut pas dénaturer le caractère tout poétique de l'invention. Ne tenant point compte de l'identité fondamentale qui existe entre l'intuition, l'invention et la poésie, M. Bergson se trouve très embarrassé pour comprendre la vie animale : « La conscience s'est trouvée à tel point *comprimée par son enveloppe* qu'elle a dû rétrécir l'intuition en instinct, c'est-à-dire n'embrasser que la très petite portion de vie qui l'intéressait — et encore l'embrasse-t-elle dans l'ombre, en la touchant presque sans la voir » (p. 197). Je dirai, au contraire, que les animaux dépourvus de facultés poétiques n'ont pu avoir que l'instinct et ont tourné le dos à l'intuition.

On ne saurait trop mettre en relief les immenses services que l'imagination poétique de certains savants a rendus ; c'est pourquoi je ne saurais accepter que le rôle de la philosophie soit de « spéculer, c'est-à-dire de voir » (p. 214) ; la philosophie de la nature voit ce qu'elle crée. Lorsqu'on a bien compris le rôle prépondérant des facultés poétiques dans les sciences, on arrive à se demander si les réformateurs de nos méthodes pédagogiques ont été bien inspirés en réduisant de plus en plus la part faite à l'instruction littéraire de la jeunesse au profit d'une certaine instruction scientifique, qui assomme les élèves et tend à ruiner en eux toute faculté poétique.

(*A suivre.*) Georges Sorel.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Une Statistique des Syndicats belges

La « Commission syndicale du Parti Ouvrier et des Syndicats indépendants de Belgique » vient de publier son Enquête-Statistique pour 1906. Je crois utile — pour compléter les renseignements que j'ai donnés ici-même, dans le numéro 184, sur les syndicats belges — d'en reproduire les principaux résultats. Je les emprunte au numéro de novembre du *Journal des Correspondances*, qui est l'organe officiel des syndicats affiliés à la Commission syndicale.

Comme l'indique le secrétaire de la Commission syndicale, les résultats de l'enquête sont très approximatifs. 105 groupes et fédérations ont seulement répondu, tandis que 221 syndicats n'ont rien envoyé. Le nombre total des membres des 105 groupes qui ont fait parvenir des réponses est de 58.977. Celui des membres des syndicats qui n'ont pas répondu est de 68.139. Pour ces derniers, on a pris les résultats de la Statistique qu'on avait relevée l'an passé. Quant aux « syndicats chrétiens », on a simplement reproduit leurs propres déclarations. Enfin la Statistique laisse de côté, comme de trop peu d'importance, quelques syndicats dits « syndicats libéraux ».

On peut grouper en trois catégories les syndicats recensés par la statistique :

I. — La première catégorie comprend les trois séries de groupes plus ou moins rattachés au Parti Ouvrier : 1° Soit qu'ils soient affiliés à la fois au Parti Ouvrier et à la Commission syndicale ; 2° soit qu'ils soient inscrits au Parti Ouvrier seulement ; 3° soit qu'ils soient adhérents simplement à la Commission syndicale.

Les groupes affiliés au Parti Ouvrier et à la Commission syndicale appartiennent aux professions suivantes : alimentation, bâtiment, bois, chaussure, carrosserie, ganterie, cuirs, peaux, lithographie, métallurgie, paveurs, pierre, reliure, typographie, textile, tabacs, transport, verrerie, vêtement. Le nombre de leurs membres est de : 31.624.

Les groupes affiliés seulement au Parti Ouvrier appartiennent

aux professions suivantes : bâtiment, bois, métallurgie, mineurs, pierre, textile, verrerie, vêtement. Le nombre de leurs membres est de : 7.149.

Enfin, les groupes affiliés seulement à la Commission syndicale appartiennent aux professions suivantes : ganterie, lithographie, mineurs, typographie, vêtement. Le nombre de leurs membres est de : 3.718.

II. — La deuxième catégorie comprend les « syndicats catholiques », groupés sous la direction du P. Rutten. Ce dernier a récemment déclaré que l'ensemble des membres de ses syndicats était de 31.000, payant chacun une cotisation mensuelle de 0 fr. 50. M. Rutten a donné également la progression suivante pour la croissance des unions chrétiennes :

1er août 1904	10.000	syndiqués
1er août 1905	14.000	—
1er août 1906	20.054	—
1er août 1907	30.231	—

Il aurait été intéressant de pouvoir connaître les groupements syndicaux qui sont ainsi organisés sous la bannière catholique.

III. — La troisième catégorie comprend les « syndicats indépendants », qui n'appartiennent ni au Parti Ouvrier, ni à sa Commission syndicale, ni à aucun parti politique, ni à aucune confession religieuse.

Cette troisième catégorie englobe trois groupes :

1° Les syndicats indépendants qui ont répondu au questionnaire de la Commission syndicale. Ces groupes sont au nombre de 28 et comptent 16.486 membres. Ils appartiennent aux professions suivantes : bâtiment, ganterie, métallurgie, mineurs, pierre, textile, transport, verrerie, divers.

2° Les syndicats indépendants qui n'ont pas répondu au questionnaire. La statistique évalue à 22.676 le nombre de leurs membres. Il est regrettable ici encore que la liste n'ait pas pu en être fournie. On aurait eu ainsi la nomenclature de ces groupements syndicaux qui prétendent mener la lutte de classe par leurs propres moyens et sur leur terrain particulier. Le rapport du secrétaire de la Commission syndicale, qui précède la statistique, parle ainsi de ces syndicats :

> Nous avons ensuite des groupes qui se réclament de la lutte des classes et qui aiment à rester isolés, nous ne comprenons pourquoi. C'est le petit nombre et nous avons la conviction qu'ils finiront par se centraliser d'abord à leur fédération nationale d'industrie et, comme conséquence logique, à notre Centrale.

A Anvers, nous avons également une fédération locale, qui se déclare également partisan de la lutte des classes et même socialiste. Seulement, elle ne veut pas le dire. La plupart des groupes — une petite partie — se sont retirés de notre Centrale, parce qu'ils ne sont pas parvenus à imposer leur volonté à la grande masse des syndiqués et, à la tête de cette fédération se trouve le syndicat des diamantaires d'Anvers. Ce fut le trésorier, un des principaux leaders de ce groupe, qui rédigea le projet des statuts de notre Centrale. Après que les mêmes statuts furent admis, sauf avec quelques modifications, par notre Congrès extraordinaire du 10 mars 1907, les diamantaires d'Anvers se sont retirés de notre Commission syndicale.

3° Enfin la Fédération nationale des mineurs qui, quoique dirigée par des députés et des militants de Parti Ouvrier, reste dans sa très grande majorité à l'état de groupement indépendant, en dehors de l'organisation politique et syndicale du Parti socialiste. Le nombre des mineurs syndiqués ainsi à l'écart du Parti Ouvrier est évalué par la Statistique à 45.463.

IV. — Le chiffre total des syndiqués en Belgique, tel que la Statistique permet de le fixer, est donc le suivant :

1° Affiliés à la fois à la C. S. et au P. O.	31.624
2° Affiliés au P. O.	7.149
3° Affiliés à la C. S.	3.718
4° Syndiqués chrétiens	31.000
5° Syndiqués indépendants ayant répondu	16.486
6° Syndiqués indépendants n'ayant pas répondu	22.676
7° Syndiqués mineurs indépendants	45.463
Total	158.116

Ces 158.116, répartis dans les trois grands groupes que nous avons indiqués, donnent les chiffres globaux suivants :

1° Syndicats affiliés	42.491
2° Syndicats indépendants	84.625
3° Syndicats chrétiens	31.000
Total	158.116

Notons que la Statistique signale que les syndicats indépendants qui n'ont pas répondu, et qui ont 68.139 membres (auxquels il faut ajouter les 16.486 membres des syndicats ayant répondu, soit au total 84.625 membres) « se réclament de la lutte des classes » (p. 132). D'où nous devons tirer la double conclusion suivante :

1° *Il y a, en dehors du P. O., deux fois plus de syndiqués se disant socialistes que dans le P. O.*

2° En face des 31.000 syndiqués catholiques, il y a — pour

reprendre encore les expressions de la Statistique — « *un ensemble de 127.116 syndiqués affiliés aux différentes catégories qui se réclament de la lutte des classes* ».

La première de ces deux constatations nous permettra de mieux comprendre les préoccupations du récent congrès syndical belge, dont nous rendrons compte dans le prochain numéro.

E. David.

LES GRÈVES

La grève du Port d'Anvers

La grande grève qui, depuis les premières semaines du mois d'août jusqu'au 25 septembre, a bouleversé le port d'Anvers, mériterait une étude historique détaillée, que nous regrettons de ne pouvoir donner ici. Nous tâcherons cependant de marquer les principales phases du conflit et de dégager les conclusions qu'il comporte.

La situation des ouvriers dockers est une des plus misérables qui se puisse concevoir. Leur métier ne demande aucune éducation professionnelle : charger et décharger les navires n'exige que de la force brute. Les dockers constituent un des types classiques d'*unskilleds* ou *ouvriers non qualifiés*, ils sortent des couches populaires les plus disparates, exercent plus ou moins irrégulièrement leur métier, peuvent être remplacés facilement, changent souvent de port, se trouvent, pour toutes ces causes, livrés à une exploitation éhontée. Ils constituent une des proies les plus lamentables de l'alcoolisme, qui les accompagne depuis le cabaret où le chef d'équipe les embauche jusqu'au cabaret où ils rapportent leur paie.

Toutes ces raisons rendent les dockers difficilement organisables. A Anvers pourtant, après de grands efforts, a pu se constituer, il y a trois ans, un syndicat des dockers : *Willen is Kunnen*. Il a groupé 5000 adhérents, versant 30 centimes de cotisation par semaine. *Willen is Kunnen* est affilié au P. O. A côté de lui, existent encore deux autres syndicats, l'un catholique et l'autre libéral, mais ils sont d'importance numérique et morale tout à fait faible.

En face du grand syndicat ouvrier *Willen is Kunnen* se dresse, une organisation patronale extrêmement redoutable : la *Fédération maritime* ; à sa tête se trouve un homme rude et combatif, M. Steinmann ; la *Fédération* est enfin soutenue par une étroite coalition internationale des capitalistes des ports. La *Fédération maritime* entend rester souveraine maîtresse de son personnel et n'admet aucune atteinte à son autorité. Depuis 1900, date de sa création,

elle a fait descendre les salaires de 50 centimes pour certains ouvriers et de 1 franc pour d'autres. Elle a, en outre, fait augmenter la durée du travail de 169 heures par année. Son chef-d'œuvre, c'est la constitution d'une Société : l'*Union pour la protection du travail*, qui dispose souverainement du travail dans le port. Pour être embauché, il faut faire partie de cette Société de formation patronale : pas de carte de l'*Union*, pas de travail au port. Le règlement de la Société a été rédigé par les patrons, sans même consulter les ouvriers. Ceux-ci doivent donc en accepter toutes les stipulations les yeux fermés. Le rôle de l'*Union* est d'empêcher les grèves, de solutionner pacifiquement les conflits en les soumettant à un Conseil d'arbitrage, constitué à cet effet, et composé de dix patrons et de deux ouvriers. Il s'agit, pour l'*Union*, de réduire à néant toute la force syndicale, en obligeant les dockers à s'adresser, en cas de contestation, à ce Conseil d'arbitrage. Il est difficile de concevoir organisation du travail plus despotique.

Le conflit entre les dockers et la *Fédération maritime* commença par une grève partielle, qui ne mettait sur pied que les déchargeurs de grains et de bois. Ces derniers avaient obtenu que leur salaire quotidien fût porté à 6 francs. Ce chiffre n'avait rien d'exagéré, surtout si l'on songe qu'un docker ne travaille en moyenne que deux jours et demi par semaine. Mais la *Fédération maritime* n'avait provisoirement accordé cette élévation que pour la retirer, à la première occasion venue, et réduire de 1 franc par jour le salaire accordé. Elle fit tant et si bien, à la suite d'incidents trop longs à énumérer, que la cessation du travail devint générale, et que les autres ouvriers du port se solidarisèrent avec les « grainiers » et les « boisiers » acculés à la grève. C'est évidemment ce que la *Fédération* voulait : forcer les dockers à subir l'épreuve d'une longue cessation de travail, pour briser leur organisation syndicale, de plus en plus dangereuse pour le patronat. Les intentions de la *Fédération maritime* ne sauraient faire de doute sur ce point.

Malheureusement, un grand flottement régnait parmi les grévistes, hésitants, incertains ; quelques-uns finirent par se décider à reprendre le travail. Et, en rentrant aux chantiers, ils s'engageaient à signer une déclaration imposée par la *Fédération maritime*, où il était dit qu'ils acceptaient les conditions de cette dernière, sans que bien entendu ces conditions fussent stipulées.

La contrainte était si forte que la *Fédération maritime* en fut pour ses frais. Peu de dockers revinrent sur le chantier, et la grève générale finit par reprendre de plus belle à la vue des « supplan-

teurs », des « briseurs de grèves », des « jaunes » que la *Fédération maritime* faisait venir en foule d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, etc.

Mais l'incertitude régnant toujours parmi les grévistes, un revirement se produisit de nouveau, dans les derniers jours d'août, et les dockers décidèrent de retourner sur les chantiers, après avoir signé la déclaration réclamée par la *Fédération maritime*. Seuls, les « grainiers » et les « boisiers » continueraient la grève et seraient soutenus pécuniairement par les dockers revenus au travail.

Les dockers eurent vite fait de voir ce qu'on voulait d'eux. La *Fédération* entendait ni plus ni moins obliger les déchargeurs de minerais, de charbons, etc., les portefaix, les « foremen » ou chefs d'équipe, à faire le travail des 2000 grainiers et boisiers qui restaient en grève. Les dockers refusèrent, et la *Fédération maritime* répondit en déclarant un *lock-out général*. Les dockers proclamèrent aussitôt la *grève générale*. Il y avait alors plus de 3000 supplanteurs anglais et allemands dans le port, et le nombre des grévistes n'était pas loin d'atteindre 15,000.

La lutte entrait dans la phase aiguë, et les événements tragiques qui suivirent en montrèrent vite la gravité. La *Fédération maritime* accrut son importation de « sarrasins » pour écraser plus vite les dockers et briser l'influence du syndicat *Willen in Kunnen*. L'intention de la *Fédération maritime* était si claire que le correspondant anversois du *Temps* pouvait écrire dans le journal parisien, à la date du 30 août, ce qui suit :

L'organisation patronale prenant l'offensive contre l'organisation ouvrière n'a pas eu de peine à réduire celle-ci à la soumission. *Les sacrifices faits pour faire venir à Anvers des milliers de « jaunes » seront largement compensés par le rétablissement de l'ancien taux de salaire.* Les résultats de cette tactique ont été si appréciables que les patrons armeurs et les courtiers maritimes *entendent organiser définitivement sur ces bases la défense patronale contre les syndicats des dockers.* Dans ce but, un congrès international, où les fédérations maritimes des principaux ports de l'Europe seront représentées, aura lieu à Anvers, au mois d'octobre, et l'on y étudiera *les moyens pratiques d'assurer la main-d'œuvre dans tous les ports où une grève viendrait à se produire.* Une organisation permanente s'occuperait spécialement *d'amener des « jaunes » là où un conflit se produirait entre patrons et ouvriers.*

On comprend qu'à la vue de l'invasion toujours croissante des supplanteurs, la colère des dockers n'ait plus connu de bornes. La révolte fut générale et les nécessaires actes d'intimidation contre les traîtres commencèrent. Lorsque l'émeute débute, nul ne sait

quand elle s'arrêtera ni quels actes elle commettra. Les journées qui suivirent montrèrent à quel degré d'exaspération les grévistes, défendant leur pain contre les « jaunes » accourus au secours des patrons, étaient parvenus.

Dès le 2 septembre, les bagarres commencent, et quelques voitures transportant les jaunes sont renversées. Le 3 septembre au matin, les grévistes en grand nombre arrêtent de nouveau, renversent et brûlent tous les chariots où ont pris place les « briseurs de grève » anglais. Quelques-uns de ceux-ci prennent peur, d'ailleurs, et décident de repartir en Angleterre. La journée du 3 est pleine d'incidents violents, de collisions, de troubles, si bien que le travail des jaunes est presque partout rendu impossible.

La journée du 4 est marquée par des événements plus graves encore. Vers le soir, le feu est mis à d'énormes dépôts de bois (hangars 26 et 28), appartenant à une quinzaine de grands marchands, et s'étendant sur une superficie de trois hectares. A la vue des flammes énormes, du ciel rouge, des nuages de fumée pesant sur la ville, les habitants d'Anvers peuvent juger des résultats produits par l'entêtement absolutiste de la *Fédération maritime*. Au lendemain de ce formidable incendie, allumé on ne sait comment, M. Steinmann, l'orgueilleux président de la *Fédération maritime*, faisait au correspondant du même journal de Paris que je citais tout à l'heure, le *Temps* (6 septembre), ces déclarations significatives, qui indiquent où sont les responsabilités :

D'ailleurs, a ajouté M. Steinmann, *toute concession qu'on ferait aux dockers reviendrait à renforcer l'influence socialiste à Anvers, et les patrons ne veulent pas de la tutelle socialiste, ils entendent rester maîtres du port.* C'est pour eux *une question de vie ou de mort*, et c'est pourquoi *ils lutteront jusqu'au bout.* Ils ont constitué maintenant un fonds de lutte d'environ deux millions, qui leur permettra de résister au moins deux mois. Les trois mille « jaunes » dont ils disposent leur permettent de procéder aux déchargements les plus urgents. Ils veulent donc s'en tenir à leur tactique *qui consiste à épuiser les ouvriers et à les ramener au travail sans nouvelles exigences. L'échec de la grève ruinera définitivement l'influence socialiste parmi la population du port. C'est le but immédiat que vise la Féderation maritime.*

Dès le 4, la force armée est mise sur pied ; la garde civique, composée surtout de bourgeois et de petits bourgeois, comme on sait, est convoquée. Mais ce déploiement de soldats n'arrête pas les grévistes qui continuent plus ardemment encore à pourchasser les jaunes, lesquels arrivent toujours plus nombreux. Ceux-ci commencent à sentir le danger, à être intimidés, à se plaindre de la façon dont on les paie,

etc., et quelques-uns repartent. De nouveaux incendies se produisent le 5, et le feu se rallume au foyer où il avait éclaté le 4. Il prend alors des proportions plus terribles que la veille : plus de six hectares de bois deviennent la proie des flammes, ainsi que de nombreuses maisons et exploitations. Les jours suivants, les violences légitimes contre les jaunes font quelques victimes et impressionnent ces traîtres à la cause ouvrière, suffisamment pour les paralyser dans leur travail. Un batelier est tué par un soldat, et la haine de l'armée pénètre encore plus au cœur des grévistes, à mesure que les troupes sont mises sur pied.

L'aspect du port d'Anvers est désolant. Des navires sont là, en masse, attendant d'être déchargés ; les affaires sont interrompues, les commerçants se plaignent, les petit-bourgeois protestent, la sympathie de l'opinion publique va aux grévistes et la réprobation générale à la *Fédération maritime*. Par contre, les secours affluent aux dockers, la distribution en est régulière, et il semble que la grève soit en bonne voie.

On a le sentiment qu'une recrudescence d'énergie et d'audace pourrait l'emporter. Mais on parle déjà de conciliation et d'arbitrage. Le bourgmestre d'Anvers, d'accord avec le ministre du travail, intervient, fait des propositions d'entente à la *Fédération maritime*. Celle-ci oppose un refus brutal. Elle accuse les dockers d'avoir rompu le *contrat de travail* en déclarant brusquement la grève, au lieu de recourir, comme ils s'y étaient engagés, en cas de conflit, à la Commission d'arbitrage de l'*Union pour la protection du travail*. Elle exige que les grévistes exécutent les clauses de ce prétendu *contrat de travail* et n'acceptent d'autre arbitrage que celui de l'*Union*. Devant cette intransigeance de la *Fédération*, l'opinion publique s'exaspère encore davantage contre Steinmann et C^ie^. A tel point, que le correspondant du *Temps*, de Paris, dont nous citons les articles parce qu'ils sont écrits pour la défense des patrons, ne peut s'empêcher d'écrire, le 9 septembre :

> Alors qu'au lendemain des émeutes et des incendies on était généralement hostile aux grévistes, on en vient maintenant à critiquer l'attitude de la *Fédération maritime*, parce qu'on ne peut comprendre, en présence de l'exceptionnelle gravité de la situation, qu'elle ait repoussé formellement la proposition de conciliation faite par le bourgmestre d'Anvers, d'accord avec le ministre de l'industrie et du travail. On admet parfaitement le point de vue auquel se place la *Fédération maritime*, qui veut briser définitivement l'organisation socialiste à Anvers, mais on a été effrayé des conséquences de cette lutte et des dommages énormes que subit tout le commerce de la place. En un mot, on

désire que cela finisse, n'importe comment, même si l'on devait faire aux dockers des concessions partielles. Il est de toute évidence que l'opinion publique cherche depuis deux jours à exercer une pression dans ce sens, et des journaux qui sont pourtant hostiles à toute tendance socialiste insinuent que les patrons sont encouragés par des éléments étrangers et qu'ils travaillent au profit des grands ports allemands.

La *Fédération maritime* est d'ailleurs à ce point décidée à résister jusqu'au bout que, dans un *manifeste*, affiché le 8 septembre, elle s'écrie :

Il est nécessaire de constater que le mouvement est bien plus politique qu'économique. Les conditions de la vie n'ont guère changé depuis 1900. L'augmentation de salaire réclamée par les ouvriers ne se justifie pas par un renchérissement des denrées ou des objets de nécessité première.

Le mouvement est purement politique, organisé par le Parti socialiste, qui essaye de reconquérir ses positions perdues, comme le démontre le résultat des plus récentes élections. Céder, serait renforcer le prestige des meneurs. La *Fédération maritime* ne peut y consentir.

Le blâme contre les patrons devient tellement général que les secours aux grévistes affluent de partout. Ce ne sont pas seulement les 100.000 fr. recueillis en deux jours, les 25.000 fr. du syndicat des diamantaires, ni les 28.000 kilos de charbons des charbonniers du Hainaut, ni les 25,000 pains, ni les 4.000 kilos de riz et les 24.000 kilos de pommes de terre distribués chaque jour par la coopérative socialiste ; ce sont encore les subsides envoyés par les catholiques, les 1.000 fr. adressés par l'archevêque de Malines, les collectes faites par les curés de la plupart des villages aux environs d'Anvers, etc... Ces derniers secours vont d'ailleurs au syndicat catholique, de même que les secours des libéraux vont au syndicat libéral. Par contre, les secours distribués par le syndicat *Willen is Kunnen* sont donnés à tous les grévistes indistinctement.

Et pourtant, la grève traîne, proposant de recourir à un arbitrage, indécise, attendant que les démarches du bourgmestre d'Anvers viennent à bout de l'intransigeance universellement blâmée de Steinmann et Cie. Pendant ce temps, les arrivages des jaunes continuent et le travail est repris en quelques points.

Il est vrai que ce travail effectué par les supplanteurs est lamentable. C'est la lie de la population ouvrière qu'on a amenée là, d'un peu partout, et c'est un spectable réjouissant pour les grévistes « d'aller voir travailler » les traîtres. Il est probable que si la *Fédé-*

ration maritime devait toujours employer de semblables « travailleurs », elle n'en aurait pas pour longtemps.

Les tentatives de conciliation, d'entente entre les patrons et ouvriers sont toujours poursuivies vainement. Les interventions privées comme les interventions officielles n'aboutissent pas à fléchir la *Fédération maritime*, dont l'obstination est acharnée. Le 19 septembre, les délégués du syndicat *Willen is Kunnen* font une démarche auprès de M. Hubert, ministre du travail, et reprochent au gouvernement de n'être pas intervenu énergiquement contre la *Fédération maritime*, pour la forcer à accepter la conciliation. Le ministre répond que c'est lui qui a suggéré au bourgmestre d'Anvers de proposer aux deux parties de soumettre le différend à un Comité d'études et de conciliation : il ne voit pas d'autre solution.

Devant le refus persistant de la *Fédération maritime* d'accepter la proposition du ministre et du bourgmestre, les dockers font entendre de nouvelles protestations. Un de leurs manifestes s'écrie : « Les propositions du bourgmestre et du ministre ont été rejetées par les fiers capitalistes du port ! Eh bien ! nous avons encore *assez d'argent* pour soutenir la lutte aussi longtemps que la *Fédération maritime* refusera l'arbitrage. » La *Fédération maritime*, de son côté, répond par un manifeste déclarant *qu'elle n'acceptera aucune proposition* et qu'elle ne reprendra les ouvriers qu'à raison de cinq francs par jour. « Nous voulons la soumission pure et simple des ouvriers », affirmait encore M. Steinmann à un journaliste.

La puissance de la *Fédération maritime* est telle, qu'elle a pu interdire à la maison Louis Dreyfus (Paris-Anvers), qui avait un contrat d'un an avec le syndicat *Willen is Kunnen* pour débarquer ses grains, de faire enlever ses marchandises du navire « Walhalla » par les syndiqués contractants. Comme « attentat à la liberté du travail », en voilà un de caractérisé ! Dès que la *Fédération maritime* a su que les dockers du syndicat allaient décharger les grains du « Walhalla », elle a donné au capitaine l'ordre de s'y opposer, sous peine de voir mettre son navire à la chaîne. Il est évident que si les dockers avaient pu travailler à 6 francs pour la firme Dreyfus, ç'aurait été un encouragement pour les grévistes et une atteinte grave portée à la *Fédération*. Celle-ci a-t-elle pris aussi toutes ses mesures en obtenant à l'avance des armateurs étrangers que les capitaines de navire défendent l'accès de leur bord aux dockers non engagés par elle.

Pendant que le temps se passait ainsi en pourparlers entre les grévistes et les pouvoirs publics, auxquels ils demandaient protection, le nombre des supplanteurs amenés chaque jour au port

augmentait (plus de 5.000 en tout) et peu à peu le travail commençait à reprendre. La *Fédération maritime*, confiante dans son succès final, avait vu avec plaisir les choses traîner en longeur et avait redoublé d'hostilité. De plus, elle recevait des encouragements et des subsides des armateurs de Hambourg, Londres et Rotterdam, qui la poussaient à la suprême intransigeance.

La résistance des grévistes touchait à son terme, et le 25 septembre la fin de la grève était décidée. Depuis quelques jours, par suite des reprises partielles, du désarroi grandissant parmi les dockers, on savait que ça n'irait plus loin. Dès le 24 au soir, le comité du syndicat *Willen is Kunnen* avait résolu la reprise du travail. Il prenait pour base de la rentrée des dockers les conditions proposées par le bourgmestre : 1° Augmentation de 50 centimes, dans un délai de quinzaine, — soit 5 fr. 50, au lieu des 6 francs demandés ; 2° les jaunes devaient quitter Anvers, dans un délai de huit jours ; 3° le fameux « contrat de travail » serait supprimé.

Mais la *Fédération maritime* protesta aussitôt qu'elle acceptait bien la reprise du travail, mais *aux conditions anciennes*. Elle lança aux ouvriers une affiche d'une intransigeance renforcée :

Ouvriers !... Les *leaders* de la grève essaient de vous induire en erreur par de fausses promesses.

Vous avez mis volontairement fin à la lutte inutile qui vous a tant fait souffrir, vous et vos familles.

Il est inexact que nous ayons fait des promesses au bourgmestre.

Reprenez le travail aux conditions ordinaires, comme vous venez de le décider, et exercez vos droits.

Priez le comité de l'*Algemeene berops-vereeneging* d'examiner vos griefs.

Trop longtemps vous avez été trompés par des meneurs payés. Conservez votre liberté et séparez-vous d'eux.

La *Fédération* ne voulait pas reconnaître *officiellement* ce qu'elle avait laissé à entendre au bourgmestre, M. Hertogs, à savoir qu'elle consentirait très probablement à l'augmentation de 50 centimes si les ouvriers rentraient immédiatement aux chantiers. Mais si, au fond, la *Fédération* était disposée à accorder ce relèvement des salaires à 5 fr. 50, ce qui pour elle était capital : l'affiliation obligatoire des dockers à l'*Union pour la protection du travail* demeurait intacte. L'interview suivante de M. Steinmann (reproduite par le *Peuple* du 27 septembre), prouve ce qu'il en était.

Interrogé par un confrère, M. Steinmann a fait les déclarations suivantes :

— Notre attitude sera très simple. Dans tous nos agissements, nous

serons aussi énergiques que nous l'avons été jusqu'ici, et nous ne nous écarterons en rien de l'attitude que nous avons adoptée. Les ouvriers veulent reprendre le travail, bon... Mais ils le reprendront à nos conditions et de la façon dont nous l'entendons. Il reste entendu que, comme nous l'avons toujours dit, le travail devra être normal aux grains et aux bois avant qu'on puisse commencer ailleurs.

— Et l'augmentation des salaires ?

— Les ouvriers ont à se conformer au règlement de « l'Union pour la protection » du travail, devant laquelle ils produiront régulièrement leur demande. Le conseil d'arbitrage existant examinera cette demande et sa décision sera exécutée.

— Mais les promesses de la lettre du bourgmestre ?

— Je n'ai rien promis et personne ne peut avoir promis, pour la bonne raison que seul le conseil d'arbitrage doit décider.

— Et le délai de quinze jours pour l'augmentation ?

— Je ne puis rien dire à ce propos. Tout dépendra de la date à laquelle les ouvriers produiront leur demande à l'Union.

— Que va-t-on faire des Anglais ?

— Ils seront renvoyés sitôt que le travail sera entièrement normal.

— Et si les ouvriers reprennent le mouvement parce qu'ils n'obtiendraient pas leur augmentation au bout de quinze jours ?

— C'est affaire aux ouvriers. Il se heurteront à la même résistance absolue de notre part et nous réimporterons la main-d'œuvre étrangère. D'ailleurs, ce serait alors la lutte à outrance, et cette fois nous poserions nos conditions à nous avant d'autoriser la reprise du travail.

Pour montrer la guerre sans merci que la *Fédération* entendait faire aux dockers pour briser leur organisation, je dois citer encore deux faits. Le premier, c'est l'ordre donnée aux *arrimeurs*, en cas de nouvelle grève des ouvriers (comme la menace en était faite par *Willen is Kunnen*, si dans quinze jours les salaires n'étaient pas relevés à 5 fr. 50). Voici cet ordre :

En cas de difficultés telles que le boycottage de navire, refus de travailler avec certains ouvriers, demande de continuer le travail à midi, de changement dans les heures de travail, changement dans la composition des groupes ou toutes autres difficultés, les arrimeurs doivent s'opposer à ces exigences et réclamer immédiatement l'aide de la *Fédération maritime*. Sur leur demande, on mettra à leur disposition des Anglais du « Cambroman », qui restera dans le port pour un temps indéfini.

Et pour mieux affirmer son attitude arrogante, la Fédération complétait cet ordre par le communiqué suivant adressé aux ouvriers :

Les ouvriers ayant menacé de se mettre en grève dans quinze jours, nous avons pris les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité.

La ligne de conduite de la *Fédération maritime* restera toujours la même.

Le second fait, c'est la promesse des armateurs allemands de participer, au cas d'une nouvelle grève, à la formation d'un nouveau million pour aider la *Fédération* à triompher des dockers. Deux millions avaient, en effet, été déjà mis a la disposition de la *Fédération*, qui avait dû dépenser environ 1 million et demi pour nourrir ses cinq mille jaunes, remplaçant les dockers grévistes.

Les conclusions à tirer du conflit d'Anvers sont nombreuses. Du côté des patrons d'abord. La résistance de la *Fédération maritime*, sa puissance réelle indiquent à quel degré le capitalisme maritime s'organise pour la défense. Et c'est ici le cas de constater ou jamais que si le capital n'a pas de patrie, les capitalistes en ont encore moins. En premier lieu, ce sont en grande partie des armateurs étrangers, des firmes de Liverpool et de Hambourg ayant à Anvers des représentants et des bureaux, qui sont derrière la *Fédération maritime*. En second lieu, la *Fédération maritime* a été soutenue par les subsides très forts des armateurs étrangers, solidement organisés internationalement pour tenir les dockers de tous pays en respect. En troisième lieu, ces capitalistes en partie étrangers ont amené des ouvriers étrangers pour réduire les ouvriers nationaux. On peut donc dire que le capitalisme maritime, à cette occasion, s'est dévoilé à nu et a montré exactement ce qu'il était.

Du côté des ouvriers, ensuite. L'organisation internationale des dockers est loin d'être aussi avancée que celle des patrons. Les sarrazins sont venus en foule d'Angleterre et d'Allemagne, et ce sont ces supplanteurs étrangers qui ont permis à la *Fédération maritime* sa résistance exaspérée et son attitude finale. Et ce défaut d'organisation internationale touche à un point, fort controversé dans ces derniers temps, de méthode syndicale. Les trade-unions anglaises, dont les esprits dits « positifs et « sensés » vantent tant les aspirations pratiques et les richesses accumulées, ont prouvé une fois de plus le caractère égoïste et capitaliste de leurs méthodes. Cela a été si frappant dans le lock-out-grève d'Anvers, que, même en Belgique, où cependant on professe tant d'admiration pour les pratiques trade-unionistes, on n'a pu s'empêcher d'approuver un vif article de Tom Mann, paru dans *The Socialist* de Melbourne. Voici ce qu'écrit le *Peuple* du 16 octobre :

L'article de Tom Mann a une valeur critique, une valeur de reconstruction syndicale, et il importe d'y attirer l'attention de nos camarades de Grande-Bretagne.

Nos délégués, qui sont allés en Angleterre, ont déjà eu cette impression que les fonctionnaires des unions professionnelles étaient parfois *trop fonctionnaires*. Quand on leur parlait des *sarrazins anglais* qui viennent prendre le pain des ouvriers, ils répondaient candidement : « Les black-legs ne font pas partie des organisations ! » et ils croyaient avoir rempli leur mission. Ils ne semblaient pas se douter qu'il était de leur devoir moral d'organiser les ouvriers non qualifiés, d'empêcher ces malheureux de vendre leur force-travail pour commettre un crime social. Les fonctionnaires l'ont compris à la longue — et nous espérons qu'ils continueront à marcher dans cette voie.

Tom Mann adresse aux organisations anglaises un autre reproche et il leur dit :

« Comment les black-legs auraient-ils pu venir de Londres à Anvers si les mécaniciens, les chauffeurs et les marins n'avaient pas été à leur poste sur les bateaux ? Comment aurait-on pu nourrir ces êtres inhumains et leur donner la pitance si des ouvriers, dont les intérêts sont identiques à ceux des dockers d'Anvers, n'avaient pas fourni et préparé ces aliments ? Les Anversois ont trouvé devant eux, non seulement des capitalistes, mais encore des ouvriers organisés qui ont aidé les capitalistes. Qui a transporté les black-legs à Londres par les railways ? Des membres du syndicat des « Railway Servants ». Qui les a transportés sur des navires ? Des membres de l'union des « Sailors ». Que sont les mécaniciens à bord ? Des membres syndiqués des « Marine Engineers ». Les coupables sont donc en réalité les ouvriers eux-mêmes qui constituent des *syndicats insuffisamment fédérés*. Les unions sont encore trop isolées. Leur fédération existe surtout sur le papier. Le devoir présent est donc de traduire l'esprit fédératif en une réalité tangible. »

Je sais bien que le récent congrès des trade-unions a protesté unanimement contre le rôle des *black-legs*. Je sais encore que des secours ont été envoyés d'Angleterre aux grévistes d'Anvers. Mais une protestation de congrès et des envois d'argent sont insuffisants à résoudre un problème de conscience de classe. Il faut un long entraînement à la lutte, un esprit combatif affermi au fur et à mesure des conflits, pour réunir dans une même révolte tous les éléments de la classe ouvrière.

Et j'en arrive à ma dernière observation sur la grève d'Anvers. Quel qu'ait été le résultat moral de la lutte entreprise, quelle que soit l'influence certaine de l'arrogance des patrons sur le développement du sentiment de la lutte chez les dockers, quelque impérieuse que soit apparue à tous la nécessité de se masser dans le syndicat, quelque avantage réel que présente l'augmentation de 50 centimes obtenue, il n'en est pas moins vrai que, dans les conditions exceptionnellement favorables où la grève s'est présentée, la victoire ouvrière aurait pu être triomphante. Je ne me dissimule pas combien cet

« aurait pu » peut sembler, devant la réalité des faits, une hypothèse facile à construire. Et pourtant ! Toute la population anversoise, les petits commerçants, le grand commerce, les catholiques, les libéraux, tous ceux que l'interruption de la vie sociale gênait, que l'intolérance patronale révoltait, tous étaient favorables aux grévistes et hostiles à la *Fédération maritime*. L'opinion publique — fait si important pour le succès d'une grève — était du côté des dockers. Qu'a-t-il donc manqué ? Un sens plus grand de la lutte. Croire que, parce qu'on a de l'argent ou parce qu'on en reçoit, on est sûr de vaincre, est une erreur. Vanter les syndicats à l'anglaise, à grosses cotisations et à esprit conciliateur, n'éduque pas une classe ouvrière qui doit aller au combat... « *Nous avons encore assez d'argent pour soutenir la lutte aussi longtemps que la Fédération maritime refusera l'arbitrage !* », tel était, on l'a vu plus haut, le cri spontané des dockers ! Certes, les subsides sont nécessaires. Mais l'esprit de décision, de combativité et de hardiesse sont encore plus indispensables. Et, inconstestablement, il y a eu, dans la grève d'Anvers, trop de flottement, d'incertitude, d'hésitation. Peut-être aussi trop de préoccupations extérieures ont influé : l'approche des élections communales, le désir d'avoir une grève calme et paisible, après surtout les incendies du 4 et du 5 septembre, tout cela n'a pas été étranger à l'allure générale du mouvement des dockers. Mais, là-dessus, on pourrait disserter longtemps encore, et je termine en disant que, quoi qu'il en soit, ce qu'on peut affirmer, c'est que la conclusion que comporte cet épisode de la guerre des classes est un enseignement d'organisation et de lutte syndicales, ou mieux syndicalistes.

J. Steckman.

REVUE DES REVUES

Les Revues Allemandes

Marx et Engels. — Le Socialisme international

(*Die Socialistische Monatshefte*, nos de juillet, août, septembre et octobre)

Je terminais, on se le rappelle peut-être, ma dernière revue, en disant que, pour développer le marxisme dans le sens d'une philosophie de l'action vraiment révolutionnaire, il faudrait *revenir à Marx par-delà Engels*. Il ne semble pas, malheureusement, que les social-démocrates, tant réformistes que radicaux (disons : *radicaux*, car, tout d'abord, c'est le mot employé là-bas, le mot propre par conséquent; ensuite, si nous les appelions *révolutionnaires* par opposition à *réformistes*, nous violerions par trop scandaleusement non seulement la propriété des termes, mais la vérité des choses), il ne semble pas, dis-je, que les social-démocrates veuillent s'engager dans cette voie. Car, à la fin d'un article de Bernstein sur *Marx, Engels und ihrem Kreise* (1), à propos des lettres à Sorge, je vois Engels couvert de fleurs et opposé à Marx, précisément, comme ayant eu l'esprit beaucoup plus souple, plus ouvert, plus évolutionniste, *ein werdender Mann*, toujours disposé à réviser ses jugements et à tenir compte des faits nouveaux. Sans doute, Bernstein ne fait pas l'opposition aussi expressément que je la présente ici ; mais elle est sous-entendue ; et il s'en faut de bien peu que Bernstein ne nous fasse voir en Marx un dogmatique de pied en cap, jugeant choses et gens de haut et de loin, et les jugeant avec humeur, en homme qui trouve que la réalité ne se range pas assez docilement dans les cadres de ses théories. Et Bernstein a beau nous dire qu'il faut attribuer cette mauvaise humeur de Marx à la maladie, aux tracas de toute sorte, qui n'ont cessé d'assiéger et d'accabler ce grand esprit ; il a beau plaider ainsi les circonstances atténuantes : on sent bien que Marx, au fond, lui semble tout simplement un grincheux ; et qu'il lui préfère infiniment le souple, le jovial, l'optimiste Engels.

On discerne, évidemment, chez les social-démocrates, contre Marx, une certaine rancune — oh ! non avouée, certes, tacite, sourde, affleurant à peine aux bords de l'esprit et du cœur, et qu'on refoulerait au besoin, si elle affleurait trop ouvertement, qu'on replongerait, d'un

1. — Voir les *Socialistische-Monatshefte* de Juillet.

geste rapide et honteux, au plus profond de ce subconscient où restent soigneusement renfermées les vérités incommodes et par trop inavouables, — mais réelle et d'autant plus certaine peut-être qu'on en veut moins reconnaître l'existence. Au fait, c'est bien compréhensible. Un parti qui, dès sa fondation, reçoit sur la tête un pamphlet comme *la Lettre sur le programme de Gotha* — cette lettre si scrupuleusement tenue cachée pendant si longtemps — n'a pas de quoi être enchanté. Mettez-vous donc à sa place ! Le simple épiderme humain est déjà sensible, délicat, d'une susceptibilité farouche, vite éveillée et frémissante ; mais l'épiderme des partis, cette collection d'épidermes individuels, ici non plus simplement additionnés et juxtaposés, mais multipliés l'un par l'autre — cela crie avant même qu'on y touche !

Engels, au contraire, qui, d'ailleurs, a vécu assez longtemps pour connaître la période triomphante de la social-démocratie, a poussé en l'honneur de celle-ci de tels *gloria in excelsis* que ce même épiderme, aussi sensible à l'éloge qu'à la critique, en reste encore agréablement chatouillé, épanoui, heureux. Il était optimiste dans l'âme, ce bon vivant, ce brasseur d'affaires, ce négociant enrichi ; ni la maladie ni les tracas de famille ne l'assiégeaient, comme son ami Marx ; il pouvait voir les choses du bon côté, en homme qui répand sur tout l'univers la bonne humeur dont il déborde et qui n'a aucune raison de se montrer grincheux vis-à-vis de quoi que ce soit. Il avait tout ce qu'il fallait pour partager cet optimisme béat des partis qui marchent à la conquête de l'Etat et, partant, voient s'ouvrir devant eux l'avenir le plus riant. Les gens d'affaires, les marchands, tous ceux qui vivent de l'échange, de la politique ou de l'intelligence, sont généralement optimistes, d'esprit ouvert, large, tout à tous, bon garçons, très accueillants, très aimables et très sympathiques ; il ne faut pas rebuter le client ; plaire au client est la suprême loi ; et, sur ce plan de l'échange, il n'y a jamais d'obstacle insurmontable, tout semble uni, facile, aisé ; il n'y a qu'à déclancher le mécanisme, et se laisser porter au flot des affaires. Engels, on le sait, était devenu très légalitaire ; les marchands sont par nature très légalitaires ; la Loi n'est-elle pas la divinité du monde marchand moderne ?

L'évolutionnisme d'Engels enchante Bernstein. Naturellement. Mais il faudrait distinguer ce qu'on pourrait appeler l'évolutionnisme de l'échange et l'évolutionnisme de la production. « Ce n'est pas une différence de degré, écrit Sorel (1), qu'il faut signaler entre la production et l'échange ; il y a une opposition de nature, qui se manifeste dès que l'on aborde la question des réformes. L'expérimentation est beaucoup plus facile sur l'échange que sur la production ; elle peut se poursuivre par tâtonnements, par essais de faible portée, et chaque réforme comporte les corrections que l'expérience suggère. L'Etat est beaucoup

1. — *Introduction à l'économie moderne*, p. 136-13.

plus apte à agir dans le domaine de l'échange qui est un milieu, une nature inorganique, un arrangement de possibilités offertes aux activités individuelles — que dans le domaine de la production. Kautsky soutient que la socialisation d'une branche de la production est impossible par voie progressive : qu'elle exige une transmutation absolue ; qu'elle ressemble à la naissance conservant les organes, mais changeant toutes les fonctions. Il affirme la même chose que moi ; en appelant la production un organisme vivant, j'ai mis en évidence le rôle décisif *du principe intérieur, qui ne peut être changé par des additions successives de petits éléments venant du dehors*. Dans l'échange, au contraire, l'addition est possible, parce qu'il s'agit d'un appareil mécanique. Dans la production, les parties n'existent que par le tout ; dans l'échange, le tout est une addition mathématique de parties séparables. « L'évolutionnisme de l'échange, c'est donc *un évolutionnisme mécanique*, qui s'imagine pouvoir changer le principe intérieur d'un système déterminé *par des additions successives de petits éléments venant du dehors* ; tout le socialisme réformiste est là, dans cette idée d'un changement insensible et progressif par « addition mathématique de parties séparables » et l'on comprend pourquoi il est si féru de parlementarisme, d'étatisme et de légalitarisme ; l'évolutionnisme de la production, au contraire, est *un évolutionnisme organique*, c'est-à-dire un évolutionnisme qui comporte des crises révolutionnaires, des transmutations absolues, comme la naissance « qui conserve les organes, mais change toutes les fonctions » : aussi le socialisme révolutionnaire, je veux dire le syndicalisme, le socialisme des producteurs, est-il une doctrine de rupture, de scission, de lutte de classe : il est pour l'action directe, la grève générale, il se déclare extra-parlementaire, extra-étatique, — ce qui ne veut pas dire autre chose que ceci, à savoir qu'il conçoit sa réalisation comme le développement d'un principe intérieur, organique. Les politiciens de tout acabit ont coutume de dire : s'isoler, c'est se suicider ; vivre dans la solitude, c'est s'enterrer vivant ; et puis, ne pas se mêler à la vie de peur de se corrompre et de se salir, c'est là une doctrine de gens faibles qui n'ont pas grande confiance dans leur propre vertu, c'est une doctrine de pusillanimité et de pudibonderie : le prolétariat n'est-il pas assez grand garçon pour ne craindre aucun contact et aller hardiment par tous les chemins, en compagnie de n'importe qui ? Ainsi vont déraisonnant les politiciens. Et ils concluent que le prolétariat doit se précipiter sur toutes les avenues de la vie politique et sociale, envahir tous les domaines, pénétrer dans toutes les parlottes, Chambres, conseils, académies, et tous lieux où l'on bavarde copieusement : les politiciens fabriquent le prolétariat à leur image ; ils en font un bavard, pour qui les vertus du silence et de la retraite, de la profonde incubation solitaire, sont vertus... monastiques, restes barbares du moyen-âge, indignes d'hommes modernes. Et je conçois que pour des gens qui ne produisent rien, ni dans l'ordre matériel, ni dans l'ordre spirituel, et pour qui toute la vie consiste à échanger ce que les autres ont

produit, par conséquent à courir tous les marchés du monde, tous les salons, toutes les salles de pas-perdus, toutes les antichambres, à bourdonner autour de tous les coches, à s'emplir de bruit pour ne pas entendre le son creux que rend leur conscience vide — je conçois que tous ces gens, qui forment la clientèle-née des partis politiques, collections de *tiers*, d'*intermédiaires*, de *marchands*, ni chair ni poisson, ni ouvriers ni intellectuels (on devrait bien inventer un autre mot pour désigner ceux qui, dans l'ordre de l'esprit, travaillent vraiment et par là se différencient de tous les demi-intellectuels), je conçois, dis-je, que toutes ces mouches de place publique, véritable peste des démocraties, ne peuvent imaginer la vie que comme un marché, un Parlement, une salle de rédaction de journaux, et que, pour elles, rester à l'écart, vivre dans son coin, ce soit se perdre dans les abstractions... Gens habiles, du reste, gens nés malins, gens retors — habiles à semer le doute et l'incertitude autour d'eux, et qui, vivant au milieu des choses les plus abstraites qui soient au monde et les moins réelles, essaient d'insinuer que c'est vous qui perdez le Nord, et qui, accumulant chaque jour les petites lâchetés, les petits marchandages, les petites vilenies, ce qu'ils appellent *agir*, vous soufflent que c'est vous le lâche, le poltron, qui fuyez la vie et n'avez pas de peine, restant seul, à rester pur.

La prédominance, l'insolence, l'outrecuidance, dans le monde moderne, de tous ces tiers, intermédiaires et marchands, est devenue vraiment affligeante. C'est le développement exagéré de l'échange, *le règne bourgeois*, la souveraineté du médiocre, lisez, moderne ; et si le socialisme a un sens, il sera, évidemment, la disparition, l'anéantissement, de tous ces tiers, puisque son but est de ramener tout le monde à la production. C'est pourquoi la grève générale, d'ailleurs, apparaît une chose si terrifiante. Je pense bien ! la chute de l'Etat, ce serait la ruine de tous ces gens, dont il est le seul soutien. Aussi font-ils les efforts les plus comiques pour en exorciser le fantôme ; tels Macbeth, assis à la table d'un riche banquet, et que, soudain, assiège le spectre de Banco, nos bourgeois socialisants et socialistes bourgeois, assis déjà, en fait ou en espérance, à la table de l'Etat, n'entendent pas en être délogés et voudraient bien chasser à tout jamais le spectre de la grève générale. Pour cela, il faut, avant tout, maintenir le prolétariat sur le terrain bourgeois de l'action parlementaire ; l'empêcher de se séparer tout à fait, de faire bande à part ; lui permettre une opposition révolutionnaire ou soi-disant telle, mais au sein même du système bourgeois, *une opposition légale*, comme disait Proudhon, c'est-à-dire une opposition nulle, inexistante, une opposition qui est déjà un accord tacite, forcé, préétabli ; car, dans un marché, on peut débattre les prix ; il n'y a même marché que pour cela, mais on finit toujours par se mettre d'accord : on ne voit pas les marchands s'exterminer les uns les autres; et c'est ce qui rend le socialisme dit juridique, réformiste ou parlementaire, une chose si burlesque, une vraie baliverne, un attrape-nigauds.

Ce qui dure, ou ce qui est dur, — cela ne revient-il pas au même ? — ce qui a de la solidité, de la constance, de quoi traverser intact les siècles, sans broncher, sans s'user, ne va pas à notre goût moderne, si, du moins, on peut appeler goût ce qui en est l'absence totale — car *un goût*, ce n'est pas, ce ne peut être une collection désordonnée *de goûts*, un magasin de brocante, un marché de goûts ; et le goût moderne est-il autre chose ? Nous aimons mieux ce qui change perpétuellement, « ce que jamais on ne verra deux fois », comme dit le poète ; vivre n'est-ce pas changer ? *devenir ?* être en perpétuelle transformation ? et le sot, n'est-ce pas celui qui ne change jamais d'opinion ? Ce qui dure, ce qui ne change pas, nous le caricaturons aussitôt ; nous y voyons du pédantisme, du dogmatisme, de l'inintelligence ; et cela nous semble dégager une odeur de sépulcre, de mort ; vite nous nous en écartons avec la répugnance de gens si attachés à la vie et si pressés d'en jouir que la moindre pensée de la mort les gêne, les importune et les fait fuir immédiatement. Les gens à principes, nous ne les supportons plus, nous les détestons : ils nous font l'objet d'hommes pétrifiés, que l'immobilité de la mort a saisis tout vifs. L'architecture n'est pas un art moderne ; l'art moderne, par excellence, c'est la musique — la musique, art du devenir, art du flou, art de la nuance indéterminée, art de la mobilité infinie.

C'est qu'au fond nous avons perdu le vrai sens de la vie. Toujours changer, être dans une perpétuelle titillation, cela ne revient-il pas à ne pas changer du tout, à rester sur place ? N'est-ce pas, en dernière analyse, la même chose ? Une hétérodoxie incessante, c'est un perpétuel changement d'orthodoxie ; être sans cesse hétérodoxe, c'est être toujours orthodoxe. Le disque aux couleurs variées, si vous le faites tourner rapidement — on ne voit plus que du blanc ! L'agitation — c'est l'illusion de la vie ; ce n'est pas la vie, c'est une mécanisation, une solidification, une pétrification, mais dans l'instantané, dans un instantané si souvent renouvelé qu'il ressemble étrangement à un permanent éternel. Or, nous sommes des agités, des énervés, des neurasthéniques, qui *réagissons* sans cesse, mais *n'agissons* jamais. Pour agir, il faudrait être quelqu'un, une force, une personnalité ; or, nous ne nous en donnons plus le temps ; nous sommes trop pressés de *réagir* ; nous nous dépensons avant même d'avoir accumulé : ce qui fait que nous sommes tout de suite épuisés, et que notre mobilité infinie aboutit à l'immobilité, au néant, à la mort. Le monde moderne, c'est une course à l'abîme, une danse macabre ; ils s'agitent beaucoup, nos contemporains ; mais écoutez-les : cela sonne étrangement le creux, les os heurtent les os, c'est un cliquetis sinistre. Et prenez-moi cela au cinématographe : au cinématographe, image fidèle du monde moderne, lui qui, par une succession rapide d'instantanés se déclanchant mécaniquement, essaie de recomposer le mouvement et de donner l'illusion de la vie.

Nos réformistes, nos socialistes révisionnistes, nos gens dans le train, nos grands réformateurs qui parlent toujours d'action — remarquez

qu'ils finissent toujours par s'endormir dans les bras de l'Etat — et l'Etat, qu'est-ce, sinon la conservation même, l'immobilisme, la négation du mouvement, la stabilité mécanique, l'inaptitude foncière à s'adapter, le contraire de la vie ? Nos hétérodoxes raillent nos orthodoxes, nos gens de l'esprit critique se moquent des dogmatiques ; et puis, voyez : après avoir bien virevolté, tels des papillons autour de la lumière, les voilà qui s'échouent, épuisés, dans le marais croupissant de l'Etat ; nos démocrates finissent en bureaucrates, l'agitation réformiste en stagnation bureaucratique. Orthodoxes et révisionnistes, radicaux et réformistes, tous, ils finissent par communier sous les espèces étatiques ; et le mouvement, le devenir, l'évolution, viennent mourir dans le cercle d'attraction de ce qui incarne le mieux l'Etre permanent et éternel, l'immutabilité de l'Idée soustraite au devenir, dans le cercle de l'Etat.

C'est que le révisionnisme de Bernstein, ne constitue pas, vis-à-vis de l'orthodoxie de Kautsky, une véritable *révolution* ; il n'y a entre eux, somme toute, qu'une différence de degré, non de nature ; car tous deux, Bernstein comme Kautsky, se placent sur le terrain de l'Etat moderne ; seulement Bernstein réalise en détail et dilue dans la continuité démocratique ce que Kautsky concentre et ramasse dans le raccourci d'un coup de main révolutionnaire. On pourrait comparer l'évolutionnisme de Bernstein à *la loi* des modernes et le révolutionnarisme de Kautsky au *genre* des anciens : M. Bergson ne nous enseigne-t-il pas que ce qui différencie la loi des modernes du genre des anciens c'est que celui-ci ramasse en un *moment* privilégié et typique ce que celle-là dilue dans la continuité du temps mathématique, où tout est également remarquable ? Et ne nous fait-il pas voir en même temps que la loi, comme le genre, ne tient aucun compte du temps, au sens de durée vécue, de temps-invention, de temps-liberté et qu'en somme l'intellectualisme moderne n'est qu'une seconde édition de l'intellectualisme antique ?

Sans doute, Bernstein donne l'impression d'un esprit plus libre, et ce n'est pas tout à fait à tort qu'il peut dire de son révisionnisme qu'il a pour devise : *examino* et non *credo* [1]. Nous avons nous-mêmes rendu plus d'une fois justice à la liberté de son esprit et à sa loyauté intellectuelle. Mais cette liberté nous semble, en définitive, encore prisonnière de certains préjugés, et de certains préjugés tenant à la conception *bourgeoise* du libéralisme. Bernstein n'a pas fait scission, en son esprit, avec le monde moderne, c'est-à-dire avec le monde bourgeois ; il est encore tout entier imbu des idées du XVIII^e^ siècle, c'est-à-dire des idées du grand siècle bourgeois ; sa conception de la culture, ses idées sur l'évolution démocratique et libérale, sont tout entières encore d'allure bourgeoise ; et si Kautsky peut sembler un revenant du Moyen-Age, Bernstein, pour se présenter sous des aspects assurément plus modernes, n'est pas dégagé peut-être absolument de tout préjugé... féodal, si du

1. — Voir son article *Bildung, Wissenschaft und Partei*, numéro de septembre des *Socialistische-Monatshefte*.

moins l'on considère le Moyen-Age comme une sorte de démembrement et de dislocation de ce dont l'Etat moderne a été la concentration, je veux dire l'autorité politique, et si l'on se rappelle ce mot si profond de Marx, disant que l'Ancien Régime est le défaut caché de l'Etat moderne. Dans cet article sur *la culture, la science et le parti*, on sent évidemment qu'on a affaire à un esprit autrement libre que celui de nos orthodoxes ; c'est l'esprit des grands libéraux bourgeois, avec leur amour de la culture et de la science non asservies à l'Etat, dégagées de tout dogmatisme, *libres* enfin ; et l'on sent toute l'horreur qu'inspire à Bernstein l'orthodoxie dogmatique, où qu'elle se manifeste : c'est ainsi que, vis-à-vis de l'école fondée récemment par la social-démocratie, il reste sur une réserve prudente ; on a même l'impression que son scepticisme, vis-à-vis de cette institution, est beaucoup plus profond qu'il ne veut bien l'avouer ; et il a des phrases bien dures pour le parti : par exemple, lorsqu'il dit que les partis sont beaucoup plus autoritaires encore que l'Etat lui-même.

Mais tout cela ne dépasse pas *le niveau bourgeois* des conceptions libérales modernes. On en pourrait dire autant, d'ailleurs, de tout ce que produisent, en fait d'idées, tous les écrivains officiels du socialisme international : ce qui manque à tous, c'est d'avoir fait scission, dans leur esprit, avec le monde moderne ; ils sont *tous* encore prisonniers des préjugés de la culture bourgeoise. Et voilà pourquoi ils ne comprennent rien au syndicalisme révolutionnaire français, qui, lui, précisément, a réalisé cette scission. Parcourez, par exemple, le numéro d'août des *Socialistische* ; vous y trouverez des articles d'écrivains socialistes de tous les pays : pour l'Angleterre, de *J.-R. Macdonald* ; pour la Belgique, de *Louis Bertrand* ; pour la Hollande, de *Van Kol* ; pour la Suisse, de *Greulich* ; pour l'Italie, de *Claudio Trèves* ; tous les pays sont représentés : la France elle-même a délégué Eugène Fournière pour y exprimer sa pensée la plus profonde. Déjà, en juillet, Etienne Buisson avait raconté aux lecteurs allemands dans un des *Socialistische* quelle était la situation du syndicalisme en France, article qui, d'ailleurs, vient d'être reproduit dans les *Cahiers* de Péguy (Péguy est parfois mieux inspiré !).

Eh bien, parcourez tous ces articles, et dites-moi si vous y trouvez autre chose que des préjugés étatiques ou libéraux bourgeois ressassés comme à plaisir, je veux dire pour notre nausée ? Et si c'est là *la pensée* du socialisme international, n'est-ce pas quelque chose d'assez piteux ? On me dira : mais tous ces gens sont de fieffés réformistes ; il y a la pensée des radicaux ; mais je prierai ceux-ci de vouloir bien avoir la bonté de l'exprimer, leur pensée, et, alors, nous verrons qu'elle ne diffère pas beaucoup, sauf par une phraséologie un peu plus échauffée, de celle des réformistes. Et voyez tout ce qui se dit au sujet de cette éternelle question des rapports du parti avec les syndicats ! Si, après avoir lu, votre religion est faite et votre lanterne éclairée, c'est que vous n'êtes pas difficile. Au reste, toutes les consultations qu'on a faites

depuis dix ans auprès des grands chefs du socialisme international, au sujet, soit de la participation au pouvoir, soit de l'anticléricalisme, soit de la grève générale, ont révélé la pauvreté lamentable de pensée du dit socialisme international, et, surtout, ont fait éclater qu'il n'avait pas, au fond, de *pensée à lui*, qu'il n'était qu'une amplification humanitaire et libérale genre XVIII^e^ siècle, par conséquent genre ultra-bourgeois.

Le chœur socialiste international s'élève, en effet, avec une touchante unanimité, pour dire aux syndicalistes français : vous seuls séparez le parti et les syndicats ; vous seuls avez ce mauvais esprit ; vous seuls faites tache ; serez-vous donc les éternels trouble-fête, ô Français, et mettrez-vous toujours l'Europe sur les dents ? Regardez pourtant : moi, Angleterre, dont les Trades-unions étaient si indifférentes à la politique, voici qu'elles se rangent derrière le *Parti du travail* ; et moi, petit Danemark, je suis vraiment le pays idéal à ce point de vue ; c'est l'accord parfait entre parti et syndicats chez moi ; quelle admirable union conjugale ! Et chez moi aussi, dit aussitôt la Suède, jalouse de laisser au Danemark seul une telle gloire. Bernstein a le bon sens de dire (1) que l'exemple de ces petits pays ne prouve pas grand'chose ; et voilà de quoi déjà rabaisser un peu le caquet à nos enragés *conjunguistes*. Mais quand bien même on nous présenterait l'exemple authentique d'un authentique *grand pays*, qu'est-ce que cela prouverait, grands Dieux ? Tout l'internationalisme du monde ne fera pas disparaître la différence des traditions historiques et du développement historique dans chaque pays. Nos socialistes radicaux sont amusants, vraiment, avec leurs décisions des Congrès internationaux : le Congrès de Stuttgart a décidé, l'affaire est réglée ; la question est vidée ! Cette conception du socialisme modelé sur le catholicisme, avec décisions de Conciles œcuméniques devant faire loi, est vraiment drôle. Eh, messieurs, qu'est-ce que cela peut nous faire ? Jamais personne n'a obéi aux règles des Conciles, vous qui en parlez tant, seriez les premiers à n'en tenir aucun compte, si leurs décisions ne vous allaient pas ; alors, laissez-nous donc rire un peu ! L'ironie, comme dit Proudhon, est parfois le salut et la santé de l'esprit, et les peuples graves sont des peuples réactionnaires ! Un Congrès, c'est un lieu d'échange d'idées, si l'on en a ; mais rien de plus : lui conférer la vertu de régler doctrinairement la marche du mouvement ouvrier, voilà qui nous ramène en plein Moyen-Age, en pleine théocratie : quand je vous dis que nos démocrates n'ont pas d'autre solution à tout problème que l'autorité, l'Etat, Dieu, le Pape ou le Parti !

Quant au « professeur » Fournière, qui, dans ce concert, donne la note française, il est navré, lui. Les choses ne vont pas du tout à son gré. Il crie casse-cou au Parti ; il crie casse-cou aux anarcho-socialistes ; ah ! si l'on voulait bien écouter un peu Eugène Fournière ! C'est

(1) Lire son article dans le numéro d'août *Gewerkschaft und Partei im Lichte internationaler Erfahrungen.*

que, lui, n'est pas comme les autres ; il s'instruit tous les jours ; il ne cesse d'apprendre et de se perdre dans les profondeurs de l'idéalisme social. Il connaît la division du travail. « O division du travail, ô déesse, s'écrie-t-il dans un mouvement sublime de prosopopée, fais que les chimistes nous enseignent la chimie... sociale, les mathématiciens l'équilibre de nos finances... absentes, les historiens les expériences douloureuses et fécondes en tant d'enseignements de notre histoire socialiste ! A ce prix seulement, la France sera sauvée ; sinon c'est la « course à l'abîme ! » Eugène Fournière est désolé de voir son ami Jaurès, autrefois si sage, si réformiste, si raisonnable, se laisser enchaîner par cet énergumène d'Hervé. La peur, gémit-il, nous tient, nous lie tous dans une solidarité désastreuse qui n'est faite que de notre lâcheté réciproque ; nous avons peur, tous, de ne pas paraître assez *avancés !* Ça, c'est vrai, le solidarisme de la peur et de la lâcheté, le seul solidarisme réel, qu'on ait encore expérimenté jusqu'ici — c'est ce qui fait un Parti. Bravo, Eugène Fournière !

Edouard Berth.

REVUE DES LIVRES

Le Parti Socialiste et les Syndicats, par Etienne Buisson

(*Cahiers de la Quinzaine*, 3e cahier de la 9e série, 124 pp., 2 fr.)

L'auteur, qui s'est réclamé naguère du « *Socialisme critique* » de Gérault-Richard, nous donne, dans ce volume, une application des méthodes de ce *socialisme spécial*.

Il nous prévient, dès le début, qu'il parle de ce qu'il ne sait pas. P. 19, il écrit : « J'ai dû m'en rapporter, dans bien des cas, aux renseignements qui m'étaient très sincèrement donnés de seconde main. » On le voit bien, page 18. Personne n'a pu lui apprendre de quelle tendance — révolutionnaire ou réformiste — sont les fédérations suivantes : ouvriers des arsenaux (malgré les mouvements récents), coiffeurs (secrétaire Luquet), cuirs et peaux (trésorier Griffuelhes, secrétaire Dret), etc. On s'en aperçoit encore, p. 27. L'auteur écrit : « 1894, l'année même de la naissance de la C. G. T., fondée par les partisans de la grève générale, avec Briand à leur tête. » Or, c'est en 1895, et non en 1894, que la C. G. T. a été créée, et Briand n'y fut pour rien. L'auteur a confondu le congrès de Nantes de 1894, où Briand défendit la grève générale contre les guesdistes, avec le congrès de Limoges de 1895, d'où sortit la C. G. T.

Mais il y a plus. L'auteur ose écrire, p. 84 : « La C. G. T. engage les jeunes ouvriers appelés sous les drapeaux à déserter et à passer les frontières pour ne pas rester soumis à la discipline militaire pendant deux ans. » P. 37, il appelle la C. G. T. « une poignée de libertaires ». P. 42, il parle de « l'antiparlementarisme de la C. G. T. »; il est vrai que, p. 93, il rappelle, pour compensation, que Pouget a défendu, dans un article, *l'a-parlementarisme* de la C. G. T. contre *l'antiparlementarisme anarchiste* de Janvion. P. 51, il qualifie Griffuelhes de « propagandiste notoire de l'antiparlementarisme », etc., etc.

En vertu de quoi, l'auteur propose au Parti Socialiste un plan de bataille contre la C. G. T. — P. 25 : « Le Parti Socialiste doit surveiller de très près ce syndicalisme dont les manifestations d'ordre divers constituent sûrement, par leur nouveauté même, un puissant attrait aux yeux des prolétaires. » P. 81 : « Les préoccupations syndicales ont pris dans la vie ouvrière une si grande place que le Parti Socialiste doit, sous peine d'affaiblissement moral et matériel, avoir une politique syndicale qui lui soit propre et *exercer une influence dans les organisations corpo-*

ratives. ... Il s'agit simplement de diriger la tactique syndicale dans le même sens que la tactique parlementaire. » P. 81 : « *Le jour où nous aurons délogé les anarchistes de la C. G. T...* » P. 93 : « Lors même qu'ils auraient *réduit au silence* les syndicalistes antiparlementaires, les socialistes se trouveraient en présence d'une autre école de syndicalistes qui ne professe pas pour eux plus de sympathie que la précédente, celle des syndicalistes purs, pour qui le syndicat, organe par excellence de l'émancipation ouvrière, se suffit à lui-même. Ceux-là ne sont ni pour ni contre le parlementarisme ou l'action politique. Mais, sans faire de politique directement antisocialiste ou antiparlementaire, ils peuvent, par la foi exagérée qu'ils proclament dans la valeur sociale des groupements corporatifs, porter une atteinte profonde *à la considération des syndiqués pour le parlementarisme* et l'action politique, et les diriger dans les voies illusoires de l'action directe. Le P. S. doit donc s'efforcer de *neutraliser leur propagande* aussi nuisible à ses yeux que celle des anarchistes franchement antiparlementaires et antisocialistes. *Les socialistes, dans les syndicats, devront faire contrepoids à cette influence en s'efforçant d'orienter la tactique de chaque organisation dans la direction générale donnée par le parti.* » P. 124 : « *Pour ne pas se laisser évincer définitivement de la direction des syndicats, il est indispensable que les socialistes y pénètrent en masse pour y contrebalancer, par le nombre et par la valeur, les syndicalistes anarchistes ou anarchisants,* » etc., etc.

Telle est la stratégie : les socialistes *se rallieront* à la C. G. T. comme les curés se sont *ralliés* à la République, et ils chasseront les syndicalistes des syndicats, en s'écriant : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir ! » Tartuffe est immortel.

Je n'aurais pas parlé de ce factum, si le nom des *Cahiers de la Quinzaine*, qui est d'habitude une garantie, ne pouvait faire ici illusion au public.

Hubert LAGARDELLE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

De l'homme à la science. Philosophie du XX^e^ siècle, par Félix LE DANTEC (*Paris, Flammarion*, VIII, 303 pp., 3 fr. 50). Comment l'homme, être mobile et sujet à tant d'illusions, a-t-il pu créer la science ? Voilà un problème qui se pose depuis l'origine de la réflexion philosophique. M. Le Dantec croit que la science opère sur des moyennes, ce qui réduirait les explications mécaniques à un pur symbolisme ; cette théorie conduirait facilement à dire qu'il n'y a pas de science, mais seulement un empirisme intelligemment dirigé.

L'évolution des forces, par Gustave LE BON (*Paris, Flammarion*, 1907, in-16, 386 pp., 3 fr. 50). Le *Socialiste* du 24 novembre dernier a signalé les travaux de M. Le Bon comme venant confirmer les idées qu'Engels avait émises sur la dialectique ; l'auteur de l'article espère

même qu'on unifiera quelque jour la dialectique de la matière et celle de l'histoire. Les découvertes de M. Le Bon semblent avoir des conséquences plus intéressantes que celles-là, car elles montrent, une fois de plus, que les conceptions mécaniques de la nature ne peuvent atteindre la réalité. Tout ne paraît pas encore parfaitement démontré dans ces thèses; beaucoup de spécialistes les contestent; il est vrai que M. Le Bon a le grand tort, aux yeux des professeurs de l'Université, de ne pas être pourvu des patentes du savant officiel.

L'au-delà, par Wilhem Schneider *(Paris, Bloud,* 1907, in-16, xix, 367 pp., 3 fr. 50). Aujourd'hui que le catholicisme occupe une si grande place en Allemagne, il est intéressant de connaître la mentalité des représentants les plus notables de l'Allemagne catholique; L'auteur de ce livre passe pour être un des prélats les plus instruits de son pays. Il ne semble pas que les théologiens allemands méritent toujours la réputation qui leur est faite, car l'érudition de Mgr. Schneider est parfois un peu courte; ce qu'il dit au sujet des croyances grecques est superficiel, et il se trompe au sujet des prières des Juifs pour les morts. A la page 73, je trouve deux erreurs qui proviennent probablement du traducteur : le mot grec signifiant *portique* est pris pour un nom d'homme, et il est dit que Voltaire fit célébrer un service funèbre pour le grand Frédéric (qui est mort longtemps après lui).

Les grands inspirés devant la science. Jeanne d'Arc, par le colonel Biottot *(Paris, Flammarion,* 1907, in-16, 279 pp., 3 fr. 50). Ce livre est plein d'énigmes d'une intelligence mal aisée ; par exemple : « Le vrai est promis à la mentalité celtique parce qu'elle est ainsi faite, plus particulièrement, qu'il sourd en elle de sa seule source : la vie » (p. 245) ; — « Jeanne d'Arc fut la réaction de la race, de l'espèce, contre les conditions attentatoires à leur existence, à leur évolution, qu'avaient introduites des institutions empiriques, et les reprises de l'individualisme et du chimérisme qu'elles avaient favorisées » (p. 247). Si le colonel Biottot ne s'était pas tant donné de mal, il aurait vu que cette histoire est assez simple.

Le Monde végétal, par Gaston Bonnier (*Paris, Flammarion*, 1907, in-16, 392 pp., 3 fr. 50). — Les dix derniers chapitres offrent un intérêt tout particulier pour le grand public, parce qu'ils traitent de problèmes généraux. Les espèces paraissent posséder une individualité d'autant plus forte que la génération sexuelle est plus essentielle chez elles. On lira avec beaucoup de fruit ce que dit l'auteur sur les efforts tentés pour justifier l'hypothèse de la génération spontanée; M. Bonnier est disposé à regarder la vie comme éternelle.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. Séverac.

Niort. — Imp. Th. Martin.

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Crise de l'Automobile

C'est un phénomène économique bien connu que chaque fois qu'une industrie nouvelle apparaît, qu'un procédé nouveau de fabrication est découvert, semblant devoir procurer rapidement de forts bénéfices, les capitaux s'y précipitent et les capitalistes s'y ruent emportés par la soif ardente de leurs appétits. Tous les aigrefins de la finance viennent à la rescousse. C'est à qui émettra des actions ou des obligations. L'agiotage effréné fait le reste. Puis un beau jour, brutalement, la crise éclate, surprend tout le monde, provoque une irrésistible panique.

Telle est l'histoire de l'industrie de l'automobile, hier encore brillante, prospère, aujourd'hui compromise, semant les ruines, les faillites, les chômages après elle. A l'heure actuelle, c'est un fait brutal, certain, indéniable : l'industrie de l'automobile traverse *une crise de surproduction.*

Les causes? Elles résident sans doute dans l'ensemble du système capitaliste, dans son mode de production, dans l'insatiable appétit des bénéfices, dans l'agiotage. Contre cet ensemble de faits, forces vives et raison d'être du régime capitaliste, les lois sont et demeureront toujours impuissantes. Pour qu'elles fussent efficaces, il faudrait qu'elles touchent aux bases même du régime, au système de la propriété, et le remède à ce désordre est dans la disparition du régime qui les engendre. Voilà pourquoi il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette rapide étude un remède, une conclusion autre que celle d'un appel au groupement syndical du prolétariat de l'automobile.

Je me bornerai donc — dans cette revue des opinions et des actes — à exposer les faits, avec les documents à l'appui, laissant au lecteur le soin d'en tirer les déductions qu'ils comportent.

I

Avant d'examiner à proprement parler la crise de l'automobile, il me semble utile de retracer, brièvement, les étapes parcourues avant d'arriver aux voitures perfectionnées sillonnant aujourd'hui nos routes.

Ce fut le 10 octobre 1644 — *disent les historiens* — que « Louis XIV accorda à Jean Theson, escuyer, des lettres patentes l'autorisant à mettre en usage un petit carrosse à quatre roues, mené sans le secours d'aucuns chevaux ».

Puis — relate un Almanach royal de l'époque — en l'an 1748, Louis XV autorisa Vaucanson à faire évoluer devant lui « un *carrosse à ressort d'horlogerie* ».

Ensuite ce fut Cugnot, en 1769, avec les deniers de l'Etat mis par Choiseul à sa disposition, qui construisit le premier fardier à vapeur. L'année suivante, il en fabriquait un second moins rudimentaire — pieusement conservé au Conservatoire des Arts et Métiers — et qu'il essaya en présence du Ministre et des autorités compétentes. Une chronique du temps, rendant compte de ces essais, dit : « *On a constaté qu'il marchait horizontalement et qu'il aurait parcouru une distance d'environ mille huit cents à deux mille toises par heure, s'il n'avait éprouvé d'interruption* ». L'interruption qu'éprouva ce second véhicule, fut une fausse manœuvre le jetant contre un mur qui fut démoli. Nos automobiles d'aujourd'hui « démolissent » plus souvent les hommes que les murs ; c'est encore un « progrès ».

Donc, *en fait*, c'est Cugnot qui peut être considéré comme l'instigateur de la locomotion automobile. Son invention attira, quelques années plus tard, l'attention de Bonaparte. Ce dernier chargea même spécialement une commission de l'Institut de l'examiner. Malheureusement pour Cugnot, Bonaparte partit pour l'Egypte et sa tentative tomba dans l'oubli.

Depuis cette époque jusqu'en 1862, il n'y eut qu'une tentative intéressante à signaler ; celle de Pecqueur qui, en 1828, construisit un chariot à vapeur combiné.

En 1862, Lenoir construisit un moteur à gaz alimenté par l'air carburé. Il l'employa à actionner une voiture, qui fit en trois heures le trajet de Paris à Joinville-le-Pont. Malheureusement, outre qu'un moteur était trop lourd, le piston ne fonctionnait pas assez vite, et la *vitesse* du véhicule était excessivement faible ; ce furent les causes de l'échec de cette nouvelle tentative.

Enfin, en 1873, M. Amédée Bollée, du Mans, construisit une voiture à vapeur dans laquelle douze voyageurs pouvaient prendre place. Il l'appela l'*Obéissante*, nom peu prédestiné, si on considère les nombreuses victimes qu'a fait depuis l'automobilisme. S'inspirant de l'idée d'Ackermann, il combina un avant-train à deux pivots afin d'assurer une manœuvre facile en même temps qu'une direction plus sûre.

Ce système révolutionna tous les principes en vigueur jusqu'à ce moment-là. La voiture à vapeur de M. Bollée était munie d'une chaudière « Field » et de deux pistons agissant sur l'essieu arrière ; elle avait une force de quinze chevaux, pouvait atteindre, *en paliers*, une vitesse de quarante kilomètres et monter facilement des rampes de 12 °/₀ ; son *poids total* était de 4.800 kilogrammes.

Cette voiture circula dans Paris et le *Figaro* du 17 octobre 1875, dit, dans un article qu'il lui consacre : « *Le public la regardait courir sur la chaussée avec une curiosité voisine de l'enthousiasme ; beaucoup de gens applaudissaient* ».

Sept ans plus tard — en 1880 — une nouvelle voiture, plus perfectionnée, sortait des ateliers de la maison Bollée, du Mans. Elle fut baptisée la *Nouvelle* et c'est elle qui — quinze ans plus tard — parcourait en quatre-vingt-dix heures trois minutes les 1200 kilomètres de la célèbre course Paris-Bordeaux et retour. La maison Bollée construisit plusieurs de ces voitures, parmi lesquelles on peut citer un grand « mail-coach » fabriqué en 1885 et que le marquis de Broc paya — dit-on — 35.000 francs.

C'est dès cette époque que Serpollet, le marquis de Dion et son associé Bouton se préoccupèrent de la locomotion automobile. Ces deux derniers établirent, en 1888, un tricycle à vapeur à roue motrice arrière ; ils exposèrent ensuite, à l'Exposition de 1889, une voiture qui obtint une médaille d'argent. La même année, Serpollet appliquait un nouveau générateur à un tricycle, puis à une voiture à quatre roues qui circula dans Paris pendant de longues années.

Dès 1890, la vapeur avait conquis péniblement sa place dans l'automobile. C'est à ce moment qu'entra en scène un nouvel élément : *le pétrole* vint révolutionner, une fois encore, toutes les données établies jusqu'alors pour la fabrication des automobiles.

Utilisé dans le fonctionnement des moteurs il a, depuis, remplacé la vapeur. La découverte en revient à un Allemand : Daimler. Avec deux Français : MM. Panhard et Levassor, concessionnaires pour notre pays des brevets de Daimler, il vulgarisa l'emploi du pétrole dans l'automobile.

Levassor conçut le premier une automobile homogène et, en 1891, il livrait à la circulation une voiture qui, sans anicroche, faisait le trajet d'Ivry au Point-du-Jour et retour, soit dix kilomètres.

Dès lors, il restait aux constructeurs à rechercher le meilleur moyen d'obtenir des vitesses de plus en plus grandes, en diminuant le poids de leurs véhicules. C'est ce qu'ils réussirent à faire en employant les pneumatiques. Ce furent les frères Michelin qui, en France, firent les premières expériences ; elles datent de 1892 et

sur trois voitures, fameuses dans l'histoire de l'automobilisme : l'*Hirondelle*, l'*Araignée* et l'*Eclair*.

En réalité, les frères Michelin ne faisaient que ressusciter un brevet pris en Angleterre le 10 décembre 1845, par M. Thomson. L'inventeur de cette époque décrivait ainsi le pneumatique : « l'emploi de cordons creux composés d'une substance imperméable et enflés d'air ». On voit que, dans l'ensemble, cet inventeur avait réalisé ce qui se fait aujourd'hui.

Les intéressés savent tous les services qu'ont rendus les inventeurs du pneumatique à l'industrie automobile. Jusqu'au moment de sa découverte, tous les constructeurs avaient lutté en vain contre les effets destructifs de la route ; si soigneusement que fussent construits leurs véhicules, aucune suspension ne résistait. L'influence des chocs, qu'imprimait continuellement aux véhicules les chaussées mal pavées, brisait les plus solides ressorts. Plus le véhicule était lourd — on espérait par là lui assurer une plus grande solidité — plus la réaction était violente. Aussi le pneumatique fut-il considéré, par les constructeurs d'automobiles, comme le sauveur. Ils en profitèrent pour augmenter proportionnellement la force de leur moteur, tout en restant dans la même limite de poids pour l'ensemble des véhicules.

Ainsi la voiture construite par Levassor en 1895, pour le raid Bordeaux-Paris, pesait 1.000 kilogrammes pour une force de 4 chevaux, soit 250 kilogrammes par cheval. Dès 1896, le poids du cheval dans la course de Paris-Marseille tombe à 166 kilogrammes. En 1899 il est à 65 kilogrammes ; en 1900 à 40 kilogrammes par cheval de force. Depuis, pour certaines voitures de courses, le poids unitaire est tombé à 9 et même 7 kilogrammes par cheval.

Ce fut alors, pour les constructeurs, une véritable furie de vitesse dans le tourbillon des grandes courses qui furent organisées. D'abord par le *Petit Journal* et Pierre Giffard, le 22 juillet 1894, pour Paris-Rouen. Ensuite Paris-Bordeaux, en 1895, sur l'initiative de l'Automobile-Club de France. Vinrent après (1896) Paris-Marseille et retour ; (1898) Paris-Amsterdam ; (1901) Paris-Toulouse et retour ; (1901) Paris-Berlin ; (1902) Paris-Vienne ; (1903) Paris-Madrid. Enfin la série des circuits du Taunus (1904), d'Auvergne (1905), de la Sarthe (1906), de la Seine-Inférieure (1907), qui sont les principales épreuves.

II.

Ces courses, ces épreuves, brillantes autant par le public mondain qui s'y mêlait que par les discussions passionnantes qu'elles

provoquaient, aidèrent puissamment au développement de l'industrie de l'automobile.

Bientôt les usines ne suffirent plus aux commandes ; il se créa un nombre considérable de petits façonniers, les uns faisant les châssis, d'autres les capotes ou les pièces détachées. De plus, il fallait trouver des capitaux, et des sociétés anonymes se constituèrent et émirent des actions. Telles les sociétés Charron-Girardot et Voigt ; Eugène Brillié ; Voitures Electriques Kriéger ; La Société Lorraine de Diétrich et Cie ; La Société Védrine ; Compagnie Parisienne des Automobiles ; Darracq ; Météor ; Mors ; Porthos ; Brasier ; Delahaye ; Chenard-Walker ; De Dion, etc, etc. Toutes ces maisons employèrent à côté d'elles les nombreux façonniers.

Ainsi l'industrie de l'automobile se développa avec une extraordinaire rapidité. Les financiers avancèrent des fonds ; des sociétés fictives se créèrent pour émettre des actions ; en réalité, leurs usines et personnel *n'existaient que sur le papier.* Cela est si vrai que le journal patronal *L'Usine*, n'hésita pas, *au début de la crise*, à écrire les lignes suggestives ci dessous :

Il est certain que les titres en Bourse ont subi, et *subiront encore, une véritable crise qui entraînera, probablement, la chute de beaucoup de maisons. Mais ce sont des maisons qui ne fabriquent pas et qui n'ont aucune capacité industrielle ; leurs ateliers, leurs machines, leur personnel ne figurent que pour la forme, et c'est sur ces extérieurs fictifs de titres que d'habiles capitalistes voulaient faire la spéculation en Bourse.*

La chute de ces maisons sera douloureuse pour le bon public d'alouettes qui s'est laissé prendre au miroir, mais, passée la crise, l'industrie de l'automobile restera plus saine et reprendra plus de vigueur qu'auparavant.

Comme ce journal est ordinairement très bien renseigné, qu'il est payé pour l'être, on peut donc dire, sans crainte d'être démenti, que tous les spéculateurs véreux s'en donnèrent à cœur joie. Leurs opérations louches furent facilitées par la vogue, l'engouement que provoquait, dans certains milieux fortunés, le *sport* de l'automobilisme ; aussi n'eurent-ils guère de peine pour attirer les capitaux.

A vrai dire, peu de personnes connaissent l'importance des capitaux engagés dans l'industrie de l'automobile. Les uns estiment à *plus de 300 millions les sommes immobilisées par les particuliers* dans l'installation et l'outillage de leurs usines ; mais ce chiffre paraît, d'après l'*Information*, plutôt au deçà qu'au delà de la vérité. Ce qu'il y a de certain, *c'est qu'au 30 juin 1906, le chiffre global des capitaux représentés par les sociétés de constructions automo-*

biles et annexes, montées par actions, en France, s'élevait à 180.520.620 francs, répartis entre 140 sociétés diverses.

Ces chiffes semblent se rapprocher sensiblement de la vérité. Ils ont été en partie confirmés par un grand nombre de journaux financiers. Ces derniers écrivaient qu'au 31 décembre 1902, le chiffre des capitaux engagés dans les sociétés de constructions automobiles et annexes montées par actions ne dépassait pas 90 millions, *pour la France*, répartis entre une soixantaine de sociétés. Ces capitaux, disent les mêmes journaux, atteignaient 181 milllions pour 140 sociétés au 30 juin 1906.

Naturellement, le chiffre de fabrication se développa également et d'une façon considérable. Ainsi, en 1898 — d'après les statistiques — on ne fabriquait en France que 1631 voitures de tous genres. En 1906, ce chiffre atteignit 55.000 voitures. Voici, d'ailleurs, le tableau de fabrication des voitures pendant les neuf dernières années, c'est-à-dire, de 1898 à 1906.

Années	Nombre
1898	1.631
1899	4.914
1900	10.039
1901	16.486
1902	23.711
1903	30.204
1904	37.322
1905	47.302
1906	55.000

Ces chiffres sont ceux donnés pour la fabrication. Si on s'en rapporte aux rôles de l'impôt mis en vigueur en 1899, on peut dire que ce chiffre de 55,000 voitures fabriquées pour 1906 est exact, *en y comprenant l'exportation.*

En effet, en consultant les rôles de l'impôt sur les automobiles, on constate qu'en 1899, il n'y avait que 1,672 voitures *circulant* en France, mais ce chiffre ne tarde pas à augmenter.

En voici la progression :

En 1900	2.997
En 1901	5.386
En 1902	9.207
En 1903	12.984
En 1904	17.107
En 1905	21.524
En 1906	28.312
En 1907 (au début)	35.923

La progression d'une année à une autre fut la suivante :

Pour 1899-1900	1.325
Pour 1900-1901	2.389
Pour 1901-1902	3.821
Pour 1902-1903	3.777
Pour 1903-1904	4.123
Pour 1904-1905	4.417
Pour 1905-1906	6.788
Pour 1906-1907	7.611

On peut concevoir facilement que cette fabrication imposait l'obligation aux constructeurs de rechercher des débouchés dans tous les pays. C'est ce qu'ils firent et il faut dire qu'ils y réussirent peut-être même au delà de leurs propres espérances.

Voici un tableau du montant des exportations françaises de 1897 à 1905 :

	1897	1899	1901	1903	1904	1905
	—	—	—	—	—	—
Russie.....	16.000	145.260	196.910	238.390	501.990	843.960
Angleterre .	192.770	910.520	8.312.880	31.677.100	39.934.560	49.727.410
Allemagne .	42.000	482.290	1.163.360	5.391.970	7.689.380	11.316.070
Hollande...	—	54.040	65.150	257.810	500.470	588.840
Belgique...	60.090	484.660	1.161.600	3.678.630	6.708.740	10.228.830
Suisse.....	93.580	181.130	330.260	786.250	916.180	1.229.680
Portugal...	—	5.030	173.340	802.410	768.770	676.780
Espagne....	—	464.810	729.510	827.380	1.288.250	1.813.700
Autriche-Hongrie..	—	15.700	50.150	55.820	222.860	603.410
Italie.....	50.650	157.550	1.459.430	2.363.370	2.733.350	4.805.490
Egypte.....	—	24.360	86.690	177.640	339.860	1.024.470
Indes.....	32.460	12.690	29.300	218.900	715.970	904.310
Australie...	—	1.970	58.600	49.910	207.160	388.270
Etats-Unis .	13.440	57.600	86.000	877.930	2.621.350	6.647.450
Mexique....	—	39.170	73.420	12.940	281.400	493.290
Brésil.....	19.000	1.300	65.770	148.310	161.300	352.770
République-Argentine.	—	—	86.340	429.980	1.244.880	3.390.020
Autres pays	—	34.690	148.450	398.520	569.120	1.272.970
Total...	519.990	3.072.770	14.276.860	48.393.530	67.405.590	96.387.920
	103.700	1.186.560	1.505.430	2.443.610	3.628.920	4.133.140
Total général	623.690	4.259.330	15.782.290	50.837.140	74.034.510	100.521.060

Depuis 1905, ce chiffre a encore augmenté exactement de 10 millions 668,000 francs sur les *six premiers mois de 1907*

comparés avec ceux de la *même période de 1906*, ainsi qu'on pourra s'en convaincre par les chiffres ci-dessous :

	1905	1906	1907
Russie	374.000	807.000	783.000
Royaume-Uni	27.140.000	29.530.000	32.820.000
Allemagne	5.349.000	9.215 000	8.706.000
Belgique	4.135.000	6.941.000	8.383.000
Suisse	632.000	1.308.000	2.088.000
Italie	2.309.000	3.753.000	2.202 000
Espagne	764.000	1.798.000	2 098.000
Autriche-Hongrie	492.000	289.000	496.000
Turquie	35.000	85.000	54.000
Etats-Unis	2.793.000	5.938.000	5.444 000
Brésil	104.000	442.500	2.028.000
Total avec les autres pays.	49.505.000	68.196.000	78.864.000

On voit par ces chiffres, arguments irréfutables, que les pays qui figurent avec le plus d'augmentation sont : le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, avec plus de 3 millions ; le Brésil, avec près de 2 millions ; l'Espagne, avec 300,000 francs ; la Belgique, avec plus d'un million ; la Suisse, avec 700,000 francs ; l'Algérie, avec 400,000 francs. *Seule l'Italie a vu notre vente baisser de façon appréciable, ainsi que l'Allemagne et les Etats-Unis.*

Or, si notre vente a « *notablement baissé en Italie* », il est indéniable que ce ne peut qu'être la conséquence, d'une part, de la participation des capitaux français dans les maisons d'automobiles italiennes, et de l'autre, *dans l'installation par les constructeurs français eux-mêmes d'usines d'automobiles dans ce pays.*

Nombreux, en effet, sont les constructeurs qui, rêvant d'obtenir *la main-d'œuvre à bon marché*, sont allés installer des usines en Italie. Il existe entre autres en Italie une Société ayant pour titre : « Société italienne d'automobiles Darracq », société anonyme au capital de 3 millions de francs versés. Les actionnaires ont été convoqués « pour le 31 décembre 1907, à Milan, dans les locaux du *Collegio-dei-Ragioneri*, 4, rue Dante, à 10 heures du matin et, si c'était nécessaire, en seconde réunion dans les mêmes locaux et à la même heure, le 12 janvier 1908, pour, dit la convocation, l'examen du bilan de l'exercice clôturé le 30 septembre 1907, la discussion de nouveaux accords avec la Société A. Darracq et C^ie^ (1905) ltd. et d'autres objets, conformément à l'ordre du jour publié dans la *Gazette officielle du Royaume d'Italie*, du 14 décembre 1907 ».

D'autres, comme la « Compagnie Parisienne des voitures élec-

triques » (procédés Kriéger), vendaient leurs brevets en Italie et en Allemagne, en se réservant une certaine redevance sur la fabrication des voitures construites suivant leurs brevets. Pour qu'aucun doute ne reste dans l'esprit des lecteurs, à ce sujet, et de ceux qui sont portés à croire au *patriotisme des constructeurs* français, il est bon de mettre sous leurs yeux des documents relatant ces faits. Le 22 juin 1906, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la « Compagnie Parisienne des voitures électriques » (procédés Kriéger), réunis sous la présidence de M. Bentz-Audéoud, président du conseil d'administration, approuvait à l'unanimité le rapport du conseil dans lequel on pouvait lire (*Vie financière*, sixième année, n° 1310) :

VENTES ET BREVETS. — *Nous vous avons annoncé, à l'assemblée générale de l'année dernière, la vente des brevets Kriéger, en Italie. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous annoncer la vente des brevets allemands et la formation d'une société au capital de Mks. 2,250,000 (fr. 2,812,500), composée de personnalités de premier ordre dans le domaine de l'industrie, du commerce et de la finance.*

Les intentions de la nouvelle société allemande sont de donner un grand développement aux voitures du système Kriéger qui seront construites à Brême, dans une usine qui va s'élever sur un terrain de 40,000 mètres carrés, acheté par la société.

Votre président et M. Kriéger font partie du conseil d'administration et ont été sollicités de prendre une part active à l'administration de cette affaire. *Vous y verrez une garantie pour les profits que votre société sera appelée à tirer de l'arrangement conclu, qui a une durée de quinze années, durant lesquelles nous comptons encaisser un gros chiffre de redevances.*

Les Anglais, suivant leur coutume, sont entrés dans les conseils d'administration de nos sociétés d'automobiles. Le comte de Dion en fait l'aveu dans sa réponse au journal l'*Auto*, concernant l'utilité de maintenir en France le Salon et de le réunir chaque année. Après avoir déclaré qu'il est partisan d'un Salon annuel, le comte de Dion ajoute :

En lisant avec soin les différentes interviews de mes confrères, il me semble que beaucoup d'entre eux se laissent entraîner loin de la vérité par quelques personnalités qui ont peut-être intérêt à égarer leur manière de voir. En effet, ces personnalités n'ayant pas le souci de maintenir en France une industrie nationale, peu leur importe que notre marché mondial soit à Londres, à Berlin, à New-York ou à Paris.

Expliquons-nous : D'abord, nous avons un certain nombre de firmes dont les conseils d'administration sont composés d'étrangers qui, en cette

qualité, ne seraient pas fâchés de voir notre outillage et nos ingénieurs passer la Manche.

Malgré l'ambiguïté de ces quelques lignes, on est en droit de penser que le comte de Dion visait tout particulièrement la Maison Darracq. En effet, la Société Darracq est à combinaison de capitalisme anglo-français. Or, si l'assemblée du 31 décembre 1907 a confirmé — comme tout le fait prévoir — les accords dont la discussion a eu lieu à cette assemblée, la Société Darracq et C^ie^ sera, en réalité, une firme internationale : *Française, Anglaise et Italienne.*

Je cite ces faits simplement pour montrer que, quand ils y ont intérêt, les constructeurs et actionnaires français encouragent, aident, la concurrence étrangère ; ils sont donc mal venus de s'en plaindre aujourd'hui.

III

On aurait pu croire ainsi, et les capitalistes l'avaient cru, que les actions sur les usines d'automobiles étaient un placement de tout repos. Aussi, tant qu'il y eut d'importants bénéfices, ne s'alarmèrent-ils pas.

Pourtant plus d'un financier prévoyait la crise. Dès le 31 juillet 1907, la *Revue du Marché libre au comptant* mettait ses clients en garde. Elle publiait, en effet, la note ci-dessous, qui est significative pour les initiés :

En ce qui concerne l'automobilisme, il n'est que trop certain que les circonstances ne sont plus aussi favorables pour cette industrie. Elle a connu les années de vaches grasses, il semble que les années de vaches maigres s'apprêtent.

Si la France, bénéficiant d'une importante avance, et en raison de l'esprit d'initiative et d'ingéniosité de ses constructeurs, a pu exporter des quantités importantes d'automobiles, cette exportation est aujourd'hui beaucoup plus restreinte. *Tous les pays voisins fabriquent aujourd'hui des automobiles, et la concurrence est devenue considérable. En outre, le prix s'est très sensiblement abaissé.*

Pour toutes raisons, on peut appréhender une limitation des bénéfices dans une industrie où, on ne le sait que trop, le prix de revient est élevé.

Il convient donc plus que jamais de faire un choix très judicieux parmi les titres d'automobiles. Les titres *Charron, Girardot* et *Voigt,* l'action à 38 fr., la part de fondateur à 6 fr., ces cours, ex-répartition des titres anglais privilégiés de 25 fr. ou 1 £, et l'action *Etablissements de Diétrich* présentent moins de risques. *Il ne faut pas perdre de vue au surplus que si la Société de Diétrich est une de nos plus importantes*

sociétés de construction d'automobiles, elle occupe aussi le premier rang parmi les sociétés de construction de matériel de Chemin de fer.

En réalité, si la revue recommandait les actions de la Société Diétrich, c'est que cette dernière a des bénéfices assurés dans la construction et les commandes de plus en plus importantes du matériel des chemins de fer. Le 28 septembre 1907, la même *Revue du Marché* (Banque) revenait à la charge en disant :

Après avoir sévi en France, en Angleterre et en Amérique, la crise de l'automobilisme s'est étendue à l'Italie. Les actions *Fiat* cotées encore naguère entre 700 et 800 lires sont tombées à 110 lires. Cette nouvelle n'était pas faite pour encourager les porteurs français à garder leurs valeurs d'automobiles, et de nouvelles réalisations sont venues peser sur les cours. Les actions *Compagnies Parisienne des Automobiles, Darracq ordinaire, Météor, Mors, Porthos, Compagnie générale des Taximètres, Emress, Fiacres Automobiles Taximètres*, etc., ont encore perdu respectivement une fraction plus ou moins importante.

L'action *Brasier* est de celles qui ont le plus souffert. Les principaux actionnaires de cette Société se sont réunis ces jours derniers à Genève, afin d'étudier les mesures à prendre pour le renflouement de la Société. M. Bernard, administrateur, a déclaré que l'emprunt d'obligations projeté n'avait pas trouvé le concours espéré. La Société doit donc se rabattre sur les propositions faites par une *société anglaise* qui peuvent se résumer ainsi : Le nouveau capital serait de Fr. 10 à 11 millions, dont Fr. 6 millions seraient répartis en actions nouvelles aux porteurs d'actions et de parts actuelles (ce qui représenterait environ Fr. 150 et 40 en papier anglais). Il serait versé en espèces Fr. 3 millions 1/2 pour le fonds de roulement et Fr. 1 million seraient affectés aux frais de commission. Il serait distribué un petit dividende pour l'exercice qui prendra fin le 30 septembre courant, la Société anglaise devant reprendre l'affaire à partir du *1er octobre 1907*. Naturellement ces conditions seront soumises à l'approbation des actionnaires.

L'action *Brouhot* a également payé un nouveau tribut à la baisse. Les actionnaires de cette Société, réunis le 19 septembre dernier en assemblée générale extraordinaire, ont autorisé le conseil d'administration a émettre, en une ou plusieurs fois, un million d'obligations. Ces obligations, qui seront émises à 475 francs, assureront un intérêt de 5 °/₀ net d'impôt et seront remboursables à 500 francs.

L'action de la *Société des Automobiles Eugène Brillié* ne s'est pas mieux comportée que les précédentes. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le 14 octobre prochain, à Paris, à l'effet de statuer sur l'augmentation du capital.

Notons en passant que ces émissions d'obligations ou d'actions nouvelles ne peuvent, dans l'état actuel de l'industrie automobile, être interprétées favorablement.

L'action de la *Compagnie Française des Automobiles de Place* a été peu négociée. La grève du personnel de la Société n'est pas encore terminée et rien ne permet d'espérer qu'elle prendra bientôt fin.

L'action des *Voitures électriques Kriéger* a peu varié. Cette société vient de conclure, avec la *Compagnie des Garages* du même nom, une convention, mais particulièrement favorable à cette dernière. Cette convention ne sera rendue publique qu'à la prochaine assemblée des actionnaires des Garages Kriéger qui sera convoquée pour en prendre connaissance.

Par contre l'action de la Société Lorraine de Diétrich et C^ie^, *qui construit du matériel pour chemins de fer en même temps que des voitures automobiles, a fait preuve d'une certaine résistance. Le Conseil d'administration a décidé la mise en paiement le 1^er^ octobre d'un acompte de 25 fr. par action à valoir sur l'exercice se terminant le 30 courant.*

Dès ce moment, la crise s'accentue : le 2 octobre, on apprenait que la société l'*Auto-Moto* de Saint-Etienne suspendait ses paiements. Cette société au capital de 1.750.000 francs s'occupait de la fabrication des pièces détachées pour cycles et automobiles et occupait cinq cents ouvriers, que sa déconfiture mettait sur le pavé.

Le 5 octobre, un autre organe de la finance, l'*Univers Financier*, accentuait la note de la débâcle en ces termes :

Les voitures fabriquées et non vendues s'accumulent partout, tandis que le mouvement des ventes est beaucoup moins actif, ce qui est du reste fort logique. Si l'on songe que l'industrie française livrera environ 70.000 voitures cette année, et que l'Amérique, l'Angleterre et l'Italie lui disputent le premier rang, on peut se demander non sans inquiétude où toutes ces voitures iront, étant donné que l'on peut dire aujourd'hui que toutes les personnes ayant les moyens de posséder une automobile en sont pourvues. Evidemment, il reste encore des débouchés assez amples à l'industrie automobile, les voitures se remplaçant et les demandes nouvelles étant parfaitement susceptibles de se produire. Mais on ne peut envisager l'avenir avec confiance dans les circonstances présentes ; le mouvement des ventes est appelé à être de plus en plus dépassé par celui de la fabrication. Le mal en est au nombre extraordinaire d'entreprises qui se sont créées et dont les promoteurs n'ont pas cherché d'abord à déterminer les chances d'avenir ; *ce qui est patent, c'est qu'une crise profonde est à prévoir au cours de laquelle les entreprises sans envergure et les marques vieillies ou imparfaites seront éliminées définitivement.* La fièvre automobile est maintenant passée, mais il reste à payer la note des exagérations commises : c'est ce que feront les entreprises de constructions au cours des prochaines années. On nous signale déjà que les constructeurs les plus réputés souffrent d'une pénurie de commandes et voient leur marge bénéficiaire de plus en plus réduite par suite des effets d'une concurrence acharnée.

Ces considérations font que nous envisageons l'avenir de toutes les entreprises d'automobiles sous un jour pessimiste, et que, même aux environs de 140 fr., l'action Automobiles Mors ne nous paraît pas intéressante, comportant des aléas particuliers et généraux beaucoup trop considérables pour la faire regarder comme une valeur attrayante.

Et, en effet, les capitalistes qui, jusque-là, avaient confié leurs intérêts aux banquiers, eurent la curiosité de se rendre compte *de visu* de la situation. Ils apprirent, non sans stupéfaction, que la société *Mors* était loin d'avoir la solidité qu'on lui prêtait ; que depuis le 27 mai 1907, elle avait abandonné l'exploitation électrique pour se donner toute entière à l'automobile, en prenant le titre *Société d'Automobiles Mors*.

Cependant cette société, constituée en 1898 au capital de 2 millions, avait, au début, été une excellente affaire. Mais depuis 1905, elle périclitait au point, qu'en 1905, son bilan se soldait par un déficit de 582.199 francs et, que — pas plus qu'en 1906 — elle n'avait pu distribuer de dividendes. Voici d'ailleurs le résultat des exercices depuis la constitution de la société :

Les résultats du dernier exercice se comparent ainsi à ceux des exercices antérieurs écoulés depuis la fondation de la Société :

Années		Chiffres d'affaires Autom.	Chiffres d'affaires Total	Bénéfices	Dividendes
1899...	Fr.	765745	1428432	84462	20
1900...	Fr.	1800645	2019361	416334	35
1901...	Fr.	2798187	3232180	619227	50
1902...	Fr.	4078568	4927580	1220044	75
1903...	Fr.	4911742	6136619	619377	75
1904...	Fr.	3826331	5374164	527013	30
1905...	Fr.	3346157	5185545	582199	»
1906...	Fr.	3873600	5653577	228150	»

Comme on le voit, l'affaire n'était guère brillante sur la fin. Mais une autre surprise attendait plus tard les actionnaires. Réunis en assemblée générale le 6 décembre 1907, ils apprirent par la lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire des comptes, que l'actif social, qui apparaissait à peu près intact, lors de la dernière assemblée ordinaire et, à cette époque, représentait environ 4 millions, n'est plus que de 1.800.000 francs environ. Aussi directeur et nombre d'administrateurs démissionnèrent.

Quant aux actionnaires de cette société, après une longue discussion motivée par des nominations d'administrateurs, ils donnèrent mandat au conseil de convoquer, pour le 10 janvier au plus tard,

une nouvelle assemblée, laquelle devait statuer d'abord à titre ordinaire,sur les comptes de l'exercice clos fin septembre dernier et, à titre extraordinaire, sur l'*opportunité de la dissolution ou de la continuation de la société.*

Comme on le voit la situation de la société *Mors* est précaire ; que fera-t-elle ?... L'avenir nous l'apprendra.

Comme beaucoup d'autres, elle comptait, probablement, sur le Salon pour recevoir des commandes et reprendre de l'activité. Seulement, quand les financiers éprouvent quelques doutes sur une entreprise, ils sont terribles. Avec leur concours, les constructeurs auraient peut-être pu se ressaisir, attendre les résultats du Salon ; sans ces concours, la débâcle était certaine : elle eut lieu.

L'industrie de l'automobilisme — en France autant qu'à l'étranger — reposait beaucoup plus sur le marché financier que sur l'habileté des constructeurs, la puissance ou la beauté de leurs voitures. Or, les *manœuvres des financiers provoquèrent la débâcle à un moment où ils auraient dû rassurer les esprits.* Le langage de leurs journaux provoqua la panique, l'affolement et la dégringolade des actions en Bourse. Ainsi les actions valaient :

	6 Août	2 Octobre
Auto-Brasier.....	177 50	68 69
Bergougnan et Cie.....	3450 »	2870 »
Dietrich et Cie.....	839 »	725 »
Falconnet.....	131 »	105 »
Garage Kriéger.....	38 »	28 29
Brouhot.....	61 »	47 »

La part Automobiles de places tombait de 298 à 265. A Lyon, Rochet-Schneider tombe à 2 fr. 50 ; Pilain à 21 francs ; etc., etc.

Le 1er octobre, la société Georges Richard et Cie fusionnait avec la « Société anonyme d'Automobiles et de Traction » (système Bardon), pour former la Société Anonyme des Automobiles « Unic ». Le 15 octobre, le tribunal de Dijon prononçait la liquidation judiciaire de la maison Cottereau. Le 21 octobre, le tribunal de la Seine prononçait également la faillite de la société générale de carrosserie « Mercur », de Levallois-Perret. Les maisons Brasier et Mors cherchaient, en Angleterre et en Suisse, des combinaisons financières pour survivre à la catastrophe.

Bientôt les renvois d'ouvriers vinrent faire éclater, aux yeux des plus confiants, toute l'intensité de la crise. La presse publia alors une note concernant les renvois d'ouvriers, qui était bien au-dessous de la réalité. La voici :

Maisons Panhard	700
— Brazier	250
— Mors	700
— Mendelson	300
— Gilet-Forest	120
— Rebourg	60
— Belleville	900
— Charron	350
— Sizaire et Naudin	100
— Gladiator	100
— Clément	100
— Noë	60
Façonniers travaillant pour l'auto	800

Certaines de ces maisons furent fermées complètement ; dans d'autres, les ouvriers y travaillant encore faisaient sept ou huit heures.

En donnant ces chiffres, forcément incomplets, puisque nous ne citons que les grandes maisons, nous arrivons déjà à un total de plus de 4.500 renvois.

Les constructeurs essayèrent bien d'atténuer les effets de ces renvois en se faisant interviewer. C'est ainsi que M. Paul Sencier, directeur du journal *L'Automobile*, écrivait à l'époque :

J'ai fait une rapide enquête à ce sujet.

Chez Darracq, M. Rebeyrolles, l'ingénieur bien connu, m'a dit : « Livrez-moi aujourd'hui 500 voitures de 10-12 chevaux, de 4.000 ou 6.000 francs, vous nous rendrez un énorme service ; elles seront toutes vendues demain. *Toutes les usines qui fabriquent des voitures d'un prix modique et d'une puissance moyenne ont actuellement plus de commandes qu'elles ne peuvent en livrer.* »

M. de Dion, lui, déclara : « Je sors par jour une dizaine de petites voitures et je regrette de ne pouvoir en fabriquer le double... »

Donc, si nous nous en tenions à ces déclarations, il n'y avait pas pénurie de commandes. Mais alors, pourquoi ces renvois ? Il y a, dans les déclarations et les actes des constructeurs, une contradiction inexplicable. Ou, en faisant ces déclarations, ils voulaient rassurer les porteurs de titres d'automobiles, et alors ils devaient être logiques et ne pas opérer de renvois d'ouvriers ; ces renvois ne pouvaient, en effet, qu'inquiéter les porteurs de titres et les inciter à jeter les valeurs qu'ils avaient en main sur le marché financier, et, fatalement, elles ne pouvaient qu'être dépréciées. Ou, encore, les constructeurs essayaient de résister aux manœuvres des financiers, exigeant une concentration des industriels et, là aussi, les renvois d'ouvriers étaient une maladresse.

IV

Ce qui apparaît le plus sûrement, à travers ces contradictions, c'est que deux faits principaux ont dominé la crise : la *surproduction* d'une part, aggravée de l'autre par les manœuvres des financiers, voulant, *pour plus de sécurité dans le placement de leurs capitaux*, avoir affaire à un nombre restreint d'entreprises. Cela n'était possible qu'en mettant les maisons les moins solides dans l'impossibilité de tenir leurs engagements financiers.

C'est ce qu'on est parvenu à faire un peu partout. La conclusion logique de ces manœuvres vers la concentration, était le *trust* ou l'accaparement de l'industrie de l'automobile, pour régler la production et, par répercussion, les salaires des ouvriers.

C'est ce que les esprits les moins prévenus ont pensé. Cela devint une conviction pour les autres, ceux qui eurent la curiosité de jeter, à ce moment-là, un coup d'œil sur la situation à l'étranger. Immédiatement, ils s'aperçurent que, dans toutes les nations, la situation était identique, provoquée par des manœuvres semblables. Le malaise provenait incontestablement des manœuvres de Bourse. En Italie, plus que partout ailleurs, la crise était accentuée et très grave. De 148 millions de valeurs à la cote, en avril 1906, les cours des valeurs d'automobile étaient tombés à 51 millions, desquels il y avait encore lieu de déduire 37 millions de nouvelles affaires.

La baisse des actions de la *Fiat*, qui était certainement la société d'automobiles la plus puissante, donne une idée de l'intensité de la crise de la Bourse ; *ses actions étaient descendues de 600 à 110 francs. Elle dut avoir recours à une Caisse d'épargne, qui, pour escompter ses effets, demanda des garanties spéciales et, entre autres, la signature personnelle des administrateurs.*

Le bruit courut même, à ce moment, que la société *Darracq*, agissant de concert avec la *Dietrich*, allait tenter une réorganisation financière de la société italienne la *Fiat*. Immédiatement, les journaux financiers leur reprochèrent, en termes très durs, leur intervention, écrivant : « *Quand on est soi-même en péril, on ne va pas au secours des autres.* »

Impuissante à résister, une autre société, la *San Giorgio*, de Gênes, se transforma pour construire et réparer le matériel roulant des chemins de fer.

Le chômage était presque général dans toutes les maisons italiennes, et les établissements de la *Rapid*, la troisième marque italienne, fermèrent momentanément. Huit autres maisons se trouvaient dans des conditions désastreuses.

Si l'on veut avoir une idée de la débâcle financière, il suffira de savoir que l'action de la *Fiat* était tombée de 1.885 fr. à 139 fr. ; de l'*Itala*, de 346 fr. à 65 fr. ; *Rapid*, de 229 fr. à 17 fr. ; de *Florentia*, de 90 fr. à 20 fr. ; *Isotta-Fraschini*, de 540 fr. à 360 fr. ; *Zust*, de 250 fr. à 33 fr. ; *Turkeimer*, de 135 fr. à 90 fr.

Cette baisse était inévitable après les excès de spéculation, l'engouement du début qui avaient poussé, par exemple, les actions de la *Fiat* de 25 fr. à 1.885 fr. !

On annonçait, en même temps, qu'en Belgique les fabriques d'autos changeaient de fabrication ; elles entreprenaient la construction du matériel des chemins de fer ; qu'en Allemagne, la crise était tellement intense que *neuf* des principales firmes réduisaient leurs forces productives ; on parlait même, dans certaines régions, de la fermeture complète des usines. En Angleterre régnait une situation aussi alarmante.

Il se trouva des gens — et même des militants ouvriers — qui osaient écrire, à cette époque, qu'il n'y *avait pas de crise*. Les faits ci-contre, atténués même, parlent assez haut et sont une suffisante réponse.

D'ailleurs, le 2 octobre 1907, le *Marché libre au comptant* résumait très bien la situation générale et pour tous les pays — à part l'Amérique — la situation de l'industrie de l'automobile, en écrivant :

A la faveur des succès obtenus à l'origine, les sociétés d'automobiles s'étaient multipliées, avaient augmenté leur capital. La vogue était aux automobiles. On avait devant soi, croyait-on, un bon nombre d'années de vaches grasses et, si les prix de vente du début n'avaient que peu de chance d'être maintenus, encore on admettait qu'ils seraient longtemps rémunérateurs.

Mais il faut en rabattre aujourd'hui ! La production a largement dépassé la consommation ; l'engouement des consommateurs est beaucoup moindre. Ils se sont rendu compte — cela devait fatalement arriver — que non seulement les automobiles coûtaient fort cher, mais encore que leurs frais d'entretien étaient considérables, enfin qu'on ne pouvait négliger un amortissement très rapide du prix d'achat. Puis si, au début, la France a pu exporter beaucoup d'automobiles, cette exportation s'est sensiblement ralentie ; des usines similaires ont été construites à l'étranger et la concurrence est devenue considérable.

Ainsi s'explique la crise que traverse l'industrie de l'automobilisme ; elle peut malheureusement se prolonger, car les causes qui l'ont amenée ne sont pas de celles qui disparaissent du jour au lendemain. Il faudra, non seulement que le prix de vente s'abaisse très sensiblement, — par suite de la crise, cette condition est bien près d'être obtenue — mais surtout que la fabrication puisse fournir à la consommation un

certain nombre de types robustes n'exigeant que des frais d'entretien sensiblement réduits. Enfin, il faudrait un accroissement de richesse générale et de prospérité tel qu'un nombre de plus en plus considérable de personnes aient la possibilité du luxe d'une automobile.

En effet, la double, la triple erreur des constructeurs fut : 1° de croire que cette industrie était éminemment française et qu'on ne lui disputerait pas le marché mondial ; 2° de considérer l'automobilisme, non pas comme une *industrie* mais comme un *sport*, ce qui leur a fait forcément négliger le côté pratique. Rivalisant de vitesse, ils ont cru n'avoir pas à craindre, sur ce terrain, la concurrence étrangère.

Ce fut, si l'on peut dire, l'âge d'or de l'automobilisme. La réclame la plus vertigineuse s'était emparée de cette industrie. La presse chantait ses louanges. De jeunes et généreuses énergies se sacrifiaient en des courses de vitesses folles ou se faisaient tuer pour conquérir la première place. Tout ce bruit, le luxe de détails des courses donné par la presse, le snobisme, etc., imposèrent leurs prétentions et leurs exigences stupides aux constructeurs, les grisèrent fortement et leur firent oublier la plus élémentaire prudence. Ils se consacrèrent uniquement à la vitesse, pour satisfaire leur clientèle de snobs.

Ce fut là leur faute. Leur imprévoyance ne peut s'excuser que si on songe qu'ils voyaient dans leurs adorateurs, les sportmans, une clientèle de choix payant largement. Le tourbillon de vitesse, l'encens de la réclame leur firent perdre de vue les deux pierres d'achoppement auxquelles ils sont venus se briser : 1° qu'ils s'adressaient et travaillaient uniquement pour une clientèle forcément restreinte ; 2° que l'engouement de cette clientèle disparaîtrait fatalement devant la cherté et les grosses dépenses d'entretien des voitures automobiles.

C'est ce qui est arrivé, aujourd'hui, et a provoqué la crise. On comprendra combien nous avons raison sur ce point, si on veut se donner la peine d'examiner le nombre de personnes susceptibles, en France seulement, de se payer le luxe d'une automobile *et d'en supporter les frais d'entretien.*

Les principaux intéressés reconnaissent, eux-mêmes, qu'une voiture de 15 à 20 chevaux de force, *fournissant un service moyen de 15 à 25.000 kilomètres ne coûte pas moins — comme service et entretien — de 12 à 15.000 francs par an, sans compter le prix d'achat.*

Cela suppose donc, d'une façon générale, un acheteur, ou consommateur, ayant un revenu de cinquante mille francs par an.

Certes, il est difficile de dénombrer le nombre de personnes possédant un pareil revenu. Cependant on peut, à la rigueur, prendre comme base la statistique présentée à la Chambre des députés par le Ministre des Finances.

Cette statistique, présentée au début de 1907, se trouve dans l'exposition du projet d'impôt sur le revenu. Si — en faisant les réserves nécessaires quant à l'exactitude absolue de cette statistique — nous la prenons comme base, nous constatons qu'il y a actuellement, en France, 14.000 personnes seulement, possédant un revenu supérieur à 50.000 fr. (exactement 13.200 personnes), se décomposant comme suit :

Nombre de personnes possédant un revenu supérieur à 50.000 francs et inférieur à 100.000 francs.....	9.800
Nombre de personnes possédant un revenu supérieur à 100.000 francs.....	3.400
Total.....	13.200

Certes, je le répète, ces chiffres sont approximatifs. Néanmoins, ils peuvent servir de base d'évaluation en posant une certaine limite.

Or, en face de ces acheteurs et consommateurs possibles, voici le tableau des automobiles circulant en France au 31 décembre de chacune de ces huit dernières années :

En 1899, il y avait un total de 1438 autos, dont 818 à plus de deux places.
En 1900 : 2354, — 1399 à plus de deux places.
En 1901 : 4427, — 2472 à plus de deux places.
En 1902 : 7358, — 4815 à plus de deux places.
En 1903 : 9922, — 7228 à plus de deux places.
En 1904 : 12519, — 9675 à plus de deux places.
En 1905 : 15011, — 12175 à plus de deux places.
En 1906 : 17358, — 14555 à plus de deux places.

Ainsi au 31 décembre 1906, il circulait en France 14.555 voitures automobiles à plus de deux places d'une puissance moyenne vraisemblablement voisine de 15 chevaux. Il faut donc avouer que si nous conservions quelques doutes, ce double tableau nous les enlèverait. Il montre, incontestablement, que le nombre de personnes capables aujourd'hui, en France, de posséder une automobile, est restreint. Ces 15.000 grosses voitures circulant en France indiquent que, dans une certaine mesure, la clientèle est saturée, n'est plus susceptible d'acheter.

Cela est d'autant plus exact que les modèles d'automobile sont à

peu près stables maintenant. Le type général se modifiant très peu, la clientèle n'a plus aucune raison d'acheter fréquemment de nouvelles machines. On peut donc affirmer que l'engouement du début a disparu non seulement devant la persistance de la cherté des voitures, mais surtout à cause des grosses dépenses d'entretien.

L'erreur — cause de la crise actuelle, — des constructeurs a été de ne pas l'avoir compris au début. Ils auraient dû, ils devaient s'en rendre compte. Au lieu de céder au snobisme d'une clientèle restreinte qui, certes, leur assurait momentanément de gros bénéfices, ils avaient le devoir de prévoir, de penser à l'avenir. S'ils avaient prévu, compris que cette clientèle de sport leur échapperait fatalement un jour, nous n'aurions pas assisté à cette orgie de réclames aussi tapageuses que coûteuses et peu sensées, pour les voitures de luxe.

Les ingénieurs n'auraient pas été absorbés, donnant toute leur intelligence, tournant tous leurs efforts du côté des voitures de tourisme et de course, aussi compliquées que peu robustes. Mais au lieu de cela, ils ont flatté les caprices — et aussi les opinions religieuses de leur clientèle de luxe. En effet, on peut voir dans le catalogue de la maison Fortin et Cie, de la rue des Petits-Champs, des spécimens de médaille signés : *G. Dupré*. Sur ces médailles, gravées en exergue, ces mots : « Invoque saint Christophe ! Il sera ta sauvegarde ». Il y en a en or et en argent, depuis 1 fr. 50 jusqu'à 150 fr. La plupart des voitures en sont munies. Les chauffeurs racontent que les plus grands soins sont pris pour que la médaille soit toujours devant les yeux, visible et protectrice : même s'il faut déplacer un graisseur, autrement utile que la médaille, on ne manque pas de faire en sorte que l'image de saint Christophe soit toujours en bonne vue.

Cette médaille n'empêche pas, hélas ! les accidents, mais elle démontre à quel point les constructeurs ont flatté leur clientèle aristocratique et superstitieuse.

A. Merrheim,

Secrétaire de l' « Union fédérale des Ouvriers métallurgistes ».

(A suivre).

Les Evénements de Raon-l'Etape

(Fin) (1)

VI. DEUX MOIS DE LUTTE

1. *Les suites de la première grève.* — L'accord conclu à Lunéville n'était pas une paix véritable. Les agents gouvernementaux l'avaient préparé pour se tirer d'un mauvais pas, le patron l'avait signé par force, avec l'intention bien arrêtée de le violer à la première occasion favorable. Mais les ouvriers s'emballaient, étaient tout à l'illusion d'une victoire complète et assurée. Les militants partageaient cet optimisme et voyaient déjà les Vosges entières, secouées par les événements de Raon, évoluer en un clin d'œil et s'élancer d'un pas gigantesque dans la voie syndicaliste révolutionnaire. Hélas! Il fallut bientôt déchanter! Il fallut bientôt connaître, après les joies du triomphe inespéré, la désespérance d'une défaite qu'un peu plus d'énergie de la part de la masse eût transformée en une nouvelle victoire!

A peine le travail était-il repris, que des difficultés commençaient à l'usine. Le patron mettait quelque mauvaise grâce à exécuter certaines conditions du traité signé par lui. Avec son appui, les ennemis du Syndicat, les jaunes, muets pendant la grève, retrouvaient la parole, pour attaquer les militants. Chaque semaine, le *Cri Populaire* apportait à ses lecteurs le récit de nouveaux actes de mouchardage et de calomnie!

Profitant de l'état d'esprit créé dans la population, Boudoux et Blanchard fondaient, à Raon-Laneuveville, un syndicat du bâtiment et un syndicat métallurgiste. L'établissement de ce dernier provoqua la discorde entre ouvriers. Quelques travailleurs des métaux, déjà adhérents au Syndicat des mécaniciens de Saint-Dié, virent d'un mauvais œil la naissance d'une organisation rivale de la leur. Ils firent ce qu'ils purent pour empêcher cette organisation de se développer. De regrettables querelles en résultèrent.

Le samedi 17 août, Boudoux et Collongy, à l'occasion du retour des enfants, firent aux halles de Raon une réunion de propagande, au cours de laquelle furent commentés les faits de la récente grève.

---

1. — Voir le numéro 194 du *Mouvement Socialiste*.

Le journal *l'Etoile de l'Est*, de Nancy, publia de cette réunion un compte rendu mensonger, accusant les deux orateurs d'avoir parlé en termes violents et d'avoir poussé au crime. Le but, facile à saisir, de la feuille radicale, était d'amener des poursuites contre ces militants et de les faire incarcérer et condamner, à la façon d'Yvetot, pour un délit inexistant.

Ces procédés, du reste, n'étaient pas spéciaux à *l'Etoile de l'Est*. Les autres feuilles blocardes de la région mentaient également à qui mieux mieux. Le *Bloc démocratique* de Saint-Dié, faisait de Boudoux l'ami des cléricaux raonnais, affirmait savoir qu'un riche réactionnaire avait offert son parc aux grévistes pour y tenir des réunions. Les *Vosges républicaines*, d'Epinal, par la plume de leur rédacteur en chef, Félix Maire, calomniaient avec plus d'effronterie encore, présentant le secrétaire de l'Union comme un exploiteur des travailleurs syndiqués, touchant quinze francs par jour de grève et empochant les « entrées des meetings ». Or, en période de grève comme en période de calme, Boudoux ne recevait que ses appointements de permanent, 160 francs par mois. M. Maire, chaque année, palpe des négriers Cuny, Manuel et Compagnie, la somme de 6.000 francs, pour propager de pareilles insinuations.

Cependant, les quelques révolutionnaires vosgiens s'efforçaient d'utiliser la répercussion produite, sur le monde ouvrier, par le massacre. A Epinal, le groupe libertaire, le groupe socialiste, le syndicat du bâtiment, tenaient un meeting de protestation, dans lequel Piton, Lauche et Loquier prenaient la parole. Le Syndicat du Livre, dont l'appui avait été sollicité, avait omis de répondre. Sans doute, étaient-ce de ces syndiqués socialisants qui, le soir même de la fusillade, aux bureaux des *Vosges républicaines*, buvaient le vin fin en compagnie des bourgeois blocards, pour fêter les succès électoraux des démocrates ?

Dans le canton de Raon, Fleurent était déclaré élu. Le scrutin, dépouillé à la sous-préfecture, lui assurait une faible majorité absolue sur Adam, non candidat, et Marchal, socialiste. Les partisans de ce dernier parlèrent quelque temps de contester l'élection, en raison des circonstances particulières ayant accompagné, à Raon et à Lunéville, la clôture des urnes. Mais c'eût été difficile d'obtenir une invalidation. Le gouvernement avait besoin de Fleurent au Conseil général, pour l'emporter, par quinze voix contre quatorze, sur ses adversaires de droite (1).

---

1. — L'élection a pourtant été annulée par le Conseil d'Etat et le nouveau scrutin a eu lieu le 2 février 1908.

A Saint-Dié, les événements du 28 juillet influèrent sur les élections. Au premier tour, il manquait seulement une centaine de voix aux radicaux pour enlever les deux sièges aux progressistes. En raison du massacre, les socialistes refusèrent leur désistement. Au second tour, douze cents abstentions assurèrent la défaite des blocards. Un fait analogue se produisit à Nancy, où les révolutionnaires préconisèrent l'abstention et firent ouvertement campagne contre les candidats du gouvernement.

Les blocards n'avaient pas attendu ces manifestations du dégout qu'ils inspiraient aux ouvriers pour assouvir leur haine et leur désir de vengeance. N'ayant pas encore de prétexte pour arrêter Boudoux, ils s'étaient dédommagés en emprisonnant Gabrielle Petit.

Cette conférencière, après son succès à Raon, était allée à Etival, au Rabodeau, à Senones, à Gérardmer, à Aumontzey, soulevant partout le même enthousiasme. En dernier lieu, elle se trouvait à Granges. Trente gendarmes, sous les ordres d'un capitaine, vinrent de Raon pour s'emparer d'elle et la transférer à la maison d'arrêt de Nancy. Elle devait y faire quatre mois de prévention et passer aux assises de novembre pour prétendu délit de parole. En réalité, on l'emprisonnait pour empêcher une propagande gênant par trop Fleurent, Schmidt et Compagnie.

2. *Arrestation de Boudoux.* — Avant même que la fusillade ne vienne rougir les pavés de Raon, les hommes au pouvoir étaient décidés à intenter des poursuites aux militants chaussonniers, sous prétexte de violences. La veille du 28 juillet, les juges de Saint-Dié adressaient au gréviste Jules Grandjean une assignation, l'invitant à comparaître devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 1er août. Le texte de cette assignation est remarquable. Il semblerait que les magistrats républicains aient songé à rétablir le délit de coalition, supprimé par l'Empire. Grandjean est, en effet, prévenu d'avoir : « ... à Laneuveville-les-Raon, le 22 juillet 1907, en tout cas depuis moins de trois ans, à l'aide de violences, voies de fait, intrigues ou manœuvres frauduleuses, amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir, une cessation concertée du travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires, ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail... »

Par malchance, le pauvre diable fut blessé le jour de la bataille. Obligé de garder le lit, il ne put se rendre à l'invitation des juges. Ceux-ci, ayant sans doute vu dans « l'émeute » une affaire plus belle à cuisiner, l'oublièrent quelque temps. Mais ils surent le retrouver et le condamner en octobre.

Autre histoire, qui me fut rapportée par des militants du Rabodeau. Le jour du massacre, un nommé Adrien Colin, était parmi les manifestants. Bien qu'étranger à la grève, il avait fait comme les camarades. De retour à son domicile, un hameau des environs, il eut le tort de trop parler dans un café. On le dénonça. Un beau jour, les gendarmes viennent le cueillir et le conduisent à Saint-Dié. Après l'avoir laissé quelques jours en prison, on le confronte avec un officier qui le reconnaît et l'accuse formellement d'avoir tenu un revolver, durant la bagarre. Colin s'explique. Le revolver n'était pas à lui ; c'était un gréviste, sur le point d'être cerné, qui le lui avait remis, en le priant de le lui garder jusqu'après le danger passé. De suite, le juge d'instruction demande à Colin s'il connaît le gréviste. Il ne le connaît pas de nom, mais s'il était mis en sa présence, il le reconnaîtrait aisément. Là-dessus, le juge de proposer à son prisonnier une excellente affaire. On le remettra en liberté, il ira à Raon, il tâchera de retrouver l'homme au revolver et reviendra en donner des nouvelles... Et même, s'il peut apporter d'autres renseignements, on ne les lui refusera pas... Colin fait mine d'accepter cette proposition, rentre chez lui et avertit les camarades (1).

Le 18 août, Edouard Cordonnier, victime du maréchal-des-logis de Raon, mourait à la suite d'une longue agonie. Le 20, avaient lieu ses funérailles. Quoique moins considérable qu'à celles de Thirion, l'affluence était encore de cinq mille personnes. Les délégations syndicales étaient encore présentes avec leurs drapeaux. Le maire Adam, un conscrit, Houssemand et Boudoux parlèrent sur la tombe. La municipalité de Laneuveville avait refusé les instruments de musique à la fanfare, qui désirait prendre part à la cérémonie.

Celle-ci terminée, une réunion publique eut lieu. Dans la soirée, comme Boudoux se promenait avec Favelier, secrétaire des chaussonniers, ils rencontrèrent Ott, mécanicien à l'usine Amos. Ott était syndiqué à Saint-Dié et avait agi contre le syndicat des métallurgistes. C'était même à cause de lui, disait-on, que Gaillard, secrétaire de cette organisation, avait dû quitter sa place. Boudoux le lui reprocha en termes très vifs et leva la main sur lui. Des ouvriers,

---

1. — Les personnes qui m'ont raconté cet épisode sont des amis en qui j'ai toute confiance. Leur récit établit que certains grévistes étaient armés, en prévision d'une lutte possible, et qu'aux balles de l'ordre, ripostèrent non seulement les pierres, mais aussi les balles de « l'émeute ». Il n'en reste pas moins avéré, prouvé par l'aveu même des gendarmes, que le premier coup de feu fut tiré sans sommation par le capitaine Tavernier.

s'interposant, séparèrent les deux ennemis avant que le coup ait porté. Mais, le soir, Ott n'en déposait pas moins à la gendarmerie une plainte contre Boudoux, prétendant avoir été frappé. Le lendemain, il quittait l'usine avant l'heure de sortie et partait à Saint-Dié. Qu'allait-il y faire ?

Sur ces entrefaites, la grève faillit de nouveau éclater à l'usine Amos. Le jeudi 22 août, le patron refusait de recevoir le président du Syndicat et les délégués. A onze heures du matin, le travail était interrompu, une manifestation s'organisait dans la cour de l'usine. Les chasseurs de Baccarat et de Saint-Dié étaient prêts à prendre la route de Raon, quand, après avoir tergiversé beaucoup, le patron demanda l'arbitrage du juge de paix. Au bout de deux heures de discussions, le juge donna raison aux ouvriers. Il fut convenu, par écrit, que M. Amos aurait, tous les quinze jours, une entrevue avec les délégués, en présence du président.

Le lendemain 23, le travail reprenait. Le même jour, à deux heures de l'après-midi, Boudoux était arrêté à Nancy et transféré à Saint-Dié.

Le motif de cette arrestation, c'était la plainte déposée par Ott ! Mais, comme pour Gabrielle Petit, ce motif n'était qu'un prétexte. On voulait mettre à l'ombre le secrétaire de l'Union, dans l'espoir d'abattre plus aisément le syndicat. L'*Etoile de l'Est* avouait, du reste, que le Parquet, avant d'ordonner l'arrestation, en avait référé au ministère. En réfère-t-on au ministère, quand on poursuit quelqu'un pour un simple coup de poing ?

Le dimanche 25, une réunion de protestation contre cette inqualifiable mesure se tint aux Halles de Raon, avec le concours de Blanchard et de Collongy. A la sortie, la foule rencontra Ott. Entouré, hué par les travailleurs, cet individu allait peut-être subir un mauvais parti, quand le juge de paix ramena le calme, en promettant de demander la libération de Boudoux. Mais Ott ne resta plus bien longtemps à Raon. Le sous-préfet lui ayant fait trouver une place ailleurs, il disparut brusquement.

L'arrestation fut suivie de perquisitions. Le mardi 27, sur commission rogatoire de Saint-Dié, les « flics » nancéens se présentèrent au domicile de Boudoux, au domicile de son amie (1) et à l'imprimerie dirigée par Collongy. Les papiers des deux militants

1. — Pour un fait analogue, survenu à Clermont-Ferrand ces temps derniers, la *Ligue des Droits de l'Homme* protesta ; elle eût pu protester avec autant de raison cette fois !

furent en vain bouleversés. Pas le moindre écrit compromettant ! Pas le moindre indice permettant de saisir la trame d'un complot ! Les policiers durent se contenter d'emporter d'insignifiants documents. L'opération fut réitérée, le vendredi 30, au siège de l'Union, à la Maison du Peuple. Munis de clefs s'adaptant exactement aux serrures, les cambrioleurs légaux ouvrirent le bureau en l'absence de tout représentant des syndicats ! Peine perdue ! Il leur fallut encore se retirer bredouilles.

3. *L'élection des délégués.* — Ce même vendredi 30, une nouvelle alerte, plus grave que celle du 22, avait lieu à Laneuveville. Le patron, sans prendre l'avis des délégués, s'avisait d'apporter une modification au règlement de l'usine. La rentrée des ateliers, après la sortie du matin, devait se faire dorénavant à 8 heures 25, au lieu de 8 heures 30. En raison de la brusque mise en pratique de cette innovation, une centaine d'ouvrières et d'ouvriers, au moment de se remettre à l'ouvrage, trouvèrent porte close.

Modeste Thirion, président du syndicat, va de suite protester au bureau. Amos le reçoit avec des insultes et des menaces, déclare qu'il ne veut plus le voir, qu'il le chasse de l'usine, et... lui allonge un coup de poing en plein visage ! Thirion riposte de la même manière et poche l'œil gauche à son patron ! Amos, aussitôt, téléphone une plainte pour voie de fait. Le président, pour ne pas être en reste, va s'expliquer à la gendarmerie. Pendant ce temps, les chantiers se vident, les ouvriers tapagent, quelques vitres sont brisées.

Survient le juge de paix. Mis au courant, il admoneste sévèrement le patron brutal et engage les deux plaignants à ne pas donner de suites judiciaires à leur querelle. Tous deux seraient cités en correctionnelle, tous deux seraient condamnés pour coups réciproques. Ces excellentes raisons sont facilement comprises. Tout s'arrange. Une seconde fois, le patron cède sans combat. Une seconde fois, le travail reprend, après une interruption moindre d'une journée.

L'industriel blocard, humanitaire et philanthrope, se vanta, paraît-il, d'avoir provoqué ces incidents pour savoir si son personnel était encore capable d'énergie en l'absence de Boudoux. Il voulait aussi pousser Thirion à la violence, afin de le faire enfermer à son tour. Ces plans si bien dressés ayant échoué misérablement, il annonça qu'il emploierait d'autres moyens pour obtenir le nouveau conflit désiré.

Le 31 août, aux halles de Raon, les chaussonniers fêtèrent leur

troisième succès par une réunion corporative. Six cents ouvriers étaient présents. Klein, secrétaire adjoint de l'Union, suppléant Boudoux, fit le procès des caisses de secours, dérivant les syndicats vers le mutualisme. Collongy s'attaqua aux radicaux et au gouvernement.

L'Etoile de l'Est qui, depuis le 28 juillet, n'avait pas cessé sa campagne de calomnies contre les militants, attribua, dans son numéro du 4 septembre, les paroles suivantes au directeur du *Cri Populaire* : « ... Ce n'est pas que je vous dise de tuer Clemenceau, Mathivet, Fleurent, Amos ; si je lisais, dans un journal, que cet heureux événement est arrivé à l'un d'eux, je m'en réjouirais et j'en féliciterais l'auteur... »

Or Collongy n'avait rien dit de semblable, sachant trop à quoi il était exposé. Il adressa à *L'Etoile* une rectification par voie d'huissier. Revenant sur l'incident, dans le *Cri* du 14 septembre, il déclarait à Fouquet, rédacteur en chef de la feuille radicale : « ... Si je devais être inquiété pour une malpropreté publiée dans votre journal, je me paierais sur votre cuir de caméléon... »

Mais le numéro de *l'Etoile* contenant l'affirmation mensongère avait été, de nuit, distribué sous toutes les portes à Raon et à Laneuveville. Brajon fut publiquement désigné comme l'auteur de la calomnie et de la distribution.

L'élection de délégués définitifs allait avoir lieu à l'usine Amos. A cette occasion, le patron fit coller des placards sur lesquels on pouvait lire :

Ouvrières et ouvriers,

Le vote que vous allez émettre mérite toute votre attention, il faut que les ouvriers et le patron montrent une confiance réciproque...

Si vous nommez des gens qui ne sont pas partisans de l'ordre, vous encouragerez nos concurrents et cela vous amènera à un chômage forcé...

Malgré cette hypocrite menace de lock-out, les travailleurs de l'usine réélurent, à bulletins secrets, tous les délégués sortants, désignés par le syndicat.

L'action de cette organisation ne se faisait pas seulement sentir à l'intérieur de l'établissement. Elle s'exerçait aussi au dehors, contre les commerçants adversaires des ouvriers. Une affiche, habilement rédigée, pour éviter toutes poursuites, portait à la connaissance de tous les noms de douze ou quinze épiciers, cafetiers, boulangers, qui avaient refusé leur aide à la grève. Le jour de la fête

patronale de Laneuveville, le bal était boycotté par les jeunes gens, parce que son propriétaire avait mal parlé des grévistes.

Pendant que se déroulaient ces événements, les juges de Saint-Dié forgeaient le procès de Boudoux. La besogne était des plus laborieuses. Pour en prolonger la durée, on avait eu soin de choisir au prévenu un avocat d'office absent de Saint-Dié pour plusieurs semaines. Finalement, on accoucha d'une accusation ridiculement fausse. Le secrétaire de l'Union avait à répondre de violences et voies de fait avec préméditation !

Collongy, de son côté, recevait, lui aussi, des nouvelles de la magistrature. Les manœuvres de *l'Etoile*, n'ayant pu le faire inquiéter plus gravement, on l'inculpait d'antimilitarisme, pour avoir reproduit, dans le *Cri*, un article de la *Guerre Sociale*, adressé aux soldats de l'Est !

Gabrielle Petit était toujours en prison. Malgré ses propres protestations réitérées, malgré celles du *Cri*, malgré celle d'Allemane, dans l'*Humanité*, on la maintenait au droit commun. Le maire de Moulaine, le sieur Vallot, agent des exploiteurs de Longwy et coupable d'assassinat, jouissait d'un traitement meilleur que le sien.

L'enquête sur les événements du 28 juillet continuait. Le parquet décidait des poursuites contre toutes les victimes pour résistance à l'autorité et jet de pierres à la police.

VII. LA DÉFAITE

1. *Nouvelle grève.* — Au milieu de septembre, la grève recommençait à l'usine Amos. D'une part, les vexations continuelles venues du patron, les menaces de châtiment venues de l'autorité, finissaient par agacer les chaussonniers et par les pousser à la résistance ouverte. D'autre part, les succès remportés le 22 et le 30 août, le triomphe de l'élection des délégués, les grisaient du chimérique espoir d'être toujours vainqueurs sans grands efforts.

Le lundi 16, au matin, les tricoteuses des machines allemandes décidèrent de demander une légère augmentation, 0 fr. 02 par douzaine d'articles. Cette réclamation fut aussitôt portée au patron par les délégués. Amos refusa de discuter.

Les soixante ouvrières intéressées abandonnèrent immédiatement la besogne. Mais, refusant de quitter le chantier, elles demeurèrent toute la journée auprès de leurs machines, sans se livrer à aucun travail, attendant que satisfaction leur soit accordée.

Elles comptaient poursuivre cette tactique aussi longtemps qu'il

serait nécessaire. Mais, le lendemain 17, quand elles se présentèrent à l'usine, le patron avait pris ses précautions. La porte du chantier des machines allemandes était fermée et barricadée. Trente gendarmes occupaient la salle. En outre, un avis, émané de la direction, déclarait exclus de l'usine quatorze syndiqués, soit huit des grévistes et six ouvriers et ouvrières des autres ateliers, parmi lesquels le président Thirion.

Le 18, Klein arrivait de Nancy, Le matin, une réunion des grévistes établissait une liste de revendications, liste fort courte, comprenant simplement : l'augmentation de 0 fr. 02, déjà réclamée, et la réintégration des camarades renvoyés. Amos ne voulant plus recevoir les représentants de son personnel, le juge de paix acceptait de lui présenter cette liste.

Juge et patron se virent dans l'après-midi. Amos, après avoir pris connaissance de la liste, demanda un jour de réflexion, avant de formuler sa réponse. Une seconde réunion ouvrière eut lieu à 7 heures du soir. Klein exposa la situation à l'ensemble des délégués de chantier. L'éventualité d'une grève générale fut écartée jusqu'après la réponse patronale.

Cette réponse parvint le lendemain, sous forme de lettre au juge de paix. Voici, dans son intégrité, ce précieux document d'intransigeance capitaliste :

Laneuveville-les-Raon, 19 septembre 1907.

Monsieur le Juge de paix,

Je vous remercie de l'offre de conciliation ou d'arbitrage que vous m'avez faite hier.

Mais je regrette de constater que vos interventions successives dans les troubles qui désolent mon usine et les concessions qu'avec l'aide de la pression administrative, vous avez obtenues de moi, n'ont fait qu'accroître ce désordre. Les ouvriers consciencieux sont insultés et molestés dans l'intérieur même de l'usine, l'autorité des contremaîtres ni la mienne n'existent plus, je suis moi-même outragé fréquemment.

Dans ces conditions, je serais gravement coupable envers les intérêts énormes engagés chez moi et aussi pour la tranquillité de la localité, si je continuais dans la voie lamentable que j'ai suivie jusqu'à présent, et si je ne me montrais résolu à être le maître chez moi.

En conséquence :

1° Je refuse la revendication générale pour la rentrée d'individus coupables de désordres, menaces ou insultes envers moi.

2° Je refuse la revendication des tricoteuses qui ont quitté volontairement le travail, et j'embaucherai à nouveau pour cet atelier.

3° Il est inutile d'essayer un traité quelconque de conciliation, ce genre de traités, d'après l'expérience que j'en ai faite, ne liant que moi et pas les meneurs qui terrorisent nos ouvriers.

Agréez, monsieur le Juge, avec mes remerciements pour votre offre, l'expression de ma sincère considération.

F. Amos.

Cette fois, le syndicat ne pouvait plus hésiter. Malgré les appréhensions causées à quelques-uns par l'approche de la mauvaise saison, il fallait relever le défi. Toute réunion et tout attroupement sur la voie publique étant interdits à Laneuveville, depuis les événements de juillet, ce fut sur la place de Raon, la place du massacre, qu'une assemblée générale proclama la grève de toute l'usine pour le vendredi 20 septembre.

De suite, des renforts de police et des troupes furent envoyés sur les lieux. Quatre compagnies du 17e chasseurs à pied vinrent de Rambervillers, des détachements du 10e et du 20e vinrent de Saint-Dié et de Baccarat. Contrairement à ce qui s'était passé lors de la première grève, quelques jaunes travaillaient, sous la protection de la force armée. Parmi ces rénégats, figuraient des mécaniciens, appartenant au syndicat de Saint-Dié, organisation fédérée !

Au cours de la première grève, les syndiqués et les coopérateurs d'Etival avaient beaucoup aidé les chaussonniers, de leurs gros sous et de leurs dons en marchandises. Allait-il en être de même au cours de la seconde ? Les patrons prévinrent l'événement en obligeant les papetiers à cesser eux aussi le travail.

Les journaux radicaux ont bien affirmé que la « grève » d'Etival, éclatant trois jours après celle de Laneuveville, était le résultat de l'emballement, du désir d'imiter et de surpasser les camarades en action révolutionnaire. Rien n'est plus faux.

Un simple examen des causes du conflit, prouve qu'il fut voulu par M. Bodet, directeur des papeteries. Le syndicat lui fournit simplement une occasion d'agir. Ayant à se plaindre d'une ouvrière, cette organisation en avait demandé et obtenu le renvoi. Tout était réglé. Soudain, M. Bodet présente à la signature des délégués un nouveau règlement, interdisant au syndicat de s'occuper de la marche de l'usine ! Bien entendu, les délégués refusent leur approbation à cette fantaisie directoriale. M. Bodet refuse alors la réouverture des ateliers.

Un simple coup d'œil jeté sur les péripéties de cette grève démontre qu'elle ne fut en rien inspirée par l'esprit révolutionnaire. Dès le début, Pernot vint y prêcher le respect de la légalité. « ...Ces manifestations qui dégénèrent en bagarres, dit-il, ne peuvent être que le

fait de jeunes organisations inconscientes de leurs forces... » Les lockoutés applaudirent ces paroles et, jusqu'à la fin, ne se départirent pas un instant du « calme digne » cher à nos bons socialistes-modérés.

2. *Intervention gouvernementale.* — Mais revenons à Laneuveville. Durant les premiers jours du conflit, tout alla bien. Les orateurs nancéens, Beaurieux, Klein, Collongy, maintenaient l'énergie parmi les chaussonniers, au cours de réunions quotidiennes sur la place de Raon. Malgré flics et soldats, les grévistes manifestaient souvent contre les jaunes et les nouvelles menaces de renvoi faites par Amos ne les émouvaient pas. Même la trahison inexplicable de vingt tricoteuses, abandonnant la lutte après l'avoir provoquée, influait peu sur le moral des combattants.

Alors, intervint la poigne gouvernementale. Modeste Thirion (1), président du syndicat, accusé, à tort ou à raison, d'avoir craché sur un jaune, fut, bien après l'incident, arrêté par soixante gendarmes. Emmené de suite à Saint-Dié, le tribunal correctionnel, — si lent avec Boudoux ! — lui régla son compte en cinq secs. Pour « entraves à la liberté du travail », un mois de prison sans sursis et deux cents francs d'amende !

Cinq jaunes, dont le *Cri* publia les noms, avaient servi de témoins. L'avocat désigné d'office à Thirion était le politicien Lardier, du parti radical. Au lieu de prendre sérieusement en mains les intérêts de son client, cet étrange défenseur cassa du sucre sur le dos des meneurs, dont les ouvriers sont les victimes.

Cette arrestation et cette sévère condamnation vinrent refroidir un peu l'enthousiasme des grévistes. Le nombre des rentrées augmenta sensiblement. L'usine roulait maintenant, comme si le personnel eût été au complet. Mais c'était là une manœuvre patronale. A peine si deux cents véritables travailleurs étaient occupés. Le reste était des commis et des gamins recrutés pour faire nombre.

La sollicitude de M. Mathivet pour les intérêts d'Amos se fit sentir de nouveau. Un arrêté fut pris, interdisant toute réunion et tout rassemblement sur la voie publique, à Raon, comme à Laneuveville. Les grévistes, à qui on refusait les salles, en furent réduits, pour tenir leurs meetings, à louer un pré et à l'entourer de piquets. Quand ils se rendaient, le soir, à ce lieu de réunion, quand ils en

1. — Contrairement à ce qu'ont dit plusieurs journaux, Modeste Thirion n'est pas le frère de Charles, tué le 28 juillet.

revenaient, ils trouvaient partout des barrages policiers. Les gendarmes se montraient contre eux d'une partialité révoltante. Un syndiqué ayant été frappé par un jaune, ce fut le syndiqué que l'on arrêta. Un jeune homme ayant bousculé un gendarme, fut appréhendé, puis relâché, après qu'on lui eut fait promettre de reprendre le travail le lendemain.

Le 26 septembre, sept nouvelles arrestations étaient opérées, à la suite de l'enquête judiciaire sur les événements du 28 juillet. Parmi les personnes arrêtées, presque toutes victimes de la fusillade, figuraient : Favelier, secrétaire du Syndicat, Jeannot, Adam, Mathieu. L'arrestation de ce dernier, colporteur de café, fut faite dans des conditions particulièrement odieuses. Revenant de tournée, il s'apprêtait à descendre du train, en gare de Laneuveville, quand un gendarme le repousse brutalement au fond du wagon, sans lui laisser le temps d'aller remettre ses comptes à son patron, sans lui permettre de dire un mot à sa femme. Son crime? Avoir écrit, au lendemain des obsèques de Thirion, une lettre indignée au sous-préfet. Il avait fallu six semaines entières, pour s'apercevoir de la gravité d'un tel acte !... Le jaune Touffin, par contre, ayant frappé un gréviste d'un coup de couteau, restait en liberté.

Ne se contentant plus de molester les rouges et d'accompagner, trois fois par jour, la rentrée des jaunes, les gendarmes se faisaient racoleurs à domicile, au profit du patronat. Les ouvrières d'un chantier avaient l'habitude d'emporter chaque samedi leur fil à la maison, pour éviter qu'on le leur dérobât. Ces ouvrières reçurent la visite de la maréchaussée qui leur déclara qu'on allait les poursuivre pour vol... à moins qu'elles n'aillent s'entendre avec Amos. Elles préférèrent s'entendre et reprendre le travail.

Deux mandats d'amener, toujours pour cause d'émeute, arrivaient encore à Raon. Le premier visait Gaillard, mécanicien, ancien secrétaire du Syndicat des métallurgistes. N'ayant plus d'ouvrage à Raon, ce camarade en avait trouvé à Martinvelle, petit village à l'autre bout du département. Revenu voir ses parents, le jour de la fête, quinze gendarmes et quarante soldats se saisirent de sa personne. Le second mandat visait... Cordonnier, enterré depuis le 20 août !

Toutes ces féroces mesures de répression finissaient par amener le découragement chez beaucoup. Le nombre des jaunes augmentait chaque jour. Un motif particulier, s'ajoutant à tant d'autres, poussait les jeunes filles à reprendre le chemin de l'atelier. C'était la présence à l'usine de nombreux soldats, en compagnie desquels, celles qui « travaillaient » coulaient d'heureux instants.

Les 26 et 27 septembre, M. Mathivet eut une idée géniale. Pour contrecarrer les réunions des grévistes, il fit, au mépris de son propre arrêté sur les rassemblements, organiser retraite aux flambeaux et concert par la troupe. Beaucoup d'inconscients, oubliant la sinistre journée du 28 juillet, oubliant la promesse « d'éclatante vengeance » faite aux morts, assistèrent à ces réjouissances. La masse avachie donna cet écœurant spectacle : l'armée acclamée à Raon, deux mois après le massacre, par ceux-là même sur lesquels elle avait tiré !

Cependant, jusqu'au premier octobre, il restait un peu d'espoir. Six cents grévistes continuaient à tenir bon. Malgré le bluff patronal, on savait que l'usine roulait presque à vide. Le chantier des formeurs, encore en grève au complet, arrêtait toutes les autres spécialités.

Mais, parmi ces formeurs, se trouvait l'ancien contremaître François Mathieu, cause de la première grève. Amos n'ayant pas respecté l'engagement spécial pris envers lui, ce personnage en rendait stupidement le Syndicat responsable. Le lundi 30 septembre, il fit défection, entraînant avec lui deux camarades du même chantier. Démoralisés par cet acte, tous les autres formeurs décidèrent d'en faire autant. Ce fut la débâcle. Le lendemain, mardi, les deux tiers du personnel avaient abandonné la lutte.

La fin. — Ainsi, la révoltante attitude gouvernementale, aidée par la lâcheté de certains, avait eu raison de la ténacité des grévistes. En quinze jours, les résultats arrachés par une lutte acharnée de plusieurs mois étaient perdus.

Près de trois cents grévistes restaient sur le pavé. Dans ce nombre, beaucoup de militants étaient victimes de la vengeance patronale, qui leur refusait la rentrée à l'usine. Mais beaucoup aussi s'excluaient eux-mêmes, ne voulant pas s'incliner de nouveau devant le patron, redevenu maître et souverain en son fief de Laneuveville. Plutôt que retomber sous le joug un instant soulevé, ils préféraient quitter le métier ou s'expatrier.

M. Amos n'était qu'à demi satisfait de cette solution. Elle le débarrassait des meneurs dangereux pour son autorité. Elle le privait, en même temps, des meilleurs éléments de son personnel. Parmi ces intransigeants, nombreux étaient les vieux travailleurs employés depuis vingt ou vingt-cinq ans dans l'établissement. D'autre part, les annonces envoyées aux journaux locaux, pour attirer de nouveaux bras, ne rendaient guère. La maison Amos avait conquis dans le pays une si belle réputation !

A Etival, la grève se prolongeait une quinzaine environ, après l'échec de Laneuveville. Au début, les papetiers s'étaient laissé berner par l'espoir d'une entente amiable. Ils étaient si calmes, si paisibles, si respectueux !... Pernot s'étonnait que les patrons ne veuillent rien entendre, que le gouvernement envoyât des troupes, que les journalistes bourgeois ne prennent pas la défense des grévistes. Il s'efforçait de prouver à Bodet que le Droit, la Justice et la Loi étaient du côté des travailleurs. Il faisait appel de la décision directoriale au conseil d'administration des papeteries. Le conseil d'administration répondait en approuvant la conduite du gérant.

Le gérant augmentait ses exigences, déclarait renvoyer de l'usine quatorze membres du Syndicat.

Le sous-préfet offrait son arbitrage aux grévistes. Ceux-ci remerciaient M. Mathivet de sa sollicitude, mais... pourquoi un arbitrage, puisqu'ils ne réclamaient rien, rien que la rentrée sans condition ! Sur une nouvelle déclaration du directeur, disant qu'il ne traiterait qu'individuellement, sans s'occuper du Syndicat, de nombreux cas de jaunisse se produisaient. Le Syndicat, débordé, conseillait la reprise du travail, abandonnant à leur malheureux sort les quatorze renvoyés. Bien mieux, les ouvriers pétitionnaient pour un quinzième renvoi, celui de Marchal, le conseiller municipal socialiste, l'adversaire de Fleurent !

A Raon, on enquêtait encore. Chaque semaine, le juge d'instruction s'y rendait. On avait voulu emprisonner Edouard Cordonnier. Ne pouvant s'en prendre à Charles Thirion, puisque, lui aussi, était mort et enterré, on incarcérait du moins son frère Emile et trois autres camarades. Cela portait à douze le nombre des émeutiers sous les verrous.

Presque tous ces malheureux étaient soutiens de famille. Favelier, ancien secrétaire du Syndicat, blessé d'une balle au genou le 28 juillet, était le seul appui de sa vieille mère. Durant deux mois entiers, on le maintint en prison. Une maladie de poitrine l'empêchant de pouvoir supporter plus longuement les rigueurs du régime, on se décida à lui rendre la liberté, à la veille du procès, dans les premiers jours de décembre. Sans place, et trop faible, du reste, pour oser se livrer à aucun travail, il est actuellement à la charge de celle qu'il devrait aider.

Henri Adam, maçon, non gréviste, mais manifestant, blessé de trois balles au bras droit, était marié et père de quatre enfants. Il avait en outre le soin de son vieux père, âgé de 76 ans. Sa détention prolongée amena à son foyer la noire misère. Pour nourrir la famille durant toute une semaine, sa compagne disposait de huit

ivres de pain et d'une livre de saindoux, accordées par le bureau de bienfaisance. Il lui fallut se résigner à conduire, sur une charrette, le vieillard à l'hospice.

Chez Thirion, la situation n'était pas moins pénible, Mme Thirion, restée veuve, avait eu bien du mal à élever ses huit enfants. Elle voyait, aujourd'hui, les trois aînés dans l'impossibilité de contribuer à l'entretien des plus jeunes. Le premier était mort, frappé d'une balle en pleine poitrine, le jour du massacre. Le suivant était en prison. L'autre était soldat. Elle-même faisait l'objet d'une contravention pour avoir insulté les gendarmes, assassins de son fils !

Eugène Bart, frappé d'un coup de sabre, sans aucune provocation de sa part, au moment où il revenait de voter, n'était pas arrêté, mais poursuivi. La blessure reçue ayant entraîné des troubles cérébraux, ses nuits se passaient dans l'insomnie. Quatre de ses enfants, ainsi que la mère, avaient été chassés par le patron Amos.

Paul Constans, député socialiste, est allé, les 9 et 10 novembre, se documenter à Raon et à Laneuveville, afin d'interpeller le ministère. Il fut, m'a-t-on dit, filé par la police. Il ne put trouver une salle publique pour donner une conférence. Ce fut dans un débit qu'il parla aux socialistes et aux syndiqués.

Car il y a encore des socialistes et des syndiqués à Raon et à Laneuveville. Il y en a encore malgré la défaite, malgré les persécutions, les arrestations, les condamnations ! Les patrons, les politiciens, les mouchards et les lâches peuvent célébrer un triomphe momentané, comme une chaussonnière nous le chantait, au printemps dernier, un soir de réunion : il y aura des jours meilleurs pour les travailleurs !

VIII. ÉPILOGUE

La répression. — La grève morte, les soldats et les policiers ayant achevé leur besogne, c'était aux juges à commencer la leur.

Le 24 octobre, trente-deux chaussonniers et chaussonnières passaient devant le tribunal correctionnel de Saint-Dié, les uns pour entrave à la liberté du travail et coups aux jaunes, les autres pour avoir fait tomber les courroies de transmission le 16 juillet. Une partie fut condamnée de suite, le reste quinze jours plus tard. Les plus atteints étaient : Grandclaude et Poutot, chacun huit jours sans sursis, — Grandjean, six jours, sans sursis, — Bergeron, deux mois, — Emile Digny, cinquante jours, — Justin Lang, trente jours et cinq ans de surveillance, — Eugène Stiphate, Camille Colin, Marie Lécolier, Camille Olry, Joséphine Jeannot, chacun trente jours, etc.

A la même audience comparaissait le patron Amos, inculpé de coups à des ouvriers (1). Il s'en tirait avec 100 francs d'amende. Le jaune Benoit, coupable aussi de violences, mais poursuivi seulement pour port d'arme prohibée, n'eut que 16 francs.

Le 31 octobre, le même tribunal jugeait Boudoux. Après un terrible réquisitoire du procureur Wiriath, le secrétaire de l'Union était condamné à six mois de prison et 100 francs d'amende. C'était payer bien cher le fait d'avoir levé la main sur un jaune. Appel fut interjeté à Nancy. Le jugement fut confirmé.

Le jeudi 21 novembre, la Cour d'assises de Meurthe-et-Moselle acquittait Gabrielle Petit sur le chef d'excitation au pillage, lors d'un discours prononcé à Nancy le 13 juillet. Mais elle la condamnait à six mois, pour propos antimilitaristes tenus à des soldats, dans le train qui la ramenait un jour d'Etival.

Une autre affaire, qui fit moins de bruit, fut celle de l'instituteur Gérôme, adjoint titulaire à Laneuveville, frère du fameux caporal qui cracha sur le drapeau. Gérôme, membre du groupe socialiste et adhérent au Syndicat des instituteurs lorrains, était lié avec quelques ouvriers de l'usine Amos. Au cours des grèves, il laissa voir de quel côté de la barricade allaient ses sympathies. Un jour, même, il poussa l'audace jusqu'à crier : « A bas les assassins ! » sur le passage des dragons.

Ce cri séditieux, rapporté par un mouchard, valut au malheureux, en même temps qu'un déplacement d'office et l'exil dans un hameau perdu, une double enquête. D'une part, le juge d'instruction informait pour le traduire en correctionnelle. D'autre part, le Préfet des Vosges le traînait devant le Conseil départemental de l'instruction primaire, à l'effet d'obtenir sa révocation. Pour corser l'affaire, on accusait Gérôme, non seulement d'être socialiste et syndiqué, ce qui était vrai, mais encore d'être correspondant du *Cri Populaire* et de *La Voix du Peuple*, ce qui était faux... et d'avoir fomenté la grève à Laneuveville, ce qui était ridicule.

Le Conseil départemental eut à se prononcer d'abord. Le 14 novembre, ce tribunal, pourtant composé d'éléments modérés, refusait, par 7 voix contre 6, la révocation demandée. Gérôme fut seulement censuré. Il fut moins favorisé en correctionnelle, où il récolta deux jours de prison, avec sursis, et 100 francs d'amende.

---

1. — Il avait frappé d'un coup de poing au visage Adeline Jeannot et d'un coup de pied dans le dos Camille Olry.

2. *Le procès des « émeutiers »*. — Fin novembre, l'enquête judiciaire sur les événements du 28 juillet aboutissait à la mise en accusation de trente-deux manifestants et manifestantes. Contrairement aux prévisions de quelques-uns, ce n'était pas la Cour d'assises qui avait à connaître de l'affaire. C'était encore le Tribunal correctionnel de Saint-Dié, décidément surchargé d'occupation par les suites des grèves raonnaises.

Sur les trente-deux accusés, onze avaient été incarcérés préventivement ; c'étaient les camarades : Henri Adam, Camille Clément, Camille Mathieu, Julien Gaillard, Charles Léger, Emile Thirion, Justin Jeannot, Jules Grandjean, Eugène Cordonnier, Fulbert Dussy, Félicien Fade. Deux étaient en fuite : Modeste Thirion et Salomé Perrin, veuve Sayer. Dix-neuf comparaissaient comme prévenus libres : Adrien Colin, Jean-Baptiste Paradis, Louis Franoux, Lucien Favelier, Charles Ferry, Alfred Dupré, Jules Chapelier, Auguste Villemin, Joseph-Julien Ropp, Auguste Largentier, Eugène Bineaux, Rosalie Colin dame Groscolas, Marie Gérard dame Jeannot, Adeline Jeannot, Auguste Froment, Maria Bailly dame Villevieille, Joseph Dieudonné, Emélie Poutot dame Hepp.

Le procès vint à l'audience du 10 décembre. Une foule nombreuse était massée devant le Palais de Justice. Des forces de gendarmerie étaient mobilisées pour assurer l'ordre. Elles n'eurent pas l'occasion d'intervenir. Les débats durèrent deux jours. Une quarantaine de témoins furent entendus.

Le capitaine Tavernier fit, à sa façon, l'historique de la journée sanglante. D'après lui, les « meneurs » avaient promis au sous-préfet de ne point manifester ce jour-là. Ce fut pour leur rappeler leur promesse violée, et non pour arracher de leurs mains la bannière syndicale, que le capitaine fendit le cortège. Il avoua, cependant, avoir tiré le premier coup de feu, sans aucune sommation, parce que sa vie était en danger. Le président, au nom du Tribunal, le félicita de son courage.

D'autres dépositions intéressantes furent celles du lieutenant Sérot, du 17e chasseurs, affirmant avoir vu un gréviste maniant un revolver, — celle du douanier Duconge, accusant Gaillard d'avoir frappé d'un coup de couteau le capitaine Tavernier, — celle de l'ancien notaire Jeandel, prétendant que la première décharge était partie d'un groupe de grévistes armés de revolvers.

Le verdict fut rendu le mercredi 11. Deux accusés seulement, Joseph-Julien Ropp et Emélie Poutot femme Hepp, étaient acquittés. Les autres étaient condamnés aux peines suivantes :

Modeste Thirion, dix mois de prison ; Camille Mathieu, Emile

Thirion et Adrien Colin, huit mois; Henri Adam et Julien Gaillard, six mois; Camille Clément, quatre mois; Félicien Fade, trois mois; Charles Léger, Jules Grandjean et veuve Sayer, deux mois; Eugène Cordonnier, Lucien Favelier, Justin Jeannot, Mme Jeannot, Mme Groscolas, Fulbert Dussy et Louis Franoux, un mois; Auguste Largentier et Eugène Bineaux, vingt jours; Jean-Baptiste Paradis, Charles Ferry, Alfred Dupré, Jules Chapelier, Auguste Villemin et Mme Villevieille, quinze jours; Eugène Bart et Adeline Jeannot, dix jours; Auguste Froment, six jours.

L'accusé Joseph Dieudonné était renvoyé jusqu'après examen de son état mental.

La loi de sursis était accordée à Auguste Froment, Mme Jeannot et Mme Villevieille. Celle-ci, en entendant prononcer sa condamnation, s'était évanouie et avait dû être emportée.

3. *Conclusions.* — « Depuis l'arrestation des meneurs, le calme règne à Raon », s'écriait, au procès Boudoux, l'avocat général à la Cour d'appel de Nancy. Le calme règne, en effet, dans les deux petites villes, mais à quel prix? Il a fallu que le gouvernement employât contre les grévistes les pires procédés de répression, dépassant en ignominie, le Constans de Fourmies, que les radicaux flétrissaient jadis, jetant en prison les victimes même de la fusillade! Ces mesures sauvages auront-elles l'effet attendu? A-t-on réussi à extirper à jamais le syndicalisme de la région? Il est permis d'en douter. Le 2 décembre dernier, malgré la terreur et le mouchardage, il s'est trouvé encore une cinquantaine de camarades pour assister à une causerie de Klein. Le régime d'état de siège pesant actuellement ne saurait être éternel. Il prendra fin quelque jour. Beaucoup de ceux qui se taisent à cette heure, par nécessité, mais qui se souviennent, se montreront alors tels qu'ils sont. On s'apercevra que les balles et les mois de prison sont de très mauvais arguments contre le syndicalisme révolutionnaire.

Ce qui est atteint, plutôt que le syndicalisme et le socialisme, c'est le Bloc, *la confiance ouvrière en la démocratie républicaine.* Déjà bien malade, depuis quelque temps, depuis les « quinze mille francs » surtout, le 28 juillet lui a donné le coup de grâce. Le fait brutal a plus fait que toutes les propagandes et toutes les polémiques, pour désabuser les travailleurs espérant encore quelque chose d'une fraction bourgeoise. Les scrutins futurs ménagent à MM. les politiciens clémencistes, plus d'une surprise analogue à celles qui leur furent servies cette année à Saint-Dié et à Nancy.

Les grèves de Laneuveville et d'Etival ont eu encore une autre

conséquence. Le bureau fédéral des syndicats vosgiens, après avoir pris l'avis des organisations adhérentes, a décidé de demander l'adhésion de la fédération à la *Confédération générale du Travail*, section des Bourses. Ce n'est pas que nos syndiqués réformistes se soient mués soudain en révolutionnaires. Mais ils ont senti le besoin de passer sur quelques divergences et de s'imposer quelques sacrifices, pour rallier la masse des travailleurs organisés... Peut-être, aussi, la crainte de voir les camarades nancéens venir implanter dans les Vosges un syndicalisme nouveau, rival du leur, et le désir d'aider Renard et ses compères à parlementariser la *Confédération*, sont-ils pour quelque chose dans cette détermination.

Un fait vous frappe, lorsque vous considérez l'ensemble du mouvement vosgien depuis quelques années. Quatre organisations ont, tour à tour, remporté une grande victoire et subi un terrible échec. Ces quatre organisations sont les textiles de Plainfaing, les papetiers d'Etival, les carriers de Raon, les chaussonniers de Laneuveville. Un premier engagement avec le patronat valut à chacun de ces syndicats, le succès complet de ses revendications. Malheureusement, le capital sut choisir son heure de revanche, acculer les travailleurs à de nouveaux conflits, les battre à son tour et regagner tout le terrain perdu.

Est-ce à dire qu'il en doit toujours être ainsi ? Doit-on déduire de ces faits, comme certains le font, l'impuissance radicale de la grève ? Je ne le pense pas. Je crois, au contraire, qu'il faut conclure de cela à la nécessité de substituer de plus en plus, aux mouvements partiels, les mouvements généralisés, à la grève calme des bras croisés, la grève active. L'ouvrier vosgien sera-t-il de cet avis ? L'avenir le dira.

Novembre-Décembre 1907.

Georges AIRELLE.

Les Instituteurs et les Bourses du Travail

La *Fédération des Syndicats d'instituteurs* vient de refuser d'entrer à la Confédération générale du Travail. Elle n'a pas voulu consacrer la décision votée à l'unanimité des délégués au Congrès de Nantes en avril dernier. Cet acte a une grande importance, non en lui-même, mais par les conséquences qu'il peut avoir et les circonstances qui l'accompagnent. Il n'est pas utile de conjecturer sur les événements prochains, mais il est certain que la décision des syndicalistes porte un coup funeste à la forme organique, à l'existence propre des Syndicats d'instituteurs. C'est une détente, dira-t-on, mais c'est aussi une abdication. Je ne blâme pas les instituteurs de n'être pas entrés à la Confédération du Travail, où je ne les trouvais pas chez eux, mais je trouve qu'ils ont commis une lourde faute de tactique en revenant sur deux votes solennellement émis. Les syndicalistes auraient dû se retirer au moins avec les honneurs de la guerre.

Je n'ai jamais caché les grandes appréhensions que me causait l'entrée des associations d'instituteurs dans les Bourses du Travail. Je m'étais rendu compte de la complexité des problèmes que certains camarades avaient la prétention de résoudre en un tour de main. C'est le fait des démocrates de s'illusionner sur leur propre pouvoir et de prétendre dompter les éléments sociaux par la seule force de la pensée.

La question ne se posait pas simplement. Et les associations d'instituteurs, avant même de s'être véritablement affirmées avant d'avoir pris corps, d'avoir donné des preuves de leur vitalité, voulaient coordonner leurs efforts, dont on ne savait pas le sens, avec ceux des ouvriers qui commençaient seulement à s'affirmer avec un peu de netteté et de force ! C'était tout au moins prématuré.

Il y avait donc, à mon sens, d'abord une question d'opportunité de méthode, pour laisser le mouvement d'émancipation des instituteurs s'affirmer de lui-même et sous sa forme propre. Est-ce que véritablement cette loi de 1884 est le cadre rigoureusement nécessaire aux associations pour se manifester et pour agir ! Est-ce le lit de Procuste où viennent se mouler toutes les collectivités qui s'organisent pour la lutte ? L'unité partout ! Les instituteurs n'ont pas cherché la forme qui convenait le mieux à leurs groupements,

la forme spéciale, organique, telle qu'elle pouvait apparaître à des observateurs clairvoyants.

Servies par les circonstances, la puissante fermentation de l'affaire Dreyfus, la campagne pour le relèvement des traitements, la duplicité des politiciens de toutes nuances, les Amicales d'instituteurs ont eu un très brillant début. Elles groupèrent trop d'adhérents même, cela nuisit à leur développement. Elles ne connurent guère les pénibles commencements, elles franchirent trop d'étapes à la fois. A un moment donné, elle furent étonnées de se trouver si grandes et ne surent pas se servir de leurs forces. Elles ne surent pas être elles-mêmes. Elles auraient pu faire beaucoup. Elles avaient concentré tous les efforts qui se donnaient jour un peu partout, canalisé toute une extraordinaire puissance de pensée et permis aux énergies éparses de mieux s'affirmer.

La plupart des dirigeants des Amicales n'ont pas compris tout le parti qu'on pouvait tirer de bonnes et juvéniles ardeurs ; épris de légalité quand même, ils ont pensé que l'indépendance des instituteurs était subordonnée à la bonne volonté des parlementaires. Leur tactique habituelle a consisté à se tenir en bons rapports avec les politiciens dont on connaît la puissance et l'universelle compétence. Les bureaux et les Conseils d'administration des associations d'instituteurs, la Commission permanente et le Comité administratif de la fédération des Amicales, par leur diplomatie émolliente, ont assumé de très graves responsabilités. Ils ont provoqué par leur attitude, peu ferme et souvent peu digne, la création des Syndicats et faussé le sens d'un mouvement dont on pouvait attendre beaucoup.

La minorité ardente et agissante des Amicales, qui réprouvait la tactique courante et préconisait des moyens plus énergiques, fut amenée, dans certains départements, à se séparer de la majorité. L'antagonisme atteignit son plus haut point dans les grandes villes où, depuis de longues années, les directeurs d'école et les instituteurs adjoints étaient en lutte. J'ai examiné précédemment cette bizarre anomalie : des instituteurs pourvus des mêmes titres, possédant des capacités analogues, séparés par une hiérarchie artificielle. Les adjoints groupés en sections de l'*Emancipation*, décidèrent de se constituer en syndicats, par imitation des groupements ouvriers et dans diverses localités manifestèrent l'intention d'entrer dans les Bourses du Travail. On connaît les diverses péripéties qui marquèrent la transformation des associations d'instituteurs en syndicats et leur entrée dans les Bourses du Travail. Les luttes de

l'année dernière sont encore présentes à toutes les mémoires. Les résistances des syndicats du Rhône et de la Seine aux objurgations du ministre, la lettre ouverte, la révocation des postiers, de Nègre et de Janvion, le Congrès de Nantes et la campagne de la Confédération générale du Travail en faveur du droit syndical des fonctionnaires en sont les principaux épisodes. A considérer ces événements superficiellement et de leur côté extérieur, on peut croire à une signification profonde : examinés sous leur vrai jour, en les reliant aux événements qui les précédaient et à ceux qui les suivirent, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas la portée corporative qu'on leur a attribuée. Ils sont plutôt l'œuvre d'individualités dont on peut penser avec justice, beaucoup de bien, mais qui n'étaient pas suivies. On peut dire que les syndicalistes ont accompli de grandes choses avec des armes bien imparfaites.

Si les syndicats d'instituteurs ou les associations amicales s'étaient développés normalement ; s'ils avaient acquis la forme qui leur convenait, s'ensuivrait-il que leur entrée dans les Bourses du Travail et à la Confédération générale du Travail se serait imposée? Je ne le pense pas. J'écarte les restrictions légales qui n'ont aucune signification pour nous et qui ne se seraient pas produites avec un syndicalisme ouvrier très sage dans le genre des trade-unions anglaises.

J'examine la question en soi. Non, il ne peut y avoir d'analogie entre les deux mouvements, ni dans leur forme d'action, ni dans leurs moyens, ni dans leur but. Il n'eût pas été sage de les coordonner à l'avance, de les lier par un contrat dicté par de simples sentiments de sympathie. Les sympathies ne sont pas toujours éternelles. Qu'il y ait des contrats intermittents, des points d'entente momentanée, rien de plus désirable et c'est par là qu'on aurait dû commencer, tandis que c'est par là qu'on paraît vouloir terminer ? (1).

J'ai toujours prétendu que les ouvriers ne pouvaient guère collaborer avec les fonctionnaires pour la défense de leurs droits. Ils ont un ennemi commun, l'Etat, mais qui l'est pour chacun d'eux par des raisons diverses.

Quelle eût été l'attitude des instituteurs à propos de la plupart des questions qui intéressent la classe ouvrière ou la passionnent ?

---

1. — Glay annonce dans l'*Humanité* qu'un congrès mixte d'instituteurs et d'ouvriers se réunira bientôt à Lyon pour discuter la réorganisation de l'enseignement primaire, adaptée au besoins de la classe ouvrière.

La journée de huit heures, le travail aux pièces, le chômage, le viaticum, la grève, le grève générale, les retraites ouvrières, le repos hebdomadaire... On ne peut pas croire que des fonctionnaires, qui songent quelquefois à leur intérêt particulier, aient pu faire preuve de solidarité purement morale dans toutes les circonstances de la vie ouvrière. Ils seraient allés à la Bourse du Travail comme on va au groupe socialiste, où toutes les conditions se confondent ; mais les associations ouvrières ne sont pas des groupes politiques ou d'études idéologiques, ce sont avant tout des groupes d'action corporative.

Au contact des fonctionnaires, le mouvement ouvrier, déjà si vivement attaqué de tous côtés, par les réformistes, par les guesdistes, par les individualistes, sans compter ses adversaires naturels, s'exposait à se démocratiser et à perdre le sens très vif des réalités qui le caractérisent justement.

Je l'ai dit, dans un article que je consacrais, il y a trois ans, ici-même (n° du 15 avril 1905), à cette question de l'entrée des associations des instituteurs dans les Bourses du Travail, le plus grand nombre des instituteurs ne connaissent que par ouï dire le mouvement ouvrier et le syndicalisme prolétarien ; dans leurs départements n'existent guère de syndicats agissants et pas de Bourses du Travail. Depuis cette époque, la Confédération générale du Travail, à cause des prescriptions gouvernementales, est connue partout, et bien mal connue. Mais des instituteurs dispersés dans les bourgs les plus reculés des montagnes n'ont pas l'occasion de prendre contact avec les ouvriers du chef-lieu de département, où ils ne passent qu'une journée chaque année à l'occasion de la fête de l'Amicale. Et puis il est bien plus intéressant pour eux de chercher à grouper les cultivateurs en syndicats de producteurs et d'acheteurs ; là ils peuvent exercer une véritable influence.

Au surplus, les instituteurs ne sont pas du tout des producteurs, il n'ont pas à conquérir leur instrument de travail.

Cette manie démocratique de tout simplifier, de tout réduire à d'étroits concepts est bien dangereuse. Ne peut-on pas concevoir que les ouvriers affirment leur désir d'autonomie et de liberté sous une forme particulière et les instituteurs sous une autre forme ?

Voilà ce que plusieurs d'entre nous, Guieysse, d'autres et moi, avons dit. On n'a pas écouté nos conseils désintéressés. On nous a accusés d'être des adversaires du syndicalisme universitaire ! Je ne sais pas s'il est bien nécessaire que nous essayions de nous justifier de cette accusation. Pour mon compte personnel, j'ai toujours pensé que le syndicalisme avait une haute et grande signification.

Mais la forme qu'il a revêtue prêtait trop à l'équivoque, et il me répugnait souverainement de désigner par un même terme des mouvements aussi différents l'un de l'autre que l'action ouvrière et le mouvement universitaire. Cette forme masquait quelque chose d'imparfait, d'incomplet. Les mots cachent trop souvent la pauvreté des faits ; il a été maintes fois établi, ici même, combien les instituteurs se laissaient séduire par la puissance des mots et des formules, qui dispensent de faire des recherches et d'agir.

Que l'expérience qui vient d'être tentée appelle les syndicalistes au sens exact des réalités. Ce n'est pas une vraie défaite ; c'est un simple échec extérieur, qui ne porte pas atteinte aux principes et ne doit nullement décourager les instituteurs. Mais il est à craindre que le recul actuel ne contribue à déconsidérer le syndicalisme. Il symbolisait, jusqu'à maintenant, l'esprit de révolte et le désir d'autonomie. A ce point de vue surtout il présentait un grand intérêt et avait une vertu considérable ; il est nécessaire qu'il conserve ses caractères essentiels. Après le vote du fameux statut gouvernemental sur les fonctionnaires, dont la gestation est si longue et si pénible, les syndicalistes devront rester à leur poste de combat !

Il n'est pas possible de préciser dès maintenant leur attitude et de la définir. Il faut attendre les événements. Les fautes de tactique serviront d'enseignement, mais il faut espérer qu'elles ne décourageront personne.

Les syndicalistes devront se concerter plus souvent. Il serait nécessaire que leurs points de contact soient plus nombreux. En dépit de la législation, il leur sera toujours possible d'exister comme groupes d'études corporatives. Ils devront agir sur leurs collègues et acquérir au sein des Amicales légales une influence qui leur permettra de faire triompher leurs conceptions de l'autonomie de l'enseignement. Il y a de la besogne. Le simple rôle de comité de vigilance ne suffirait-il pas pour l'instant à l'activité des syndicalistes dans la plupart des départements?

Il y aura à examiner, lorsque les droits des fonctionnaires seront réglementés et le statut voté, l'attitude qu'ils devront prendre : adhérer à l'association légale et lui insuffler de la force et de l'énergie en constituant de simples groupes d'études en fonction même de l'association, ou créer des groupements autonomes ayant leur vie propre. Il faut, dès maintenant, envisager ces diverses éventualités.

M.-T. Laurin.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le VIe Congrès de la Fédération des Bûcherons

En 1902, quand il fut question de créer la *Fédération nationale des Bûcherons*, beaucoup se refusaient à croire au succès de cette entreprise. Les plus optimistes même, tout en cherchant à faire partager leur enthousiasme, avaient peine à cacher le doute dans lequel ils vivaient, et se préparaient plutôt à enregistrer un échec. Pour quiconque, en effet, connaissait à fond l'état d'esprit des travailleurs de la campagne, il pouvait paraître osé de chercher à grouper nationalement des ouvriers dont la presque totalité s'était jusque-là refusée à s'organiser et à rentrer dans les syndicats.

La cause de cet isolement, nous l'avons déjà signalée à maintes reprises, résidait dans le manque d'éducation syndicale et dans l'ignorance des bûcherons. Ils ne connaissaient pas la puissance et la force de cette arme qu'est le syndicat et étaient incapables d'apprécier les résultats qu'elle peut procurer lorsqu'elle est placée en des mains conscientes et habiles à s'en servir.

Il n'y avait, non plus, aucun exemple à invoquer, puisque toutes les organisations rurales qui existent actuellement n'existaient pas à ce moment-là, et que la *Fédération des travailleurs agricoles du Midi*, la *Fédération nationale horticole*, la *Fédération des résiniers landais* et la *Fédération des ouvriers agricoles du Nord* ne furent constituées qu'après la *Fédération des bûcherons*.

Il y avait bien le mouvement de 1891-92, mais ce ne fut qu'un mouvement de révolte spontanée, — auquel il ne faut point enlever son rôle utilitaire —, et non une période d'organisation. Les syndicats constitués subirent l'influence du milieu dans lequel ils vécurent : leur vie était attachée à la grève même, de sorte qu'aussitôt la grève terminée, et quand les esprits furent raffermis et le premier moment d'exaltation passé, les organisations disparurent, et en 1894 il ne restait plus rien des résultats acquis. Nous disons donc l'exacte vérité, quand nous affirmons qu'à la création de la *Fédéra-*

tion, en 1902, le syndicalisme était à l'état d'enfance chez les bûcherons et en général chez tous les ouvriers ruraux.

Depuis cette époque, grâce à l'effort incessant de quelques militants et propagandistes, les travailleurs de la campagne se sont modernisés : ils ont imité et suivi l'exemple du prolétariat des villes, comprenant que s'ils ne voulaient pas sombrer et être étouffés dans la lutte sans merci qui se poursuit chaque jour avec une acuité de plus en plus grande, ils devaient, eux aussi, opposer la force du travail à la force de l'argent.

Cette concentration de la force ouvrière paysanne a produit d'heureux effets, et nous sommes à la veille d'accentuer encore cette concentration par la réunion et la fusion des différentes fédérations terriennes, en une seule organisation, ayant à sa disposition de plus puissants moyens d'action, pouvant se livrer à une activité plus suivie, plus méthodique, et par cela même amener un développement plus rapide et plus étendu du syndicalisme rural. Cette question d'unité, qui fait partie de notre programme, formera la base même de la discussion du prochain congrès des terriens. Nous espérons que ce Congrès marquera une étape nouvelle — et non la moindre — dans la vie du prolétariat rural.

Mais nous ne voulons pas anticiper sur les événements ; ce que nous voulons pour le moment, c'est montrer la besogne accomplie par le dernier congrès des bûcherons, tenu à Dun-sur-Auron les 22 et 23 septembre dernier, et analyser rapidement l'œuvre à laquelle s'est livré le congrès. Nous avons écrit en son temps, dans le *Mouvement Socialiste*, le compte-rendu sommaire de chacun des Congrès qui ont précédé celui-ci et nous nous sommes efforcés d'en dégager la philosophie, en montrant quel était l'esprit et les tendances dominantes chez les bûcherons (1).

Ce qui caractérise et donne au Congrès de Dun-sur-Auron un reflet que n'avaient pu acquérir les Congrès précédents, c'est qu'il est sorti nettement du cadre théorique pour entrer dans la voie de la pratique et réaliser les réformes réclamées depuis longtemps par les bûcherons. Les 65 syndicats qui se sont fait représenter ont été unanimes sur cette question : c'est pourquoi le Congrès ne s'est pas seulement contenté de voter des décisions, mais a pris les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces décisions.

---

1. — Voir les numéros 126, 130, 143, 144, 170 et 180 du *Mouvement Socialiste*.

Cette question primordiale, qui a retenu pendant une journée entière l'attention des délégués, est celle ayant trait à la protection et à la garantie des ouvriers bûcherons et agricoles contre les accidents dont ils sont victimes dans leur travail. Nul n'ignore, et toujours nous avons crié et fait constater cette inégalité, que cette catégorie d'ouvriers n'est pas assujettie à la loi sur les accidents du travail. Tous les congrès qui se sont succédés jusque là ont signalé ce fait.

Depuis cinq ans, la Fédération fait la campagne la plus active pour faire disparaître cette injustice. Il n'y a qu'en France que cette inégalité existe ; en Angleterre, une loi votée le 30 juillet 1900, dit que la loi de 1897 sur la réparation des accidents du travail s'appliquera au travail d'ouvriers occupés dans l'agriculture. La nouvelle loi du 21 décembre 1905 a encore élargi la sphère d'assujettissement et a déclaré que si *dans un travail quelconque un ouvrier est victime d'un accident produit par et pendant ce travail, l'employeur sera tenu de payer une indemnité*. En Nouvelle-Zélande, une loi semblable existe depuis le 3 octobre 1902 ; en Allemagne, depuis le 30 juin 1900 ; en Belgique, depuis le 24 décembre 1903 ; on se demande pourquoi en France il n'en est pas de même. Les ouvriers agricoles et les bûcherons sont sujets aux mêmes risques que les ouvriers de l'industrie. Une statistique publiée en Allemagne donne pour 100.000 assurés dans l'agriculture, 400 accidents, tandis que pour certaines industries telles les métaux précieux, la verrerie, le même nombre d'assurés ne fournit que 394 et 391 accidents. M. Monnier donne pour l'Angleterre des chiffres à peu près semblables. Il résulte de ceci que les ouvriers des champs et des bois ont pleinement raison de demander pour eux, en cas d'accident, les mêmes garanties que ceux de l'industrie.

L'agitation faite par la Fédération n'a pas été inutile, les législateurs ont été obligés de prêter un peu l'oreille aux réclamations justifiées des bûcherons. M. Chauvin a parlé, dans son rapport déposé à la Chambre des députés, le 22 février 1907, sur cette question, des décisions formulées par le Congrès d'Auxerre en 1904 ; mais ce rapport enfermé dans des limites trop étroites, ne donne pas satisfaction aux bûcherons. Il a été condamné et repoussé par l'unanimité des congressistes réunis à Dun-sur-Auron.

La loi du 18 juillet 1907 ayant pour objet la faculté d'adhésion à la législation sur les accidents du travail, n'a été votée que parce que les gouvernants ont senti que les travailleurs ruraux étaient résolus à agir, et qu'il fallait leur enlever le prétexte de recourir à des moyens illégaux. Tout en reconnaissant l'inefficacité de toutes

les lois et particulièrement de celle du 18 juillet 1907, le Congrès a décidé, après une longue discussion, d'en tirer quelques avantages et de mettre les marchands de bois dans l'obligation d'assurer leurs ouvriers.

La résolution suivante a été votée :

Le Congrès,

Considérant que la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail est incomplète et qu'elle ne donne aucune satisfaction aux légitimes revendications des travailleurs forestiers ou agricoles ;

Estime que le rapport Chauvin et le projet de la Commission d'assurance et de prévoyance sociales, sur l'extension aux exploitations agricoles de la législation sur les accidents du travail, présentent des solutions qui, tout en semblant paraître favorables aux travailleurs bûcherons et agricoles, peuvent devenir une arme laissant ouverte la porte à tous les abus et plaçant les bûcherons en dehors de la protection de la loi ;

Pour ces motifs, tout en confiant à la Fédération le soin de poursuivre l'amélioration et la modification aux propositions présentées au Parlement, suivant les indications fournies par le Congrès ;

Invite, dès maintenant, et en attendant mieux, les Syndicats forestiers à inscrire dans leurs contrats de travail, dès la campagne forestière 1907-1908, une clause ainsi conçue :

« *Le marchand de bois, soussigné, déclare prendre par le fait du contrat, l'engagement de se placer conformément à l'article premier de la loi du 18 juillet 1907, sous le régime de ladite législation, pour tous les accidents qui surviendraient à ses ouvriers, employés ou domestiques, par le fait du travail ou à l'occasion du travail, qui fait l'objet du présent contrat.* »

A cet effet, il devra déposer à la Mairie du siège de l'exploitation, la déclaration prévue par l'article premier, paragraphes deux et trois de ladite loi, et présenter en même temps le Carnet destiné à recevoir l'adhésion de tous les ouvriers, employés ou domestiques occupés à l'exploitation.

Une circulaire a été adressée à toutes les organisations pour les inviter à appliquer aux prochaines exploitations cette décision. Des résultats ont été obtenus, car nous avons appris que plusieurs syndicats avaient réussi à faire accepter cette condition par les marchands de bois, de sorte que les ouvriers adhérents à ces syndicats sont garantis contre les accidents qui peuvent les atteindre en travaillant. Les syndicats de bûcherons d'Uzay-le-Venon et Meillant (Cher) et Couleuvre (Allier) sont de ceux-là.

Mais ce n'est pas une solution complète et les ouvriers paysans ne

se contenteront pas de cet amorçage : ils veulent une mesure générale, radicale et sans exception.

Ils l'auront quand ils auront répété ce qu'ils ont déjà fait et qu'ils agiront révolutionnairement.

Il n'y a pas qu'en matière d'accidents que les ouvriers bûcherons et agricoles sont dans une situation inférieure à celle de l'ouvrier des villes : la réglementation de la journée de travail est chez eux, légalement parlant, totalement inconnue, mais c'est là justement que se manifeste la force et la puissance de l'action syndicale, puisque dans plusieurs centres forestiers, les syndicats ont réglementé et diminué la durée de la journée, tout en augmentant les salaires *et cela sans le concours d'aucune loi.* Le Congrès de Dun a décidé de continuer la tactique employée jusqu'à ce moment et préconisée par les Congrès précédents. C'est pourquoi les délégués ont adopté l'ordre du jour suivant :

Le Congrès invite les travailleurs de toutes les organisations adhérentes à se conformer aux décisions prises dans les Congrès précédents en ce qui concerne la journée de dix heures déjà réalisée par certains syndicats agricoles et de prendre dans tous les travaux l'heure comme base de travail en continuant à poursuivre l'établissement de la journée de huit heures, but vers lequel doivent tendre tous les efforts de tous les syndicats.

Les syndicats devront aviser la Fédération de toutes les décisions prises par eux en ce qui concerne les prix et conditions des travaux agricoles adoptés dans leur région.

Il est très probable qu'avant peu, tous les syndicats auront réalisé la journée de dix heures, premier pas vers la conquête de la journée de huit heures.

Pendant longtemps, certaines rivalités, des malentendus regrettables ont existé entre les syndicats au sujet du mode d'exploitation et des conditions de travail. Ces querelles, ces divisions intestines habilement entretenues par les patrons, ont quelque peu ralenti le développement de certaines organisations et paralysé leur action, en même temps qu'elles permettaient aux marchands de bois de conserver un ascendant dangereux sur les syndicats.

Cette situation équivoque devait prendre fin si les syndicats désiraient conserver toute leur force et leur énergie pour lutter contre le patronat, que ces pusillanimités ne faisaient qu'encourager. C'est pourquoi les organisations n'hésitèrent pas, sur la proposition du Conseil fédéral, d'établir un modèle unique de contrat, par

région, de façon que les prix et les conditions de travail soient à peu près les mêmes pour les syndicats d'une même région. Les rivalités disparaîtront et les syndicats ne se feront plus concurrence au désavantage des ouvriers et pour le plus grand profit des patrons.

Le déboisement et l'entretien des forêts a retenu particulièrement l'attention du Congrès, cette question ayant une grande importance pour les ouvriers forestiers. Personne n'ignore l'influence bienfaisante des forêts au point de vue hygiénique et climatérique ; tout le monde connaît le rôle actif des forêts au point de vue de la répartition des eaux, mais il est un autre point qui intéresse plus spécialement les ouvriers bûcherons.

La France est couverte par environ neuf millions d'hectares de forêts, sur ces neufs millions un tiers environ appartient à l'Etat et aux communes, et comme tel est soumis au régime forestier ; les deux autres tiers, soit six millions d'hectares, appartiennent à des particuliers. Si l'on jette un coup d'œil sur l'une et sur l'autre de ces forêts, on voit immédiatement la différence qui existe entre elles. Trois millions de francs sont dépensés chaque année pour le reboisement, la restauration et l'entretien des forêts domaniales ; des allées larges, bien entretenues, sillonnent les forêts, des fossés d'assainissement sont creusés dans les parties humides, les clairières et les places vides sont replantées. Ces forêts sont prospères et fournissent à l'Etat un revenu important en même temps qu'elles assurent aux bûcherons un travail régulier.

Dans les bois appartenant aux particuliers et non soumis au régime forestier, il n'en est pas de même, les allées sont mal entretenues, elles sont couvertes de ronces et de bruyères, les fossés d'assainissement n'existent pas, on y rencontre des clairières et des vides immenses qui ne rapportent rien et qui enlèvent aux bûcherons une somme considérable de travail. De plus, et c'est là le point essentiel, il ne se passe point d'année sans que des milliers d'hectares soient dévastés, arrachés ; la forêt est abandonnée à la fantaisie imprévoyante et coupable de son propriétaire, qui, pour satisfaire des besoins pressants d'argent et réaliser en un jour un capital important, n'hésite pas à raser une partie de sa forêt et à procéder au défrichage. Chaque année, des syndicats signalent à la Fédération des faits semblables. Les populations bûcheronnes font entendre des protestations, mais presque toujours leur voix reste sans écho et l'œuvre de destruction s'accomplit. Ce n'est pas au moment où le machinisme tend de plus en plus à s'introduire dans le domaine agricole, laissant inoccupés des milliers de

bras, que les bûcherons doivent laisser détruire les forêts, qui dans un avenir assez proche seront la seule ressource des populations rurales.

Le Congrès a demandé que des pénalités sévères soient édictées contre ceux qui procèdent ainsi à un déboisement désastreux. Il a insisté pour que des délégués des syndicats bûcherons fassent partie de toutes les commissions où sont discutées les questions forestières.

La Fédération a toujours fait le plus d'agitation pour organiser les ouvriers et défendre leurs intérêts, mais par le fait même de cette action soutenue elle a vu diminuer sa caisse. L'augmentation de la cotisation fédérale s'imposait donc et cette augmentation était d'autant plus justifiée que les bûcherons sont ceux des ouvriers qui font le moins de sacrifices pécuniaires pour leurs organisations. Le Congrès de Lurcy-Lévy avait déjà fait un pas dans cette voie de l'augmentation de la cotisation fédérale, le Congrès de Dun en a fait un plus grand et il a décidé qu'à partir du premier janvier 1908, le taux de la cotisation mensuelle serait porté à dix centimes par membre. A l'aide de cette augmentation, la Fédération pourra augmenter encore sa propagande. Par le service gratuit du *Travailleur de la Terre,* elle pourra répandre partout l'organe de la Fédération. Le journal corporatif est la meilleure arme de propagande, le meilleur moyen de transmettre notre pensée et de faire pénétrer dans tous les milieux un peu de lumière, de réveiller et de remuer la masse ouvrière, en un mot de faire œuvre d'éducation sociale. Les idées du syndicalisme révolutionnaire, la coopération, la solidarité, se répandent rapidement et chacun en a une connaissance plus nette, plus précise.

L'antimilitarisme a pénétré depuis longtemps dans les campagnes et les paysans ont toujours manifesté l'horreur que leur inspirent les aventures militaires et guerrières ; non moins grande a été leur indignation en présence des hécatombes ouvrières sur les champs de grève. Ils considèrent l'armée comme un mal social. Le jeune homme qui est toujours resté dans sa famille, voit avec terreur arriver le jour où il devra se séparer d'elle pour aller vivre à la caserne et où il lui faudra abandonner les champs et les bois au milieu desquels il a passé sa jeunesse. Les parents ne sont pas moins affectés du départ de leur fils, qui est pour eux un soutien et un aide. Aussi c'est à la fois avec un morne désespoir et un mouvement de révolte qu'ils voient leur enfant partir là-bas. Dans leur

simplicité touchante, ce « là-bas » est pour eux l'inconnu d'où le « gars » ne reviendra peut-être jamais. On comprend aisément pourquoi l'antimilitarisme a trouvé dans les campagnes un terrain tout préparé. Après une discussion intéressante, le Congrès a voté à une grande majorité l'ordre du jour suivant :

Considérant que l'antimilitarisme est intimement lié à l'action syndicale, par le fait que chaque fois que les travailleurs entrent en révolte contre leurs exploiteurs, ils sont fusillés et assassinés par les troupes envoyées par les dirigeants sur les champs de grève ; s'en rapporte aux décisions prises par les Congrès de bûcherons et par le Congrès confédéral d'Amiens, invite toutes les organisations à faire la propagande la plus active en faveur de l'antimilitarisme.

L'action des bûcherons tend de plus en plus à s'étendre, à se généraliser, à se développer. Dans chacun des Congrès tenus jusqu'à ce jour, nous avons constaté le nombre croissant des organisations adhérentes, nous avons enregistré les améliorations obtenues, nons avons signalé l'œuvre d'organisation et de propagande accomplie, nous avons traduit aussi fidèlement que possible quelles étaient les aspirations et les revendications du prolétariat rural.

Aujourd'hui, nous reconnaissons que des liens plus étroits doivent exister entre les différentes fractions des travailleurs de la terre afin de mieux coordonner nos efforts. C'est au Congrès de Saint-Fargeau qui va avoir lieu à l'automne prochain, que nous demanderons de réaliser cette union. Bled, dans le *Mouvement Socialiste* de juin 1907, a exposé avec justesse les raisons qui militaient en faveur d'une fusion des Fédérations actuelles. Tout ce que nous pourrions dire sur ce sujet ne ferait que répéter ce qu'a dit Bled. Mais nous devons insister sur ce fait, que le Congrès de Dun a préparé la voie au Congrès de Saint-Fargeau, en décidant que toutes les organisations terriennes devaient être représentées à ce Congrès, d'où sortirait une seule et unique organisation, *L'Union fédérale des Travailleurs de la Terre*. La Fédération des bûcherons fera tout son possible pour arriver à un bon résultat, et nul doute qu'avec son fort contingent de syndicats et sa position centrale, elle ne forme en quelque sorte le pivot de la future union.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons affirmer que le Congrès de Dun a exercé une action salutaire chez les ouvriers forestiers et agricoles. Il a donné à la Fédération l'impulsion nécessaire qui lui permettra de poursuivre jusqu'à la réalisation complète l'œuvre à laquelle elle s'est consacrée, œuvre de rénovation, qui permettra aux exploités

de la terre de s'élever au niveau de leurs camarades de l'industrie, de les dépasser même si ceux-ci s'enfermaient dans les limites restreintes du syndicalisme étroitement professionnel. Les syndiqués paysans entrevoient un horizon plus large : l'augmentation de salaires, ils l'ont eue ; la garantie en cas d'accident, ils l'ont également ; la réglementation de la journée de travail, ils l'auront quand il leur plaira. Mais ce qu'ils veulent par dessus tout, c'est la suppression totale du salariat, de l'exploitation de l'homme par l'homme, le travail restant libre et son produit revenant à celui qui le crée. Tel est notre idéal, tel est le but que nous poursuivons.

La Chapelle-Hugon (Cher), décembre 1907.

J. Bornet,
Secrétaire de la Fédération nationale des Bûcherons.

Le IVe Congrès de la Fédération Horticole

Pour les lecteurs du *Mouvement Socialiste*, nous allons résumer les travaux du IVe Congrès Horticole, moins parce que ceux-ci ont été d'une importance exceptionnelle que pour fixer l'état de l'évolution de cette catégorie de travailleurs de la terre.

Le IVe Congrès Horticole se tint les 20 et 21 septembre 1907, dans une des salles de la coopérative de consommation l'*Avenir du Haut-Montreuil*, à Montreuil-sous-Bois. Il devait occuper trois journées, mais ayant décidé l'envoi d'un délégué au Congrès des Bûcherons, à Dun-sur-Auron (Cher), lequel se terminait le 23 septembre, il fut convenu que le Congrès Horticole serait clos le 21 au soir, ce qui fut fait, l'ordre du jour ayant été préalablement épuisé.

Le Comité fédéral, dans son rapport, exposait les travaux accomplis. Il se présentait au Congrès avec quatorze syndicats adhérents, et concluait que si ce n'était pas là un chiffre très élevé, c'était toutefois la totalité des syndicats existants. Il rappelait que l'action de trois années avait donné ce résultat : de quatre organisations adhérentes au début, avoir passé à quatorze, avec l'espoir de s'augmenter à bref délai de nouvelles recrues, et avec un état financier satisfaisant.

Les grèves signalées furent peu nombreuses : Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Meudon-Bellevue et Sèvres (Seine-et-Oise). Elles ne donnèrent que très peu de résultats : une augmentation de 0.05 du prix de l'heure de travail.

Au rapport du Comité était joint un rapport adressé au Congrès des jardiniers Allemands, tenu à Dresde le 1er septembre 1907, et auquel avaient été conviées toutes les organisations nationales étrangères connues de jardiniers. Voici ce rapport :

AUX CAMARADES JARDINIERS ALLEMANDS,

A TOUS LES CAMARADES JARDINIERS ORGANISÉS,

Camarades,

Répondant à votre invitation, la *Fédération Horticole de France*, dans l'impossibilité financière de déléguer un de ses membres au VIIIe Congrès des Jardiniers Allemands, vous adresse cependant son adhésion

morale en même temps que l'assurance de ses plus vifs sentiments de sympathie et de fraternité.

En France, — et nous vous donnons ci-dessous des détails précis — nous ne représentons pas encore une organisation nationale bien puissante. Mais nous espérons fermement qu'avec de la persévérance et de la ténacité, et avec la solidarité réciproque et combinée des camarades organisés de partout, il nous sera possible, dans un avenir prochain, de nous rencontrer avec les délégués des autres nations dans d'imposantes assises internationales.

NOTRE ORGANISATION

L'organisation Nationale des Jardiniers se dénomme :

Fédération Ouvrière Horticole de France et des Colonies.

Les unités qui la composent sont appelées : *Syndicats.* Ils restent autonomes.

Ceux-ci sont au nombre de quatorze, ayant respectivement leur siège à :

Paris (Seine), Montreuil-sous-Bois (Seine), Orléans (Loiret), Vitry-sur-Seine (Seine), Dijon (Côte-d'Or), Sens (Yonne), Versailles (Seine-et-Oise), Vaucresson (Seine-et-Oise), Garches (Seine-et-Oise), Bellevue (Seine-et-Oise), Montpellier (Hérault), Poitiers (Vienne), Saint-Cloud (Seine-et-Oise), Sèvres (Seine-et-Oise).

Chacun de ces Syndicats est représenté par un délégué et les délégués réunis constituent le Comité fédéral chargé d'administrer la Fédération.

Le Comité se réunit une fois par mois.

Un Congrès a lieu tous les ans et les Syndicats doivent, autant que possible, s'y faire représenter par un de leurs membres.

Les cotisations syndicales sont, en général, bien trop faibles ; elles varient de 0 fr. 50 à 1 franc par mois. Un seul syndicat, celui de Paris, dépasse cette dernière somme et impose une cotisation de 1 fr. 50 par mois.

Chaque syndicat paie, à son tour, 0 fr. 10 de cotisation, par membre et par mois, à la Fédération.

Le journal le *Travailleur de la Terre*, publié en commun mensuellement entre quatre Fédérations terriennes est servi gratuitement par la Fédération Horticole à ses Syndicats, en nombre égal à leurs cotisants.

NOTRE POSITION

Actuellement, en France, existent quatre Fédérations terriennes adhérentes à la Confédération Générale du Travail dont elles partagent entièrement l'esprit. Ce sont par rang d'âge :

La Fédération Nationale des Bûcherons, agricoles et similaires de France et des Colonies (1902) ;

La Fédération des Travailleurs agricoles de la région du Midi de la France (1903) ;

La Fédération ouvrière Horticole de la France et des Colonies (1904);
La Fédération régionale agricole du Nord de la France (1907).

Ces quatre Fédérations ont créé une *Union Fédérative terrienne*, dont l'action est plutôt morale qu'effective, mais, et c'est un point important, tout porte à croire qu'en 1908 nous nous réunirons dans une seule et unique Fédération d'industrie qui engloberait tous les travailleurs de la terre de France et des Colonies. Cela ne saurait empêcher en aucune façon nos relations internationales particulières, mais au contraire, les faciliterait.

NOTRE ESPRIT

Nous sommes des partisans résolus de la tactique syndicaliste-révolutionnaire préconisée par la Confédération Générale du Travail (C. G. T.).

Nous n'admettons pas d'ingérence politique d'où qu'elle vienne.

Nous sommes grève-généralistes, antimilitaristes, antipatriotes.

Adversaires de la Représentation proportionnelle syndicale telle que la comprennent ses partisans en France, nous sommes donc pour une représentation unitaire et dans nos congrès et dans nos comités. Nous pratiquons largement le système du *referendum*.

Nous n'avons pas encore institué le secours de route ou *viaticum*, quoique reconnaissant son utilité.

Pas non plus de secours statutaires-obligatoires (chômage, maladie, grève, etc.), ni par la Fédération, ni par les Sydicats (à une exception près), et malgré que ces secours existent, mais sans obligation.

CONCLUSION

Au sujet de l'organisation internationale des Jardiniers, nous sommes prêts à faire l'impossible pour que des relations étroites et constantes nous unissent intimement dans une Fédération internationale Horticole dont rien n'empêche la création immédiate. Nous sommes pour cette solution.

Cette Fédération pourrait, aussitôt constituée, décider — et c'est ce que nous avons toujours pratiqué — qu'un camarade syndiqué et sur justification de cette qualité, puisse passer d'un syndicat à l'autre sans avoir à acquitter un nouveau droit d'admission.

Puis, elle aurait à examiner — selon nous — les moyens d'assurer à ses membres, à peu près les mêmes avantages, dans les différentes nations : *Secours de maladie, secours de grève, viaticum,* etc., à provoquer en cas de conflit la solidarité sous toutes ses formes parmi tous les camarades intéressés, etc., etc.

Nous aurions désiré être avec vous pour discuter pied à pied ces importantes questions, plus difficiles à résoudre qu'à concevoir.

Mais nous vous assurons d'avance que quelles que soient les décisions que vous prendrez à leur sujet, nous ferons tout ce qu'il dépendra de nous pour nous y conformer.

Vous connaissez maintenant notre situation et vous pouvez travailler en connaissance de cause.

Puissent les premiers jalons de l'organisation internationale des Jardiniers être plantés à Dresde !

Camarades,

Comptez en toutes circonstances sur vos frères de France, et recevez d'eux, avec leurs encouragements, leur salut fraternel et révolutionnaire.

Pour la Fédération Horticole et par mandat :

Le Secrétaire général.

Examinant les suites à donner aux différents points de ce rapport et s'inspirant de l'avis des camarades étrangers, le Congrès Horticole émet le vœu que les Syndicats de jardiniers français, pour faire face aux obligations de la solidarité internationale et nationale, acceptent le principe des fortes cotisations.

La question importante de l'ordre du jour était l'*Unité fédérale terrienne*, question difficile à solutionner en raison de la multiplicité des intérêts en jeu.

A l'unanimité, les délégués ont approuvé la tenue d'un Congrès unique de toutes les organisations terriennes en 1908, à l'effet de réaliser cette unité dès 1908, si possible. C'est cette décision qui a surtout motivé la délégation au Congrès des Bûcherons, de façon à ce qu'aucun malentendu ne puisse subsister et ne vienne entraver la concentration des forces ouvrières terriennes.

Le Travailleur de la terre, organe unique des quatre Fédérations composant l'*Union fédérative terrienne*, est approuvé dans sa forme et maintenu comme organe fédéral.

Une discussion serrée sur la Coopération se termine par la confirmation des résolutions précédentes sur le sujet et en « invitant tous les syndicats fédérés à provoquer dans leur milieu respectif la création de coopératives de production, essentiellement composées d'ouvriers syndiqués et confédérés ».

Les « lois ouvrières » occupent plusieurs heures du Congrès et certains parlementaires auraient pu, avec intérêt, suivre cette discussion. Voici la résolution votée à l'unanimité :

Le Congrès, tout en reconnaissant l'impossible application stricte des lois dites « ouvrières » et le mépris professé à leur égard par ceux qui seraient chargés de les faire appliquer, accepte cependant en principe toutes les lois susceptibles d'apporter une amélioration au sort des tra-

vailleurs. Il estime qu'une action énergique pouvant hâter leur avènement, ne sera efficace que lorsqu'elle réunira dans la même agitation tous les travailleurs intéressés à leur réalisation.

Enfin une séance entière a été consacrée à la discussion sur l'antimilitarisme, l'antipatriotisme, le sabotage, l'action directe.

Le Congrès a déclaré qu'il n'y avait point d'antimilitarisme ouvrier sans antipatriotisme, et qu'un devoir s'imposait à toutes les organisations syndicales de propager ces doctrines essentiellement ouvrières par tous les moyens en leur pouvoir.

Le sabotage, — dont la vision imprécise donne le frisson à toute la valetaille parasite, — a été accepté comme moyen efficace de lutte. Il a été démontré qu'aucun pouvoir, qu'aucune autorité ne peuvent empêcher de faire l'apologie de ce moyen de lutte, et encore moins de l'appliquer, selon la conception ouvrière, s'entend. Un délégué a ainsi donné la définition du sabotage : « Il est l'art, a-t-il dit, de savoir ne pas être consciencieux avec l'employeur qui ne l'est pas. » Et il ajoutait que le meilleur sabotage était celui qui consistait à ne faire du travail que pour le salaire reçu, — ce qui n'est rien moins que peu violent.

L'action directe, toujours mise en pratique avec résultats chez les travailleurs de la terre, ne pouvait qu'être, une fois de plus, approuvée, comme celle apportant, — dit la résolution — « le maximum de résultats pour le minimum de sacrifices ».

Voilà, brièvement rapporté, le compte-rendu des travaux du dernier Congrès Horticole.

Nous laisserons bien volontiers, à chacun des lecteurs, le soin de tirer lui-même, de ce rapide exposé, les conclusions qui lui sembleront logiques.

Mais nous ne saurions cependant trop répéter que nous avons le plaisir d'être en parfait accord avec tous les travailleurs de la terre organisés aujourd'hui, en France, et que cette satisfaction, jointe à celle d'être en communion d'idées avec la grande majorité des syndiqués confédérés français, nous suffit amplement pour croire que nous sommes dans la bonne voie, et pour pouvoir affirmer que nous y resterons.

J. Bled,

Secrétaire de la « Fédération Horticole ».

REVUE DES REVUES

Les Revues Françaises

Le rachat des Chemins de fer de l'Ouest

(*Revue politique et parlementaire*, décembre 1907 et janvier 1908)

M. Boudenoot passe pour être un des hommes du Parlement qui sont le mieux entendus dans les questions d'affaires ; cependant, son article sur le rachat de l'Ouest est bien loin d'éclairer toutes les difficultés que présente le projet ministériel ; il est vrai qu'on peut en dire autant du rapport fait par M. Prévet au Sénat. Les parlementaires sont obligés de marcher à tâtons. M. Barthou, qui a appris de M. Méline l'art de gouverner en agitant les mystères de la raison d'Etat, prétend avoir un dossier secret plein de choses que le public ne saurait connaître sans grand danger pour l'Etat. L'affaire du rachat de l'Ouest est traitée par des procédés qui rappellent l'affaire Dreyfus.

On est loin d'être fixé sur le prix du rachat. Les services du ministère des finances estiment qu'il y aurait à servir à la compagnie, jusqu'au 31 décembre 1956 (date d'expiration de sa concession), une annuité qui serait comprise entre 97 et 106 millions. Il y a une première partie qu'il est facile de déterminer d'après les cahiers des charges de 1859 : on doit relever les revenus nets des sept dernières années, supprimer les deux plus faibles et faire la moyenne des cinq autres ; on aura ainsi l'annuité de rachat, à moins que le revenu net de la septième année ne soit supérieur à cette moyenne ; dans ce cas, ce serait lui qui constituerait l'annuité. Cette règle peut paraître bien favorable à la compagnie, mais il faut observer qu'elle a été faite pour toutes les compagnies, sans faire de distinction entre celles qui avaient plus ou moins d'avenir ; généralement, les chemins de fer voient leurs revenus augmenter automatiquement, et le rachat prive les actionnaires de toute amélioration future de dividende, contrairement au principe d'équité qui a inspiré l'article 1794 du Code civil. Dans le revenu de l'Ouest, il faut faire entrer les sommes versées par l'Etat à titre de garantie d'intérêts ; de même que, si on rachetait le Lyon, il faudrait distraire du revenu la part de bénéfices qui revient à l'Etat. (A. Picard, *Les chemins de fer français*, tome VI, p. 93 et 96.)

Les conventions de 1883 stipulent qu'en plus de cette annuité, l'Etat doit payer à la compagnie les travaux complémentaires, déduction faite

d'un quinzième pour chaque année écoulée depuis leur exécution. D'après M. Boudenoot, cette indemnité d'éviction monte à 70 millions.

Pour les lignes ouvertes depuis moins de quinze ans, les compagnies peuvent demander à être payées du prix d'établissement, au lieu de recevoir une annuité égale au revenu net; on comprend l'intérêt de cette clause, parce que beaucoup de ces nouveaux chemins de fer ne rapportent peut-être pas 1 0/0 du capital dépensé. M. Boudenoot nous apprend que l'Etat aurait à payer ainsi environ 120 millions, mais il ne nous fait pas connaître quel est le revenu net de ces lignes; ce revenu serait à déduire de l'annuité calculée plus haut. Nous ne sommes pas en présence d'une indemnité supplémentaire, comme c'est le cas pour les travaux de complément, mais d'une alternative entre deux manières d'indemniser la compagnie. Il est difficile de savoir quel est le revenu net de ces lignes ouvertes depuis moins de quinze ans; l'expertise donnera lieu à beaucoup de difficultés.

Nous avons passé en revue tout ce que les conventions nomment le rachat. Le matériel roulant, le mobilier et les approvisionnements constituent un compte spécial; l'une des parties peut demander que ces choses soient transmises à l'Etat à dire d'experts. L'Ouest les évalue à 359 millions; M. Prévet paraît croire que l'expertise abaisserait peut-être l'évaluation à 245 millions; on comprend combien sera arbitraire la fixation des prix des machines et voitures.

D'autre part la compagnie n'a pu faire honneur à ses affaires qu'en recourant, chaque année, à la garantie d'intérêts : en 1901 elle a touché près de 26 millions, en 1906 seulement 6 millions; le total est de 320 millions. Ces garanties sont des subventions destinées à être remboursées quand les revenus augmenteront et elles produisent un intérêt de 4 0/0 au profit de l'Etat; le compte de ces intérêts monte à 120 millions, en sorte que ce qu'on nomme, assez improprement d'ailleurs, la créance de l'Etat, était de 440 millions au 31 décembre 1906. Quelques personnes soutiennent que l'on devra imputer cette créance sur les sommes dues à la compagnie pour le rachat; généralement on croit qu'il y aurait lieu d'appliquer les clauses des conventions de 1859, d'après lesquelles la compensation se fait seulement sur le prix du matériel roulant, du mobilier et des approvisionnements; dans ce système, un tiers environ des avances de l'Etat serait annulé; mais il y a un troisième système d'après lequel l'Etat n'aurait rien à réclamer. Quoi qu'on en ait dit, cette solution n'aurait rien que d'exorbitant; en effet, M. Boudenoot estime, avec M. Rouvier, que, par suite de l'accroissement automatique des recettes, l'Ouest aura pu rembourser toutes les garanties d'intérêt avant 1948 : en rachetant actuellement le réseau, l'Etat profitera de ces plus-values qui devaient servir à le rembourser et il n'est guère naturel qu'il exige, en même temps, le remboursement anticipé; il toucherait ainsi, en effet, deux fois. J'ai examiné, il y a quelques années, la question et j'ai conclu à l'annulation de ce qu'on nomme la créance de l'Etat. (*Etudes Socialistes*, mai-juin 1903, pp. 173-177.)

Une question plus litigieuse me semble être celle du domaine privé, qui comprend plus de 40 millions de réserves : il a été constitué grâce aux garanties d'intérêts, mais il ne semble pas possible que l'Etat puisse aujourd'hui contester des imputations qui figurent dans des comptes que ses commissions de vérification ont acceptés. La solution la plus équitable serait la suivante : placer les réserves à la Caisse des dépôts et décider que l'administration nouvelle aura le droit d'y avoir recours dans les cas où l'administration ancienne aurait fait dessus des prélèvements (par exemple en cas d'incendie) : le surplus serait rendu aux actionnaires en fin de concession.

Dans les conventions de 1883, l'Ouest n'a point fait prolonger le régime de la garantie d'intérêt jusqu'à la fin de sa concession (31 décembre 1956) ; ce régime cessera au 31 décembre 1935 ; la compagnie a, sans doute, estimé qu'elle n'aurait plus besoin des secours de l'Etat durant les vingt et une dernières années ; il y a de très fortes raisons pour regarder cette hypothèse comme fondée ; cependant l'Orléans, dont le réseau est beaucoup plus avantageux, a fait supprimer toute limitation de durée pour les garanties d'intérêt ; il a donné ainsi une plus grande force à son crédit. Le rachat ferait disparaître toute crainte pour les actionnaires de l'Ouest ; on sait que l'actionnaire est un être très craintif, surtout en France, et il recherche les revenus très sûrs.

Si j'étais actionnaire de l'Ouest, je ferais campagne pour le rachat, parce que l'avenir me paraît devoir être très sombre pour les exploitants de chemins de fer. Il deviendra, tous les jours, plus diffficile d'assurer un bon service avec un personnel mal payé, dont les salaires deviennent de plus en plus faibles par rapport aux taux généraux des salaires. Sur quelques lignes il existe des traditions excellentes qui font illusion à beaucoup de personnes sur la gravité du problème ; mais il est vraisemblable que ces traditions tendront à s'affaiblir et il est impossible évidemment qu'elles se forment là où elles n'existent pas aujourd'hui ; en passant de l'Orléans sur l'Ouest, on a le sentiment qu'on change de pays (comme si on allait de France en Espagne) ; tout finira par s'uniformiser dans un service médiocre. Les personnes qui ont la moindre notion pratique de l'exploitation des chemins de fer, savent qu'un très léger affaiblissement de zèle suffit pour amener des conséquences graves et onéreuses : il y a quelques années, le ministre des Travaux publics s'était ému de l'accroissement continu des indemnités payées au commerce pour avaries de route ; ces avaries tiennent, le plus souvent, à des négligences ou même simplement à un simple défaut de zèle.

Le réseau de l'Etat est dans des conditions particulièrement fâcheuses, parce qu'il a été formé par l'agglomération de compagnies en déconfiture ; depuis trente ans qu'il existe, il a eu surtout à sa tête des chefs de service médiocres (parfois quelque peu mégalomanes), qui ne pouvaient travailler à lui donner l'allure de l'Orléans ; mais peut-être des hommes d'un grand talent auraient échoué dans l'accomplissement

d'une telle tâche ; quand un réseau est très étendu, l'action des meilleures têtes tend à s'affaiblir : les traditions de l'Orléans sont nées à une époque où le réseau était encore tout petit. La fusion de l'Ouest et de l'Etat ne pourra pas avoir pour conséquence d'améliorer le service sur la première de ces lignes ; il pourra peut-être le rendre plus médiocre sur les deux.

On fait miroiter aux yeux des employés de l'Ouest l'espérance que leur situation pourrait être améliorée ; mais il me semble difficile d'augmenter les dépenses d'exploitation, en même temps qu'on parle de diminuer les tarifs ; on n'a pas encore trouvé le moyen de réduire les dépenses totales en augmentant chaque chapitre du bilan.

Le ministère des Travaux publics tient beaucoup au rachat de l'Ouest parce qu'il pourra ainsi faire un gros emprunt, qui lui servira à améliorer les lignes de l'Etat qui ont grand besoin de travaux neufs. Il a fait établir une évaluation fantaisiste de dépenses à effectuer sur l'Ouest racheté, de manière à pouvoir exécuter beaucoup de travaux urgents sur l'Etat et acquérir du matériel roulant dont ce réseau est, par trop, dénué.

Voici, en terminant, quelques renseignements qui montrent avec quelle facilité les administrations publiques se trompent dans leurs évaluations lorsqu'elles veulent obtenir le rachat d'une affaire. On avait annoncé que l'acquisition du canal du Midi ne coûterait presque rien ; il a coûté 25 millions ; — les téléphones ont été payés 11 millions au lieu de 5 ; — la ville de Lyon a éprouvé un mécompte de 28 millions en municipalisant son service des eaux. La Suisse si économe n'a pas échappé au mirage ; elle a payé ses chemins de fer 80 millions de plus que ne supposait le Conseil fédéral.

Je crois donc que l'affaire du rachat de l'Ouest ne se présente pas dans des conditions aussi favorables que l'assure M. Barthou ; ce ministre a perdu en 1895 un très gros procès contre la compagnie d'Orléans, procès qu'il avait regardé comme excellent ; il n'est pas démontré qu'en devenant radical, il soit devenu beaucoup plus fort.

Il est assez facile de comprendre les raisons d'intérêt personnel qui poussent les grands chefs de l'Ouest à combattre le rachat ; leur intérêt n'est pas d'accord avec celui des actionnaires, dont la situation sera, très certainement, améliorée par le rachat.

Georges Sorel.

La Crise américaine de 1907.

(*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1907.)

L'article que M. Raphaël Georges Lévy a consacré à la crise qui vient d'ébranler les États-Unis présente les mérites que l'on trouve dans toutes les publications de ce spécialiste, mais il me semble que l'auteur aurait pu arriver à des conclusions plus intéressantes s'il ne s'était pas

borné à comparer la sagesse européenne aux exagérations de la spéculation américaine. Je crois que l'on peut jeter quelque lumière nouvelle sur cette question en utilisant des thèses qui ont une grande importance dans l'économie marxiste.

Marx pensait que le capitalisme, après être demeuré pendant des siècles commercial et usuraire, était définitivement devenu industriel; cette conception est fondamentale pour l'intelligence de la révolution socialiste, telle qu'il l'a comprise. L'expérience nous montre que cette transformation n'est atteinte nulle part; cependant, chez les grandes nations européennes, le capitalisme industriel exerce assez généralement l'action décisive; mais, aux États-Unis, l'industrie, malgré son prodigieux développement, demeure soumise aux mœurs du capitalisme usuraire; les *trusts* ne sont pas autre chose que de très monstrueuses manifestations de ce capitalisme. Lorsque les économistes parlent d'une *situation saine*, ils entendent que les mœurs industrielles l'emportent sur les mœurs usuraires.

Les mœurs industrielles donnent à l'escompte une allure tout à fait particulière; les valeurs acceptées par la Banque de France correspondent presque exclusivement à des ventes loyales, normales et efficaces : je veux dire que le débiteur qui a signé un billet à ordre, a acheté des marchandises dans des conditions telles qu'il peut les écouler avec bénéfice dans les délais ordinaires et qu'il est sûr de pouvoir faire honneur à son engagement par suite de rentrées qui se feront avant l'échéance. Un pareil papier peut être remplacé par les billets à vue et au porteur que fabrique la Banque de France, puisque ce papier, représentant une richesse mesurée d'une manière pratiquement incontestable, pourrait être accepté en paiement comme une assignation sur un trésor à ouvrir à date déterminée. L'expérience montre que les pertes subies par une banque d'émission qui fonctionne dans les conditions de la nôtre sont très minimes.

A l'opposé de ce papier vraiment banquable se trouve ce qu'on nomme papier de circulation. A, ayant besoin d'argent, tire sur B, qui accepte, et il présente cette traite à l'escompte; quand arrive l'échéance, on renouvelle l'opération; les billets courrent les uns après les autres; c'est de la *cavalerie*. Il y a, dans cette pratique, une manœuvre aussi déloyale que celle qui consisterait à payer au moyen d'un chèque tiré sur une banque où l'on n'aurait qu'un dépôt insignifiant, et on comprend qu'il y a un certain nombre d'années le tribunal de la Seine a voulu voir là une escroquerie. Cet escompte est un emprunt caché, qui se fait à un taux exceptionnellement avantageux; la Banque de France maintient une différence notable entre le taux de son escompte et celui de ses avances sur dépôt de titres, encore qu'elle n'accepte qu'un assez petit nombre de titres en nantissement. Le papier de circulation n'a d'autre garantie que la confiance inspirée par les signataires; aussi, les maisons qui acceptent de telles valeurs font-elles payer cher ce qu'on peut nommer leur complicité.

Le grand problème des banques d'émission est d'écarter le plus complètement qu'elles peuvent le faux escompte ; on peut ainsi maintenir le taux à un chiffre assez bas ; si on ne peut empêcher ce genre d'emprunt déguisé, il faut élever le taux pour diminuer le nombre des emprunteurs. Nulle part la police de l'escompte n'est peut-être faite d'nne manière aussi sérieuse qu'en France ; c'est la principale raison pour laquelle on y trouve un taux si bas. C'est en vain que l'on s'efforcerait d'établir aux Etats-Unis une institution centrale d'émission copiée sur la nôtre ; elle ne pourrait fonctionner de la même manière tant que l'ensemble des mœurs financières n'aurait pas changé ; la Banque de France réussit seulement grâce à l'aide que lui apportent les établissements privés pour le contrôle du papier.

Le capitalisme usuraire est fort remarquable par la multiplicité, l'ingéniosité et la compénétration de ses créations ; si le public se montre rebelle à l'écoulement d'un titre, on se met à créer des sociétés nouvelles destinées à aider la première, et toutes les couleurs de l'arc-en-ciel sont employées pour les vignettes ; on arrive ainsi à faire absorber des emprunts qui, sans cette science de coloriste, demeureraient dans les tiroirs des banquiers. A côté de cette décomposition des affaires fonctionne la fusion, qui permet de dissimuler de nombreux échecs ; en ajoutant beaucoup de mauvais à du bon, on fait croire au public qu'on obtient ainsi de l'excellent, par une singulière arithmétique suivant laquelle 2 et 4 font 8. Tout ce grand savoir financier arrive à donner aux usuriers de grands avantages. Tout semble marcher à souhait tant que le pays ne traverse pas de crise ; mais s'il y a une chute dans un groupe, presque tout le château de cartes peut s'effondrer en un instant.

Ces opérations d'émission compliquée ne peuvent que rarement se passer de l'appui de maisons qui, ayant dans leurs caisses de gros dépôts, font de grands prêts sur titres. On estime à 60 milliards les dépôts américains ; l'escompte ne peut suffire à utiliser tout cet argent ; il ne faut donc pas s'étonner si les prêts sur titres jouent un rôle si considérable ; de la fin de 1896 à la fin de 1907, on trouvait que l'escompte, pour l'ensemble des banques nationales de New-York, avait progressé de 108 millions de dollars, tandis que les avances sur titres avaient progressé de 280 millions (*Débats*, 11 novembre 1907). Les financiers employaient mille moyens pour se créer des forces amies dans les banques et dans les maisons de dépôt ; c'est ainsi que les Heinze, qui étaient à la tête de l'*United Copper*, avaient pu introduire une si grande masse de leur papier dans la *Knickerbocker trust* ; la chute du prix du cuivre amena, par répercussion, le désastre de cette maison, qui avait 345 millions de francs de dépôts ; les banquiers de New-York lui avancèrent vainement 50 millions, elle dut fermer ses guichets (p. 814 et p. 816).

Les affaires américaines manquent de clarté et c'est encore un caractère du capitalisme usuraire ; il est à peu près facile de comprendre le

bilan d'une grande compagnie de chemins de fer européenne ; cela est presque impossible pour une compagnie américaine ; c'est ainsi que les financiers peuvent éblouir le public par l'annonce de dividendes qui ne sont pas toujours justifiés ; au moment où les chemins de fer avaient beaucoup de peine à satisfaire au trafic, on donna des dividendes considérables, dans l'espoir de placer facilement des emprunts (p. 811), alors que chez nous on aurait employé une bonne partie des excédents à acheter du matériel.

La crise du cuivre peut être rattachée aussi à l'habitude qu'ont les Américains de se contenter de renseignements sommaires : les spéculateurs purent tromper le public sur la situation de la production ; le prix de la tonne qui, durant ces dix dernières années, n'avait guère dépassé 1.600 fr., monta, au printemps 1907, à 2.800 fr., pour retomber à la moitié de ce chiffre en octobre (pp. 813-814).

Il est facile de comprendre que s'il se produit une grande perturbation dans les affaires américaines, il soit beaucoup plus difficile qu'en Europe de calmer les inquiétudes du crédit ; celui-ci vit uniquement de confiance : on se précipite aux guichets des banques pour retirer ses dépôts ; les titres se négocient avec des pertes énormes, l'escompte devient très difficile, parce que nul ne sait quelle peut être la solidité des engagements. Les soixante-dix principales valeurs industrielles cotées à New-York avaient fléchi, entre le 1er janvier et le 26 octobre, de 3.128 millions de dollars à 1.522 millions (*Débats*, 11 novembre) ; l'escompte fut souvent difficile à 12 0/0 ; le taux des reports monta jusqu'à 70 0/0, tandis qu'il était à Paris de 6 0/0 seulement (p. 823).

On a toujours été frappé du grand rôle qui appartient à l'Etat américain dans la circulation ; je crois que c'est encore un phénomène du système usuraire. Le Trésor fédéral a quelquefois des masses considérables d'or qu'il prête aux banques sur dépôts de certains titres regardés comme particulièrement sûrs ; pendant la crise, il a fallu beaucoup allonger la liste des papiers privilégiés ; les décisions de la trésorerie avaient une grande influence sur la valeur commerciale de titres dont personne ne pouvait mesurer la solidité ; on pense qu'il y eut beaucoup d'arbitraire dans les choix (*Débats*, 16 décembre). Les banques nationales sont admises à émettre des billets, non pas en raison de leur portefeuille d'escompte (comme cela a lieu dans un système vraiment industriel) mais en raison de la quantité de titres fédéraux qu'elles déposent en nantissement ; on peut dire que c'est encore une avance sur titres que leur consent l'Etat. Ce système paraît avoir été imaginé pour faciliter autrefois le placement des emprunts fédéraux ; pendant la crise, le gouvernement a émis des emprunts dont il n'avait nullement besoin ; mais il pouvait ainsi augmenter légalement la circulation : les banques gardant les trois quarts de leur souscription et émettant des billets pour le montant de celle-ci.

Les Américains sont toujours portés à se plaindre de l'insuffisance de leurs moyens monétaires ; M. Lévi estime, au contraire, que « la

masse des instruments d'échange est plus considérable aux Etats-Unis par rapport à la population que chez aucune autre nation, la France exceptée » (pp. 821-822) ; cette masse est de 14 milliards de francs, dont 7 1/2 en or ; pendant la crise, on a fait venir 625 millions d'or de l'étranger (p. 817). Cette somme est minime, non seulement par rapport à la somme énorme des dépôts qu'il fallait sauvegarder (60 milliards), mais encore rapport à la masse de la circulation. Quelques personnes ont pensé que les Etats-Unis auraient pu se passer de cet appel d'or qui a beaucoup gêné l'Europe.

Les crises ont eu toujours pour résultat d'accroître la puissance des grands usuriers ; on peut donc se demander si cet apport de métal précieux n'aura point pour résultat de renforcer les *trusts*. Il est remarquable que Morgan ait fait acheter par le *trust* de l'acier la *Tennessee coal and iron* dont la concurrence le gênait (p. 826).

On a beaucoup accusé Roosevelt d'avoir contribué à précipiter la crise par les menaces qu'il avait adressées aux grands magnats de la finance. Les idées du président paraissent assez vagues ; il n'y a pas de moyens propres à distinguer les bons et les mauvais usuriers ; on n'a jamais pu corriger, par des lois, les abus de l'usure ; ceux-ci se sont corrigés au fur et à mesure que l'usure a passé au second plan dans une économie devenant plus essentiellement industrielle. M. Lévi croit que Roosevelt a dû se trouver fort heureux de recevoir l'aide des grands usuriers pour « guérir les blessures qu'il avait faites » (p. 826). Etant donné que les titres de chemin de fer servent à l'Amérique pour obtenir de l'argent en Europe et qu'ils y ont un très large marché, les menaces adressées aux administrations de chemins de fer peuvent avoir contribué à rendre la crise dangereuse. — Les usuriers majorent le prix de construction dans des proportions énormes ; suivant les estimations les plus modérées, le quart est volé aux actionnaires, mais on est peut-être allé souvent à la moitié. On ne voit pas que Roosevelt ait des remèdes à apporter à cet état de choses.

La crise est beaucoup moins grave que celle de 1893 ; à cette époque la récolte avait été mauvaise et les gens de l'Ouest, surchargés de dettes, demandaient la libre frappe de l'argent, qui leur aurait permis de payer leurs créanciers avec une monnaie dépréciée de moitié ; aujourd'hui les récoltes sont belles et on ne parle plus de monnaie d'argent (pp. 820-821).

Georges Sorel.

L'Idée de Patrie, par M. Alfred Croiset

(*Revue Politique et Parlementaire*, 10 janvier 1908)

M. Alfred Croiset est une personnalité considérable du monde universitaire. Membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Lettres, professeur estimé, il dirige, avec M^lle^ Dick May, « l'Ecole des Hautes

Etudes Sociales ». C'est dire que tout ce qu'il écrit sur les problèmes qui nous occupent est de nature à nous renseigner sur les conceptions sociales des milieux lettrés. De ce point de vue, la conférence qu'il vient de publier sur l'*Idée de Patrie* dans la *Revue Politique et Parlementaire* mérite une mention spéciale.

Le sentiment patriotique est en baisse. L'observateur social le plus prévenu ne saurait le contester. D'une part, la bourgeoisie, absorbée par des préoccupations mercantiles et énervée par la décadence démocratique, a perdu toute idée héroïque ; elle est tombée dans le plus plat pacifisme et elle a élevé la lâcheté à la hauteur d'un principe. D'autre part, la classe ouvrière, emportée par la lutte de classe, a rejeté, dans un formidable mouvement d'insolidarité, toute croyance patriotique : dans l'idée de Patrie, elle combat à la fois la forme la plus trompeuse de l'union des classes et le support le plus solide de l'Etat. Miné de part et d'autre, le sentiment patriotique a fait place à un intellectualisme nationaliste vide de tout contenu : les mots anciens de *patrie* et de *devoir patriotique,* ne sont plus que des formules mortes, des dogmes stériles, que l'on ne prononce guère que par une sorte d'habitude rituelle.

Ces causes de la dissolution du patriotisme, M. A. Croiset n'a pas l'air de les soupçonner. Visiblement, il ne se donne pas la peine d'ouvrir les yeux à la réalité, et sa conférence est tout au plus une conversation de salon démocratique. De l'affaissement moral de la bourgeoisie, il ne dit pas un mot. Tout ce qu'un Renan avait prévu, tout ce qu'un Brunetière a dénoncé, toute la dégénérescence des classes dirigeantes abruties par les affaires et les plaisirs, tout l'amollissement d'un pacifisme écœurant, tout cela M. A. Croiset l'ignore. Il ne sait pas non plus que l'armée a été disloquée par les politiciens dreyfusards, par les fiches démocratiques, et que c'est un de ces positivistes auxquels il se réfère, le général André, qui, avant ce général Picquart plus médiocre encore de caractère que d'esprit, s'est chargé d'activer la désorganisation. De la décadence de l'armée, ce n'est pas nous qui nous plaindrons. Mais du moment que M. Croiset recherche les origines de la décomposition du sentiment patriotique — si intimement mêlé au sentiment militaire qu'ils ne font qu'un — il lui faudrait au moins regarder la vérité en face et la dire telle qu'elle est.

Sur l'antipatriotisme ouvrier, M. Croiset ne projette pas plus de clartés que sur le pseudo-patriotisme bourgeois. Il n'a vraisemblablement connaissance des sentiments des masses ouvrières que par ce qu'on en écrit dans les journaux qu'il lit et ce qu'on en dit dans les conversations qu'il entend. C'est insuffisant. Il n'y a rien de commun entre la répudiation par les producteurs de l'idée de Patrie et les rêveries humanitaires de fraternité universelle. Les ouvriers ne bêlent pas leur amour de la paix : ils se ruent, au contraire, à la guerre — à la guerre de classe — en proie au plus incompressible instinct de combativité. La négation de la patrie bourgeoise n'est pour eux que l'affirma-

tion de la classe ouvrière. Les prolétaires français ne rêvent pas de rendre M. Croiset sujet allemand, comme il l'écrit, mais ils se refusent à marcher contre les prolétaires d'Allemagne, parce que leur sentiment de la solidarité ouvrière a tué chez eux le sentiment de la solidarité nationale.

Au fond, M. Croiset, qui n'a pas compris la grandeur passée du patriotisme guerrier, puisqu'il le réduit au pacifisme démocratique, ne pouvait pas davantage saisir la grandeur égale de l'antipatriotisme ouvrier. La bourgeoisie cultivée ne peut plus supporter aujourd'hui aucune idée forte. Elle se nourrit de demi-croyances, de fades conceptions, de plates aspirations. C'est pourquoi son souffle anémié dessèche tout ce qu'il touche de grand : l'antipatriotisme comme le patriotisme.

Hubert LAGARDELLE.

Le Syndicalisme dans l'émancipation sociale, par Jean GRAVE

(*La Société Nouvelle*, novembre 1907)

Le syndicalisme doit faire face, en ce moment, au feu convergent des socialistes parlementaires et des anarchistes traditionnels. Les uns et les autres se croient expropriés, et propriétaire dévalisé n'a jamais poussé des cris plus effrayants. Pendant longtemps, les anarchistes classiques avaient gardé une relative réserve à l'égard du mouvement nouveau : un petit nombre s'était laissé aller à une adhésion qu'on pouvait croire définitive ; la majorité se taisait. La tradition a repris aujourd'hui le dessus, et, demi-adhérents d'hier ou spectateurs silencieux, tous se lèvent pour condamner et maudire. La colère vient de ce que quelques libres esprits se sont trouvés parmi les anarchistes non-traditionnels et non-classiques pour rejeter l'autorité de la tradition et accepter les leçons de l'expérience ouvrière. Tant il est vrai que les opinions ne changent pas les caractères et que le dogmatisme sévit dans tous les camps !

C'est pour ramener au bercail ces brebis égarées que les *Temps Nouveaux* ont insisté si fort, dans ces derniers temps, sur l'infériorité, à leur sens, du syndicalisme sur l'anarchisme. Nous reviendrons, dans un prochain numéro, sur la faillite du dogme anarchiste, qui n'a pas plus résisté à l'expérience syndicaliste que le dogme socialiste.

Pour le moment, nous nous contentons de signaler l'article publié par Jean Grave, dans la *Société Nouvelle,* sur le *Syndicalisme dans l'émancipation sociale.* Le rédacteur des *Temps Nouveaux* croit d'abord que si le syndicalisme se défie de l'anarchisme, c'est « en haine de l'esclavage dont il n'est pas encore complètement sorti » (p. 171). Le syndicalisme ne peut pas se suffire à lui-même, car la lutte ouvrière a, selon lui, « l'inconvénient de faire prédominer les réclamations du moment, au détriment des réalisations plus éloignées. Il y a une pente

sur laquelle il est facile de glisser. C'est pourquoi il serait dangereux de voir en le syndicalisme le seul moyen révolutionnaire » (p. 174).

Jean Grave nie ensuite le point de vue de classe et le point de vue de la production qui sont à la base du syndicalisme : « La vie sociale est beaucoup plus complexe. On n'est pas organisé seulement par corporations. En dehors de la production, les modes d'activité sont innombrables et dont chacun demande sa satisfaction intégrale... » (p. 175). « L'organisation sociale ne doit pas s'opérer en vue de « produire », mais pour « consommer ». La production n'est pas un but, mais une conséquence » (p. 176). « ...Pour beaucoup des anarchistes qui s'y sont donnés, cette besogne (syndicaliste) les a tellement pris que la propagande anarchiste ne compte plus pour eux, et d'aucuns ne sont pas loin de regarder comme des gêneurs ceux des anarchistes qui viennent rappeler que le syndicalisme n'est qu'un des côtés de la question... Si les anarchistes ont fait avancer le syndicalisme, celui-ci a fait rétrograder certains anarchistes » (p. 176).

J'arrête là ces citations, puisqu'aussi bien nous reviendrons longuement sur l'opposition de l'anarchisme classique et du syndicalisme.

Hubert Lagardelle.

REVUE DES LIVRES

Régime de la Propriété, par L. Garriguet

(*Bloud, Paris*, 1908 ; in-16, xx, 335 pp. ; 3 fr. 50).

Ce livre illustre fort bien la thèse que j'ai souvent soutenue au sujet de l'incompétence juridique des théologiens ; l'auteur est un membre important de la congrégation de Saint-Sulpice et a été supérieur d'un grand séminaire, on peut donc le regarder comme un écrivain représentatif. Les théologiens en sont encore à ce prétendu droit naturel qui est un mélange confus de considérations relatives à l'opportunité, d'appel aux bons sentiments et de théologie morale, le tout arrangé à l'usage des gens du monde.

Je donnerai, tout d'abord, un exemple remarquable des procédés d'investigation de l'auteur. Il se demande quelles sont les obligations d'un patron en cas d'accident : s'il a commis une faute, pas de difficulté : « en stricte justice », il est tenu de payer une indemnité ; s'il n'a pas commis de faute, il « n'a que des devoirs ordinaires de charité » ; cependant beaucoup de législations, « dans la louable préoccupation d'empêcher une famille de tomber dans la misère », lui imposent de faire une rente au blessé ; « le procédé est-il absolument juste ? » L'abbé Garriguet a des doutes, fondés sur les réclamations qu'a soulevées la loi française ; il craint qu'elle n'ait été trop dure pour les industriels : « Un juste milieu est souvent malaisé à tenir, mais tous les droits sont également respectables et il est dangereux de léser les uns, même pour favoriser les autres » (pp. 315-316). Ainsi la question de *justice absolue* est ramenée à une appréciation d'opportunité ; on avouera que, si cet empirisme est à la portée de l'intelligence des parlementaires, il n'a rien de bien philosophique.

Pour justifier l'hérédité, l'auteur propose deux arguments qui me semblent également faibles : on peut supposer que la loi supplée à un testament qu'aurait pu faire le mourant ; on peut dire que « les enfants sont la continuation naturelle du père, qui, les ayant formés de sa substance, se survit en eux » (p. 239). Le testament serait de droit naturel et la France aurait eu beaucoup à souffrir d'avoir restreint la faculté de tester, « tant il est vrai que l'on ne méconnaît jamais impunément les droits de la nature » (p. 234). Mais il y a deux espèces de

testaments, qui se distinguent nettement dans l'économie : les uns ont pour objet de consolider la famille-souche de Le Play, les autres ont pour objet d'appauvrir la famille; c'est de ce deuxième genre que les canonistes se sont toujours préoccupés dans l'intérêt de l'Eglise et les arguments que donnait Le Play en faveur du premier genre tendraient à interdire le second.

Si le testament est de droit naturel, c'est qu'il y aurait donc des droits naturels qui seraient demeurés inconnus à la très grande majorité des hommes. Le testament est en effet un phénomène rare et Summer Maine estime que les anciens Juifs ne le connaissaient pas (*L'ancien Droit*, trad. Courcelle Seneuil, pp. 187-188). Le *Deutéronome* défend même, en cas de bigamie, de donner le droit d'aînesse au fils de la femme préférée au détriment de l'aîné véritable (xx, 15-17).

L'abbé Garriguet a une manière très particulière de réfuter un auteur; ne trouvant pas dans le *Capital* de textes pour prouver que Marx a voulu « établir que le capital n'est que le fruit d'*injustes* prélèvements opérés sur le travail des ouvriers » (p. 124), il a recours au romancier américain Mallock et il conclut : « Telles sont les idées de Marx sur le capital et ses origines » (p. 133). — Ailleurs, il attribue à Locke cette thèse : « que chacun n'ait le droit de posséder que ce qu'il peut lui-même travailler » (p. 177); mais, s'il avait lu le chapitre du *Gouvernement civil*, auquel il emprunte un passage, il aurait vu que ce passage se rapporte aux temps où l'homme ne connaissait pas encore la monnaie.

Il me paraît évident, d'ailleurs, que l'abbé Garriguet n'a pas consulté tous les livres qu'il cite; il n'a pas lu Proudhon, mais il lui attribue, par contre, le *Domaine de la propriété* (p. 4), qui est l'œuvre du professeur dijonnais et non du socialiste. La confusion est d'importance.

Les diverses théories relatives à la propriété ne sont vraiment intéressantes que si on recherche leurs origines dans l'histoire des institutions et de l'économie. Ainsi, l'analogie établie souvent, au début du XIX^e^ siècle, entre la propriété et une fonction sociale (p. 243), est venue manifestement du régime féodal et nous pouvons en suivre le passage à travers la physiocratie. Je crois très fort que la doctrine de saint Thomas (p. 249) dérive, en bonne partie, du droit musulman : dans une théocratie conquérante, la terre appartient à Dieu. Les physiocrates ouvrirent la voie à la pensée moderne, en rattachant toutes les idées juridico-politiques à l'économie de la production. Ce que l'abbé Garriguet nomme si improprement la *théorie païenne* de la propriété, est le système juridique d'une société qui produit d'une manière progressive sous le régime de libre-concurrence. Quant à la prétendue *théorie chrétienne*, elle consiste seulement en conseils sur les devoirs des riches; ces conseils sont aujourd'hui bien moins inspirés par la méditation de l'Evangile que par la peur du socialisme, et je ne les crois pas fort efficaces.

Le désir de créer de la paix sociale conduit beaucoup de catholiques

contemporains à trouver mauvais qu'il y ait de trop grandes propriétés ; l'abbé Garriguet signale les déplorables résultats de la grande propriété en Italie et en Russie (pp. 185-186) ; il approuve les mesures que prirent les papes pour essayer de faire cultiver la campagne romaine (pp. 258-264) ; les papes échouèrent et il semble que l'auteur aurait dû conclure de là à la convenance de liquider le régime féodal et les biens de main-morte. (Le chapitre de saint Pierre possède d'énormes *latifundia* dans cette région désolée.) On ne voit pas que dans les pays où le catholicisme est demeuré très puissant, son influence se soit exercée dans le sens d'une diffusion de la propriété ; tout au contraire. Peut-être les grandes fortunes juives ne sont-elles pas étrangères à la nouvelle orientation de la sociologie catholique en France.

Je terminerai par une remarque qui s'applique à tous les livres de ce genre. Je n'ai jamais bien compris les critiques juridiques de la propriété ; je ne comprends pas non plus comment on peut justifier celle-ci au moyen de principes de droit qui sont nés historiquement de certaines pratiques de la propriété (surtout chez les Romains). Le seul travail vraiment utile à entreprendre consisterait à montrer comment on a pu passer de la production rurale au droit civil en traversant des usages de propriété. La propriété serait ainsi placée dans une déduction philosophique du droit et c'est tout ce qu'on peut demander pour rendre la propriété intelligible.

Georges Sorel.

Ketteler, par Georges Goyau

(*Bloud, Paris,* 1907, in-16, xlviii, 290 pp., 3 fr. 50)

Ce livre renferme de nombreux enseignements et il sera lu avec grand profit par tous ceux qui se demandent ce que peut produire le catholicisme social ; Mgr Ketteler a été l'un des plus célèbres représentants de cette politique et il a écrit à une époque où les catholiques montraient plus de franchise qu'aujourd'hui ; avec lui on peut pénétrer jusqu'au fond même de la doctrine. La grande question était de lutter contre la puissance que le capitalisme naissant donnait au *libéralisme* ; une des particularités les plus curieuses du xix^e^ siècle a été la haine de l'Eglise pour le libéralisme, haine qui se manifesta si fortement chez nous durant le règne de Louis-Philippe ; l'imprudence de cette conduite apparaît clairement aujourd'hui que l'Eglise aurait tant besoin d'être protégée par les institutions du libéralisme qu'elle a contribué à ruiner ; j'avoue ne pas très bien comprendre les raisons qui justifient la conduite des catholiques. Peut-être faut-il tout simplement expliquer cette guerre menée contre le libéralisme par les idées singulières qu'eurent

si longtemps les évêques au sujet de la franc-maçonnerie, qu'ils regardaient comme étant l'association centrale du libéralisme. Nous voyons encore par les écrits de Mgr Ketteler qu'il était fort préoccupé des Juifs. La question sociale se présentait donc comme une lutte contre le pouvoir des libéraux, des francs-maçons et des juifs.

Lorsque Lassalle commença son agitation ouvrière, Mgr Ketteler se montra très sympathique au socialisme qui lui paraissait propre à entraver la marche ascendante de la coalition anticatholique. Il espérait que l'on allait voir se former des groupements ouvriers qui seraient le premier élément d'une réorganisation de l'Allemagne, conforme aux principes de la nature des sociétés. Le gouvernement appartiendrait désormais aux corporations et aux ordres, et toute cette révolution se produirait spontanément, suivant les besoins de la conscience germanique.

Mgr Ketteler est mort en 1877 et l'expérience lui montra combien avaient été grandes ses illusions : les syndicats allemands avaient pris déjà un très grand développement, mais le socialisme les avait imbus d'idées beaucoup plus antichrétiennes que celles que l'on avait jadis reprochées aux libéraux ; ceux-ci avaient été coupables d'indifférence religieuse ou de malveillance, tout au plus d'une attitude méprisante ; les nouvelles forces sociales étaient pleines d'une haine impitoyable contre tout ce qui avait nom chrétien. Mgr Ketteler croyait que cette situation était un legs malheureux du libéralisme ; il estimait que rien de bon ne pourrait se produire tant qu'il y aurait de l'hostilité contre l'Eglise : « Si, au contraire, l'Eglise et l'Etat vivaient en bonne intelligence et se prêtaient un mutuel appui, la réussite ne serait pas douteuse. » Il pensait qu'en limitant les associations ouvrières à ne pas dépasser l'étendue d'un district et leur interdisant la politique, on les empêcherait de devenir révolutionnaires (pp. 270-272). Ce sont là des espérances qui doivent paraître bien naïves, aujourd'hui que nous voyons les Bourses du travail, si localisées et si étrangères à la politique, jouer un rôle prépondérant dans le mouvement révolutionnaire.

Il ne faut pas se laisser tromper par le mot de liberté qui revient très souvent sous la plume de l'évêque allemand : M. Vilfredo Pareto observe que, pour Mgr Ketteler, il n'y a pas d'autre liberté que celle qui est conforme aux instructions de l'Eglise (*Systèmes socialistes*, tome I, pp. 320-321). L'obligation que l'orateur impose à l'Etat de protéger l'Eglise, de « l'aider à atteindre ses fins » (p. 89), pourrait nous ramener aux temps de Charles X.

Je trouve fort peu d'idées originales dans l'œuvre de Mgr Ketteler ; son argumentation sent plus d'une fois la vieille érudition ; je suppose bien que M. Goyau ne voudrait pas défendre cette traduction du « quod principi placuit, legis habet vigorem » qu'on trouve à la page 40 : « *Le bon plaisir* de l'empereur est la loi de l'univers. » Le Moyen-âge est décrit sous l'aspect romantique demeuré encore cher aux catholiques allemands. Je ne vois pas quelles lumières peut jeter sur la question de la propriété la théorie donnée par saint Thomas, d'après laquelle

Dieu est propriétaire de tout et l'homme a seulement l'usage (p. 104); cette doctrine, calquée sur le régime féodal et peut-être aussi en partie empruntée au droit musulman, avait pour objet de donner à l'Eglise médiévale la possibilité de faire tomber dans sa juridiction toutes les questions qu'elle voudrait y appeler.

Je crois que M. Goyau n'apprécie pas très bien l'opinion des théologiens qui ne regardent pas comme un vol la prise d'objets de première nécessité (pp. 112-114); pour bien comprendre l'esprit de leur solution, il faut la rapprocher de celle qui a été donnée pour les petits vols. Les *Débats* du 26 mars 1894 se moquent des « probités relatives » que certains casuistes ont inventées, le vol ne devenant grave que suivant une échelle proportionnelle à la situation du volé; il paraît qu'on pourrait voler jusqu'à 25 francs, d'après l'*Ami du Clergé* du 15 mars 1894. Le même organe religieux a publié, le 24 janvier 1901, une consultation assez drôle à propos d'un sergent-fourrier qui avait vendu des fournitures de l'Etat. Tout cela n'est pas très admirable et ne relève pas d'une profonde philosophie; l'Eglise a suivi des opinions qu'elle a trouvées dans d'anciens droits et elle ferait bien de ne pas revendiquer, pour ses docteurs, une originalité qui ne leur appartient d'ailleurs pas.

Georges Sorel.

Grammaire de l'Assentiment, par Newman

(*Bloud, Paris*, 1907, in-8°, 408 pp., 6 francs)

Depuis quelques années, le nom de Newman est célèbre en France, mais il est douteux que ses plus bruyants admirateurs aient lu ses livres. M. Brunetière a prétendu, par exemple, que Newman avait eu la gloire, en 1845, d'ouvrir la voie à la doctrine de l'évolution, et cependant il n'y a aucune analogie entre les idées de Darwin et celles que Newman expose dans l'*Essai sur le développement*. Evidemment M. Brunetière ne connaissait que le titre de ce fameux ouvrage. Les livres de Newman sont fort difficiles à entendre, parce qu'il entreprend d'exprimer des thèses souvent fort apparentées à celles de M. Bergson, avec un appareil qui conviendrait mieux à des théories de logique.

La logique est, avec la mathématique, confinée dans la partie la plus scientifique, la plus sociale, la plus superficielle par conséquent, de la conscience, tandis que les problèmes religieux qui intéressaient Newman, appartiennent aux parties les plus spontanées, les plus personnelles et les plus profondes. Les passages suivants montreront bien l'esprit de notre auteur:

« L'assentiment réel [celui qui porte sur des objets], comme l'expérience qu'il présuppose, est propre à l'individu et contrarie, plutôt qu'il ne favorise, les relations d'homme à homme... Il est son propre témoin,

son propre étalon... Il est impossible de l'escompter, de l'expliquer, puisqu'il résulte de l'accident de tel individu ou de tel autre » (p. 70).

« La représentation de l'idée avec les expériences dont elle est le résultat, est un travail personnel qui... forme un tout spécial sans rapport à aucune loi... Ces assentiments réels, on les appellera croyances, convictions, certitudes, quand ils sont accordés à des objets moraux. Ils sont aussi rares que puissants. Tant que nous ne les possédons pas, quelque complète que soit notre appréhension et notre assentiment sur le terrain des idées, nous n'avons aucun appui fixe, nous sommes le jouet des feux-follets de notre imagination, en ce qui touche notre conduite personnelle, notre action politique ou sociale, notre religion... Ce sont elles qui donnent au monde ces hommes qui sacrifient tout à une seule idée, hommes d'immense énergie, de volonté inébranlable, ces révolutionnaires puissants » (pp. 72-73).

« L'assentiment n'admet pas de degrés dans chaque mode d'appréhension ; qu'il soit réel ou de notion, l'assentiment conserve toujours son caractère essentiel d'absolu... La caractéristique de l'assentiment est d'être simple, un et indivisible, et par là totalement différent de l'inférence qui varie sans cesse et n'est jamais au même diapason » (p. 33).

Newman accorde que l'assentiment réel peut porter sur des images formées au moyen de nos expériences antérieures (pp. 24-25) ; je pourrais donc revendiquer cet illustre penseur comme un précurseur de ma doctrine des mythes. Je n'examine pas les applications si intéressantes qu'il fait de ses théories à la dogmatique (pp. 98-107-111-114).

Pour un homme qui s'était converti au catholicisme, la question de la certitude avait une importance extrême, parce que le catholicisme prétend être obligatoire. La certitude suppose un ensemble de preuves sur lesquelles on a réfléchi. Il peut arriver que nous hésitions à donner notre assentiment, malgré des arguments très forts, et Newman observe même que cela se produit dans les mathématiques (pp. 138-139). Dans la longue discussion sur la certitude, l'auteur a peut-être trop exclusivement pensé aux controverses religieuses : c'est ainsi que la quiétude que provoquerait la certitude, est certainement un phénomène observé sur lui-même (pp. 165-169). On peut signaler de curieuses pages sur les raisons qui amènent les hommes à changer de religion et à parcourir parfois un grand nombre de sectes (pp. 199-204). L'Angleterre est, à ce point de vue, un terrain remarquable d'observations : entre deux sectes il y a toujours un point commun qui sert de pont pour le passage. Je ne m'arrêterai pas sur le chapitre très technique relatif à l'inférence ; j'y trouve une bien juste observation : « Avez-vous remarqué combien il est difficile de reconnaître ses propres idées lorsqu'elles sont présentées ou défendues par un autre? Ce qui prouve que, bien qu'il soit impossible de se passer du langage, il ne faut l'employer que dans la mesure où il est indispensable et que la seule chose importante est de stimuler, chez ceux auxquels on s'adresse, un mode de pensée, d'idées

semblables aux nôtres, qui les entraînera par leur propre mouvement plutôt que par une contrainte syllogistique » (p. 250). M. Bergson pourrait signer cette thèse.

Le chapitre le plus curieux est probablement le neuvième. De même qu'il y a un sens artistique, une sagesse morale, un jugement du praticien, il y a un sens des inférences *(illative sens)* qui complète la logique, parce que l'intelligence dépasse les mots qui servent à construire les syllogismes (p. 316 et p. 287). On comprend que cette doctrine est destinée à favoriser l'apologétique chrétienne, mais beaucoup de théologiens ne sont pas sans redouter l'arbitraire auquel pourrait conduire cette méthode. Newman fait ici d'intéressantes observations sur les raisons que donnent les philologues pour corriger les textes (pp. 220-229) et sur les contradictions des historiens (pp. 292-296).

Je laisserais de côté toute l'apologétique qui forme le dernier chapitre, si je n'y trouvais une critique des thèses que Gibbon a proposées pour expliquer la conquête chrétienne. Je crois qu'il y a un grave malentendu dans cette critique. L'histoire ne saurait expliquer au sens de la causalité physico-mathématique ; elle n'a pas l'expérimentation pour créer, elle se borne à éclairer le mouvement général en mettant en évidence les grandes conditions. Newman entend prouver que les explications purement humaines sont insuffisantes ; il n'y a aucune histoire pour laquelle elles soient mathématiquement suffisantes ; mais cette critique passe à côté de la question, il faudrait savoir si les cinq conditions données par Gibbon jettent sur la conquête chétienne une lumière équivalente à celle qu'on a l'habitude d'exiger dans l'histoire. C'est une affaire de tact historique. Je ne crois pas que les raisons de Newman soient toujours excellentes ; mais son tableau de la conquête chrétienne mérite d'être étudié.

Les écrivains que l'on nomme aujourd'hui *modernistes*, aiment à se ranger sous la bannière de Newman : mais nous pourrions relever ici pas mal de passages qui illustreraient la dernière encyclique de Pie X. Par exemple Newman s'élève contre les gens qui veulent ramener la religion à du sentiment, qui accordent très peu d'importance à la règle de foi et qui regardent volontiers comme des hallucinés les chrétiens qui parlent de Jésus comme d'un être réel et des faits évangéliques comme des faits historiques (pp. 47-48). Ailleurs, il semble qu'il ait visé les précurseurs de M. Le Roy quand il condamne ceux qui voient dans les formules dogmatiques « une intervention humaine, intervention de pure forme, qui détruit la signification réelle de l'Evangile et fait de la religion une affaire de mots ou de logique, au lieu d'en faire une affaire de cœur » (p. 99).

Il faut savoir beaucoup de gré à M^me^ Gaston Paris d'avoir traduit ce très bel ouvrage, qui sera lu avec grand profit par les philosophes. Je me permets de signaler à la traductrice l'utilité de revoir quelques phrases obscures, si on fait une deuxième édition, et de corriger quel-

ques coquilles (par exemple, à la page 249 « l'époque de Saint-Augustin » pour « l'époque d'Auguste » ; à la page 330, l'*Ethique à Nicomaque* est donnée comme étant de Nicomaque).

Georges Sorel.

Ferdinand Brunetière, par Georges Fonsegrive

(*Bloud, Paris,* 1908 ; in-16, 101 pp., 1 fr.)

L'auteur de cette brochure est bien placé pour nous dire ce que pensent aujourd'hui les catholiques sur Brunetière, parce qu'il est un des hommes les plus marquants de ce monde catholique contemporain qui ne veut pas demeurer asservi à de vieilles formules. Je crois comprendre (malgré l'extrême prudence de M. Fonsegrive), qu'il y avait peu de sympathies intellectuelles entre les catholiques les plus modernes et Brunetière ; en effet, ni le pessimisme de celui-ci (pp. 49-56), ni sa théorie de l'art (pp. 61-64), ni sa conception de l'évolution littéraire (pp. 74-84) ne semblent convenir à notre critique qui a, d'ailleurs, les plus grands doutes sur l'apologétique imaginée par Brunetière, et il le défend mollement contre les théologiens conservateurs (pp. 100-101).

Je ne comprends point pourquoi M. Fonsegrive cherche à nous faire croire que Brunetière n'avait point pris parti dans l'affaire Dreyfus (p. 40) ; voici, au contraire, ce que dit M. J. Reinach : « Quel cerveau mieux fait pour penser que celui de Brunetière ? Or, nul ne mena avec plus d'âpreté la campagne contre le libre examen, retournant l'intelligence contre l'intelligence. » (*Histoire de l'affaire Dreyfus*, tome III, p. 534-535). Lorsqu'il fut engagé à fond, Brunetière ne fut plus libre ; il ne convenait pas à son tempérament d'être le second nulle part ; il essaya de prendre la tête du mouvement, mais, une fois qu'il eut fait une adhésion sans réticences au catholicisme, il s'aperçut qu'il n'était, aux yeux des catholiques, qu'un *auxiliaire* qu'on n'avait plus besoin de ménager beaucoup. « C'est à partir de ce jour, pour des raisons qu'on me pardonnera aujourd'hui de ne pas approfondir, que son influence s'amoindrit, que son influence diminua parmi nous, dit M. Fonsegrive... Je laisse à ceux qui savent l'histoire de ces dernières années le soin de dire avec quelle désinvolture et parfois avec quelle mesquine et basse hauteur on en a agi depuis. Et le public ne peut tout savoir » (pp. 40-41). Il serait cependant bien intéressant de savoir comment Brunetière fut traité le jour où il ne fut plus libre.

Suivant M. Fonsegrive, Brunetière aurait été amené au catholicisme surtout par sa préoccupation des questions sociales (pp. 32-33 et pp. 85-86) ; je suis, pour ma part, très frappé de l'extraordinaire ignorance que Brunetière avait du socialisme ; il me semble qu'il le connaissait presque aussi mal que la théologie. La grande influence que A. Comte a exercée sur son esprit (p. 58) nous explique mieux ses tendances

néo-catholiques; il n'avait vu, dans l'Eglise, qu'un gouvernement qui laisse une grande liberté de penser aux gens qui n'ont aucun goût pour la métaphysique. « Ce gouvernement permet, au sein de la même foi, la plus grande variété d'attitudes » (p. 97), mais à la condition que les fidèles ne sondent pas les problèmes fondamentaux du christianisme comme ceux de la grâce. Et, à ce propos, il me semble que le souvenir de Pascal n'est pas très heureusement rappelé; je me demande même si la citation de Pascal, à la page 37 (c'est le cœur qui connaît les principes), n'est pas détournée de son sens au point d'offrir presque un contresens.

Georges Sorel.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les transformations du monde animal, par Charles Dépéret (*Paris, Flammarion*, 1907, in-16, 360 pp., 3 fr. 50). — On trouverait difficilement un meilleur résumé des recherches faites par les paléontologistes sur les espèces; l'auteur suit les opinions prudentes de M. Zittel. Le grand problème est, pour le géologue, d'expliquer (au moins approximativement) l'extinction des espèces, qui semblent généralement menacées de disparition rapide quand elles ont atteint une grande taille et un haut degré de perfectionnement. Le chapitre VIII paraît être le plus riche en aperçus d'une large portée philosophique ; on arrive, tous les jours, à reconnaître que les espèces regardées longtemps comme modernes sont beaucoup plus anciennes qu'on n'avait cru autrefois; les débuts de la vie se trouvent ainsi fort reculés.

Leçons de théologie dogmatique, par L. Labanche (*Paris, Bloud*, 1908, in-8, XII-422 pp.). — Ce livre ne s'adresse pas seulement aux théologiens, mais encore à tous les gens qui ont à s'occuper de Pascal, parce qu'il est surtout consacré aux questions du péché et de la grâce. On doit aussi le signaler comme offrant un grand intérêt au point de vue des conceptions relatives au développement des idées ; je crois qu'en le lisant on se convaincra que l'histoire se représente mieux par des oppositions dialectiques (à la manière marxiste) que par des épanouissements. Dans beaucoup de cas, les conditions sociales auraient gagné à être plus utilisées : l'auteur en a tiré un bon parti en rattachant la doctrine pélagienne aux idées que les moines se faisaient de leur état (p. 79). Saint Augustin, qui observait la violence des passions chez ses compatriotes, devait peu croire à la liberté et rattacher le péché originel à la concupiscence de la chair : les moines théologiens du Moyen-Age le rattachèrent à l'orgueil.

Histoire comparée des religions païennes et de la religion juive, par Albert Dufourcq (*Bloud, Paris*, 1908 ; in-16, xxiii, 320 pp. — L'histoire des religions est fort à la mode aujourd'hui ; ce petit livre résume, d'une manière claire, les opinions communément reçues parmi d'excellents spécialistes. Je me bornerai à présenter deux observations qui me semblent être particulièrement propres à intéresser nos lecteurs. Je crois que l'auteur aurait pu tirer quelques conclusions importantes du fait que les doctrines grecques relatives à la vie future sont très probablement d'origine égyptienne (p. 129) ; elles ont eu une influence certaine sur l'optimisme des philosophes et leur absence aux époques antiques rend compte en partie du pessimisme de la vieille poésie hellénique. — L'auteur marque, avec force, dans le dernier chapitre, les différences qui lui semblent exister entre le judaïsme et les autres religions de l'ancien monde ; mais il aurait dû insister sur le plus curieux caractère du judaïsme : celui-ci n'a pris toute sa valeur spécifique que le jour où le peuple juif a été dispersé ; alors que tout semblait convier les Juifs à adopter des idées étrangères, ils sont devenus plus farouchement monothéistes qu'au temps de leur indépendance. C'est à l'explication de ce gros paradoxe que devrait s'attacher l'histoire des religions ; il ne me paraît point que les spécialistes se soient encore fort doutés de l'importance de ce problème ; les dissertations sur les dates des livres bibliques ne nous apprennent rien de bien intéressant, elles ne sont vraiment bien utiles que pour les théologiens.

Saint Athanase, par Ferdinand Cavallera (*Paris, Bloud,* 1908 ; in-16, xvi-352 pp. ; 3 fr. 50). — On a peine à comprendre aujourd'hui comment les polémiques de saint Athanase et de ses adversaires ariens ont pu tellement troubler l'empire romain (p. 4) ; elles semblent à beaucoup fort démodées (p. vii). Il se pourrait que le problème trinitaire eût eu pour origine *la collégialité* des magistratures romaines et particulièrement la multiplicité des empereurs ; chacun de ceux-ci faisait des lois au nom de l'ensemble sans consulter son collègue ; l'État romain avait alors une constitution d'autorité multiple et unitaire qui était en opposition avec les conceptions monarchiques d'Asie.

De Léon XIII au « Sillon ». Une conjuration réactionnaire, par Emmanuel Desgrées du Lou (*Paris, Bloud,* 1907 ; in-16, 123 pp. ; 1 fr.). — L'auteur nous apprend qu'il appartient à la catégorie des catholiques qui sont persécutés par les réactionnaires, à cause de leur amour pour la démocratie ; le malheur est que la démocratie regarde ces catholiques comme des *perfides* (suivant l'expression de Brisson). Mais aux jours lugubres de notre histoire contemporaine, quand la République fut en danger, pendant l'affaire Dreyfus, que faisaient nos grands démocrates-catholiques ?

Le programme des modernistes, par XXX (*Paris, Nourry*, 1908; in-12, XVI-171, pp.; 2 fr. 50). — Les modernistes condamnés par le pape, veulent demeurer dans l'Eglise, ils exposent leur défense dans cette brochure : après avoir démoli toutes les bases traditionnelles du christianisme, ils croient être d'excellents catholiques. Cela tend à montrer que le catholicisme serait, aux yeux de beaucoup, moins une religion qu'une société qui assure à ses membres des avantages temporels, en même temps qu'elle leur promet, grâce à ses rites, le bonheur céleste. Bossuet et Pascal avaient une autre conception du christianisme.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. SÉVERAC.

Niort. — Imp. Th. Martin.

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les Bourses du Travail et leurs difficultés actuelles

Ce qui caractérise par-dessus tout le mouvement syndicaliste, tel qu'il a été défini par les Congrès corporatifs, c'est son évolution constante. On peut dire qu'il n'est figé dans aucune théorie préconçue, et qu'il cherche dans la vie de chaque jour, et suivant les besoins immédiats du moment, sa tactique, la solution des problèmes qui se posent à lui. Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, qu'aucune idée générale ne le guide. Les lecteurs du *Mouvement Socialiste* savent le contraire. L'action directe, la lutte contre l'Etat bourgeois et démocratique sont des points de vue que ne perdent jamais les militants, lorsqu'ils se trouvent en face de faits précis et de questions à résoudre.

Lorsqu'en 1892, des travailleurs eurent l'idée de relier entre elles les quelques Bourses du Travail existantes, lorsqu'ils provoquèrent le premier Congrès des Bourses du Travail, aucun d'eux ne semblait prévoir que, dix ans plus tard, le lien qu'ils venaient de créer entre ces institutions économiques s'élargirait au point de devenir ce qu'est l'actuelle *Confédération Générale du Travail.*

Cette évolution qu'il était difficile alors de pressentir s'est opérée aussi bien dans le domaine des idées théoriques que dans celui de l'organisation pratique. C'est pourquoi je tiens à faire remarquer, dès le début de cet article, que les constatations qui vont suivre n'ont aucun caractère de critique à l'égard de personne, que ce ne sont que simples enregistrements de faits souvent regrettables, mais qui presque fatalement étaient appelés à se produire.

I

Les Bourses du Travail qui, lors de la fondation de la *Fédération des Bourses*, semblaient devoir être les piliers de l'organisation ouvrière, subissent actuellement une crise des plus sérieuses, et des

militants et non des moindres se demandent s'il n'est pas grand temps d'examiner si l'on doit continuer dans cette voie. La conférence des Bourses, qui s'est tenue à l'issue du Congrès corporatif d'Amiens, avait en quelque sorte déjà « pressenti » cette crise, lorsqu'elle examinait l'éventualité de la création de Fédérations départementales de syndicats (1), dans lesquelles certains voient un dérivatif nécessaire à la crise actuelle.

Mais cette « crise » a des causes précises et ce sont ces causes, directes et indirectes, que je me propose justement d'examiner ici.

Lorsque, vers 1890, les premières Bourses du Travail se créèrent, les militants ouvriers de cette époque songèrent tout d'abord à solliciter des municipalités des subventions.

C'est à la municipalité qu'à Paris, comme à Toulouse, à Saint-Etienne et à Marseille, les commissions ouvrières, qui furent les premiers embryons des conseils d'administration des Bourses, s'adressèrent pour avoir un local où se réunir, d'abord, et ensuite des fonds pour assurer la vie matérielle des nouvelles unions de syndicats (2).

Si l'on examine d'un peu près l'organisation ouvrière à ses débuts, l'on est obligé de reconnaître que ces subventions municipales ne furent pas inutiles : elles contribuèrent à créer dans certaines villes un mouvement syndical aujourd'hui indéracinable, quelles que soient, actuellement ou dans l'avenir, les embûches patronales et gouvernementales alliées, que les organisations ouvrieres peuvent avoir à éviter.

Mais, s'il est logique de reconnaître que la pratique des subventions — car ce fut plus une pratique, si j'ose dire, qu'une théorie — ne fut pas sans utilité immédiate, l'on doit avouer que c'est de là que provient en partie, sinon entièrement, la « crise » que subissent actuellement les Bourses du Travail. Il est regrettable que les Bourses n'aient pas plus profité de cette période de vie relativement facile et exempte de soucis pécuniaires pour se préparer une vie autonome plus conforme à la dignité ouvrière et surtout plus

1. — Le problème posé par la création de Fédérations départementales est autre à mon avis. J'essaierai de l'examiner dans cette Revue un jour prochain, car son importance est grande.

2. — Le mouvement syndical de cette époque n'avait pas comme aujourd'hui sa théorie, théorie acquise justement par la pratique et qui s'est seulement affirmée dans ces dernières années, notamment depuis la tentative de déviation ouvrière inaugurée par ce que l'on a justement appelé le « Millerandisme ».

adaptée au rôle que le syndicalisme entend jouer aujourd'hui dans la société capitaliste.

Il apparaît, en effet, qu'il y a *contradiction* entre le caractère indéniable d'opposition du syndicalisme actuel et le fait de solliciter ou même d'accepter une aide extérieure.

Il faut le dire : *le subventionnisme est actuellement la plaie du syndicalisme*. Les bourgeois démocrates et radicaux, qui croient atteindre le mouvement ouvrier dans ses racines en supprimant les subventions, créent peut-être un malaise momentané, qu'il est sans doute exagéré de prendre au tragique, bien qu'il gêne le mouvement et l'empêche de se manifester avec toute l'ampleur désirable ; mais ce malaise même nous sauvera, en nous montrant toute la gravité du péril.

A la vérité, cette crise créée par le subventionnisme n'est pas imputable exclusivement aux militants des villes de province, qui ont cru devoir demander aide à leurs municipalités. L'exemple est venu d'en haut, et c'est la plupart du temps sur les conseils même du secrétaire de la Fédération des Bourses du Travail, que ces subventions ont été, au début, sollicitées et obtenues.

Dans une petite brochure rééditée par les soins de la Fédération des Bourses du Travail, signée Pelloutier et intitulée : *Méthode pour la création et le fonctionnement des Bourses du Travail*, brochure longtemps envoyée aux organisations qui sollicitaient des renseignements pour créer une Bourse du Travail, il est indiqué tout au long, avec commentaire à l'appui, le taux de la subvention à solliciter, proportionnellement à l'importance du milieu ouvrier et des ressources de la localité. De plus, la brochure s'étend sur les moyens propres à obtenir lesdites subventions. Comptant s'attacher les travailleurs, s'en faire — et, reconnaissons-le, s'en faisant par ce procédé — une *clientèle électorale facile*, les municipalités radicales et socialistes votèrent facilement les subventions, accordèrent les locaux sollicités ou en firent bâtir spécialement.

Tant que les Bourses du Travail se contentèrent d'organiser des bureaux de placement ou de créer des cours professionnels, ou autres services semblables, tant qu'elles se cantonnèrent dans une besogne pacifique, les subventions furent renouvelées et augmentées. Mais du jour où la classe ouvrière, consciente enfin d'elle-même, se résolut à la lutte contre ses exploiteurs, lorsque les théories de l'action directe se développèrent, dès lors les municipalités radicales et démocrates, voire même socialistes, se cabrèrent, et les refus de subventions, l'expulsion des locaux jusque-là accordés commença... et continue.

De là, la crise que traversent aujourd'hui les Bourses du Travail. Oh ! je sais bien, nombre de Bourses n'ont pas cessé, malgré une action révolutionnaire indéniable, de toucher leurs subventions, d'avoir la jouissance de leurs locaux. C'est que la crainte de l'électeur est le commencement de la sagesse. Beaucoup de municipalités n'attendent que l'occasion favorable et que le danger de la non réélection soit complètement écarté, pour, en supprimant la subvention, essayer de tuer l'organisation ouvrière, nuisible au gros patronat et au « petit commerce », si utile au succès en période électorale.

D'autre part, cette crainte de voir supprimer le pécule qui les aide à fonctionner rend « prudents », trop prudents les bénéficiaires. Là est l'autre gros péril, dans cet *achat* plus ou moins conscient de militants attachés à la prébende officielle et littéralement apeurés par l'idée de la manne envolée. C'est pour cela surtout, pour libérer le mouvement syndical, de ce poids de l'or municipal, que nous devons réagir par tous les moyens.

II

Il n'y a pas eu que les subsides des municipalités, il y a eu aussi les subsides du gouvernement. En effet, à la suite de la création de *l'Office de statistique et de placement* — aujourd'hui disparu — on sait qu'une subvention fut sollicitée et obtenue par la *Fédération des Bourses du Travail*. Ce fut là une faute grave dont les initiateurs ne surent pas suffisamment envisager toutes les conséquences. Le gouvernement, lui, les avait au contraire prévues toutes, et il espérait bien, par l'appât de ses 10.000 francs — qu'il fit inscrire au budget d'Etat au chapitre du Ministère du commerce — s'attacher cette *Fédération des Bourses du Travail* dont l'action commençait à devenir inquiétante.

De plus, une occasion unique se présentait au gouvernement pour justifier auprès des bourgeois timorés cette subvention gouvernementale accordée à un organisme d'origine ouvrière. L'exposition de 1900 avait naturellement attiré à Paris un afflux anormal de main-d'œuvre. Nombreux étaient les travailleurs venus dans la capitale, soit attirés par la perspective de trouver facilement à s'employer, soit engagés pour le compte de maisons de province ou de l'étranger, lesquelles, une fois les travaux terminés, se séparèrent du personnel qu'elles avaient ainsi appelé à Paris.

La crise qui succéda, et que créa l'Exposition elle-même, amena sur le marché un nombre de sans-travail tel qu'il n'avait jamais été

si grand à Paris. Cela pouvait devenir dangereux pour le gouvernement ; une effervescence parmi tous ces travailleurs attirés inconsidérément dans la capitale était à redouter. C'est alors que l'on songea en haut lieu à se servir de l'*Office de statistique et de placement* de la Fédération des Bourses, lequel Office se proposait justement de « régulariser le marché du travail ». De fait, le gouvernement, — M. Millerand était alors ministre du commerce, parfaitement renseigné d'ailleurs par certain membre de la Fédération des Bourses, dont il avait fait un membre du Conseil supérieur du travail — ne s'y était pas trompé. Et le service de statistique et de placement entrant dans les vues gouvernementales, servit pendant des mois et des mois à « écouler », à reverser sur les départements le trop plein d'ouvriers accourus à Paris pour l'Exposition.

La subvention gouvernementale alimenta donc ce service, et le Ministre des travaux publics y ajoutant à son tour, accorda largement les permis de chemin de fer nécessaires au « rapatriement » des travailleurs.

Ainsi la subvention, en se justifiant, avait rendu un signalé service au gouvernement : l'Office de statistique et de placement l'avait tiré d'un mauvais pas.

Mais l'évacuation sur la province du surcroît des travailleurs inoccupés à Paris fit que la crise se ralentit et qu'au bout de quelques mois, par le jeu normal de l'offre et de la demande, l'équilibre fut plus ou moins rétabli.

La subvention gouvernementale, je dois le reconnaître, si elle avait rendu service aux maîtres du moment, n'avait pas été entièrement inutile à un certain nombre de travailleurs qu'elle avait provisoirement tirés d'embarras.

Etait-il bien utile alors pour la Fédération des Bourses de continuer à solliciter cette subvention ? Tout en reconnaissant que son objet ne s'imposait plus autant, des camarades, la majorité même du comité des Bourses, en jugea ainsi et les années suivantes la subvention fut à nouveau sollicitée.

Pour la justifier auprès des pouvoirs publics, une feuille d'offre et de demande d'emploi fut établie et adressée chaque semaine aux Bourses. Pendant longtemps, elle subsista malgré son peu d'utilité, de l'avis même des plus convaincus subventionnistes. Mais ne fallait-il pas « justifier » la subvention ? Car ladite feuille de placement n'était plus là désormais que pour la « justification des dépenses ».

Théoriquement, en effet, et à mesure que le temps en démontrait l'inutilité, les partisans de la subvention n'en justifiaient plus la

demande, qu'en affirmant qu'après tout « c'était l'argent soutiré aux travailleurs qui leur faisait retour », « qu'il pourrait être employé utilement à la propagande », etc., etc. Et de fait, quelques tournées dans les Bourses pour « expliquer et commenter le fonctionnement de l'Office » furent organisées.

Cependant, du jour où le gouvernement crut ne plus avoir besoin de l'Office de statistique et de placement pour éloigner de Paris les sans-travail, la subvention devint plus difficile à obtenir. Les chefs de l'Office du travail, dépendant du ministère du commerce, *parfaitement renseignés* par le même membre du Conseil supérieur du travail, se mirent à exiger la justification détaillée des dépenses. Petit à petit, la subvention fut réduite, et l'argent, dont l'origine importait peu à certains camarades, et qui devait servir à la « propagande », ne fut plus versé.

Furent seuls touchés, après force démarches, les fonds dépensés pour l'impression et l'expédition des feuilles dont nous avons parlé plus haut ; la dernière année, il fallut toute l'habileté du trésorier pour arriver à faire solder, sur la subvention de 10.000 francs, les 3.000 et quelques cents francs dus de ce fait à l'imprimeur.

Puis vint le moment — dans le budget de 1906 — où les 10.000 francs (1) de l'*Office de statistique et de placement* furent incorporés à une autre subvention, de 100.000 francs celle-là, pour venir en aide aux organisations ayant dans leur sein « une caisse de chômage ».

A partir de ce jour, la Fédération des Bourses du Travail, devenue depuis le Congrès de Montpellier, comme on sait, l'une des sections de la Confédération, cessa complètement de s'alimenter de la manne gouvernementale.

Peut-être me suis-je un peu trop étendu sur « l'histoire » de cette subvention. Mais elle méritait d'être rappelée, car elle explique au moins en partie la difficulté qu'il y avait de créer dans les Bourses du Travail un courant favorable à l'indépendance absolue. L'exemple venait du centre, — sinon de l'organisation qui les réunissait toutes, du moins d'un organisme qui en dépendait.

III

Aujourd'hui, par la force même des choses, le péril est conjuré. Bien mieux : bourgeois démocrates et gouvernants essaient, par des retraits brusques de la pâtée subventionniste, de porter atteinte

1. — Il serait curieux de connaître la destination des sommes votées par le Parlement pour l'*Office de statistique et de placement* mais non

aux organisations ouvrières. Je l'ai dit : de toutes parts, Conseils généraux, Conseils municipaux, biffent à qui mieux mieux les cependant modestes subventions. Le moment est donc venu pour nous d'examiner comment et par quoi nous pourrons les remplacer.

Déjà, il est vrai, dans divers Congrès de Bourses — celui qui s'est tenu à Nice en 1901, notamment — il avait été mis à l'étude, et il avait été discuté sur « *l'indépendance des Bourses* et *des moyens propres à assurer la vitalité des Bourses par elles-mêmes* ». Mais rapports et discussions restèrent « objet de Congrès » et aucune résolution ou application pratique n'en sortit. Du reste, à cette époque, comme nous l'avons vu plus haut, le « subventionnisme » sévissait à la tête, et il était par ce fait difficile d'en faire abandonner la pratique au corps.

Aujourd'hui, la situation est bien différente et nous devons agir vite.

Tout d'abord j'écartera *de plano* l'un des moyens préconisés jusqu'ici : *le concours des coopératives de production et de consommation*. En effet, l'expérience nous a souvent montré que ces organismes avaient trop à lutter pour eux-mêmes, pour qu'il nous soit permis d'en faire état et d'attacher à leur sort l'existence du mouvement syndicaliste. Que là où les coopératives sont prospères, elles viennent en aide au mouvement syndical, c'est bien ; mais ce serait s'exposer à de gros déboires que de faire fond et de vouloir établir l'indépendance financière des Bourses du Travail sur la vie coopérative.

Ce qu'il faut, et ce à quoi nous devons tendre, c'est à ce que Bourses et Syndicats arrivent à *vivre par eux-mêmes*. Là gît seulement le secret de l'entière indépendance.

Arriver à être chez soi, à avoir des locaux à soi, c'est la besogne la plus urgente, à laquelle doivent tous maintenant, et sans plus tarder, s'attacher les camarades qui ont assumé la lourde tâche de gérer les Bourses du Travail.

Et en cherchant bien, peut-être cela n'est-il pas aussi difficile que d'aucuns semblent le croire.

Je trouve que la Confédération Générale du Travail, chassée de la Bourse du Travail de Paris, et parvenant au bout de quelques années à avoir un local à elle, qu'elle possède et dont elle est maî-

---

parvenues à destination, et quels en ont été les bénéficiaires. C'est là un petit chapitre d'histoire contemporaine que l'on aimerait à écrire.

tresse, a donné l'exemple que doivent suivre les Bourses du Travail. *Être chez soi, avoir son immeuble à soi*, voilà le but à poursuivre.

Je sais bien les difficultés insurmontables qui se dressent. Mais si l'on ne peut d'abord posséder un bâtiment approprié à l'usage, il est plus facile de commencer par faire, à l'avance, l'acquisition du terrain qui le portera plus tard.

Le terrain acquis, les organisations elles-mêmes pourraient apporter leur concours à l'édification des locaux. Chaque travailleur trouverait aisément dans sa sphère à s'y employer : terrassiers, maçons, couvreurs, menuisiers y pourvoiraient par leur science et leur travail ; et tous aimeraient la « maison » qu'ils auraient construite et qui serait leur « œuvre ». Il y aurait là un réel stimulant pour toutes les initiatives. Et quelle belle leçon de choses nous nous fournirions à nous-mêmes ! Et plus j'y réfléchis, moins il me semble difficile de passer de la théorie à la pratique. Il suffirait un peu de le vouloir fortement, et ceci n'est nullement impossible, certes, dans la plupart des centres ouvriers !

Une fois la « Maison des ouvriers » bâtie, j'aurais confiance : le reste viendrait facilement et la vie intérieure n'en serait pas difficile à assurer.

Si je voulais entrer dans les détails, comme fit Pelloutier, lorsqu'il écrivit la « *Méthode pour la création et le fonctionnement des Bourses du Travail* », il me serait possible d'établir des « catégories » suivant l'importance des centres ouvriers à pourvoir. J'estime, au contraire, que c'est aux intéressés eux-mêmes à examiner ces choses et que trop de conditions locales et variables suivant les milieux sont nécessaires à connaître pour pouvoir fixer des bases, même approximatives.

Mais — va-t-on me dire — c'est malgré tout le commencement qui sera pénible : l'achat d'un terrain. Je réponds : Pour l'acquisition d'un terrain, il faut en somme, dans nombre de villes de province, peu de chose, et les syndicats qui ont un fond de caisse pourraient l'employer utilement à se créer un « *chez eux* ». Quelques centaines de mètres seraient souvent suffisants pour bâtir une grande salle de réunions et les locaux nécessaires à chaque syndicat et au secrétariat de la Bourse.

Ces premiers fonds pourraient aussi être trouvés dans le prélèvement d'une cotisation supplémentaire pendant un certain temps. J'ai la conviction que pour beaucoup la perspective d'avoir un local à eux, dont ils seraient les maîtres, qu'ils gèreraient comme bon ils l'entendraient, le sacrifice ne serait pas trop grand.

C'est surtout et par-dessus tout de l'initiative des camarades qui assument la parfois lourde charge de secrétaire, qu'il faut attendre cet effort. Egalement, les délégués dans les Conseils d'administration des Bourses peuvent beaucoup par la connaissance approfondie de leurs organisations et des ressources qu'il est possible d'en tirer.

A la *sur-cotisation spéciale* et uniquement destinée à se rendre indépendants, quelques compléments de fonds peuvent être trouvés dans l'organisations de réunions ou de fêtes familiales. Il m'a parfois été donné d'assister, en province, à quelques-unes de ces fêtes fort bien réussies à tous les points de vue.

Si j'examine ces moyens, c'est que je sais, par expérience, combien l'ouvrier français, même organisé et dévoué à son organisation, est encore *rebelle aux fortes cotisations*, surtout quand elles n'ont pas un but immédiatement senti. Mais encore une fois, je crois qu'il serait facile d'obtenir des suppléments de cotisations pour une œuvre aussi urgente et aussi précise.

Et puis, il y aurait là, semble-t-il, un stimulant. Le désir d'indépendance, de liberté et d'autonomie a toujours été grand chez l'ouvrier français : et ce qui a pu faire parfois, et dans des circonstances déterminées, sa faiblesse, pourrait contribuer ici à devenir sa force. Si certaines Bourses du Travail sont délaissées, si les camarades syndiqués ne s'en occupent pas comme ils le devraient, c'est qu'ils n'y ont aucune attache réellement solide.

On ne se dévoue, on ne se passionne vraiment que pour ce qui nous oblige à un effort. Pour cet effort, l'exemple doit venir d'en haut, et les conseils d'administration, les secrétaires des Bourses peuvent beaucoup dans ce sens.

J'y insiste encore une fois. Qu'on songe à l'exemple donné au centre. La Confédération Générale du Travail — c'est là un bien grand service que lui ont rendu ses adversaires — est aujourd'hui chez elle, ayant des services qui lui sont propres, service médical pour les accidentés du travail, imprimerie, etc., etc., services qui chaque jour tendent à prendre plus d'importance. C'est cet exemple, venu d'en haut, que doivent imiter les organismes qui sont à la base, et qui en fait ont à lutter contre de moindres difficultés.

Bien mieux : de ces services destinés à un but utilitaire immédiat, la Confédération, lorsque tous fonctionneront normalement ; lorsqu'elle en aura terminé aussi avec les difficultés du début, dont les plus grosses sont dès maintenant vaincues ; la Confédération, dis-je, tirera les bénéfices qui en résulteront un jour et qui pourront être utiles à la propagande.

IV

J'ai indiqué une solution. Y en a-t-il de meilleure ? Je ne demande pas mieux que de m'y rallier. L'essentiel, c'est de s'émanciper au plus tôt de toute tutelle financière et politicienne.

Que les syndicats fassent effort, qu'ils développent l'esprit de sacrifice parmi leurs membres, et déjà un grand pas sera fait. Nous nous devons à nous-mêmes cette leçon d'énergie. Si nous avons vraiment conscience de notre dignité, si nous voulons être à la hauteur de la tâche que nous poursuivons, libérons-nous donc — et sans tarder.

Paul Delesalle,
Secrétaire-adjoint de la *Section des Bourses du Travail*.

La Crise de l'Automobile

(*fin*) (1)

V

Mais surtout, s'ils avaient été plus attentifs, les constructeurs se seraient aperçus du développement incessant de la concurrence étrangère qui, si elle ne s'attaquait pas partout comme en Italie, à la vitesse, n'en déterminait pas moins, en Angleterre et en Amérique notamment, la construction de voitures robustes, bon marché, facilement réparables, toutes qualités qui manquent actuellement aux machines françaises.

L'Allemagne fut une des nations qui concurrença le moins les constructeurs français. Si ennuyeux, si oiseux que cela puisse paraître, il est nécessaire de le démontrer encore par des chiffres, car rien ne prévaut contre leur logique.

Ainsi, le chiffre des exportations allemandes atteignait en :

1902, la somme de 6 millions de francs.
1904, la somme de 17 millions de francs,
1905, la somme de 25 millions de francs.

Il n'en a pas été de même pour les Etats-Unis et l'Angleterre. Cette dernière, si elle est venue un peu tard à la fabrication, fut une des premières qui se préoccupa de la construction des automobiles. J'emprunte à une étude de M. H. Laporte, ingénieur des Arts et Manufactures, les indications ci-dessous concernant les différentes étapes de l'industrie de l'automobile en Angleterre :

Pour suivre de 1800 à 1840 — dit M. H. Laporte — le développement de l'industrie de l'automobile — ou plus simplement de l'idée automobile, — signalons pour mémoire les essais de James Watt et de son élève Murdoch (1784). En 1803, nous trouvons la première voiture de grandeur ordinaire, donnant un résultat expérimental appréciable — celle de Trevitick. — Ce véhicule parcourt environ 150 kilomètres, montrant la première transmission de forces par engrenages qui ait été appliquée aux automobiles. Il transportait 7 à 8 passagers et monta « Cambon Beacon », rampe d' 1/2 mille, « à une allure excédant la vitesse d'un homme à pied » !

---

1. — Voir le dernier numéro du *Mouvement Socialiste*.

En 1821, nouveau progrès avec la voiture de Griffiths, dont le générateur tubulaire utilise pour la première fois la surchauffe de la vapeur.

Avec Anderson et James, l'automobile prend un caractère pratique : leur véhicule réalise à plusieurs reprises des moyennes horaires de 20 kilomètres en transportant 15 voyageurs.

Nous arrivons enfin en 1828 aux deux noms qui dominent l'histoire de la locomotion mécanique anglaise, ceux de Gurney et de Hancock.

Avec les voitures du premier, Sir Charles Dance ne tardait pas à organiser entre Glowcester et Cheltenham, un service régulier à quatre départs par jour. La distance de 14 kil. 1/2 était franchie en 45 minutes. Dans l'espace de quatre mois, du 21 février au 22 juin, ces véhicules effectuent plus de 6,400 kilom., transportant environ 3,000 personnes. Des voitures du type Hancock dites « Automotions » firent également vers cette époque un service régulier entre Strafford, Paddington et Isbing. Ce service dura huit mois : pendant ce temps, les voitures parcoururent 6,700 kilom., transportant 12,761 voyageurs et traversant la cité plus de 200 fois.

Dès cette époque donc, l'automobile était entrée dans le domaine des utilisations courantes, et l'on pouvait légitimement espérer une rapide extension du mouvement ainsi créé, si par la faute des pouvoirs publics il n'avait été promptement et radicalement entravé.

Le 23 juin 1831, l'essieu d'un des omnibus à vapeur de Londres se rompait. Quoique cet accident n'eût entraîné aucune conséquence grave, il fut le point de départ d'une campagne fort vive contre les automobiles, menée dans la coulisse par les Compagnies de chemin de fer et les entreprises de roulage. Cette levée de boucliers aboutit au vote par le Parlement — en 1836 — d'une loi restée fameuse et connue sous le nom de « Locomotiv Act ». Des droits énormes étaient établis sur les transports par automobiles ; leurs roues étaient astreintes à une largeur démesurée ou à des droits de circulation énormes. Enfin, les voitures à traction mécanique devaient se faire précéder sur les routes d'un homme marchant au pas et agitant un drapeau rouge.

Cette prescription grotesque ne fut abolie que le 15 août 1896, sur l'initiative de Shaw-Lefèvre, après le retentissant succès remporté par l'épreuve Paris-Bordeaux-retour.

La « Locomotiv Act » eut donc force de loi pendant soixante ans et l'industrie anglaise en a supporté jusqu'à ces dernières années les conséquences.

J'ai reproduit cette documentation à titre d'indication et je n'insisterai pas sur ce point. Mais depuis qu'à leur tour les Anglais se sont mis, *sérieusement*, à fabriquer des automobiles, ils ont sérieusement aussi concurrencé les constructeurs français. Voici d'abord le chiffre en livres sterling (la livre sterling vaut 25 fr.) des *importations* des différentes nations en Angleterre depuis quelques années :

	1903	1905	1906
Allemagne	29.256	98.100	52.950
Pays-Bas	32.131	49.710	51.552
Belgique	114.449	293.242	319.816
France	1.425.637	1.859.307	1.764.803
Etats-Unis	110.482	132.954	192.715
Autres pays	2.085	1.550	3.155
Total étranger	1.714.040	2.434.863	3.484.997
Total colonies	126	3.189	1.340
Total	1.714.106	3.438.102	3.486.337

Ainsi tandis que nos exportations d'automobiles en Angleterre s'élevaient à 1.859.307 livres sterling en 1905, elles tombaient à 1.764.809 livres sterling en 1906, soit 44 millions 120.225 francs, donnant une diminution *de notre chiffre d'affaires avec l'Angleterre*, pour une année, de 2 millions 362.000 francs. Pour les *huit premiers mois* de 1907, nos importations en Angleterre ont encore diminué de 1 million 250.000 francs, soit un total depuis 1905, de 3 millions 612.000 francs.

A première vue, si on considère le chiffre de 100 millions, montant des exportations françaises, ce chiffre de 3 millions 600.000 francs paraît anodin. Seulement il faut tenir compte que l'Angleterre, par un phénomène économique naturel, est allée nous concurrencer également dans les pays où nous avions la suprématie jusqu'en 1903.

Voici, pour pouvoir comparer le tableau des exportations anglaises — toujours en livres sterling —, qui permettra de juger des progrès accomplis depuis 1903 :

	1903	1905	1906
Pays-Bas	4.725	3.863	9.394
Belgique	9.877	2.303	3.420
France	156.469	15.920	16.081
Italie		6.905	20.686
Egypte		5.669	8.433
Etats-Unis	11.762	60.795	36.907
République-Argentine		11.916	22.534
Autres pays	23.003	27.975	45.400
Total étranger	204.836	135.346	162.055
Total colonies	80.836	240.384	333.334
Total	285.869	376.230	495.393

On remarquera que, dans une proportion importante, les Anglais ont moins exporté en France depuis 1903, puisqu'à cette époque le chiffre de leurs exportations dans notre pays se montait à 156.469 livres sterling, contre 16.081 en 1906. Mais il faut tenir compte du chiffre global des exportations anglaises qui, si elles diminuaient en France, augmentaient sensiblement dans les pays où nous exportions les machines françaises. En effet, en 1903, le chiffre global des exportations anglaises se montait à 285.000 livres sterling (7 millions 125.000 fr.) ; en 1906, il a atteint 495.000 livres sterling (12 millions 375.000 fr.), soit un accroissement de plus de 100 0/0.

Pour les Etats-Unis, la progression est encore plus formidable. A ce sujet, il n'est pas inutile de donner un passage du discours du marquis de Dion au salon de l'automobile. Voici ce qu'il disait :

C'est hors de France que, sans conteste, s'est manifesté principalement ce malaise, dû à la hâte inconsidérée avec laquelle on s'est, dans certains pays, lancé dans une industrie qui n'y était pas suffisamment connue ni assez minutieusement étudiée. Quelques-uns de nos compatriotes avaient cru et crié bien haut, pendant longtemps, que notre industrie nationale pouvait être mise en péril, par les Etats-Unis notamment, mais ce n'est pas exact...

Or, nous allons voir, par les chiffres — je m'excuse auprès des lecteurs de bourrer cette étude de chiffres, mais leur éloquence est telle qu'il vaut mieux leur laisser la parole — ce que vaut une pareille affirmation.

La vérité, c'est qu'en Amérique le développement de l'industrie automobile a été *prodigieux*, le mot n'est pas trop fort.

En 1900, les capitaux engagés dans l'industrie de l'automobile américaine ne s'élevaient qu'à 30 millions de francs. En 1905, ils dépassent 107 millions de francs.

Naturellement, la construction des voitures s'est développée en proportion des capitaux engagés.

En 1900, le nombre des voitures construites était de 3.723, représentant une valeur commerciale de 24 millions 927.0'7 fr. En 1905, le nombre de voitures construites atteint 22.830 pour une valeur commerciale de 139 millions 834.586 francs, soit un accroissement de production, en cinq ans, de 261 p. 100.

Aussi le marché américain ne suffisant pas à l'activité de ces constructeurs, ils exportèrent dans tous les pays.

Voici un tableau qui donnera une idée de ce que pourra la puissance américaine dans la construction de l'automobile pour l'exportation.

Ce tableau montre les progrès accomplis par l'*exportation* américaine en 1905-1906 et 1906-1907.

Pays de destination	1905-06	1906-07
Angleterre	4.982.223	8.033.571
France	1.472.164	2.690.651
Canada	3.404.299	6.170.503
Mexique	2.218.786	4.288.654
Indes occidentales	1.267.103	1.068.797
Australie	844.956	1.090.503

Soit au total pour 1905-1906 un chiffre d'exportations de 14.189.531 fr., et pour 1906-1907 la somme de 23.342.689 francs.

Si nous récapitulons tous ces chiffres, nous voyons que l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique ont déversé sur les marchés du monde pour 60 millions 717.689 francs d'automobile, faisant ainsi une sérieuse concurrence aux constructeurs français.

Et je n'ai pas parlé de l'Italie ou, *en bons patriotes qu'ils sont*, les Darracq, etc., etc., ont installé des usines.

A côté de cette progression formidable, la France a-t-elle suivi la même marche ascensionnelle dans le chiffre de ses exportations ? Cela n'était pas possible.

Les chiffres, d'ailleurs, répondent encore une fois non. Ecoutons-les :

Les fabricants français ont exporté :

De janvier à octobre 1905, pour 88.722.000 francs.
— — 1906, pour 114.303.000 francs.
— — 1907, pour 120.611.000 francs.

Par conséquent, ils ont exporté en 1907 pour près de 32 millions de plus qu'en 1905 et 6.308.000 francs, seulement, de plus qu'en 1906.

Comme rien n'est plus éloquent que des chiffres, *ils nous obligent à constater que les exportations de l'automobile ne se sont pas accrues en proportion de son développement* et que le pourcentage d'accroissement de l'exportation diminue d'année en année.

En 1900, l'accroissement était de 73 0/0 sur l'exercice précédent, puis en 1901 il atteint 90 0/0, pour ensuite diminuer d'année en année ; ainsi, en 1902 il est tombé à 71 0/0, en 1903 à 41 0/0, en 1904 à 32 0/0, en 1905 à 26 0/0, en 1906 à 28 0/0 et en 1907 à 27 0/0.

Par conséquent on peut dire qu'à mesure que se perfectionnait l'outillage de l'automobile, augmentant la production, plus s'accu-

sait le décroissement des possibilités de la vente des machines fabriquées, les débouchés étant saturés, envahis de tous côtés.

Ces faits parlent plus haut que tous les discours et aujourd'hui les intéressés s'accordent à reconnaître — un peu tard — qu'ils ont fait fausse route, qu'il faut maintenant chercher une autre orientation dans la construction des machines. Telles celles des voitures légères, véhicules de transport en commun, l'automobilisme agricole, toutes voies nouvelles où l'art de l'automobile est encore en enfance. Sur ce point encore, le marquis de Dion — que je cite parce qu'il est une des personnalités des plus en vue de l'automobilisme — est obligé — si on s'en rapporte aux journaux de sport — de le reconnaître lui-même. Dans le discours cité plus haut, il fut amené — après avoir attribué le chômage à ce fait : *que les constructeurs remanient leurs modèles pour se lancer dans des voies nouvelles, l'aveu est comme on le voit catégorique* — à dire :

Notre industrie tout en maintenant d'une façon indiscutable sa supériorité au tourisme doit s'orienter plus particulièrement d'un côté vers la voiture pratique, utilitaire et bon marché, de l'autre vers les poids lourds, cette dernière catégorie si intéressante...

Le malheur est qu'on se soit aperçu si tard que cette dernière catégorie est si intéressante ! D'ailleurs, M. de Dion n'est pas le seul de cet avis. Une autre personnalité, un ingénieur intéressé, à tous les points de vue, dans la crise, après une visite au Salon écrit ce qui suit :

Il faut que nos constructeurs se pénètrent de cette idée que leur industrie *a cessé d'être une industrie de luxe ; qu'elle doit, dans l'avenir, étendre ses débouchés dans toutes les classes de la société, vulgariser par le bon marché la locomotion mécanique, et pour cela réduire dans de larges proportions les commissions diverses et autres frais parasitaires d'une utilité discutable.*

Ce que le constructeur pourra gagner en moins sur chaque voiture sortie de ses ateliers par la réduction des prix de vente, il le récupérera et bien au delà par l'accroissement de sa fabrication et un abaissement correspondant du prix de revient. L'industrie automobile se développera, à partir de ce moment, comme toute industrie qui marche avec le progrès, c'est-à-dire avec une rapidité inconnue jusqu'à ce jour. Cette industrie souffre aujourd'hui dans le cadre trop étroit de sa clientèle riche, mais peu nombreuse et déjà peut-être un peu fatiguée. Qu'elle se rende accessible par le bon marché et ses usines ne suffiront plus à satisfaire aux commandes de la clientèle la plus nombreuse, celle des classes moyennes. La crise se trouvera alors retournée ; au lieu de pénurie, il y aura pléthore de commandes.

Cet accord touchant parviendra-t-il à convaincre les banquiers et capitalistes qui tiennent les cordons de la bourse ?... Sans eux, les constructeurs ne pourront rien. Ils ne pourront pas, surtout, lutter contre les Américains et les Anglais, qui ont, sur les Français, cette avance d'avoir étudié et construit des automobiles de livraisons pratiques, des camions robustes, facilement réparables. Les Français ont, à ce sujet, encore beaucoup à faire. Leurs automobiles de livraisons coûtent cher et ont des frais d'entretien très élevés.

Sur ce point tout spécial, l'*Automobile* du 19 janvier 1906 a donné des renseignements techniques qui ont leur intérêt. Ce journal disait notamment :

Les automobiles commencent à être de plus en plus employées comme voitures de livraisons et les industriels qui les utilisent en sont enchantés, maintenant qu'ils ont un personnel sachant mieux les entretenir qu'il y a quelques années.

On commence à avoir des chiffres précis sur le prix de revient des voitures de livraisons. En voici quelques-uns :

La maison Félix Potin, qui a acheté successivement trois camions portant 1.500 kilogrammes de charge et trois voitures de livraisons portant 800 kilogrammes, a tenu un compte exact des frais que lui ont nécessités les deux camions mis en service en février et en décembre 1903. Ces frais ont été notés pour une période de neuf mois (février à novembre 1904), le service comportant vingt-six jours de travail effectif en moyenne par mois. Les renseignements ainsi obtenus, bien qu'incomplets, puisqu'ils ne comportent pas la période d'hiver, peuvent se résumer de la façon suivante :

Par jour :

Essence à 53 centimes (octroi compris) 9 litres 25	4 90
Huile, graisse, petit entretien	5 50
Réparations faites à l'usine, 1.500 francs en trois fois	3 25
Amortissement, 7.500 francs en cinq ans, soit 250 francs par mois	4 90
Main-d'œuvre	7 25
Total	25 80

D'autre part, la maison Nozal, bien connue de tous les fabricants d'automobiles, emploie depuis deux ans une voiture Gilet-Forest pour un service de livraisons. Elle est arrivée à un prix de revient *journalier* de 26 fr. 25 pour la moyenne de l'année 1904 tout entière. Si donc on prend comme exemple une voiture automobile portant 1.000 kilogrammes de charge utile, faisant un trajet journalier de 50 kilomètres et dépendant d'une usine *qui n'a pas*

de frais à faire pour la remiser, on arrive à un prix de revient type suivant :

Essence (environ 8 centimes par kilomètre)	4 »
Huile et graisse	1 20
Bandages en caoutchouc plein	4 »
Entretien journalier, petites réparations, lavages	5 »
Mécanicien et assurance de celui-ci	7 »
Frais généraux et assurance, etc	2 »
Amortissement en cinq ans	5 »
Total	28 20

Comme on le voit, ces frais généraux journaliers sont très élevés. Si les constructeurs parviennent à les diminuer, ils vulgariseront facilement l'emploi de leurs machines, sinon les industriels les dédaigneront.

D'autre part, les Allemands ne tarderont pas à entrer en lice, si on en juge par la note ci-dessous donnée par l'*Auto* du 11 décembre 1907 et qui a fait le tour de la presse :

Tout dernièrement, lors de l'inauguration du Salon de Berlin, le prince Henri de Prusse, représentant l'empereur, avait dit, dans son discours, que le gouvernement voulait favoriser particulièrement l'industrie automobile allemande.

Les paroles prononcées par le frère du kaiser n'étaient point de ces mots en l'air, qui émaillent trop souvent les discours officiels. On en verra la preuve dans le communiqué du gouvernement impérial que l'on nous fait parvenir de Berlin :

« Le fait que l'industrie automobile allemande n'a pas encore obtenu sur le marché des peuples la place qui lui revient d'après l'importance de l'industrie de l'Allemagne en général, préoccupe depuis longtemps déjà le chancelier. En conséquence, le prince de Bülow a chargé M. de Bethmann-Holweg, secrétaire d'Etat à l'Office impérial de l'intérieur, de réunir demain, 10 courant, en conférence, à son département, les représentants des grandes fabriques automobiles de l'Allemagne et les délégués du K. A. C., *afin d'étudier les mesures à prendre pour, non seulement vaincre la crise actuelle, mais encore conquérir le marché du monde.* »

Voilà donc des concurrents sérieux. Refroidiront-ils l'ardeur des capitalistes français, toujours prêts à prêter leur argent à l'étranger, mais plutôt avares quand il s'agit de l'industrie de leur pays ?

VI

Ces faits économiques, autrement instructifs et importants que les luttes parlementaires, auront comme conséquence de réduire

considérablement les maisons ou sociétés anonymes de l'automobile. A l'instar de la grosse métallurgie, qui a constitué les trusts ou cartells *des tubes, de la fonte, des aciers, des rails,* qui, de notoriété publique, fixent les prix de vente, chaque année, aux consommateurs de leurs produits, d'accord avec les trusts ou cartells étrangers, il faut nous attendre à voir un jour en France le « cartell » ou le « trust » de l'automobile. Il sera provoqué tant par la concurrence étrangère que par le désir des financiers de tout pays d'avoir une base d'affaires solides, sûres, qui leur évite les déboires qu'ils viennent de subir. Or, pour lutter contre ces différents éléments, rattraper la confiance, que faut-il ? Incontestablement, que les constructeurs se partagent le marché. Que les uns fabriquent les petites voitures, légères et à bon marché. Que les autres construisent les grosses voitures de vitesse, fiacres automobiles, camions, etc., etc.

C'est d'ailleurs le remède qu'indiqua catégoriquement, dès le début de la crise, M. Antoine Manzilli, dans le journal l'*Italia moderna economica e finanziaria*. Voici ce qu'il écrivait :

En ce qui concerne les remèdes à rechercher pour parer à la crise actuelle de l'industrie des automobiles, je n'en vois qu'un : *la concentration industrielle.* Il faut réunir en un seul faisceau toutes les forces vives : il faut grouper en un seul, tous les organismes ayant chance de vivre, afin de pouvoir donner à cette industrie la direction et le développement nécessaires à sa consolidation et à ses progrès. *Les organismes faibles sont destinés à disparaître, et plus vite les forts, les solides se réuniront, et plus rapidement se fera la sélection.*

La centralisation industrielle, avec l'union de toutes les forces, *réglera la production, de manière à ce qu'elle réponde à la demande, réduira les prix et étudiera tous les progrès et tous les perfectionnements de nature à mettre ce nouveau véhicule à la portée du plus grand nombre et à en étendre l'usage.*

La concentration financière donnera aux titres leur véritable valeur, et permettra à l'industrie de se procurer des capitaux.

Si cette concentration se fait, la crise actuelle ne sera bientôt plus qu'un souvenir fâcheux, il est vrai, mais non sans remède. Si, *au contraire, on cherche des expédients pour sauver toutes les entreprises existantes, et si l'on persévère dans les erreurs qui ont produit la crise actuelle, on marche fatalement à la ruine.*

Une grande partie des journaux financiers et patronaux reproduisirent ces passages, notamment l'*Usine* et la *France économique et financière* du 21 septembre 1907, en ajoutant : « *Cela est également vrai pour notre pays.* »

A côté de cet accord touchant des gens de la finance, un fait plus grave, plus important pour les travailleurs de l'automobile, s'est produit : Une société pour la construction des machines outils s'est instituée, avec l'appui du *Crédit Mobilier*. Elle a comme président : le marquis de Dion; vice-président : M. F. Dujardin-Beaumetz. Les administrateurs sont: MM. le baron J. de Lapine Martin du Gard, Marius Martin, A. Monard, E. Mors, baron Xavier Reille, A. de Turckheim, Vanzunlen de Nyevelt. Pour qui connaît l'état d'esprit de ces messieurs, nul doute que leur rêve est de diminuer de plus en plus le nombre d'ouvriers dans les ateliers.

Ils pensent comme ce grand manufacturier anglais qui a écrit :

L'insubordination de nos ouvriers nous a fait songer à nous passer d'eux. Nous avons fait et provoqué tous les efforts d'intelligence imaginables pour remplacer les services des hommes par des instruments plus dociles, et nous en sommes venus à bout.

Le machinisme a délivré le Capital du Travail. Partout où nous employons encore un homme, ce n'est que provisoirement, en attendant qu'on ait inventé, *pour nous*, le moyen de remplir sa besogne sans lui.

C'est bien le reflet de cette pensée qui perce dans la première circulaire-annonce de cette société. Voici, en effet, ce qu'elle disait :

A QUI LE MARCHÉ DU MONDE

A propos des machines-outils, je cite une anecdote. Un très informé acquéreur de rotatives... rappelait récemment que, au cours de l'une de ses visites aux Etats-Unis, il entendit un vendeur américain s'écrier : « *Pour construire ces outils-là, monsieur, pas un marteau, pas une lime n'entre dans cet atelier.* »

Eh bien ! la Société française des machines-outils pourrait étonner certains métallurgistes. A voir toutes les pièces s'assembler au montage, comme si elles avaient toujours été emboîtées les unes dans les autres, comme s'il était tout simple qu'elles ne soient pas retouchées, il vient à l'esprit une conviction. Le marché de la métallurgie du monde sera détenu par les pays qui ne voudront pas que la lime ou le marteau pénètrent dans leurs ateliers de fabrication. *Coûteuse, la lime; aveugle, le marteau !*

Que compte, devant une telle affirmation, « l'habileté » de l'ouvrier mécanicien ? Celui-ci disparaît fatalement devant le « spécialiste » de la machine-outil. Aujourd'hui, les constructeurs français le comprennent. S'ils arrivent, dans l'industrie de l'automobile, un peu tard, ils ne manqueront pas de se rattraper, et les concours pour les aider ne leur manqueront probablement pas.

De plus en plus, la machine-outil se perfectionnera. Elle a déjà atteint un degré de perfectionnement inouï qui frappe de stupeur les professionnels. Et ces faits démontrent que l'industrie de l'automobile marche à la concentration et que, dans quelque temps, bon gré, mal gré, elle sera entre quelques mains. C'est, d'ailleurs, l'impression qu'ont emportée nombre de ceux qui ont visité la section des machines-outils au dernier Salon.

D'autre part, si telles n'avaient pas été les intentions des financiers trusteurs — seuls et véritables maîtres de l'industrie de l'automobile — pourquoi, à la veille du Salon où les constructeurs pouvaient espérer des commandes, avoir jeté la panique dans le public ? C'est le rébus qui reste, dans cette crise, à déchiffrer. L'avenir nous fera connaître la solution.

VII

Et maintenant, pour conclure, que devient, dans cette tourmente de surproduction capitaliste et d'agiotage financier, le prolétariat de l'automobile ? L'imprévoyance des constructeurs, la folie des agioteurs, toutes les fautes commises pendant qu'il trimait durement des douze, treize et quelquefois quatorze heures par jour, tout cela ne va-t-il pas, en fin de compte, les payer seul ?

C'est dans les journaux financiers et patronaux qu'il faut chercher la réponse. L'un d'eux, au début de la crise, s'écriait véhémentement :

... La spéculation excessive, sur les titres des sociétés d'automobiles, a exercé sur cette industrie une influence fâcheuse, non seulement parce qu'elle a provoqué une surproduction, *mais aussi parce qu'elle a donné lieu à une hausse des prix : la nécessité de se procurer un nombreux personnel a fait renchérir outre mesure le prix de la main-d'œuvre, si l'on considère surtout le rendement.*

Le journal patronal *L'Usine*, de son côté, écrivait :

Il va falloir partout diminuer les prix de revient, et la main-d'œuvre s'en ressentira. *Ce ne sera pas un mal, disent les industriels des autres branches, car la hausse des salaires subite et énorme provoquée par l'automobile gêne nombre de fabrications.*

La période héroïque est définitivement passée ; l'engouement calmé, la concurrence va jouer et ramener les taux des ventes *et des salaires* à un niveau plus normal, comme il sied à une fabrication qui est maintenant mieux connue et mieux assise.

L'avenir est aux maisons qui prendront les premières cette formule et

mettront dans leur jeu toutes les circonstances qui peuvent diminuer le prix de revient.

Nous en connaissons quelques-unes dans ce cas.

Une fois encore, l'aveu est net et sans réticences. C'est sur la main-d'œuvre que les patrons français se rattraperont le plus. C'est, d'ailleurs, toujours sur le prix de la main-d'œuvre qu'ils se rabattent.

Insistons encore sur ce fait qu'ils y seront puissamment aidés par les machines-outils si merveilleusement construites pour la fabrication des pièces détachées pour l'automobilisme. Pas une lime ! pas un marteau ! telle sera la formule des industriels.

Déjà, la maison Brasier a appliqué ce système pour sa fabrication. En juin 1907, les journaux financiers publiaient la note suivante :

La *Société Brasier* va ouvrir, en juillet, une seconde usine à Reims, *où elle trouvera une main-d'œuvre moins chère qu'à Ivry.* La vente de la production totale de l'exercice en cours est dès à présent assurée.

Il faut que la force productrice de l'usine soit accrue de façon à porter la fabrication de 650 à 1.000 voitures par exemple, ou même à plus.

La main-d'œuvre à bon marché ! tel est le cri des constructeurs. Effectivement dans les établissements Brasier, à Reims, nous voyons les femmes employées aux machines-outils : *Elles conduisent, par exemple, quatre tours pour 2 fr. 50 par jour.*

Les hommes sont mis au courant des machines ; ils travaillent à la prime, mais, en aucun cas, leurs salaires ne peuvent dépasser 5 à 5 fr. 50 par jour au maximum ; quand ils dépassent ce chiffre on diminue les prix de série pour les ramener à ce taux.

Que feront les travailleurs de l'automobile ?... S'organiseront-ils ? S'apercevront-ils, enfin, que les caisses de chômage, sociétés de secours mutuels dont on les a bercés jusqu'ici, ne sont qu'un leurre ?...

Il faut le souhaiter, car le plus clair résultat de la crise pour eux, celui qui apparaît comme le plus certain, c'est la diminution des salaires.

La crise pourra avoir une fin pour le constructeur. Elle n'en aura pas pour le travailleur. Pris entre la machine-outil, qui, augmentant la production, diminuant sa capacité professionnelle, amoindrit ses salaires par le chômage, et le furieux désir des constructeurs de les diminuer, il est incapable de résister parce qu'inorganisé, pour s'être cru longtemps, un prolétariat privilégié, à part dans la classe ouvrière.

Les faits, là aussi, parlent plus haut que les discours. Nombre de

maisons ont débauché et rembauché ensuite avec une diminution de salaires. Le drame récent qui eut lieu dans une usine des environs de Paris et où un contremaître tira sur un ouvrier qui venait lui reprocher son renvoi, n'a pas eu d'autres causes. Le malheureux qui fut tué avait été brusquement renvoyé et *un autre avait été embauché à sa place, avec une diminution de salaire de 0 fr. 50 par jour*. Le cri qu'il fit entendre : « J'aurais accepté cette diminution de salaire ! » est malheureusement celui que l'immense majorité des travailleurs de l'automobile, que la peur du lendemain a totalement affolés, est prête à jeter également.

Aussi combien les promesses des gouvernants, les calembredaines politiciennes, la niaiserie de ceux qui croient à l'efficacité miraculeuse des lois, pour apporter un remède aux phénomènes de l'évolution et des luttes économiques, apparaît brutalement devant de tels faits : *agiotage et surproduction*.

De plus en plus s'affirme, par cela même, la nécessité d'une transformation totale de la société. La solution est là, pas ailleurs. Travaillons-y en organisant les travailleurs sur le terrain économique.

A. MERRHEIM,

Secrétaire de l'*Union fédérale de la Métallurgie*.

L'Evolution Créatrice (1)

(*Suite*)

XI

Nous sommes, à tout instant, exposés à suivre de mauvaises directions, parce que nous avons une confiance exagérée dans certaines idées que nous jugeons trop simples pour les soumettre à une discussion approfondie. « C'est par la critique de l'idée [de désordre] qu'une théorie de la connaissance devrait commencer, car si le grand problème est de savoir pourquoi et comment la réalité se soumet à un ordre, c'est que l'absence de tout ordre paraît possible ou concevable » (p. 240 ; Cf. p. 252). Selon M. Bergson, la philosophie aurait été dupe d'une illusion due au langage ; le mot désordre serait un mot vide de sens qu'on a créé en accolant le préfixe négatif à un mot qui signifiait quelque chose (p. 255) ; il y aurait en fait deux ordres et « l'idée de désordre objectiverait, pour la commodité du langage, la déception d'un esprit qui trouve devant lui un ordre différent de celui dont il a besoin, ordre dont il n'a que faire pour le moment et qui, en ce sens, n'existe pas pour lui » (p. 242). Il y a l'ordre vital, qui est dans la direction du volontaire, qui apparaît surtout dans une action libre ou dans la construction d'une œuvre d'art ; le second ordre « évoque les idées d'inertie, de passivité, d'automatisme » ; la géométrie est sa limite extrême ; « c'est de lui qu'il s'agit toutes les fois qu'on trouve un rapport de détermination nécessaire entre des causes et des effets » (pp. 243-244).

Les exemples donnés par M. Bergson pour montrer comment nous portons des jugements sur le désordre, ne sont pas de nature à beaucoup éclairer les difficultés. On dit qu'une chambre est en désordre quand tout y a été jeté comme par une machine, alors qu'on s'attendrait à trouver « l'ordre que met consciemment dans sa vie une personne rangée ». Pour nous représenter le chaos physique, nous remplaçons « l'ordre automatique par une multitude de volontés élémentaires, autant que nous imaginons d'apparitions et de disparitions de phénomènes ; ... notre volonté prend bien garde de

---

1. — Voir les numéros 191, 193 et 194 du *Mouvement Socialiste*.

ne pas lier le même au même, de ne pas laisser l'effet proportionnel à la cause » (pp. 253-254) ; nous avons ainsi un ordre humain au lieu de l'ordre mathématique que l'on s'attendrait à rencontrer.

Si, aujourd'hui, nous n'éprouvons plus le besoin de justifier l'ordre géométrique et si nous ne pensons plus, comme les anciens, que le désordre serait de droit, alors que l'ordre existe en fait (p. 252), c'est pour des raisons qui sont bien éloignées de celle qu'on peut tirer de la reconnaissance de deux ordres ; c'est parce que les études historiques ne se proposent plus du tout le même but qu'autrefois. Jadis, elles étaient préoccupées du désordre des faits constatés et elles cherchaient quelque moyen d'introduire une conception de l'ordre. Certains auteurs montraient comment les catastrophes nationales sont les conséquences de fautes morales, en sorte qu'elles fourniraient aux peuples de précieux enseignements sur les réformes fondamentales à entreprendre. D'autres voulaient faire l'éducation des hommes d'Etat et leur apprendre par quels moyens des politiques instruits, habiles et dévoués aux intérêts généraux, pouvaient combattre les tendances anarchiques des groupements ennemis. Enfin il ne manquait pas de gens pour discerner les desseins secrets de la Providence ou la loi profonde du progrès au milieu du chaos apparent.

L'histoire moderne a d'autres soucis : elle ne retient de la masse des faits qu'une partie assez minime ; elle s'intéresse seulement aux faits qui ont des relations directes, intimes et explicatives avec les institutions, ou plus généralement avec ce qui possède un caractère durable ; le reste est abandonné à la curiosité des érudits, des amateurs de faits divers et des gens de lettres. L'histoire ne porte que sur ce qui constitue un dépôt dont l'avenir héritera. Le XVI^e^ siècle offre un nombre extraordinaire de sujets pour romans, drames et analyses psychologiques ; jamais peut-être les intrigues des grands seigneurs, les complots et les crimes ne se sont produits en aussi grande quantité, avec autant d'éclat et en aussi grande sûreté de conscience ; mais tout ce qui fait ainsi la beauté spéciale de ce temps, au point de vue de l'amusement, n'a point de réel intérêt pour l'histoire ; celle-ci s'intéresse seulement aux transformations religieuses, aux nouvelles manières d'entendre la pensée antique et aux progrès de l'autorité royale ; voilà ce qui était durable.

Les premiers théoriciens de l'école historique étaient des juristes qui rapportaient les manifestations du droit à ce qu'ils nommaient la conscience juridique du peuple. De même qu'entre nos diverses manières d'agir, il y a une certaine communauté primitive dans la conscience, entre les diverses voies intéressantes que l'histoire peut

reconnaître dans le passé, il y a une compénétration partielle ; le noyau où elles se mêlent et d'où partent en gerbe les diverses formes de la vie sociale, peut-être appelé métaphoriquement : la conscience nationale. Expliquer l'histoire, c'est rendre cette compénétration manifeste ; nous sommes ainsi bien loin des explications de la physique, fondées sur la parfaite indépendance d'éléments qui seraient aussi étrangers l'un à l'autre que des corps géométriques.

La notion de l'intérêt historique est passée dans la science ; nous sommes aujourd'hui indifférents aux curiosités de la nature qui furent, si longtemps, l'objet principal de l'étude : le scientifique est ce qui entre dans les applications durables ; l'ordre géométrique, à cause de sa permanence, de son emploi universel et de sa croissance continue, est pleinement justifié. Ce sont ainsi des considérations technologiques qui ont pris la place des considérations esthétiques jadis si puissantes chez les Grecs. Le désordre était pour ceux-ci ce qui est sans beauté, et les deux exemples donnés par M. Bergson pour expliquer les déceptions de l'esprit qui engendrent l'idée de désordre, montrent que c'est bien encore une idée de beauté qui se trouve pour lui au fond de l'ordre.

Aux yeux de l'artiste, la matière qu'on lui livre est l'incohérence même ; il va, par son travail, y mettre l'ordre ; il est bien exact de dire, en pensant au labeur du sculpteur, que « l'ordre est comme une *conquête* sur quelque chose, ou comme une *addition* à quelque chose qui serait l'absence d'ordre », ou encore que « le désordre nous paraît être *moins que l'ordre* » (p. 252). La question de l'ordre a eu une si grande importance dans l'histoire de la pensée que je vais esquisser ici un tableau de ses origines esthétiques ; je montrerai ensuite comment l'ordre a été appliqué à la physique et aux questions sociales.

XII

A. *a*) Les psychologues contemporains semblent être d'accord pour admettre que l'origine de tous les arts (sauf de l'architecture) doit être cherchée dans la danse : celle-ci était accompagnée de musique et de chants ; elle était aussi une plastique vivante, car les danseurs couvraient leurs corps d'ornements et de peintures ; plus tard on appliqua aux choses la représentation des formes et des couleurs qui « devint ornementation, sculpture, peinture (1) ». Si

1. — Ribot, *Psychologie des sentiments,* p. 326.

on allait tout à fait au fond de la question, je crois qu'on trouverait que si les sauvages éprouvent un si grand plaisir dans des mouvements rythmés accompagnés de musique, c'est que ces exercices relèvent fortement la tonalité sexuelle et que d'ordinaire les sauvages ont une grande frigidité. Nos civilisations chrétiennes qui s'efforcent de combattre, autant que possible, les excitations érotiques provoquées par l'art, tiennent la danse pour une manifestation très inférieure (1).

Les ethnographes notent que les sauvages exécutent avec un soin très scrupuleux les figures compliquées de leurs danses (2); il ne faut pas expliquer cela par des superstitions religieuses; mais il faut reconnaître que nous avons là un témoignage en faveur d'une association fondamentale; beauté, rythme et ordre vont se développer ensemble.

A. *b*) Chez les Grecs, cette triade a été renforcée à un degré extraordinaire par l'éducation dorienne : la danse, le chant et la gymnastique furent conduits en vue de préparer les jeunes gens à la guerre; nulle part il n'exista une discipline aussi complète en vue de développer à la fois l'ordre, le rythme et le beau (3). Taine pensait que la sculpture grecque s'était formée à l'imitation des statues vivantes que l'on amenait, par des exercices assidus, à une remarquable perfection de forme : « On s'est intéressé au corps véritable avant de s'intéresser au corps simulé; on s'est occupé de former un chœur avant de sculpter un chœur (4). » Ici, bien plus certainement que chez les sauvages, l'homme fournit le modèle de l'art (5); la Grèce élève des monuments en l'honneur de ses héros nationaux qu'elle se représentait comme des élèves de ses gymnases; ils étaient censés s'être distingués, tout comme les vainqueurs des jeux, dans des exercices de beauté.

Le groupement que nous examinons a été parfaitement mis en

---

1. — M. Ribot croit que la danse primitive a une valeur sociale; « elle est une discipline, une préparation à l'attaque ou à la défense en corps, une école de guerre » (*op. cit.*, p. 328). Cela est vrai; mais ce n'est pas le premier moment. Par sa valeur érotique, on peut dire que l'art primitif est dans le sens de la vie; mais il n'en est plus de même pour les beaux-arts supérieurs.

2. — Grosse, *Les débuts de l'art,* trad. franç., pp. 159-160.

3. — Taine, *Philosophie de l'art,* tome II, pp. 214-221.

4. — Taine, *loc. cit.*, p. 232.

5. — Pour que la thèse de M. Ribot fût démontrée, il faudrait que les premières sculptures et peintures représentassent des danseurs : il serait alors certain que les arts plastiques sont passés des danseurs aux choses.

évidence par Xénophon, au VIIIe chapitre de l'*Economique* ; cet auteur est beaucoup plus près de la tradition hellénique que les grands philosophes ; aussi faut-il avoir recours à lui quand on veut comprendre la véritable pensée de ses compatriotes. Ischomachos, voulant montrer à sa femme l'utilité et la beauté de l'ordre qu'il voudrait voir régner dans leur ménage rustique, lui donne les exemples suivants : un chœur qui marche et chante avec ensemble ; une troupe qui va à l'ennemi en rangs bien réguliers ; une galère à laquelle des rameurs bien entraînés impriment un mouvement rapide. Par extension, l'idée d'ordre passe à tout ce qui est rangé avec un soin méticuleux : Ischomachos déclare n'avoir rien vu de plus admirable que le bon arrimage de tous les objets nécessaires à la navigation qu'il avait observé sur un grand vaisseau phénicien ; il soutient que les ustensiles de la maison peuvent former, eux aussi, un bel ensemble s'ils sont disposés comme un chœur. Ce sont bien les mouvements rythmés d'un groupe humain qui constituent pour Xénophon le type de l'ordre et de la beauté.

A. *c*) L'architecture fut, chez les peuples classiques, la seule manifestation d'une industrie scientifique ; les historiens de l'art sont généralement d'accord pour enseigner qu'on chercha à y introduire l'ordre et le rythme comme principes de beauté ; mais leurs explications sont fort peu satisfaisantes. Il y a deux faits qui dominent toute la question : « La Renaissance, pas plus que l'antiquité n'accepta jamais le pur sentiment comme réglementation des proportions (1) », et les grandes cathédrales gothiques semblent avoir été construites de manière à ce que leurs principaux points pussent se placer sur les côtés de triangles esthétiques, inscrits dans leur coupe (2) ; il y a donc une tradition très persistante au sujet des

1. — Choisy, *Histoire de l'architecture,* tome II, pp. 641-642.

2. — Choisy, *loc. cit.*, pp. 406-407. — Viollet-le-Duc a donné de très nombreux exemples de ces procédés dans le neuvième *Entretien sur l'architecture* et dans l'article *Proportions* de son *Dictionnaire*. Il signale trois triangles employés au Moyen-Age : le rectangle isocèle posé sur son hypothénuse, l'*égyptien* dont la base est 8 et la hauteur 5, l'équilatéral. M. Choisy nous apprend que l'antiquité a parfois remplacé l'équilatéral par un triangle ayant pour base 8 et pour hauteur 7 ; la hauteur exacte serait 6,928 (tome I, p. 137). Ces trois triangles construits sur la même base 8 ont pour hauteur 4, 5 et 7.

La hauteur du triangle égyptien est, à très peu près, obtenue en partageant la base en moyenne et extrême raison ; la hauteur exacte serait 4,944. En Allemagne, on a regardé ce mode de division (la *section dorée*) comme ayant une valeur esthétique extraordinaire (Wundt, *Psychologie physiologique,* trad. franç., tome II, pp. 207-208) ; cette opinion paraît seulement fondée sur des expériences de laboratoire, c'est-à-dire sur peu de chose.

proportions, mais il est très difficile d'interpréter les méthodes suivies.

Dans leur pratique, les architectes anciens ont obéi à plusieurs genres de considérations d'origines très diverses : désir d'avoir des nombres entiers pour faciliter l'exécution et la rigueur du travail (1) ; recherche de rapports simples par imitation de la musique (2) ; préjugés relatifs aux avantages qui s'attachent à certains nombres : carrés, impairs, 7, et aux désavantages de certains autres : pairs et 13 (3) ; inscription de triangles esthétiques dont la signification demeure encore fort mystérieuse si l'utilité de leur emploi ne paraît pas douteuse (4).

« L'idée d'unité, dans une œuvre d'art, dit M. Choisy, est celle d'une loi qui domine tout l'ensemble ; nous sentons l'existence de cette loi, alors même que nous en ignorons la formule... Que cette loi soit géométrique ou numérique, peu importe ; avant tout, il faut une loi... On ne saurait nier que, lorsqu'elles existent, ces *formes rythmées* éveillent en nous *l'idée d'ordre, qui n'est pas loin de l'idée du beau* » (5). Mais la question est de savoir si nous sentons l'application d'une loi quand on a employé l'une des méthodes indiquées plus haut. Je ne saurais accepter l'analogie que ce savant veut établir entre ces procédés architecturaux et la versification ; il observe que, jusqu'au début du v^e^ siècle, les Grecs ne connurent pas la prose littéraire. « Jusque là, on ne concevait, pour fixer la pensée, que la forme rythmée ; le rythme de la parole et celui de l'architecture sont deux faits qui se correspondent, deux manifestations simultanées des instincts du même âge » (6). J'avoue ne pas comprendre la thèse de ce savant historien de l'art, car je ne vois pas comment nous pourrions trouver, dans l'architecture, les divers arrangements de longues et de brèves qui constituent les diverses formes du pied, non plus que la période et la strophe ; sans doute, la façade d'un temple devrait être équivalente à une série (Kôlon), mais alors, on ne saurait expliquer les façades octostyles, puisque le

---

1. — Choisy, *loc. cit.*, p. 52.
2. — Choisy, *loc. cit.*, p. 56.
3. — Choisy, *loc. cit.*, pp. 390-391.
4. — Il paraît certain que la Grèce a reçu des enseignements égyptiens et asiatiques au sujet de ces diverses méthodes ; M. Choisy pense que les analogies révélées par les monuments à ce point de vue sont « une des raisons les plus pressantes d'attribuer aux diverses architectures de notre Occident une commune origine (*loc. cit.*, pp. 394-395).
5. — Choisy, *loc. cit.*, p. 56.
6. — Choisy, *loc. cit.*, p. 395.

Kôlon ne peut renfermer au plus que six pieds (1). Si l'ordre architectural était une imitation de la versification, celle-ci étant fondée sur la quantité des syllabes, il en résulterait que l'ordre spatial serait fondé sur des appréciations de durées successives, ce qui ne serait pas loin d'être absurde, ou encore sur la manière de conduire la voix (2).

Je crois bien qu'entre les proportions des Grecs et le rythme il y a une relation, mais elle est indirecte ; elle résulte de ce que leurs colonnades, qui formaient l'élément essentiel de leur architecture (3), constituaient à leurs yeux de véritables groupes humains ; il est donc très vraisemblable qu'ils les disposaient en raison de certaines analogies avec les mouvements des chœurs, les exercices gymnastiques et les manœuvres militaires. Cette hypothèse me semble d'autant plus vraisemblable qu'on ne saurait guère expliquer autrement une des règles les plus importantes que la pratique grecque a introduites dans l'architecture.

On sait que les anciens définissaient leurs temples par le nombre des colonnes de la façade (4) ; ils attachaient donc une grande importance à ce nombre, qui est celui des files d'un chœur. Dans les monuments archaïques du style dorique, on trouve 4 et plus souvent 6 colonnes ; les chœurs comiques de 24 personnes se présentaient tantôt avec 4 et tantôt avec 6 files. Nous ne connaissons pas le mode de présentation des grands chœurs, mais les analogies permettent de penser que, dans les chœurs rectangulaires spartiates (5), il devait y avoir 6 et 8 files ; le temple de l'époque classique a, au plus, 8 colonnes ; plus tard, aux temps macédoniens, on alla jusqu'à 10 colonnes, tout en construisant encore de magnifiques édifices (comme le temple de Priène) avec 6 seulement. A Eleusis, la salle des initiations est un édifice exceptionnel à 12 colonnes (6).

---

1. — Combarieu, *La théorie du rythme*, p. 32 et p. 41.

2. — Il serait évidemment ridicule de condamner les façades de nos cathédrales gothiques, avec leurs hautes tours encadrant la nef, parce que, suivant les règles rythmiques, la voix ne doit pas descendre pour remonter dans une période (Combarieu, *op. cit.*, p. 77), ou parce que, dans une mesure à 3 membres, la partie légère ne peut être comprise entre deux lourdes (Wundt, *loc. cit.*, p. 60).

3. — Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*, trad. franç., p. 147.

4. — C'est sur la façade et non sur les côtés qu'il faut étudier les proportions. Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tome VII, p. 558.

5. — Cf. l'article *Cyclicus chorus*, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Darembert et Saglio.

6. — Choisy, *loc. cit.*, pp. 455-467.

Les artistes grecs attachaient tant de valeur à ces nombres qu'ils les appliquèrent à un objet tout différent : aux cannelures de leurs colonnes. Ils travaillaient sur des modèles asiatiques ayant un très grand nombre de cannelures ; à Persépolis, où la tradition s'est maintenue, les colonnes en ont 48 ; la colonne ionique des Naxiens, à Delphes (vi^e^ siècle) en a encore 44 ; à Ephèse, on cite un exemple avec 40. Les Grecs adoptèrent des chiffres beaucoup moindres : 16, 20, 24 pour le dorique ancien, 20 pour le dorique classique et 24 pour l'ionique du v^e^ siècle ; ce dernier chiffre fut plus tard ramené à 20 (1). Une pareille réforme n'a pu se faire que pour des raisons très graves (2). Comme l'œil ne peut embrasser la moitié de la colonne, on ramenait le nombre des cannelures vues à des nombres voisins de ceux qu'on employait pour les portiques.

Il semble qu'une tradition ininterrompue ait transmis aux modernes le respect de ces règles de division ; encore aujourd'hui, nous regardons comme pauvre une composition qui comprend seulement 3 parties et comme atteignant les limites de la netteté celle qui en a 11. Ruskin conseillait de ne pas dépasser 7, et ce chiffre est celui de la cathédrale d'Amiens (3). Parmi les raisons qui ont pu conduire les gothiques à décomposer en deux la voûte romaine, toujours établie sur plan carré, je crois qu'il faut compter le désir de se rapprocher des nombres de divisions qui donnent l'impression de la grandeur ; c'est ainsi qu'à Paris la grande nef a 10 travées.

Je me suis longuement étendu sur cette question parce qu'on trouverait assez difficilement un autre exemple permettant de suivre aussi complètement l'histoire de l'idée d'ordre. Nous avons ici un cas d'ordre qu'il faudrait, ce me semble, nommer vital dans la terminologie de M. Bergson ; plus d'une fois, les biologistes ont prétendu trouver, dans la connaissance des lois de la vie, des principes destinés à expliquer l'ordre esthétique, mais ils ont toujours échoué. En examinant en détail l'histoire de l'architecture, nous voyons que la tradition joue un rôle prépondérant ; c'est par suite de l'habitude que nous avons acquise que nous trouvons confuses les combinaisons qui comprennent plus de parties que n'en ont permis les

---

1. — Choisy, *loc. cit.*, pp. 313-314 et p. 352.

2. — On ne saurait l'expliquer par les règles de la métrique, car il est douteux qu'il y ait eu des *Kôla* ayant plus de 18 temps ; les *Kôla* de 20 temps sont contestés ou très rares.

3. — Ruskin, *op. cit.*, p. 197. Il fonde généralement ses théories sur des observations relatives aux plantes, mais son immense érudition devrait le conduire plus sûrement que ses théories.

Grecs (1). Il est probable que les triangles esthétiques ont eu pour but de donner un air de famille, fondé sur des raisons cachées, aux édifices et d'assurer ainsi la tradition (2).

B. — Lorsque les philosophes grecs voulurent raisonner sur la nature, ils furent forcés de recourir à des considérations esthétiques pour faire des hypothèses qui parussent vraisemblables à leurs contemporains ; c'est ainsi que Platon veut que le monde doive être sphérique pour des raisons de perfection et cherche quels sont les plus beaux triangles avec lesquels il puisse construire les éléments (*Timée*, 33 *b* et 54 *a*). Il ne faut pas trop sourire de la naïveté des anciens, car jusqu'à nos jours on a continué à faire un grand usage de considérations du même genre. Lorsqu'on justifiait la loi d'inertie en disant qu'un corps abandonné à lui-même se meut en ligne droite et d'une vitesse uniforme, parce qu'il n'y a pas de raison pour qu'il ait une autre allure, on faisait appel à l'esthétique beaucoup plus qu'à la physique. On a très souvent cru qu'on avait le droit de supposer que la nature suit les voies les plus courtes (3), économise la matière ou la force ; ce sont des raisons d'art. En 1852, Poncelet, parlant d'un mémoire de Scheffler sur le calcul des voûtes, écrivait : « Ce principe (de moindre résistance) dont l'énoncé, *assez évident* en lui-même, pourrait être généralisé, ne diffère pas, quant au fond, de celui dont Coulomb a offert, dans son mémoire de 1789, de si belles applications aux théories de la résistance des solides, de la poussés des terres et des voûtes (4). » Tant qu'on n'avait pas de moyens permettant de poser les problèmes de physique d'une manière complète, on se donnait le droit de lever l'indétermination au moyen de l'introduction de quelque condition

---

1. — On peut utilement comparer, à ce point de vue, les deux parties de la galerie qui unit le pavillon de Flore au Louvre ; dans la partie ancienne, l'architecte, ne voulant pas dépasser les nombres grecs, a divisé son œuvre en deux sections par un balcon monumental ; de chaque côté, il existe 6 parties et une fraction ; dans la partie neuve, le nombre des fenêtres a été doublé au premier étage, et tout est confusion.

2. — Il est clair que des constructions géométriques compliquées comme celles qu'on trouve dans le livre de MM. Perrot et Chipiez (*loc. cit.*, pp. 555-557) ne pourraient produire ce résultat.

3. — Fermat résolvait les problèmes de la réfraction en supposant que le rayon lumineux, passant de l'air dans l'eau, parcourt le chemin le plus court en temps.

4. — Le traducteur du livre de Scheffler trouve que le principe n'est pas du tout évident, ni même parfaitement établi par l'auteur allemand ; il le trouve *un peu métaphysique* (Scheffler, *Traité de la stabilité des constructions*, trad. franç., pp. 222-223).

relative à un minimum. Il est clair que c'était une raison d'art qui venait ici compléter la physique.

C. — C'est surtout en matière sociale que les conceptions esthétiques des anciens sont demeurées durables. Les philosophes grecs trouvaient que leurs cités troublées par la tyrannie capricieuse des démagogues — qui modifiaient constamment les lois suivant leurs intérêts ou ceux de leur clientèle — ressemblaient fort au chaos des légendes, et ils essayèrent de créer un ordre conforme aux exigences du sentiment du beau. On a souvent reproché à leurs utopies d'être faites pour des soldats ; il faudrait ajouter, pour des soldats élevés dans les gymnases ; on mit de côté les producteurs pour s'occuper seulement des gens qui peuvent employer tout leur temps à devenir d'excellents élèves, en vue de posséder toutes les qualités des héros ; les citoyens de ces cités théoriques ressemblent étonnamment à des figurants d'opéra.

Cette manière de concevoir les réformes sociales a duré jusqu'à nos jours ; les utopies furent des romans sans vie, dans lesquels passaient des cortèges de choristes ; si on s'occupait de la production, c'était pour la ramener à un amusement ; l'ordre pouvait ainsi très facilement remplacer le désordre qui était, disait-on, cher aux économistes. Il ne faut pas croire cependant que ceux-ci fussent aussi insensibles à l'idée esthétique de l'ordre que le disaient souvent leurs ennemis ; lorsque Bastiat écrivait ses *Harmonies économiques*, il ne soutenait pas une doctrine que ses contemporains regardassent comme paradoxale ; il donnait seulement une forme plus précise à des idées qui avaient cours parmi le plus grand nombre des libéraux ; ceux-ci étaient optimistes et croyaient que, sous un apparent et passager désordre, se révèle un ordre providentiel admirable. Tant que ces conceptions ont eu une influence considérable dans le monde, il a été naturel que les socialistes aient fondé leurs critiques de la société capitaliste sur des considérations esthétiques ; aussi, aujourd'hui, certaines parties du *Manifeste communiste* paraissent bien vieilles.

L'histoire commence à faire sentir son influence sur les études sociales ; il n'y a plus guère que les professeurs des facultés de droit qui soient tout à fait rebelles. Les physiocrates, au XVIII^e^ siècle, avaient étudié l'économie politique pour donner des conseils aux hommes d'Etat et leur apprendre l'*ordre naturel et essentiel* des sociétés. Le Play concevait aussi la science de la même manière ; il cherchait à enseigner l'ordre fondamental. A l'heure actuelle, les meilleurs maîtres se proposent de *savoir les choses* ; le cours de

M. Vilfredo Pareto (1) peut être regardé comme étant tout à fait caractéristique du nouvel état d'esprit (2). On peut supposer, sans trop de témérité, que les sociologues qui travaillent à inventer un nouvel ordre social, et notamment les *solidaristes*, seront regardés par tout le monde comme des échappés de Charenton dans un petit nombre d'années, car toute application de l'esthétique aux questions de production et de droit nous semble, de plus en plus, dépourvue de raison.

(*A suivre*). Georges Sorel.

---

1. — M. Vilfredo Pareto a fait une vive critique de l'utopie de Bastiat dans ses *Systèmes socialistes*, tome II, pp. 46-56.

2. — *Le Cours d'économie politique* de M. Vilfredo Pareto a paru en 1896-1897. Dans la *Rivista di Scienza*, 2e trimestre 1907, il a résumé encore ses critiques contre l'économie artistique.

A propos de Marx [1]

On a souvent reproché au marxisme d'aboutir à un fatalisme économique et politique. La critique serait juste si Marx pouvait être rendu responsable des déformations de sa pensée. Mais lui-même a pris soin de demander à n'être jugé que sur ses propres doctrines, en nous disant par avance : « Moi, je ne suis pas marxiste. »

De fait, le marxisme de Marx n'a rien d'un « système » stérile : c'est une *théorie de l'action* et une *philosophie de la pratique*. Marx n'a pas dit que « l'évolution économique » devait transformer automatiquement le monde. Il n'a jamais présenté la concentration des industries et la centralisation des capitaux comme les agents efficients et mystérieux du socialisme. Mais il a montré à quelles conditions la classe ouvrière, si elle *voulait* agir sur le terrain de la lutte de classe, pouvait utiliser dans le sens d'une rénovation sociale la marche du capitalisme.

Pas davantage, l'accession du prolétariat au « pouvoir politique » n'a signifié pour lui la conquête, selon les formes traditionnelles, de l'Etat et des « pouvoirs publics », pour décréter par voie d'autorité le régime socialiste. Mais il a montré que la classe ouvrière serait impuissante à opérer la révolution, tant qu'elle ne mènerait pas une lutte de classe ou lutte politique, c'est-à-dire une lutte globale, et tant qu'elle ne posséderait pas, sous une forme appropriée, la puissance politique, c'est-à-dire *le pouvoir d'agir sur l'ensemble de la société*.

Sans doute, Marx n'a pas décrit les formes concrètes de la lutte de classe, comme il a minutieusement analysé les aspects du capitalisme. Cela tient à ce qu'il n'avait pas sous les yeux de mouvement ouvrier révolutionnaire, tandis qu'il pouvait observer dans son plein développement le mouvement économique. Mais son œuvre est remplie d'indications, et nous devons les utiliser, aujourd'hui que nous savons, par l'expérience française, ce que la

---

1. — Contribution au numéro spécial publié par le *Socialiste*, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Marx.

classe ouvrière révolutionnairement organisée entend par lutte de classe.

C'est sur ces indications qu'en mémoire du vingt-cinquième anniversaire de la mort de Marx, je voudrais appeler l'attention du lecteur. Mieux que de copieuses dissertations, les quelques textes précis que nous soumettons à leur réflexion les renseigneront sur les aspects les plus originaux de la pensée marxiste.

Ces textes portent sur trois ordres d'idées : 1° la prépondérance des *institutions ouvrières* ; 2° l'*antiétatisme* et son corollaire l'*antipatriotisme* ; 3° l'*évolution révolutionnaire*.

I

Ce qui différencie, pour Marx, les classes sociales, ce sont leurs *institutions* et leur *idéologie*. Chaque classe se crée ses organismes propres, par où s'affirment ses conceptions juridiques, morales et politiques. Ce sont ses créations personnelles, où elle met tout ce qu'elle porte en elle de neuf, c'est-à-dire les règles de vie qu'elle oppose aux règles de vie des institutions des classes rivales.

Cette notion de la *rupture* entre les grands groupes sociaux, ainsi juxtaposés comme des mondes clos impénétrables les uns aux autres, ramène la lutte de classe à un double mouvement de négation et de construction. La négation ruine les institutions de la classe dominante ; la construction édifie les institutions de la classe ascendante.

Pour s'affranchir, la classe ouvrière ne peut donc pas plus emprunter son organisation et son idéologie à la bourgeoisie, que la bourgeoisie n'a emprunté les siennes à la féodalité. Il lui faut se donner ses institutions politiques particulières, grâce auxquelles se réalisera un jour son idéal de l'*atelier sans maîtres et de la société sans Etat*.

Marx a indiqué, dans la *Misère de la Philosophie*, comment les organisations syndicales de la classe ouvrière se transforment en institutions politiques :

... C'est sous la forme des coalitions (dans le français incorrect de la *Misère de la Philosophie*, le mot *coalitions* signifie *syndicats*), qu'ont toujours lieu les premiers essais des travailleurs pour s'associer entre eux. — La grande industrie agglomère dans un seul endroit une foule de gens inconnus les uns aux autres. Mais le maintien du salaire, cet intérêt commun qu'ils ont contre leur maître, les réunit dans une même pensée de résistance-*coalition*. Ainsi la coalition a toujours un double but, celui de faire cesser entre eux la concurrence pour pouvoir faire une concurrence générale au capitaliste. Si le premier but de résistance

n'a été que le maintien des salaires, à mesure que les capitalistes se réunissent à leur tour dans une pensée de répression, les coalitions d'abord isolées se forment en groupes, et en face du capital toujours réuni, le maintien de l'association devient plus nécessaire pour eux que celui du salaire. Dans cette lutte — véritable guerre civile — se réunissent et se développent tous les éléments nécessaires à la bataille à venir. *Une fois arrivée à ce point là, l'association prend un caractère politique.* (P. 241.)

Mais c'est dans la résolution sur les syndicats, rédigée par lui — et votée par le premier Congrès de l'Internationale, à Genève, en 1866 — que Marx a le plus clairement exposé sa conception. Il compare le rôle des syndicats dans l'émancipation du prolétariat au rôle des communes dans l'affranchissement de la bourgeoisie :

Les syndicats ont inconsciemment formé des foyers d'organisation pour la classe ouvrière, *comme les municipalités et communes du moyen-âge le firent pour la bourgeoisie.* Si les syndicats, dans leur première propriété, sont rigoureusement nécessaires pour les luttes quotidiennes du capital et du travail, véritables combats de guerillas, ils sont en leur seconde propriété bien plus importants encore *comme véhicules organisés de la suppression même du salariat et de la domination du capital.*

La fonction révolutionnaire des syndicats est donc précise, pour Marx : ce sont *les véhicules organisés de la suppression même du salariat et de la domination du capital.*

Quant aux autres institutions ouvrières, Marx ne leur accorde d'importance qu'autant qu'elles sont des créations spontanées du prolétariat :

Pour ce qui est des sociétés coopératives actuelles, dit-il dans la *Lettre sur le projet de programme de Gotha*, elles n'ont de valeur qu'autant que ce sont des créations propres des travailleurs, auxquelles ne viennent en aide ni les gouvernements ni les bourgeois.

II

L'organisation de la société économique, pour Marx, doit amener la destruction de l'Etat. Il s'agit donc non pas d'utiliser l'Etat, mais de le renverser. Le *Manifeste Communiste* l'a défini : le chargé d'affaires de la bourgeoisie, et la *Question Juive* a dévoilé le secret de l'existence de cet organe parasitaire et extérieur à la société. La lutte de classe prolétarienne se ramène ainsi, dans la pensée marxiste, à refouler progressivement, en attendant sa disparition finale, le pouvoir politique et à éliminer les fonctions de l'Etat.

Les passages où Marx a exprimé son anti-étatisme sont nombreux.

De ces premières œuvres, c'est la *Misère de la Philosophie* qui nous donne le fragment le plus caractéristique sur la fin du pouvoir politique :

... Est-ce à dire qu'après la chute de l'ancienne société, il y aura une nouvelle domination de classe, se résumant dans un nouveau pouvoir politique? Non.

La condition d'affranchissement de la classe laborieuse, c'est l'abolition de toute classe, de même que la condition d'affranchissement du tiers état de l'ordre bourgeois fut l'abolition de tous les états et de tous les ordres.

La classe laborieuse substituera, *dans le cours de son développement*, à l'ancienne société civile, une association qui exclura les classes et leur antagonisme et il n'y aura plus de pouvoir politique proprement dit, puisque le pouvoir politique est précisément le résumé officiel de l'antagonisme dans la société civile. (P. 243.)

Dans le *Dix-huit Brumaire*, le caractère oppressif et artificiel de l'Etat est nettement mis à nu :

On comprend de suite qu'en un pays comme la France — où ce pouvoir dispose d'une *armée de fonctionnaires de plus d'un demi-million d'individus et tient, par suite, dans sa dépendance la plus immédiate, une quantité énorme d'intérêts et d'existences, où l'Etat enserre, contrôle, règlemente, surveille, tient en tutelle la société civile et les manifestations les plus larges de son existence comme de ses mouvements les plus faibles, de ses modes d'existence les plus généraux comme de la vie privée des individus, où ce corps parasite acquiert, grâce à une centralisation extraordinaire, une omni-présence, une omni-science, un accroissement de mobilité et de ressort qui ne trouvent d'analogue que dans la dépendance incurable, dans la difformité incohérente du corps social réel*, — on comprend qu'en un semblable pays, l'Assemblée nationale devait désespérer d'exercer toute influence véritable, puisqu'elle ne disposait plus des ministères, à moins qu'en même temps elle ne simplifiât l'administration de l'Etat, ne réduisît le plus possible l'armée des fonctionnaires, *et ne permît enfin à la société civile et à l'opinion publique de se créer leurs propres organes, indépendants du pouvoir central.* » (P. 257.)

Mais c'est l'apologie théorique de la *Commune de Paris* qui nous offre le plus violent réquisitoire de Marx contre l'Etat :

L'unité de la nation, dit-il, ne devait pas être brisée, mais, au contraire, organisée d'après la constitution communale et devenir une réalité par la destruction du pouvoir central, qui prétendait être le corps même de cette unité indépendante de la nation — dont il n'était qu'une excroissance parasite — et supérieur à elle. *En même temps qu'on amputait le vieux pouvoir gouvernemental de ses organes purement répressifs, on arrachait à une autorité qui usurpait la prééminence et se plaçait*

au-dessus de la société, ses fonctions utiles pour les rendre aux agents responsables de la société même. (P. 40.)

Et encore :

En réalité, la Constitution communale eût restitué au corps social toutes les forces absorbées jusque-là par l'Etat, parasite qui se nourrit de la substance de la société et en paralyse le libre mouvement. (P. 42.)

Enfin, toute la Lettre célèbre sur *le projet de programme de Gotha*, qu'est-elle, sinon une âpre diatribe entre l'étatisme démocratique de Lassalle et de ses amis ?

C'est bien de l'imagination de Lassalle que la conception qu'on peut, avec les avances de l'Etat, construire aussi facilement une société nouvelle qu'un chemin de fer nouveau (p. 33).

Et ceci, qu'il faut rapprocher de ce que Marx a déjà dit des coopératives :

Une chose tout à fait à rejeter, c'est une éducation du peuple par l'Etat... Ce qu'il faut, c'est proscrire au même titre de l'école toute influence du Gouvernement et de l'Eglise (p. 40).

Si bien que dans sa discussion avec Bakounine, qui portait avant tout sur des questions d'organisation intérieure de l'Internationale, Marx pouvait s'écrier qu'il était *an-archiste* au sens *anti-étatique* du mot :

Tous les socialistes, écrit-il dans les *Prétendues scissions dans l'Internationale*, entendent par anarchie ceci : le *but du mouvement prolétaire : l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir de l'Etat qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît, et les fonctions gouvernementales se transforment en de simples fonctions administratives.*

Un antiétatisme aussi radical a comme conséquence un antipatriotisme non moins absolu. L'idée de patrie n'est-elle pas le support principal de l'idée de l'Etat ? Aussi Marx dénonce-t-il le patriotisme comme le symbole de l'union des classes et l'antithèse de la lutte de classe.

Le cri d'alarme est poussé par le *Manifeste Communiste* :

Les ouvriers n'ont pas de patrie. On ne peut leur enlever ce qu'ils n'ont pas.

Et il est répété, dans la *Commune de Paris*, au sujet de la guerre :

Le plus haut effort d'héroïsme dont la vieille société soit encore capable, c'est la guerre nationale. Or, il est prouvé aujourd'hui qu'elle

est une pure mystification des gouvernants, qu'elle a pour but de retarder la lutte des classes, et enfin qu'il faut y renoncer au plus vite quand cette lutte de classe éclate et devient la guerre civile. Le régime des classes ne peut plus, désormais, se couvrir du déguisement de l'uniforme national. Les gouvernements nationaux ne font qu'un contre le prolétariat.

Pour Marx, comme pour les ouvriers révolutionnaires, les frontières sont entre les classes, et non entre les peuples.

III

La révolution sociale ne sera pas l'œuvre d'un jour. Elle est subordonnée à la formation préalable du prolétariat en classe organisée, capable de prendre la succession du capitalisme. C'est donc une œuvre patiente et longue qui s'impose à la classe ouvrière.

Marx nous en avertit, à propos de la *Commune* :

Les travailleurs n'espéraient pas des miracles de la Commune. Ils n'ont pas d'utopies toutes prêtes à introduire par décret du peuple. Ils savent bien que pour réaliser leur propre émancipation, et en même temps la forme la plus noble vers laquelle la société actuelle se dirige par ses propres forces économiques, *ils auront à traverser de longues luttes et toute une série de progrès historiques, qui transformeront les circonstances et les hommes.*

L'action pratique, créatrice d'institutions et d'idées, importe donc avant tout. Elle seule est révolutionnaire, et non la phrase. Aussi le prolétariat manifestera-t-il sa puissance par des actes et non par des mots. Et c'est parce que, quotidiennement, il se sera peu à peu produit une longue accumulation d'institutions et d'idées révolutionnaires, que leur généralisation deviendra à un moment possible et que le prolétariat pourra faire la société à son image. C'est ce que Marx a appelé, d'un beau mot, l'*évolution révolutionnaire.*

Tandis que nous disons aux ouvriers, dit-il : « Il vous faut traverser quinze, vingt et cinquante ans de guerres civiles et de guerres entre peuples, non seulement pour changer les rapports existants, mais pour vous changer vous-mêmes et vous rendre capables du pouvoir politique », vous dites, au contraire : « Nous devons arriver tout de suite au pouvoir, ou alors aller nous coucher. » Alors que nous attirons l'attention sur l'état informe du prolétariat d'Allemagne, vous flattez de la façon la plus lourde le sentiment national et le préjugé corporatif des artisans allemands, ce qui, sans nul doute, est plus populaire. De même que les démocrates avaient fait du mot *peuple* un être sacré, vous en faites autant du *prolétariat.* Comme les démocrates, vous substituez, à l'*évolution révolutionnaire*, la phrase révolutionnaire... *(L'Allemagne en*

1848. — *Révélations sur le projet des Communautés à Cologne*, p. 297-298.)

On sait quelle haine du dogme cette foi dans l'action inspirait à Marx. Qui ne connaît son ironie à l'égard des « menus de cuisine pour les marmites de la société future » ? Et aussi ce mot, qu'il écrivait à son ami Beesly : « Qui compose un programme pour l'avenir est un réactionnaire. » Et enfin la phrase fameuse de la *Lettre sur le projet de programme de Gotha* : « Toute action, tout mouvement réel importe plus qu'une douzaine de programmes ! »

C'est ce mépris de la formule et ce sens de la vie, ce souci des créations positives du prolétariat et ce dédain des romantiques espérances, qui donne à la pensée marxiste une puissance éternelle de rajeunissement.

Nous n'avions donc peut-être pas tort, à quelques-uns, il y a plusieurs années, de jeter, au plus fort de l'*inquiétude socialiste*, ce mot de ralliement : *Retour à Marx !*

Hubert Lagardelle.

Marchands, Intellectuels et Politiciens (1)

(*Fin*)

Pour bien montrer toute l'importance et toute la signification du mythe de la grève générale, je crois qu'il ne sera pas inutile de reproduire ici les quelques pages suivantes de Nietzsche, que je trouve dans son admirable *Origine de la Tragédie* : elles me paraissent constituer une critique si pertinente, si exacte et si aiguë du monde moderne qu'elles viennent naturellement ici comme préface toute indiquée à cette philosophie de la production que nous voudrions dégager et dont l'idée de la grève générale est le mythe grandiose. Les voici :

« Tout notre monde moderne est pris dans les filets de la culture alexandrine et a pour idéal *l'homme théorique*, armé des moyens de connaissance les plus puissants, travaillant au service de la science, et dont le prototype et ancêtre originel est Socrate. Cet idéal est le principe et le but de toutes nos méthodes d'éducation : tout autre genre d'existence doit lutter péniblement, se développer accessoirement ; on le tolère : on ne le préconise pas. Une disposition d'esprit presque effrayante fait qu'ici, pendant un long temps, l'homme cultivé ne fut reconnu tel que sous la forme de l'homme instruit...

« Combien resterait incompréhensible à un véritable Grec le type, compréhensible en soi, de l'homme cultivé moderne, Faust, épuisant, sans être assouvi jamais, tous les domaines de la connaissance, adonné à la magie et voué au diable par la passion de savoir, ce Faust, qu'il nous suffit de comparer à Socrate pour constater que l'homme moderne commence à pressentir la faillite de cet engouement socratique pour la connaissance, et qu'au milieu de l'immensité solitaire de l'océan du savoir, il aspire à un rivage ! Lorsque Gœthe, à propos de Napoléon, déclare un jour à Eckermann : « Oui, mon ami, il y a aussi une productivité des actes », il rappelle ainsi, d'une manière charmante et naïve, que *l'homme non théorique* est, pour les hommes modernes, quelque chose d'invraisemblable et de déconcertant, de sorte qu'il faut encore une fois la

---

1. — Voir les numéros 188, 191 et 192 du *Mouvement Socialiste*.

sagesse d'un Gœthe pour concevoir, que dis-je, pour excuser un mode d'existence aussi insolite.

« Et l'on ne doit plus se dissimuler désormais ce qui est caché au fond de cette culture socratique : l'illusion sans bornes de l'optimisme ! Il ne faut plus s'épouvanter si les fruits de cet optimisme mûrissent, si la société, corrodée jusqu'à ses couches les plus basses par l'acide d'une telle culture, tremble peu à peu de la fièvre de l'orgueil et des appétits, si la foi au bonheur terrestre de tous, si la croyance à la possibilité d'une semblable civilisation scientifique se transforme peu à peu en une volonté menaçante, qui exige ce bonheur terrestre alexandrin et invoque l'intervention d'un *Deus ex machina* « à l'Euripide » ! Il faut remarquer ceci : pour pouvoir durer, la civilisation alexandrine a besoin d'un état d'esclavage, d'une classe serve, mais, dans sa conception optimiste de l'existence, elle dénie la nécessité de cet état ; aussi, lorsque l'effet est usé de ses belles paroles trompeuses et lénitives sur la « dignité de l'homme » et la « dignité du travail », elle s'achemine peu à peu vers un épouvantable anéantissement. Rien n'est plus terrible qu'un barbare peuple d'esclaves, qui a appris à regarder son existence comme une injustice et se prépare à en tirer vengeance, non seulement pour soi-même, mais encore pour toutes les générations à venir. Contre la menace d'un tel assaut, qui oserait, en toute assurance, appeler à l'aide nos religions blafardes et épuisées qui, même dans leurs fondements, ont dégénéré jusqu'à devenir des religions savantes ; au point que le mythe, cette condition préalable nécessaire de toute religion, est désormais et partout sans force et que, même aussi dans ce domaine, règne à présent cet esprit optimiste qne nous venons de définir comme le germe de mort de notre société (1).

« Pendant que l'imminence du malheur, qui sommeille au sein de la culture théorique, trouble de plus en plus l'homme moderne et qu'il cherche avec inquiétude, parmi le trésor de ses expériences, les moyens aptes à détourner le danger, sans bien croire lui-même à leur efficacité, tandis qu'il commence à percevoir les conséquences de ses propres errements, certaines natures supérieures, des esprits élevés, enclins aux idées générales, ont su, avec une incroyable

1. — Nos *modernistes* catholiques se reconnaîtront-ils dans ce passage ? Ils veulent accorder le christianisme avec l'esprit moderne, caractérisé, en effet, par le scientifisme et l'optimisme : et une religion *savante* et à *base d'optimisme* ne peut être évidemment que « blafarde et épuisée ».

perspicacité, employer les armes mêmes de la science pour montrer les limites et la relativité de la connaissance, et démentir ainsi péremptoirement la prétention de la science à une valeur et une aptitude universelles. Il fallut, pour la première fois, reconnaître comme illusoire la présomption d'approfondir l'essence la plus intime des choses au moyen de la causalité. Le courage et la clairvoyance extraordinaires de Kant et de Schopenhauer ont réussi à remporter la victoire la plus difficile, la victoire sur l'optimisme latent, inhérent à l'essence de la logique, et qui lui-même fait le fond de notre culture...

« La culture socratique ne tient plus le sceptre de son infaillibilité que d'une main tremblante, ébranlée qu'elle est de deux côtés à la fois, par la crainte de ses propres conséquences, qu'elle commence à pressentir peu à peu, et parce qu'elle-même n'a plus, dans la valeur éternelle de ses fondements, la confiance naïve de jadis ; et c'est alors un triste spectacle que celui de la danse de sa pensée, toujours en quête de formes nouvelles pour les enlacer avec ardeur, et qui les abandonne soudain en frissonnant, comme Méphistophélès les Lamies séductrices. C'est bien là l'indice de cette « faillite », dont chacun parle couramment comme du mal organique originel de la culture moderne. Effrayé et désappointé des conséquences de son système, l'homme théorique n'ose plus s'aventurer dans la débâcle du terrible torrent de glace de l'existence : anxieux et indécis, il court çà et là sur le rivage.....

« L'optimisme l'a énervé à ce point. En même temps, il sent combien une culture, basée sur le principe de la science, doit s'écrouler dès l'instant qu'elle devient *illogique*, c'est-à-dire qu'elle recule devant ses conséquences. Notre art proclame cette universelle détresse. C'est en vain que, par l'imitation, on s'appuie de toutes les grandes époques productrices ou des natures créatrices supérieures ; c'est en vain que, pour la consolation de l'homme moderne, on amoncelle autour de lui toute la « littérature universelle », et qu'on l'entoure des styles et des artistes de tous les temps, afin que, tel Adam au milieu des animaux, il leur puisse donner un nom, — il reste malgré tout l'éternel affamé, le « critique » sans joie et sans force, l'homme alexandrin qui n'est, au fond, qu'un bibliothécaire et un prote et qui perd la vue misérablement à la poussière des livres et aux fautes d'impressions. » (*Origine de la Tragédie*, trad. française, p. 162 et suiv.)

On ne manquera pas de me dire, ayant lu ces quelques pages de Nietzsche, que ce réquisitoire contre le monde moderne va plus loin que le monde moderne et atteint, par-delà, le socialisme lui-même ;

que c'est là le réquisitoire d'un aristocrate condamnant la science comme étant une grande force démocratique, égalitaire, émancipatrice de tous les individus. Oui, oui, c'est entendu ; Nietzsche est un aristocrate ; personne ne le nie ni ne pense seulement à le contester. Mais attendez : *de quelle science*, s'il vous plaît, est-il question ici, *de quelle culture* ? De la science abstraite, cosmologique et encyclopédique, de votre *science* à vous tous, ô intellectuels laïques modernes, qui avez remplacé les anciens clercs ; et de la culture *alexandrine*, de votre culture à vous, alexandrins modernes ; et certes, vous devez sentir combien le regard de Nietzsche a pénétré profondément en vous, mettant à nu, impitoyablement, le secret intime et, comme dirait l'autre, l'homme de la *Prière sur l'Acropole*, votre dernier grand ancêtre, « la dépravation intime de votre cœur ». Oui, oui, vous êtes démocrates, égalitaires ; vous faites profession d'aimer la science et le peuple ; mais vous pensez que chez vous « le savoir est tout entier retiré » et qu'il vous appartient, en conséquence, de conduire le peuple ; la science démocratique, allons donc ! laissez-moi rire ! — la science alliée à la production, la science technique raisonnée, la science dépendance de l'atelier, la vraie science, en un mot, oui, à la bonne heure ; le vrai savant, c'est aujourd'hui, le producteur ; et, comme dit Proudhon, l'industriel est devenu supérieur au savant classique ; mais votre science à vous, vos théories abstraites, cosmologiques, sociologiques, toutes ces choses qui n'ont rien à voir avec la production, qui prétendent planer au-dessus d'elle, nobles et immatérielles, et dont vous vous arrogez le monopole et la garde, ô possesseurs modernes de la Vérité laïque, ô dignes successeurs des Encyclopédistes, mais c'est la quintessence de l'aristocratie ! Et de quelle aristocratie, de la plus funeste des aristocraties, de l'aristocratie intellectuelle, c'est-à-dire la morgue, le pédantisme, et la stérilité au pouvoir ! Et vous avez besoin, oui, d'une classe serve, qui produise pour vous, qui vous entretienne, ô vous les éternels entretenus ! Vous avez besoin « des goujats de la création » pour vous dispenser du « servile » travail manuel, ô vous, qui ne savez que penser, je veux dire assembler des fiches ; vous êtes des mondains, vous aimez la science oisive, la physique amusante, non la sociologie amusante (les temps ont changé depuis M. de Voltaire) ; vous êtes les éternels inutiles, les non-producteurs, l'Etat, *le monde*, le parasitisme incarné, et le plus féroce des parasitismes, car vous exploitez sans vergogne, exploitant au nom de l'Esprit-saint laïque moderne ! Et voilà pourquoi le syndicalisme vous épouvante, le syndicalisme, révolte de ces producteurs qu'une fois de plus vous espériez asservir, exploi-

ter et dominer, car votre socialisme saint-simonien, soi-disant démocratique et égalitaire, serait l'exploitation portée au maximum, puisque ce serait l'Etat maître de tout, l'Etat, c'est-à-dire vous !

Et voyez. Nous avons, tout le long de cet article, essayé de faire ressortir l'identité, ou tout au moins l'analogie de ces trois choses : l'échange, le concept et l'Etat ; marchands, intellectuels et politiciens nous sont apparus comme ayant entre eux des affinités, voire une parenté profonde ; cette idée a été comme le *leitmotiv* de notre étude. Eh bien, cette science oisive dont nous parlons, cette science abstraite, cosmologique et encyclopédique, dont les intellectuels sont les coryphées, c'est bien la science d'une bourgeoisie marchande et administrative, la science comme peuvent la concevoir des gens qui restent étrangers à la production, qui vivent à côté et au-dessus d'elle. La prodigieuse complexité du travail productif leur échappe : ils rabattent tout sur le plan uniforme d'une science une, d'une mathématique universelle, sur le plan de l'échange ; et ce sont gens pressés, gens qui ont hâte de jouir et de consommer, et pour qui *la durée* n'existe pas, puisque, dans leur temps mathématique, il n'y a que des moments juxtaposés à des moments, comme, dans l'échange, il n'y a que des marchandises à côté de marchandises, et, dans l'Etat démocratique, des voix s'ajoutant à des voix — gens grossiers, parvenus du négoce, de l'agio ou de la banque, parvenus de l'administration et de la politique, parvenus de l'intelligence, tous brocanteurs et agioteurs, brasseurs d'affaires, brasseurs d'idées, brasseurs d'élections, sans respect pour rien, dévorant tout, avec la voracité d'une bande en pays conquis. Après eux, le déluge. *Carpe diem.* Ils ont bien cure de l'éternité, ces consommateurs. Les producteurs sont là pour réparer les ruines.

Ces marchands, ces socialistes parlementaires, ces saint-simoniens, conçoivent naturellement l'économie sur le patron de la politique, comme une ample hiérarchie administrative, avec plans grandioses et vastes, embrassant, du centre et de haut, tout le système de la production industrielle et agricole, plans élaborés par les cerveaux encyclopédiques de nos possesseurs infaillibles de la science une ; tout sera prévu, l'immense machine, l'Etat étant l'unique moteur, fonctionnera avec une régularité parfaite, et marchera si bien que chacun de ses rouages, je veux dire chaque ouvrier, ne sera plus absorbé par la vulgaire production (réduite, d'ailleurs, à la simple fonction, plus noble, de surveillance), que le temps, dès maintenant calculable, le petit temps mathématique de une heure vingt et une minutes. Pas plus. Ce qui revient à dire que tout le monde pourra devenir *un homme théorique*, un lettré, un manda-

rin, dans cette immense Chine socialiste ; c'est donc en perspective un alexandrinisme universel, la menue monnaie de Socrate et de Faust devenant la monnaie courante, ayant cours sur tous les marchés.

Et ce sera comme une immense ascension de tous les hommes hors des régions croupissantes du travail et de la production vers les régions nobles et aristocratiques du loisir cultivé, de la science oisive ; la terre tout entière transformée en un salon, où seront légion les beaux discoureurs, les distingués sociologues, construisant des cités futures rigoureusement scientifiques, à la grande satisfaction des femmes, toutes émancipées, et buvant leurs paroles comme, autrefois, celles des poètes ; il ne sera plus question, naturellement, ni de droit ni de mariage ; je crois même que la jalousie aura disparu de ces âmes heureuses, baignant dans la clarté totale de l'intellectualisme le plus absolu ; la ménagère ne sera plus qu'un souvenir ; la courtisane fleurira, compagne complaisante et spirituelle des hommes, devenus tous de beaux esprits (1). Ainsi, tout passera sur le plan de l'échange, d'un libre-échange universel, ne rencontrant plus devant lui d'autre protectionnisme que celui de la fantaisie et du caprice d'hommes et de femmes complètement libérés de tout préjugé, ayant chassé l'honneur et la pudeur, pour se livrer aux plaisirs incessamment variés d'un agio et d'un rut perpétuels.

Voilà bien, je pense, le rêve ébauché par tous nos socialistes bourgeois, démocrates intellectuels, alexandrins modernes ; mais ce rêve, malheureusement, a été interrompu par l'intervention inopportune des producteurs : « Nous ne croyons plus à toutes vos belles paroles, ont-ils déclaré; désormais, nous ne compterons que sur nous ; nous ferons de l'action directe ; discourez, tant qu'il vous plaira, au Parlement ou dans les salons ; nous vous laissons ce plaisir innocent ; quant à nous, nous entendons nous émanciper seuls et à notre façon, et, loin de rêver la conquête de cet Etat, dont nous serions encore les victimes et les serfs, nous préparons la grève générale ». Ce langage, simple et rude, a eu le don de jeter, dans tout le camp bourgeois, depuis les conservateurs jusqu'aux socialistes soi-disant révolutionnaires, le trouble le plus extrême ; ce qui s'explique, ce langage ne signifiant rien moins que la négation brutale de tous ces intellectuels, de tous ces marchands et de tous ces

1. — Un de nos socialistes les plus spécialisés en... idéalisme, E. Fournière, n'a-t-il pas dit que « la prostituée était la compagne naturelle du penseur » ? Et ceci n'était-il pas écrit dans *L'Ame de Demain*, p. 140 ?

politiciens, qui rêvaient une fois de plus de vivre en marge de la production et aux dépens des producteurs.

« Oui, mon ami, il y a *aussi* une productivité des actes ». C'est Gœthe, nous rappelle Nietzsche, qui fait à Eckermann cette suggestive confidence, — Gœthe, le type même du grand Intellectuel moderne, le grand Dilettante, le grand Alexandrin ! Le « aussi » est, en effet, charmant et naïf : il témoigne tout ensemble et de la souplesse de ce grand esprit, si intelligent qu'il était capable de concevoir une autre productivité que celle de la pensée, et de ses limites, puisque, malgré tout, il ne laisse pas de marquer un étonnement assez ingénu devant cette productivité parallèle qu'il appelle la productivité des actes. Et c'est à propos de Napoléon, chose non moins significative, que Gœthe fait cette déclaration remarquable, c'est-à dire à propos de celui qu'on peut considérer comme la dernière incarnation du génie de la guerre et en qui Nietzsche se plaisait à voir la résurrection, la réapparition, dans notre monde moderne, du génie antique, du génie païen. Macaulay n'a-t-il pas appelé, lui aussi, les soldats de la Révolution et de l'Empire « de modernes païens » ? Je dis : chose non moins significative, car s'il y a une activité, qui soit étrangère à nos Intellectuels, qui soit antipathique à leur génie, — vous entendez bien que par là je veux dire leur naturel, — c'est la guerre, au moins autant que la production. L'affaire Dreyfus a été, en grande partie, une lutte entre intellectuels et militaires ; mais, chose prodigieuse, les intellectuels parurent plus héroïques que les militaires, lesquels se révélèrent plutôt beaux parleurs, qu'hommes d'action ; et, en vérité, il n'y a rien de moins militaire que nos militaires modernes ; ils se sont intellectualisés, civilisés, c'est-à-dire qu'ils ont perdu le vrai sentiment de l'héroïsme et de l'honneur.

Le vrai héros moderne, c'est le producteur faisant grève, car la grève, c'est la vraie guerre moderne. Mais on connaît les sentiments que nos intellectuels nourrissent à l'égard des grèves et des grévistes et l'on sait les tentatives subtiles faites par nos parlementaires et ministres socialistes pour ramener sur le plan de l'échange, sur le plan de la diplomatie et du marchandage, l'acte guerrier de la grève, cette révolte du producteur sur le terrain de la production. « Oui, mon ami, il y a aussi une productivité des actes. » Ce n'est plus à propos de Napoléon, à propos des guerres de la Révolution et de l'Empire qu'un nouveau Gœthe (1) aujourd'hui ferait cette cou-

1. — Le très distingué et très modeste auteur des *Nouvelles conversations de Gœthe avec Eckermann*, n'y a pas songé, sans doute ; si distingué qu'on soit et si *gœthéen*, on ne peut penser à tout !

fidence à un nouvel Eckermann, c'est à propos des grèves. La grève est maintenant, dans notre monde moderne en pleine dégénérescence, l'acte social par excellence, ce qu'était autrefois la guerre, l'acte qui doit engendrer un nouveau sublime et reconstituer une nouvelle société, une morale et un droit nouveaux. « Le socialisme, écrit Sorel (1), revient vers la pensée antique ; mais le guerrier de la Cité est devenu l'ouvrier de la grande industrie, les armes ont été remplacées par les machines. » Or cette pensée antique vers laquelle le socialisme revient, c'est, évidemment, *la pensée antique présocratique* ; on a vu que Nietzsche appelle notre culture moderne une culture socratique et qu'il fait commencer à Socrate, ce qu'on pourrait nommer *le règne de l'homme théorique* : Nietzsche regardait Socrate comme le premier *décadent* et voyait en lui le destructeur de l'ancienne cité hellénique héroïque et guerrière.

Nietzsche rend hommage « au courage et à la clairvoyance extraordinaires » de Kant et de Schopenhauer qui, en affirmant la relativité de la connaissance, ont posé, dit-il, les prémisses essentielles d'une culture tragique et ébranlé jusque dans ses fondements la culture socratique. Mais, pour ne parler que de Kant, M. Bergson a parfaitement montré qu'il partageait encore l'illusion de la science une et de la mathématique universelle ; que sa *Critique de la raison pure* n'avait fait que dégager la théorie de la connaissance impliquée par la science newtonienne, admise, sans critique, comme le type éternel de la science, et qu'en définitive, quoi qu'il en ait, Kant reste un platonicien. Il faut venir jusqu'à la propre philosophie de M. Bergson pour trouver la première réaction philosophique nettement caractérisée contre le platonisme. M. Bergson, en s'attaquant au concept, en ruinant l'intellectualisme, en sapant l'illusion fondamentale du *mathématisme* universel, s'est vu traiter de mystique, de réactionnaire, de poète : signe certain que nos Intellectuels se sont sentis et se sentent menacés dans leur règne par une philosophie qui, redonnant à l'intuition et à l'action la première place, ramène la science à des fonctions plus modestes et lui dénie, sur la table des valeurs, le rang de valeur essentielle.

Mais dans cette révolution, que Sorel a pu appeler une véritable culbute idéologique, le premier rôle revient évidemment au capitalisme. « Le grand mouvement capitaliste moderne nous a rendus beaucoup plus défiants que nos pères pour toutes les choses abstraites ; nous avons aujourd'hui l'idée que si les abstractions

1. — *Ruine du Monde antique*, p. 270.

sont une nécessité pour l'esprit, elles sont aussi une des grandes causes de nos erreurs et que *les aspects abstraits d'une notion en sont aussi les aspects faux...* Aujourd'hui, l'industrie est si puissante et si progressive, que la connaissance scientifique nous semble mince et insuffisante, alors qu'autrefois elle paraissait gigantesque et inépuisable en applications. Il y a eu un vrai renversement, une culbute mettant en haut les notions qui étaient en bas ; la superstition des idées n'est plus qu'une survivance ; mais cette survivance devait, tout naturellement, se maintenir dans les écoles, c'est-à-dire au milieu des professionnels de l'idéologie » (1). « Pendant que les inventeurs imprimaient des thèses sur ce que *le monde pourrait être*, la bourgeoisie, comme dit Marx, prouvait ce que peut l'activité humaine et créait plus de forces productives que toutes les générations passées prises ensemble » (2).

Or, que nous enseigne l'expérience du capitalisme et, d'abord, quels sont les caractères essentiels de l'action capitaliste? Le capitalisme se présente à nos intellectuels sous un aspect particulièrement désagréable ; sans cesse, par exemple, ils dénoncent et vitupèrent l'anarchie capitaliste, le caractère désordonné, imprévisible, de l'action capitaliste. Le capitalisme, en effet, n'obéit à aucun plan concerté ; il ne connaît aucune science une, dont il serait la simple application ; mû par le seul mobile de l'intérêt, chaque capitaliste va de l'avant, audacieusement, sans s'occuper du voisin, sauf pour le dépasser ; c'est le désordre même, l'anarchie absolue ; et toujours le capitalisme invente, cherche du nouveau, bouleverse ce qui est ; pour lui rien n'est éternel ; tout à ses yeux est provisoire ; un mouvement prodigieux, un élan, une fièvre de progrès l'animent, le lançant à travers l'inconnu, lui faisant percer sans cesse de nouvelles avenues et découvrir de nouveaux mondes. Création perpétuelle, c'est pour lui qu'il est vrai de dire, avec M. Bergson, que le temps est invention, ou n'est rien du tout ; que tout n'est pas donné de toute éternité, et que l'action brise sans cesse le cercle où voudrait nous enfermer l'entendement inerte et routinier ; pour lui, il n'y a pas, déposée quelque part, toute faite, la Science une, éternelle et immuable, et la connaissance n'est pas la simple découverte ou reconnaissance de cette Science déjà existante ; mais au contraire elle est invention, création véritable ; *savoir*, pour lui, *n'est pas prévoir*, suivant l'axiome du grand pontife de l'intellectualisme

1. — *Ruine du monde antique*, p. 9-10.
2. — *Ruine du monde antique*, p. 11.

abstrait moderne ; on ne peut pas prévoir ; le temps, invention perpétuelle, durée vécue, vient sans cesse bouleverser, dérouter les prévisions les mieux établies. Le capitalisme, en un mot, est un vrai scandale pour nos intellectuels, ces bureaucrates de la pensée ; et ils espèrent bien le mettre un jour à la raison, lorsqu'ils auront trouvé la Science sociale, et qu'installés au Pouvoir, ils pourront mettre en pratique les axiomes et les lois de la Sociologie.

Marx aimait à opposer le caractère révolutionnaire de l'économie moderne au caractère conservateur de toute l'économie pré-capitaliste. Tant que l'économie, en effet, restait stationnaire, conservatrice, maintenant à travers les siècles les mêmes techniques, le monde pouvait sembler un ordre stable, un être immuable ; l'idée d'une unité éternelle, d'un ordre éternel, préexistant à tout effort humain, et auquel il n'y avait qu'à s'adapter, s'imposait tout naturellement ; le Devenir paraissait faible à côté de l'Etre ; l'Histoire insignifiante à côté de l'Idée ; et penser ne pouvait consister qu'à retrouver les *æternæ veritates* siégeant immuables au fond de je ne sais quel ciel immobile. L'ordre humain ne pouvait être qu'un décalque de l'ordre éternel. Et, en face de cette économie stationnaire, peu développée, où l'échange était rare, la Science, conçue comme une collection de genres ou d'idées soustraits entièrement à tout devenir, et l'Etat, sous sa forme pure, absolutiste, apparaissaient comme étant les valeurs essentielles qui, naturellement, accaparaient tout l'horizon humain.

Le capitalisme est venu ouvrir dans cet ordre immuable, dans cette unité, une brèche formidable. Mais ici, il faut bien distinguer : il y a le capitalisme marchand et il y a le capitalisme industriel ; nous avons dit le rôle de l'échange : il tire le producteur de l'économie dite naturelle du sein de sa torpeur pour le lancer dans le tourbillon du marché ; il provoque ainsi l'essor merveilleux des forces productives auquel l'humanité assiste depuis le XVI^e^ siècle ; mais nous avons dit aussi qu'il pouvait devenir une servitude. Sorel n'a-t-il pas considéré le trust américain par exemple, comme une survivance du capitalisme marchand et usuraire, peu favorable au véritable progrès des forces productives ? On pourrait dire que le capitalisme, en tant que purement commercial, aspire lui aussi à l'immutabilité, veut éliminer la concurrence, stabiliser le marché, sortir du devenir pour rentrer dans l'Etre. Le bourgeois n'aspire souvent qu'à se retirer des affaires pour vivre en mondain, en parasite, en aristocrate ; il voudrait échapper aussitôt que possible au joug du travail et de la production pour recouvrer la liberté... de ne rien faire. Négociants, banquiers, financiers, tous ceux qui s'oc-

cupent spécialement de l'échange, des opérations les plus abstraites de l'économie, sont tous hantés par le rêve aristocratique — tout comme nos démocrates et nos intellectuels. Car la démocratie moderne, l'Etat moderne, n'ont qu'un désir, eux aussi : échapper à la loi du mouvement éternel, retourner à la paix et à l'ordre dans l'autorité ; l'Etat moderne, sous ses allures libérales, a l'obsession de l'autorité et de la hiérarchie. Et qu'est-ce à son tour que l'intellectualisme moderne, sinon, lui aussi, une sorte de compromis entre les exigences de la science moderne et les souvenirs de l'intellectualisme antique?

Proudhon a appelé le monde moderne *une deutérose antique* et il dit quelque part que « la Renaissance, la Réforme et la Révolution française n'ont formé qu'une transition ». De même, M. Bergson nous montre dans la philosophie moderne un retour au platonisme ; *la loi* n'est que *le genre* des anciens adapté à la science de Galilée ; en réalité, la philosophie moderne ne tient pas plus compte du temps que la philosophie antique ; c'est une philosophie du *donné éternel*, comme celle de Platon, et pour elle, toujours, la contemplation est supérieure à l'action.

Il s'agit donc, comme nous l'avons dit, de *transcender* tout ensemble l'échange, le concept et l'Etat ; il s'agit de dégager cette philosophie de l'action et de la production dont le capitalisme a, en quelque sorte, posé les prémisses, mais dont le syndicalisme révolutionnaire, à notre sens, est appelé à tirer toutes les conclusions. Qu'est-ce, en effet, essentiellement, que le syndicalisme révolutionnaire? C'est la lutte engagée par les ouvriers, groupés en syndicats, pour faire tomber la tutelle patronale ; c'est l'effort pour débarrasser l'atelier de toute direction extérieure et parasitaire, pour éliminer de son fonctionnement tout ce qui n'est pas nécessaire, techniquement parlant, à la production : le capitaliste, simple possesseur d'or, simple marchand, dont le rôle est tout commercial et l'autorité toute politique, qui enrôle la science et le travail à son service et les soumet à son commandement, n'a plus, aux yeux des ouvriers, aucune véritable utilité ; les ouvriers ont la prétention de tirer d'eux-mêmes, de leur force collective, l'âme qui fera marcher les ateliers ; ils estiment que le capitalisme a accompli sa mission historique d'enrôleur, d'éducateur et d'éveilleur des énergies productrices, avant lui endormies et anarchiques ; ils se sentent assez grands garçons pour se conduire eux-mêmes dans ces ateliers que le capitalisme a créés, dont il a été jusqu'ici l'âme impérieuse et nécessaire, mais à la bonne marche desquels il devient chaque jour plus inutile. Et que l'on ne craigne rien : le même esprit de progrès, la même

volonté d'aller de l'avant, toujours, sans trêve ni repos, les anime ; même, ils prétendent que, sans eux, déjà, sans le coup de fouet incessant et obstiné de leurs revendications, le patronat, passant du travail à la jouissance, de la production à la consommation, laisserait tomber de ses mains amollies ce flambeau de la vie que, selon Lucrèce, les générations doivent se passer de l'une à l'autre.

Le syndicalisme, en un mot, se présente comme l'héritier, et l'héritier hardi autant que fidèle, du capitalisme ; il prétend en recueillir l'héritage et continuer, que dis-je, développer, porter à son haut point d'exaltation cet essor prodigieux des forces productives, dont le capitalisme a été l'initiateur. Et voyez. On sait qu'il y a toujours eu, au sein de la bourgeoisie, une lutte, ouverte ou latente, entre le capitalisme industriel et le capitalisme marchand, financier, usurier ; la partie vraiment productrice de la bourgeoisie a toujours fait effort pour se dégager de la tutelle, souvent fort lourde et onéreuse, du capitalisme financier ; et toujours aussi, elle a tendu à réduire le rôle de l'Etat, à diminuer, autrement dit, le rôle des non-producteurs dont elle combattait le parasitisme, tandis qu'au contraire, les financiers ont toujours eu une tendresse particulière pour l'Etat : ne voyons-nous pas aujourd'hui les gens de la finance afficher des idées socialistes, le socialisme étant, pour eux, naturellement, l'étatisme porté à ses limites extrêmes ? Il y a, au sein du capitalisme, une évolution qui le fait passer de la forme usuraire ou commerciale à la forme industrielle et qui tend à dégager sans cesse davantage la production de tout ce qui l'entrave, l'alourdit ou la grève, évolution économique à laquelle fait pendant une évolution politique correspondante, promouvant l'Etat de la forme purement dominatrice et absolutiste à une forme purement administrative. Eh bien ! on pourrait dire que le syndicalisme est le passage à la limite de cette tendance, qui, dans le système capitaliste, se trouve entravée par trop de forces contraires ; le syndicalisme, c'est l'organisme industriel dégagé de toute entrave, de toute chaîne, parvenu à la pleine hégémonie ; c'est l'atelier capitaliste, mais débarrassé du capitaliste et de tout ce qui protégeait et maintenait la puissance mystique du capitaliste, c'est-à-dire ayant rejeté de ses épaules cet énorme appareil de compression et d'exploitation, cette camisole de force, qui s'appelle l'Etat ; c'est, pour employer une formule chère à Proudhon, le politique résorbé enfin par l'économique, l'Etat noyé dans les organismes producteurs, désormais seuls debout ; c'est, en un mot, le règne enfin conquis, enfin assuré, du producteur, désormais unique souveraineté.

Le producteur ! c'est-à-dire l'*homme non théorique*, l'antithèse de

l'intellectuel, la vivante contradiction de l'alexandrin ; ou, pour parler plus exactement, car l'industrie moderne est scientifique, l'homme en qui la théorie n'est plus que la systématisation de la pratique, l'homme en qui a cessé le divorce funeste de la théorie et de la pratique et qui met en application cette magnifique formule de Proudhon : « L'idée, avec ses catégories, naît de l'action et doit retourner à l'action, à peine de déchéance pour l'agent », formule que Proudhon commente lui-même ainsi : « Ce qui signifie que toute connaissance, dite *a priori*, y compris la métaphysique, est sortie du travail et doit servir d'instrument au travail, contrairement à ce qu'enseignent l'orgueil philosophique et le spiritualisme religieux, qui font de l'idée une révélation gratuite, arrivée on ne sait comment, et dont l'industrie n'est plus ensuite qu'une application » (1). « L'idée abstraite est sortie de l'analyse forcée du travail : avec elle, le signe, la métaphysique, la poésie, la religion et finalement la science, qui n'est que le retour de l'esprit à la mécanique industrielle. Le plan de l'instruction ouvrière, sans préjudice de l'enseignement littéraire qui se donne à part et en même temps, est donc tracé ; il consiste, d'un côté, à faire parcourir à l'élève la série entière des exercices industriels en allant des plus simples aux plus difficiles, sans distinction de spécialité ; de l'autre, à dégager de ces exercices l'idée qui y est contenue, comme autrefois les éléments des sciences furent tirés des premiers engins de l'industrie, et à conduire l'homme, par la tête et par la main, à la philosophie du travail, qui est le triomphe de la liberté. Par cette méthode, l'homme d'industrie, homme d'action et homme d'intelligence tout à la fois, peut se dire savant et philosophe jusqu'au bout des ongles, en quoi il surpasse, de la moitié de sa taille, le savant et le philosophe proprement dits » (2). « L'enseignement industriel réformé, suivant les principes que nous venons d'établir (3), je dis que la condition du travailleur change du tout au tout ; que la peine et la répugnance inhérentes au labeur dans l'état actuel s'effacent graduellement devant la délectation qui résulte pour l'esprit et le cœur du travail même, sans parler du bénéfice de la production, garanti d'autre part par la balance économique et sociale. » « La science... est essentiellement spéculative, et ne requiert l'exercice d'aucune autre faculté que de l'entendement. L'industrie, au contraire, est à la fois spéculative et

1. — *De la Justice dans la Révolution*, VI[e] étude, pp. 314-315.
2. — *De la Justice dans la Révolution*, pp. 331-332.
3. — *De la Justice dans la Révolution*, p. 333.

plastique : elle suppose dans la main une habileté d'exécution adéquate à l'idée conçue par le cerveau... Le savant, qui n'est que savant, est une intelligence isolée, ou, pour mieux dire, mutilée, faculté puissante de généralisation et de déduction, si l'on veut, mais sans valeur exécutive ; tandis que l'ouvrier dûment instruit représente l'intelligence au complet... L'industriel, si longtemps dédaigné, devenu supérieur au savant classique, quel paradoxe ! » (1).

Et quelle apothéose du producteur ! Personne n'a parlé du travail plus magnifiquement que Proudhon, et l'on conviendra que je ne pouvais mieux faire ici que de rapporter ces quelques passages *de la Justice*. On remarquera, d'ailleurs, que cette philosophie de la production, esquissée par Proudhon, trouve une nouvelle confirmation dans le dernier livre de M. Bergson, qui identifie l'*homo sapiens* et l'*homo faber*. Comme Proudhon et comme Marx, M. Bergson tire la théorie de l'intelligence de la production industrielle.

Et cette philosophie du travail est le triomphe de la liberté, affirme Proudhon. Le triomphe de la liberté, commenterons-nous, sur l'unité, sur cet ordre immuable, au travers duquel le capitalisme industriel a ouvert une large brèche, mais que le capitalisme marchand tend sans cesse à reconstituer, en sorte que, dans les limites de la société bourgeoise, il est impossible aux producteurs de secouer le joug que maintient, sur leur cou, la triple coalition des marchands, des intellectuels et des politiciens : pour transcender l'échange, le concept et l'Etat, un immense effort sera nécessaire, une lutte grandiose et formidable, une bataille napoléonienne, où le monde du travail, ramassant toutes ses forces et faisant bloc, d'un sursaut suprême, fera crouler le vieux monde et surgir en pleine clarté et en pleine indépendance la société nouvelle. C'est ce qu'exprime le mythe de la grève générale.

Or, que devra réaliser la grève générale ? *Elle devra réaliser l'unité dans et par la liberté* : et voilà le scandale des scandales, pour tous nos marchands, nos intellectuels et nos politiciens habitués à faire descendre l'ordre d'en haut et à croire qu'une coordination centrale peut, seule, produire l'unité, convaincus, autrement dit, de la nécessité éternelle de l'Etat. Et il faut les voir hausser dédaigneusement les épaules, quand on leur parle d'un mouvement qui, sans mot d'ordre central, sans état-major, chaque atelier gardant toute sa liberté d'allure et sa pleine autonomie, pourrait réaliser cette unanimité héroïque devant laquelle croulerait le vieux monde centralisé

1. — *Op. cit.*, p. 341.

et gouvernementalisé. Ce serait là, selon eux, un vrai miracle (et l'on sait si nos intellectuels, esprits forts superlativement, admettent le miracle où que ce soit) et un démenti par trop catégorique aux décrets de la Science une, qui, seule, selon Auguste Comte, le pape de notre clergé savant, peut rétablir, au sein de nos sociétés modernes profondément troublées, anarchiques et désorganisées, l'ordre et la hiérarchie nécessaires.

Cette idée de l'ordre descendant d'en haut et ne pouvant être produit que par une coordination centrale, c'est-à-dire par l'Etat, est une des plus enracinées dans l'esprit humain. On a relevé maintes fois le caractère foncièrement jacobin et autoritaire de la démocratie soi-disant libérale ; Proudhon a écrit là-dessus des pages définitives ; et M. Augagneur, notre proconsul à Madagascar, grand démocrate devant l'Eternel, et libre-penseur intrépide, ne vient-il pas de nous déclarer que ce qui manquait le plus à notre démocratie c'était... l'autorité ? Il se réserve sans doute, au moment opportun, d'en faire un usage... napoléonien ; car il est curieux de constater combien nos démocrates rêvent tous de faire leur petit Napoléon. Mais il y a mieux encore : et cette idée de l'ordre par l'Etat a vraiment le don d'égarer beaucoup d'esprits et de les amener aux conceptions les plus... incohérentes. Ne voyons-nous pas, par exemple, nos nationalistes de *l'Action française*, rêver je ne sais quel syndicalisme royaliste ! Au fait, voilà une preuve du fameux complot. Il ne faut plus en douter : *la Confédération* est de mèche avec le Roi — ce Roi sauveur, qui doit arbitrer le capital et le travail et faire descendre sur notre société française désorganisée par la République jacobine l'ordre souverain de sa Toute-Sagesse. Comme si nos Jacobins n'étaient pas les dignes successeurs de nos rois et n'avaient pas simplement porté à sa dernière perfection ce que nos rois ont créé — c'est-à-dire, précisément, ce mécanisme de l'Etat niveleur, centralisateur, destructeur de tout particularisme provincial, contre lequel M. Léon Daudet vitupère chaque dimanche !

Mais laissons ces puérilités. Deux choses, écrivait Proudhon, souffrent aussi peu que possible l'autorité : c'est l'amour et le travail. C'est dire que l'idée d'un ordre essentiellement gouvernemental est une idée, non de producteurs, de travailleurs, mais une idée de gens qui vivent en dehors de la production, et prétendent la dominer pour en être les parasites ; par conséquent, une idée de bourgeois, d'échangistes, de marchands ; une idée d'intellectuels et de politiciens. M. Bergson, dans son *Evolution créatrice*, nous montre, par une fine et subtile analyse de l'idée d'ordre, que ce qu'on imagine comme étant l'absence de tout ordre, comme étant le

désordre et l'anarchie, c'est tout simplement l'absence de l'ordre auquel on est habitué ; en l'espèce, de l'ordre géométrique ; mais qu'il y a un *ordre vital* qui, pour être tout l'opposé de l'ordre géométrique, n'en est pas moins un ordre, et même un ordre bien supérieur. On pourrait dire de même que l'ordre gouvernemental est, dans le domaine politique, l'analogue de l'ordre géométrique ; c'est celui auquel on est habitué, voilà tout ; et que l'anarchie, ce spectre qui hante nos bourgeois... socialistes, et qu'on conçoit comme l'absence de tout ordre, est un ordre, sans doute, tout opposé à l'ordre gouvernemental, mais un ordre tout de même et même un ordre bien supérieur, l'analogue de l'ordre vital. Et remarquez que l'analogie est d'autant plus exacte que si la géométrie est la forme naturelle de notre intelligence, le gouvernement semble, lui aussi, la vocation naturelle de nos intellectuels : intellectuels et politiciens sont d'accord pour faire du métaphysique un prolongement du physique, lui-même conçu *geometrico more*, et du social ou économique un prolongement du politique ou gouvernemental. Mais la vérité, c'est que le métaphysique est l'inverse du physique, tout comme le social est l'inverse du politique ou du gouvernemental. Seulement, pour admettre cette inversion, il faut se placer au point de vue d'une philosophie de la production, d'une philosophie de la création. La philosophie de M. Bergson est précisément cette philosophie de la création : s'étonnera-t-on encore que les syndicalistes révolutionnaires puissent l'utiliser ?

On a dit : savoir, c'est prévoir ; on a dit aussi : gouverner, c'est prévoir ; c'est sans doute que la science était conçue sur un type politique ; on sait assez, du reste, combien Auguste Comte était entiché de hiérarchie et de gouvernementalisme. Et si l'on réfléchit, que, comme le dit M. Bergson, « la science moderne est fille de l'astronomie, qu'elle est descendue du ciel sur la terre le long du plan incliné de Galilée » (p. 362), et qu'il n'y a pas de science où savoir soit davantage prévoir et calculer à l'avance la marche des phénomènes, on ne s'étonnera plus qu'on ait pu concevoir une science politique, une science sociale, qui fût capable de prévoir les actes sociaux des hommes. Mais évidemment, pour admettre la possibilité d'une telle science, il faut assimiler chaque unité humaine à une unité planétaire, et c'est alors le triomphe de l'ordre géométrique, de l'ordre gouvernemental, c'est-à-dire un ordre dans lequel le temps, le temps-invention, le temps-liberté, ne compte pour rien ; un mécanisme parfait, la réalisation de ce mathématisme universel, que rêve obstinément la science moderne.

Mais veut-on aller au fond des choses et rechercher la raison

fondamentale de la résistance qu'on oppose à l'idée d'un *ordre libre?* Sorel l'a très bien dégagée : « Les anciennes philosophies, écrit-il (1), se rendaient très mal compte des déterminations sociales ; tantôt elles introduisaient un mécanisme rigide, tantôt elles supposaient une mobilité infinie de la volonté ; *ces deux attitudes correspondaient à deux régimes politiques* : la première à des sociétés dans lesquelles les masses agissent sans penser, sous l'action de la coutume, sous la terreur du despotisme, ou sous l'impulsion de démagogues ; la seconde à des oligarchies dont les membres sont habitués à satisfaire tous leurs caprices. Les déterminations révolutionnaires, que nous avons surtout intérêt à connaître aujourd'hui, sont à la fois *libres et stables*, parce qu'elles dépendent de la conscience profonde de gens qui ne prétendent point s'élever au-dessus de la condition populaire. C'est justement de cette liberté que traite la philosophie de M. Bergson. » C'est pourquoi, pour le dire tout de suite, le syndicalisme révolutionnaire se distingue si profondément et du socialisme politique et de l'anarchisme : le socialisme politique, manifestement, correspond au premier type ; il envisage le prolétariat comme une masse qui doit agir sans penser, sous l'impulsion de chefs démagogues ; et il a de la société une conception hiérarchique, autoritaire, saint-simonienne ; l'anarchisme, au contraire, correspond au second type : c'est, étendu à tous les hommes, le point de vue d'une oligarchie habituée à satisfaire tous ses caprices, et pour qui la volonté, par conséquent, est douée d'une mobilité infinie ; l'anarchisme conçoit l'ouvrier sur le modèle du bourgeois intellectuel, qui, n'étant engagé dans aucun lien historique et social, et ne faisant partie d'aucun atelier — libre d'une liberté absolue et transcendantale — ne connaît d'autre règle que sa fantaisie et ne veut se plier à aucune discipline. Il faut ajouter, au surplus, que les deux types se complètent fort bien, car nos démagogues veulent bien de la discipline pour les masses qu'ils prétendent diriger, mais non pour eux : eux, ils planent au-dessus de ces masses mécanisées ; et ils entendent bien échapper à toute règle, à toute loi, comme à tout contrôle. Tous deux — le socialisme politique et l'anarchisme — ne prennent-ils pas l'ouvrier *en dehors de l'atelier*, le premier comme *citoyen*, et le second comme *homme?* La démocratie électorale, nous l'avons vu, n'est-elle pas comparable à un mécanisme aveugle, et si l'anarchisme se réalisait jamais, ne serait-ce pas une sorte d'abbaye

1. — Voir son article sur l'*Evolution créatrice*, n° 191 du *Mouvement Socialiste*, p. 275.

de Thélème ? Et quand le socialisme politique pense à l'atelier, ne le transforme-t-il pas aussitôt en « réunion électorale » et l'anarchisme en « club d'esthètes » ?

Le syndicalisme révolutionnaire, au contraire, prend l'ouvrier dans l'atelier ; ce n'est plus le citoyen, ce n'est pas l'homme abstrait qu'il envisage en lui, c'est le producteur — et le producteur d'un atelier libre, autonome, où l'ancienne autorité mystique du Maître s'est fondue dans la discipline impersonnelle, purement technique et objective, du travail ; où la force collective ouvrière, dégagée de toute tutelle, parvenue à l'autonomie, est désormais, à elle seule, l'âme de la production. Nous nous trouvons en présence de déterminations sociales qui, en effet, sont à la fois libres et stables ; ce n'est plus l'ordre purement mécanique de l'Etat, où les volontés sont juxtaposées comme les pièces d'une machine, et ce n'est pas la fantaisie anarchiste, celui-là ayant toujours servi d'ailleurs à garantir celle-ci (les gouvernants ne sont-ils pas les « anarchistes » d'en haut, dont les caprices sont d'autant plus libres que les masses sont plus mécanisées ?) ; mais c'est la force collective populaire enfin maîtresse d'elle-même et cessant de s'aliéner entre les mains de l'Etat pour constituer un organisme libre, autonome et vraiment spirituel, c'est-à-dire social ; ou encore, pour reprendre les expressions de Marx, « c'est l'homme, reconnaissant et organisant ses forces propres comme des forces sociales et ne séparant plus de lui la force sociale sous forme de force politique » ; autrement dit, ce que nous avons appelé la mort de l'Etat.

L'Etat a été jusqu'ici le support des concepts sociaux ; au-dessus des volontés individuelles, isolées, dispersées et non organisées, il apparaissait comme le seul lien social, lien nécessaire, lien providentiel ; et il semblait impossible qu'on puisse envisager un seul instant sa disparition : car, devant cette hypothèse, les hommes se reculaient, épouvantés, comme s'ils se fussent soudain trouvés devant le vide. Eh quoi, être réduit à la chétive individualité, l'horizon individuel pour tout horizon ! L'individu lui-même sentait qu'une telle réduction équivalait pour lui à un vrai suicide. C'est pourquoi l'anarchisme ne fut et ne sera jamais populaire ; quelques intellectuels, des esthètes, des littérateurs en mal de paradoxes, peuvent bien se dire anarchistes, rêver ce qu'ils appellent l'individu libre ; leur vie réalise déjà cette sorte de *vide social*, cette réduction de la vie spirituelle à la seule fantaisie et au seul caprice individuels. Mais ce ne peut être là un rêve populaire. Le peuple se sent, s'éprouve un être collectif, un être social ; et pour lui, comme pour Proudhon, l'être, c'est le groupe ; le groupe, non la foule ou le trou-

peau, le tas grégaire : car il ne se rencontre peut-être nulle part ailleurs autant de types individuels originaux, de fortes personnalités, aux traits accusés et vigoureux, que parmi le peuple. Voyez le peuple courir au passage d'un régiment, courir aux revues, aux parades militaires : des esprits forts déplorent cet engouement populaire pour l'armée ; ils l'interprètent comme une manifestation de servilité, de fétichisme, de superstition : l'éternelle bêtise des foules ! Les esprits forts, les beaux esprits, montrent par là qu'ils ne comprennent rien à l'âme populaire ; ce sont des décadents, gens profondément *désocialisés*, qui ont perdu dans le culte de leur Moi et de leur profond génie tout sens social, et, par conséquent, toute entente de la vie vraiment spirituelle. La vérité, c'est que, dans l'armée, le peuple se reconnaît lui-même ; l'armée est à ses yeux la manifestation glorieuse de son être collectif ; l'armée, c'est l'Etat lui-même, c'est-à-dire le peuple s'hypostasiant, se divinisant lui-même, se voyant en beau, jeune, riche de vie, marchant à la victoire, ayant devant lui un infini de gloire et de conquêtes.

Et c'est pourquoi la désaffection du peuple pour l'armée, l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, sont choses si graves : c'est, tout le monde le sent bien, que cela signifie ni plus ni moins la mort même de l'Etat, l'Etat se vidant de son contenu populaire, retombant à plat sur lui-même, flasque, comme une cosse vide. Mais est-ce à dire que le peuple soit devenu anarchiste, au sens traditionnel du mot? Pas le moins du monde. Il s'est passé simplement ceci : c'est que le peuple a pris conscience de lui-même dans les ateliers ; il a eu la révélation de sa force collective, de son être collectif, dans ces groupements de lutte que sont les syndicats ; et, dès lors, l'Etat, et ce qui incarne le mieux l'Etat, l'armée, n'a plus eu, à ses yeux, la valeur mystique du seul support réel de son être social : il a transporté sur lui-même, il s'est accordé à lui-même cette valeur mystique ; les idées d'action directe et de grève générale n'ont pas d'autre sens. « Ce que nous mettons à la place des armées permanentes, disait Proudhon, ce sont les compagnies industrielles » (1). Et voici comment Proudhon s'exprimait au sujet de ces compagnies : « Enfin apparaissent les compagnies ouvrières, *véritables armées de la Révolution*, où le travailleur *comme le soldat dans le bataillon*, manœuvre avec la précision de ses machines ; où des milliers de volontés, *intelligentes et fières*, se fondent en une volonté supérieure, comme les bras qu'elles animent

1. — *Idée générale de la Révolution*, p. 259.

engendrent par leur concert une force collective plus grande que leur multitude même » (1). N'est-ce pas là une parfaite transposition de ce qu'on pourrait appeler l'ordre militaire à l'ordre ouvrier?

Véritables armées de la Révolution : les voici en branle ; elles ne partent plus à la conquête de l'Europe ; elles ne sont plus la vivante incarnation de l'Etat français moderne, audacieux et conquérant, voulant façonner le monde à son image ; les temps sont finis de la démocratie héroïque et guerrière, qui acheta ses titres de noblesse sur les champs de bataille de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus ; la bourgeoisie est devenue pacifiste, et le peuple est devenu antimilitariste ; mais elles partent à la conquête de l'atelier libre, et, devant elles, s'ouvre l'horizon infini de la production moderne, débarrassée de toute entrave et libre de toute tutelle, animée d'un rythme prodigieux et ivre d'ambitions formidables. Le premier ennemi rencontré, c'est le patronat, le capitalisme, voulant à tout prix maintenir son autorité mystique et son hégémonie dans cet atelier que, sans doute, il a édifié, mais dont les ouvriers sont aujourd'hui déjà plus véritables *possesseurs* que lui-même ; et, derrière le patronat, voici se dresser l'Etat, et tout ce qui dépend de l'Etat : tout le monde des parasites de la politique, de la bureaucratie, de la finance, de l'intelligence ; tout le vieux monde « doré, paré, fainéant », les anciennes classes précapitalistes et les nouvelles classes bourgeoises, tous suspendus aux basques du Pouvoir, dont ils attendent le salut par l'écrasement des producteurs ; les voici en branle ; les grèves se succèdent aux grèves ; et leur rythme va s'accélérant, chaque jour plus précis, plus sûr et plus audacieuse l'attaque ; jusqu'à la grève générale, jusqu'au grand corps-à-corps final, où le Destin décidera qui, des non-producteurs ou des producteurs, devra dominer désormais le monde.

Tel est le mythe de la grève générale. Il exprime la résurrection d'un peuple, prenant conscience de lui-même, de sa personnalité complexe, de son unité spirituelle, comme d'un *tout indivisé* : en face de l'intellectualisation croissante, c'est-à-dire de la matérialisation croissante de la nouvelle décadence, comme autrefois le christianisme en face de la décadence romaine — en face de cette « détente » générale, de cette « extension » dans l'espace social, où chaque individu est redevenu une monade isolée et close, un atome, une pauvre unité réduite à sa misère physique et morale, replongée dans la barbarie raffinée d'un égoïsme animal, et rendue, à force de

1. — *Idée générale de la Révolution*, p. 232.

civilisation, à la liberté de l'état de nature — en face de cet éparpillement, de cette pulvérisation, de cette atomisation, où plus rien de social ne subsiste, aucune unité spirituelle, aucune cité, aucun droit, *un peuple* se reforme autour des ateliers, dans les syndicats, dans les grèves, un peuple, c'est-à-dire une unité spirituelle, une cité nouvelle, un droit nouveau, une civilisation nouvelle ; le mouvement de tension ramenant à l'unité les éléments épars ; l'acte simple et indivisé, l'acte créateur, dont l'entendement matérialiste ne saurait épuiser la riche infinité et devant lequel il s'arrête toujours étonné, sceptique et gouailleur, lui, le critique impuissant ; car Apollon ne sait pas créer, il ne sait qu'organiser, classer, ordonner; qu'il laisse donc à Dionysos toute la liberté de ses créations : lorsque Dionysos aura créé dans l'enthousiasme et le délire mythiques, Apollon pourra venir : « l'âge des amours, dit Proudhon, est l'époque de l'explosion du sentiment juridique » (1), et si l'idéal doit être au service du Droit, sans l'idéal, le Droit demeure inerte et stérile.

Le socialisme politique, avec Guesde, était parti d'une intuition aiguë de la lutte de classes ; mais pour avoir transporté cette intuition sur le terrain démocratique et parlementaire, sur le terrain bourgeois, sur le terrain de l'échange, il s'est vu enliser chaque jour davantage. Ce fut un mouvement croissant d'intellectualisation et de matérialisation, où tout enthousiasme révolutionnaire avait fini par disparaître. Le syndicalisme, avec le mythe de la grève générale, revient donner au socialisme une vigueur nouvelle qui, cette fois, n'est plus exposée à se perdre ; mouvement de producteurs sur le terrain unique de la production, avec, à l'horizon, une révolte générale de tous les ouvriers de tous les ateliers soulevés d'un seul élan — c'est l'échange, le concept et l'Etat, cette fois, nettement dépassés et transcendés ; et c'est la fin de la domination, dans le monde, des marchands, des intellectuels et des politiciens.

Edouard Berth.

---

1. — *Justice*, 10e étude, p. 453.

Un Document inédit

La Grève Générale au Congrès de Marseille de 1892

La bibliothèque du *Mouvement Socialiste* publiera sous peu le compte rendu, jusqu'ici demeuré inédit dans les archives de la Bourse du Travail de Marseille, du célèbre congrès ouvrier de 1892. C'est un document historique de la première importance, pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'idée de la grève générale en France et des rapports du mouvement syndical et des partis socialistes.

Nous en détachons, à l'usage de nos lecteurs, quelques pages. Elles ont trait à la discussion sur la grève générale, qui a rendu ce congrès fameux. On sait qu'Aristide Briand y fut le porte parole véhément de la révolution ouvrière et que les membres du Parti Ouvrier Français y votèrent le principe de la grève générale, qu'ils devaient repousser, quelques jours après, dans le congrès de leur fraction politique.

Troisième journée (21 septembre 1892)

Séance de l'après-midi

Le citoyen *Cotte*, de Lyon, est acclamé président. Après avoir pris place au bureau, il fait achever la constitution du bureau qui est ainsi formé : assesseurs : les citoyens *Massabo*, de Marseille, et *Millaud*, de Toulon ; secrétaires : les citoyens *Cochet*, délégué de la Fédération des syndicats de Lyon ; *Rappelin*, délégué de la Bourse d'Alger, *Colonna*, délégué de Marseille.

La parole est donnée au citoyen *Briand*, rapporteur de la question de la grève générale.

Les conclusions du rapport sont favorables à la grève générale, mais il dit qu'on ne peut l'accepter qu'en principe. Laissant au prochain congrès socialiste international le soin d'étudier et de résoudre cette question, il termine en demandant que l'on vote les résolutions de la commission.

Le citoyen *Gros*, de Marseille, partisan de la grève générale, fait ressortir différents moyens de la réaliser.

Le citoyen *Lenoir* expose l'utilité et la nécessité de la grève générale.

Sur la demande d'un citoyen, à propos du mot *grève universelle*, le

citoyen *Briand* répond à cette question et donne satisfaction à son interlocuteur.

Le citoyen *Roussel*, délégué de Paris, est partisan de la grève générale par corporations ou métiers. Il expose des faits en contradiction avec ceux qui sont contenus dans le rapport et il demande à ce que l'on remplace le mot *grève universelle* par le mot de *grève générale des métiers*.

Le citoyen *Martino* prend la parole pour faire observer que ce n'est pas le congrès qui doit décréter la grève générale internationale et il exprime une opinion contraire à celle du citoyen *Roussel* sur la grève générale des corporations.

Le citoyen *Roussel* répond aux arguments du citoyen Martino, qui a parlé contre la grève générale des métiers et fait ressortir le côté pratique d'une grève générale des mineurs.

Le citoyen *Briand* prend la parole pour appuyer les résolutions de son rapport et demande que l'on vote le principe de la grève générale comme seul moyen d'arriver à notre émancipation.

(Suit la lecture du rapport dont on trouvera le texte dans la brochure).

Cette question étant déjà très longuement discutée, la majorité des délégués demande la clôture. Le président va la mettre aux voix. Le citoyen Germain demande la parole avant le vote, pour combattre la clôture. Après les observations de ce citoyen, la clôture, mise aux voix, est adoptée (avec les orateurs inscrits).

Le citoyen *Delcluze*, parlant de la grève générale et des questions contenues dans le rapport, dit que l'on ne doit pas décréter la grève générale d'avance, au risque d'avertir nos adversaires des coups qu'on va leur porter. Il expose que cela empêcherait la réussite de la grève et fournirait des armes contre nous.

Le citoyen *Briand* a la parole pour faire observer au citoyen Delcluze qu'il n'a pas probablement bien entendu la lecture du rapport, car s'il l'avait entendue il ne parlerait pas contre des mots qui n'y sont pas. Il redonne à nouveau connaissance du rapport.

Le citoyen *Dumortier*, délégué des mécaniciens de Lyon, vient exposer le mandat qui lui a été donné par sa chambre syndicale sur cette question. Il déclare qu'il a reçu le mandat de soutenir la proposition de la grève générale immédiate. Il dit qu'il est partisan de la suppression du salariat, conséquence de la révolution violente qui fera notre émancipation. Il fait des critiques sur les partis politiques qui, dit-il, ne peuvent pas être l'émanation directe de la défense des intérêts ouvriers.

Le citoyen *Briand* prend la parole pour une motion d'ordre et pour faire observer que, dans les questions touchant à notre émancipation, il n'y a pas de partis politiques : il y a des travailleurs réclamant leurs droits et cherchant les moyens les plus pratiques pour faire justement une révolution économique.

Le citoyen *Dumortier* reprend la parole et déclare qu'il est partisan de la grève générale pour obtenir la suppression du salariat et la socialisation des moyens de production.

Le citoyen *Valles* dit être partisan d'une grève générale immédiate, mais demande à ce que cette question soit tranchée par le congrès socialiste international.

Le citoyen *Boisson* propose, avant de passer au vote des conclusions du rapport, qu'on vote sur l'amendement au rapport qu'il a déposé au bureau.

L'amendement étant en contradiction avec les conclusions du rapport, et le citoyen *Boisson* ayant fait partie de la commission qui les a adoptées, le citoyen *Briand* fait justement observer à ce sujet que, si les délégués ayant fait partie de commissions viennent, après l'adoption des conclusions de ces commissions, discuter contradictoirement le rapport, alors le travail des commissions devient aléatoire et n'a aucune raison d'être.

Le citoyen *Boisson* retire son amendement et le réserve pour le soumettre à titre de vœu. Cet amendement est renvoyé à la question des vœux.

Le citoyen *Gros* s'attache à faire ressortir le mauvais côté de la grève générale.

Le citoyen *Coulet* fait observer que si la commission du congrès a mis la grève générale à l'ordre du jour, c'est pour satisfaire au désir des syndicats qui en ont fait la demande. Il discute à propos de l'impossibilité de la grève générale et propose que cette question soit soumise au congrès socialiste international.

Le citoyen *Pavot*, de Marseille, donne quelques indications sur l'utilité de la grève générale des mineurs et dit surtout que, pour obtenir des résultats, il faut de bonnes organisations ayant une puissance sur laquelle on puisse compter.

Le citoyen *Rappelin*, tout en préconisant la grève générale, dit qu'il faut surtout s'attacher à la faire germer dans les esprits, qu'il faut grouper tous les travailleurs, et termine en déclarant que notre émancipation ne sera certaine que le jour où tous les ouvriers seront organisés et syndiqués.

Le citoyen *Autric*, de Marseille, prend la parole pour faire un exposé qui est favorable à la grève générale; il fait ressortir l'utilité qu'il y a à ce que le congrès se prononce d'une façon ferme à cet égard.

Le citoyen *Coulet* prend la parole pour faire cette simple déclaration que si, dans le rapport, il est dit que le Congrès national ne peut trancher d'une façon définitive cette question, laquelle sera soumise au Congrès socialiste international, il est absolument de cet avis et d'accord avec le rapport.

Le président donne ensuite connaissance de l'amendement suivant, émanant du citoyen *Soldini* :

« Le Congrès, après avoir entendu les diverses déclarations qui ont été

faites à la tribune, ainsi que le rapport de la deuxième commission, adopte en principe la grève universelle et renvoie au Congrès international de Zurich l'étude des voies et moyens qu'il y aura lieu de prendre en vue de l'application de la grève universelle. »

Le président allant mettre aux voix le rapport, le citoyen *Briand* demande que les amendements soient discutés avant le vote, et il termine en réclamant le rejet de ces amendements, d'autant plus que leur teneur est contenue dans le rapport.

Le rapport, mis aux voix, est adopté.

Le Secrétaire de la séance,

COCHET.

Séance publique du soir

La séance publique est ouverte à neuf heures et demie du soir, sous la présidence du citoyen *Nachury*, de Lyon. — Assesseurs : le citoyen *Cazajus*, de Toulon, et la citoyenne *Jay*, de Marseille. — Secrétaires : *Cochet*, de Lyon ; *Ripellin*, d'Alger ; *Colonna*, de Marseille.

Le président, en ouvrant la séance, a d'abord prié le public, vu la question à l'ordre du jour, qui est celle de la *Grève générale de tous les métiers*, question primordiale entre toutes, d'écouter avec le plus grand calme tous les orateurs. Il donne ensuite la parole au citoyen *Briand*, premier orateur inscrit.

Je ne m'étendrai pas beaucoup sur son discours, car les journaux de la localité parus ce matin vous en donnent un aperçu bien plus complet que je ne saurais le faire.

(Le compte-rendu renvoie à des extraits de journaux qu'on pourra lire dans la brochure.)

Qu'il me soit cependant permis de féliciter vivement au nom du Congrès cet orateur, du talent et de l'éloquence avec lesquels il a traité de main de maître ce sujet palpitant. D'ailleurs, les applaudissements du public, qui était très nombreux, ont prouvé d'une façon éclatante et indiscutable que ce brillant orateur était dans le vrai.

L'orateur qui a pris la parole ensuite est le citoyen *Garnier*, des boulangers de Marseille, qui émet un avis favorable aux grèves partielles.

Cet orateur qui, en sa qualité de membre du Congrès, aurait dû se souvenir de la décision prise par lui dans l'après-midi, amène de nouveau à la tribune le citoyen *Briand*, lequel, dans une verte et spirituelle réponse, réduit à néant les paroles du citoyen Garnier. J'oubliais de dire aussi que le président avait d'ailleurs été obligé de le prévenir qu'il s'écartait de l'ordre du jour.

Le troisième orateur inscrit, le citoyen *Louis Michel*, délégué des confectionneurs et tailleurs de Marseille, désire le perfectionnement des syndicats et s'étend longuement sur ce sujet.

Le citoyen *Guérard*, des chemins de fer de Paris, parle ensuite sur la question de la fédération des transports en tous genres et se fait applaudir par toute la salle lorsqu'il dit qu'il faut supprimer la propriété individuelle.

Le citoyen *German*, des maçons de Marseille, a aussi, dans une improvisation chaleureuse, soulevé les applaudissements de la salle.

Ensuite, malgré un léger tumulte qui se produit au fond de la salle et qui est bientôt réprimé par l'intervention énergique du président, le citoyen *Henri Cadenat*, des mécaniciens de Marseille, parle dans le même sens et se fait aussi applaudir.

Le citoyen *Ferrari*, des manufactures de tabacs de Marseille, parle à peu près dans le même sens et termine en criant : Vive la grève universelle !

On allait enfin lever la séance, lorsque le citoyen *Delcluze*, délégué de Calais, demande la parole et, dans une allocution vibrante, parle du centenaire de 1792 et dit que si on a fait la première République à cette époque, il nous reste à réaliser l'émancipation des travailleurs, qui ne pourra se faire que par une révolution ; si les bourgeois fêtent la République d'aujourd'hui, le prolétariat tout entier fêtera celle de demain.

La séance est levée à onze heures du soir.

Le Secrétaire,
COLONNA.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Ve Congrès des Syndicats autrichiens

Le cinquième congrès des syndicats autrichiens, tenu à Vienne du 21 au 25 octobre 1907, permet de mesurer les progrès réalisés depuis le dernier congrès tenu en 1904 et de se rendre compte aussi de l'esprit qui anime ce mouvement syndical.

Du rapport officiel présenté par la commission syndicale au congrès, nous retiendrons d'abord ce qui a trait à la lutte pour le contrat collectif. Les renseignements qui nous sont fournis montrent mieux que toute dissertation les tendances particulières des syndicats autrichiens.

En 1905 il a été conclu 94 contrats collectifs, dont 44 à Vienne. De ces 94 contrats, il n'y en avait que 33 qui ont été conclus avec un seul patron dans une seule usine, tandis que tous les autres réglaient les conditions du travail dans plusieurs établissements ; il y en a même deux, ceux des ouvriers de l'imprimerie, qui ont été conclus pour tout l'empire autrichien. Des diverses catégories d'ouvriers, ce sont principalement les métallurgistes et les ouvriers du bâtiment qui ont le plus participé à la conclusion des contrats, les premiers par 32, les seconds par 25 contrats collectifs. Dans ces contrats, il s'agit, soit de la réglementation de la durée du travail, soit du salaire. Les ouvriers de l'imprimerie ont réussi, dans un cas, à obtenir la durée du travail de 8 heures 3/4. Dans 25 cas, la durée du travail a été fixée à 9 heures ; dans 23, à 9 heures 1/2 ; dans 15, à 10 heures, etc. La durée du travail de 9 et 9 heures 1/2 a été obtenue presque exclusivement par les métallurgistes, les mécaniciens et les ouvriers du bâtiment. La durée du travail de 10 heures a été obtenue principalement par les ouvriers boulangers.

Dans tous les contrats, il s'agissait aussi de la fixation du salaire. Ainsi, dans 69 cas, on a fixé le salaire-minimum ; dans 16 cas, il y a eu seulement une augmentation des salaires. En outre, il y avait dans les contrats des arrangements concernant l'interruption du travail, la cessation du travail, la fin du travail le samedi et la veille des grandes fêtes, la cessation du travail le 1er mai, la reconnais-

sance de l'organisation syndicale, etc. 36 contrats ont été conclus pacifiquement ; dans 58 cas, il y a eu lutte, déclaration de grève, soit de tous les ouvriers, soit seulement d'une partie.

En 1906, le mouvement pour les contrats collectifs a été de beaucoup plus considérable que l'année précédente. Il y a eu 448 contrats collectifs, dont 247 pour une seule usine, et 201, soit pour une ville, soit pour un département, soit enfin pour tous les pays ; les 20 autres contrats collectifs ont été renouvelés. De tous ces contrats, il y en a eu 192 conclus pacifiquement, tandis que, dans 237 cas, le contrat n'est intervenu qu'après une grève. De même que l'année précédente, les métallurgistes sont en tête avec 110 contrats ; viennent ensuite les ouvriers de l'habillement avec 77 contrats, les ouvriers du bâtiment avec 59 contrats, les ouvriers du bois avec 45 contrats, les ouvriers du textile avec 40 contrats, etc. A Vienne, seule, il y a eu 168 contrats collectifs. Le nombre des ouvriers qui ont participé à la conclusion de tous ces contrats, dans tout le pays, a été de 181.633.

La durée du travail a été de nouveau améliorée en faveur des ouvriers. Le nombre de ceux qui ont obtenu la journée de 8 heures 1/2 et 8 heures 3/4 a considérablement augmenté ; les typographes des journaux ont obtenu la durée de 8 heures 1/4 et les lithographes la durée de 8 heures. La journée de 9 heures a été obtenue par les ouvriers du bois et les métallurgistes, celle de 10 heures par les tailleurs et les gantiers. La fixation du salaire-minimum a été faite dans 281 cas. Beaucoup d'autres questions importantes ont été encore résolues, notamment celles du travail supplémentaire, du travail en commandite, du travail de nuit, etc. Signe bien caractérisque, les contrats ont été conclus le plus souvent pour trois ans.

L'état des finances, des cotisations et des dépenses est très satisfaisant. Les diverses organisations syndicales ont dépensé, dans les grèves et lock-outs, plus de 3.621.000 couronnes, et on peut juger que la force financière de tous les syndicats s'est élevée, dans l'année dernière, à 7.000.000 de couronnes. En 1905, le nombre des ouvriers organisés était de 323.099 ; en 1906, ce nombre s'est accru de plus de 125.000, de sorte qu'aujourd'hui, il y a plus d'un demi-million de syndiqués autrichiens. La presse syndicale est très nombreuse. On compte, pour les diverses organisations syndicales, 46 journaux allemands, 40 journaux tchèques, 6 journaux polonais, 1 italien et 1 slovène. Le tirage de tous ces journaux s'élève à 458.670 numéros.

On a manifesté quelques inquiétudes au sujet de l'augmentation inattendue du nombre des ouvriers syndiqués, surtout dans l'année

dernière, ce qui nécessitera de nouveaux efforts pour les organisations en vue de l'éducation de ces nouveaux éléments, encore incertains. On a fait remarquer que l'année 1909 sera particulièrement critique pour les contrats collectifs, car c'est la date de l'échéance des contrats les plus importants, et les ouvriers doivent se préparer à temps ; d'autant plus que les organisations patronales ont déjà fait leurs préparatifs, et une lutte assez dure sera inévitable. Aussi les débats sur ces questions ont-ils été secrets.

Dans ces séances secrètes on a discuté aussi l'organisation des ouvriers dans les usines, et spécialement la situation des ouvriers du bâtiment et de leurs organisations. On a parlé encore des modifications à apporter dans le mode d'organisation et on s'est inquiété de la situation de ceux qui passent d'une organisation syndicale dans une autre. Il a été établi que nulle lutte pour l'augmentation de salaire, nulle grève, boycottage et la résistance passive ne peut être commencée par un groupe sans s'être préalablement mis d'accord avec la commission centrale de chaque fédération, si on veut être soutenu par la commission syndicale centrale. Là éclate le caractère centraliste du mouvement syndical autrichien. De nouvelles cotisations ont été établies sous le nom de *fonds de solidarité*, dont l'usage a été réservé pour les grèves offensives, les lock-outs et la lutte pour la reconnaissance des syndicats. Beaucoup d'autres questions importantes ont été discutées, notamment celles du projet gouvernemental sur les assurances ouvrières, qui a été vivement critiqué et qui, encore, quoique insuffisant, provoque la résistance du patronat. On a parlé enfin du travail à domicile, de la situation des métallurgistes et des mécaniciens, etc.

Une discussion très importante a été soulevée sur les accidents du travail. En 1899, une commission des accidents du travail a été établie par une ordonnance du gouvernement, mais elle n'a pas manifesté beaucoup de vie ; une seconde, qui siège voici un an déjà, a donné des résultats meilleurs. Néanmoins, sa composition l'empêche de fournir un travail sérieux. Elle se compose de 8 patrons, 4 ouvriers, 5 professeurs et 3 conseillers du gouvernement ; par conséquent, elle est très peu favorable aux intérêts ouvriers. Des projets de réformes ont été formulés ; on a voulu remanier les districts qui ont été réservés aux inspecteurs du travail et qui sont, aujourd'hui, trop étendus, modifier la composition des commissions d'accidents du travail, et on demande particulièrement une inspection plus sérieuse et des punitions sévères pour toutes les transgressions de la loi sur les accidents. Enfin, on s'est occupé très longuement de l'alcoolisme et de l'action des organisations contre ses

ravages. Les syndicats doivent entreprendre très sérieusement la lutte antialcoolique : il leur faut d'abord influencer tous leurs membres individuellement, puis lutter en corps contre ce fléau de la classe ouvrière, en s'abstenant notamment dans les réunions de toutes les boissons alcooliques et en favorisant les sociétés d'abstinents. Dans le rapport de la commission syndicale centrale, le citoyen Hueber s'est élevé assez vivement contre les syndicalistes tchèques et a critiqué la décision de leur dernier congrès, qui a maintenu de nouveau l'indépendance du syndicalisme tchèque à l'égard des syndicalistes allemands autrichiens. Cela n'a fait qu'accentuer le conflit entre la commission centrale de Vienne et la commission syndicale tchèque de Prague. Le congrès s'est montré naturellement peu favorable aux autonomistes de la Bohême, ce qui, d'ailleurs, n'a nullement ému ces derniers. Je reviendrai, d'ailleurs, longuement sur la question dans un prochain article du *Mouvement Socialiste*.

L'ordre du jour concernant les questions mentionnées ci-dessus, et portant encore sur l'organisation des femmes et de la jeunesse ouvrière et sur l'action en faveur des employés du commerce, a été voté à l'unanimité.

Tel a été le cinquième congrès des syndicats autrichiens. Le peu que nous en avons dit suffit à caractériser les méthodes de ce mouvement, qui appartient au type syndicaliste allemand.

Edouard Benès.

REVUE DES LIVRES

L'Impérialisme démocratique, par Ernest Seillière.

(*Paris, Plon-Nourrit et C*ie, 1907 ; vol. in-8, 333 p. ; 7 fr. 50)

L'Impérialisme démocratique ; Rousseau, Proudhon et K. Marx, est-il mis en sous-titre dans l'édition allemande. On est déjà quelque peu surpris de voir accolés ces trois noms, dont le simple énoncé évoque des ensembles d'idées passablement différents ; mais admettons. Il plaît à M. Seillière de voir en Proudhon et en Marx des « romantiques ». Proudhon n'est à ses yeux qu'un « contempteur affecté » de Rousseau, et le « visage rousseauiste », quoi que Proudhon en ait, réapparaît sans cesse chez lui, nous assure M. Seillière. Quant au *Capital*, il paraît que c'est « l'évangile romantique du socialisme » et qu'il n'est qu'un « développement mathématique de l'axiome proudhonien : *la propriété, c'est le vol* ». Affirmations pour le moins assez surprenantes, et qui ne trahissent guère une connaissance bien approfondie, en tous cas bien exacte, de Proudhon ni de Marx ; mais passons encore. Dans la conclusion de son étude sur Proudhon, M. Seillière voit dans le syndicalisme un impérialisme démocratique tendant à se dégager de tout romantisme. « En France, écrit-il, les beaux travaux de M. G. Sorel ont clairement défini cette méthode tactique qu'il recommande aux masses pour mieux régler leur élan vers la puissance. » Fort bien, et nous pourrions souscrire à un tel jugement ; mais pourquoi M. Seillière, quelques lignes plus bas, nous présente-t-il le syndicalisme allemand comme le syndicalisme type, le syndicalisme modèle ? Nous avouons humblement ne pas comprendre qu'on puisse embrasser dans la même admiration « les beaux travaux de M. G. Sorel » et... le syndicalisme en allemand.

M. Seillière veut à toute force faire de Proudhon un romantique. Vraiment, c'est jouer de malheur ou tenir une gageure, et il est dommage que Proudhon ait passé toute sa vie à combattre, exactement, toutes les thèses romantiques, *toutes*, sans en excepter aucune. Y a-t-il quelque chose, par exemple, de plus significatif pour caractériser le « romantisme » de quelqu'un que son attitude vis-à-vis du féminisme ? Or, personne n'ignore la netteté, l'acuité, la vigueur de l'antiféminisme proudhonien ; jamais personne n'a été, sur ce point, moins « romantique » que Proudhon ; jamais personne n'a davantage, sur un point aussi capital de la philosophie des mœurs, subordonné l'idéal au droit. Et cette subordination de l'idéal au droit, n'est-ce pas,

d'une manière générale, la thèse fondamentale de tout le lien de la *Justice* ? J'invite aussi M. Seillière à relire, dans les *Contradictions*, tout le chapitre sur la Providence, ce fameux chapitre où Proudhon a lancé l'audacieux : *Dieu, c'est le mal*, résumant dans ce cri de guerre, comme il aimait le faire, toute sa théorie de la corruption de l'homme par l'idéalisme, dont l'idéalisme religieux est la forme éminente. Faut-il rappeler aussi avec quelle vigueur Proudhon a *éreinté* — le mot n'est pas trop fort — et Rousseau lui-même et Lamartine, et G. Sand, et tous les romantiques ? Véritablement, M. Seillière va un peu loin, en voulant faire de Proudhon exactement l'antipode de ce qu'il fut, et M. Dimier était, certes, mieux inspiré lorsqu'il a vu, au contraire, dans Proudhon, *un classique*, un adversaire déclaré du *révolutionnarisme romantique*.

Mais il ne suffit pas de dire à quelqu'un : vous vous trompez, il faut encore se rendre compte des raisons de son erreur. M. Seillière a surtout vu dans Proudhon *la passion égalitaire*, ce qu'il appelle l'ivresse de l'égalité, ivresse, selon lui, toute dionysiaque — et nous savons que M. Seillière a pris déjà parti pour Apollon contre Dionysos, dans une étude précédente sur Nietzsche. Mais je ne sais si M. Seillière a bien interprété le dionysisme nietzschéen ; et quand je le vois rapprocher Nietzsche de Rousseau, je m'inquiète, je tends l'oreille, je demeure effaré. Nietzsche « rousseauiste » ? cela me paraît aussi paradoxal que Proudhon romantique ! Qu'est-ce à dire ? M. Seillière n'aime pas les mystiques ; il est intellectualiste, apollinien ; il prêche une sorte d'utilitarisme rationnel, une espèce d'égoïsme raisonnable, ce que, dans les *Inactuelles*, Nietzsche appelle *un égoïsme sage*, cet égoïsme sage dont l'Etat doit se faire le patron. C'est bien cela, et nous y voilà ! Toutes les tendances profondes de l'âme, tout ce qui dépasse la région claire des idées et des concepts, tout ce qui ne rentre pas dans les cadres de l'entendement et de la science utilitaires — M. Seillière le rejette, comme étant du mysticisme, du romantisme, du sentimentalisme chaotique et anarchique, venant se mettre à la traverse des efforts de la Raison vers la clarté, la logique et l'harmonie. Mais M. Seillière semble ainsi faire une étrange confusion : il assimile mysticisme et romantisme, et c'est une assimilation plus que contestable. Car, pour reprendre les *trois ordres* de Pascal, nous dirions volontiers que le romantisme nous semble rentrer dans le premier, l'intellectualisme dans le second, et le mysticisme dans le troisième. Le romantisme aboutit au règne des instincts, des passions, du « cœur », c'est-à-dire au fond du règne du « corps », du « moi animal » ; il est *infrà-intellectualiste* ; mais le mysticisme, lui, est *suprà-intellectualiste* : M. Bergson a bien pu appeler l'intuition un instinct désintéressé, l'instinct qui a traversé l'intellectualisme et s'est détaché ainsi d'une base trop étroite ; Sorel a pu même reprocher à M. Bergson ce rapprochement de l'intuition et de l'instinct ; il reste, en tous cas, que cet *instinct désintéressé* qui est l'intuition, selon M. Bergson, est quelque chose de bien différent de l'instinct pur et simple :

l'animal en reste à l'instinct ; l'homme seul parvient à l'intuition, que Sorel rapproche avec infiniment de raison de l'invention et de la poésie, — toutes choses particulières à l'homme. Avec le mysticisme, nous sommes, en définitive, dans la région profonde de l'âme, dans la région créatrice, et nous avons dépassé tant l'esprit subjectif que l'esprit objectif, pour nous élever à *l'esprit absolu*, c'est-à-dire selon Hegel à l'art, à la religion et à la métaphysique. Le poète, l'inventeur, le métaphysicien, le héros, le saint, tous ceux qui se dévouent et qui se sacrifient, tous les soldats d'une Cause, tous ceux que la raison utilitaire, pratique, sage et plate, traite de *fous*, — tous sont des mystiques, des dionysiens ; et c'est par eux que toutes les grandes choses ont été faites jusqu'ici dans le monde : la science elle-même est leur œuvre, et Sorel a bien raison de déplorer que, par un enseignement dit scientifique, on tue cette faculté poétique qui fait précisément les grands savants.

Mais qu'y a-t-il de commun entre ces mystiques et *le héros romantique*, qui déclare la passion souveraine et ne connaît d'autre loi que les fantaisies d'un moi délirant ? M. Seillière voit dans la Justice de Proudhon une théorie romantique ; pour lui, dès que Proudhon parle d'égalité ou de justice, immédiatement il déraille et la raison fait place au sentiment, à l'ivresse dionysiaque. Il est bien certain que si l'on fait avec M. Seillière de la justice un intérêt bien entendu, on ne peut rien comprendre à la théorie proudhonienne de la justice. Et l'intellectualisme apollinien de notre auteur ne le préparait guère à comprendre cette justice, que Proudhon déclare « mystérieuse, malgré tout, comme la génération et la beauté ». Il y a là un principe mystique, qui dépasse le conceptualisme de l'entendement, c'est évident. Mais est-ce à dire que, pour cela, la justice comme la conçoit Proudhon, ce soit du « romantisme » ? C'est toujours la même confusion entre mysticisme et romantisme ! M. Seillière, décidément, ne me paraît pas avoir suffisamment médité sur la théorie proudhonienne de la subordination de l'idéal au droit : nulle raison ne fut jamais plus ferme, nulle conscience plus droite, nul sens juridique plus énergique, que chez Proudhon ; nul ne condamna jamais avec plus de force l'art pour l'art, l'amour pour l'amour, la liberté pour la liberté ; mais nul aussi ne fut en même temps plus amoureux de la liberté, nul n'en comprit mieux toute la valeur et n'en déduisit mieux la fonction dans l'ordre universel. C'est la liberté qui, selon Proudhon, engendre l'idéal ; c'est grâce à la liberté que nous inventons, que nous créons, que nous ne sommes pas de simples copistes ou de simples photographes de la réalité ; et c'est l'idéal, enfant de la liberté, qui est la force motrice, la grâce efficiente, par laquelle l'humanité est entraînée à embellir sans cesse sa vie. Mais cette liberté créatrice, qui enfante l'idéal, principe de toute gloire et toute justification, est aussi le principe de toute corruption et de toute décadence : c'est pourquoi elle doit se subordonner à la justice, seule puissance souveraine, principe de l'équilibre universel.

M. Seillière a bien vu l'importance particulière du livre de *la Guerre*

et la Paix, que pour ma part, je considère comme l'œuvre capitale de Proudhon. Mais, selon lui, Proudhon fait dans ce livre un pas vers la psychologie hobbiste ; et s'il n'y adhère pas complètement, c'est que le romantisme de la justice trouble encore la clarté de son regard. Je serais tenté de dire, pour ma part, que l'utilitarisme hobbiste a empêché M. Seillière de comprendre toute la profondeur de ce livre prodigieux. Car, selon Proudhon, c'est précisément la Guerre qui a enseigné à l'humanité que la justice ne se ramenait ni à un simple rapport conceptuel, ni à l'intérêt bien entendu, ni à une révélation d'en haut, mais qu'elle était une réalité organique, positive, immanente à l'âme humaine, comme l'amour, l'ambition ou l'amitié, et « de tous nos sentiments le plus éloigné de l'animalité ». Seulement pour comprendre une telle génération du droit et de la justice par la Guerre, il faut précisément dépasser le point de vue de cet « impérialisme rationnel » où M. Seillière s'est arrêté. M. Seillière, par exemple, préfère manifestement le syndicalisme allemand ou anglais au syndicalisme français ou italien, le syndicalisme des races anglo-saxonnes au syndicalisme des races latines ; le mouvement ouvrier anglais ou allemand est, en effet, plus « raisonnable », plus « utilitaire » que le mouvement ouvrier français ; celui-ci est animé d'un esprit véritablement guerrier ; il se refuse à tout marchandage et à tout accord diplomatique ; il poursuit la ruine totale de ses adversaires, le capitalisme et l'Etat. Aux yeux de M. Seillière, c'est là, évidemment, un état d'esprit « mystique » ; cette sorte de métaphysique de la lutte de classe mise en action ne peut plaire à sa raison apollinienne, ennemie de l'exagéré, de l'outrecuidant et du démesuré, c'est-à-dire du « barbare » ; mais, dirons-nous à M. Seillière, s'il n'y avait que la raison dans l'homme, il ne créerait jamais rien ; et il faut des abolitions, pour qu'il y ait des renaissances. Le mouvement ouvrier anglais ou allemand est un mouvement d'adaptation à la société bourgeoise ; le mouvement ouvrier français est un mouvement de négation absolue et de création : et c'est ce qui en fait l'incomparable valeur historique.

Une dernière observation : M. Seillière parle d'impérialisme démocratique, et il fait de Rousseau, de Proudhon et de Marx les coryphées de cet impérialisme. Mais ignore-t-il l'opposition où le syndicalisme révolutionnaire est entré avec la démocratie ? Que Rousseau soit le coryphée de l'impérialisme démocratique, c'est-à-dire au fond d'un impérialisme bourgeois, soit, je le veux bien ; mais alors, il faudra distinguer de cet impérialisme le véritable impérialisme de classe, l'impérialisme ouvrier, celui dont Proudhon et Marx ont été les plus authentiques théoriciens, et tout le livre de M. Seillière croule par la base : il ne sera plus possible d'accoler ensemble Rousseau, Proudhon et Marx ; et il faudra voir dans l'impérialisme ouvrier, l'antidote précisément de l'impérialisme démocratique.

Edouard Berth.

Le Tsar et la Révolution, par D. Merejkowsky, Z. Hippius et D. Philosophoff

(*Paris, Société du Mercure de France,* 283 pp.; 3 fr. 50)

Sous ce titre vient de paraître un recueil d'articles destinés à faire mieux connaître l'esprit de la révolution russe et les conditions au milieu desquelles se joue le grand drame dont les révolutionnaires de l'Europe occidentale ne peuvent guère être que des spectateurs impatients et perplexes. Impatients, parce qu'on ne peut pas ne pas avoir l'impression que le peuple russe met longtemps à se débarrasser d'un gouvernement suranné. Perplexes, parce que l'on a pu croire plus d'une fois que l'on était à la veille d'événements décisifs et qu'on a été chaque fois trompé. A force de lire les nouvelles les plus contradictoires, et de suivre la Russie dans ses espérances et ses déceptions, plus d'un occidental aura fini par ne plus attendre grand'chose du désordre, de la confusion, de l'incohérence slaves.

Pour les auteurs de *Le Tsar et la Révolution* le caractère fondamental de l' « âme » du Russe, est la religiosité. Ce caractère se manifeste dans l'idée que se fait le peuple de la puissance du tsar, dans la conception que le tsarisme a de lui-même, dans les formes que prend le mouvement révolutionnaire, enfin dans l'insuccès relatif du socialisme traditionnel.

Mme Hippius reprend et fait sienne l'idée jadis exprimée par Bakounine, que le paysan russe voit, dans le tsar, une espèce de Christ terrestre, un être qu'entoure une auréole divine. Il semble impossible de ne pas reconnaître que cette idée contient une grande part de vérité. Mais il semble bien aussi qu'elle serait d'autant plus vraie qu'on se reporterait plus loin dans le passé. Mme Hippius rappelle qu'aux environs de 1870, les propagandistes ont usé quelquefois, pour s'accréditer auprès des paysans, du stratagème qui consistait à se donner pour des envoyés du tsar. On aimerait savoir si ce moyen est encore employé de nos jours et surtout s'il serait de quelque efficacité. Mme Hippius a prévu cette objection et écrit : « Il importe peu de savoir si les paysans, ou simplement les Russes actuels ont conscience d'une telle foi et s'ils voient dans le tsar ce qu'ils y voyaient quand il fallait les aborder « avec les aigles impériales »... Au fond de la religiosité du peuple russe vit encore l'obscure foi dans le tsarisme. » Sans doute, mais n'est-ce pas reconnaître que cette foi va en baissant ? Et quelle devra être, vis-à-vis de ce sentiment, l'attitude des propagandistes révolutionnaires ? Devront-ils le négliger ou le combattre, ou en tirer parti ?

C'est cette dernière attitude que préconise Mme Hippius. Elle donne, de son choix, deux raisons de nature bien différente. La première est faite de la constatation de l'insuccès relatif de la propagande révolu-

tionnaire traditionnelle. La seconde est la croyance en l'avenir religieux de l'humanité. De cette dernière, il nous est difficile de dire quoi que ce soit. Quant à la première, elle nous paraît contenir une affirmation aussi difficile à étayer de preuves qu'à combattre. Il s'agit d'une question de fait. Or, Mme Hippius ne dit pas de quels termes de comparaison elle se sert. Si l'on admet que la propagande des idées dites socialistes puisse avoir une grande influence sur la marche d'une révolution, on aura toujours le droit, tant qu'une victoire n'aura pas été été emportée, de dire que la propagande n'a pas réussi. Mais le propagandiste aura toujours aussi le droit de s'en remettre à demain et de demander qu'on attende encore. On est tout disposé à reconnaître que les propagandistes du socialisme en Russie n'emploient souvent leur héroïsme et leur esprit de sacrifice qu'à exposer des schémas décolorés et inertes, quelques principes contestables d'économie politique ou quelques idées démocratiques. Cela vient, sans doute, en grande partie de la hâte avec laquelle l' « intelligence » se jette dans l'action, pour remplacer ceux qu'on a mis en prison ou exilés. Il est permis d'espérer que cela changera et, qu'en Russie comme en France, la classe des producteurs dégagera peu à peu de sa propre vie la conscience de ses besoins. Jusque-là, on ne croit guère qu'à l'efficacité d'une propagande interrogative, destinée seulement à suggérer quelques problèmes, à mettre en évidence quelques contradictions, à troubler l'inertie des masses. Outre qu'aucun propagandiste ne peut apporter de remède, encore faut-il que le mal soit bien senti.

S'il est probable que la conception religieuse du tsarisme soit en baisse dans la conscience populaire, il n'est, par contre, pas douteux qu'elle se maintient dans le tsarisme lui-même. L'étude dans laquelle M. Philosophoff met en lumière ce trait du tsarisme nous paraît tout à fait solide. En même temps que monarque, le tsar est pontife. Depuis la suppression du patriarcat, les tsars russes sont les juges suprêmes de l'église orthodoxe. L'autocratie a ainsi tous les caractères d'une théocratie. Ceci pourrait expliquer, dans une certaine mesure, les résistances du tsar à toute tentative pour diminuer son autorité. Les puissances laïques acceptent plus aisément que les puissances religieuses de faire des concessions aux idées de leur temps. On ne saurait pourtant se contenter de cette explication, et il faut bien faire une large part au fait que le maintien de l'absolutisme en Russie est voulu par les bureaucrates et les grands propriétaires fonciers.

M. Mérejkowsky ne pouvait manquer de remarquer que le mouvement révolutionnaire proprement dit est longtemps resté purement social et politique, sans aucune attache intellectuelle avec un dogme religieux. L' « intelligence » a été à l'école du matérialisme du XVIIIe siècle et du positivisme du XIXe. Mais M. Mérejkowsky ne pense pas que ces doctrines aient profondément pénétré le peuple russe. Elles sont restées un vernis superficiel. M. Mérejkowsky excelle à mettre en lumière les parties les plus obscures de l'âme des penseurs qu'il étudie. Sa grande

étude, *Dostoïevsky et Tolstoï*, est pleine de révélations inattendues et il est désormais impossible d'étudier ces deux écrivains sans citer M. Mérejkowsky. L'article qu'il vient de publier dans *Le Tsar et la Révolution* montre parfaitement que les penseurs russes préoccupés par les problèmes religieux ont été extrêmement nombreux. Novicov, le fondateur en Russie de l'industrie du livre et de la presse, a été, en même temps, le propagateur du *martinisme*. Les décabristes, dont certains, pourtant, comme Pestel, se donnaient pour des incroyants, se servaient, pour leur propagande révolutionnaire, du *Cathéchisme orthodoxe* des frères Mouraviev. Tchaadaiev a vu, dans l'orthodoxie, la principale cause des malheurs de son pays. Dostoïevsky, dont la vie commença par l'exil politique, enseigna, dans ses derniers livres, et surtout dans *Les Frères Karamazov*, la nécessité d'une révolution religieuse. C'est encore Tolstoï, c'est le philosophe Vladimir Soloviev, c'est Rozanov. Tous ont fait du problème religieux le problème par excellence, celui dont la solution peut seule envelopper celles des autres. Mais le mouvement révolutionnaire est resté étranger à ce courant d'idées. Les révolutionnaires ont admiré *La Guerre et la Paix* et *Anna Karénine*; ils n'ont guère lu les ouvrages de Tolstoï sur l'Evangile. M. Mérejkowsky pense qu'un rapprochement et puis une fusion se feront, que les révolutionnaires et les mystiques marcheront ensemble. N'y a-t-il pas déjà beaucoup de mysticisme inconscient chez les révolutionnaires? N'y en a-t-il pas dans le peuple? Et, d'autre part, certains mystiques ne sont-ils pas déjà révolutionnaires?

On avoue ne pouvoir guère porter de jugement sur les espérances de M. Mérejkowsky et de ses collaborateurs. Quelques clartés nouvelles que leurs études nous apportent sur l'état actuel de la Russie, trop d'obscurités persistent encore. Il est bien difficile de parler de l'avenir sans écouter involontairement ses préférences. Ne peut-on pas penser que le mysticisme du peuple russe trouverait un aliment suffisant dans la lutte quotidienne que le prolétariat devra soutenir, d'abord pour conquérir les libertés élémentaires, ensuite pour prendre, dans la vie sociale, la place que lui vaut sa qualité de classe productrice? Les réserves d'héroïsme dont peuvent disposer les ouvriers des champs et ceux des usines ne seront jamais trop grandes quand il s'agira, par un effort incessant, de transformer le monde et de se libérer du passé.

J.-B. Séverac.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La connaissance et l'erreur, par Ernest Mach, traduction par Marcel Dufour (*Flammarion, Paris*, 1908; in-16, 392 pp., 3 fr. 50). — Le célèbre professeur autrichien est un peu trop, comme M. Poincaré, préoccupé de ramener les bases de la science à la psychologie des sensations; cette méthode ne semble pas être propre à faciliter

l'intelligence de la physique; les remarquables chapitres qui sont consacrés à l'espace et au temps conduisent plutôt à bien marquer la différence irréductible qui existe entre le point de vue psychologique et le point de vue mathématique. Le rôle de la technologie se trouve être ainsi trop atténué par M. Mach; il paraît difficile de croire que l'arithmétique eût pu se constituer sans l'invention des machines à calculer; l'auteur rapproche, d'une manière fort heureuse, les méthodes de la géométrie et celles de la physique. Il y aurait de nouvelles recherches à faire sur les différences qu'il établit entre l'imagination des artistes et celle des savants.

L'Evolution souterraine, par E. G. Martel (*Flammarion, Paris*, 1908; in-16, 388 pp.; 3 fr. 50). — L'auteur, si connu par ses explorations de cavernes, a voulu nous donner un aperçu de toutes les connaissances acquises aujourd'hui sur le monde souterrain. On lira avec un très grand profit les renseignements qu'il nous fournit sur les sources, trop souvent contaminées. Depuis quelques années, les cavernes sont exploitées comme laboratoires de transformisme; on cherche ce qu'y deviennent les animaux et les plantes privés de lumière. M. Martel est ainsi amené à donner une grande place à l'évolution dans son livre; il semble que ses tendances personnelles le conduisent vers des conclusions très voisines de celles de M. Bergson.

Foi et systèmes, par Bernard Allo (*Bloud, Paris*, 1908; in-16, 303 pp., 3 fr. 50). — Ce livre offre un intérêt beaucoup plus grand que le titre ne semble indiquer; l'auteur agite, en effet, des problèmes métaphysiques qui passionnent, à l'heure actuelle, tous les penseurs notables; on pourrait seulement regretter qu'il n'ait pas consacré un chapitre à examiner la philosophie de M. Bergson. La première étude sur « la peur de la vérité » (qui avait déjà paru en brochure) renferme beaucoup d'excellentes observations qui pourraient être utiles aux socialistes, au moins autant qu'aux catholiques. La seule partie peu satisfaisante est l'avant-dernier chapitre relatif au développement des idées; il ne paraît point facile, en effet, de concevoir un développement historique sans tenir compte des contradictions qu'il doit traverser; les analogies tirées de l'évolution vitale sont trompeuses en histoire.

Lendemain d'encyclique, par Catholici. (*Nourry, Paris*, 1908; in-12, ix, 125 pp.; 1 fr. 25). — Réduire le catholicisme à la profession de foi du Vicaire savoyard et ne plus s'occuper que de politique, voilà ce que beaucoup de catholiques militants espéraient du modernisme. Le pape actuel veut que le prêtre s'occupe des affaires religieuses; c'est évidemment un scandale qui provoque les plaintes du prêtre anonyme qui a écrit cette brochure, qu'on lira pour se rendre compte de cet état d'âme très particulier.

Il diritto ereditario, par A. de Pietri Tonelli (*Rosin, Venise*, 1908; in-8, xii, 219 pp., 4 L.). — L'auteur professe à l'école de commerce de

Venise ; il a voulu résumer dans ce volume des renseignements historiques, juridiques et philosophiques qui sont dispersés dans beaucoup de livres : son but était de fournir un moyen de travail facile, et il semble avoir bien rempli son programme ; nous trouvons ici les propositions les plus récentes qui aient été faites sur le droit d'héritage. On ne manquera pas d'observer l'importance que l'auteur a donnée à l'exposé de la conception matérialiste de l'histoire.

Menus propos d'un catholique libéral, par Léon Chaine (*Nourry, Paris,* 1908 ; in-12, 223 pp. ; 2 fr. 50). — M. Chaine, avoué lyonnais, est un isolé dans le monde catholique, puisqu'il a fait partie de la petite cohorte des catholiques dreyfusards. Il nous apprend que la cour de Rome n'a jamais cru à la culpabilité de Dreyfus (p. 228) ; combien ne doit-on donc pas exécrer le pape Léon XIII et le cardinal Rampolla, qui lancèrent contre Dreyfus toute la meute des Assomptionnistes et des députés de la droite ?

Sur quelques idéalistes, par Henry Gaillard de Champris (*Bloud, Paris,* 1908 ; in-16, 285 pp. ; 3 fr. 50). — Recueil d'articles (sur Alfred de Vigny, Rousseau, Brunetière, Sully-Prudhomme, J. Lemaître, H. Bordeaux, Catulle Mendès) qui constituent un document précieux pour comprendre les illusions qui ont rendu impuissante la bourgeoisie catholique : ainsi M. J. Lemaître est pris pour un moraliste qui se rattache à notre tradition classique (p. 190), qui aime avant tout l'humilité (p. 198), qui a beaucoup de l'esprit chrétien (pp. 208-212) et qui a accompli un apostolat pour la patrie et pour la liberté (p. 218) ; — il est vraiment difficile de plus mal comprendre ce cynique rhéteur.

Luther et le luthérianisme, par L. Cristiani (*Bloud, Paris* 1908 ; in-16, xxvi, 387 pp., 3 fr. 50). — Si Luther a été l'homme médiocre, hypocrite et ridicule qui nous est présenté ici et s'il est responsable de tout ce qui s'est produit en Allemagne au xvi^e^ siècle, l'histoire de la Réforme est incompréhensible. Il est évident que le portrait est fortement chargé : il y a quelques années, Mgr. Baudrillart ne se montrait pas aussi féroce que l'abbé Cristiani (*L'Eglise catholique, la Renaissance, le Protestantisme*, p. 128). Cette biographie a surtout le mérite de nous faire voir comment les hommes les plus volontaires sont plutôt entraînés par les courants qu'ils ne créent la révolution ; Luther apparaît constamment comme un conservateur qui abandonne, à contre cœur, la tradition catholique, sous la pression des nécessités nées des événements.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. Séverac.

Niort. — Imp. Th. Martin.

ENQUÊTE OUVRIÈRE

SUR

La Crise de l'Apprentissage (1)

I

PAUL DELESALLE

Ouvrier mécanicien

Secrétaire-adjoint de la *Section des Bourses du Travail.*

1° L'Ignorance officielle.

Il n'y a plus de bons ouvriers ! L'apprentissage subit dans ce pays une crise ! clame-t-on dans les gazettes. Et M. Millerand et M. Dubief, anciens ministres, de faire chorus.

Le premier se fait interviewer et s'aperçoit que les ouvriers « *ne savent plus aujourd'hui confectionner un objet en entier* ». M. Dubief, de son côté, entasse exemples sur exemples. « Cela est si vrai, dit-il, que déjà l'industrie chimique est obligée en France d'avoir recours à des ouvriers allemands », et son patriotisme d'en être tout ému ! Et nos deux augures, comme la plupart du temps, parlent de choses qu'ils ne connaissent pas.

Eh oui ! Monsieur Millerand, « les ouvriers ne savent plus aujourd'hui confectionner un objet en entier », pour l'excellente raison que cela leur serait totalement inutile, ne leur servirait à rien. Bien mieux, l'ouvrier qui, cherchant du travail, irait dire au contremaître qui embauche : « Prenez-moi, je sais tout faire », aurait bien des chances d'être rejeté de partout.

Ce qu'il faut de plus en plus à l'industrie, ce sont de bons spécialistes, et ce que demande un patron à l'ouvrier qu'il emploie, c'est

---

1. — On n'entend plus parler, dans le monde industriel, que de « crise de l'apprentissage ». Nous avons demandé, à ce sujet, l'avis des principaux représentants du mouvement ouvrier organisé, et nous publierons leurs réponses au fur et à mesure de leur réception. (N. D. L. R.)

bien plus la *valeur quantitative* du travail qu'il a à fournir, que la *valeur qualitative*. Et puis, dans la plupart des industries, dans la mécanique en particulier, dont je puis parler en connaissance de cause, la machine a, dans ces trente dernières années seulement, transformé du tout au tout les conditions du travail et de la production.

Jadis, oui, il fallait savoir un peu forger, être un bon ajusteur et connaître le tour. Aujourd'hui il faut être l'un *ou* l'autre, et il est non seulement inutile mais impossible d'être l'un *et* l'autre.

La pièce forgée jadis sur l'enclume est aujourd'hui « estampée » au pilon, qui fait mieux et dix fois, cent fois plus vite que le marteau du forgeron.

L'ajusteur prend aujourd'hui de la main du raboteur ou du fraiseur — l'ouvrier conduisant la fraiseuse, cette tueuse de bras de l'ouvrier mécanicien — la pièce à peu près terminée, et l'ajusteur, s'il existe toujours comme appellation, est devenu surtout un « monteur », un finisseur plus exactement.

Le tourneur s'est lui aussi subdivisé et l'ouvrier conducteur habituel d'un « tour à décolleter » ne prend pour ainsi dire jamais la place de l'ouvrier habitué à conduire un « tour parallèle ».

Et de plus en plus, la division du travail va en s'accentuant. L'ouvrier mécanicien sachant tout faire, n'a encore une fois plus sa raison d'être et, je le répète, il lui serait aujourd'hui à peu près impossible de trouver du travail.

L'ouvrier mécanicien doit être ou forgeron, ou limeur, ou ajusteur, ou monteur, ou tourneur, ou raboteur, ou fraiseur, ou perceur, ou mortaiseur, etc., etc., mais il n'a pas à être et ne peut être tout cela à la fois. Le développement du machinisme, et aussi la division du travail — sur laquelle d'aucuns peuvent pleurer, mais qui n'en est pas moins un progrès — le veulent ainsi.

M. Millerand méconnaît donc les nécessités modernes de la production lorsqu'il regrette « que les ouvriers ne sachent plus aujourd'hui confectionner un objet en entier ».

Quant à M. Dubief, en déplorant que « l'industrie chimique soit obligée en France d'avoir recours à des ouvriers allemands », qu'il me permette de lui dire qu'il fait montre d'une ignorance crasse en prenant l'effet pour la cause. Tout le monde sait combien les Allemands ont développé chez eux les industries chimiques, alors que celles-ci restaient en France à peu près stationnaires. Il n'y a pas d'ouvriers, parce que l'industrie chimique ne s'est pas développée en France comme en Allemagne, telle est la vérité, Monsieur Dubief.

2° *L'état actuel de l'apprentissage.*

Mais parce que les conditions du travail ont évolué, est-ce, comme on l'affirme dans certains milieux, qu'il y a « crise de l'apprentissage », que l'on ne trouve plus de bons ouvriers ? Est-ce à dire que la « valeur professionnelle de l'ouvrier » diminue ?

Eh bien non ! je le dis de suite, la valeur professionnelle de l'ouvrier ne diminue pas, — ni dans ce pays, ni dans d'autres. Elle se transforme, ce qui n'est pas précisément la même chose.

Autrefois, pour être un « bon ouvrier », pour devenir « compagnon », puis « maître », il fallait être capable d'exécuter un « chef-d'œuvre », qui consistait en une pièce ou machine dans lesquelles les mille difficultés du « métier » étaient accumulées. Alors, il fallait suivant l'expression de M. Millerand, « savoir tout faire » dans son métier. Aujourd'hui, le machinisme d'une part, la division du travail de l'autre, de même que les exigences patronales en ce qui concerne la somme de production, ont changé tout cela. Les modes de production ont évolué et nos Incompétences officielles de traduire immédiatement : il n'y a plus de bons ouvriers, d'ouvriers finis !

Une erreur courante est de croire, de dire et de répéter que la machine supprime les « bons ouvriers ». Eh bien ! n'en déplaise à ceux qui colportent ces stupidités, il y a une « science de la machine ». Tel ouvrier connaissant bien son « outil », sait lui faire produire plus ou moins, aussi bien comme qualité que comme quantité. Il serait même facile de citer des centaines d'exemples. La machine moderne, avec ses complications, ses exigences d'attention soutenue, ses organes souvent fragiles, demande à l'homme qui la surveille et la « fait produire » des capacités souvent bien plus grandes, en définitive, que celles réclamées à l'artisan de jadis.

A côté du « fini » de l'exécution que l'on exige aujourd'hui du travail des machines — « fini » supérieur souvent au travail à la main, — il y a aussi la *quantité* exigée, si nécessaire, si indispensable, dans tous les métiers. Et c'est en ce sens que le capitalisme pousse de plus en plus.

C'est que le patronat moderne ne songe qu'à *gagner de l'argent* ; il se base souvent bien plus sur la valeur quantitative du travail fourni que sur sa valeur qualitative. Le bon ouvrier aujourd'hui est surtout celui qui produit le plus, et, de fait, la somme de production entre toujours dans l'appréciation patronale de la valeur du salarié.

Il est donc inexact de dire que la valeur professionnelle de l'ou-

vrier français — ce qui se passe en France se passe du reste exactement, dans les mêmes conditions, chez les autres nations — diminue. La vérité est que les qualités exigées aujourd'hui des ouvriers par la production ne sont plus les mêmes que jadis.

Le machinisme, la division du travail, et encore bien d'autres causes, font que les qualités professionnelles évoluent, comme tout évolue. Voilà la vérité. Ce sont les exigences de la production moderne qui le veulent ainsi et pas autre chose. L'artisan de jadis, apte à « tout faire » dans son métier, serait en définitive un « piètre ouvrier » devant les nécessités de la production moderne. C'est ce que ne semblent pas avoir compris une masse de ceux — je parle de ceux qui écrivent sur ce sujet sans arrière-pensée ou sans idée préconçue — qui croient à une *crise de l'apprentissage.*

3° L'enseignement professionnel.

Quant aux « remèdes » proposés, ils sont à peu près tous, et pour cause, inefficaces. La plupart de ceux qui les proposent font montre d'une méconnaissance parfaite de la question.

Dans la même interview où il regrette que les ouvriers ne sachent plus confectionner un objet en entier, M. Millerand propose comme palliatif à la « crise de l'apprentissage », l'obligation de l'enseignement professionnel.

Eh bien ! ici encore, malgré sa réputation surfaite, l'ancien ministre du Commerce ne nous en fera pas accroire. J'ai vu, dans des ateliers, des jeunes gens frais émoulus des « écoles professionnelles » et je puis dire que leur science était à peu près nulle. Ou bien, si certains arrivaient à s'en tirer et à exécuter le travail qui leur était confié, rarement ils parvenaient à donner satisfaction en ce qui concernait la quantité de travail produit. Combien en ai-je vu de ces malheureux jeunes gens sortis de l'école Diderot, ne pas « faire l'affaire », parce qu'ils étaient inaptes à produire la quantité de travail exigée ! La quantité de travail — ce qui importe au patron, qui exploite, par-dessus tout, pour tirer des bénéfices — voilà ce qu'étaient et ce que sont incapables de donner les échappés des écoles professionnelles.

Il y a quelques années, j'ai pu, avec une Commission du Syndicat des Instruments de précision, nommée à cet effet, visiter à fin d'enquête deux écoles professionnelles de Paris où des jeunes gens sont censés « apprendre un métier ». Dans ces deux établissements, l'Ecole municipale Diderot et l'Ecole congréganiste Saint-Nicolas, les directeurs nous firent cet aveu que *40 à 60 °/₀ de leurs élèves*

ne continuaient pas le métier qu'ils étaient censé avoir appris. Et encore ne pouvaient-ils les suivre tous dans la vie ! Le résultat, comme l'on voit, est piteux.

Un jeune homme auquel je m'intéressais et qui avait passé trois ou même quatre ans à l'Ecole Estienne, dans la section de gravure et de clicherie, dut, à sa sortie, et après avoir vainement cherché du travail pendant plus de six mois, s'engager comme soldat.

Un homme de mon âge, qui fut mon camarade à l'école primaire, pendant que j'allais faire mon apprentissage dans une « boîte », entrait à l'école Diderot dans je ne sais plus quel atelier. C'est aujourd'hui un subordonné de M. Lépine, dans la brigade des voitures. Et il me serait facile de citer tant d'autres exemples. Mais à quoi bon !

Il faut le dire et le répéter : ce qu'on est convenu d'appeler l'*enseignement professionnel* a depuis longtemps fait faillite, et je ne crains pas d'avancer que c'est rendre un mauvais service à un jeune homme que de lui faire perdre — ou à peu près — trois ou quatre années de sa jeunesse dans une de ces écoles dites « professionnelles ».

N'en déplaise à M. Millerand et à son école sociale, ce qu'ils dénomment « crise de l'apprentissage » ne provient pas des causes évoquées par eux, et l'enseignement professionnel tel qu'ils le conçoivent n'y changerait rien.

4° Le rôle des Syndicats.

Est-ce à dire, comme nous le prête aimablement Keufer dans une interview que reproduit le journal *Le Temps*, que nous prétendions qu'il n'y ait rien à faire, parce que l'habileté professionnelle ne profite *exclusivement* qu'au patron ?

Cela serait vraiment trop bête et je ne crois pas qu'il y ait un seul des révolutionnaires que condamne Keufer qui puisse l'affirmer. J'ai la conviction, au contraire, qu'une réelle habileté professionnelle donne, à l'ouvrier qui en est doué, plus d'indépendance vis-à-vis du patronat, cette habileté cadrant, bien entendu, avec les conditions modernes de la production, telles que je les ai exposées plus haut.

Mais lesdites « qualités professionnelles », ce n'est ni à l'école, ni au cours, ni même, j'en ai la conviction, dans un enseignement mixte qu'elles peuvent être acquises. *C'est à l'atelier, au chantier, à l'usine, sur le terrain même de la production moderne, au milieu des progrès qui, chaque jour, se réalisent dans toutes les industries,*

que l'apprenti d'aujourd'hui, l'ouvrier de demain peut apprendre le métier qui devra lui permettre de gagner sa vie ou d'apporter sa somme de labeur à la collectivité émancipée.

Or, pour que, comme cela se passe actuellement, l'apprenti ne soit plus une façon *d'homme de peine, de serviteur de l'ouvrier,* pour que le patron ne le prenne pas dans son atelier dans un but exclusivement utilitaire et à son seul profit, il serait utile, indispensable, que les *syndicats s'occupent activement de l'apprenti, du camarade de demain.*

L'Etat, ici encore, n'a rien à voir. *Augmenter ses attributions en ce sens serait encore aller à l'encontre du but poursuivi.* Le *syndicat* doit, ici comme dans tous les autres domaines de la production, s'occuper résolument de la question. Lui, et lui seul, le peut efficacement.

Je ne puis pas, en quelques mots, tracer la besogne aux syndicats ; la question me semble assez compliquée et mériterait toute une étude spéciale. Mais, puisqu'elle est posée, je ne saurais trop engager nos syndicats à l'étudier un peu à fond. Elle est intéressante au plus haut point, quand ce ne serait que pour barrer la route à l'Etat qui, de ce côté encore, semble vouloir *élargir ses attributions* : elle l'est aussi et surtout parce que l'apprenti d'aujourd'hui doit être le syndiqué, le révolutionnaire de demain, qui, à nos côtés, sera un bon et actif ouvrier de la transformation sociale.

II

H. DRET

Ouvrier cordonnier

Secrétaire de la *Fédération nationale des Cuirs et Peaux.*

1° Apprentissage et Machinisme.

La réduction du temps de travail serait, d'après les patrons, une des causes initiales de l'incapacité professionnelle, et il semblerait, selon eux, que, parce qu'on ne fait plus d'apprentis, il n'y a pas assez d'ouvriers. Voyons rapidement ce qui se passe dans l'industrie des cuirs et peaux.

Dans la fabrication de la chaussure de commande, système de travail qui a résisté au machinisme — car l'ouvrier fait la pièce entière, c'est-à-dire la chaussure en entier, — nous pouvons certifier, sans crainte d'être démenti, que les travaux accomplis sont de véritables chefs-d'œuvre et que les ouvriers d'aujourd'hui sont infiniment supérieurs à ceux d'autrefois. Ces bons ouvriers sont-ils

rares? Leur rareté justifie-t-elle le cri d'alarme poussé par les patrons? A cela, nous répondons par des faits.

En pleine bonne saison, c'est-à-dire pendant six mois seulement de l'année, trois mois au printemps et trois mois en automne, il y a nombre de bons ouvriers qui ne trouvent pas à faire leur semaine complète, et, pendant la morte saison, c'est la gêne ou la misère en permanence, à peu près chez tous. Certes, il ne se fait pas autant d'apprentis cousu-main qu'autrefois, mais le nombre qui, chaque année, vient grossir l'armée des ouvriers de cette partie, est toujours de beaucoup supérieur aux nécessités de la production.

Pourquoi ne se fait-il plus autant d'apprentis? Cela tient à deux causes principales. La première est qu'aujourd'hui, il faut être véritablement artiste et doué d'une grande patience pour contenter les patrons et la clientèle : la *longueur du temps* passé à confectionner une paire de chaussures, le nombre d'années qu'il faut sacrifier avant d'être capable de la confectionner, voilà ce qui empêche le recrutement d'ouvriers. Mais la seconde cause, qui n'est pas la moins importante, tient surtout à ce fait que, de plus en plus, la chaussure fabriquée tend à se substituer à la chaussure faite sur commande. Le besoin d'ouvriers dans cette seconde partie est de mois en moins grand, et lorsque les parents examinent, pour leurs enfants, la possibilité de s'établir pour leur compte, ils comprennent très vite que pour satisfaire aux exigences de la clientèle et pour résister à l'envahissement de la chaussure fabriquée, il y a des difficultés de temps et d'argent insurmontables.

Mais venons à la chaussure de confection, à la fabrication de laquelle le machinisme a donné une si formidable impulsion. Dans un récent article sur la crise de l'apprentissage, publié par le *Temps*, l'auteur cite Fougères et signale que M. Dubief, dans un discours, a fait observer que, dans cette localité, sur douze mille ouvriers en chaussures, pas un n'était capable de faire une pièce entière. C'est entendu. Rares sont les ouvriers de Fougères, je dirais les ouvriers de fabrique, qui sauraient établir une paire de chaussures de tous points. Mais qu'est-ce que cela prouve? Est-il démontré par là que le travail sortant des usines est mal fait? Certes non, et nombre de maisons arrivent à livrer du travail qui peut figurer sans trop de désavantage à côté de chaussures de commande.

Nous dira-t-on qu'il ne se fait plus d'apprentis dans la fabrique? D'abord, il faudrait qu'on nous démontrât l'avantage qu'il y aurait pour un ouvrier à faire trois ans d'apprentissage sur le cousu-main quand, devenant ouvrier de la fabrique, où aucun mode de travail ne correspond à celui du cousu-main, on le spécialiserait? Mis en

face d'une machine, travaillant toujours à la confection de pièces identiques, il acquiert très vite, en quelques jours, une habileté très grande, tant au point de vue de la qualité que de la quantité d'objets produits.

Et puisque l'on a parlé de Fougères, puisqu'aujourd'hui les patrons semblent regretter cette crise de l'apprentissage — *en supposant qu'elle existe*, — examinons qui peut l'avoir créée, et si les patrons eux-mêmes n'ont pas fait beau jeu des qualités professionnelles qu'ils ont l'air de réclamer des ouvriers aujourd'hui.

Ont-ils toujours exigé de leurs ouvriers les connaissances techniques, qu'ils veulent faire croire indispensables? Non, et, pour le prouver, il me suffira de citer un extrait d'une étude parue dans *La Halle aux cuirs*, journal patronal, sous ce titre : *La crise de la chaussure et son prix de revient.*

Voici ce qu'on lit :

La maison Faniers de Lillers, au temps jadis, à dû mélanger, au fort noyau d'ouvriers cordonniers du pays, une notable proportion de travailleurs ruraux.

Aux soumis à la surveillance de Liancourt n'a-t-on pas incorporé une notable proportion de travailleurs campagnards? Sur quels éléments les frères *Mantin* comptèrent-ils lorsqu'ils édifièrent la grande fabrique d'Arpajon (S.-et-O.), et *Fougères* elle-même ne fera-t-elle pas de ces mêmes travailleurs de la terre la presque totalité des ouvriers qu'elle employait?

Le travail mécanique avec ses parties divisées, en assimilant la fonction de l'opérateur, pour la plupart des cas, au rôle de manœuvre, *n'a-t-il pas rendu facile la transformation de l'homme de la campagne en ouvrier d'usine*?

Nous avons montré, d'autre part, qu'en répétant sans cesse et continuellement les mêmes mouvements, on pouvait acquérir, et une *grande habileté* et une *grande perfection d'exécution*. De là à l'amélioration du produit et à l'idée d'exploiter la situation avec des articles meilleurs, il ne pouvait y avoir qu'un pas, qui pouvait être aisément franchi.

Donc, par cet extrait, que rien dans la suite de l'article ne vient affaiblir, nous voyons que facilement, dans la fabrique, on fait des apprentis. Les patrons eux-mêmes se chargent de nous prouver qu'on n'a pas besoin de connaissances techniques spéciales, et que rapidement un ouvrier des champs devient un habile spécialiste.

Les patrons ont usé de ce système d'embauchage et aujourd'hui encore où, depuis quelques mois, il existe des chômeurs dans la proportion de 35 °/₀ ; aujourd'hui, où, pour ceux qui travaillent, la

journée de travail est réduite à sa plus simple expression, *environ cinq heures par jour*, il ne faut pas moins que l'énergie de toutes les organisations ouvrières, pour empêcher les patrons de prendre de nouveaux ouvriers, qui seraient jetés sur le marché de la main-d'œuvre, pour amener encore un plus grand avilissement des prix. Certes, très facilement ils peuvent trouver des apprentis, car la nécessité de vivre prime toutes les autres : sachant que leurs fils ou leurs filles gagneront quelque chose, au bout de quelques jours, si minime que soit le gain, c'est vers l'usine que les parents dirigeront leurs enfants. Tablant sur cette impérieuse nécessité, les patrons font tout pour favoriser cette tendance : cela leur permet aux diverses saisons, de livrer très rapidement leurs commandes, quitte à jeter sur le pavé une armée considérable de chômeurs.

Pour les métiers voisins : mégisserie, tannerie, teinture ou dôlage et palissonnage des peaux, etc., etc., c'est avec une surveillance des plus actives que les ouvriers de ces spécialités *limitent le nombre des apprentis*. Et pourtant, quoi qu'il s'utilise beaucoup plus de peaux qu'autrefois, grâce au machinisme et surtout aux procédés chimiques nouveaux, le nombre des chômeurs s'est accru dans des proportions désastreuses. 73 % à Graulhet, Millau, Issoudun, etc., etc., l'année dernière ; et, pour ceux qui travaillaient, la journée de travail s'est trouvée réduite du quart ou de la moitié.

Donc, dans ces spécialités, la journée utile de travail est plus courte, et pourtant, quoique limitée dans beaucoup de centres, la proportion des apprentis dépasse encore de beaucoup le nombre nécessaire pour assurer une production moyenne. La valeur des ouvriers au point de vue qualité du produit et quantité de production, est de beaucoup supérieure à ce qu'elle était autrefois.

Dans nulle autre partie de notre industrie plus que dans la *ganterie*, la limitation des apprentis n'a été observée aussi rigoureusement ; cependant, là encore, sans que l'ouvrier ait perdu aucune qualité professionnelle, sans que la production ait diminué, le chômage se fait sentir rigoureusement.

La diminution des heures de travail n'a nullement, dans cette corporation, empêché le recrutement des apprentis, ni leur perfectionnement au point de vue technique. Mais en sériant le travail, en le divisant, en obligeant l'ouvrier à produire beaucoup, en lui payant très peu chaque pièce, les patrons prouvent par là qu'ils tiennent davantage à la *valeur quantitative* qu'à la *valeur qualitative* de l'ouvrier.

En fait, il n'y a pas de crise de l'apprentissage dans notre industrie, chaussures, ganterie ou travail du cuir et de la peau. Le nom-

bre de bons ouvriers qui, d'un bout de l'année à l'autre, sont en chômage, vient appuyer notre affirmation, alors que la production augmente. Nul défaut de fabrication, soit dans l'une ou l'autre de ces parties, provenant du manque de connaissances techniques. Les travaux véritablement artistiques qui, chaque jour, sont mis en vente (nous ne parlons pas de la marchandise dénommée pacotille), tant dans la chaussure de commande que dans la chaussure de fabrique, les gants, ou le travail du cuir et de la peau, sont là pour prouver la vérité de notre assertion.

2° *L'enseignement professionnel.*

L'enseignement professionnel, qu'il soit donné par les organisations ouvrières ou dans des cours patronaux, s'il peut procurer une plus grande valeur professionnelle à ceux qui le suivent, n'a pas la valeur qu'on pourrait *a priori* lui prêter, dans notre industrie, et on a pu s'en rendre compte par les explications fournies plus haut.

Si l'ouvrier acquiert une certaine valeur professionnelle, il ne peut caresser le rêve de s'en servir à son unique profit qu'en devenant patron lui-même, fait de plus en plus rare avec le développement de l'industrie moderne exigeant de grands capitaux. Ne pouvant l'utiliser pour lui-même, il met cette valeur au service du patronat, et trop souvent, pour ne pas dire toujours, les cours professionnels ont été des officines de recrutement de sous-ordres du patronat, de contremaîtres. Voilà la vérité !

Sur ces cours professionnels, je me permettrais de citer les paroles prononcées, à notre récent congrès de Limoges, paroles qui ont été appuyées, comme on va le voir, par des faits précis et approuvés par le congrès. Voici un extrait de cette discussion :

Rougerie (Limoges) déclare qu'il reconnaît avec Romans l'utilité, la nécessité de l'éducation de la classe ouvrière, qu'il est bon d'organiser des divertissements, de faire de l'antialcoolisme, de répandre la connaissance des lois ouvrières, mais il se prononce contre l'institution des cours professionnels. Il veut examiner la question d'un point de vue très terre-à-terre, car son opinion est formée par l'expérience.

Limoges a eu ses cours professionnels. Les résultats en sont pitoyables. Ceux à qui nous avons le plus appris, dit-il, sont ceux qui sont le plus atteints de jaunisse. Ils ont travaillé en période de grève ; ils s'emploient à museler leurs anciens camarades ; ils sont devenus contremaîtres ou directeurs. En nous amusant, en nous attardant à un peu plus de perfectionnement professionnel, nous servons nos patrons.

Aussi mettons-nous en garde contre de semblables organismes. De l'éducation supérieure des ouvriers, le régime bourgeois est seul à

bénéficier. Les patrons veulent quelques ouvriers spécialistes. Ils se moquent de l'ensemble, à qui ils ne demandent qu'un gros rendement.

Nous avons un grand intérêt dans cette question. Devons-nous préparer ces jeunes cerveaux pour la classe ennemie, ou bien devons-nous en faire la cheville ouvrière autour de laquelle gravitera la masse ? Poser la question, c'est la résoudre.

Ribrac (Nantes). — Comment entendez-vous créer ces cours techniques ? Je vais vous dire ce que sont et ce qu'ont donné les cours professionnels de Nantes. Rougerie a dit vrai. Il y a, entre autres, un cours de coupe pour les cordonniers. Le Syndicat touche pour cela une subvention municipale. Mais ces cours ne lui ont pas amené un syndiqué de plus. Au contraire.

Rougerie. — Monteux, le grand fabricant de chaussures, trouvait tellement en sa faveur les cours professionnels, qu'il les subventionnait.

Feuvrier déclare qu'il en est de même à Fougères.

Pietra (Nice). — Ces cours gâtent tout. Ils ne sont capables que d'engendrer la jaunisse. Au début des cours, à Nice, il y avait 80 membres au Syndicat ; il n'y en a plus que 25 maintenant, et c'est dû à eux incontestablement.

Guiobere (Toulouse) fait connaître les résultats donnés par les cours à Toulouse où la municipalité verse 4.000 francs pour leur fonctionnement. Les professeurs, comme les Syndicats, sont unanimes à reconnaître que ça ne rapporte absolument rien à l'organisation syndicale.

Certes, il ne s'agit pas de se désintéresser des fils des ouvriers de nos catégories. Mais nous devons poursuivre leur éducation révolutionnaire autrement que par des cours professionnels.

Voilà l'opinion qui a prévalu à notre congrès national de septembre 1907.

3° L'effort syndicaliste.

Si cet avenir paraît sombre, il l'est surtout au point de vue ouvrier. Par la démonstration faite ci-dessus, on peut se rendre compte, que jamais l'élément ouvrier, indispensable à la confection des divers objets se rattachant à notre industrie, ne fera défaut, tout au contraire.

Le machinisme se développant, grossira toujours le nombre des chômeurs ; et même si, par des décisions rigides, on arrivait à limiter le nombre des apprentis dans toutes les industries, il ne s'en produirait pas moins ce fait très significatif : c'est que, de par la production moderne, il y aurait encore un nombre considérable d'apprentis qui ne trouveraient place dans aucune usine, dans aucun atelier. Déjà, par suite du chômage créé par la surproduction, on refuse du travail à un nombre de plus en plus grand d'ouvriers qualifiés.

Pour remédier à cela, dans la société actuelle, les syndicats doivent faire converger tous les efforts vers la *diminution du temps de travail*, vers la *réglementation de la production*, et opposer à l'appétit de lucre de leurs patrons, leur ferme volonté d'organiser le travail sur des bases vraiment libres.

Les syndicats peuvent donc seuls, non pas rénover des formes à jamais disparues de l'éducation technique, mais donner à l'ouvrier ce sentiment de la dignité qui relèvera sa qualité de producteur, et obtenir ces améliorations immédiates qui lui permettront d'élever son niveau de vie et de devenir un homme conscient de lui-même.

III

LÉON MARTIN

Ouvrier céramiste

Secrétaire de la *Chambre Syndicale des Céramistes de Paris.*

1° L'apprentissage du métier et l'apprentissage de la vie.

La question de l'apprentissage est double. Il n'y a pas que la connaissance du métier; il ne s'agit pas seulement de ce que le patron doit à l'apprenti ou de ce que l'apprenti doit au patron. Il s'agit aussi de tout ce qui instruit, fortifie, fait l'éducation de l'apprenti, de tout ce qui l'entoure, de tout ce qu'il observe, de tout ce qu'il entend, puisque c'est tout cela qui doit lui faire un caractère, une force, un cerveau. Toute cette ambiance professionnelle, morale, intellectuelle et parfois blagueuse dans laquelle il s'est formé, laissera-t-elle en lui une empreinte qui lui donnera une volonté ferme et droite? C'est bien là le point important à résoudre.

L'apprenti a grandi, il termine son apprentissage. C'est alors que les conséquences vont commencer à se manifester et influer sur lui, puisqu'il va prendre contact avec les ouvriers qui l'ont éduqué. Y aura-t-il choc ou entente? Lutte ou solidarité? Ce qui est certain, c'est que la mentalité qu'il a commencé à se faire pendant son apprentissage agira sur lui et fera bonnes ou mauvaises les relations professionnelles et même sociales qu'il aura avec ses camarades de travail. Sortira-t-il de ce premier choc plus d'individualisme ou plus de solidarité? Voilà le problème.

2° Le Contrat d'apprentissage et les Syndicats.

Mais avant d'aller plus loin sur ce sujet, il nous faut préciser le premier point de la question, c'est-à-dire le contrat d'apprentissage, qui est rarement formulé avec précision. Bien entendu, je ne

parle que pour les métiers où, comme la céramique, il y a encore formation d'apprentis. Je ne parle pas des professions industrielles où la technique moderne a bouleversé les conditions anciennes du travail.

Jetons d'abord un coup d'œil sur la loi des 22 janvier, 3 et 22 février 1851. L'article 1er dit : « Le contrat d'apprentissage est celui par lequel un fabricant, un chef d'atelier, un ouvrier, s'oblige à enseigner la pratique de sa profession à une autre personne, qui s'oblige en retour à travailler pour lui, le tout à des conditions et pendant un temps convenu. »

Ainsi qu'on le voit, cette rédaction n'est pas autre chose qu'une indication qui incite plutôt à mieux préciser le contrat. Disons ici que la limitation raisonnée des apprentis est à envisager dans notre profession, ainsi que l'a déjà fait le Syndicat des porcelainiers de Limoges. Quant au contrat, il est assez rare que les parents osent dire : « Je désire que mon enfant apprenne tout son métier et non une partie de ce métier. »

Aussi les manufacturiers — sauf exception — font à peu près ce qu'ils veulent quant au contrat d'apprentissage de l'enfant. Eh bien ! ce que les parents n'osent pas dire, l'article 12 de la loi sur le contrat d'apprentissage l'a dit nettement. Il est ainsi formulé : « Le maître doit enseigner à l'apprenti *progressivement et complètement*, l'art, le métier ou la profession spéciale qui fait l'objet du contrat. »

On le voit, l'article 12 dit : « Enseigner progressivement et *complètement* son art, son métier. » C'est ce que tous nous demandons, mais c'est ce qu'on ne fait pas, dans notre industrie.

Plusieurs fois, au Conseil de Prud'hommes de Paris, nous avons eu à examiner des affaires d'apprentissage où, parfois, l'enfant se plaignait qu'on ne lui apprenait pas suffisamment son métier. Nous nous souvenons d'un cas où le maître, voulant faire produire tout de suite des bénéfices, n'avait appris à son apprenti qu'une seule partie d'un objet parmi beaucoup d'autres, ce qui fait que l'enfant devenu jeune homme était obligé de refaire un nouvel apprentissage s'il voulait aller travailler autre part.

Pour empêcher des faits de ce genre, pour garantir efficacement l'intérêt professionnel de l'apprenti, il s'agirait de réaliser un point très important. Il faudrait pouvoir convaincre les parents qu'il est de nécessité absolue pour eux de *faire rédiger par le syndicat la formule des contrats d'apprentissage*, dans les quelques métiers où l'apprentissage existe encore.

Certes, la difficulté est grande, surtout si nous constatons qu'il est encore aujourd'hui bon nombre d'ouvriers, négligents, indiffé-

rents ou même hostiles, qui, ne comprenant pas leur devoir de solidarité ainsi que leur intérêt dont l'évidence crève les yeux, se refusent à faire partie de leur syndicat professionnel. Cette difficulté pourra grandir encore, lorsqu'il s'agira de faire accepter par les manufacturiers le *rôle de vigilance des syndicats dans les contrats d'apprentissage.*

Mais ce qu'il faut considérer, c'est l'extrême importance de cette double réalisation. Elle aurait pour conséquence d'attirer les parents et les enfants au syndicat, d'abord, au moment de la rédaction du contrat, puis de faire revenir l'apprenti à des époques déterminées pour expliquer comment le contrat est exécuté.

L'apprenti s'habituerait petit à petit au syndicat et se préparerait déjà à en faire partie. Conclusion : *Le syndicat deviendrait le gardien des droits de l'apprenti dont il ferait l'éducation sociale, en même temps que grandirait son instruction professionnelle à l'atelier.*

J'entends bien qu'on peut objecter : Comment feriez-vous accepter ces conditions par les manufacturiers? Nous pourrions répondre que si les ouvriers le voulaient, si presque tous comprenaient la nécessité de leur présence au syndicat, ils pourraient facilement imposer ces conditions.

Nous savons qu'il n'en est pas encore ainsi, que la puissance syndicale n'est pas suffisamment développée. Mais nous savons aussi que les ouvriers — les jeunes surtout — commencent à comprendre que le temps n'est pas loin, où il n'y aura plus de place pour l'indifférence et pour l'individualisme, qui n'est pas autre chose qu'une forme de l'égoïsme. On comprend davantage qu'il est grand temps de fortifier les intelligences, de susciter les initiatives, de développer les cerveaux afin de créer des hommes conscients, résolus, désintéressés.

Cette réforme repose donc sur la persévérance, sur la force des syndicats et des fédérations. Ah ! si les organisations ouvrières étaient assez fortes pour obliger les manufacturiers à apprendre complètement son métier à l'apprenti, combien alors s'élèveraient la hardiesse de conception, *la diversité et surtout l'originalité de l'invention créatrice professionnelle.*

L'apprenti — dans ces conditions — devrait suivre des cours spéciaux, il devrait aussi consulter des documents. Toute cette étude, cette recherche fortifierait sa force imaginative, en même temps qu'elle développerait sa force cérébrale et son savoir professionnel. Ce résultat serait d'une importance supérieure, car il faut que la classe ouvrière se pénètre bien de cette vérité : *Si elle veut*

s'affranchir de l'esclavage économique dont elle souffre, si elle veut enfin se libérer de l'épouvantable salariat qui est la cause de sa misère, il est de toute nécessité qu'elle s'instruise aussi bien intellectuellement que professionnellement. Il faudrait que la classe possédante ne puisse plus, ainsi qu'elle l'a toujours fait dans le passé et même dans le présent, reprocher aux ouvriers leur ignorance pour prétendre les diriger. Aujourd'hui, la classe ouvrière organisée doit savoir et vouloir se diriger elle-même.

Cette instruction professionnelle et intellectuelle, les syndicats, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, devront s'efforcer de la réaliser pour les apprentis et les jeunes gens au moyen d'abord des contrats d'apprentissage et par des petites causeries, où il les appelleront.

3° L'apprentissage et l'exploitation patronale.

On pourrait s'étonner — si on n'en connaissait pas les raisons — de voir le manufacturier plutôt hostile à cette augmentation du savoir des apprentis, de constater qu'il ne cherche pas à mettre en œuvre toute cette somme de supériorité qui, dans la société actuelle, produirait à son profit. Le capitaliste manufacturier sait tout cela, mais ce qu'il redoute surtout, c'est de voir s'élever une trop grande quantité de supériorités ouvrières, dont il craindrait de ne plus être assez le maître et qui, de ce fait, pourraient devenir un danger pour son autorité de direction.

Aussi, préfère-t-il procéder *par sélections*. Il choisira une certaine quantité d'hommes sur des centaines. Il s'efforcera d'en faire des intelligences à son service. Il les élèvera, les *embourgeoisera* et quand ces ouvriers qu'il aura préférés seront bien à lui, il s'en servira comme chiens de garde aboyant contre le troupeau salarié qui se courbe depuis si longtemps sous l'exploitation capitaliste. *Il en fera des contremaîtres.*

Ce que le manufacturier sait aussi, c'est que dans l'intérêt de son pouvoir de domination sur les masses miséreuses, il est préférable pour lui que la classe ouvrière n'augmente pas son savoir, ne grandisse pas en conscience. Il n'ignore pas que plus la pensée s'éveille, s'ouvre à l'étude, plus alors le cerveau veut apprendre et veut connaître. Il n'ignore pas non plus que quand le savoir grandit, la mentalité des hommes s'élève, et qu'à ce moment, ces hommes, ces ouvriers, courbés hier, se redressent et qu'alors ils regardent, comparent, apprécient, jugent. Il sait bien que dans cet état de supériorité intellectuelle, ils se rendraient compte facilement du pourquoi de leur condition misérable, qu'ils comprendraient vite que s'ils subis-

sent le salariat, cette forme de l'esclavage moderne, c'est de leur faute, puisque s'ils le voulaient tous, cet esclavage n'existerait plus.

Aussi le manufacturier n'aime pas l'ouvrier qui raisonne, qui voit, qui observe ce qui se passe autour de lui ; il le considère souvent comme un être dangereux. Pour lui, l'ouvrier doit être comme une machine qui ne raisonne pas, qui n'apprécie pas, qui ne réclame pas. C'est pourquoi il préfère l'ouvrier qui ne voit que sa situation personnelle, ne voulant rien faire pour aider à l'affranchissement de tous.

Jetons un coup d'œil rapide sur d'autres conséquences. On comprend qu'il n'y a pas que des conséquences professionnelles, il y en a de sociales qui se manifestent par l'excès du Moi, c'est-à-dire par l'insolidarité des ouvriers entre eux, dans la même usine, la même manufacture, le même atelier. Le système invariable du manufacturier, c'est de mettre en hostilité, en excitation de rapidité du travail, les ouvriers de son exploitation, de soulever la jalousie, l'amour-propre, la vanité même des uns contre les autres. Le plus souvent, il se sert de ses meilleurs apprentis devenus ouvriers pour les mettre en concurrence de vitesse avec les autres ouvriers. Comme les jeunes gagnent un prix de journée inférieur, il y a donc désavantage pour les anciens. Il en sera ainsi pendant plusieurs années, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'apprenti ouvrier sera arrivé à un prix de journée normal.

Il y aura donc excès de rapidité de production, né de la lutte sourde des jeunes contre ceux qui leur ont donné des conseils, les premiers pour élever le taux de leur salaire, les seconds pour conserver celui qu'ils ont conquis. Il est presque certain que cet excès de production se traduira par un chômage plus ou moins long pour les moins favorisés.

A-t-on remarqué que *l'employeur ne donne presque jamais à l'apprenti qui termine son apprentissage, un salaire correspondant à la valeur de production qu'il fournit* ? Il y a toujours une différence de un ou deux francs au moins ; c'est comme un prolongement de l'apprentissage. Pourquoi cette injustice aussi nuisible pour le jeune homme que pour les autres ouvriers ? N'y a-t-il pas là un point qui mérite d'être examiné attentivement ? Et n'aperçoit-on pas d'ici, plus nettement encore, l'intérêt qu'il y aurait à ce que *les contrats d'apprentissage et l'apprentissage lui-même soient sous le contrôle des syndicats* ?

En effet, l'apprentissage terminé, le jeune homme viendrait *au Syndicat qui déterminerait la valeur du salaire, basée sur le savoir professionnel.* Au cas de non acceptation patronale, on devrait aider l'apprenti à trouver du travail autre part. Nous ne disons pas

que c'est facile, nous avons seulement l'intention de montrer un mal et d'indiquer qu'il faut chercher le moyen d'y remédier.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'employeur ne prend des apprentis que pour le bénéfice qu'il en tire. Il peut dire, il est vrai, pour justifier ce bénéfice : « Je lui ai donné un métier. » C'est possible, mais l'apprentissage terminé, de quel droit continue-t-il — en partie — ce bénéfice qui ne se justifie plus ?

4° La diminution de la journée de travail.

Parmi les conséquences nuisibles à l'intérêt des ouvriers, il en est une que l'on a dû constater. Nous avons parlé des sélections faites par les manufacturiers qui considèrent que ce procédé est un des meilleurs moyens de direction. Il est certain qu'il jette souvent la mésintelligence parmi les ouvriers. Quelquefois pourtant le contraire se produit ; supposons un acte professionnel important, survenant du fait des usiniers, et qui serait une menace pour la grande partie des ouvriers. Il est probable qu'à ce moment, la désunion, qui au fond n'avait pas de raisons sérieuses, disparaîtra et qu'une entente entre les ouvriers désunis hier, se fera pour chercher un terrain de résistance. Mais il n'est pas moins certain que la Direction pensera à prendre des mesures pour fortifier son autorité menacée.

Elle fera, dans ses bureaux, un examen de ses salariés, qui aura pour résultat le renvoi d'une certaine quantité d'ouvriers, ceux qu'elle juge nuisibles, en raison des idées qu'ils expriment ou parce qu'ils font une propagande syndicale trop active.

Si les congédiés demandent le pourquoi de leur renvoi, on ne leur donnera pas cette raison qui — cela s'est vu — pourrait avoir pour conséquence une explosion de solidarité. On leur répondra : « Nous n'avons plus de travail. »

En admettant que cette raison soit vraie, on n'en a pas moins fait une sélection parmi les ouvriers, et pas une sélection se rapportant à l'infériorité du travail professionnel, mais visant les idées, et cela est si vrai, que parmi les congédiés, se trouvent de très bons ouvriers.

Donc, cette raison — manque de travail — le plus souvent n'est pas vraie, puisqu'au moment du renvoi, la Direction pense déjà à remplacer les ouvriers dangereux renvoyés, par d'autres qui, selon son désir, seront plus dociles. D'ailleurs si la raison était vraie et si on tenait vraiment à tout son personnel, *pourquoi ne diminuerait-on pas la durée de la journée de travail ?* Cela permettrait de ne

renvoyer personne. Mais ce n'est pas cela qu'on veut, et la preuve, c'est que souvent les ouvriers conservés — et ceux repris — font des heures supplémentaires.

5° Le danger des heures supplémentaires.

Et d'ailleurs, est-ce que les faits ne démontrent pas que beaucoup d'ouvriers sont désireux de faire des heures supplémentaires sans réfléchir qu'elles ont pour conséquence d'aggraver le chômage ?

Nous comprenons bien que pour beaucoup d'ouvriers, pour ceux surtout qui gagnent peu, c'est un moyen de grossir le salaire de la semaine, mais nous savons aussi que les longues journées de travail entrent dans le système d'exploitation capitaliste. Il permet de donner des salaires dérisoires en faisant miroiter les heures supplémentaires, qui dans la plupart des usines en France ne sont pas payées plus cher, ce qui fait que le manufacturier peut avoir un travail de 12 heures pour le même prix que lui coûterait un travail de 10 heures.

Mais le capitaliste n'a pas que cette raison. S'il entre dans son système d'occuper 1.000 ouvriers qui feront 11 heures ou plus, au lieu de 1.500 qui ne travailleraient que 9 ou 8 heures, c'est parce que cette grande quantité de chômeurs représente, pour lui, l'armée de réserve ouvrière dont il se sert pour terroriser ceux qu'il occupe.

De plus cela sert son intérêt d'exploitation et de domination. Son intérêt d'exploitation veut que le salaire soit le plus bas possible. Son intérêt de domination a besoin des longues journées de travail. Il sait que le travail exténuant, de longue durée, mène petit à petit à l'anéantissement des facultés de l'homme, qui subit ce dur et long travail passivement, comme une condamnation.

Qu'importe qu'il soit harassé, éreinté, qu'il soit sans joie, sans distraction, sans espérance, et qu'après vingt ou trente années il s'éteigne fatigué, épuisé, désespéré, sans même avoir compris pourquoi il a été si malheureux toute sa vie ! Ce qui importe au capitaliste, c'est que cet esclave soit tellement accablé qu'il n'ait jamais le temps de réfléchir, pas même la force de se plaindre.

Si nous avons parlé de cette conséquence indirecte par rapport à l'apprentissage, c'est parce qu'il est vraiment douloureux de voir la misère de tant d'ouvriers, de ceux surtout qu'on appelle des hommes de peine. C'est parce que notre esprit se révolte contre ces injustices. Il est monstrueux que dans une société qui tous les jours vante la beauté de sa civilisation supérieure, le travail soit présenté sous cette forme abrutissante. Nous disons que le travail doit être

une joie et non une peine, qu'il doit être élevé et non avili. Nous affirmons qu'il représente la plus belle, la plus utile, la plus haute fonction de l'humanité, et que c'est un crime social d'en faire une pénalité, une désespérance.

A notre avis, la question se pose ainsi : Diminution de la journée de travail, augmentation des salaires. Mais on est bien obligé de constater que la tendance vers la diminution des heures de travail est décourageante, et qu'en France, elle ne se manifeste que trop rarement. Au surplus, quand nous disons : Diminution des heures de la journée de travail, il n'entre pas dans notre pensée de vouloir réaliser cette amélioration au moyen d'une loi quelconque, qui ne pourrait pas donner à la classe ouvrière une satisfaction réelle sur ce point, pas plus que sur beaucoup d'autres. Nous pensons au contraire que c'est par la puissance de l'organisation corporative que ce résultat doit être obtenu.

Nous nous sommes souvent demandé comment il se faisait que, dans beaucoup de professions, un assez grand nombre d'ouvriers, souvent très capables professionnellement, se soient laissés glisser si facilement sur la pente des heures supplémentaires, plutôt que de porter leurs efforts sur l'augmentation des salaires correspondant à une diminution des heures de travail.

La vérité, c'est que la masse ouvrière, que ce soit lassitude, indifférence, résignation, misère ou égoïsme, n'a pas su, voulu, compris, qu'il ne tenait qu'à elle de se faire libre et moins malheureuse. Elle ne s'est pas rendu compte que, fournissant le travail, elle possède une force bien autrement puissante que toutes les forces que le capitalisme a créées contre elle.

6° L'action ouvrière.

On pourra nous reprocher de nous être éloigné de la question de l'apprentissage. Pourtant, nous croyons que ce n'est là qu'une apparence, puisque nous avons essayé de démontrer une fois de plus que les ouvriers ont besoin de s'entendre, de s'unir, de se fortifier pour rapprocher l'heure de leur affranchissement.

L'apprenti d'aujourd'hui, c'est l'ouvrier de demain. Il est donc de toute nécessité de lui faire comprendre qu'en aucun cas, le producteur, pour satisfaire son intérêt personnel, ne doit nuire au bien être de tous ; qu'il ne doit pas subir passivement sa condition d'exploité ; qu'il doit vouloir comprendre pourquoi la masse ouvrière est si malheureuse ; qu'il doit rechercher avec ses camarades les moyens de remédier à toutes les injustices sociales ; enfin qu'il

est de nécessité absolue de fortifier son cerveau, en y faisant pénétrer l'esprit de solidarité qui doit être au cœur de tous ceux qui veulent être libres.

IV

RAOUL LENOIR

Ouvrier mouleur

Secrétaire de la *Fédération des Mouleurs en Métaux.*

1° L'Apprentissage et les travailleurs.

Il est aussi cynique qu'imprudent de la part des employeurs, de gémir avec ensemble et hypocrisie sur le sort de l'apprentissage professionnel en France.

Quelle soudaine compassion, et surtout quel frappant contraste entre les théories de ces messieurs et leur véritable attitude !

Certes l'apprentissage professionnel appelle, non pas précisément un sérieux examen, mais plutôt des sanctions pratiques. En effet, ce n'est pas l'examen qui fait défaut, cette question ayant été perpétuellement ressassée par les stériles commissions parlementaires et par le Conseil supérieur du travail. Le mal n'est donc pas inconnu, les rapports ne font pas défaut, et même le gouvernemental Office du travail a publié, sous la signature complaisante de M. Briat, un énorme volume de renseignements sur la matière.

Mais toutes ces discussions, tous ces rapports, peut-on penser, doivent conclure, donner des indications précieuses, appeler des transformations. Naïveté ! Assurément ces études ne furent pas inutiles pour édifier nos enquêteurs et discoureurs ; mais de là à attendre d'eux une conclusion logique et indépendante, ce serait pousser la crédulité jusqu'à croire que l'esprit de classe n'est pas le véritable guide de nos réformateurs bourgeois.

Eh oui ! la puérilité des propositions de ces commissions politiques n'indique nullement la méconnaissance des véritables remèdes, mais plutôt le parti pris de ne heurter aucun privilège, de ne froisser aucun intérêt patronal, de respecter sans réserve la liberté d'exploitation.

Si un examen approfondi est indispensable, c'est celui des travailleurs eux-mêmes, envisageant la situation avec leurs propres yeux, leurs propres conceptions et leur propre idéal. Contrairement aux affirmations empiriques, j'estime que la connaissance parfaite d'un ou de plusieurs métiers n'est nullement pour un travailleur un

amoindrissement de combativité, mais lui procure au contraire une indépendance plus grande et une facilité d'action moins limitée. Le travail sera, dans la société de demain, la seule source de vie, de jouissance et de satisfaction : à ce titre, il est normal d'améliorer par de prévoyants perfectionnements cette unique source de la vraie richesse matérielle et morale.

Quelle est donc la cause de la « crise de l'apprentissage » dont on se met subitement à tant parler aujourd'hui ? Est-ce la législation du travail ? Est-ce l'avidité patronale ? Est-ce la spécialisation du travail, le perfectionnement du machinisme, l'indifférence des parents, etc. ?

2° *La loi de 1900.*

Les lois, dites ouvrières, offrent un prétexte facile ! La loi de 1892, transformée par la loi de 1900, par suite de son inapplication, *ne peut nullement justifier les plaintes patronales.* Au contraire : elle a le seul mérite de prouver que les législateurs de 1892 ont constaté que les enfants de treize, quatorze et quinze ans étaient livrés sans défense à un odieux surmenage quotidien de douze, quatorze et quinze heures. Vraiment, les employeurs devraient avoir la pudeur de ne pas insister sur ce point, et reconnaître qu'arracher un enfant de treize ans à un travail de dix heures par jour, ce n'est nullement mettre obstacle à son instruction professionnelle. La vérité, c'est que le législateur bourgeois, impuissant à apporter les efficaces remèdes, a compliqué misérablement la situation.

Fixer la journée de dix heures dans les ateliers seulement occupant des apprentis, c'était donner un conseil aussi précieux que précis aux exploiteurs de chasser les apprentis de leurs ateliers, à seule fin d'éviter que la loi n'y pénétrât. Toujours bien intentionné envers le capital, le législateur lui indiqua, en outre, le moyen de conserver les apprentis et d'éviter également les exigences de la loi. Ce fut le *système des cloisons*, qui indiqua à l'avidité patronale le moyen de parquer les apprentis loin des ouvriers, à l'abri de leurs conseils et de leur contagieuse expérience, et de les confiner dans des spécialités abrutissantes, au nom d'une loi de *protection et de progrès.*

La plupart des fonderies de la Seine s'empressèrent de jouir de ces avantages. M. Piat, chevalier de la Légion d'honneur, congédia les apprentis mouleurs et mécaniciens. Le directeur général Tissot, des aciéries Robert Paris-Outreau, imita ce prudent exemple et fut décoré quelques mois après cette preuve de respect envers les lois de la République ! Aucune fonderie parisienne n'accepta d'appren-

tis, bien que la journée de dix heures fût syndicalement appliquée, et simplement pour se réserver la faculté de travailler onze et douze heures, à la faveur des faiblesses possibles des ouvriers.

En province, les fondeurs les plus audacieux ne tinrent aucun compte de la loi. A Essonnes, M. Darblay, plus retors, fit respecter la loi juste le temps nécessaire pour la construction d'un hangar d'isolement pour les apprentis ; le fondeur de Mayenne consentit également les frais de cette légale installation.

Voilà, en général, les résultats de la loi incohérente de 1900, avec paliers et cloisons, qui illustra le règne du réformateur Millerand. La journée de dix heures *pour tous* eût sans doute exigé plus de courage, plus de volonté et plus de sincérité ; et c'est justement par défaut de ces qualités que les légiférants bourgeois proclamèrent la journée de dix heures avec l'implicite addition suivante : *A moins que Messieurs les employeurs jugent dans leurs intérêts de ne pas s'y conformer !*

3° L'exploitation capitaliste.

Mais il serait faux et ridicule de considérer le prétexte facile de lois incohérentes pour expliquer le malaise que tout le monde constate aujourd'hui. Le mal dérive de l'exploitation capitaliste elle-même qui utilise à son seul profit toutes les forces productives naissantes ou en pleine fécondité.

Ce n'est pas la loi de 1892 qui a créé l'appât du gain, ni la prétention patronale de disposer selon son désir et ses intérêts des intelligences naissantes préparées par l'ignorance et plus tard par l'école républicaine à la résignation, à la servitude et au respect des maîtres. Peut-on se faire un instant l'illusion de songer qu'un seul patron puisse sacrifier la plus maigre partie de ses profits dans le but d'assurer à l'avenir une main-d'œuvre professionnellement intelligente, pouvant soutenir, par sa compétence et son initiative, la concurrence étrangère? Mais, cela c'est un cliché qu'on ressasse du haut de toutes les tribunes ministérielles, patriotiques et bourgeoises. La concurrence étrangère, cela fait toujours bien pour les naïfs ; c'est une diversion grossière mais toujours opportune qui masque les véritables causes des crises économiques. Ce n'est pas avec le progrès, l'initiative et l'intelligence ouvrière, que le capital prétend soutenir la concurrence, c'est par la servitude constante et sans murmure, par la production intensive et bestiale, par les longues journées de travail, par les bas salaires, en un mot par l'écrasement des producteurs.

Si nous examinons les employeurs qui occupent les enfants à leur sortie de l'école, nous constaterons de suite : 1° que la nature de leur fabrication ne leur permet pas d'apprendre aux jeunes ouvriers un métier qualifié donnant la possibilité à chacun d'eux, après trois ou quatre années d'apprentissage, de sortir avec des connaissances vraiment afférentes à une profession déterminée ; 2° ces employeurs occupent un nombre d'apprentis vraiment disproportionné au nombre des ouvriers adultes, ce qui les met dans l'impossibilité absolue de confier, par une graduation régulière, des travaux proportionnés à la compétence de chacun d'eux, en tenant compte de leur initiative et de leur âge. Or, lorsqu'il est évidemment établi que la nature des travaux d'une part, et le nombre élevé des pseudo-apprentis d'autre part, ne permettent aucune formation de professionnels qualifiés, il est donc démontré que le but poursuivi par le patron est : l'*unique exploitation de jeunes gens occupés exclusivement à donner une production égale à celle d'un homme, pour un salaire d'autant plus dérisoire que malhonnêtement le patron prétend faire œuvre d'apprentissage !*

Il y a là non seulement exploitation, ce qui paraît naturel en régime bourgeois, mais une lâche escroquerie au préjudice d'enfants inconscients de l'avenir, auxquels on vole leur temps et leur force, sans aucune compensation.

Dans les villes les plus favorisées par le nombre des ateliers, les employeurs se chargent, par une *spécialisation étroite* du travail, de s'attacher leur personnel. Il est certain que l'apprentissage étant limité au façonnage d'un objet déterminé, quelques mois suffisent pour transformer le prétendu apprenti en producteur. A ce point de son éducation professionnelle, on prend le jeune homme par l'intérêt. Lorsqu'il n'est pas au service d'un marchandeur qui le surmène sans aucun égard, on le fait travailler aux pièces. Alors, c'en est fini de l'apprentissage. Le goût professionnel est tué dans l'œuf. Jeune, agile, résistant, c'est la lutte âpre, inconsciente, pour le gain, qui commence prématurément. L'apprenti n'a plus qu'un désir, c'est celui de continuer les mêmes travaux pour lesquels il possède dextérité et expérience, et le patron a trop intérêt à utiliser ces désirs pour être tenté de poursuivre son ascension professionnelle.

Plus tard, l'indépendance de ce travailleur sera nulle. Spécialisé, il sera *ouvrier parcellaire*, s'adaptant parfaitement à un atelier, rivé à lui, incapable d'utiliser ailleurs ses connaissances trop limitées. Il subira toutes les vexations, tous les caprices, toutes les restrictions pourvu que sa situation reste légèrement préférable à celle de simple manœuvre qu'il sera aussitôt parti de sa place. Le patron

abuse de cet enchaînement. Que lui importe la fameuse *prospérité de l'industrie française*, que lui importe *la grandeur rayonnante de la France*, puisqu'il a un personnel spécialement formé pour lui, s'adaptant à ses besoins, à ses travaux, à son autorité, et actionnant sans effort d'intelligence, sans effort de pensée, sans probabilité de révolte, le manège de ses profits !

Et puis, si le patronat avait vraiment à cœur son rôle d'éducation professionnelle, un point surtout attirerait sa sympathique attention. Le choix d'un contremaître pouvant compléter son rôle de *surveillant technique* par celui d'*instructeur professionnel* serait un indice de bon vouloir. Hélas ! aucun ouvrier n'ignore combien peut rentrer en compte la compétence pour recevoir l'investiture de chef d'atelier ! Egoïste et souple, antisyndicaliste et mouchard, antipathique et autoritaire, voilà les références indispensables qui donnent accès aux faveurs patronales. Les connaissances professionnelles ne sont pas un obstacle, mais elles sont bien secondaires. Comment prétendre alors former de nouvelles générations d'ouvriers, avec de telles pratiques démoralisantes !

Cette affirmation n'est pas sans exception évidemment, mais elle vaut, sans parti-pris, pour la généralité de ce choix.

Dans les fonderies, par exemple, où le travail exige beaucoup d'initiative, à cause de ses formes variées, il est incontestable que rares sont les ouvriers professionnels qui doivent leurs connaissances à la prévoyance d'un patron. C'est à force de tâtonnements, d'échecs, de persévérance, que l'apprenti mouleur parvient à se lancer comme ouvrier. Il est contraint pour cela de se déplacer, d'acquérir lui-même, tout seul, des connaissances qu'il ne possède pas. S'il échoue, il persévère ailleurs, jusqu'au jour où l'expérience des difficultés a affermi ses quelques connaissances pratiques.

Comment donc les employeurs osent-ils aujourd'hui s'inquiéter si bruyamment d'un état de choses qui est le résultat de leur cupidité, de leur imprévoyance et de leur esprit de domination ?

4° Les remèdes.

Quels sont les remèdes vraiment efficaces ? Par quel moyen peut-on assurer que la formation technique du producteur sera honnêtement et utilement assurée ? Comment s'opposer à l'exploitation précoce et déprimante de jeunes gens en plein développement moral et physique ? Quels sont les moyens de contrôle et de contrainte ?

L'établissement d'un *contrat d'apprentissage* vient à l'esprit de beaucoup, contrat déterminant la durée, la graduation du salaire. Cela paraît simple, mais, en réalité, c'est inapplicable. On peut

déclarer, sans exagération que, pour l'application et le respect d'une loi sur l'apprentissage, même sincèrement établie, une surveillance intermittente est illusoire, inefficace et ridicule. On ne peut raisonnablement prétendre déterminer le minimum et le maximum de connaissances qu'un enfant de 13 à 16 ou 17 ans, plus ou moins doué, plus ou moins désireux d'apprendre, peut acquérir dans un temps plus ou moins prolongé. Le savoir et les capacités ne se mesurent pas au boisseau, et un inspecteur ni un conseiller prud'homme, ni aucun citoyen préposé à cette surveillance, ne pourrait utilement contrôler les facultés de l'apprenti et apprécier si son employeur a accompli ses obligations à son égard. *Seuls, les travailleurs constamment en contact avec l'apprenti, possédant les connaissances professionnelles suffisantes, sont logiquement capables d'apprécier si les progrès constatés sont en rapport avec l'effort consenti par le patron.*

Un contrôle officiel, même effectué avec zèle, ce qui n'est pas la règle, pourrait tout au plus aboutir à l'observation des dispositions matérielles de la loi, mais non à vérifier, même superficiellement, son respect en ce qui concernerait son véritable but et son seul intérêt. Ainsi donc, il faut conclure que *le syndicat est à la fois l'organisme naturel, compétent et suffisant pour imposer aux employeurs les conditions stipulées dans un contrat et d'en apprécier judicieusement les résultats.*

Mais ce n'est pas tout. Nous touchons ici à un problème plus vaste et d'ordre encore plus grave. Il s'agit, non seulement de l'enseignement technique proprement dit, mais de l'enseignement général que l'on donne au futur ouvrier. *Il faut que l'école soit, dans la mesure du possible, l'antichambre de l'atelier.*

Par ses continuelles transformations, par un perfectionnement incessant, par la révolution qui se poursuit sans arrêt dans toutes les branches de la production, les connaissances scientifiques, mathématiques, théoriques des travailleurs doivent incessamment s'élargir. Il importe, pour la dignité du producteur, de posséder des notions générales sur la nature, l'usage et l'utilité de ses produits. Il faut que le producteur abandonne sa vie machinale, *produisant indifféremment avec l'humiliante conviction que cela ne regarde que le maître*, travaillant *exclusivement pour un salaire*, sans s'inquiéter des richesses qu'enfantent son labeur et ses peines. Le machinisme, bien loin de réduire l'utilité des connaissances techniques, en exige au contraire chaque jour l'accroissement par ses complexités sans cesse accrues.

Or, il est impossible de jeter *sans préparation, sans connaissances appropriées* à l'immensité *des formes du travail*, les enfants qui sortent de l'école à 13 ans. L'école doit se transformer et devenir une sorte d'introduction à la vie réelle de l'ouvrier. Il est indispensable que l'écolier, avant de choisir son métier, avant d'être lancé dans la vie matérielle et productive, soit mis au courant de ses complications, de ses difficultés, de ses grands problèmes, afin d'être armé pour les résoudre.

Donc transformer l'école, les méthodes abstraites et fausses d'enseignement primaire, y ajouter même deux ans d'études proprement préparatoires à la technique, voilà un moyen, non pas d'indiquer la pratique d'une profession, bien entendu, mais de préparer les futurs ouvriers à choisir un métier de leur goût et à s'y engager avec les notions générales *qui élèveront les goûts professionnels et la fierté des producteurs.*

Certes, la solution exige un grand effort, mais l'école primaire a fait faillite et il faudra bien, un jour ou l'autre, en bouleverser les bases. Et, quant à ce supplément de deux ans d'études scientifiques, mathématiques et pratiques à imposer aux enfants de treize ans pour développer leur initiative et élever leur mentalité, qu'est-ce que deux ans à sacrifier pour une œuvre de vie, d'abondance et d'élévation morale, autrement profitable au progrès et à l'humanité que les deux années de caserne imposées à des hommes de vingt ans que l'on arrache brutalement à la production ?

Ainsi donc, pour remédier à la crise de l'apprentissage, les solutions suivantes s'imposent :

1° Instruction obligatoire et gratuite jusqu'à quinze ans, organisée sur des bases pratiques en vue de la vie future du travailleur, — les deux dernières années devant être consacrées à l'étude théorique et pratique de la production, aux sciences s'y rattachant, etc.

2° Etablissement d'un contrat d'apprentissage *avec le contrôle de son application laissé aux syndicats ouvriers.*

3° Interdiction du marchandage ; interdiction d'associer un apprenti avec un ouvrier travaillant aux pièces, aux bénéfices, etc.

4° Interdiction du travail aux pièces pour l'apprenti.

5° Réglementation de l'embauchage des apprentis dans les ateliers dont la nature de la production ne permettrait pas de faire apprendre un véritable métier.

6° Réduction de la journée de travail pour *tous* les travailleurs *à une même durée.*

Voilà, à mon avis, les grandes lignes des solutions qui s'imposent.

Est-il permis de supposer que la classe patronale et dirigeante consentirait de tels sacrifices ? Evidemment non. C'est à nous de les conquérir par notre lutte toujours plus ardente et implacable.

Patrons et gouvernants continueront donc à gémir sur la décadence professionnelle, mais ce ne sont là que larmes hypocrites qui ne toucheront guère le prolétariat. C'est aux travailleurs à disposer de leurs bras, de leur intelligence *et de leurs fils*. Tout dépend d'eux et d'eux seuls ; leur volonté sera la plus imprescriptible des lois. Hélas ! trop encore restent indifférents et livrent leurs petits sans conditions à la voracité patronale, qui les éreinte sans scrupule, les vole sans honte et les rejette ensuite sans pudeur dans une vie de dépendance, de misère et d'humiliation.

Ici encore, comme pour toutes les questions qui touchent à son travail, à sa vie, à sa famille, à son avenir, il n'y a d'autre issue, pour le prolétariat, que dans son organisation de classe, dans son esprit de sacrifice, dans son enthousiasme à la lutte.

(La suite de l'*Enquête* à notre prochain numéro).

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les Instituteurs, les Elections universitaires et le Pouvoir

I

Le renouvellement triennal des délégués des instituteurs et des institutrices au Conseil départemental vient d'avoir lieu dans toute la France. Se produisant quelques mois après la révocation de Nègre et les divers événements qui ont marqué la lutte pour la conquête du droit syndical, dans le cours de l'année 1907, ces élections étaient attendues avec une certaine impatience ; elles devaient renseigner, d'une façon un peu précise, sur l'état d'esprit des instituteurs et sur la force du mouvement syndicaliste.

On sait comment sont renouvelés les membres du Conseil départemental, délégués des instituteurs, élus à raison de deux instituteurs et de deux institutrices, à la majorité des voix, chaque sexe formant un collège électoral spécial, dans chaque département.

Il est assez difficile de dire exactement quelles ont été ces élections ; elles furent généralement fort calmes, plus qu'à l'ordinaire, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'eurent aucune signification. La *Revue de l'enseignement* a donné de nombreux résultats, mais la classification des élus n'est pas toujours exacte ; Murgier, qui les a recueillis, semble donner autant de valeur au titre de membres de « l'Entente des Conseillers départementaux », dont il est le créateur, il est vrai, qu'à celui de syndicalistes. Il s'établit une sorte de confusion qui est gênante pour formuler une appréciation générale. Et l'on semble décerner le titre de syndicalistes avec une grande facilité ; certains conseillers départementaux ainsi qualifiés, établiraient difficilement la façon dont ils entendent le syndicalisme. La Fédération des Amicales a, comme toujours, montré sa stérile impuissance : elle n'a pas donné signe de vie, malgré le renouvellement de la commission permanente qui la représente, et dont les anciens membres et surtout Michel, le président, et Bontoux, le

secrétaire-général, étaient inféodés complètement à la politique de Carnaud. La tactique de l'organisme central des associations d'instituteurs reste la même : l'opportunisme et l'autocratie d'un gouvernement parlementaire.

Il y avait cependant des questions du ressort du Conseil départemental, de grande actualité : le congrès de Clermont avait étudié l'extension des attributions de ce Conseil, et le cas Nègre avait appelé l'attention sur la nécessité de rendre ses décisions plus souveraines. Il n'était pas utile de recueillir toutes les idées qui agitent le corps enseignant, et de les énumérer dans une profession de foi, mais on pouvait, et on devait, dans des élections semblables, demander aux instituteurs de ne donner leur confiance qu'à des camarades décidés à soutenir fermement le développement des prérogatives des Conseils départementaux.

La « Fédération des syndicats d'instituteurs » avait lancé un manifeste autour duquel le silence presque absolu a été fait, et qui semble ne pas avoir eu un bien grand retentissement même parmi les purs syndicalistes. Ce manifeste, malgré quelques excellentes affirmations, a une allure surtout démocratique et manque de netteté. Cette absence de précision est inquiétante : elle témoigne d'une dissociation évidente entre une théorie peu sûre d'elle-même et une action peut-être chaotique, mais souvent énergique.

Le manifeste ne souffre pas la comparaison avec ceux que lance la C. G. du T. dans les circonstances graves. Ceux-ci sont clairs, précis, ne s'attardent pas à de longs exposés théoriques ; ils mettent les faits en relief, en tirent une brève conclusion : ce sont des proclamations concises et non des exposés doctrinaires. Ici, il n'en est pas de même. On lit : « A [la] conception étroite, surannée qui tend à assurer la domination d'une minorité de privilégiés sur la masse asservie des travailleurs, vous opposerez votre conception si large, si vraie, si profondément humaine. Vous déclarerez que votre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité... Que ce n'est pas au nom de l'Etat... que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité. » Il y a assurément dans ces lignes quelques excellentes idées, mais il y en a une qui n'aura certainement pas l'approbation des syndicalistes, c'est la déification de la « vérité », de la « science ». Cette Revue s'est trop souvent élevée contre la « petite science », la science rivale du dogme religieux et destinée à prendre sa place dans la direction des esprits, pour que je ne relève pas cette adhésion à une philosophie qui prétend gouverner le monde, à son tour, au nom de son infaillibilité scientifique.

« A la mainmise de l'Etat bureaucratique et centralisé, y est-il dit

plus loin, en somme d'une poignée de dirigeants sur l'école primaire, et par elle sur la conscience de l'enfant, vous opposerez une organisation rationnelle de l'école où pourront se manifester les compétences techniques et qui aura pour objet de substituer à l'enseignement abstrait, idéologique, encyclopédique de l'Etat, un enseignement pratique, concret, qui réponde aux besoins réels des différentes populations, aux besoins réels des producteurs, qui soit capable de libérer les camarades de l'atelier. » Cette phrase contient d'excellentes choses, mais trop peu concrètes pour nous. D'abord, la critique de l'enseignement d'Etat ; cette critique est d'une actualité toujours grande, mais il est nécessaire de la faire d'un point de vue pratique afin que ce ne soit pas une simple affirmation, mais une démonstration nette. Il y a ensuite l'organisation de l'école selon la thèse syndicaliste, qui établira un enseignement concret, répondant aux divers besoins des milieux et des producteurs, en opposition avec la conception actuelle d'un enseignement abstrait, idéologique, encyclopédique. Mais il existe aussi des pédagogues qui ne sont pas du tout syndicalistes et des philosophes tels que M. Alfred Fouillée, qui combattent le caractère encyclopédique et abstrait de l'enseignement. Cela, évidemment, ne prouve pas que le syndicalisme ne doive pas mettre la poursuite de ces transformations au premier rang de ses préoccupations. Mais il faudrait préciser que le syndicalisme n'a pas la prétention d'avoir trouvé de nouvelles doctrines idéologiques ; il y en a déjà certes assez ; il entend simplement inaugurer un nouveau mode d'action et rompre avec la méthode parlementaire, démocratique et unitaire. C'est, comme on l'a dit souvent, une simple pratique de la vie, et c'est suffisant, pour l'heure.

Les syndicalistes sauraient aussi difficilement admettre cette phrase du manifeste déclarant qu'il faut rechercher un système d'enseignement « qui soit capable de libérer [les] camarades de l'atelier ». Je ne crois pas, pour ma part, que les instituteurs syndicalistes aient voulu dire que l'émancipation de la classe ouvrière était subordonnée à l'établissement d'un bon système pédagogique ; évidemment ils ont voulu simplement affirmer qu'un enseignement concret et impartial, en contribuant à éclairer les faits, serait d'un précieux secours aux producteurs en lutte contre leurs oppresseurs, cela naturellement dans une mesure qu'il est bien difficile d'établir. S'il en était autrement, s'il fallait prendre cette affirmation à la lettre, le syndicalisme universitaire semblerait se dresser contre le syndicalisme ouvrier, qui déclare que la libération de la classe ouvrière ne peut se faire que par son action constante, directe et irréductible, et, en fin de compte, par la grève générale.

Dans ce manifeste, où on déclare cependant : « Vos camarades de l'usine, groupés dans leurs syndicats, sont tous décidés à vous apporter le précieux appui de leur sympathie », il n'est pas pris position à l'égard de l'adhésion à la C. G. T. et de l'entrée dans les Bourses du Travail ; il n'est pas parlé non plus de l'attitude réactionnaire du gouvernement et de sa majorité servile. On se perd en conjectures sur les mobiles qui ont poussé les syndicalistes à faire le silence sur des faits qui sont pourtant assez récents pour illustrer vigoureusement leur thèse. Le syndicalisme n'est pourtant pas une doctrine d'union et de paix, mais de lutte sans merci.

Je devais ces critiques. Mes camarades du syndicalisme universitaire ne goûtent pas toujours les explications de bonne foi que je leur soumets ici, et leurs adversaires s'en réjouissent et s'en servent contre eux. Je le regrette, mais je dis ce que je vois. Je ne me paie pas d'un optimisme facile. J'ai constamment cherché à voir clair dans ce mouvement si important par certains côtés. L'action de la classe ouvrière et celle des fonctionnaires n'ont pas besoin de flagorneurs. Disons donc que la besogne accomplie n'a pas été nulle, bien loin de là ! Mais elle n'est ni parfaite, ni définitive, avouons-le.

L'action révolutionnaire ne ressemble en rien à un mouvement démocratique, avec ses spasmes intermittents : c'est une lutte incessante, qui n'exclut ni la tactique, ni l'habileté, et qui règle son allure sur les faits. Il faut toujours revenir à la grève, comme exemple de démonstration concrète. La grève doit être révolutionnaire; mais elle ne s'engage qu'au moment opportun, avec des chances d'aboutir à un résultat, lorsque le patronat peut difficilement résister et que les ouvriers sont dans d'excellentes conditions pour lutter. Les instituteurs syndicalistes, qui ont souvent montré tant d'énergie, si l'on tient compte surtout des circonstances où ils se trouvent, ont été en somme d'assez médiocres tacticiens. Ils ont beaucoup trop parlé, beaucoup trop écrit ; ils ont été battus dans une lutte inégale où ils devaient fatalement succomber ; et ils n'ont pas réussi à neutraliser tout au moins l'opinion publique et celle de leurs collègues.

Je dois dire encore qu'à d'autres points de vue les élections au Conseil départemental ont manqué de netteté. Les belligérants n'ont pas été séparés en deux camps par des limites rigoureuses. Les petites luttes locales, d'arrondissement à arrondissement, les luttes des personnalités se sont fait jour une fois de plus. Il y a eu aussi l'antagonisme entre les instituteurs des grandes villes et les ruraux, entre les directeurs et les adjoints, lequel, pour avoir perdu de son acuité, subsiste encore.

L'agitation des institutrices, pour obtenir l'égalité de traitement, a été un des côtés les plus curieux de ces élections. Murgier, ancien instituteur à Versailles, ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, receveur-buraliste au Havre, qui signe « Bûcheron » dans la *Revue de l'Enseignement*, fut le promoteur de cette campagne qui a été représentée comme ayant le caractère d'une action directe. Au lieu de voter pour des candidates de leur choix, les institutrices étaient invitées à envoyer un bulletin blanc, avec cette mention : « Nous voulons l'égalité des traitements. » C'est, en tout cas, un moyen d'action directe peu dangereux. Les « suffragettes » ont obtenu des succès dans certains départements ; dans le plus grand nombre, elles n'ont pas été très nombreuses. On ne voit pas bien par là l'indice d'un désir d'émancipation des institutrices, et cette tentative ne paraît pas être bien intéressante en soi. Eût-elle abouti, on n'en entrevoit pas le résultat pratique ; sous prétexte de faire quelque chose de neuf, il ne faut pas passer son temps à couper des cheveux en quatre.

II

Malgré tout, le résultat des élections au Conseil départemental peut être interprété comme un succès par les syndicalistes. Non pas que ce soit un acquiescement absolu au syndicalisme organique, en tant que parti, mais c'est une affirmation des idées qui le constituent avant tout : l'indépendance professionnelle et corporative, et la dignité personnelle.

Ces élections sont une affirmation sûre que les instituteurs ne sont plus aussi confiants dans les promesses des politiciens démocrates et qu'ils ne font plus aussi grand cas de leurs éloges intéressés. Le beau temps des flatteries grossières et de l'action prépondérante du petit et du grand parlementarisme est passé. La déclaration du ministre au bureau de la Commission permanente, qui venait l'entretenir du projet de loi sur le déplacement d'office, est typique : « La nécessité de cette loi se fait-elle bien sentir ? Je ne le crois pas, si j'en juge par les réclamations qui me sont déjà parvenues de la part des députés qui se plaignent de ne pouvoir obtenir le changement de certains instituteurs. »

Je le répète une fois de plus : il ne faut pas s'exagérer l'importance de ce mouvement d'émancipation ; il est encore, chez le plus grand nombre, à l'état de simple intuition et non de claire compréhension. Mais il existe véritablement, et les instituteurs, soutenus par leurs associations qui les ont aidés puissamment à sortir de leur

isolement et à vaincre leur naturelle pusillanimité, commencent à être moins humbles devant leurs chefs et les maîtres de la politique. C'est un progrès. L'humilité des instituteurs devant les inspecteurs a fait place à des sentiments plus virils : si le chef est capable et digne, s'il accomplit sa tâche en conscience, il est entouré d'un respect bienveillant, mais qui n'a plus rien de servile ; s'il est tracassier, injuste, insuffisant, ce qui est assez fréquent, on ne lui cache pas un mépris réel, contre lequel ses titres et ses diplômes ne sauraient le protéger. Il y a évidemment toujours ceux qui flagornent les puissants et recherchent leurs grâces, et ils sont encore trop nombreux. Il y aura d'ailleurs longtemps, sinon toujours, dans toutes les conditions, une foule qui n'aura aucune notion du *droit*, et il sera difficile de la lui donner. Mais qu'importe ! L'essentiel n'est-il pas de fortifier la volonté et la capacité de la minorité consciente ?

Dans une élection au bulletin secret, comme celle qui nous occupe, toutes les aspirations intimes refoulées par la pusillanimité et par la nécessité primordiale de vivre, ressenties avec force par les timides et les inertes, peuvent se faire jour, et c'est pour cela que les candidats chers à l'administration ont été presque partout battus. C'était fatal. La représentation des instituteurs au Conseil départemental doit être indépendante pour avoir son véritable caractère : c'est pour donner certaines garanties au personnel enseignant primaire que le législateur de 1886 a introduit ces délégués élus. Si les instituteurs accordent leurs suffrages à des collègues qui ont partie liée avec l'administration ou avec les hommes politiques, ils annihilent par là même une institution dont on a beaucoup dit de mal, mais qui ne serait pas créée par nos gouvernants actuels si elle n'existait pas ; elle peut rendre de réels services, étant donné qu'elle a une triple attribution : pédagogique, contentieuse et disciplinaire — à la condition que les délégués des instituteurs soient compétents, énergiques et sincères.

III

Le ministre de l'Instruction publique vient de lancer deux circulaires, où, en faisant quelques concessions apparentes à l'esprit nouveau, il s'efforce de sauvegarder tout entier le principe d'autorité. Elles sont toutes les deux du 15 janvier 1908 et se rapportent, l'une aux mutations des instituteurs, l'autre à l'organisation du conseil des maîtres. Elles sont signées Gaston Doumergue, mais elles ont été inspirées par Briand et rédigées par les bureaux de l'instruction

publique, toujours omnipotents et systématiques adversaires des instituteurs.

Les instituteurs avaient demandé que l'inspecteur d'académie s'adjoigne obligatoirement un conseil composé des inspecteurs primaires du département et de deux au moins des représentants des instituteurs au Conseil départemental, pour arrêter les changements de postes, d'une résidence à une autre, ou d'une école à une autre. Le ministre répond, dans sa circulaire, qu'il craint pour l'autorité que la loi confère aux préfets. Puis il légitime le pouvoir absolu des inspecteurs d'académie de la façon suivante :

En ce qui concerne l'inspecteur d'académie, la loi, en lui conférant le droit de proposition, lui a imposé, en même temps, une responsabilité certaine, qu'il doit savoir prendre s'il a le juste souci de la dignité de sa fonction. Les propositions qu'il prépare et soumet, il doit être capable de les justifier, soit au regard du préfet appelé à les ratifier, soit au regard du personnel, juge de son impartialité et de son esprit d'équité. Que devient cette responsabilité si, refusant de l'assumer tout entière, il l'abdique aux mains d'un conseil composé d'inspecteurs primaires, ses subordonnés, et d'instituteurs qui n'ont de comptes à rendre qu'à leurs mandataires ? En se dispersant, cette responsabilité s'évanouit et se réduit à néant : on la cherche sans la trouver nulle part.

Ceci posé, la sacro-sainte hiérarchie étant bien définie pour avoir l'air de donner satisfaction aux instituteurs, le ministre déclare que l'inspecteur d'académie devra réunir, une fois l'an au moins, « le Conseil de ses subordonnés et le consulter en vue de la liste de propositions qu'il lui incombe, à lui seul, de dresser ».

Et puis :

Les inspecteurs d'académie et les préfets, s'ils le jugent à propos, peuvent s'adresser aux représentants élus des groupements autorisés d'instituteurs, les interroger à titre privé, les éclairer sur leurs intentions et compléter auprès d'eux les observations dont ils ont besoin pour bien connaître les désirs et les convenances de chacun... Mais il serait contraire à mes intentions de transformer cette consultation tout officieuse et privée en un droit pour les administrés de substituer leur initiative en matière de proposition et de nomination à celle que les lois et décrets ont nettement déterminée et de créer ainsi, dans notre organisation scolaire, un rouage nouveau qui la fausserait en ses principes essentiels.

Voilà ! C'est le droit régalien dans toute sa netteté. L'arbitraire continuera à sévir, à favoriser les adroits et les souples, à frapper les indépendants et les syndicalistes. L'arbitraire administratif, élevé à la hauteur d'un principe qui ne saurait être contrebalancé par

l'avis des délégués des instituteurs et qui a déjà tant de moyens à sa disposition pour récompenser les fourbes, corrompre les meilleurs : promotions au choix, félicitations publiques, vacances supplémentaires, palmes et décorations diverses et autres... bons points ; et, enfin, l'arbitraire politicien, aussi écœurant et souvent plus dangereux, qui place les instituteurs sous l'autorité de tous les potentats, depuis le délégué administratif jusqu'au député et sénateur. Le sous-ordre de Clemenceau devait sauvegarder tout cela. Et c'est le sens de sa circulaire. Seulement, les instituteurs ne sont plus disposés à se laisser écraser, et il se pourrait que le stupide autoritarisme gouvernemental aille à l'encontre du but poursuivi.

La seconde circulaire, qui a trait à l'organisation du conseil des maîtres, en établissant légalement une collaboration que la volonté des adjoints avait créée dans bien des écoles, ne néglige pas non plus de mettre en relief l'autorité du directeur : « Il va sans dire qu'il ne peut être question de diminuer et d'affaiblir l'autorité du directeur. » C'est pour cela que certaines questions ne pourront être de la compétence du conseil des maîtres : « Celles qui sont de nature purement administrative et qui appartiennent en propre à la direction, telles que les relations entre l'école et les autorités locales, municipales et académiques, les rapports avec les familles, celles qui touchent à l'entretien des bâtiments, à l'hygiène scolaire, à l'ordre général de l'établissement. »

Ces circulaires seront mal accueillies des instituteurs, il ne faut pas en douter, la première surtout. Elles témoignent d'une intention si nette de renforcer le principe d'autorité que personne ne peut s'y tromper. Devant la faiblesse des Amicales, dont l'organisme central a jusqu'à maintenant trahi en fait la cause des instituteurs, devant l'impuissance relative des syndicats qui parlent plus qu'ils n'agissent, le gouvernement a beau jeu.

Qu'il n'abuse pas, malgré tout, de sa situation ! Déjà, au moment de l'affaire Nègre, beaucoup d'instituteurs peu convaincus de l'utilité d'une forte action avant la révocation arbitraire de leur collègue, s'étaient déclarés syndicalistes. La résistance actuelle à toutes les idées d'émancipation pourra être tout aussi salutaire : elle permettra de mieux tenir compte des difficultés, de mieux mesurer les forces en présence, et d'étendre en profondeur une propagande trop souvent encore superficielle et imprécise.

M. T. Laurin.

L'Evolution Créatrice (1)

(*Fin*)

XIII

Les naturalistes qui emploient le mot *biologie* autrement qu'à titre de rubrique banale, destinée à désigner des études quelconques sur les êtres vivants, qui supposent ainsi qu'il y a une *science de la vie*, qui opposent les lois de la vie aux lois de la physique, se trouvent dans un très grand embarras quand on leur demande quels sont les caractères de la vie. M. Bergson, qui voit dans les phénomènes vitaux la manifestation d'un principe analogue à notre conscience qui serait descendu dans la matière, a dû être extrêmement préoccupé de définir ce qui sépare l'organisé de l'inorganique.

Pendant longtemps on a cru qu'il y avait des corps spécialement affectés à la vie, que la chimie ne saurait reproduire : « Des chimistes ont fait remarquer qu'à ne considérer même que l'organique et sans aller jusqu'à l'organisé, la science n'a reconstitué jusqu'ici que les *déchets* de l'activité vitale ; les substances proprement actives, plastiques, restent réfractaires à la synthèse » (p. 37). Cette distinction ne semble pas très heureuse, parce qu'il n'est pas toujours facile de savoir si un corps est un déchet ou un produit intermédiaire placé sur le processus de l'organisation ; c'est le cas, par exemple, pour le glucose qui semble être le premier corps qu'engendre la fonction chlorophyllienne au moyen de l'eau et de l'acide carbonique puisé dans l'air.

Les découvertes de la synthèse organique n'ont pas commencé il y a beaucoup d'années ; on est parvenu à reproduire, non seulement dans les laboratoires, mais encore dans les usines en grandes masses, beaucoup de produits qui avaient été longtemps réputés constituer le monopole des plantes ; on ne saurait dire aujourd'hui où s'arrêtera la chimie. D'ailleurs les mêmes difficultés existent parfois dans la reproduction des minéraux que dans celle des produits organiques : on n'est pas encore bien certain que M. Moissan ait vraiment fait du diamant ; faudra-t-il supposer que le diamant requiert des causes supérieures à celles de la science des minéraux ?

---

1. — Voir les numéros 191, 193, 194, 196 du *Mouvement Socialiste*.

Je ne trouve pas plus heureuse l'idée d'après laquelle il y aurait des réactions spéciales aux êtres vivants. De la fonction chlorophyllienne, M. Bergson dit qu'elle est « un chimisme *sui generis* dont nous n'avons pas la clef et qui ne ressemble probablement pas à celui de nos laboratoires » (p. 275) ; on ne saurait trop se défier des considérations de ce genre, auxquelles Pasteur avait donné une grande place ; Cl. Bernard était scandalisé de voir « des chimistes invoquer la vie pour expliquer certains phénomènes physicho-chimiques spéciaux aux êtres vivants », comme est le dédoublement du sucre en alcool et en acide carbonique sous l'influence de la levure de bière (1). Il y a une vingtaine d'années, celui qui aurait osé douter des affirmations vitalistes formulées par Pasteur, avec l'autorité d'un empereur romain, eût passé pour un esprit léger, un amateur scientifique, ou même un mauvais patriote (2). Aujourd'hui ces affirmations retentissantes sont regardées comme ayant tout juste autant de valeur que l'antique astronomie des Ptolémée.

Je ne comprends pas très bien une autre différence que je trouve à la page 246 ; il me semble que pour M. Bergson, les produits de la synthèse soient un nombre limité, tandis que la vie, étant un progrès à l'infini, ferait apparaître toujours du nouveau. La chimie moderne crée beaucoup de combinaisons qui probablement ne se rencontreront jamais dans l'observation de la nature. Ses théories ont pour objet de faire connaître la possibilité de nouveaux corps et de faire parfois même pressentir des méthodes propres à les engendrer ; ce mouvement paraît devoir être indéfini, tandis que les œuvres naturelles sont certainement très limitées comme variété.

Mais c'est dans une autre voie que M. Bergson s'engage quand il veut se représenter, d'une manière vraiment profonde, le rôle de la vie. L'observation nous montre qu'il n'y a pas de mouvements sans résistances passives, employées à produire des échauffements inutiles qui se perdent dans l'ensemble du monde par conductibilité et par rayonnement ; c'est le phénomène de la dissipation de l'énergie. « Le sens où marche la réalité nous suggère l'idée d'une chose qui *se défait ;* là est, sans doute, un des traits essentiels de la matérialité. Que conclure de là, sinon que le processus par lequel cette chose [vivante] *se fait*, est dirigé en sens contraire des processus physiques et qu'il est dès lors immatériel ? Notre vision du monde

---

1. — Cl. Bernard, *Introduction à la médecine expérimentale*, pp. 352-353.

2. — Pasteur et de Lesseps étaient les deux *grands Français* intangibles.

matériel est celle d'un poids qui tombe ; aucune image tirée de la matière proprement dite ne nous donnera une idée du poids qui s'élève » (p. 266). — « Certes, la vie qui évolue à la surface de notre planète est attachée à la matière. Si elle était pure conscience, et à plus forte raison supra-conscience, elle serait pure activité créatrice... Elle n'a pas le pouvoir de renverser la direction des changements physiques... Du moins se comporte-t-elle absolument comme une force qui, laissée à elle-même, travaillerait dans la direction inverse. Incapable *d'arrêter* la marche des changements matériels, elle arrive cependant à les retarder » (p. 267).

La vie a divisé, suivant M. Bergson, ses fonctions primitives entre les plantes et les animaux ; il faut toujours revenir à l'unité primordiale pour comprendre ses lois : la plante fabrique lentement des corps qui seront détruits rapidement par les animaux pour leur permettre le mouvement ; ces corps sont de véritables explosifs (1) (p. 126). « Que représentent ces explosifs sinon un emmagasinage de l'énergie solaire, énergie dont la dégradation se trouve provisoirement suspendue en quelques-uns des points où elle se déversait ? L'énergie utilisable de l'explosif se dépensera, sans doute, au moment de l'explosion ; mais elle se fût dépensée plus tôt si un organisme ne se fût trouvé là pour en arrêter la dissipation, pour la retenir et l'additionner avec elle-même » (pp. 267-268).

Cette opposition d'un petit monde qui tend à se faire au milieu d'un grand monde qui se défait et auquel il emprunte son énergie, me semble venir de l'industrie. Les troupeaux ont eu pour objet, à l'origine, d'utiliser les glands et les herbes qui pourrissaient sur place ; ils emmagasinaient des réserves de viande en captant quelque chose de courants perdus. L'emploi comme engrais des détritus des étables, longtemps jetés dans les fleuves, fut encore un captage d'énergie en voie de dissipation. Les cultures dérobées constituent des ruses destinées à faire passer dans des plantes des matières fertilisantes que la pesanteur entraîne dans le sous-sol.

Il y a beaucoup d'autres cas dans lesquels n'interviennent pas d'êtres vivants et qui sont, par suite, encore plus démonstratifs. Un moulin à vent qui sert à faire monter de l'eau dans un réservoir d'irrigation, est plongé dans un courant d'air dont il capte une fraction de la force vive, comme la plante capte de l'énergie dans le courant de lumière. Quand on retient derrière un mur les eaux des

1. — Les ferments sont les amorces de ces explosifs.

crues pour les employer en été, on emmagasine une partie d'un courant en voie de se perdre. Un barrage établi sur un fleuve réduit la vitesse de l'eau; il s'économise ainsi une certaine quantité de force qui aurait été dissipée par les frottements du lit; cette force est concentrée en un seul point et dépensée dans une turbine, qui est comme l'appareil dans lequel se ferait l'explosion, suivant l'image employée par M. Bergson.

L'idée que le monde se défait, dépasse de beaucoup la théorie de Clausius sur la dissipation de l'énergie; elle est très ancienne et elle dépend de l'économie antérieure au capitalisme. Les gouvernements avaient quelquefois assez de ressources extraordinaires pour arriver à élever de très grands édifices; mais ils ne pouvaient pas facilement entretenir ce que leur avaient légué leurs prédécesseurs; on n'aurait jamais pu concevoir jadis une opération aussi colossale que le maintien en bon état de nos voies ferrées. Le monde était donc couvert de ruines qui voisinaient avec des constructions toutes neuves et ce contraste mettait en singulière évidence cette pensée que les éléments haïssent l'œuvre de la main de l'homme,—comme Schiller devait le proclamer dans le poème de *La Cloche*. Lorsque la décadence économique du monde gréco-romain fut bien claire, les philosophes se consolèrent de cette décadence en soutenant que le monde s'épuisait en vieillissant; les apologistes chrétiens utilisèrent ensuite cet argument pour répondre aux païens qui accusaient la nouvelle religion de produire la ruine de l'Empire. Aujourd'hui nous n'avons plus les mêmes craintes que les anciens, bien que la connaissance de la loi de Clausius dût conduire notre esprit à regarder le monde comme étant en voie d'épuisement de force; c'est que le spectacle de l'économie l'emporte de beaucoup sur les théories physiques pour engendrer nos idées générales.

La formule abstraite de M. Bergson : « une réalité qui se fait à travers celle qui se défait » (p. 269), comporte quelque chose de plus général que la représentation d'une énergie en voie de dissipation, captée au passage et utilisée par un être vivant; le courant pourrait être tout entier mauvais et cependant quelque chose de bon pourrait s'y produire. C'est précisément ce qui a lieu dans nos ports modernes; on maintient souvent de grandes profondeurs à leur entrée, malgré les apports de la mer, grâce à de puissants dragages qui portent ailleurs ce qui aurait dû s'arrêter dans la passe. Les intempéries, les vagues, les courants de marée ruinent les côtes et nourrissent constamment la plage au milieu de laquelle s'ouvrent ces ports, en sorte qu'on a pu croire longtemps que toute excavation serait rapidement comblée; cependant l'industrie contemporaine

oppose aux forces naturelles qui cherchent à effacer la trace de l'œuvre humaine, des forces artificielles qui parviennent à la rétablir.

En définitive, les formules qu'emploie M. Bergson, pour nous faire comprendre les caractères spécifiques de la vie, sont empruntées à notre industrie et elles supposent certaines vues raisonnées sur l'utilité qu'on ne saurait faire entrer dans les sciences naturelles sans le plus grand danger pour l'avenir de celles-ci. Ces formules sont extrêmement obscures parce que tout tomberait si l'on parvenait à en apercevoir la véritable portée ; elles ne sont pas propres à augmenter nos connaissances, ni même à guider nos intuitions ; elles sont donc à rejeter comme incommodes, inefficaces et même trompeuses.

Je ne crois pas nécessaire de prolonger cette discussion, dont le principal intérêt était, à mes yeux, de montrer qu'on ne saurait trouver un caractère général de la vie. Cl. Bernard avait essayé de résoudre ce problème qui est le problème même de l'existence de la biologie ; mais il l'a fait dans des conditions qui me paraissent devoir faire attribuer à ses vues sur la vie une valeur plutôt littéraire que scientifique ; c'est, en effet, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* (15 mars 1875) qu'il a exprimé ses idées, qu'il a reproduites un peu plus tard dans les *Leçons sur les Phénomènes de la vie*. Il ne me semble pas que cette philosophie, dans laquelle beaucoup de lecteurs ont cru trouver un néo-vitalisme (1), ait eu de l'influence sur ses travaux (2). Je crois que M. Le Dantec s'est donné une peine fort inutile en *réfutant* Cl. Bernard, avec quelque vivacité (3) ; quant à lui, il a prétendu donner une théorie nouvelle de la vie, qui s'exprime en équations symboliques et qui est un des plus remarquables exemples de la persistance de l'esprit scolastique chez les savants qui se croient les plus affranchis du passé.

XIV

Aucun philosophe n'a pu être convaincu par les raisons que l'on donne pour prouver l'évolution ; ce sont certains désirs de l'esprit qui conduisent beaucoup de personnes à accepter une doctrine qui

---

1. — Par exemple, Brunetière, *Questions actuelles*, pp. 145-146.

2. — Pasteur a soutenu le contraire pour expliquer pourquoi Cl. Bernard ne voulait pas admettre sa conception vitaliste de la fermentation (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 25 novembre 1878, tome 87, p. 814).

3. — Le Dantec, *Théorie nouvelle de la Vie*, pp. 235-245.

est indémontrable. Parmi ces désirs, je crois qu'il faut placer en première ligne celui d'expliquer quelques-unes des difficultés que présente la sensation. Cela n'apparaît pas toujours clairement dans les livres des naturalistes, mais cela est évident dans le livre de M. Bergson, par suite des longs développements qu'il consacre à la vision. La doctrine de l'évolution satisfait ceux des savants qui croient avec les sociologues, qu'on projette une vive clarté sur les rapports contemporains en remontant aux temps où des rapports analogues étaient mal déterminés : les formes rudimentaires leur semblent manifester une harmonie assez grande pour satisfaire l'esprit; il faut seulement trouver des hypothèses pour montrer que l'*essence de cette harmonie* a pu se maintenir (1).

Les merveilles de la vue frappèrent tellement les primitifs qu'il leur sembla impossible d'admettre qu'il n'y eût pas quelque chose de magique dans une opération aussi extraordinaire; on croirait que c'est un *sens intelligent*, dans lequel résiderait un esprit qui vient à notre aide pour interroger le monde extérieur. La philosophie grecque travailla d'abord sur ces superstitions; Aristote l'orienta dans une voie toute nouvelle, mais hérissée de difficultés en rapprochant la vue et le toucher.

Les scolastiques, qui ont hérité de la science grecque, enseignent encore que tous les sens sont établis sur le modèle de celui qui se rencontre universellement chez les animaux, qui nous sert à corriger les illusions de la connaissance et qui semble susceptible d'une représentation mécanique simple : l'organe reçoit, disent-ils, une « impression figurée semblable à la figure même des corps, comme l'action d'un cachet dans la cire y produit une empreinte » (2). Les modernes ne s'éloignent pas autant qu'on pourrait le croire de cette doctrine élémentaire quand ils tentent d'expliquer la vision par des actions chimiques. Il y a cependant quelque chose de terriblement paradoxal dans l'analogie que l'on établit entre le tact qui caractérise la vie de l'aveugle et la vue qui caractérise l'homme complet; mais ce rapprochement n'est plus choquant lorsqu'on descend aux êtres inférieurs, qui perçoivent par leur peau la clarté et l'obscurité.

Si nous laissons maintenant de côté les mécanismes des sens pour nous occuper des connaissances que nous pouvons acquérir grâce à eux, nous constatons que les philosophes éprouvent un très grand

---

1. — Les sociologues représentent les dernières survivances d'une philosophie très antique; ce n'est pas sans raison s'ils ont tant de goût pour les études relatives à la magie.

2. — Fages, *Le cerveau, l'âme et les facultés*, p. 135.

embarras lorsqu'ils cherchent à raccorder les renseignements que nous fournit l'œil sur l'espace et ceux que nous fournit la main ; je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant que pas deux auteurs ne résolvent le problème de la même manière. La vue saisit les objets en bloc, détermine leurs aspects généraux et pose des ressemblances approximatives — c'est ce qui lui donne une si grande importance dans la genèse des métaphores ; elle semble ne pénétrer dans l'intérieur des corps qu'à regret, en quelque sorte, par une opération qui se ferait *sans suivre les lois spatiales ;* la vue saute d'une partie à une autre sans être capable de grouper les fragments dans une synthèse ; — c'est pourquoi il n'est pas possible de trouver une formule géométrique de la perspective qui concilie les apparences (1). Le toucher, au contraire, part d'un point central pour parcourir les surfaces à la manière d'un outil qui les engendre ou d'un crayon qui y trace des lignes géométriques ; il est continu et tout dépendant de la science des figures (2). Les difficultés que nous éprouvons pour rattacher entre eux les témoignages de l'œil et de la main sont graves parce que nous sommes, tout entiers, sous la dépendance de la géométrie, en raison de ce que nous sommes artisans ; — mais on croit atténuer beaucoup la difficulté quand on la pose pour des êtres qui n'ont rien de géométrique dans la connaissance (3).

Voici un autre problème : « La machine qu'est l'œil, dit M. Bergson, est composée d'une infinité de machines, toutes d'une complexité extrême. Pourtant la vision est un fait simple. Dès que l'œil s'ouvre, la vision opère... C'est le contraste entre la complexité de l'appareil et l'unité de la fonction qui déconcerte l'esprit » (p. 96). Que l'on descende à des êtres très infimes, qui ont à la place de l'œil un amas pigmentaire, on pourra trouver que le contraste a disparu et qu'il y a harmonie entre l'organe et la fonction.

Il nous reste à montrer maintenant comment on a pu croire expliquer par l'évolution le maintien de l'essence de l'harmonie, en dépit de la complexité croissante. Pour comprendre ce sophisme, il faut se

---

1. — Suivant la géométrie, des hommes placés suivant une même verticale, au niveau du sol et en haut d'une maison, devraient avoir la même hauteur apparente. Une sphère devrait nous apparaître sous une forme elliptique, etc.

2. — C'est ce qui explique pourquoi l'idéalisme anglais a regardé l'étendue comme une propriété de sensations tactiles (Bergson, *Matière et mémoire*, pp. 237-242).

3. — Accord d'autant plus facile à réaliser que l'hypothèse joue ici un grand rôle.

rappeler quelles espérances avait fait naître la théorie cellulaire à l'époque où parurent les travaux de Darwin : on croyait avoir trouvé *l'atome biologique* sur la connaissance duquel devait s'élever désormais toute la connaissance des êtres vivants ; c'est l'étude de la cellule qui devait montrer en quoi l'organisé diffère de l'inorganique ; c'est elle qui devait expliquer les mystères de l'hérédité. Il est très vraisemblable que si les anciennes hypothèses transformistes avaient échoué, c'est, en bonne partie, parce qu'elles n'avaient pas eu l'appui de la théorie cellulaire. L'histologie montre que la vie « ne procède pas par association et addition d'éléments, mais par dissociation et dédoublement » (p. 97) ; ainsi les cellules nouvelles sortant des anciennes, on pouvait dire que l'essence de l'être se maintenait depuis l'œuf jusqu'à la complète maturité ; on imaginait que l'œuf emportait ce qu'il y avait d'essentiel dans le corps de ses parents et on représentait cette thèse purement verbale par des images matérielles : c'est ainsi que suivant Darwin des particules d'une exiguïté extrême se détacheraient de toutes les cellules pour se concentrer dans les cellules germinales ; cette *pangenèse* expliquait à ses yeux l'hérédité des caractère acquis. Ainsi l'harmonie qui avait existé au début de la vie, pourrait se maintenir comme une qualité qui dépend de la vie cellulaire.

Il est clair que ces théories ne sont nullement données par l'observation physiologique ; ce n'est pas l'histologie qui est en cause, mais une manière d'interpréter les faits au moyen d'idées empruntées à un autre ordre de connaissances ; les biologistes ont encore eu recours ici à l'histoire sociale pour construire leurs explications générales de la vie. L'origine de ce langage figuré, souvent vague et trop souvent fécond en sophismes, est facile à trouver.

Une corporation peut prendre un énorme développement, tout en conservant assez fidèlement certaines traditions qui remontent à un passé très lointain ; c'est ce qu'on observe, par exemple, pour l'Eglise qui prétend être demeurée identique à elle-même depuis ses origines. Pour que cette identité puisse se maintenir, il faut qu'il existe un système rigoureux de sélection, d'apprentissage et d'avancement par cooptation, en sorte que les jeunes soient amenés, d'une manière presque mécanique, à reproduire les manières de travailler, de lutter contre les forces antagonistes et de penser de leurs anciens. Il est évident qu'il y a une distance énorme des corporations aux êtres vivants ; ceux-ci ne disposent pas des moyens que les autres emploient pour maintenir quelque chose de leur type ; ils n'ont pas notamment l'esprit de corps qui joue un si grand rôle

dans l'histoire ; aussi les thèses que la biologie emprunte ainsi à l'histoire sociale ne sont-elles jamais très satisfaisantes ; l'illusion des biologistes n'est possible que parce qu'ils ne cherchent pas à savoir ce qui se cache sous les mots ; ce qui se voit est subordonné à ce qui se nomme d'une manière abstraite et à peu près intelligible. Toutes les entités scolastiques peuvent ainsi prendre pied dans une science qui prétend ne vivre que d'observations.

Une fois qu'on est entré dans cette voie, il ne paraît pas choquant de parler de fonctions comme de corps inventés ayant une sorte de physiologie fantastique. On pourra toujours supposer que ces fonctions se développent grâce à des particules hypothétiques auxquelles on attribuera des propriétés convenables (comme dans la *pangenèse* de Darwin). Les cellules que l'on constate sous le microscope, seront supposées dépendre des cellules mystérieuses que fabrique la théorie ; on croira avoir ainsi expliqué comment l'organisme se construit suivant les convenances de la fonction ; il devra se soumettre à toutes les transformations qui sont nécessaires pour que la fonction marche convenablement. Tout l'art du théoricien consistera à choisir des images compliquées qui empêchent de voir clair dans ses constructions. Il faudra éviter tout ce qui pourrait conduire l'esprit vers les origines sociales de la doctrine, parce qu'alors tout deviendrait clair et les hypothèses anti-scientifiques (1).

Il me semble que l'on peut ranger parmi les images trompeuses celles-ci, que M. Bergson emploie pour montrer le développement de la vision. Il suppose qu'une main invisible s'enfonce dans un tas de limaille : « Quel que soit le point où elle s'arrête, instantanément, automatiquement, les grains s'équilibrent, se coordonnent entre eux. Ainsi pour la vision et son organe. Selon que l'acte indivisé qui constitue la vision s'avance plus ou moins loin, la matérialité de l'organe est faite d'un nombre plus ou moins considérable d'éléments coordonnés entre eux, mais l'ordre est nécessairement complet et parfait. Il ne saurait être partiel, parce que le processus réel qui lui donne naissance n'a pas de parties... La cause est plus ou moins intense, mais elle ne peut produire son effet qu'en bloc et d'une manière assurée... La forme de l'organe exprime la mesure

1. — Il me semble que les meilleures images sont toujours celles qui font reparaître les origines de la thèse qu'elles veulent illustrer ; quand les naturalistes ne se mêlent pas de philosopher, ils emploient généralement des images dont le sens social est clair.

dans laquelle a été obtenu l'exercice de la fonction » (pp. 103-104).

On aurait pu dire plus simplement que l'organe est la trace qu'un cachet imprime dans la matière plastique ; sous cette forme on voit que l'image ne nous dit rien de plus que ce que disait la phrase abstraite et par elle-même inintelligible : la fonction crée l'organe. Cette phrase a un sens, mais un sens infiniment peu satisfaisant lorsqu'on se reporte à des analogies sociales qui sont inadmissibles ; on voit alors que la fonction est la vie d'une corporation, que l'organe est l'ensemble des combinaisons matérielles et psychologiques employées par la corporation pour assurer l'exécution de ses projets. On ne doute point que l'ordre des jésuites ne parvienne, par la combinaison de beaucoup de moyens, à attirer à lui de grosses fortunes et à façonner les jeunes gens qui sont confiés à sa discipline ; mais il n'est pas du tout évident que l'histoire de toute corporation montre une unité de desseins qui n'existe même peut-être pas dans l'histoire des jésuites. Et l'on veut que les fonctions organiques présentent cette unité dont on n'a que des exemples rares dans les sociétés. En passant de la réalité sociale aux analogies biologiques, on ajoute donc beaucoup, sans prévenir le lecteur. Et, d'autre part, on suppose un développement qui n'a plus de raison intelligible ; car une corporation ne parvient ainsi à modeler son organisme suivant une loi de développement un peu régulier qu'en vertu de beaucoup de particularités qu'on ne rencontre pas dans la biologie.

A vrai dire, dans le système de M. Bergson, le développement n'est pas absolument sans raison intelligible ; il y a, en effet, une conscience dans la vie, une conscience qui ressemble assez à celle de l'homme pour que les analogies économiques soient suffisamment justifiées, et qui, cependant, n'est pas tellement semblable à la nôtre qu'on ne puisse se donner beaucoup de libertés en décrivant son activité.

En tout cas, pour la question qui nous occupe ici, celle de la sensation, la doctrine de l'évolution n'apporte aucune lumière, elle sert seulement à jeter un voile discret sur les graves difficultés que l'on rencontre dès qu'on veut faire une psychologie physiologique de la vue. Peut-être les explications que M. Bergson a données sur ce phénomène, conduiront-elles un bon nombre de naturalistes à douter d'une doctrine qu'ils sont habitués à considérer avec un respect un peu trop superstitieux — ce qui n'enlèvera, d'ailleurs, rien à la valeur pratique des analogies que peut fournir le transformisme pour guider les anatomistes dans l'étude des organes. (Cf. 15 octobre 1907, p. 262.)

XV

En terminant cette étude, il me semble nécessaire d'appeler l'attention sur une différence capitale qui existe entre deux modes de nous représenter les choses que nous avons à notre disposition, différence qui a été souvent négligée par les philosophes, qui est systématiquement supprimée par beaucoup des auteurs qui croient suivre les voies ouvertes par M. Bergson, et dont celui-ci même ne paraît pas avoir toujours reconnu la valeur. Je crois que les considérations qui suivent seraient de nature à faire disparaître beaucoup de difficultés que l'on rencontre dans les livres de M. Bergson.

Tantôt nous *poursuivons* une connaissance impersonnelle, scientifique, destinée à des applications déterministes, tantôt nous *construisons* une connaissance personnelle, poétique, faite en vue d'actes libres. Ce sont deux modes qu'il faut examiner de près, si l'on veut éviter des paradoxes qui ont tant choqué chez certains disciples de M. Bergson (1). La distinction que je signale correspond, en dernière analyse, à celle que Kant établissait entre le *phénomène*, objet d'une science qui place toute chose sur l'échelle mathématique du temps, et le *noumène*, qui est hors du temps et qui est l'objet de la philosophie morale. Grâce à M. Bergson, nous pouvons poser la question d'une manière bien plus satisfaisante que n'avait fait Kant.

D'après les doctrines qui ont été exposées dans cet article, la science est fondée sur la supposition que les choses peuvent être incorporées dans un agencement analogue à ceux que nous utilisons dans notre production industrielle. La physique expérimentale emploie des appareils qui sont plus voisins des mécanismes géométriques que de nos outils ; on peut passer, sans hésitation, de là à une physique mathématique. Dans la physiologie, au contraire, il faut se contenter de dispositifs très imparfaits qui comprennent à la fois des machines de physique expérimentale et des viscères d'animaux ; nous sommes moins bien outillés qu'à l'atelier moderne, aussi ne faut-il pas songer à atteindre jamais une science mathématique ; il faut que le physiologiste soit même toujours en défiance contre les illusions qui pourraient naître au cours de ses expériences ;

---

1. — Beaucoup de catholiques modernistes ont cru trouver, dans la philosophie de M. Bergson, un moyen de concilier les exigences de leur science et celles de leur foi, grâce à des confusions qui sont, parfois, bien paradoxales et contre lesquelles se sont élevés les théologiens orthodoxes.

il lui faut un esprit critique beaucoup plus développé qu'au physicien, car celui-ci est guidé, d'une manière généralement très sûre, par l'instrument qu'il a entre les mains ou sous les yeux.

J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer le procédé que nous employons quand nous avons à faire usage de notre liberté : nous créons un monde imaginaire, placé en avant du présent (1), formé de mouvements qui dépendent de notre psychologie profonde ; nous nous sentons mêlés, d'une manière active, à cette agitation, et cependant on peut dire que ce monde est à nous et qu'il est entièrement contenu dans notre âme. J'ai mentionné, à ce sujet, que M. Ed. Le Roy, confondant cette connaissance poétique avec la connaissance scientifique, a pu écrire que notre corps s'étend sur tout l'univers, en tant que celui-ci est vécu par nous (*Lettre à Daniel Halévy*, dans le *Mouvement Socialiste* août-septembre 1907, p. 157).

La connaissance scientifique porte sur des choses qui sont rigoureusement séparées les unes des autres ; elles ne sont connues, en effet, qu'à la condition de pouvoir sortir de l'ensemble de la nature pour entrer dans des appareils qui sont aussi distincts les uns des autres que sont les métiers dans un atelier. Les constructions qui nous servent à préparer nos actes de liberté, nous donnent, au contraire, toutes les représentations comme étant engagées dans une unité complète ; ce n'est pas, en effet, la variété du monde qui se déroule devant nous, par fragments, c'est notre volonté d'agir qui se traduit en bloc par des images de mouvement, construites suivant le désir de notre âme. Il y a unité, parce qu'en dernière analyse, c'est nous-mêmes qui sommes en jeu dans ce tableau.

Ici, il est bon de faire une remarque historique. Les Grecs ont été très réfractaires aux idées panthéistes que leur fournissait l'Asie et qui ont, parfois, égaré l'esprit de leurs philosophes (2) ; c'est que les Grecs étaient de merveilleux artisans, tailleurs d'images et constructeurs de temples ; ils ne mettaient donc rien au-dessus des produits du travail de leurs mains ; les choses leur semblaient analogues à des objets de marbre ; elles étaient donc enfermées dans des

---

1. — Il est placé dans un avenir qui n'a pas de date déterminée sur la chronologie ; un pareil monde pourrait être regardé aussi comme étant en dehors du temps ; il correspond donc bien au *noumène*.

2. — Le panthéisme des stoïciens ne doit pas étonner, puisqu'il semble admis par d'excellents érudits que leur doctrine est venue d'Asie ; leur morale notamment paraît dénoncer une influence sémitique (A. et M. Croiset, *Histoire de la littérature grecque*, tome V, p. 49, pp. 52-53, pp. 58-59).

enveloppes infranchissables et elles se maintenaient identiques à elles-mêmes quand on les assemblait dans un monument. Nous autres, qui croyons si nécessaire que l'esprit se dirige suivant les tendances de la technologie, nous avons grand intérêt à ne pas trop nous éloigner de la tradition grecque, qui a été dominée par des habitudes du travail supérieur (1). Par contre, beaucoup de catholiques espèrent trouver dans une philosophie qui permet le mélange de toutes choses un moyen commode pour justifier certaines de leurs croyances religieuses (2) : l'orthodoxie condamne ces tentatives modernistes, continuant à défendre la tradition grecque contre beaucoup des apologistes de l'Eglise, au risque de créer de sérieux embarras à ses théologiens. (Cf. *Mouvement Socialiste*, juillet 1907, p. 23.)

Dans la connaissance scientifique nous concevons des ensembles en ajoutant les uns aux autres des éléments qui ne changent point dans cette addition ; un tout est un agrégat de parties : ce sont les parties qui sont vraiment les données premières de la connaissance ; de là résultent les efforts innombrables qui ont été faits pour fonder la physique sur des combinaisons d'atomes. Il en est tout autrement dans le deuxième système : c'est maintenant le tout qui importe seul, parce qu'il est l'intention de *notre conscience créatrice* et que les parties ne sont que des manifestations accessoires de cette conscience, produits qui sont changés, avec la plus grande facilité, quand ils ne paraissent plus répondre suffisamment à nos intentions.

Ce sont les tendances que nous avons choisies qui donnent aux parties leur valeur. Je ne reviens pas sur ce que j'ai déjà écrit au sujet des *mythes sociaux* dans la *Lettre à Daniel Halévy*.

J'ai fait encore observer, dans cette lettre, que la critique peut réfuter une représentation d'ordre scientifique, tandis qu'elle ne saurait le faire pour une construction qui a été imaginée en vue d'une action libre ; on ne démontre pas, en effet, à un homme qu'il a tort d'avoir les convictions qui forment le fond de son âme. De là résulte que les philosophies qui se préoccupent surtout de liberté, sont portées à regarder le deuxième système de connaissance comme

---

1. — L'attention du lecteur a déjà été appelée sur l'influence du travail manuel des Grecs sur leur philosophie (15 décembre 1907, p. 484).

2. — Par exemple on nous dit que nous avons quelque chose à apprendre des Indous, « que la pensée européenne n'est plus aujourd'hui aussi réfractaire qu'autrefois à la notion de l'immanence ». (*Revue catholique des Eglises*, février 1908, p. 119). Ceci veut dire que le panthéisme gagne du terrain dans le monde catholique ; M. Ed. Le Roy a déclaré qu'il y a un panthéisme orthodoxe (*Dogme et critique*, p. 145).

ayant plus de réalité que le premier ; il serait plus réel parce qu'il est au-dessus de la critique. Mais le philosophe ne devrait jamais chercher à établir de comparaison entre deux suites d'idées qui sont aussi parfaitement distinctes que celles que j'oppose ici entre elles.

On pourrait croire tout d'abord que les phénomènes sociaux doivent échapper complètement au premier genre de connaissance, car la psychologie vulgaire prétend qu'ils sont tous des phénomènes de liberté ; cependant l'histoire paraît bien montrer que les sciences de la nature se sont faites, tout d'abord, à l'imitation des relations sociales ; comme celles-ci présentaient beaucoup de régularité et quelques exceptions (prévues par le droit pénal), on crut pendant fort longtemps que la nature était assez généralement régulière, mais qu'elle comportait aussi quelque peu de contingence (1). Tous les voyageurs sont frappés de voir avec quelle ponctualité les sauvages suivent les usages de la tribu ; il faut, semble-t-il, une culture très avancée, très spéciale et très mêlée d'éléments hétérogènes pour que les hommes parviennent à l'art, à la religion, à la philosophie, c'est-à-dire à ce qui comporte de la liberté. La doctrine de M. Bergson nous apprend, d'ailleurs, que la liberté n'est pas souvent en jeu dans notre vie ; quand nous avons pris parti dans la conduite à tenir, nous nous y tenons très longtemps et nous n'abandonnons nos routines qu'à la suite d'une crise violente de la volonté.

Si les faits sociaux sont susceptibles d'une connaissance scientifique, il faut cependant observer que cette connaissance a lieu seulement à la condition de leur adapter une manière spéciale de les étudier. On doit prendre des vues particulières sur certains aspects qui se prêtent à la régularité et *styliser* ces formes comme fait l'artiste quand il passe de la flore naturelle à la flore ornementale ; on arrive ainsi à *transformer ces vues particulières en choses* pouvant être considérées en elles-mêmes et on peut, très souvent, raisonner sur elles avec une grande rigueur. C'est ce dont le droit fournit un exemple si ancien, si curieux, et on pourrait même dire, si paradoxal ; très souvent on a relevé ce qu'ont d'étroit, de dur et parfois de blessant, les solutions juridiques établies par les meilleurs auteurs (2). Il n'a pas manqué de gens pour souhaiter que l'esprit

---

1. — C'est ce qui paraît avoir été le cas pour l'astronomie chaldéenne (15 janvier 1908, p. 48).

2. — Newman dit : « J'avoue tenir pour suspect tout l'appareil légal des raisonnements et de la méthode [juridique suivie par Paley pour l'apologétique] dans les questions d'histoire et de philosophie. Les lois

humain s'affranchisse de doctrines aussi unilatérales que sont celles du droit civil ; le droit est une vue stylisée de la vie sociale et c'est pour cela qu'il a pu devenir une sorte de science (1).

Quelquefois nous nous contentons d'une seule de ces vues, mais le plus souvent nous en prenons plusieurs qu'il faut examiner d'une manière séparée ; la rigueur de la connaissance est d'autant plus grande que chaque vue a été davantage stylisée, ce qui empêche de les raccorder les unes avec les autres. Si l'on voulait procéder à une synthèse, on tomberait dans le galimatias (2).

Les philosophies de la liberté ont peu de confiance dans ce genre de connaissance, qui leur semble très arbitraire ; il est clair qu'on ne réussit qu'à la condition de choisir avec beaucoup d'adresse les points de vue à étudier et en procédant avec art à la stylisation. Combien tout cela ne doit-il pas paraître médiocre à côté des représentations qui accompagnent des convictions pour lesquelles l'homme sacrifie souvent son bonheur ? Mais il faut remarquer que l'opération à laquelle se livre l'observateur social a été déjà faite, presque complètement, par la société ; les aspects qui méritent d'être étudiés, ont déjà pris dans l'esprit des hommes une importance majeure, se sont, en quelque sorte, déjà charpentés dans des institutions, ont été organisés, grâce aux raisonnements populaires, dans le langage. La part de subjectivisme est donc infiniment moins grande qu'on ne pourrait le croire.

XVI

J'ai déjà dit que la philosophie de M. Bergson est très appropriée à l'intelligence des grands mouvements populaires modernes, dans lesquels s'affirme la liberté (15 octobre 1907, p. 275) ; nous devons donc nous attendre à trouver, sous la plume de M. Bergson, quelques-unes des appréciations qui sont fréquentes chez les philosophes de la liberté au sujet de la connaissance.

Il écrit par exemple : « Quand un objet apparaît d'un côté comme simple et de l'autre comme indéfiniment composé, les deux aspects sont

---

judiciaires sont faites pour s'adapter au plus grand nombre de cas possible ; il se peut qu'elles soient injustes dans un cas particulier » (*Grammaire de l'assentiment*, trad. franç., p. 339).

1. — On a souvent opposé le droit à la morale, comme une connaissance de nécessité à une connaissance de liberté.

2. — J'ai exposé cette conception de la connaissance à la fin de l'*Introduction à l'économie moderne ;* j'ai depuis ce temps eu, maintes fois, l'occasion de reconnaître la fécondité de la méthode.

loin d'avoir la même importance ou plutôt *le même degré de réalité*. La simplicité appartient à l'objet lui-même, et l'infini de complication à des vues que nous prenons sur l'objet en tournant autour de lui, aux *symboles juxtaposés* par lesquels nos sens ou notre intelligence nous le représentent » (p. 97). Nous voyons bien ici apparaître ce mépris des philosophes de la liberté pour ces vues stylisées sans lesquelles il n'y a pas de connaissance scientifique possible ; c'est une connaissance imitée de celle que nous employons pour guider notre liberté, qui leur paraît la plus réelle, bien qu'elle soit personnelle à l'individu qui réfléchit sur le monde, en vue de sa propre activité.

Nous trouvons la répugnance de M. Bergson pour la connaissance scientifique, qui part des éléments pour les additionner (1), dans ce qu'il dit au sujet de la théorie cellulaire : « Déjà se manifeste parmi les savants une tendance à considérer la substance de l'organisme comme continue et la cellule comme une entité artificielle » (p. 176). « Très probablement ce ne sont pas les cellules qui font l'individu par voie d'association (2) ; c'est plutôt l'individu qui a fait les cellules par voie de dissociation » (p. 282). Ainsi, s'appliqueraient à l'être vivant les caractères que nous avons reconnus dans les mythes sociaux, — les parties n'ayant de sens que par le tout qui est le véritable objet de la connaissance.

J'ai appelé l'attention sur la singulière thèse de M. Ed. Le Roy, qui voudrait que notre corps emplisse l'univers, et j'ai dit quelle était l'origine de cette illusion. Chez M. Bergson, on trouve quelque chose d'analogue, mais la confusion ne se serait probablement pas produite dans son esprit, s'il n'avait cru trouver, dans un mémoire de Faraday, une raison scientifique pour admettre l'extension des corps en dehors de leurs limites sensibles. « Il n'y a pas de point matériel qui n'agisse sur n'importe quel autre point matériel. Si

---

1. — Cf. Ce qu'il dit au sujet du morcelage opéré par l'expérimentateur (15 janvier 1908, pp. 45-46).

2. — Qu'il y ait eu beaucoup d'illusions dans les espérances que la théorie cellulaire fit concevoir aux naturalistes, c'est ce qu'on ne saurait nier ; les biologistes s'inspirèrent souvent des psychologues qui prétendaient que toute étude sociale devait être fondée sur la connaissance de prétendues lois psychologiques d'association, d'imitation, etc. Si on les avait écoutés, la jurisprudence, elle-même, aurait dû être remplacée par l'étude des juges. Mais ce n'est pas à ces exagérations que fait allusion M. Bergson.

l'on remarque qu'*une chose est véritablement là où elle agit*, on sera conduit à dire (comme le faisait Faraday) que tous les atomes s'entrepénètrent et que chacun d'eux remplit le monde » (p. 221. Cf. p. 205 et *Matière et mémoire*, p. 223).

Il est évident que cette conception de Faraday (qui ne semble d'ailleurs avoir été exprimée par lui qu'accidentellement) repose sur un singulier sophisme. Les physiciens ont employé deux manières bien opposées entre elles pour se représenter les forces sur lesquelles ils avaient à raisonner en vue d'expliquer les phénomènes : tantôt ils ont cru que les corps agissent les uns sur les autres par contact (soit qu'il y ait choc, soit que la matière se résolve en chaînes d'éléments articulés), tantôt ils ont attribué aux particules matérielles la faculté d'agir à distance. Ces deux procédés sont très recevables dans la science, comme l'histoire de la physique le démontre ; mais il ne faut pas les mélanger. Lorsqu'un disciple de Newton dit que le soleil attire la terre, il entend bien dire que le soleil agit là où il n'est pas ; il consentira à admettre que, peut-être, ce fait de l'attraction pourrait être expliqué par les propriétés d'un milieu élastique qui transmettrait à la terre un mouvement hypothétique venant du soleil. Ce moyen d'explication ne fera qu'accuser encore plus fortement l'incompatibilité spatiale qui existe entre le soleil et la terre, puisqu'il affirme l'existence d'une chose qui sépare les deux astres. On ne saurait donc trouver aucun sens à l'idée suivant laquelle le soleil devrait être en contact avec la terre pour pouvoir agir sur elle... à distance. Il ne faut pas d'ailleurs s'étonner si une conception si étrange peut se rencontrer dans l'œuvre d'un si grand physicien qu'était Faraday, car nous savons que beaucoup d'illustres représentants de la science n'ont pas toujours exactement mesuré la portée de certaines phrases.

Dans l'ouvrage que M. Bergson avait publié avant celui-ci, dans *Matière et mémoire*, il me semble que la confusion entre les deux genres de la connaissance est poussée quelquefois très loin. Ainsi, au début, M. Bergson semble regarder le monde comme étant simplement un ensemble d'images parmi lesquelles s'en trouve une particulièrement remarquable, que le philosophe ne connaît pas « seulement du dehors par des perceptions, mais aussi du dedans par des affections » : c'est son corps. C'est bien la connaissance du deuxième genre dont il est question, puisque tout est réduit à ce qui intéresse ; mais, d'autre part, la physique interviendrait ici où elle n'a que faire, car l'auteur nous dit : « Toutes ces images agissent et réagissent les unes sur les autres selon des lois constantes, que j'appelle les lois de la nature. » Je crois que la confu-

sion entre les deux connaissances a souvent contribué à rendre très difficile la lecture de cet ouvrage (1).

La connaissance scientifique des phénomènes vitaux porte sur des faits que l'on cherche, très légitimement, à grouper au moyen d'analogies, empruntées tantôt à la physique, tantôt à l'observation sociale ; ce sont ces dernières analogies qui sont les plus nombreuses, parce que, chez les êtres vivants, comme dans l'histoire, chaque phénomène découle d'un très grand nombre de causes qu'on ne saurait analyser d'une manière parfaite. Mais on ne s'en tient pas à ces analogies qui sont commodes pour l'exposition ; beaucoup de naturalistes vont plus loin et transportent dans leur science des considérations qui exigeraient dans le monde vivant des déterminations de liberté ; ils n'ont pas été trop choqués par leurs paradoxales conceptions parce qu'ils ont vu très souvent des savants passer des analogies tirées de la physique à des explications complètes de la vie par la physique (2) ; il n'est pas certain que ces dernières explications soient moins absurdes que celles des biologistes qui supposent implicitement, dans les plantes, les viscères des animaux ou les cellules, des déterminations semblables à celles dont l'histoire s'occupe.

Bien peu de personnes s'étaient rendues un compte bien exact des conséquences auxquelles conduisent les théories évolutionnistes, qui empruntent tant d'éléments à l'histoire sociale ; le livre de M. Bergson aura pour résultat de jeter beaucoup de clarté sur des questions que les savants n'aiment pas trop à approfondir ; il n'empêchera pas les naturalistes d'user très largement des analogies qui leur semblent commodes, mais il empêchera probablement bien des illusions évolutionnistes de s'imposer aux philosophes... au nom de la science.

---

1. — Il semble qu'une telle conception de la connaissance requiert une intervention divine, qui nous forcerait à trouver, dans notre expérience, les choses sous les aspects que Dieu a voulu que tous les hommes leur trouvent. Cette hypothèse ne choque pas trop beaucoup de philosophes parce qu'ils l'ont rencontrée dans des métaphysiques anciennes, mais elle apparaîtra de plus en plus comme étant contraire aux tendances de la science moderne, au fur et à mesure qu'on se rendra mieux compte des rapports qui existent entre la science et la production industrielle.

2. — C'est à cet ordre d'idées qu'il faut rattacher l'acharnement avec lequel les Allemands demeurent fidèles à la génération spontanée et l'intérêt que Hæckel attache à ses *monères*, qui lui semblent former le pont entre la nature organisée et l'inorganique.

Généralement, les transformistes qui se rattachent (plus ou moins légitimement) aux thèses de Lamarck, n'osent pas aller jusqu'au bout des principes dont ils se servent ; M. Bergson leur apprend qu'il faut, pour expliquer *complètement* le monde vivant (et ils ont la prétention de l'expliquer, en effet, complètement), prendre le terme *effort* « dans un sens plus profond, plus psychologique encore qu'aucun néo-lamarckien ne le suppose » (p. 84). Pour être tout à fait sincère, la philosophie évolutionniste doit faire descendre du divin dans la vie ; c'est à cette seule condition qu'on obtient la continuité du mouvement, son progrès indéfini et sa variété morphologique. Un immense progrès se trouve ainsi réalisé grâce à M. Bergson.

Les évolutionnistes reproduisent, plus ou moins maladroitement, la construction que l'on fabriqua si longtemps sous le nom de philosophie providentialiste de l'histoire ; depuis la mort de Brunetière, il ne semble pas qu'il demeure aucun homme instruit pour accepter une manière si peu historique de se représenter les choses. Il est probable que les naturalistes finiront par faire comme les historiens, qu'ils prendront les phénomènes observés chez les êtres vivants pour des faits entre lesquels il peut être utile d'établir des rapprochements, à la condition qu'on ne pousse pas trop loin la rigueur des constructions ; le transformisme ne devra plus se faire passer pour une réalité.

En terminant cette étude, j'exprime le vœu que M. Bergson, abandonnant des applications peu fécondes de sa philosophie aux sciences naturelles, l'applique aux problèmes qu'elle permet d'éclairer d'une lumière si éclatante, c'est-à-dire à ceux que soulèvent les grands mouvements sociaux qui requièrent une grande liberté. Je crois savoir qu'il a reconnu déjà que ses principes seraient propres à faciliter l'intelligence des révolutions religieuses, qui rentrent si bien dans cette catégorie, mais qui ne sont pas les seules à faire appel aux convictions profondes pour rompre un ordre sanctionné par les siècles.

Georges Sorel.

REVUE DES REVUES

Les Revues Françaises

La discussion générale du projet d'impôt sur le revenu.

(*Revue Politique et Parlementaire*, mars 1908).

M. Th. Ferneuil ne se borne pas à discuter les opinions qui ont été émises à la Chambre, il expose le système qui lui semble être le plus pratique pour aboutir à un impôt sur le revenu. On remplacerait la personnelle-mobilière et la taxe des portes et fenêtres par un impôt sur la valeur locative ; les petits loyers seraient exonérés ; une réduction serait accordée aux familles en raison du nombre des enfants ; une majoration serait établie sur les contribuables ayant domestiques et voitures. Il pense qu'on pourrait prélever en moyenne le quart de la valeur locative et par une légère progression arriver jusqu'à la moitié. En admettant que la dépense consacrée pour l'habitation soit d'un sixième d'un budget familial, ces proportions correspondraient à 4,16 pour la moyenne et à 8,33 °/₀ pour le maximum de l'impôt sur le revenu.

Je ne crois pas que le système de M. Ferneuil ait quelque chance d'être adopté, parce qu'il ne correspond pas assez directement à la formule : impôt sur le revenu ; l'auteur observe lui-même qu'il y a dans ces mots une certaine force magique, avec laquelle le législateur sera obligé de compter (p. 501). Quand on réfléchit à cela, on en vient à se demander si l'impôt sur le revenu ne serait pas fondé sur certaines de ces illusions traditionnelles que les parlements se croient tenus de regarder comme des principes du droit public.

Il me semble que l'origine de la principale de ces illusions pourrait bien se retrouver chez les physiocrates ; suivant eux, il n'y avait qu'une seule matière imposable : c'était le revenu net que donne la terre ; le revenu conservait ainsi le caractère d'une redevance féodale et devait être partagé entre le détenteur du domaine et le souverain co-propriétaire ; le fermier, l'artisan, le marchand, n'avaient pas de revenus suivant leur terminologie. On sait combien sont demeurées vivaces les survivances féodales dans les appréciations que le grand public se fait de la propriété ; plus des trois quarts des Français se regardent encore aujourd'hui comme n'ayant pas de revenus ; ils ne jugent pas que le terme convienne aux ressources que leur travail et un modeste héritage leur procurent pour élever leur famille. Pour eux, revenu est synonyme de faculté d'épargner, et surtout de faculté de se livrer à des dépenses somptuaires : l'impôt sur le revenu serait donc une contribution demandée par l'Etat aux personnes qui ont des excédents qui sont

employés à accroître l'inégalité qui existe entre les citoyens ou à des usages qui blessent ces sentiments de vie modérée demeurés si chers à notre petite bourgeoisie.

L'impôt sur le revenu paraît aussi à beaucoup être une compensation aux impôts indirects qui pèsent, d'une manière particulièrement lourde, sur les classes pauvres ou à peine aisées (p. 485). On pourrait, je crois, aller plus loin et dire que l'impôt sur le revenu mériterait plutôt le nom d'impôt sur la dépense ; il aurait pour objet de faire payer aux classes riches une contribution complémentaire, telle qu'ajoutée à ce que leur coûtent les taxes de consommation, tout le monde soit chargé au prorata de ses dépenses ; ces dernières taxes seraient considérées comme étant déjà assez lourdes pour les petites gens qui n'auraient rien à payer de plus. Cette conception me semble se trouver (d'une manière généralement très confuse) dans de nombreux raisonnements faits par les défenseurs des projets d'impôts sur le revenu : c'est pourquoi les habitations un peu luxueuses, les voitures, les domestiques sont considérés comme des matières imposables ; mais il est clair que rien ne saurait être plus difficile à fixer que les bases d'une telle taxation, en sorte que beaucoup doivent s'illusionner sur le droit qu'ils auraient à ne pas payer le nouvel impôt.

Il ne serait pas impossible que, dans certaines régions, les paysans crussent que l'impôt sur le revenu ne serait pas perçu dans les années où la mévente des denrées leur supprime toute ressource en argent. Une telle espérance serait assez légitime, d'après la propriété des termes : pas de revenus, pas d'impôt ; mais il est évident qu'aucun ministre des finances ne s'accommoderait d'un pareil régime.

La grande préoccupation des députés est de savoir si les paysans ne seront pas déçus quand on en viendra à l'application (p. 483) ; d'innombrables amendements sont déposés pour montrer aux paysans que la Chambre s'intéresse beaucoup à leur sort. Il me paraît fort difficile de savoir d'avance ce qui se passera dans la pratique : nos lois sont faites d'une manière si cocasse que leur texte importe beaucoup moins que les règlements rédigés par le Conseil d'Etat ou même que de simples circulaires ministérielles. Les députés cherchent à faire du zèle et à paraître exonérer le plus de monde possible ; mais l'expérience a montré que les seuls impôts qui rapportent de grosses sommes, sont ceux qui s'adressent à un nombre énorme de contribuables ; les services financiers chercheront donc à étendre beaucoup l'application des taxes et bien des gens paieront qui ne s'attendent pas à payer. Il y aura énormément de mécontents et il faudra, très probablement, réformer, d'une manière profonde, la loi au bout de quelque temps : n'oublions pas que l'on a dû rétablir le privilège des bouilleurs de cru et supprimer l'impôt sur les créances hypothécaires pour plaire aux paysans.

L'établissement de l'impôt donnera lieu, sans doute, à beaucoup de difficultés : je trouve assez dangereux de conserver les centimes additionnels aux anciennes contributions pour les besoins locaux (le prin-

cipal qui revenait à l'Etat étant supprimé) ; le travail des contributions directes sera fort augmenté et le personnel sera surchargé au-delà de toute mesure, — car les services financiers ne sont pas généreux pour leur personnel. Il pourra résulter de ce surmenage bien des erreurs.

On peut se demander si les radicaux prennent bien au sérieux le projet d'impôt, car ils assistent en bien petit nombre aux séances. Jaurès paraît croire que l'établissement d'une statistique des revenus aura de grandes conséquences sociales (p. 489) ; s'il croyait cela réellement, ce serait qu'il ignorerait les travaux de M. Vilfredo Pareto sur la loi qui règle la répartition des revenus dans les pays modernes.

Georges Sorel.

La crise de l'apprentissage, par Georges Alfassa.

(*Réforme sociale*, 1er et 16 mars 1908).

La crise de l'apprentissage est une des questions à la mode sur lesquelles toutes les incompétences discutent avec aplomb, au point qu'elles finissent par devenir incompréhensibles. M. Alfassa s'occupe beaucoup de la Société de protection des apprentis ; la conférence qu'il a faite à la Société d'économie sociale offre donc un intérêt tout particulier. Pour préciser le problème, il aurait convenu, cependant, d'ajouter que l'auteur avait en vue ce qui se passe à Paris.

Dans les grandes villes où la main-d'œuvre est très chère, les patrons trouvent que la formation d'apprentis fait perdre beaucoup de temps à leurs ouvriers ; — et pour qui formeraient-ils ces apprentis ? le plus souvent pour des maisons concurrentes, car les jeunes gens ne demeurent pas longtemps, en général, dans le même atelier ; — et à quoi bon des apprentis, puisque la province déverse constamment sur Paris des travailleurs tout faits. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que, dans pas mal de professions, la fabrique livre aujourd'hui des matières en bonne partie façonnées, qui dispensent l'ouvrier de connaître beaucoup d'anciens tours de main.

Il y a cependant quelques métiers pour lesquels la province n'envoie pas de main-d'œuvre suffisante (comme l'optique, la métallurgie d'art, etc.) ; force est bien alors de suivre l'ancien procédé ; mais les patrons seraient bien aises d'être aidés par des sociétés ou par les villes ; des écoles professionnelles pourraient compléter l'instruction de leurs jeunes gens. La Société de protection des apprentis a installé, rue Blomet, une école complémentaire qui fonctionne l'après-midi ; elle a été secondée par plusieurs maisons d'électricité, d'optique et de mécanique. Le talent exceptionnel de son directeur d'enseignement, M. Jully, est pour beaucoup dans le succès, car, dans aucun autre ordre d'enseignement, la personnalité du maître n'a autant d'importance. L'école est encore une exception (40 élèves) et M. Alfassa me paraît un peu pressé de généraliser (pp. 344-347).

Il y a dans Paris beaucoup de maisons qui ne voient, dans l'apprenti, qu'une *petite main*, un ouvrier médiocre, mal payé, produisant un travail souvent inférieur, mais bon marché. Le jeune homme qui tombe dans ces établissements se spécialise, à la manière de l'ancien travailleur de la manufacture, et il n'est plus bon à grand chose en dehors de sa petite occupation. Contre ces pratiques, on a proposé de donner, aux conseils de prud'hommes, le droit de limiter le nombre des apprentis en cas d'abus (p. 291) et on veut organiser l'enseignement professionnel obligatoire. La question est de savoir cependant si un tel enseignement peut donner des résultats pratiques dans toutes les professions, et le Conseil supérieur du travail a reconnu la convenance de restreindre l'obligation (p. 350).

On a institué à Paris des cours du soir qui sont fréquentés par 1.100 élèves et qui paraissent donner de bons résultats (p. 342 et p. 364); mais, pour tirer des conclusions un peu générales de cette expérience, il faudrait faire connaître la composition de leur auditoire, de manière à montrer quels sont les métiers qui profitent de cette organisation. Toutes les dissertations abstraites sur les bienfaits de l'enseignement professionnel sont assez vaines. Cet enseignement présente des difficultés spéciales énormes, dont se rendent bien compte ceux qui ont vu ce que produisent les écoles de la ville de Paris.

Au cours de la discussion, M. Kula a exposé les avantages du système qu'il a adopté à l'atelier des Epinettes ; il apprend aux enfants ce qu'il nomme un métier-type et il a choisi celui « de ferblantier, complété par le travail de la lime, de la forge et du tour » ; il croit qu'au bout de deux ans ses élèves seront aptes à gagner leur vie dans la plupart des métiers du bâtiment ; ils n'auraient qu'à compléter rapidement leur éducation technique dans les professions qu'ils choisissent. Cette expérience est très intéressante, mais il n'est pas toujours facile de grouper les métiers autour d'un métier-type ; le principe est même contesté par M. Jully (pp. 352-356).

Je ne veux pas entrer dans l'examen des problèmes que soulève l'enseignement professionnel et, notamment, discuter les théories qui ont été présentées au Conseil supérieur du travail (novembre 1906) ; j'observerai seulement en passant que les raisons données en faveur du projet m'ont paru très faibles et parfois dénoter une effrayante incompétence. Je voudrais, en terminant ce compte rendu, dire quelque chose de l'influence que pourrait avoir l'instituteur primaire. Les parents sont beaucoup trop tentés de croire que leurs enfants, en sortant de l'école, sont au-dessus de l'apprentissage ; le peu de travail manuel qu'on y fait faire contribue à développer cette illusion. Les jeunes apprentis ne mettent pas toujours beaucoup de bonne volonté à recevoir les enseignements que leur donnent de vieux ouvriers, dont la rudesse contraste trop avec la politesse de leurs instituteurs ; il leur arrive souvent de manifester leur mépris pour des maîtres qui sont moins lettrés qu'eux ; les anciens de l'atelier perdent facilement patience au contact d'ap-

prentis indociles ou peu attentifs. Ainsi se produisent de continuels malentendus qui empêchent l'apprentissage de réussir là où il est encore possible. Les instituteurs pourraient faire quelque chose pour mieux éclairer les parents et les enfants ; ils auraient surtout à faire comprendre à ceux-ci que l'entrée dans l'atelier n'est pas seulement l'apprentissage d'un art usuel, mais aussi l'apprentissage de la vie, qui comporte plus d'épreuves que de jeux ; que le travail est chose infiniment sérieuse ; et qu'il convient de respecter les anciens de la profession, qui ont conquis, avec plus de peine que n'auront à en supporter les nouveaux, l'expérience de leur métier.

Georges Sorel.

L'Allemagne économique et financière au début de 1908

(*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1908).

Depuis que Bismarck a commencé à diriger les affaires allemandes, l'Allemagne n'a pas cessé d'apparaître au plus grand nombre des Français comme un pays mystérieux, dont la grandeur est contraire aux lois de l'histoire. Beaucoup des écrivains qui se disent bien informés sont constamment aux aguets pour observer la catastrophe qui doit punir l'orgueil de nos anciens vainqueurs. L'article, plein de sages observations, que vient de publier M. Raphaël-Georges Lévy, sera lu avec le plus grand profit par tous ceux qui veulent voir les choses comme elles sont ; cet article les instruira bien davantage que la plupart des gros bouquins renommés. La situation de l'Allemagne est solide et on peut avoir toute confiance dans les raisons que donne un homme aussi compétent que M. Lévy.

On vit beaucoup trop, en France, sur la légende d'une Allemagne pauvre qui aurait connu une prospérité factice grâce à nos milliards ; on suppose que ceux-ci ont été dissipés durant la crise de 1873. L'histoire économique de l'Allemagne est plus compliquée. La prospérité semble avoir commencé en 1886 et fut interrompue en 1890 par la liquidation de Baring, à Londres ; en 1895, les affaires reprennent, jusqu'en 1901 ; il y eut alors une crise formidable ; on évalue à 2 milliards de marks l'affaissement des valeurs mobilières (*Débats*, 18 nov. 1901). La Banque de Leipzig qui, depuis 25 ans, était l'un des premiers établissements de l'Allemagne et dont les actions étaient à 160 0/0 du pair, succomba parce que son directeur avait engagé 87 millions de marks dans une société de dissécation de drèches qui ne laissa aucun actif. La reprise eut lieu au milieu de 1903, mais la guerre russo-japonaise vint ébranler tous les marchés au commencement de 1904, ce qui n'empêchait pas les cours d'atteindre, à la fin de l'année, des taux qui parurent excessifs à beaucoup de personnes : les entreprises minières et métallurgiques dépensaient des sommes énormes pour augmenter leurs forces productives (*Débats*, 28 mars et 28 novembre 1904). La crise

américaine de 1907 a fait perdre pas mal d'argent en Allemagne, mais il n'y eut plus de catastrophes comme en 1901 ; le taux de l'escompte s'éleva beaucoup, mais, à la fin de 1906, on était arrivé à 7 0/0 (*Débats*, 24 décembre 1906).

Le fait fondamental est que l'Allemagne a une richesse minéralogique très remarquable, en sorte qu'elle occupe aujourd'hui la première place dans l'industrie européenne du fer ; elle avait atteint, pour la fonte, le niveau de l'Angleterre en 1901 ; elle produit aujourd'hui 12 millions et demi de tonnes contre 10 millions en Angleterre et 9,3 en France. Cette situation est très favorable en ce sens que, durant les bonnes années, les profits industriels sont tels qu'ils peuvent supporter de lourdes charges ; mais il est évident aussi que les crises américaines doivent peser lourdement sur l'Allemagne en rendant la concurrence pénible sur le marché où celle-ci exporte son métal.

L'Allemagne ne peut pas, comme la Russie, puiser librement dans l'épargne française pour créer ses usines ; les *patriotes* ne le permettraient pas ; de temps à autre, on dénonce comme des traîtres les financiers qui cherchent à introduire, sur le marché de Paris, les valeurs allemandes. Ce n'est pas que l'Allemagne travaille uniquement avec son argent : ses banquiers mettent à la disposition de l'industrie des sommes considérables sous forme de prêts à court terme et ils ont recours aux dépôts de Paris et de Londres : nos grandes sociétés sont heureuses de trouver à Berlin des emprunteurs qui leur donnent un bon intérêt, et on peut se demander si elles ne réchauffent point quelquefois l'ardeur des patriotes afin d'empêcher l'ouverture du marché de Paris aux valeurs allemandes ; cette ouverture diminuerait leurs bénéfices.

Les banques jouent, dans l'économie allemande, un rôle tout à fait exceptionnel ; ce sont elles qui la soutiennent par leurs mouvements de fonds. M. Lévy donne de curieux renseignements sur les bilans des 45 principales banques pour la fin de 1906. Leur capital était de 2 milliards 199 millions de marks et leurs réserves de 542 millions ; elles avaient immobilisé, en participations et commandites, 711 millions et 607 millions en titres : les titres ainsi gardés par les banques ne sont pas toujours fameux. Elles avaient reçu 1 milliard 811 millions de dépôts et emprunté 3 milliards 453 millions (probablement en France et en Angleterre). Les avances faites pour la Bourse s'élevaient à 1 milliard 227 millions ; les escomptes à 2 milliards 87 millions et les prêts à 4 milliards 306 millions, dont les trois quarts eussent été d'une réalisation difficile (pp. 93-94).

Les chefs des banques exercent un contrôle souvent prépondérant sur les sociétés qu'ils soutiennent. Cette situation a engendré autrefois de graves conséquences, parce que la production a été trop subordonnée aux vues de spéculateurs ; mais, aujourd'hui, les très grands établissements de crédit, devenus les maîtres incontestés de l'économie allemande, cherchent à écarter tout accident ; ils s'entendent entre eux

et amènent leurs clients à former des cartells (pp. 95-96). Leurs opérations de prêts à la production, faites au moyen d'argent fourni par des dépôts, ne pourraient que devenir très dangereuses si la paix économique n'inspirait une profonde confiance dans la solidité des entreprises commanditées. Des concurrences acharnées à l'américaine doivent être écartées autant que possible.

Ce régime suppose évidemment que les banquiers étrangers ne craignent pas de guerres européennes; l'Allemagne se trouve donc être devenue le pays le plus réellement pacifique du monde; pendant les difficultés de la conférence d'Algésiras, les maisons françaises retirèrent la plus grande partie de leurs fonds (p. 109).

A certains moments, on craignit (à tort suivant M. Lévy) que les partisans de l'argent ne vinssent à bout de lui faire rendre sa valeur légale ancienne, en sorte que les créanciers eussent été payés en monnaie dépréciée; la crainte de ce danger restreignit l'afflux des capitaux étrangers (p. 91).

Les gouvernements allemands n'ont pas suivi, durant ces dernières années, une politique financière très sage; ils empruntent continuellement et presque tous ces emprunts sont placés dans le pays, qui se trouve ainsi ne pouvoir consacrer à l'industrie toutes ses ressources. L'exercice de l'Empire, qui finit au 31 mars 1908, comporte un emprunt de 254 millions de marks (p. 100 et pp. 103-104).

On semble d'accord pour reconnaître que la loi de 1896 sur les Bourses a fait beaucoup de mal à l'Allemagne; elle n'a point empêché les catastrophes de 1901 ; elle a eu pour résultat d'amener les banques à prêter des sommes beaucoup plus fortes aux spéculateurs pour leur permettre de faire, sous forme de vente au comptant, des opérations à terme (*Débats*, 27 janvier 1908). M. Lévy pense qu'on va corriger cette législation (pp. 85-86 et p. 105); mais il sera peut-être difficile d'aboutir, parce que les hobereaux et les catholiques se coalisent toutes les fois qu'il est question de gêner les opérations des Juifs... en vue de moraliser les affaires. On sait comment ces deux catégories de moralisateurs conduisent celles qui leur sont confiées !

Georges Sorel.

Les Revues Allemandes

La question Coloniale et le Socialisme. — Les Intellectuels et la Social-Démocratie. La Démocratie dans le mouvement ouvrier.

(*Die Socialistische-Monatshefte*, nos de Décembre 1907 et de Janvier 1908)

La question coloniale tient une grande place dans les revues socialistes allemandes, et, en particulier, comme il est naturel, chez les révisionnistes. On sait, d'ailleurs, quelle place elle avait tenu au Congrès de Stuttgart, et s'il fallait une preuve — une preuve de plus —

de la parlementarisation croissante du socialisme international, il ne faudrait pas chercher plus loin : la voici, bien topique et bien claire. Il était fatal, au demeurant, qu'une participation de plus en plus effective du socialisme à la vie parlementaire, c'est-à-dire à la vie bourgeoise, amenât les partis socialistes à se poser les questions inhérentes à cette vie bourgeoise ; car, quoi qu'on fasse ou quoi qu'on dise, être au Parlement, c'est collaborer avec la bourgeoisie, et collaborer avec la bourgeoisie, c'est l'aider à réaliser tout son programme historique, dont le colonialisme fait partie intégrante et essentielle. Ici encore, nous devrons reconnaître combien les révisionnistes sont plus logiques, plus conséquents, plus *véridiques* que nos radicaux de tout calibre : les radicaux prétendent n'être au Parlement que pour y adopter des attitudes et des solutions purement négatives ; et c'est pourquoi, d'ailleurs (on peut le constater partout), ils y sont réduits à une impuissance chaque jour plus totale.

Dans son article de décembre sur *la question coloniale et la lutte de classe,* Bernstein réplique au *Vorwaerts* qui l'avait accusé lui, le critique, de verser dans le dogmatisme en se référant à des textes (une lettre d'Engels) et il répond aussi à Kautsky qui, naguère, sur cette même question coloniale, eut avec Belfort Bax une polémique où il lui arriva de défendre un point de vue analogue à celui que défend aujourd'hui Bernstein. *Armer Kautsky !* Pauvre Kautsky ! s'écrie Bernstein, non sans une douce ironie. Etre pris en flagrant délit de *variation*, c'est, en effet, pour un orthodoxe, une bien triste chose ! C'est un malheur qui, hélas, n'arrive que trop souvent aux dogmatiques ; c'est pourquoi d'ailleurs toute dogmatique se double d'une casuistique ; la casuistique, c'est l'art, en effet, d'accorder la réalité fluente avec les Idées éternelles ; et comme c'est la matière, le hasard, qui décroche le devenir universel par une sorte d'accident, la casuistique peut être aussi fluide, aussi mobile, aussi dévergondée, que la dogmatique est stable, immuable et sans tache !

Bernstein pose la question en ces termes. Il demande, si, oui ou non, il faut reconnaître aux peuples de culture supérieure le droit de « coloniser », c'est-à-dire de répandre cette culture supérieure, et il rappelle une lettre, bien intéressante d'ailleurs, qu'Engels lui écrivit en 1882 pour le détourner de ce *donquichottisme démocratique* qui, sans critique, conduit tant de socialistes à prendre, tout de go, la défense des peuples opprimés. Il rappelle aussi un mot de Lassalle disant que le principe des nationalités, poussé à l'extrême, devient un non-sens, *Unsinn.* Mais, dans la lettre d'Engels rapportée en partie par Bernstein, il y a un passage que je veux citer textuellement, parce qu'il est très significatif : « Dans toutes les questions de politique internationale, dit Engels, les points de vue sentimentaux des journaux français et italiens ne sont à utiliser qu'avec la plus grande réserve. Nous, Allemands, nous sommes tenus de maintenir, ici aussi, avec notre esprit critique, la rigueur et la cohérence théoriques, que nous avons conquises une fois pour toutes. »

On remarquera tout de suite ce *Wir Deutschen*, où sonne si orgueilleusement toute la superbe théorique de l'Allemand ; et comme éclate le dédain d'Engels pour le « sentimentalisme » franco-italien ! D'aucuns penseront peut-être que si Marx et Engels avaient pu connaître notre syndicalisme révolutionnaire franco-italien, ils l'auraient traité avec le même mépris ; mais j'étonnerai sans doute profondément ces « d'aucuns », en leur disant tout de suite que nous, syndicalistes, nous nous sentons ici en parfaite communion d'idées avec Engels. Nous ne passons pas, que je sache, pour des humanitaires ni pour des sentimentaux, et la manière, dont nous rompons en visière avec les idées démocratiques en général, n'est pas pour faire croire que nous puissions tomber un seul instant dans le *donquichottisme démocratique*. D'ailleurs, Engels avoue que Marx et lui ont eu la plus grande peine à s'en débarrasser : preuve que ce donquichottisme fut, à un moment donné, endémique et général et preuve aussi que la séparation entre les points de vue démocratique et socialiste, à laquelle aujourd'hui le syndicalisme révolutionnaire donne tout son relief, n'a pas été facile à opérer.

Wir Deutschen! Je pourrais rappeler à ce propos, à Engels, que sur cette question, Proudhon, par exemple, adopta un point de vue sensiblement analogue au sien et combattit, lui aussi, le donquichottisme démocratique. Voici, en effet, ce qu'on peut lire dans *la Guerre et la Paix* (Tome II, p. 391 et suiv.) : « La guerre traite les nations, non pas selon les catégories arbitraires d'une législation fictive, mais selon leurs mérites positifs ; elle ne reconnaît de droit que là où il y a puissance et qualité de juridiction. Ni la nationalité, ni la légitimité ou l'orthodoxie ne lui imposent : nationalité, légitimité, orthodoxie, devant la justice guerrière, sont des mots... Une nation n'a pas droit, il faut le dire et le redire, à se faire reconnaître comme puissance, à jouir de l'autonomie, par cela seul qu'elle existe : il faut qu'il y ait en elle force et vertu... De même qu'il n'existe pas un droit de nationalité en vertu duquel une nation, par cela seul qu'elle existe, puisse revendiquer sa souveraineté, si elle ne possède en même temps la force et toutes les qualités qui font une nation souveraine ; de même il n'existe pas non plus un droit de l'homme et du citoyen, en vertu duquel les individus qui composent la population d'un pays puissent, par cela seul qu'ils sont hommes et citoyens, exiger de leur gouvernement le respect de leurs libertés, s'ils ne possèdent pas en même temps les qualités qui font l'homme et le citoyen... C'est donc en vain que, proclamant l'unité de la race humaine, vous auriez, sur ce fondement moitié physiologique, moitié mystique, prononcé l'abolition de la servitude et l'égalité de tous devant la loi. Si votre serf ou esclave est incapable par nature de s'élever au niveau de son maître ; s'il ne peut lutter avec celui-ci ni pour la valeur guerrière, ni pour l'industrie, ni pour la philosophie et les arts ; si, décidément et en dépit de toute instruction, la caste qu'il s'agit d'émanciper constitue, comme on l'affirme du nègre, une variété d'homme inférieure, vous n'aurez rien fait pour elle en lui donnant la liberté. Abandonnée à elle-

même, elle tombera dans un état pire que le premier. L'égalité civique et la fraternité humaine ne reposent pas sur une métaphysique du droit pas plus que sur la participation aux mêmes sacrements ; elles reposent sur l'équivalence des facultés, des services et des produits. »

Nous avons ici, je pense, posée par Proudhon, une négation aussi claire et aussi forte que possible du *droit naturel démocratique*. Il n'y a pas de droit naturel, pas plus des peuples ou des races, opprimés ou non, que de l'homme et du citoyen, ou, ajouterons-nous, du travailleur ; il n'y a que les droits qu'on sait conquérir et garder ; tout droit est une conquête : voilà la pensée de Proudhon, à mille lieues, on le voit, de tout humanitarisme sentimental, et parfaitement en accord avec les conceptions marxistes. Et c'est aussi ce que le syndicalisme révolutionnaire affirme tous les jours, en faisant appel à l'énergie créatrice ouvrière et en refusant de plaider sa cause devant le tribunal d'une soi-disant Justice supérieure au nom d'un soi-disant Droit naturel du travail opprimé.

Bernstein, à la fin de son article, dit que le socialisme doit lutter contre le capitalisme non pas seulement en *adversaire*, mais aussi en *héritier*, soucieux de ne pas entamer la succession qui doit lui échoir. Fort bien et rien de plus juste ; le marxisme (et le syndicalisme révolutionnaire a sur ce point hérité complètement de son esprit) a toujours posé comme postulat essentiel de la réalisation du socialisme, ceci, à savoir que le capitalisme aurait atteint sa perfection historique, évoqué le maximum de forces productives et imposé au monde ce qu'Antonio Labriola appelait *l'unité bourgeoise*, par analogie à *l'unité romaine*, au sein de laquelle se développa et fut rendu possible le christianisme. Mais la question est précisément de savoir comment un système donné atteint sa perfection historique, si cette perfection est au bout d'une atténuation graduelle des conflits ou n'est pas plutôt au bout de leur exaspération : or cette thèse, qu'on ne résoud des antagonismes sociaux qu'en les portant à leur plus haut degré d'exaltation, est incontestablement une thèse marxiste. Et ce que nous constatons, nous syndicalistes, c'est que, précisément, le parlementarisme a pour effet d'atténuer les conflits ; le socialisme en participant à la vie parlementaire, participe à la vie bourgeoise, je le répète, et collabore avec le capitalisme, et il n'y a plus ici ni adversaire ni héritier : il n'y a plus qu'un associé, qu'un collaborateur, et un associé forcément maintenu en tutelle et qui perd tout espoir de s'émanciper jamais. « La classe ouvrière moderne, écrit Bernstein, n'est nullement une sorte d'état féodal, survivance du moyen-âge (*kein übermittelalterlicher Feudalstand*) que l'on doit séparer du reste de la société et lui opposer comme un monde à part *(den man aus der übrigen Gesellschaft loslösen und ihr als Sonder-corper gegenüberstellen konnte.)* » Mais, répondrons-nous à Bernstein, sans doute ; il n'y a rien de commun, c'est évident, entre la classe ouvrière moderne et une caste du moyen-âge ; rapporter le syndicalisme au corporativisme est un non-sens ; et, par conséquent, la scission dont par-

lent les syndicalistes ne peut avoir aucun caractère de particularisme féodal. C'est comme si on comparait le patriotisme national moderne à l'ancien régionalisme, dont il suppose précisément la disparition. Bernstein a toujours aimé opposer au caractère figé, pétrifié, ossifié de l'ancienne société, où les castes étaient, comme dit Marx, autant d'expressions du divorce du peuple avec lui-même, le caractère fluide, élastique, souple, de la société moderne, où la mobile circulation du travail et le libéralisme des institutions ont fait disparaître toute cloison étanche, tout compartiment réservé ; ce fut, en effet, l'œuvre esssentielle de l'Etat moderne et de la révolution bourgeoise de déblayer le terrain social de toutes les barrières, broussailles et fourrés qui l'encombraient et gênaient la circulation ; la société moderne, par rapport à l'ancienne société, est comme une ville moderne par rapport aux villes du moyen-âge : de larges voies, spacieuses et claires, ont remplacé les ruelles étroites et obscures, la ligne droite a remplacé la ligne brisée, la géométrie la fantaisie pittoresque ; ou encore, pour me servir d'une autre comparaison, la société moderne est à l'ancienne société ce que la science moderne est aux anciens secrets de métier, de devins ou de sorciers : la science est enseignée ouvertement dans les écoles, et les anciens procédés technologiques ou médicaux étaient le secret, gardé jalousement, des corporations ou des individus qui en avaient reçu le mystérieux dépôt. Tout cela est évident, mais, encore une fois, quel rapport peut-on instituer entre la scission, que supposent nos luttes de classes et qui n'est possible précisément que grâce à ce libéralisme des institutions et à cette plasticité du tissu social moderne, et le particularisme féodal ? De ce que la guerre de partisans n'est plus possible, mais seulement la guerre avec grandes batailles rangées, grandes batailles napoléoniennes, il ne faut pas conclure à l'impossibilité de la guerre. Justement, l'Etat moderne et la révolution bourgeoise, en déblayant le sol social, ont rendu possible la grande bataille rangée des classes ; l'antagonisme de la société politique (dont le patronat n'est en somme qu'un démembrement, le socialisme d'Etat serait un capitalisme d'Etat, une sorte de grand trust embrassant toute la production industrielle et agricole) et de la société économique a été mis en plein relief et en pleine lumière ; et le peuple travailleur, auparavant divisé contre lui-même, réparti en mille compartiments clos, éparpillé, et comme égaré dans les innombrables impasses d'un labyrinthe obscur dont il ignorait le secret, s'est enfin trouvé lui-même, comme si, soudain, les haies du labyrinthe étaient tombées, pour laisser apparaître, large, unie et libre, la grande plaine du travail réconcilié avec lui-même, se saluant lui-même dans la joie et la force de son unité conquise. Et, dès lors, en quoi consiste le problème du socialisme ou le problème de la scission ? Précisément à faire prendre conscience au prolétariat de cette unité (c'est ce qu'on appelle la conscience de classe) et à l'opposer, comme un seul bloc, à la société bourgeoise ou politique ; et pour cela, (comme *diviser pour régner* sera toujours la devise de tous les gouver-

nants) à l'empêcher de se diviser contre lui-même, — ce qui ne manque pas de se produire lorsque, quittant *le plan économique*, il s'égare sur *le plan politique*. Rester sur son terrain à lui, le terrain de la production, enfermé et cantonné dans ses organismes de classe et participant le moins possible à la vie bourgeoise — telle est la première règle de prudence que le syndicalisme révolutionnaire donne au prolétariat. Il n'a donc pas à se poser les problèmes qui se posent à la vie bourgeoise et qui ne se posent aux partis socialistes que parce qu'ils participent à la vie bourgeoise. Quand on veut conquérir l'Etat et qu'on se croit éventuellement et virtuellement l'Etat, il est naturel qu'on se préoccupe des questions que comporte l'existence de l'Etat, de tout Etat. Les révisionnistes ont donc cent fois raison contre les radicaux ; le malheur, c'est que leur politique aboutit à souder complètement le prolétariat à la bourgeoisie en le faisant participer et collaborer directement au *progrès* bourgeois. Le révisionnisme réformiste conclut à la collaboration des classes, et, par suite, forcément, à l'incorporation du socialisme dans la société bourgeoise : le prolétariat devient un associé, et un associé subalternisé, l'héritage capitaliste est si bien garanti que la bourgeoisie n'a même plus à craindre d'héritier et de successeur. Le révisionnisme révolutionnaire du syndicalisme, au contraire, en mettant l'accent sur l'idée de scission, en poussant à fond l'antagonisme de la bourgeoisie et du prolétariat, non seulement ne compromet pas le présent, et n'entame pas l'héritage capitaliste, mais assure et sauvegarde l'avenir ouvrier.

Mais cette idée de scission, comprise à la manière syndicaliste, avec l'attitude qu'elle implique vis-à-vis de l'Etat, des intellectuels et de la démocratie, est une idée qui semble encore complètement étrangère au socialisme allemand, et je n'en veux pour preuve que les articles de *Paul Kampffmeyer,* sur les *Intellectuels et la Social-Démocratie,* et de *Winning*, sur *La Démocratie dans le mouvement ouvrier*. Que nous dit, en effet, Kampffmeyer? Rapprochant l'intellectuel du XX^e^ siècle de l'intellectuel du XVIII^e^ siècle, du marquis et de l'abbé de Cour, il nous dit que celui-ci était un pur et simple parasite, tandis que celui-là est devenu un travailleur, un salarié lui aussi, à ce titre l'allié naturel du travailleur dans sa lutte contre le capital — le socialisme ayant pour but essentiel de faire triompher le principe du travail. Il nous fait ensuite remarquer quelle énorme importance les intellectuels ont prise dans l'organisation de l'économie capitaliste, et que, les gagner à sa cause, ce serait pour la Social-Démocratie conquérir « un morceau considérable, indispensable, de toute la machinerie sociale et économique actuelle » *(ein wichtiges, notwendiges Stück der ganzen sozialwirth schaftlichen Maschinerie, wenn sie die shopferischen Intellectuellen für sich gewinnt).* Et faut-il distinguer entre l'intellectuel dit *académique*, der *Akademiker*, et le non-académique, l'ouvrier qui est devenu un intellectuel, comme le tourneur Bebel et le sellier Auer? En aucune façon,

affirme Kampffmeyer, l'intellectuel est le champion des idées scientifiques et artistiques, et il est, en principe, tout à fait indifférent qu'il ait eu une formation académique ou non. Pour estimer à son juste prix la valeur de l'intellectualisme dans la Social-Démocratie (*bei einer richtigen Wertung des Intellektualismus in der Sozial-Democratie*), il faut en finir une bonne fois avec la distinction tranchante entre les intellectuels académiques et les non-académiques, et cesser de considérer l'académique comme « un socialdémocrate de deuxième classe ». Affirmera-t-on que l'intellectuel de formation universitaire ne peut avoir aucune intelligence des véritables tendances du mouvement ouvrier? Mais c'est oublier que ce sont des intellectuels ainsi formés qui ont ouvert les yeux des ouvriers au socialisme; et puis, à mettre ainsi en avant, d'une manière aussi crue, un point de vue manueliste (*das rauhe Hervorkehren eines faustproletarischen Standpunktes*), on écarte de la Social-Démocratie quantité d'intellectuels, et cela, en un moment où le Parti, dans son gigantesque accroissement, aura chaque jour davantage besoin d'eux pour l'élévation méthodique des ouvriers au rang d'intellectuels scientifiquement préparés à leur rôle de dirigeants (*die planmassige Erziehung der Arbeiter zu wissenschaftlich unterrichteten, geistigen Führern, zu Intellektuellen*). Dès son berceau, le socialisme allemand s'est présenté comme une théorie scientifique. Le libéralisme n'a pas besoin de se justifier scientifiquement : il n'a qu'à dire : Je suis, regardez-moi; mais le socialisme doit nécessairement faire appel à la science et, par suite, aux intellectuels ; il ne doit donc pas séparer sa cause de celle de la science, dont les intellectuels sont les créateurs, et c'est pourquoi il doit maintenir en lui, vivant, le libre esprit de la recherche scientifique.

Tel est, résumé aussi fidèlement que possible, l'article de Kampffmeyer. Et si je l'ai ainsi résumé, c'est qu'il me paraît bien traduire, sur cette question des intellectuels, la pensée du socialisme allemand, tant radical que réformiste, et, par suite, celle du socialisme international. Pour les orthodoxes, sans doute, l'intellectuel est davantage un employé, qui doit faire passer la discipline avant la vérité; le socialisme, à leurs yeux, est un ensemble de notions théoriques dont le Parti leur a confié la charge de vulgariser la connaissance; mais l'intellectualisme des orthodoxes, pour être d'allure théocratique, n'est pas moins fort que l'intellectualisme des réformistes, plus pénétré de libéralisme bourgeois. Ce qui est clair, c'est que ni les uns ni les autres n'attribuent de valeur créatrice aux groupements ouvriers eux-mêmes, et que, aux yeux des uns et des autres, *c'est l'intellectuel qui est créateur* : der schopferische Intellektuelle. Et voilà qui est bien caractéristique ! On a dit longtemps — cela se lit dans le Programme du Parti ouvrier français — que les conditions intellectuelles et matérielles du socialisme étaient données, toutes prêtes, tout élaborées par le capitalisme lui-même; les intellectuels étant devenus des salariés, embauchés et enrégimentés par le Capital tout comme les ouvriers, il n'y avait qu'à réaliser l'union

des uns et des autres pour effectuer le passage du capitalisme au socialisme : supposez l'Etat conquis par les représentants de la classe ouvrière, il n'aura pas de peine à faire marcher les ateliers, les ingénieurs devenant simplement les salariés de l'Etat au lieu d'être ceux des patrons. Et si l'on demande ce qu'il y aura de changé, au point de vue ouvrier, on vous répond qu'à un personnel gouvernemental et technique *d'esprit bourgeois*, un personnel *d'esprit socialiste* s'étant substitué – c'est la Révolution qui est faite ! D'où l'énorme importance d'avoir, tout prêt à fonctionner, un personnel gouvernemental et technique et, partant, de conquérir au socialisme les intellectuels. Peu importe, nous dit Kampffmeyer, que ces intellectuels soient de formation universitaire ou non : en effet, peu importe : l'ex-tourneur Bebel, l'ex-bourrelier Auer, l'ex-ouvrier bijoutier Fournière, ne révèlent pas de capacités gouvernementales moindres que l'ex-professeur Jaurès !

Depuis que le syndicalisme révolutionnaire s'est développé, le scepticisme vis-à-vis de la science et du socialisme dit scientifique, n'a fait que se fortifier chaque jour davantage. Aujourd'hui, le socialisme nous paraît ne faire qu'un avec la valeur créatrice des groupements ouvriers ; et les travailleurs, de plus en plus, se débarrassent des préjugés de la culture bourgeoise sur la valeur infinie et universelle de la science, et sur la capacité gouvernementale des intellectuels. Mais, en Allemagne, nous voyons, par l'article de Kampffmeyer, que ces préjugés sont toujours extrêmement vivaces ; le crédit de l'intellectualisme n'a pas baissé ; et le socialisme aboutit toujours à des conclusions étatiques. Pour Kampffmeyer, le socialisme, en face de la bourgeoisie et du libéralisme bourgeois, qui ont une existence bien réelle et bien concrète, n'a, lui, qu'une existence... théorique, abstraite, fantomatique ; il ne prend guère corps que dans le cerveau des intellectuels qui le conçoivent. Mais pour nous, au contraire, le socialisme a, dès aujourd'hui, une existence tout aussi concrète que le capitalisme, et cela, dans la mesure où il y a, non des intellectuels pour le penser, mais des groupements ouvriers pour le mettre en action. Le socialisme, pour nous, n'est plus une théorie, une Vérité, mais un acte, un combat : là où il y a lutte de classe, là il y a du socialisme, non virtuel, mais réel !

Nous voyons donc, par cet article de Kampffmeyer — et c'est pourquoi je m'y suis arrêté — les affinités profondes qu'il y a entre socialisme dit scientifique, intellectualisme et socialisme d'Etat. Ce qui dissimule le caractère foncièrement bourgeois et hiérarchique de toutes ces conceptions, c'est qu'elles sont mises dans un cadre démocratique qui fait illusion. Et, en Allemagne, on n'a encore aucun soupçon de ce qu'est en réalité la démocratie, de sa valeur réelle ; le scepticisme vis-à-vis de la démocratie ne s'est pas plus développé chez nos social-démocrates que vis-à-vis de la Science et des intellectuels : il y en a une raison bien simple, c'est qu'en Allemagne la démocratie est encore une espérance, un rêve, une théorie : ah ! comme elle était belle sous l'Empire ! Nous, nous savons que la démocratie, c'est l'Etat gonflé à

l'infini, monstrueuse excroissance attirant à elle toute la substance de la société, et contre laquelle le mouvement ouvrier a dû entrer en lutte ; nous assistons à ce fait d'une importance capitale du divorce croissant de la démocratie et du socialisme !

Mais en Allemagne, la foi est encore absolue dans les vertus de la démocratie, et un socialisme antidémocratique y apparaît encore comme un non-sens — ainsi que le témoigne l'article de *Winnig sur la démocratie dans le mouvement ouvrier*. « Tout mouvement de masses doit être démocratique, écrit Winnig. Un mouvement, qui récuse le principe démocratique, ne peut gagner à lui les masses. Aussi le mouvement ouvrier socialiste est-il démocratique jusque dans les moëlles. On pourrait même dire que le caractère démocratique de notre mouvement est plus accentué que son caractère socialiste, et cela, parce que la démocratie est la condition préalable du socialisme. La socialisation de la société ne pourra se réaliser que le jour où les socialistes auront conquis l'Etat, et où le socialisme deviendra le but de l'Etat (*Staatszweck*)... Ces considérations valent tout autant pour le mouvement syndical que pour le mouvement politique... Le mouvement syndical, lui aussi, travaille à l'anoblissement social de la classe ouvrière, et se donne pour tâche de faire des travailleurs, aujourd'hui purs automates, des hommes pensants, se proposant de fermes et hauts desseins, conscients de leur valeur et de leur mission historique. Pour cela, il a besoin, comme le parti politique, de la pratique démocratique... Le principe démocratique ne suppose pas la liberté abstraite de l'individu — ce serait l'anarchie, exclusive de toute organisation réelle — mais la soumission à la volonté de la majorité. La démocratie est l'ordre le plus haut, le plus moral, l'ordre de la Liberté, de la Raison. »

Ces quelques extraits suffiront, je pense, pour donner une idée de l'article et faire voir combien l'ingénuité démocratique y est encore absolue, non effleurée d'un doute, fraîche et virginale. Cela est touchant. On se croirait revenu en 1848. Il n'y a donc qu'en France, que le calendrier marque... 1908 ? Tout mouvement de masses doit être démocratique, nous dit Winnig. Entendons-nous. Le syndicalisme révolutionnaire prétend, lui aussi, être un mouvement de masses, et cependant il affiche des principes antidémocratiques. Qu'est-ce à dire ? Le syndicalisme allemand, en fait, a pris une forme très centralisée et très bureaucratisée ; sa pratique démocratique aboutit à établir au-dessus des masses une bureaucratie omnipotente, un Etat ; c'est conforme à toute pratique démocratique qui, partout et toujours, a abouti à renforcer l'Etat. La théorie et la pratique se prennent aux cheveux ; la théorie, c'est ce que nous dit Winnig ; la pratique, c'est ce que nous constatons, en France, au point de vue politique, en Allemagne, au point de vue syndical : en France, la démocratie politique, c'est la dictature de Césarion-Clemenceau, ex-libertaire ; en Allemagne, la démocratie syndicale, c'est la dictature de la *Commission générale des syndicats !*

Quel est donc ce paradoxe vivant qu'est la démocratie? cette énigme historique? ce sphinx déconcertant, qui suscite à la fois tant d'illusions et tant de déceptions? La solution de l'énigme, la voici : la démocratie est tout ensemble l'exaltation suprême de l'Etat et la forme historique de la décadence de l'Etat. La valeur de la démocratie est donc toute négative; sa mission historique, pourrait-on dire, est de miner le principe d'autorité dans la société, de *rendre creuse*, comme dit Nietzsche, c'est-à-dire de vider de son contenu, la forme autoritaire de l'Etat ; c'est ce que Proudhon exprimait aussi en disant qu'elle n'était qu'une tactique de la liberté (1) : par elle-même, et envisagée comme principe positif de gouvernement, elle n'est que la dernière forme, et la plus captieuse, de l'Etat autoritaire ; mais, mettant tout en question, faisant entrer tous les rapports sociaux en danse, elle dissoud, elle décompose, elle sape les bases mêmes de l'Etat et oblige la société, sous peine de mort, à se réorganiser sur d'autres fondements. Son rôle, en définitive, est entièrement analogue à celui de l'échange en économie, et si j'ai moi-même rapproché marchands, intellectuels et politiciens, l'échange, le concept et l'Etat, c'est qu'il y a entre eux, plus on approfondit ce rapprochement, une étrange et singulière parenté. On pourrait définir la démocratie, le régime politique des *intermédiaires* ; le politicien démocrate, l'homme de parti, jouent en politique un rôle analogue à celui de l'intellectuel ou du professeur dans l'ordre de la culture (2).

Or, prédominance sociale des producteurs; aussi peu de personnes que possible entre les esprits productifs et les esprits qui ont soif de recevoir, c'est-à-dire élimination de tous les tiers, marchands et intermédiaires, tels sont les princpes du syndicalisme révolutionnaire. Le règne de la bourgeoisie, c'est le règne du marchand, de l'intellectuel et du politicien, c'est-à-dire des intermédiaires dans les trois domaines de l'économie, de la culture et de la politique; et les producteurs ne pourront assurer leur prépondérance sociale qu'en rendant *ces trois formes du mal nécessaire* aussi *petites* que possible : on comprend donc que le syndicalisme révolutionnaire soit entré en lutte contre l'étatisme, l'intellectualisme et le capitalisme marchand. Mais on comprend aussi que, pour en arriver là, il faille que le travail de dissolution des idées sociales autoritaires soit très avancé; il faut que l'Etat ait revêtu une forme pleinement démocratique, pour que la démocratie apparaisse sous son vrai jour; il faut que le capitalisme ait pris une allure nettement industrielle, pour que le joug du capitalisme marchand soit senti comme trop onéreux; il faut que l'intellectualisme ait poussé

---

1. — Voir ce qu'il dit à ce sujet, p. 258, dans son *Idée générale de la Révolution.*

2. — Voir, dans le *Voyageur et son ombre,* les réflexions si curieuses de Nietzsche : § 275, *Le temps des constructions cyclopéennes* ; § 281, *Le danger des rois,* et § 282, *Le professeur est un mal nécessaire.*

à fond son travail de dissolution, pour que les intellectuels apparaissent, eux aussi, non comme des créateurs, mais comme des purs et simples négateurs. Ces conditions sont précisément réalisées en France; mais, en Allemagne, il s'en faut encore de beaucoup; et c'est pourquoi le syndicalisme révolutionnaire ne peut y être compris. En Allemagne, le moyen-âge n'est pas encore assez loin; toutes les classes de la société ont encore une sorte de modestie médievale; la bourgeoisie allemande n'a pas fait sa révolution; elle supporte l'absolutisme impérial; ni ses marchands ni ses intellectuels n'ont eu la hardiesse de critiquer le principe d'autorité, ni d'en saper les bases sociales; et la classe ouvrière elle-même montre, dans ses organisations syndicales, vis-à-vis du Parti comme vis-à-vis de l'Etat, la même timidité et la même modestie; et l'on pourrait presque souhaiter à l'Allemagne cette démocratie et ces intellectuels contre lesquels, nous, syndicalistes français, nous devons mener déjà la bataille. Nietzsche n'a pas été *entendu* de ses compatriotes; il ne pouvait pas l'être; nous seuls, Français, et j'ajouterai : syndicalistes français, pouvons l'entendre avec de bonnes oreilles, et comprendre ce qu'il voulait dire en parlant « de ces mesures prophylactiques qui sont l'idée des temps nouveaux, et nous séparent du moyen-âge ».

Edouard Berth.

REVUE DES LIVRES

Cristo e Quirino, par Paolo Orano

(*Bocca, Torino,* 1908 ; in-8, xxxii, 312 pp. ; 3 l 50)

Il n'est pas facile de rendre compte d'un livre de ce genre, qui est presque tout entier en formules très générales ; on s'expose, en les résumant, à les détériorer. Je vais essayer de donner une idée de la méthode suivie, en choisissant quelques-unes des plus curieuses thèses de l'auteur. L'Occident, en recevant le christianisme, a reconstruit à son usage ce qui devait devenir « l'Eglise, le catholicisme, la papauté, l'épiscopat, le sacerdoce, le système clérical, la théologie, les sacrements » (p. 45). L'Occident latin, agricole, militaire, colonisateur, politique, pays d'organisation sociale, avait fait le droit sans avoir besoin du merveilleux ; l'Orient est, par contre, un pays de luxe et de gueuserie, où le désordre est la règle ; c'est la patrie de la mystique, des légendes et de la philosophie, et partout on trouve le miracle à l'origine des mouvements de pensée (p. 33, p. 35, pp. 38-40). Le christianisme fut l'aboutissant de la décomposition des éléments juridiques vraiment occidentaux, qui avaient si fortement encadré l'individu dans la cité ; le sentiment moral de l'individu remplaça le droit, mais une nouvelle société se forma, pour grouper les hommes ainsi isolés (p. 32). Le christianisme oriental disparut, après avoir créé des légendes et fourni de nombreux docteurs ; l'avenir du christianisme était en Europe (p. 35).

On peut considérer les formules très générales de ce genre à deux points de vue bien différents l'un de l'autre : le plus souvent, les historiens leur demandent de fournir des résumés ingénieux et brillants d'une époque ; il leur suffit qu'elles s'accordent convenablement et en gros avec les phénomènes constatés dans les documents ; — on peut, au contraire, leur demander de jeter de la clarté sur les documents et sur les faits que ceux-ci rapportent. Ce deuxième point de vue est, je crois, celui qui correspond à la conception matérialiste. Il est douteux que, dans l'état actuel des connaissances, les origines chrétiennes se prêtent facilement à l'emploi de formules générales ; c'est ce que je vais essayer de montrer par quelques exemples.

Beaucoup d'auteurs ont pensé que Rome avait donné à l'Eglise sa hiérarchie ; cependant, les documents semblent opposés à cette manière de voir. Non seulement les *Constitutions apostoliques* ne sont pas

romaines, comme le pensait Renan, mais leurs sources sont syriennes ; les Épîtres de saint Ignace fournissent les plus anciens renseignements sur l'épiscopat, et elles nous le montrent sous la forme d'une monarchie orientale, puisque l'évêque est l'analogue de Dieu. Il paraît même que les légendes relatives au martyre de saint Pierre ne sont pas d'origine romaine. Il n'est donc pas encore possible de dire en quoi Rome a reconstruit le sacerdoce chrétien.

Il ne semble pas aisé de savoir ce que Rome a fait au sujet des sacrements. Tertullien attaqua violemment le pape Calliste pour avoir admis les adultères à la pénitence ; l'ancienne discipline se rapprochait du système de la loi *Julia de adulteriis*, qui punissait l'adultère de la relégation ; faut-il regarder l'adoucissement introduit par Calliste comme une influence de l'individualisme oriental ou simplement comme une mesure d'opportunisme ? Un peu plus tard, Rome entra en lutte contre l'Afrique, l'Asie mineure et Antioche, au sujet du baptême des hérétiques ; elle soutenait qu'il n'y avait pas lieu de les rebaptiser. Il est fort difficile de rattacher cette grande querelle à des formules générales.

Le travail théologique de l'Occident a été très hostile à l'imagination des gnostiques, qui annexaient le christianisme à des mythologies très compliquées ; beaucoup de chefs de sectes vinrent à Rome et ils y furent condamnés. Ceci s'explique probablement par ce fait que le gnosticisme ne faisait pas une place suffisamment exclusive et réelle à Jésus ; l'auteur de la loi nouvelle était trop mêlé à des êtres fantastiques pour l'esprit romain, tout préoccupé de la formation du droit par les édits des magistrats. Rome condamna aussi tous ceux qui, à l'exemple des gnostiques, rejetaient la Bible juive ; il est vraisemblable que les Romains, habitués à entourer du plus grand respect les vieux monuments de leur droit, ne voulaient pas qu'on diminuât les titres antiques sur lesquels les théologiens fondaient la certitude du christianisme.

L'Occident a été bien moins favorable que l'Orient à l'arianisme, qui simplifiait si singulièrement le dogme, en faisant du Christ une créature ; je pense que l'idée trinitaire était plus intelligible aux Latins qu'aux Grecs, parce que les premiers concevaient généralement les magistratures sous forme collégiale : chaque consul opérait seul, mais en lui résidait la plénitude du pouvoir des deux consuls. On doit encore observer que Rome a été, plus tard, opposée aux théories qui réduisaient le Christ à avoir seulement la nature divine ; là encore, la collégialité des magistratures peut avoir eu une profonde influence ; d'autre part, Mgr. Duchesne regarde ces théories monophysites comme étant liées aux tendances les plus fortes de la mystique orientale ; nous pourrions donc penser que, dans l'affaire des deux natures, la mystique aurait été refoulée par des manières de penser empruntées au droit public.

Une grande partie du volume est consacrée à expliquer la décomposition qui atteignit le système romain avant le christianisme ; il s'agit d'expliquer la formation de l'individualisme dans une société que ses

traditions rendaient si compacte. Tandis qu'en Grèce le premier plan de l'histoire est occupé par de grands hommes, à Rome on ne rencontre guère de personnages vraiment bien directeurs avant Marius et Sylla ; de là résulte la possibilité de la création d'un droit public (pp. 69-71). Les génies ne supportent guère ce droit, comme Aristote l'avait déjà indiqué, et nous pouvons observer aujourd'hui que la démocratie, en raison de l'aveugle confiance qu'elle a dans le génie de ses chefs, est antijuridique. Ce serait la grande guerre qui aurait créé à Rome le type du maître impérial (p. 76). D'autre part, l'affaiblissement continu de l'activité politique des citoyens dans les cités conduisait à ne plus attacher une grande importance qu'aux actes solitaires ayant une signification morale (p. 96).

Orano insiste avec beaucoup de force sur l'opposition qui existe entre le droit et la religion ; le premier est une idéologie de la production des richesses, la seconde conduit à négliger le travail ou mène à la fainéantise (p. 128). Cette considération est très peu favorable à l'avenir du christianisme.

L'auteur revient souvent sur le rôle des pauvres, qui a été capital dans cette histoire ; il pense même qu'il y a eu, de tout temps, un christianisme latent dans les classes malheureuses (p. 46 et p. 214). Il ne faut jamais oublier, d'ailleurs, que les gens appelés pauvres dans la littérature ecclésiastique sont souvent des privilégiés dispensés, grâce à un système d'aumônes, de gagner complètement leur vie par le travail ; il semble que les règles évangéliques aient été formulées pour les ancêtres des prêtres, moines, membres de confréries pieuses, auxquels Dieu promet d'assurer l'existence. Si les *Actes des Apôtres* sont un livre romain, comme le supposait Renan, ils nous montrent de quelle importance fut, dans la primitive Eglise de Rome, l'organisation de l'économie ecclésiastique. Nous avons là une des importations les plus authentiques probablement du mysticisme oriental ; les conséquences de cette vie parasitaire furent désastreuses ; Renan a écrit qu'à partir du règne de Théodose, les associations de pauvres « ou prétendus tels » gouvernèrent l'Europe, empêchant « tout développement industriel, scientifique ou mondain » (*Histoire du peuple d'Israël,* tome II, p. 540).

Depuis le XVI^e^ siècle, il y a eu une réaction contre l'économie cléricale ; presque partout la législation bourgeoise a été très hostile aux moines. Aujourd'hui, nous voyons l'Eglise faire les plus grands efforts pour réorganiser une gueuserie catholique sous le nom de syndicats. Je crois qu'elle adopte ainsi une tactique bien dangereuse ; après être entrée en concurrence avec la bourgeoisie républicaine pour l'éducation, voilà qu'elle entreprend d'opposer ses gueux aux travailleurs socialistes ; le syndicalisme révolutionnaire pourrait bien devenir, pour elle, un ennemi plus dangereux que la démocratie.

Georges Sorel.

Les Réformes scolaires, par A. de Monzie

(*Paris, P. V. Stock,* éditeur, 1907 ; vol. in-16 ; 3 fr. 50)

M. de Monzie, ancien chef de cabinet de M. Chaumié, au ministère de l'instruction publique, vient de réunir, en un volume, dix-sept articles, dont une bonne part avaient été publiés dans diverses revues. Ces études ont été intitulées *Les Réformes scolaires.*

La grande préoccupation de M. de Monzie, c'est d'avoir d'excellentes écoles dignes d'une véritable démocratie, et de bons instituteurs capables de bien enseigner, et libres, autant que peut le permettre l'unité de la puissance publique. Il ne repousse pas telle réforme qui paraît un peu bien osée aux vulgaires Prud'hommes du radicalisme politique. Non, il est un démocrate avisé, intelligent, fort intelligent et prévoyant. Il ne s'attarde pas aux niaiseries sentimentales et idéalistes des créateurs de l'esprit laïque, il se gausse volontiers de l'optimisme robuste des philosophes spiritualistes de la première heure, de Pécaut, de Gréard, de Ferry ; il craint toute action sacerdotale de la part de l'instituteur, et, clairvoyant et critique, il nie les résultats des œuvres post-scolaires. L'auteur en est arrivé ainsi à écrire cette affirmation qui, hors de son cadre, paraît hardie et presque révolutionnaire : « Qu'on abolisse donc la pédagogie officielle avec ses prescriptions surannées ! Qu'on offre à l'instituteur plus d'initiative et de liberté dans la direction de sa classe ! Qu'on le décharge de toute corvée supplémentaire, de toute contribution forcée aux œuvres post-scolaires ! Qu'on lui sache gré de réserver tout son temps et toutes ses forces à sa besogne d'instructeur. »

M. de Monzie sait que les exagérations de l'autorité, ses fantaisies, ses incompétences compromettent la paix sociale, qu'elles favorisent la révolte et suscitent les coalitions. Il préconise des réformes qui satisferont évidemment son idéal de républicain, mais qui aboutiront, en même temps, à consolider la puissance publique véritable. Ces jeunes démocrates sont épris de réalisme ; ils témoignent de peu de respect pour les principes un peu vieillots de leurs prédécesseurs ; « il ne saurait y avoir d'axiome en démocratie », dit M. de Monzie dans sa préface. C'est qu'il faut démontrer à la foule que la démocratie peut faire véritablement œuvre positive, qu'il y aurait danger pour elle à ne pas le faire. « Ces réformes démontreraient que la politique démocratique est susceptible d'aboutir, de réaliser et de créer, qu'elle n'est pas vouée, selon les prophéties révolutionnaires, au chaos des paroles contradictoires, qu'elle mérite la confiance et les espoirs de ces premiers démocrates dont l'impatience trouble aujourd'hui la paix républicaine, les instituteurs. »

Il est bien évident que toutes les réformes que réclame M. de Monzie, avec les Amicales d'instituteurs, découlent de ses préoccupations démocratiques, qu'elles sont subordonnées à son désir de paix républicaine, soit qu'il proclame la nécessité de la personnalité civile de l'école

primaire, à l'instar des universités, la suppression des écoles primaires, des lycées, la réforme des Conseils départementaux, soit qu'il demande un recrutement différent des Inspecteurs d'académie ou qu'il s'attaque à la responsabilité civile des instituteurs.

C'est également un bon, un excellent laïque, logique et clairvoyant : il dénonce la fumisterie des fausses laïcisations des écoles congréganistes et démontre que, seule, l'institution du monopole pourra anéantir toute concurrence et permettre d'instaurer véritablement cette unité de pensée si nécessaire, paraît-il. M. de Monzie a, certes, bien raison de s'élever contre la liberté de l'enseignement, telle que la conçoivent quelques républicains prétendus libéraux, dont le plus délicieux est, certes, M. Clemenceau, car, en fait, il n'y a plus que deux enseignements qui se combattent, celui de l'Etat et l'enseignement confessionnel. Mais le monopole, tel que l'admettent les démocrates, aboutirait à la plus épouvantable des tyrannies, et sous le masque de la tolérance ou de la neutralité, il consacrerait définitives et évidentes des vérités admises par la majorité au pouvoir.

Il faut examiner dès maintenant les problèmes que le monopole de l'enseignement posera nécessairement. L'Etat n'a nulle compétence pour gouverner, il ne peut qu'administrer. C'est en examinant le rôle de l'Etat que l'opposition entre l'idéal démocratique et l'idéal révolutionnaire apparaît tout entière. M. de Monzie s'élève avec vigueur contre la prétention des syndicalistes de vouloir organiser l'enseignement, de se passer des directions officielles et de détruire la hiérarchie. Il admet la libre discussion entre les instituteurs et leurs chefs, la collaboration même, qui permettent l'union et la paix, il est ainsi tout à fait dans la tradition démocratique qui demande les conseils de l'usine, l'arbitrage et la conciliation obligatoires en cas de conflits entre l'employeur et ses salariés. Mais il repousse tout l'idéal révolutionnaire. Aussi n'accepte-t-il pas l'entrée des instituteurs dans les Bourses du travail, où ils pourraient perdre leurs belles illusions démocratiques. « La formation des syndicats est une menace sérieuse, une atteinte grave à la puissance publique. » Il ne faut pas que cette puissance perde de son prestige, même avec un régime démocratique ; celui-ci doit aux citoyens une bonne organisation sociale et politique, mais, en retour, les citoyens doivent l'obéissance et le respect aux autorités établies.

Dans l'affaire de l'inspecteur d'académie Guéry, qui fut déplacé pour avoir résisté à un politicien des Côtes-du-Nord, et dans la limite de ses droits, M. de Monzie témoigne d'une façon bien nette de ces préoccupations. Il y a, dit-il, dans l'administration, des fonctions qui sont, en réalité, des postes de combat, et dont les titulaires doivent être à la merci du pouvoir.

Toute injustice, toute fantaisie, tout acte arbitraire du pouvoir se justifient ainsi, la raison d'Etat subsiste tout entière. C'est le réquisitoire le plus véhément que l'on puisse dresser contre le régime démocratique, qui gouverne toujours selon le bon plaisir des maîtres du

jour et fait de ses agents directs ce que bon lui semble, leur fait accomplir toutes basses besognes qu'il juge utiles à sa conservation. Les fonctionnaires d'autorité auxquels il est peut-être discutable de donner autant de garanties qu'aux autres, devraient cependant pouvoir remplir les charges de leur emploi dans les limites des lois et des règlements. Et combien cette formule, que M. de Monzie donne pour être républicaine, est profondément monarchiste : « et tant que subsistera en France le régime démocratique, tant qu'il y aura pour exécuter les volontés nationales des ministres responsables, j'estime nécessaire de maintenir dans l'étroite dépendance du pouvoir tous les chefs de service. »

L'école, selon les démocrates, doit surtout inculquer des idées générales. C'est toujours la conception idéologique traditionnelle, qui considère des hommes abstraits qui ont des droits et des devoirs politiques à remplir. Les réformes qu'appelle M. de Monzie, dont plusieurs seraient véritablement utiles, ne modifieraient pas cette conception, elles permettraient simplement de tirer un meilleur parti des efforts que l'on fait. Ce n'est pas négligeable sans doute et, à l'heure actuelle, il est bien difficile de faire servir l'enseignement à autre chose qu'à inculquer des idées générales et abstraites.

Les enfants du peuple qui fréquentent peu l'école, malgré les prescriptions officielles, ne viennent y chercher que des rudiments, des éléments pour communiquer avec leurs semblables. Combien en est-il qui peuvent utiliser les connaissances qu'ils reçoivent pour leur développement propre et pour l'amélioration de leur vie économique. On vient à l'école pour apprendre à lire, à écrire, à compter, pour étudier des symboles qui ne peuvent ni armer l'homme, pour la vie, ni le grandir. Le peuple conserve un respect superstitieux pour la science, qui a toujours été un des attributs de l'autorité. Ce ne sont pas les démocrates qui lui apprendront à se défier des capacités, eux qui appellent au contraire, de tous leurs désirs, leur complète hégémonie.

M. de Monzie, qui se défie des pédagogues officiels, n'a pas su discerner le sens des transformations de l'éducation populaire, qui peuvent véritablement servir l'intérêt des producteurs. Il note bien que les prescriptions des règlements, dus aux idéologues de la première époque, sont surannées, mais il n'indique pas de profondes et efficaces innovations.

Le livre de M. de Monzie est intéressant à lire pour connaître les préoccupations des démocrates intelligents et, disons-le, conséquents, en matière d'administration de l'enseignement primaire ; pour connaître quelques-unes des questions actuellement débattues dans les associations d'instituteurs, et qui y sont clairement exposées, et aussi pour se rendre compte de l'inanité des réformes préconisées par les républicains, en matière d'éducation populaire.

M.-T. Laurin.

Qu'est-ce que la sociologie ? par C. Bouglé

(1 vol. in-16, 1907, *Alcan*, 2 fr. 50)

Essais sur le régime des castes, par C. Bouglé

(1 vol. in-8°, 1908, *Alcan*, 5 fr.)

Nous manquons absolument des connaissances nécessaires pour apprécier les essais de M. Bouglé sur la civilisation hindoue. Il est vrai que M. Bouglé n'écrit pas en hindouisant, mais en sociologue. Il constate « la pénurie des détails historiques » — les monuments littéraires de l'Inde nous instruisent sur l'idéal sacerdotal plus que sur la réalité historique et les monuments épigraphiques ne sont encore ni déchiffrés ni classés —, mais il pense que cela « ne rend pas absolument impossible l'établissement d'inductions sociologiques. » Sa sociologie, en effet, ne traite pas des événements, mais des institutions. Le petit livre de M. Bouglé sur la *Sociologie* nous expose la conception formaliste qu'en a M. Bouglé. Elle est la science des *formes sociales*, et l'on entend par *forme sociale* la disposition des unités sociales : leur quantité, leur hiérarchie, leur opposition, leur accord, leur hétérogénéité, leur homogénéité, etc.

Cette conception est très significative ; elle est le résultat très net et très conscient de l'intellectualisme appliqué à la vie sociale. L'intelligence théorique s'efforce à réduire le plus possible les objets auxquels elle s'applique à des rapports abstraits ; elle les vide de tout contenu, elle les volatilise, elle les transporte en un monde imaginaire où, comme devant la mort, toutes les valeurs s'égalisent. Mais, en même temps, elle les dissout. Les rapports abstraits qu'elle organise sont d'autant plus comparables entre eux et susceptibles de former des systèmes qu'ils sont de nature plus précisément mathématique.

N'est-ce pas ce que fait la sociologie ? Elle s'intéresse également aux groupes sociaux les plus divers : rassemblement fortuit ou armée permanente, orphéon ou église. Elle fait abstraction du but qu'ils poursuivent, de l'idée qui les traverse, les porte et les fait vivre — et les différencie radicalement les uns des autres. Elle ne considère que la disposition abstraite de leurs *unités*. C'est dire que, réduite à une sorte de physique, attentive aux combinaisons diverses des atomes sociaux, elle laisse échapper ce qu'il y a de vraiment social — et qui ne peut être donné que dans une intuition.

Comment peut-elle ensuite le retrouver, pour aboutir à des conclusions pratiques ? Car elle prétend nous en donner. Il est vrai que M. Bouglé la veut modeste et proclame que la détermination des fins ressort à la métaphysique ; celle des moyens relèverait seule de la sociologie. Mais M. Durkheim est beaucoup plus ambitieux, et M. Mauss aussi ! N'est-ce pas ce dernier qui, à propos d'un ouvrage sur la religion en Chine, rappelait l'importance de la question des rapports de la société et de la religion pour « la pratique politique » et regrettait de

n'avoir « encore aucune précision à substituer aux polémiques des théologiens et des partis », mais déclarait que « la physiologie sociale est appelée à étudier cette question sous peu, espérons-le ». (*Année Sociologique*, tome X, p. 342). Mais, évidemment, M. Bouglé n'est pas comptable des prétentions de son voisin.

Pour justifier sa conception, M. Bouglé rappelle qu'il y a une sociologie populaire et même une sociologie inconsciente pratiquée par les ennemis même de la sociologie, les historiens. Tout le monde, en effet, émet des propositions très générales sur l'influence de la foule par exemple ou des voies de communication. Mais ces vérités sociologiques, un peu grosses, ne restent des vérités que si elles restent populaires, c'est-à-dire très près de la vie et du bon sens qui les corrigent incessamment. De même, c'est le contexte qui donne leur sens et leur valeur aux propositions générales que l'on peut trouver chez les historiens. Abstraites de ce contexte, ne deviennent-elles pas indéterminables, inutilisables, fausses même?

Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer combien les habitudes d'esprit dont témoigne l'intellectualisme sociologique sont opposées à l'admission et même à la conception exacte du syndicalisme révolutionnaire. S'il est des institutions, des « formes sociales » qui soient inséparables du mouvement qui les anime, ce sont bien les institutions syndicalistes révolutionnaires. Toute leur valeur leur vient de la lutte de classes et des sentiments que cette lutte de classes suppose et développe dans le cœur des prolétaires. Il en est de même de l'idée de grève générale. Examinées d'un point de vue sociologique, étalées sur le plan de l'intellectualisme, les institutions syndicalistes révolutionnaires deviennent exactement semblables aux institutions réformistes; et la grève générale n'est plus qu'une reprise des vieilles utopies socialistes.

En revanche, ne pourrait-on pas dire que la sociologie est comme la forme ou, pour reprendre une expression marxiste, le reflet intellectuel de la démocratie? Les institutions démocratiques sont des combinaisons diverses de citoyens comme les formes sociales de la sociologie sont des combinaisons diverses d' « unités ». L'idée de « contrat » domine d'un côté comme celle de « rapport » de l'autre et le travail de dissociation que la sociologie poursuit répond à l'œuvre de dissolution qui est celle de la démocratie. Les centres de vie ardente et forte qui saisissent l'individu mais lui donnent une réalité et lui permettent de se développer — la province à traits caractéristiques, le foyer familial, l'atelier et ses dépendances, l'église du croyant, — la sociologie les noie dans l'ensemble des formes sociales et la démocratie les dissout au profit des formes politiques. M. Bouglé, qui a montré, pendant l'affaire Dreyfus, un souci si vif de l'action sociale énergique et pleine d'élan, ne voit-il pas dans les tendances qui définissent la démocratie et la sociologie un véritable danger pour cette action?

Paul Olivier.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le catholicisme de demain par Jehan de Bonnefoy (*Nourry, Paris*, 1908 ; III, 201 pp. ; 2 fr. 50). — Après avoir raconté la débâcle du cléricalisme dans les *Leçons de la défaite*, le prêtre qui signe J. de Bonnefoy entreprend de prévoir ce que peut devenir le catholicisme ; ses idées demeurent très vagues ; il semble qu'à l'heure actuelle il n'y ait pas de catholicisme en dehors du cléricalisme.

Sainte Mélanie, par Georges Goyau (*Lecoffre, Paris*, 1908 ; in-16, x, 211 pp. ; 2 fr.). — Sainte Mélanie appartient à ce groupe de patriciennes exaltées qui, au cours du v^e^ siècle, donnèrent le spectacle de tant de mortifications paradoxales ; on peut se demander si les catholiques contemporains sont heureusement inspirés en appelant l'attention sur des personnages dont la piété a vraiment quelque chose de pathologique. L'auteur atténue tant qu'il peut les parties trop choquantes de cette histoire, qu'Amédée Thierry avait racontée avec bien plus d'indépendance d'esprit. Il semble que les vies chrétiennes de ce temps aient été comme hallucinées par les conditions générales de ruine dans lesquelles se trouvait l'empire romain.

Versets, par André Spire (*Mercure de France, Paris*, 1908 ; in-16, 220 pp. ; 3 fr. 50). — Ce volume de vers ne serait pas signalé ici, s'il ne renfermait sous le titre de « poèmes juifs », 17 pièces d'une admirable beauté, qui sont propres à faire mieux connaître que beaucoup de longs ouvrages, ce qu'a été l'âme juive à travers les temps. Ce ne sont pas des pastiches de l'ancienne poésie orientale, mais des morceaux d'une inspiration très originale, dans lesquels s'exhalent l'inquiétude et la tristesse d'exilés qui ne veulent pas se laisser annexer par les peuples au milieu desquels ils vivent. Ce livre est un acte de courage qui ne plaira probablement pas à tous les coreligionnaires de l'auteur ; mais une telle désapprobation n'est point faite pour l'étonner et encore moins pour le décourager. M. Spire a, dès maintenant, marqué sa place parmi ceux « qui vivent, combattent, moururent pour le relèvement de la dignité juive ».

La Question religieuse en France, par Frédéric Charpin (*Mercure de France, Paris*, 1908 ; in-16, 355 pp. ; 3 fr. 50). — Réponse à une enquête faite par le *Mercure* sur cette question peu intelligible : « Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée ou du sentiment religieux ? » Les personnes interrogées ont profité du vague de la demande pour émettre, en général, des opinions inutiles.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. Séverac.

Niort. — Imp. Th. Martin.

ENQUÊTE OUVRIÈRE

SUR

La Crise de l'Apprentissage (1)

V

A. LAUCHE

Ouvrier mécanicien,
Membre de l'*Union corporative des Ouvriers Mécaniciens.*

1° Apprentissage et machinisme.

Le puissant développement de l'industrie mécanique a bouleversé complètement les conditions de la production. Les grandes usines, après de coûteuses transformations d'outillage, ont fait loi sur le marché ; elles ont absorbé toute la clientèle, et les petits patrons se sont trouvés dans l'obligation de travailler pour le compte des gros. Ils sont devenus des *façonniers*.

Le progrès a été si considérable et si rapide, en ces dernières années, que c'est une véritable révolution qui s'est opérée dans la production mécanique. Aux travaux de forge nécessitant de bons ouvriers, on a substitué la fonte malléable, la fonte d'acier, l'estampage — sources d'économies énormes, d'augmentation de la production et de réduction du personnel.

Les machines-outils, constamment perfectionnées, ont encore augmenté la production qui est devenue plus parfaite, plus régulière et bien moins coûteuse. Ces transformations ont eu une grande influence, non seulement sur l'*apprentissage*, mais aussi sur les ouvriers adultes. L'ouvrier ajusteur, qui avait besoin de connaissances sérieuses, d'une grande sûreté de main, a vu son travail fait par des machines diverses, et cela rapidement et mieux que lui. Le travail de l'ajusteur n'a plus été de façonner, de créer une pièce, mais seulement d'assembler les pièces parfaites produites par la machine, de faire le montage.

Au début de l'introduction de la machine-outil, la conduite en fut confiée aux ouvriers de métier, aux ajusteurs. Mais la machine-outil se perfectionnant, le maniement en devenant plus facile, on la

1. — Voir le numéro 197 du *Mouvement Socialiste*.

confia à des hommes de peine, à des manœuvres travaillant sous la direction d'un chef d'équipe. Ce dernier, responsable de la production, doit régler la machine. Et les ajusteurs en préparent l'outillage.

Par ce personnel nouveau, le patronat obtenait sécurité et meilleurs bénéfices ; il le payait moins, en même temps qu'il le trouvait plus docile, plus malléable que les ouvriers qualifiés.

L'intérêt patronal étant dans la généralisation de cette production, une rude atteinte était ainsi portée à l'apprentissage.

2° Le mauvais vouloir patronal.

Mais si la conduite des machines-outils peut être confiée à des hommes étrangers à la corporation, il en est une cependant dont la conduite nécessite un long et bon *apprentissage* : c'est le tour.

Pour beaucoup de travaux on a pu faire des tours automatiques. En fait, ils ne peuvent être employés que pour le travail en série, c'est-à-dire pour la fabrication d'un grand nombre de pièces du même modèle. Mais pour le *tour* ordinaire, il faut que l'ouvrier connaisse bien son métier. Cette machine-outil a aussi subi des perfectionnements qui en ont augmenté le rendement, lequel a d'ailleurs été encore accru par la généralisation du travail aux pièces. Le tour représente un capital important ; le confier à un « apprenti » dont on n'est pas sûr, c'est courir de grands risques. Et comme nos industriels de la mécanique ne recherchent que profits et dividendes, et comme aussi les commandes de travaux mécaniques sont si élevées que c'est très difficilement que les patrons mécaniciens peuvent, depuis plusieurs années, se procurer des machines-outils, ils ne les confient qu'à des ouvriers. Les confier à des apprentis, ce serait immobiliser inutilement un capital important sans profit aucun ! Ainsi raisonnent les patrons. Et si le personnel fait défaut, par une légère augmentation du salaire journalier des ouvriers acceptent, hélas ! de conduire plusieurs tours, au grand préjudice de la corporation, mais au bénéfice des employeurs. C'est ainsi que dans un grand nombre d'usines furent éliminés les apprentis par les capitalistes eux-mêmes !

3° La loi de 1900.

Donc, le perfectionnement de l'outillage, le laisser-aller des travailleurs et l'âpreté au gain du patronat font que l'apprentissage est fortement atteint et compromis. L'application de la loi du 30 mars 1900 aggrava la situation. Avec raison et persistance, les Syndicats

ouvriers signalaient au service de l'inspection du travail toutes les infractions, espérant ainsi faire une règle générale de la journée de dix heures. Les inspecteurs, en partie hostiles à cette loi, étaient néanmoins obligés d'agir ; à la vérité, ils ne l'ont jamais fait dans l'intérêt ouvrier, et certains ne manquaient pas d'aider au licenciement des enfants. Il en sera ainsi tant que l'inspecteur du travail sera un fonctionnaire et non un délégué choisi par les Syndicats ouvriers. Les industriels ne s'épuisèrent pas à la résistance. Ils préférèrent licencier tous les apprentis et les jeunes gens âgés de moins de dix-huit ans que de s'incliner ; de la sorte, leurs usines pouvaient fonctionner douze heures !

L'exemple de cette action, de cette résistance à la loi fut donné, ô ironie ! par les chefs d'entreprises dont les principales commandes étaient pour la Guerre et pour la Marine. Parmi les plus importantes, il faut citer la « Société des Batignolles », ancienne maison Gouin, qui travaille à la construction des locomotives ; MM. Niclause, fournisseurs attitrés de chaudières pour la Marine ; M. Belleville, fournisseur des machines et chaudières pour la marine ; la Société Hotskich, fabriquant des canons pour la Guerre et la Marine ; — toutes ces usines occupent plusieurs milliers d'ouvriers.

Dans l'automobile, la mesure fut générale. Dans presque toutes les grandes usines, en effet, la journée de douze heures était constamment dépassée. Aux usines De Dion, Daracq, Serpollet, Clément, Gladiator, Renault, Richard, Lemoine, pour ne citer que les plus importantes, tous les jeunes gens, tous les apprentis furent renvoyés. Et malgré les appels du Syndicat, malgré la propagande dans les usines des syndiqués, les ouvriers n'agirent presque pas ou même pas du tout contre ces licenciements.

Dans quelques établissements, les moins nombreux, on sépara les apprentis et les jeunes gens des ouvriers adultes. C'est ainsi qu'on procéda aux usines Panhart et Levassor, Sautter et Harlé. Dans ces conditions l'apprentissage est une dérision ; car non seulement l'apprenti a besoin des conseils permanents de l'ouvrier, mais encore la façon dont ce dernier exécute le travail est pour l'apprenti le plus utile enseignement.

4° Apprentissage et petite industrie.

Seuls les petits patrons emploient donc, à présent, des apprentis. Mais dans ces petits ateliers où l'on travaille à façon pour les grandes usines, et où l'outillage fait défaut, on se soucie peu, en fait, de l'enseignement professionnel. L'enfant a bien été placé là pour

apprendre le métier, mais, à la vérité, le patron le spécialise. Les prix payés par le gros industriel, prix trop bas et insuffisants, l'obligent à produire à bon marché. Et il obtient ce résultat, en employant des enfants à peine rétribués, qui travaillent sous la direction du patron, fort occupé de son côté, ou encore d'un ouvrier ayant à surveiller plusieurs enfants et à terminer le travail. C'est ainsi qu'à Belleville, à Ménilmontant, à Courbevoie, à Neuilly, à Boulogne, à Saint-Denis, centres de production mécanique, se trouvent en grand nombre des ateliers comprenant par exemple 15 personnes dont 10 ou 12 apprentis !

Bien entendu, ce ne sont pas les dispositions de la loi de 1851 qui peuvent intervenir au profit de l'enfant. A 16 ou 17 ans, lorsque ces jeunes gens prétendront être un peu mieux rétribués, on les remplacera par de nouveaux venus, sortant de l'école. Ils ne pourront pas être employés dans les grandes usines, parce que trop jeunes, et c'est ailleurs que dans la mécanique qu'ils devront chercher un emploi.

C'est donc le patronat qui a sacrifié l'apprentissage. Ses intérêts l'exigeaient. Depuis 1900, le nombre d'ouvriers travaillant dans la mécanique dans le département de la Seine a fort augmenté ; ce personnel nouveau a été recruté, en grande partie, parmi les autres corporations, et il a été spécialisé à la conduite de machines perfectionnées. La province et l'étranger en ont fourni de leur côté une grande proportion.

Et dans la crise de l'automobile, qui a créé le cruel chômage qui décime notre corporation, lourde est la responsabilité des industriels qui ont aggloméré dans leurs usines un grand nombre de travailleurs pour, quelques années après, les jeter sur le pavé ! Cela non plus n'est pas fait pour relever l'apprentissage.

5° Les écoles professionnelles.

Les écoles professionnelles, qui coûtent très cher, ne répondent nullement ni aux sacrifices consentis ni aux exigences de la situation. Elles ne sont pas accessibles à tous ; un concours pour y être admis a lieu tous les ans, et, par suite du nombre trop grand et toujours croissant des candidats, les difficultés en sont augmentées.

Ces écoles exigent trois années d'études. Peu nombreux sont aussi les fils d'ouvriers qui peuvent les fréquenter ; l'insécurité du travail, le chômage, le salaire toujours insuffisant ne permettent pas aux ouvriers d'entretenir trois ans durant leurs enfants à ces écoles. Et une statistique impartiale démontrerait qu'aux deux écoles profes-

sionnelles de la Ville de Paris, qui sont Dorian et Diderot, la majeure partie des élèves sont *fils de commerçants!*

L'enseignement professionnel, malgré de réels progrès réalisés depuis quelques années, n'y est nullement satisfaisant dans son ensemble. La routine administrative domine, et, pour réaliser le plus petit progrès, professeurs et membres du Conseil de surveillance doivent lutter contre l'administration. Ces conseils composés de conseillers municipaux, de patrons en quête de décorations, de chefs ou directeurs d'usines, ne comprennent qu'un ou deux ouvriers désignés par le syndicat de la profession. Et ces camarades ne peuvent presque rien.

A l'école Dorian, il y a trois ans, on enseignait encore le travail de la mécanique avec des procédés et un outillage des plus primitifs. Les professeurs, vieux ouvriers sans connaissances techniques et ignorants des progrès qui ont bouleversé complètement la production dans les usines, étaient absolument au-dessous de leur tâche. Les jeunes gens placés dans cette école perdaient leur temps.

Eh bien ! pour obtenir les améliorations qui s'imposaient, c'est-à-dire un outillage moderne et des professeurs capables, le délégué ouvrier, secondé, il est vrai, par quelques conseillers socialistes, a dû lutter à la fois et contre la direction, qui ne voulait aucun changement, et aussi contre de vieux conseillers alliés à l'administration, qui prétendaient que ce n'était qu'avec les vieilles méthodes et un outillage des plus primitifs qu'on pouvait faire de bons et excellents ouvriers !

Cela date d'hier, et cela démontre ce qu'a donné, au moins en partie, l'enseignement professionnel.

Du reste, il est prouvé que les élèves de ces écoles ont jusqu'à présent été inférieurs aux apprentis de l'industrie et qu'une grande partie, une fois l'apprentissage fini, abandonnent le métier ! Je dois ajouter que beaucoup d'industriels — tels MM. Panhard et Levassor — recrutent leurs *contremaîtres* parmi les anciens élèves, dont nos camarades ont pu apprécier, en même temps que l'insuffisance professionnelle, l'entier dévouement au patronat et la haine des syndiqués.

Ces anciens élèves, en majeure partie du moins (car je dois dire qu'il y a de bonnes exceptions), ayant débuté dans l'industrie par l'école, ne fréquentent pas et ne sympathisent pas avec l'ensemble des travailleurs, dont ils ont toujours été séparés. Groupés dans leur association « d'anciens élèves », association placée sous le patronage des gros patrons, et dirigés par leur aînés bien en place, ils sont tout dévoués au régime dont ils attendent des avantages parti-

culiers. Et ce n'est que ceux qui sont désabusés qui deviennent plus conscients !

6° Le rôle des Syndicats.

L'apprentissage disparaît donc? — Eh oui ! Du moins l'apprentissage au sens traditionnel du mot. C'est la constatation qu'on doit faire dans la mécanique. Les tardives préoccupations de quelques législateurs, pas plus que les enquêtes des ministres, n'y changeront rien.

Dans une société où le travail sera organisé, où la production sera dirigée au bénéfice de tous, le producteur, libéré de toute exploitation et rendu à lui-même, recherchera à donner à son travail le perfectionnement le plus complet. L'instruction professionnelle pourra devenir une réalité vivante.

Si, dès aujourd'hui, les Bourses du travail et les Syndicats organisent des cours professionnels, c'est qu'ils savent que leurs meilleurs militants sont souvent les meilleurs ouvriers de la profession. Plus un ouvrier sait son métier, plus sa connaissance de la profession est grande, plus il est agissant, exigeant et respecté.

Ces constatations, le patronat aussi les a faites, il en connaît les inconvénients, *et ce n'est pas lui qui aidera au développement des qualités professionnelles !* Il préfère le perfectionnement de la machine.

La vérité, c'est que, contrairement aux principes des écoles professionnelles, *il faut que l'apprentissage ait lieu à l'usine.* L'apprenti, placé là non pour produire des bénéfices, mais bien pour *apprendre*, devrait être sous la surveillance des conseils des prud'hommes, et l'enseignement théorique organisé en dehors de l'usine, *dans des écoles professionnelles placées sous la direction des Syndicats et des Bourses du travail.* Cet enseignement aurait lieu dans la journée, les apprentis travaillant, par exemple, six heures à l'usine, et faisant deux heures d'enseignement théorique.

Le vice des cours professionnels actuels, c'est qu'ils ne peuvent avoir lieu qu'après une longue journée de travail ; par conséquent, le temps exigé est pris sur le repos. Les jeunes gens qui les fréquentent, fatigués et épuisés par le dur travail de la journée, n'en peuvent pas tirer tout le profit espéré. La fatigue empêche l'étude. Maintes fois, aux cours de l'*Union corporative des ouvriers mécaniciens*, nous avons vu des apprentis s'endormir de fatigue, et le surveillant, ainsi que les professeurs, hésitaient à interrompre leur sommeil. C'est donc sur le temps du travail journalier qu'il faut

prendre celui qui est nécessaire à l'étude. Est-ce possible ? En l'état actuel des choses, je ne le crois pas facile. Pour obtenir ce résultat, il faudrait, au lieu d'abroger la loi du 30 mars 1900, l'étendre à tous les salariés. Or, ce n'est pas ainsi que les gouvernants et les bourgeois entendent la modifier !

Et puis il faudrait que l'industrie mécanique souffrît, qu'elle manquât d'ouvriers. Or, c'est tout le contraire que nous avons à constater. Nombreux sont les chômeurs mécaniciens ; les progrès de l'outillage augmentent toujours la production, favorisent encore et accroissent considérablement le *travail aux pièces* et *à la prime*, ainsi que les longues journées, qu'encore l'action syndicale est incapable à réduire ! Le mal est dans l'indifférence du plus grand nombre des travailleurs !

L'intérêt de l'apprentissage et des apprentis est donc subordonné à des questions plus graves et plus inquiétantes pour le patronat : c'est à la *diminution des heures de travail*, à la *suppression du travail aux pièces* et surtout au *développement de la puissance syndicale.*

Des syndicats forts et puissants sont seuls capables de régler l'apprentissage, de même que d'organiser le travail sous toutes ses formes. Seule, l'action collective des travailleurs peut être efficace, et c'est perdre son temps que de vouloir solutionner la « crise de l'apprentissage » avec la bourgeoisie et ses représentants, dont le but avoué est l'anéantissement de l'organisation ouvrière.

VI

A. MERRHEIM

Ouvrier métallurgiste,
Secrétaire de l'*Union Fédérale de la Métallurgie.*

1. *Une campagne antiouvrière.*

Crise de l'apprentissage ! répètent à l'envi les journaux. A les entendre, à les lire, on dirait que, brusquement, une loi suprême vient de supprimer l'apprentissage, de déclarer qu'il n'y aurait plus d'apprentis !

Dans le *Matin*, M. Hugues Le Roux écrit :

Additionnez ensemble les chiffres des élèves des divers établissements qui constituent notre enseignement professionnel supérieur, à savoir : l'École centrale des arts et manufactures, le Conservatoire des arts et métiers, les écoles nationales d'arts et métiers, les écoles supérieures de commerce, l'École des hautes études commerciales. Elles éduquent en tout 3.500 élèves.

Pour notre enseignement professionnel moyen, nos écoles d'Armen-

tières, de Nantes, de Vierzon, de Voiron, nos écoles d'horlogerie de Cluzes et de Besançon, nos treize écoles professionnelles de garçons et de filles de la ville de Paris instruisent en tout 3.116 élèves.

Quant à l'enseignement primaire professionnel, 53 écoles pratiques de commerce et d'industrie, créées par la loi du 26 janvier 1892 « pour former des ouvriers habiles et instruits », abritent en tout une population de 10.300 élèves.

Ajoutez à ces écoles publiques un certain nombre d'établissements privés, on aboutit à un total de 20.000 jeunes gens et jeunes filles, qui reçoivent annuellement en France un enseignement professionnel sérieux.

20.000 sur 950.000 ! soit 2 0/0.

Les autres, soit 98 0/0, sont préparés à leur métier par l'apprentissage, c'est-à-dire que personne ne les forme à rien, car l'apprentissage est en faillite. Voilà le fait brutal contre lequel les syndicats ouvriers, patronaux et le Parlement se heurtent.

Ce fut là le premier acte d'une campagne, théoriquement menée en faveur de l'apprentissage, mais cachant, en réalité, une vaste action patronale d'ensemble contre la classe ouvrière.

Bientôt, d'ailleurs, dans un second article, le même M. Hugues Le Roux laissait percer le bout de l'oreille. Il se faisait le porte-parole des syndicats patronaux. Au nom de *sept* présidents de Chambres syndicales patronales, il envoyait une adresse au Ministre du Commerce.

Que contient cette adresse ? M. Hugues Le Roux ne la reproduit pas, mais il la résume en disant :

Ils — les patrons — se sont mis d'accord pour établir que, en attendant la promulgation d'une loi sur l'apprentissage, qui donne satisfaction au monde du commerce et de l'industrie, il convient d'aller au plus pressé et de modifier cette loi du 30 mars 1900 qui a obligé les usines et les ateliers à fermer leurs portes devant l'enfant apprenti.

Pour le monde du travail, la pilule était dure à avaler. M. Hugues Le Roux le comprit. Sachant, davantage encore, que dans les milieux syndicalistes de la C. G. T. — à part quelques exceptions — on ne se laisserait pas prendre au piège, si on touchait à la loi du 30 mars 1900, il se mit à la recherche de « vrais ouvriers ». Il les trouva, paraît-il, ces bons et braves prolétaires, dont l'échine a une souplesse toute spéciale, quand il s'agit de s'aplatir devant le patronat !

Qu'on lise plutôt ce que dit M. Hugues Le Roux :

Il fallait savoir, écrit-il, si le monde ouvrier jugeait ladite loi avec autant de sévérité que les patrons, et, lui aussi, voyait dans ses tyrannies une des causes immédiates de la ruine de l'apprentissage.

On connaît cette importante (?) association ouvrière qui, sous ce titre : « Le Parti du Travail », est, à l'heure actuelle, un lien entre cinquante-neuf syndicats et groupes professionnels indépendants. A l'aide d'un journal, de conférences, de congrès, tantôt exclusivement ouvriers, tantôt mixtes, c'est-à-dire mi-ouvriers mi-patronaux, le Parti du Travail étudie librement, en dehors de toute tyrannie politique de gauche ou de droite, ses intérêts professionnels. Il tient Paris et est ramifié dans la province entière. Des bureaux de placement gratuit sont un de ses moyens d'action les plus puissants.

Par la bouche de son administrateur délégué, M. Georges Bertin, et de son secrétaire général, M. Louis Vergoz, parlant au nom des syndicats affiliés, le Parti du Travail nous envoie en ces termes son sentiment sur l'adresse des présidents de Chambres syndicales que nous avons publiée mardi dernier:

« Monsieur le Directeur,

« Nous avons lu dans le *Matin* l'adresse au ministre dans laquelle MM. les Présidents des Chambres syndicales disent que la loi du 30 mars 1900 a porté à l'apprentissage son coup de grâce.

« Dans cette enquête si opportune, le *Matin*, nous le savons, veut seulement exposer les idées ; il n'a pas de parti pris personnel. Persuadés que nous sommes qu'au bout d'une enquête de ce genre, la vérité s'imposera d'elle-même, nous déclarons ici que, sur ce point particulier, « les déplorables effets de la loi de 1900 », le Parti du Travail est d'accord avec MM. les Présidents des Chambres syndicales. Nous ne faisons qu'une réserve : la loi de 1900 n'est pas la cause unique de la faillite de l'apprentissage. Au cours de votre enquête, nous vous donnerons les raisons qui justifient notre opinion. Il y a sûrement de l'utilité à ce qu'un débat qui intéresse la France entière ait pour juge l'opinion publique.

« Sentiments fraternels. »

« Georges Bertin,
« *Administrateur délégué du Parti du Travail.*

« Louis Vergoz,
« *Secrétaire général.* »

Or, ce soi-disant Parti du Travail qui, selon M. Hugues Le Roux, rayonne *avec cinquante-neuf syndicats...* sur toute la France, existe surtout dans l'imagination fertile de quelques individus. S'il a un organe — qui reproduit les ordres du jour, les décisions les plus saillantes découpées dans les organes des Bourses du Travail adhérentes à la *Confédération Générale du Travail* — il n'a pas d'adhérents ! A part les subventions patronales — quelquefois aussi celles du Ministère du Commerce — il serait bien en peine de montrer ses cotisants.

Mais il importe peu. Des entretiens que M. Hugues Le Roux eut avec ces « vrais » ouvriers et les patrons, il résulterait, paraît-il, que l'apprentissage doit être comparé aux... plantes. Après avoir assisté à ces réunions, notre journaliste écrit :

Personne, a dit un des porte-parole de l'assemblée, n'oserait affirmer que les plantes qui vivent au bas d'une montagne de 3.000 mètres, pourraient être cultivées au sommet, ni que la flore qui s'épanouit à la cime, s'accommoderait d'être transportée à la base. Il n'y a pas de procédé de culture ni d'altitude uniforme qui convienne au développement de toutes les végétations. Il en est exactement de même des créations si variées de nos commerces et de nos industries. Elles ne sont pas choses géométriques et abstraites, mais substances et modes de vie. Un milieu unique — dans l'espèce, l'école ou l'atelier — ne convient pas uniformément aux développements, si divers entre eux, de leurs manifestations. Nous supplions MM. du Parlement de considérer les créations de l'industrie et du commerce comme des « plantes », comme des organismes vivants, et non comme des « unités mathématiques ». Nous leur démontrerons que certains apprentissages ne peuvent être enseignés que dans une école — que d'autres métiers ne peuvent s'apprendre qu'à l'atelier — que d'autres états exigent le concours de l'école et de l'atelier pour former, à la fin, un ouvrier excellent. D'avance nous affirmons que toute loi qui ne tiendra pas compte de cette triple nécessité sera mortelle et mort-née.

J'ai demandé aux ouvriers du Parti du Travail quel appui ils comptaient apporter, dans l'occasion, à cette opinion patronale. Ils m'ont répondu :

Pour sortir du vague, nous allons dresser trois listes de métiers. Sur la première nous inscrirons les apprentissages qui, à notre avis, ne peuvent se faire qu'à l'école ; — sur la seconde ceux qui ne peuvent se faire qu'à l'atelier ; — sur la troisième ceux où l'enseignement théorique de l'école doit venir compléter l'instruction pratique de l'atelier.

J'arrête là ces citations ; je ne les ai reproduites que pour bien montrer le but de cette action entreprise sous le fallacieux prétexte de rénover l'apprentissage. C'est le commencement d'une campagne, savamment préparée et menée contre l'effort de libération du prolétariat, et contre la loi du 30 mars 1900.

Cela est si vrai que, le 27 février dernier, les patrons du bâtiment organisèrent une réunion — la première de toute une série — sur l'apprentissage. La présidence de cette réunion fut donnée à M. J. Borderel, vice-président du groupe des Chambres Syndicales du bâtiment et des industries diverses. Le thème des orateurs patronaux fut, que la loi du 30 mars 1900, en réglementant la durée de la journée de travail, avait mis les patrons dans l'impossibilité de faire

des apprentis. L'un d'eux alla même jusqu'à déclarer qu'il fallait, pour arriver à un heureux résultat, le concours dévoué des ouvriers secondant les patrons :

Je dis, dit-il, que l'exemple doit venir des ouvriers qui *en étant bien obéissants*, donneront l'exemple aux futurs ouvriers qu'ils ont sous leur surveillance ; car, *comment voulez-vous qu'ils vous écoutent, si vous écoutez vous-mêmes les utopistes qui cherchent à créer deux classes ?*

Comme on le voit, c'est l'aveu, fait sans ambages, qu'il faut *des ouvriers bien obéissants*. C'est en même temps l'explication de la tendresse que marque, si brusquement, la classe patronale pour ce petit « paria » qu'est et fut de tout temps l'apprenti de nos ateliers et usines.

Car, tous ces gens, répétant ou écrivant à chaque instant qu'il y a une *crise, une faillite de l'apprentissage*, sont les mêmes qui, au 1er mai 1906, se cachaient dans leurs caves, ou qui, effrayés de sentir passer au-dessus de leur tête le souffle des révoltes prolétariennes, s'enfuyaient sous des cieux qu'ils croyaient plus cléments.

2. *La disparition de l'apprentissage et la grande industrie.*

Il faut vraiment de l'audace pour dire que depuis la disparition de l'artisan et le commencement du règne de la grande industrie, il y a eu de *vrais apprentis*. Des apprentis ?... ces pauvres gosses que chacun a pu voir par nos rues ployant sous la charge trop lourde pour leurs frêles épaules. Des apprentis ?... ces enfants attelés entre les brancards des charrettes à bras, se raidissant de toute leur énergie pour maintenir la petite voiture qu'ils conduisent, en équilibre. Mais n'insistons pas sur ce point, la démonstration serait trop facile.

La question n'est pas là ; il s'agit de montrer pourquoi il n'y a plus d'apprentis, comment a disparu l'apprentissage.

Dès l'apparition de la grande industrie, c'est-à-dire des grands ateliers venant remplacer le petit atelier, les charges de l'ouvrier augmentèrent rapidement. L'usine n'arracha pas seulement l'ouvrier à son petit atelier, elle le sépara de ses enfants, de sa famille. C'est là une constatation mille et une fois faite et d'une banalité courante. Il faut se rappeler — quoique jeune encore, j'en ai des souvenirs cuisants — ces journées de 12, 14, 16 et 17 heures de travail imposées à l'enfant ou à l'adolescent ; le salaire péniblement gagné ; l'apprenti battu, bousculé, injurié, n'allant jamais assez vite, n'obéissant jamais assez, travaillant sous la perpétuelle menace du renvoi, s'épuisant à soulever des charges trop lourdes pour aider l'ouvrier

— travaillant aux pièces — à faire sa journée. Je ne puis dire la tristesse de mes souvenirs d'apprentissage et de ceux de tous les camarades que j'ai connus à l'atelier.

L'industrialisme, par le travail aux pièces, a obligé l'apprenti à devenir l'aide de l'ouvrier. Les salaires diminuant, à mesure qu'augmentait la production, le travailleur, ayant des enfants, n'eut bientôt plus qu'un désir : les voir rapporter quelques sous à la maison, qui viendraient grossir son maigre budget. Dès lors, même s'il avait son enfant travaillant avec lui, il négligea son apprentissage, il ne songea pas à en faire un ouvrier.

Il fallait produire ! L'apprenti se transforma ainsi en simple aide, dont le travail permettait à l'ouvrier d'augmenter son salaire.

Mais cela, pourtant, pouvait encore à la rigueur être considéré comme une forme inférieure d'apprentissage. L'enfant acquérait plus ou moins quelques notions, se faisait la main à la longue. Sans être un excellent ouvrier, il arrivait à être passable.

Vint la loi du 30 mars 1900. Les patrons crurent habile de se venger du législateur en chassant les enfants des usines. En agissant ainsi, ils espéraient bien faire échec à la loi qui réduisait à dix heures par jour la durée du travail, dans les ateliers et usines où seraient employés des enfants.

Les industriels virent surtout, dans cette élimination, un moyen d'atteindre, de frapper, de punir le père de famille. Nombreux furent, parmi ces derniers, ceux qui, protestant à cette époque contre le renvoi de leur enfant, s'attirèrent cette réponse : « *Allez donc demander du travail pour vos enfants à ceux qui ont voté la loi et en demandent l'application.* » C'est ainsi qu'ils chassèrent ce qui restait d'apprentis des usines ou ateliers.

Mais, bien plus que l'application de la loi des dix heures aux femmes et aux enfants, deux autres causes incitaient les capitalistes à agir ainsi : ce sont des causes permanentes tenant au développement même de l'économie moderne : *l'industrialisme et le machinisme.*

En effet, l'industrialisme et son développement mettent le patronat dans l'obligation de faire produire *vite, beaucoup et surtout à bon marché.* Pour cela, l'industriel tend à toujours développer son machinisme, afin d'intensifier la production. Or, le machinisme moderne demande non un « *apprentissage* », mais une « *spécialisation* » de l'ouvrier.

Le patronat pousse d'autant plus vers cette spécialisation qu'il sait que l'ouvrier spécialisé est moins apte à se défendre contre l'exploitation dont il est victime. Le spécialiste, chez qui on a tué tout

esprit d'initiative, devient routinier. Exécutant machinalement et indéfiniment la même besogne, qui ne saurait l'intéresser, il devient rapidement sans volonté, sans énergie et forcément le plus soumis des ouvriers. Il acceptera, sans broncher, toutes les observations patronales, toutes les vexations des sous-ordres, par crainte de perdre un emploi qu'il n'est pas sûr de retrouver identique ailleurs, par le fait que son habileté ne consiste qu'à exécuter toujours le même travail.

L'excellent ouvrier, au contraire, est soucieux de sa dignité, il a conscience de sa valeur et exigera, par cela même, un salaire rémunérateur.

Ces vérités-là, les capitalistes les connaissent mieux que nous, c'est pourquoi ils se garderont bien de rétablir sérieusement l'apprentissage.

D'ailleurs, encore une fois, pour rénover l'apprentissage, il faudrait ressusciter le petit atelier, l'artisan d'autrefois. Cela est impossible, incompatible avec la production outrancière qu'on exige aujourd'hui des travailleurs, de par le machinisme.

3. *Le patronat contre la réduction de la journée du travail.*

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que ce qui a tué l'apprentissage, c'est la loi du 30 mars 1900. Les démonstrations d'aujourd'hui, soi-disant pour sauver, pour rénover « *l'apprentissage* », ne tromperont pas la classe ouvrière, encore moins ses militants.

Ce n'est, en réalité, comme je le disais au début, que la continuation de la protestation, *une opposition déguisée à la journée de dix heures commencée en 1900.*

Cette campagne méthodique est d'autant plus acharnée que, sous l'effort de propagande des organisations syndicales, la diminution de la durée de travail apparaît une telle nécessité, qu'un projet de loi est déposé *tendant à réduire à dix heures, pour tous les travailleurs sans distinction, la journée de travail.*

Nombreuses sont les Chambres de Commerce qui, déjà, ont protesté contre cette modification à la loi. Sous l'impulsion du « Comité des Forges de France », pour la métallurgie, les Chambres de Commerce intéressées ont voté des ordres du jour de protestation contre cette nouvelle modification projetée à la loi du 30 mars 1900. Elles ont affirmé — non sans raison, d'ailleurs, — que, pour les usines à feu continu, toucher à cette loi, c'était mettre les maîtres des forges dans l'obligation d'appliquer la journée de huit heures avec trois équipes. On pourra s'en rendre compte en lisant l'ordre du jour type, qui fut voté par les Chambres de Commerce, et que voici :

La Chambre de Commerce de Sedan,

Considérant que *l'application stricte de la loi en préparation, limitant à dix heures la présence effective des hommes employés dans les fonderies d'acier, exclusivement desservies par un four Martin, aurait pour effet l'installation obligatoire, par voie détournée, du travail de huit heures ;*

Qu'en effet on ne peut éviter le travail de nuit pour les mouleurs — travail d'un rendement impossible — qu'en faisant deux coulées entre six heures du matin et six heures du soir, période de travail qui subit parfois une prolongation dépendant des accidents d'allure qui peuvent se présenter dans la marche du four ;

Que, quant aux ouvriers spéciaux affectés à la conduite du four, bien que leur présence de douze heures soit indispensable, il convient de déduire au moins une heure et demie employée aux repas pris sur place et en dehors du travail de chargement du four et de coulée qui représente un travail énergique d'environ deux heures, le reste du temps n'étant guère qu'une surveillance n'exigeant que de très faibles efforts ;

Que les plus graves inconvénients résulteraient pour les ouvriers, s'ils devaient prendre leurs repas en dehors de l'usine, la plupart habitant des villages environnants et rentrant chez eux seulement après journée faite ;

Que, s'il fallait s'en tenir strictement aux dix heures de présence, la même équipe de fondeurs ne pourrait faire qu'une seule coulée, et les manœuvres, qui arrivent à faire en douze heures de présence, mais non de travail effectif, tous les travaux accessoires de la fonderie ne suffiraient plus ;

Qu'il a été reconnu par expérience que le principal obstacle à l'installation de trois équipes est l'impossibilité matérielle absolue de trouver en nombre suffisant le personnel spécial pour constituer la troisième équipe ;

Qu'une telle situation réduirait de moitié la production, puisque le travail de jour se trouverait limité à six heures et que le travail de nuit est reconnu impossible pour les travaux de moulage ;

Qu'enfin les fonderies « Martin » seraient en état d'infériorité absolue par rapport aux fonderies « au convertisseur » qui, elles, peuvent continuer les opérations à leur convenance, sans devoir entretenir le feu continu d'un four fonctionnant avec les gazogènes ;

Pour ces motifs tout à fait spéciaux :

Emet le vœu :

Que l'application de la loi sur la réglementation du travail prévoit certains tempéraments et certaines modifications pour les fonderies d'acier exclusivement desservies par *un* four Martin.

Cet ordre du jour est du mois de septembre 1907. Le patronat de la métallurgie — plus peut-être que celui de toutes les autres indus-

tries — s'opposera avec énergie à la diminution des heures de travail.

La classe ouvrière ne saurait se laisser prendre aux jérémiades des capitalistes et de leurs défenseurs dans la presse. Disons-le et répétons-le sans cesse : les gémissements, l'apitoiement des uns et des autres sur la faillite de l'apprentissage ne sont que mensonges, hypocrisie, masquant une manœuvre pour entraver toute nouvelle réduction de la durée de travail et même, si possible, remettre en question la loi sur les dix heures.

Voilà la vérité. Ceux qui s'aperçoivent aujourd'hui seulement de la crise..., de la faillite... de l'apprentissage sont de singuliers aveugles ou de pauvres niais. Pas plus qu'ils n'ont compris le mouvement du 1er mai 1906, pas plus ils ne comprennent, ne saisissent l'incessante évolution du progrès économique, industrialisant toutes les branches de la production. Ils ont vécu chez eux, pour eux, avec un égoïsme féroce, sans rien voir. Ne connaissant pas le prolétariat, encore moins ses souffrances, ses écœurements et ses misères, ces gens-là ne s'aperçoivent pas que, sous sa poussée, s'opère une transformation sociale lente et progressive, insufflant un sang nouveau à leur vieille société.

4. *Machinisme et prolétariat.*

Le *machinisme*, en se développant à l'infini dans toutes les industries, a imposé fatalement la *division du travail* ; cette division a appelé à son tour la *spécialisation* du producteur. Cette nécessité de la *spécialisation* a obligé, non pas à astreindre l'ouvrier à un apprentissage quelconque, mais, au contraire, a incité l'ouvrier à s'adapter, faire corps avec la machine-outil dont on lui confie la *surveillance*.

Le résultat est fatal. Pour l'ouvrier, plus de pensée, d'initiative. La machine pense pour lui, prend pour lui l'initiative ; c'est un instrument délicat et réglé. Automatiquement, elle pense, façonne, substituant sa force brutale à la pensée harmonieuse et créatrice du producteur. Demandez donc à l'ouvrier tourneur de la maison Clément, à Charleville, qui a *cinq tours* à surveiller, s'il a le temps d'aimer son travail, de le finir, de penser et de réfléchir ? *Il faut produire !* voilà sa réponse, et il produit n'importe comment.

Prenez encore, par exemple, la maison Brasier, à Reims, qui a installé des machines-outils dans une de ses usines. Dans un récent compte rendu financier, on peut lire :

Conformément à nos prévisions, nous avons *déjà* pu constater un abaissement du prix de revient d'une foule de pièces qu'il y a intérêt à

usiner à proximité des centres métallurgistes *et dont le finissage n'exige qu'une main-d'œuvre beaucoup moins habile et beaucoup moins chère qu'à Paris.*

Dans cette usine, des femmes, anciennes ouvrières du textile, y conduisent *quatre tours* pour 2 fr. 50 par jour. Il en est de même pour les ouvriers occupés aux autres machines-outils, pour la plupart anciens ouvriers du textile ou paysans arrachés à la terre; ils se contentent d'un salaire de 4 fr. 50 à 5 fr. 50 par jour.

Est-ce pour en aboutir là qu'il faut créer des écoles d'apprentissage, faire des apprentis? — Voilà ce qui les attend !

De plus, l'expérience nous le montre, la vie, l'activité sont surtout faites de la diversité des pensées individuelles. Or, l'*industrialisme*, par le machinisme, groupe, happe, broie toutes ces pensées. Il pétrit et fait une même pâte de tous ceux qu'il emploie ; il donne ainsi plus de force, de cohésion, d'activité à sa puissance productrice, mais il aboutit aussi, pour l'individu, à l'uniformisation de la pensée.

Spécialisé, l'homme répète, inlassablement, le même geste uniforme. Cette uniformisation lui impose une discipline brutale qui, au bénéfice du capitalisme, du machinisme, intensifiant encore sa force *productive*, détruit, chez l'ouvrier, tout ce qui tend à le ramener au réel, pour créer l'artificiel dans toute son existence comme dans son travail.

Telle est l'œuvre de décomposition morale qu'accomplit le machinisme dans les ateliers et les usines. On s'extasie devant la force de production du machinisme, mais, s'il a engendré cette force, discipliné à son service la pensée, toutes les pensées de l'individu, il lui a enlevé toutes ses forces créatrices propres.

5. *La solution.*

Que pourrait à cela la reconstitution, supposée possible, sous ses formes anciennes, de l'apprentissage ? Rien. L'industrialisme, le machinisme, ne laissent au travailleur que l'exécution de l'acte conçu en dehors de lui. C'est une déchéance de l'action. Ce n'est plus une action qui pense, réfléchit et, agissant dans la limite de cette réflexion, crée du réel, du nouveau, mais c'est une action brutale, stérile, productrice d'isolement, supprimant tout esprit de solidarité au bénéfice de la domination capitaliste.

En face de cette question, comme en face de tous les problèmes ouvriers, il n'y a qu'une solution : *l'action syndicaliste*. En même temps qu'elle relève la situation matérielle des producteurs, elle

tend toutes leurs qualités morales, développe le sentiment de leur dignité, et *par là même accroît leur valeur technique*. Tout se tient : le travail vaut ce que vaut le travailleur. Malheureusement, les travailleurs, ne connaissant pas assez l'organisation syndicale, où ils puiseraient l'énergie régénératrice des volontés par l'action quotidienne, s'abandonnent. Ils deviennent une machine de chair passive devant la machine de fer vivante, qui les écrase de sa puissance. Cet état d'esprit a engendré un scepticisme stérile, un « il n'y a rien à faire, il faut travailler, il faut vivre », qui est le *leit motiv* de l'immense majorité du prolétariat. Le machinisme le rend égoïste, tue son cerveau, au point de lui enlever la croyance à sa propre force. On peut même dire, qu'actuellement, le syndicalisme subit le contre coup de cette disposition d'esprit, qui ne peut qu'être momentanée sans doute, mais qui n'en est pas moins déprimante.

Voilà ce que j'ai constaté un peu partout, ce que j'ai cru démêler, dans les réticences et les lassitudes du prolétariat. Etat incertain de l'âme qui le fait adhérer à son organisation, puis la quitter brusquement, qui le pousse à agir par soubresauts, comme s'il subissait le chaos de notre production moderne, s'il le ressentait jusqu'au fond de sa moelle.

Ainsi, voilà le triste tableau que nous avons sous les yeux :

D'un côté, le prolétariat débilité par les longues journées, désabusé, effrayé des progrès du machinisme ; n'en saisissant ni l'importance, ni la force, ni la source de vie à venir et refusant de s'y adapter ; courbé en face du capitalisme, au lieu de se dresser devant lui pour le combattre ; se pliant aux désirs, aux caprices du patronat, ne réagissant pas suffisamment et constamment contre lui. De l'autre côté, le capitalisme, sous l'impulsion du machinisme, évoluant toujours, laissant loin derrière lui la classe ouvrière craintive et apeurée par cette évolution ; et s'adaptant, se transformant, suivant les nécessités économiques du moment, ne s'arrêtant jamais, car l'arrêt serait la mort.

Aussi, combien la thèse de ceux qui croient les lois sur l'apprentissage efficaces est triste, devant la réalité des faits. Certes, — du moins je le crois fermement, — le machinisme peut créer, créera des générations plus fortes, plus actives, plus vives, plus généreuses. Nous traversons une période de transition brutale à laquelle la classe ouvrière n'était pas préparée. Mais ce n'est pas par les théories désuètes des *écoles d'apprentissage* qu'on y remédiera, qu'on obtiendra un résultat.

Il n'y a qu'un moyen d'aboutir rapidement, c'est *la réduction des*

heures de travail. L'ouvrier *devenu machine à produire* a besoin de repos. Il est devenu un autre moteur de l'activité économique. Or, l'électricité qu'on envoie dans le moteur électrique le fait mouvoir ; sa rotation anime la machine, la fait vivre, agir, produire, en proportion de sa force. Il en sera de même pour la classe ouvrière. La *diminution des heures de travail* est nécessaire au moteur qu'est devenu par suite du machinisme l'être humain. Vouloir arrêter cette réforme nécessaire, persister à prolonger la journée de travail, c'est couper l'électricité au moteur, l'user rapidement, le réduire à l'impuissance. Au contraire, diminuer les heures de travail, c'est donner au prolétariat dans son ensemble le temps, la force de pensée qui lui manque, c'est communiquer au producteur la force d'agir, de vivre, de produire convenablement.

Qu'on ne nous trompe donc plus avec les écoles d'apprentissage et leur rénovation ! *Battage* éhonté du pouvoir, ignorant des choses de l'industrie et agent docile du patronat !

Crise de l'apprentissage ? Non ! *Crise de l'évolution économique*, voilà la vérité. Et contre ses conséquences ne prévaudront ni le bluff ni les manœuvres d'un patronat trop habile. La solution, ici, comme partout ailleurs, le prolétariat se chargera de la dégager : elle est dans son effort hardi pour briser la puissance des capitalistes et pour organiser la production.

VII

A. LUQUET

Ouvrier coiffeur,
Secrétaire de la *Fédération des syndicats d'ouvriers coiffeurs.*

1° Trop d'apprentis.

Ce que l'on appelle la *crise de l'apprentissage* se caractérise, dans la corporation des coiffeurs, par une augmentation toujours croissante du nombre des apprentis.

Ce phénomène est évidemment dû aux conséquences du machinisme et aux lacunes, aux restrictives limitations de la loi réglementant le travail des femmes et des enfants.

Par une conséquence naturelle, c'est dans les professions non encore industrialisées et où la réglementation n'existe pas, où par conséquent tous les abus peuvent se commettre contre l'enfance, que les fils d'ouvriers se sont trouvés le plus rejetés. La profession des coiffeurs est une de ces dernières.

D'autre part, les parents qui ont quelques centaines de francs

d'économie et qui nourrissent l'espoir — de plus en plus vain cependant — d'établir leurs enfants, croient agir sagement en leur faisant apprendre cette profession.

Telles sont, succinctement résumées, les principales raisons qui font croître le nombre des apprentis coiffeurs.

2° *Mauvais apprentissage.*

Paris ne fait pas d'apprentis ; mais la province en fait assez pour encombrer les grandes villes de ses jeunes ouvriers, que de nouveaux apprentis remplacent sans cesse.

La durée de l'apprentissage est généralement de deux ans, sans autres obligations de part et d'autre, ou de trois ans, l'apprenti étant nourri et logé par le patron.

Mais, ce n'est que quand le jeune homme sort d'apprentissage, où il n'a acquis que les plus élémentaires connaissances, qu'il commence à apprendre vraiment le métier. Le patron, durant son apprentissage, ne lui a appris que ce qui paraît immédiatement être pour lui une source de profit, et j'ai connu des « apprentis » coiffeurs qui n'ont jamais travaillé les cheveux, mais ont « fait du filet » pour les pêcheurs.

Donc, sortant d'apprentissage, le jeune ouvrier a encore plus à apprendre qu'il ne connaît. J'ajoute qu'il y a des parties de la profession, telle la coiffure de dames, qu'il ne pourra apprendre que lorsque son âge, son aspect extérieur, inspireront une confiance suffisante.

3° *Les écoles professionnelles.*

L'ouvrier coiffeur a dans les grandes villes, pour parfaire ses connaissances, des *écoles professionnelles.* Aucune d'elles n'a un caractère officiel. Certaines pourtant sont subventionnées par l'Etat ou la ville où elles existent. La plupart des syndicats d'ouvriers coiffeurs ont créé des cours professionnels, concurremment avec quelques syndicats patronaux. Les cours y ont lieu le soir, de neuf heures à minuit

Ce ne sont pas des écoles d'apprentissage, mais des écoles de perfectionnement, et encore ce dernier qualificatif ne peut-il s'appliquer qu'aux écoles créées par nos syndicats ouvriers.

Les écoles patronales se signalent, en effet, non par l'enseignement qui s'y donne, mais par les médailles qu'y acquièrent les naïfs vaniteux.

Tout autre au contraire est l'objectif des écoles gérées par nos

syndicats ouvriers. Ainsi à l'*Ecole de la Chambre syndicale ouvrière des coiffeurs de Paris*, il ne s'y décerne aucune médaille ni récompense quelconque à aucun élève. N'y ont accès que « ceux-là qui vraiment ont le désir de se perfectionner pour être mieux armés dans la lutte pour l'existence » et qui cherchent dans l'art de leur profession des satisfactions suffisantes à leur activité et à leurs besoins.

(La suite de l'*Enquête* à notre prochain numéro.)

La Décadence démocratique

Que de fois le *Mouvement Socialiste* n'a-t-il pas dénoncé l'incapacité de notre démocratie à créer des valeurs nouvelles, à faire surgir des formes inédites d'action et de pensée, à apporter dans le monde des règles supérieures de vie ! Il semble que tout ait été dit ici sur ce sujet. Et pourtant chaque jour ajoute à nos constatations une confirmation de plus. Jamais la corruption démocratique n'avait exercé de pareils ravages que dans les temps troubles que nous traversons, alors que la dictature déchaînée du pouvoir tend à étouffer tout esprit de liberté, tout désir d'indépendance, toute velléité de révolte.

Pour mesurer la profondeur de la *décadence démocratique* et l'étendue du péril qu'elle constitue pour la culture et les mœurs, il suffit de suivre l'évolution qui a abouti jusqu'à elle.

I

Février 1848 fut l'époque héroïque de la démocratie. Des utopistes, des réformateurs sociaux, des jacobins, des pédants de la vieille tradition révolutionnaire, selon le mot de Marx, rêvaient de faire, par la République, par le suffrage universel, le bonheur du peuple. Toujours idéalistes et enthousiastes, les ouvriers écoutèrent la nouvelle chanson. De concert avec les fractions bourgeoises de l'opposition, ils firent la révolution de février. Le nouveau gouvernement devait leur assurer l'existence *par le travail ;* après de longs débats, il se contenta de charger une commission de découvrir les moyens d'améliorer le sort des travailleurs.

Confiant dans la toute puissance du pouvoir, le prolétariat de 1848 tournait ainsi le dos à son émancipation. Sans doute, en imposant la République et le suffrage universel à la France, il passait au premier plan. Mais la démocratie ne put réussir à s'implanter. Marx a bien marqué, dans les *Luttes de classes en France*, combien le règne de la fraternité, « cette superbe fantaisie s'élevant au-dessus de la lutte des classes », ne pouvait être que précaire. Les antagonismes des classes se réveillèrent vite. Le prolétariat, qui avait aperçu la *République sociale* au seuil de la révolution, fut acculé à l'insurrection de juin : la réalité, tous voiles tombés, surgit dans son

horreur. Etouffée dans le sang des ouvriers parisiens, la révolution n'apparut plus que comme un spectre, dans les actes postérieurs du drame.

Le prolétariat, rejeté à l'arrière-plan de la scène révolutionnaire, ne pouvait pas en sortir. La bourgeoisie « se cabrait » à l'idée de la domination des ouvriers. Elle subit la hantise du « spectre rouge », et elle ne tarda pas à proclamer que le parlementarisme était incompatible avec sa sécurité et son existence de classe. Elle poursuivit sa propre presse, dont elle avait pris peur, et il fallut le 2 décembre pour la délivrer du cauchemar.

L'expérience avait été décisive. La démocratie avait été impuissante à s'établir. Aussi, après 1848, Proudhon pouvait reprendre ses critiques véhémentes et s'attaquer, avec plus de passion que jamais au préjugé gouvernemental, à l'illusion démocratique, à la fiction du suffrage universel. L'incomparable polémiste pouvait rééditer ces lignes prophétiques écrites en 1845 : « Le problème consiste donc, pour les classes travailleuses, non à conquérir, mais à vaincre tout à la fois le pouvoir et le monopole, ce qui veut dire à faire surgir des entrailles du peuple, des profondeurs du travail, une activité plus grande, un fait plus puissant qui enveloppe le capital et l'Etat et qui les subjugue » (1).

Les débuts de la Troisième République furent moins brillants que l'aurore de la Seconde. Mais les républicains d'après 1871 furent plus heureux que leurs aînés. La Commune vaincue et proscrite, ils purent respirer librement. La bourgeoisie avait entendu le mot de Thiers : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. »

Accepté d'abord sous bénéfice d'inventaire, le nouveau régime finit par s'imposer, et on peut dire qu'une fois passée la crise du Seize-Mai, il se consolidera de plus en plus. C'est le triomphe de Gambetta et des « nouvelles couches ». Mais que nous sommes loin du romantisme de 1848 ! C'est le plus plat positivisme qui inspire les nouveaux maîtres de l'heure. Le Parlement, les grandes administrations de l'Etat (2) sont de plus en plus envahies par des poli-

---

1. — Proudhon, *Confession d'un Révolutionnaire*, p. 114.

2. — Il y a plus de vingt ans, on faisait déjà le procès des lieutenants de Gambetta qui s'étaient partagé les grands fiefs du budget et avaient réussi à caser leurs cousins et leurs amis, à la Cour de Cassation, à la Cour des Comptes, dans les recettes générales, etc. Un gérant de brasserie dans la déconfiture, mais cousin d'un ministre de l'Intérieur, était nommé conseiller à la Cour d'Alexandrie aux appointements de 48.000 francs par an.

ticiens professionnels, par des médecins, des avocats, des ingénieurs, des professeurs, des journalistes, etc... Les crises succèdent aux crises, mais le personnel gouvernemental en a toujours raison. Ici encore, nous ne sommes plus aux temps de 1848. Au lieu de se révolter contre ses politiciens et ses littérateurs, la bourgeoisie défaillante s'abandonne à eux et leur laisse le champ libre. Avec eux, une ère nouvelle va s'ouvrir : la démocratie portera tous ses fruits.

On a souvent remarqué que la Troisième République a développé à un degré prodigieux la caste des intellectuels. L'organisation de l'enseignement primaire, l'importance de plus en plus grande donnée à l'enseignement secondaire et à l'enseignement supérieur, l'accroissement des attributions de l'Etat, le développement de la bureaucratie, tout cela devait amener une grande surproduction de lettrés et de déclassés, dont la véritable vocation est l'exploitation de la politique.

Il importe également d'observer que ces intellectuels, devenus les agents de la démocratie, n'appartiennent à aucune classe déterminée. Ils se recrutent dans tous les milieux. Comme ils vivent en marge de la production, aucune solidarité matérielle ni morale n'existe entre eux et les autres classes. Fatalement, ils vont être voués au rôle d'intermédiaires, de mercantis, de trafiquants ; afin de s'imposer aux masses et d'accroître leur prestige auprès d'elles, ils sont obligés de se présenter comme des hommes de bonne volonté, de raison et de progrès, comme des médiateurs capables de concilier les intérêts les plus contradictoires, de réaliser la paix sociale, les réformes morales et l'unité intellectuelle. En réalité, leur œuvre ne sera et ne peut être qu'une œuvre de sophistique et de mensonge, une prostitution de l'esprit, un monument de dissolution morale et intellectuelle.

Du jour où la démocratie triomphe, les politiciens deviennent les maîtres du jour. C'est la curée, une curée plus furieuse peut-être que sous l'Empire, puisqu'ici tout le monde peut y participer. Il s'ensuit un affaissement de l'esprit public : les volontés fléchissent, les caractères s'épuisent, et les sentiments qui honorent le plus l'humanité disparaissent et sombrent. Le rationalisme — qui est la forme spirituelle de la démocratie — arrive à son apogée. Mais cette prétendue philosophie n'est qu'une négation de la vie, forcée à s'incliner devant le pouvoir infini, devant la domination absolue exclusive, illimitée de la « Science ». Mais cette prétendue sagesse conduit tout droit au scepticisme, à la consomption, à la mort. Ceux qu'elle atteint ne sont plus que des êtres vides, des ombres,

puisqu'il leur faut faire abstraction de leur personnalité, se retirer en eux-mêmes, se dessécher dans leur égoïsme. Mais derrière Joseph Prudhomme qui fait la roue, derrière M. Homais gonflé de « scientisme », derrière les nullités vagues de la « sociologie », Rabagas apparaît, escorté des figures sinistres de Vautrin et de Robert Macaire. C'est vraiment le règne des « nouvelles couches ».

Si le représentant de 1848 était honnête et plein d'idéalisme (1), le politicien-type de la Troisième République ne connaît que le culte de l'argent. Qui ne convient aujourd'hui que la politique, qui devrait être le combat le plus désintéressé pour une cause, ne soit devenue un *métier*, auquel on ne demande plus que d'enrichir son homme. C'est pourquoi aussi l'histoire de ces vingt dernières années ne présente qu'une suite de prévarications, de concussions, de vols ; c'est pourquoi les partis ne forment plus qu'une cohue se ruant avec fureur sur les richesses publiques ; c'est pourquoi les politiciens de tout acabit, se disputant l'assiette au beurre, ont tout jeté par-dessus bord : Etat, patrie, principes, idées, programmes ; c'est pourquoi le pur Etat de classe d'autrefois s'est transformé en une sorte d'*Etat postiche*, dont la seule fonction est de procurer des avantages matériels, des places, des sinécures, des bureaux de tabac, des décorations, etc., aux clientèles électorales (2).

Nous n'avons plus de partis, nous n'avons plus d'opposition au gouvernement, mais il existe un formidable déchaînement des appétits les plus bas. Et quant aux gouvernants, ils se recrutent souvent, et la chose est toute naturelle, parmi les faméliques, les histrions, les rénégats, c'est-à-dire parmi des hommes sans scrupules, sans honneur et sans moralité (3). Ce ne sont plus que des chefs de

---

1. — Marx dit de lui qu'il avait le *culte du peuple*. Et Proudhon reconnaît que les hommes du Gouvernement provisoire furent pleins d'honneur et de scrupules et qu'ils voulaient faire de la République le synonyme de moralité. Et il écrit que le seul dont la vertu parut suspecte, Armand Marrast, mourut pauvre, ne laissant pas de quoi payer ses funérailles.

2. — Il y a quelque temps déjà, Maurice Barrès, qui connaît bien les parlementaires, écrivait : « Les plus honnêtes gens ne vont point jusqu'à mêler leurs délicatesses privées à leurs combinaisons politiques... Au Palais-Bourbon, le vol, tant qu'il n'y a pas scandale, n'est qu'une faute contre le goût : quelque chose qui coupe l'estime sans délier les intérêts. Dans aucun parti, on ne fait difficulté d'admettre un voleur, s'il a du gosier et de l'estomac, c'est-à-dire de l'aplomb et de la métaphore. » Maurice Barrès, *Leurs Figures*, p. 8.

3. — Dans les ministères, dans les administrations, se presse, comme disait Marx, une masse d'individus dont on peut dire du meilleur qu'on ne sait d'où il sort, une « bohème » bruyante, mal famée, pillarde, faite à l'image de ses maîtres, les politiciens.

bandes prêts à tous les coups d'Etat, à tous les coups de force, à tous les brigandages. Et le Parlement ! Le crétinisme et la corruption le caractérisent. Et l'opinion publique ! La lâcheté générale permet à une poignée d'individus, qui disposent de l'armée, de la magistrature, de la police, d'exercer la plus cynique des dictatures !

A l'avènement de la troisième République, on pouvait croire que certaines garanties d'inviolabilité de la personne et du domicile, certaines garanties des formes légales, protectrices de l'innocence et de la libre défense, seraient respectées. Il est, en effet, un coin de terre sacrée, comme disait Proudhon, où fraternisent, sans distinction de partis ni d'écoles, toutes les âmes généreuses. Quelle désillusion ! On ne trouve plus, chez nos contemporains, ce sentiment profond du droit ! Tout libéralisme est mort et c'est avec joie, avec ostentation, que la tourbe des gouvernants et des politiciens foule aux pieds les libertés les plus sacrées et viole les droits les plus élémentaires. Le droit ! Mais il faut être bien naïf pour invoquer le droit, à notre époque. « Ici, nous ne faisons pas de droit, nous faisons de la politique », disait dernièrement un député. Paroles mémorables, qui devraient être gravées au frontispice du Palais-Bourbon !

II

De cette *décomposition de la démocratie*, le règne de M. Clemenceau demeurera la période la plus typique. M. Clemenceau a toujours incarné, aux yeux de l'opinion, le type du démocrate pur, sans peur et sans reproches. En face du pouvoir, qu'il combattait par principe, il représentait la conscience vivante de la démocratie. Or, jamais gouvernement plus arbitraire et plus despotique que le sien, n'a fleuri sous la Troisième République.

Ce qu'il y a de plus stupéfiant, c'est que M. Clemenceau n'en continue pas moins à discourir, comme autrefois, sur le droit et l'éternelle justice. Dans un récent discours, il a eu le tranquille cynisme de s'écrier : « Le cycle est achevé de la justice violée au droit reconquis. » Oui, le droit est reconquis, Dreyfus n'est plus à l'Ile du Diable, mais Clemenceau est au pouvoir ! Mais les geôles de la République sont pleines de travailleurs victimes des lois scélérates ! Mais les théories qui ont conduit Clemenceau, Briand et Viviani au ministère mènent leurs élèves d'aujourd'hui en prison ! Mais les fonctionnaires sont traqués, les employés des postes sont révoqués ! M. Clemenceau parle de garanties légales, « de formules de droit souverainement fixées dans nos lois au prix de tant de révo-

lutions », mais si on lui demandait ce qu'il a fait du fameux projet portant abrogation de l'article 10 du Code d'instruction criminelle, et assurant la liberté des personnes, l'homme aux « angoisses juridiques » vous répondrait sans doute qu'il vient d'envoyer des ordres à Clairvaux, afin de « serrer la vis » aux antimilitaristes.

Lorsque, au 1er mai 1906, Clemenceau, inventant son ignominieux « complot », faisait incarcérer, sans motif juridique, Griffuelhes et Lévy, il était à la hauteur de ce ministre de l'ancien régime, qui expliquait ainsi l'incarcération du comte de Cramail à la Bastille : « On ne lui fera aucun mal, mais on l'empêchera d'en faire. » Aujourd'hui encore, comme sous l'ancien régime, la sécurité des individus se trouve à la merci des vengeances de tous ceux qui touchent, de près ou de loin, au gouvernement. Interrogez plutôt, sur ce point, ce rédacteur de la *Liberté*, qui eut l'idée malheureuse de polémiquer avec un député du Bloc. Vous en apprendrez de drôles. Cela rappelle les remontrances fameuses adressées au roi de France, en 1770, et où la Cour des aides déclarait : « Sire, aucun citoyen, dans votre royaume, n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance; car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis de finance. » Nous avons démoli la Bastille, mais les choses ont-elles bien changé ? Nous avons fait plusieurs révolutions, mais nos démagogues sont plus mesquins et cent fois plus vils que les ministres de la royauté.

Et l'opposition socialiste, va-t-on me dire ? Elle n'existe pas. Un grand nombre de nos obscurs députés socialistes sont entre les mains de Clemenceau. En pensant à eux, on songe involontairement à ce mot de Proudhon, dans la *Capacité politique des classes ouvrières* : « Après tant et de si bruyants débats, pouvons-nous nier, enfin, qu'au fond, nos représentants n'ont pas d'autres idées, d'autres tendances, d'autre politique que la politique, les tendances et les idées du gouvernement ? »

Certes, ce n'est pas nous qui entendons donner au parti socialiste une valeur absolue de transformation sociale. Le syndicalisme nous a appris, une fois de plus, que, seules, les institutions changent le monde. Mais enfin ! Le parti socialiste pourrait jouer un rôle d'opposition démocratique, qui découle naturellement de sa fonction propre. Il pourrait se livrer à la critique impitoyable de l'Etat, dénoncer à la tribune l'arbitraire odieux du pouvoir et défendre la sécurité, la dignité, l'indépendance des citoyens. Nous ne pouvons pas peut-être lui demander plus, mais nous pouvons lui demander cela.

Hélas ! Nos socialistes parlementaires l'entendent autrement. Au lieu de lutter contre l'Etat, ils pactisent avec le pouvoir. Incorporés, en fait si non en principe, au bloc des démocrates, ils subordonnent, comme eux, le droit à la politique et la liberté à la raison d'Etat.

Etaient-ils donc soucieux de la liberté de conscience, de la liberté d'opinion des salariés de l'Etat, ceux des socialistes qui, en 1905, admettaient, avec le ministre Dubief, que les facteurs, les instituteurs, les cantonniers, etc., fussent placés sous la surveillance des comités républicains ? Il s'agissait, là, pourtant, d'un véritable « mouchardage » officiel.

Etaient-ils vraiment des défenseurs de la liberté, ces socialistes qui ont regardé sans mot dire Clemenceau manigancer tout à son aise les affaires Jouin et Montagnini, cambrioler tous les papiers de ce dernier ? Nos socialistes parlementaires ne soufflèrent mot. Pensez donc, il s'agissait de cléricaux. Or, dans la lutte contre des adversaires politiques, il n'y a pas à se gêner, tous les moyens sont bons ! Les socialistes parlementaires se sont insurgés contre la domination de l'Eglise, mais ils ne craignent pas de renforcer, à toute occasion, celle de l'Etat. Admirez leur logique : ils n'admettent pas, avec raison, que le gouvernement expulse le socialiste étranger Cavalazzi, mais ils applaudissent lorsque le ministre de l'intérieur expulse un curé, l'abbé Delsol. Ils condamnent l'intervention de l'armée dans les grèves, mais elle leur paraît toute naturelle, lorsqu'il s'agit d'inventaires de biens d'Eglises ou de l'évacuation des séminaires.

Ainsi donc, voilà des députés prenant l'étiquette du socialisme et qui ont laissé le pouvoir commettre tous les abus, restaurer les délits d'opinion, ordonner hier encore à un procureur général de plaider la légitimité du fait du prince et nous ramener au temps de Maupeou, accumuler l'arbitraire sur l'arbitraire, etc., etc. Il est vrai que ces mêmes socialistes parlementaires sont les adversaires du syndicalisme. Comment, à la vérité, des hommes, ennemis avoués ou dissimulés de l'autonomie ouvrière, pourraient-ils agir autrement ? Comment des hommes qui subordonnent la transformation sociale, non à la force propre, à la puissance créatrice, à la capacité de la classe ouvrière, mais à la conquête du pouvoir — c'est-à-dire à leur dictature personnelle — comment de tels hommes pourraient-ils avoir un sentiment profond de la liberté et de l'autonomie individuelles ?

III

L'absence d'opposition socialiste efficace n'est qu'une des manifestations de la décadence démocratique. Mais l'opinion publique a

enregistré toutes les autres, dont nous ne pouvons que rappeler les plus saillantes.

A voir ce que les politiciens maîtres de l'Etat font de l'argent qui tombe à leur portée, on peut supposer quelle fête ce sera le jour où l'impôt sur le revenu aura grossi les caisses du trésor. Les millions prélevés sur les capitalistes de tout ordre suivront sans nul doute la route du fameux milliard des congrégations. On sait qu'une partie de ce milliard devait aller à la Caisse des invalides du travail. Le malheur a voulu qu'il ait pris le chemin des poches des avocats politiciens, des liquidateurs comparses, de tous les hommes de proie qui rôdaient autour. Dans les *Chevaliers* d'Aristophane, un des personnages accuse le démagogue Cléon d'aller au Prytanée le ventre vide et d'en revenir le ventre plein. Il lui reproche aussi de dévorer les propriétés publiques avant le partage. Nos démagogues ont-ils fait autre chose, avec le milliard des congrégations ? Cléon est plus vivant que jamais.

Il est vrai que les professionnels de la politique ont de grands avantages sur les voleurs et les coquins ordinaires. Ces derniers courent des risques, tandis que les autres peuvent se livrer en toute sécurité à leurs brigandages. Si par hasard l'opinion publique s'émeut, si elle leur demande des comptes, ils trouvent toujours des amis qui prennent leur défense, au nom des grands principes, au nom « de la République dont il ne faut pas compromettre l'avenir ». Ainsi, avant la nomination de la Commission sénatoriale chargée d'examiner les comptes des fameux liquidateurs, Caillaux et la presse ministérielle n'ont pas manqué d'avertir les sénateurs : « Prenez garde, messieurs, c'est toute *l'œuvre politique* de ces dernières années qui va subir la plus furieuse des attaques. A vous de veiller. Il ne faut pas que le parti républicain se laisse impressionner par une campagne qui cache des *arrière-pensées politiques*. On veut entacher de suspicion *toute l'œuvre* que la République a poursuivie dans ces dernières années. Le gouvernement ne se prêtera pas aux campagnes politiques que l'on veut instituer », etc., etc.

Tout cela n'est-il pas admirable ? La politique apparaît ici, dans toute la réalité. Déesse propice aux voleurs et aux flibustiers, elle leur procure du butin, elle les protège et les absout.

Mais que penser du second grand scandale parlementaire de ces derniers temps, que l'opinion publique a qualifié du nom « d'escroquerie des 15.000 francs » ? Je n'entends pas discuter le principe de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. Je veux parler seulement de la forme même de l'opération. Un matin du mois

de novembre 1906, un obscur député du nom de Baudon dépose, sans bruit, et comme sans prévenir personne, la fameuse proposition que nul ne discute et que tout le monde vote. Du coup, le budget s'alourdissait de cinq millions de dépenses. Nos honorables avaient estimé que, du moment qu'elle était faite pour eux, cette augmentation de charge ne supportait pas la discussion ! Puis, lorsque le public fit entendre son indignation, personne ne voulut avoir fait le coup : on ne savait pas, on n'était pas là, on n'avait pas compris, etc., etc... Tartuferie et cynisme !

On l'a bien vu, lorsque le lamentable M. Charles Benoit remit imprudemment la question de l'indemnité sur le tapis parlementaire. Pendant que ses collègues le couvraient d'injures grossières, Brisson, le pieux démocrate qui va se recueillir et raffermir sa foi devant le monument de Dalou, le rappelait aux convenances, déclarant que la Chambre avait « agi dans sa souveraineté ». Clemenceau lui-même venait à la rescousse et vengeait sa meute fidèle en lançant à M. Ch. Benoit, cette invective : « Vous êtes un démagogue ! On ne peut vivre à Paris, à moins de 15.000 francs ! »

D'autres incidents ont suivi. Mais, au milieu de toute cette abjection, c'est encore à la gauche radicale que revient la palme. Il faut admirer, en effet, le cynisme ingénu des députés de ce groupe. Ces messieurs n'ont pas craint d'affirmer publiquement qu'ils mettaient la question alimentaire à la base de toute leur politique. Lisez plutôt, je vous prie, l'ordre du jour suivant dont vous goûterez toute la saveur : « Le groupe de la gauche radicale, décidé à défendre le parlementarisme contre la réaction et la démagogie, ainsi que le principe de l'indemnité parlementaire, décide de ne présenter à la délégation des gauches que des délégués partisans de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. »

Il y a mieux. Le journal *Le Radical* du 15 novembre 1907 publiait, sur la question, un court chef-d'œuvre signé Gustave Rivet. « On en veut à la République », s'écrie l'auteur. « Contre les parlementaires qui ont l'impudence de ne pas vouloir traîner la misère quand ils donnent au pays leur cerveau, leur dévouement, leurs forces, aboie, hurle en montrant les crocs, toute la bande des maîtres chanteurs qui ont réussi, des pots de viniers qu'a oubliés la justice..., etc. » Puis, sur un ton tragi-comique, le directeur du *Radical* ajoute : « S'il n'y avait je ne sais quelle décomposition cérébrale, je ne sais quelle déliquescence de conscience, un affaissement dans l'esprit politique de certaines régions et de certains groupes, cette attristante (oh combien !) question d'argent ne se poserait même pas ! » Après des lamentations sur les misères du temps, sur la

cherté des vivres, M. G. Rivet en appelle aux bons sentiments du « brave paysan français » ; puis, en homme très pratique, il termine par un petit calcul très intéressant. On a voté, dit-il, cinq millions d'augmentation pour les parlementaires. Comme il y a dix millions d'électeurs, « les cinq millions d'augmentation coûtent donc, à chaque électeur, cinquante centimes par an, pas tout à fait un centime par semaine ! Oui, un centime par semaine ! Si une démocratie n'est pas capable de faire ce sacrifice pour délivrer des cruels soucis matériels les hommes à qui elle confie sa destinée, c'est qu'elle ne sent point le prix de sa liberté et le tyran la guette ». Vraiment, il faut que les lecteurs du *Radical* aient l'estomac solide, et ils l'ont, en effet !

Ici encore, ici toujours, nous sommes loin, bien loin des temps héroïques de 1848. Dans une de ses plus émouvantes lettres à son ami Bergmann, Proudhon montre quels étaient les conditions d'existence et les sentiments des démocrates de cette époque : « Les 25 francs d'indemnité étaient emportés par les nécessités de la position, les secours aux pauvres citoyens, les souscriptions, etc., et je puis te dire ici que, hormis quelques lâches qui dans le mandat de représentant ont trouvé quelques jouissances matérielles, toute la gauche républicaine s'est dignement comportée, et d'une si modique ressource a fait un noble usage. Ceux qui étaient venus pauvres s'en sont allés plus pauvres qu'auparavant, après avoir mené une vie d'enfer (1) ».

IV

Ce qui a permis à la dégénérescence parlementaire de corrompre la France, c'est que le paysan français n'a pas résisté à la démoralisation générale et que nos populations rurales ont été à leur tour imprégnées de l'esprit démocratico-bourgeois.

Le temps n'est plus où le paysan, aimant sa terre d'un amour profond, réalisait le type de la vie sérieuse et forte, ramassée autour du travail. Proudhon a marqué nettement l'opposition qui existait autrefois entre le bourgeois et l'homme de la campagne. « La conception de la propriété, écrivait-il, n'est pas la même chez le citadin et chez le paysan... L'un cherche, avant tout, la rente, l'orgueil de la possession, l'autre vise à l'indépendance du travail, à la suzeraineté de la vie agricole..... Il hait d'instinct l'homme du bourg et sa

1. — Proudhon, *Correspondance,* VI, p. 7.

grande préoccupation est, suivant une expression du vieux droit qu'il n'a pas oubliée, d'expulser le forain (1). »

Evidemment, cet isolement des autres classes, cet attachement au travail et à la terre a eu des conséquences politiques spéciales. Les paysans français ont joué, dans la formation de l'Etat moderne, un rôle capital. Au-dessus de leur parcelle, ils ont toujours rêvé d'un Etat fort, qui fut leur protecteur naturel. C'est ce qui explique la sympathie qu'ils eurent pour l'Empire. A tort ou à raison, écrivait Proudhon, « l'Empereur est resté pour le paysan le symbole du droit allodial, rendu triomphant par la Révolution et la vente des biens nationaux. Dans le roi, au contraire, protecteur de la bourgeoisie ou prince de la gentilhommerie, il n'a jamais vu que l'emblème du fief, qui reparaît à son œil soupçonneux en la personne du bourgeois capitaliste, chef d'industrie, administrateur de compagnies, négociant, homme de lettres ou magistrat (2) ». Mais si l'Etat se superposait aux paysans isolés, il leur restait trop extérieur pour les gêner outre mesure ; il planait — suivant l'expression très heureuse de Berth — trop au-dessus d'eux pour encombrer beaucoup leur horizon. Ils restaient eux-mêmes.

Aujourd'hui, tout est changé. Avec son protectionnisme qui se pratique sous mille formes différentes et s'étend à toutes les catégories sociales : agriculteurs, industriels, ouvriers, la démocratie tend à tout mêler autour du butin à partager. On peut dire qu'elle a tout acheté, tout corrompu, à l'exception du prolétariat révolutionnaire. Les paysans n'ont pas résisté. L'amour de l'autonomie et de l'indépendance, l'amour de la terre et du travail qui les caractérisaient autrefois, n'existent plus chez eux. Ils sont prisonniers des idées bourgeoises. Dans leur vie quotidienne, ils se trouvent constamment face à face avec l'Etat, qui se présente à eux sous les espèces de l'instituteur, du maire, du délégué administratif, du conseiller général, du député, des comités électoraux. Et le paysan, qui avait autrefois une aversion profonde pour les citadins, pour les manieurs de phrases, etc., subit aujourd'hui leur joug. Ils l'entraînent dans la lutte politique. Ils l'obligent à prendre parti, ils le harcèlent. Lui, il se détache de la terre, il rêve, pour son fils, un emploi de l'Etat, — que ce soit celui d'officier, de professeur, d'ingénieur, de percepteur, de facteur, de douanier ou de gendarme — il sait qu'il faut plaire au gouvernement et rendre des services élec-

1. — Proudhon, *De la capacité politique des classes ouvrières*, p. 16.
2. — Proudhon, ouvrage cité, p. 17.

toraux. Il s'exécute. C'en est fini de ses sentiments de droit, de liberté, de dignité. Il trafique de son influence, comme les autres couches sociales.

En fait de liberté, nous remontons ainsi, comme on l'a dit, à l'époque féodale, et le député, dans son arrondissement, peut être comparé aux anciens leudes mérovingiens. Il règne sur sa terre ; toute l'administration est à ses ordres et il réserve à ses vassaux leur part d'emplois, de faveurs, de bénéfices.

De plus, à la campagne comme à la ville, l'enseignement primaire, avec son caractère idéologique, ses programmes uniformes rédigés par des grands maîtres de l'Université ignorants des conditions et des exigences de l'économie moderne, forme non seulement des générations qui méprisent le travail, mais il place au premier plan les *devoirs civiques*, mais il apprend aux futurs électeurs à se prosterner devant l'Etat, dispensateur de tous les biens, et à vénérer les institutions actuelles, c'est-à-dire à s'incliner bien bas devant nos maîtres, les politiciens, les hommes « de science », les fonctionnaires, les délégués du pouvoir.

Que dis-je ? Depuis Paul Bert et son fameux Manuel, la réclame démocratique ne cesse de se glisser dans les livres scolaires. On s'adresse aux enfants des écoles et on leur dit : « Aimez le gouvernement de la République, car c'est lui qui vous a donné vos droits politiques, l'égalité devant la loi, la liberté de conscience, la liberté d'opinion, le droit de vote ! » Après la grande escroquerie de Panama, après l'affaire Wilson, après vingt ans de trafics, de vols, de scandales abominables, on ose dire aux enfants : « Le suffrage universel vous donne la puissance », et on cite, sans sourciller, Victor Hugo, qui, dans un moment de grandiloquence démocratique, a écrit : « Il y a un jour dans l'année où le gagne-pain, le journalier, le manœuvre, l'homme qui traîne des fardeaux, l'homme qui casse des pierres au bord des routes, juge les représentants, le Sénat, les ministres, le président de la République. Il y a un jour dans l'année où le modeste citoyen prend part à la vie immense du pays tout entier, où la plus étroite poitrine se dilate à l'air vaste des affaires publiques ; un jour où le plus faible sent en lui la grandeur de la souveraineté nationale, où le plus humble sent en lui l'âme de la patrie. Quel accroissement de dignité pour l'homme et, par conséquent, de moralité ! Quelle satisfaction et, par conséquent, quel apaisement ! » (1).

---

1. — *L'enseignement moral à l'école primaire*, par Angot, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, Paul-Auguste Godchaux et C^ie^, éditeurs.

Le jeune Français se rengorge quand on lui parle ainsi de sa « grandeur future », de son noble rôle de citoyen. Il gardera dans sa mémoire les formules de l'école. Puis, un beau jour, les comités électoraux l'enrôleront. Comme on l'a rendu incapable de réfléchir et d'observer, il deviendra l'électeur modèle, l'homme hébété, stupide, que les politiciens et les journalistes mènent par le bout du nez.

V

La décadence démocratique est à ce point accusée qu'on n'entend plus parler, de tous côtés, que *d'impuissance parlementaire*, de *crise du parlementarisme*, de *crise de la démocratie*, de *crise de l'Etat*, etc., etc. Les Revues font des enquêtes, les journaux interviewent, et on assiste à ce spectacle divertissant de voir les pires politiciens condamner la politique ! Témoignage nouveau du désarroi des esprits et de la confusion universelle des idées !

Dans cet état de déliquescence où se trouvent ainsi nos institutions et nos mœurs, dans ce chaos moral et intellectuel, il ne reste qu'une seule force capable d'engendrer une vie nouvelle : c'est le syndicalisme. Le syndicalisme ne cherche pas à développer dans l'individu ce qu'on appelle son humanité ; il ignore l'homme de la *Déclaration des Droits*, l'homme des devoirs civiques, le citoyen abstrait, personnage purement allégorique. Avec le syndicalisme, le producteur porte son attention sur la vie de l'atelier, sur les conditions d'existence qui lui sont faites dans la société capitaliste. *Le grand problème qui le passionne est celui de l'organisation et de la libération du travail.* Non seulement il ne se laisse plus prendre à la sophistique de l'Etat, à la fantasmagorie de la démocratie, aux artifices des rhéteurs, aux ficelles des avocats et des conciliateurs à outrance, mais il apprend la vie. Avec ses propres armes, sur son propre terrain, il entre en lutte contre l'Etat démagogique, contre les forces actuelles d'oppression.

Il y a plus : non seulement le syndicalisme est créateur, mais on peut dire que, par le simple jeu de ses forces, il a hâté la décomposition de la démocratie. La crise actuelle, qui préoccupe tant d'esprits, ne ressemble en rien aux crises précédentes. On s'aperçoit aujourd'hui que les démocrates, maîtres du pouvoir, sont condamnés à une stérilité que nul ne conteste. C'est que le mouvement ouvrier, avec ses grèves, ses manifestations, ses revendications incessantes, sa propagande, a mis la démocratie à l'épreuve et lui a posé des problèmes qu'elle est impuissante à résoudre. C'est que le

syndicalisme, agissant sur un terrain précis, a dévoilé l'antagonisme des classes et rappelé durement les apôtres de la paix sociale au sentiment de la réalité.

La démocratie se décompose, mais le syndicalisme s'organise : une fois de plus, la pourriture aura été le laboratoire de la vie.

Mars 1908.

Gabriel Beaubois.

Plekhanoff et le Syndicalisme

I

PRO DOMO MEA

Cette fois, tout frais débarqué de Sarmatie, un ours nous est venu !

« Steif und ernsthaft, mit Grandezza,
« Tanzt der edle Atta Troll. »

Et quelle danse ! Quarante, cinquante, soixante, soixante-cinq pages. Le tout en grand format. Et ce n'est pas fini ! Deux numéros de la revue russe *Sovriemennii Mir*, avec la menace de pis encore. Il parle mal, mais il parle beaucoup. Et tout ce déluge pour démontrer que mon ouvrage *Riforme e rivoluzione sociale* est un très mauvais livre et le syndicalisme une abomination. Dressé sur sa partie la plus charnue, habituée à ce noble exercice, l'ours me fait le prêche, se montre gracieux, essaie l'ironie, hasarde le *bon mot*. Figurez-vous un pâté de gélatine qui ondoie comme la mer à la suite de quelque secousse imprévue : voilà la danse de George Atta Troll Plekhanoff.

Décidément, ce syndicalisme met bien des gens en fureur. Il n'y a plus, dans tous les dépôts de la Social-Démocratie, de pommes pourries qu'on ne lui ait jetées. Mais, cette fois, il est descendu lui-même en champ clos, en personne, le grand augure du marxisme orthodoxe, le *tombeur* du revisionnisme de Bernstein, l'auteur du livre immortel : *La critique de nos critiques*. Au fond, il est ennuyé. S'occuper d'Arturo Labriola ! Et soixante pages durant ! Quelle gracieuseté de la part d'un si grand seigneur ! Et puis, écrire pour réfuter un écrivain si insignifiant ! Ah ! lecteurs, mon amour propre m'empêche de reproduire toutes les amabilités qu'il me dédie. Malheureusement, les policiers italiens l'avaient déjà précédé depuis pas mal de temps. Mais, dans ce concours, il avait déjà donné de brillantes preuves de sa valeur. Il ne sera jamais dit que George Plekhanoff renonce à montrer la délicatesse de son âme. Qu'y faire ? s'écriait philosophiquement Bernstein. « Le paon ne peut pas chanter » et George Plekhanoff ne peut faire que la roue. Bernstein mettait au compte de l'éducation l'habitude de Plekhanoff de résoudre toute discussion théorique par une prise de bec personnelle. Plekha-

noff dit que Bernstein est mon frère spirituel. La chose ne m'est pas très agréable, aussi le lecteur mettra-t-il au compte de mon amour fraternel l'adhésion que je donne au jugement de Bernstein sur mon critique :

« Und sogar für schnœdes Geld
« Muss er tanzen... »

Assurément, les revues russes paient à la page, et on le voit à la longueur du factum de Plekhanoff. Mais, s'il a daigné descendre jusqu'à moi, c'est pour un autre sentiment que ses « devoirs ». Il existe en Europe un petit groupe de gens suffisamment allègres qui se sont mis en tête de surveiller la marche générale du socialisme et de le faire filer rigoureusement au doigt et à l'œil. Cette petite secte, convaincue d'avoir reçu du Père Eternel en personne l'investiture du socialisme, défend son propre droit avec une si franche désinvolture que l'on serait parfois tenté de se demander si quelque choix particulier ne l'a pas distinguée. Maintenant, les membres de cette secte, qui a son quartier général à Berlin, se sont distribué l'empire du monde, et, comme les héritiers d'Alexandre, chacun d'eux exerce son pouvoir sur quelque contrée. A Plekhanoff, les dieux ont assigné la Russie, et il est si jaloux de son empire imaginaire que, à peine un danger quelconque semble-t-il le menacer, il revêt les armes d'Achille et se précipite hors de sa tente pour repousser les insolents qui ont osé troubler son pacifique domaine. Il exerce sa dictature d'une main ferme et sévère. Quand les socialistes russes s'avisèrent de traduire quelques articles de Bernstein, il cita l'auteur devant le conseil de guerre de sa propre critique et en tira une mémorable vengeance.

Maintenant, c'est le tour du syndicalisme. Les ouvrages des syndicalistes occidentaux sont traduits dans l'empire de George Atta Troll Plekhanoff. On ose écrire que Sorel, dont les livres, comme le décrète Plekhanoff lui-même, « surprennent par leur extraordinaire confusion » (*Sovriemennii Mir*, n° 11, p. 23), est le seul penseur original que le socialisme européen ait eu depuis Marx. Le volume *Riforme e Rivoluzione sociale* est traduit deux fois en russe, la première sous la responsabilité de Lunaciarski et la seconde sous celle de Totomianz, deux des plus doctes et des plus distingués écrivains de la Social-Démocratie russe. Viennent ensuite les œuvres de Sorel, de Lagardelle, de Leone, d'Olivetti. Il y a quelque nouveauté dans la Social-Démocratie. La rébellion s'y est faufilée ; dans les congrès, la voix des syndicalistes se fait entendre. George Plekhanoff se souvient des hauts devoirs inhérents à sa propre investi-

ture. *Eins, zwei, drei, Geschwindigkeit ist keine Hexerei!* La mort du syndicalisme est décidée. Et voilà que l'on fait paraître une série d'articles de « Critique de la théorie et de la pratique du syndicalisme ». Parmi les écrivains syndicalistes, c'est Arturo Labriola qui a l'honneur d'être traduit le premier? Bien ! Sa confusion sera égale à la gloire qu'il a recueillie auprès des imbéciles. George Plekhanoff écrira et, d'Arturo Labriola, il ne dira que le triomphe que le critique russe s'en est attribué lui-même.

Ici, une parenthèse, que la très vilaine attaque de Plekhanoff rend nécessaire, bien que personne plus que moi ne soit convaincu qu'il n'y a pour le public aucun intérêt à se complaire à de semblables déclarations.

Mon activité restreinte d'homme d'étude a été presque exclusivement limitée aux sciences économiques, unique sujet sur lequel j'ai cru bon d'émettre quelque opinion qui me semblait pouvoir intéresser ceux qui s'occupent aussi de ces études. Je ne me suis occupé du socialisme que pour m'acquitter de la dette que j'avais contractée comme membre du parti et comme publiciste. Mais je tiens à déclarer que jamais, et à aucun moment particulier, je n'ai voulu me poser en « théoricien du socialisme ». Non pas que le poste occupé par Plekhanoff et ses collègues dans la Social-Démocratie ne révèle l'inanité de l'entreprise ; et c'est même précisément pour cela et pour le sentiment même du haut devoir qui incombe à qui s'est décidé à suivre, sur les voies théoriques, un mouvement qui est à son début et dont nous faisons nous-mêmes partie. Dans le socialisme, j'ai eu plaisir à suivre le marxisme, parce que c'était une méthode d'interprétation du mouvement. Plus tard, quand, avec Sorel, s'est formé dans le lit du marxisme un courant particulier, je m'en suis rapproché et j'en ai suivi les vicissitudes, cherchant avec d'autres à le dériver aussi dans mon pays. Mais, toujours et dans tous les cas, j'ai proclamé que je ne me vouais pas au socialisme comme à un but particulier de mon activité d'homme d'étude ; même et seulement pour autant qu'il a des points de contact avec mes études ordinaires d'économie et qu'il s'impose à ma curiosité comme membre du parti socialiste et comme publiciste. C'est, du reste, ce que savent bien tous ceux qui m'approchent de près.

Mon livre *Riforme e Rivoluzione sociale*, écrit en quelques semaines et livré à l'impression chapitre par chapitre, au fur et à mesure que je l'écrivais, naquit spontanément à cause de la place que je me trouvais occuper dans le mouvement socialiste milanais. Mon point de vue alors était de prouver que le réformisme était complètement en

dehors de la direction marxiste, dans laquelle, au contraire, rentrait le syndicalisme. Je ne prétendais donc nullement « amender » ou critiquer le marxisme, à moins qu'on ne veuille entendre par ce mot « éclairer, élucider ». Il pourrait même se faire que j'aie manqué mon but — quoique Plekhanoff ne soit pas du tout arrivé à le prouver ! Mais il est certain que, seule, la plus fieffée et la plus éhontée mauvaise foi peut m'attribuer l'intention d'avoir voulu faire œuvre de critique du marxisme. Je publierai prochainement mes études sur le marxisme, et si l'ours de Sarmatie veut y enfoncer et y exercer ses griffes, il me fera plaisir. Elles ne sont pas bien terribles. A force de danser sur les places et de se dresser sur ses pattes, ses forces se sont épuisées : résigné, il accepte même les coups de pied de la marmaille. Mais, peut-être n'est-il qu'un ours de ménagerie, né dans la cage et farouche seulement en apparence. Il peut griffer, il ne fera pas peur. Je dois seulement protester, dans l'intérêt de la décence publique, contre le fait qu'il m'attribue des intentions que je n'ai pas eues et qu'il fait croire à un caractère que n'a pas mon livre. *Riforme e rivoluzione sociale* est un livre qui voulait se mouvoir entièrement sur le terrain du marxisme, sur lequel il était né. Quand donc Plekhanoff découvre que je n'innove en rien, il ne fait que compter sur la distraction de son lecteur.

Mais il ne faut pas abuser des distractions. Encore, si tout le mal était là ! Mais Plekhanoff suppose un lecteur littéralement imbécile, un lecteur qui se contente des diplômes que Plekhanoff s'est décernés à lui-même. Naturellement, ce lecteur n'a point de curiosité. Il lit que Labriola raisonne mal, que le syndicalisme est théoriquement une absurdité et pratiquement un mouvement réactionnaire, et il se repose sur les déclarations de son auteur. Mais si, par hasard, c'est un lecteur indiscret, les choses ne vont plus comme sur des roulettes. George Plekhanoff, qui s'admire lui-même avec tant d'indulgence dans le miroir de sa propre vanité, se trouve alors à un tournant difficile.

Plekhanoff fait une découverte : le lecteur doit s'y habituer : Plekhanoff en fait mille. Il dit qu'il y a en moi deux âmes : Proudhon et Pantaleoni. A vrai dire, Proudhon n'est là que par acquit de conscience. Plekhanoff prétend, en effet, que c'est par l'entremise de Sorel que j'en ressens l'influence (*Sov. Mir*, n° 11, p. 23). Je m'engage à prouver au lecteur que toute la critique de Plekhanoff est un tissu de mauvaise foi. La conclusion ira ensuite de soi. En attendant que le lecteur veuille bien me suivre, car Plekhanoff est un critique fastidieux, incapable de se hausser jusqu'à l'idée générale d'un livre ou

d'un mouvement (1) : il s'accroche aux mots, aux incidentes, aux périodes séparées du contexte. C'est une agaçante guérilla de franc-tireur qui tient le milieu entre le soldat et le brigand. Lui répliquer est impossible, sans s'empêtrer dans un dédale de questions accessoires et vides de sens. La faute n'en est pas à moi.

Et d'abord la chronologie est malheureusement contre Plekhanoff. De Sorel, qui ramène la pensée socialiste à l'étude de Proudhon, on ne pourrait utiliser que trois écrits : *Introduction à l'économie moderne*, *Degenerazione capitalistica e degenerazione socialistica*, *Réflexions sur la violence*. Or les deux derniers sont postérieurs à mon livre et le premier ne me fut connu qu'au moment où on imprimait le mien, tellement que je ne pus utiliser qu'un simple renvoi dans l'introduction, ajouté sur les épreuves (2). Et cela pour l'honnêteté et pour la vérité. J'avoue d'ailleurs volontiers, que je me trouve, par rapport à Sorel, dans la position d'un disciple à l'égard de son maître.

Venons à Pantaleoni. Cette fois-ci les bras me tombent. Evidemment Plekhanoff non seulement compte sur l'impossibilité où se trouve le public russe de s'informer, mais lui-même veut affecter une doctrine *qu'il ne peut pas avoir*. Il prétend que mes opinions sur les rapports entre le socialisme et la liberté économique surprendront un lecteur qui ne connaîtrait pas les travaux de l'école italienne de soi-disant « économie pure » (n° 11, p. 36). Pour le coup, le docteur est mal tombé ! En premier lieu, il n'existe pas d'école italienne d'*économie pure*. S'il n'en parlait pas que par simple ouï-dire et seulement de seconde main, il saurait que précisément *Pantaleoni a soutenu qu'en économie politique il n'y a pas d'école et que l'économie pure... n'est pas une école économique* (V. Pantaleoni, *Scritti vari*, 1904, p. 1-48). En second lieu, l'économie pure consiste dans la considération du phénomène économique, indépendamment de toutes les formes particulières qu'il pourrait avoir acquises dans un temps déterminé ou en un lieu déterminé ; c'est une pure mécanique de l'égoïsme individuel, comme fait élémentaire économique et pour cela comme supposé d'avance et comme

---

1. — Ceux qui connaissent le modeste bagage scientifique de cet écrivain savent que c'est son habitude. J'examinerai plus loin ses deux petits ouvrages, *Tchernichewski* et *Contributions à l'histoire du matérialisme*, pour persuader le lecteur à ne pas trop se laisser impressionner par les rodomontades de cet « homme de science ».

2. — La première édition de *Riforme*, etc., est de janvier 1904 ! Le livre de Sorel est de décembre 1903 !

séparé de toute organisation sociale, même comme indépendant de la société elle-même. Si d'ailleurs on considère le fait de la société, l'économie pure étudie le fait du choix, dans lequel consiste le phénomène économique, aussi bien dans une économie libériste, que dans une économie à entraves (systèmes du monopole) et que dans un régime unitaire (socialiste). L'économie pure ne résout point de problème de ce genre : quel est le meilleur système économique ? Mais cet autre : étant donné un ensemble de conditions *initiales*, comment se dirigent les hommes dans leur choix ? L'économie ne conclut ni par un hymne à la liberté, ni par un hymne au monopole. Si Plekhanoff n'avait pas contracté la déplorable habitude de parler de ce qu'il ne sait pas et ne peut pas savoir, il saurait que le plus grand représentant de la direction scientifique qui prévaut parmi les économistes italiens, Pareto (*Manuale d'Economia politica*, Milan, 1906, p. 40-48 du chapitre III), étudie le problème des goûts et des obstacles même par rapport à une organisation socialiste. Ce penseur dont la science italienne est justement fière, quoique, dans la vie pratique, il soit plutôt modéré, enseigne que, au point de vue de la production, un régime collectiviste pourrait être supérieur à un régime capitaliste. Après avoir fait une série de considérations sur l'équilibre de la production, Pareto fait cette observation : « Les phénomènes que nous venons d'étudier suggèrent un argument de grand poids... en faveur de la production collectiviste. » Je ne puis reproduire la démonstration mathématique de Pareto, qui est compliquée, et qui amène à conclure que seulement une société collectiviste pourrait obtenir un très grand avantage pour la production (*Manuale*, p. 343).

Mais puisque Plekhanoff, abusant de l'ingénuité de son public, qui vaut un peu mieux que lui, a écrit que l'*école* italienne d'économie pure m'a suggéré l'hymne à la liberté économique, je dois le mettre en demeure de se montrer plus sérieux une autre fois. *Pareto dit exactement le contraire.* Que le lecteur en juge : « *Comme conclusion*, écrit Pareto, *l'économie pure ne nous fournit pas d'arguments décisifs pour choisir entre une organisation de propriété ou de concurrence privée et une organisation socialiste* » (p. 347). Il est vrai que je fais parler Pareto, et non Pantaleoni, qui serait ma seconde âme. Mais avant tout, avec la finesse scientifique qui le distingue tant, Plekhanoff lui-même accouple Pareto et Pantaleoni (v. note p. 38, n° 12 de *Sovr. Mir.*) ; et puis, si je m'en rapporte à Pareto, ce n'est que par un sentiment d'indulgence pour Plekhanoff. En réalité, Pantaleoni, qui est un fort et noble type de penseur, n'avait rien à m'enseigner en cette matière. Il n'a jamais traité de

questions d'économie appliquée. J'ai eu l'honneur de suivre ses cours, sans que pour cela je puisse me dire un de ses disciples. Pantaleoni lui-même serait le premier à protester. A son point de vue, je lui ai fait très peu honneur, politiquement. Et cette légende que je serais un disciple de Pantaleoni, c'est le socialiste italien Podrecca qui l'a répandue : Podrecca, du moins, est directeur d'un journal humoristique ! Qui sait dans quel album Atta Troll a déniché ce renseignement ébouriffant? Le fait est qu'il n'a pas manqué, pour faire de la concurrence, de voler son métier à un journaliste... humoristique. Mais Podrecca est un homme d'esprit, qui a voulu ménager à ses lecteurs un moment de gaieté. Voyez donc un peu où va tomber cet ours mal léché de Sarmatie !

Une remarque, en passant. Plekhanoff considère de la même manière les écrivains italiens d'économie pure et ceux qui appartiennent à l'école de *Manchester*. J'espère que mon lecteur est assez au courant de l'histoire des doctrines économiques pour comprendre l'absurdité de cet accouplement. Les écrivains de l'école de *Manchester* s'occupent de questions pratiques, et, malgré une certaine vivacité d'expression, ils n'ont qu'une très faible importance pour les sciences économiques. Cobden et Bright et les écrivains de l'*Anti-Corn Law League* ne pouvaient pas laisser de traces dans l'histoire des doctrines. Mais Plekhanoff, qui a une faible connaissance de l'histoire des doctrines économiques, donne, en parlant des publicistes allemands, le nom de disciples de Manchester à tous les économistes libéraux. Helm, qui en sait un peu plus, écrit à leur sujet : « Its leaders made no attempt to write systematic treatises of economies » (v. *Dictionary of Political Economy*, de *Palgrave*, vol. II, p. 680).

Et puisque nous avons affaire avec l'école de Manchester, arrêtons-nous y encore un peu. Ce Plekhanoff est vraiment impayable ! Il abuse invraisemblablement de son public. Ainsi, il voudrait faire croire à ses lecteurs que les écrivains de Manchester sont contraires à toute espèce d'intervention de l'Etat (*Sovr. Mir.*, n° 11, p. 23). Payons-le de la même monnaie de mesquineries qu'il dépense avec une si grande prodigalité contre moi. J'ai déjà démontré que Plekhanoff ne sait pas ce que sont les écrivains de Manchester. Maintenant comme s'il le savait. Eh bien, il se trompe : les maîtres de Manchester n'étaient pas contraires à « toute forme d'intervention de l'Etat ». Dans sa lettre aux électeurs de Stockports, en 1836, Cobden déclare que s'il avait été présent à la dernière session du Parlement, il aurait approuvé le *bill* sur le travail des enfants (*V. A. J. Balfour. Essay an Cobden and the Mansches-*

ter School, dans les *Essays and Adresses*, *Edimbourg*, 1893).

Plekhanoff m'exhorte à me débarrasser de toute *hérésie* manchestérienne, si je veux « comprendre » Marx. Parbleu, je puis encore contenter mon sévère critique. Mais si je me délivre de l'économie pure et de l'école de Manchester, qu'est-ce que M. Plekhanoff m'offre en échange ? Comme le lecteur vient de le voir, sa science n'est vraiment pas grande !

Et maintenant, à nous deux !

J'avoue que je me trouve mal à l'aise en face de Plekhanoff. Il en est encore à ce système critique qui consiste à exalter ou à condamner un écrivain, non pour la conception générale de son œuvre, mais pour les détails plus ou moins accessoires qui lui servent à soutenir son idée. Le lecteur italien, qui a passé par l'école critique de Carducci et de De Sanctis, sait que ce système n'aboutit à rien, car il laisse intacte la question principale : la *thèse fondamentale* de l'auteur est-elle exacte ou fausse? Mais que le lecteur français se montre indulgent envers moi ! Avec un système d'habile réclame, Plekhanoff a réussi à se faire dans la Social-Démocratie, où les lauriers se conquièrent facilement, un nom de fort critique. Le lecteur doit donc m'excuser, si je perds tant de temps avec Plekhanoff. Mais, au bout du compte, cela sert aussi à notre but révolutionnaire, de démontrer ce que valent moralement et intellectuellement certains gros bonnets de la Social-Démocratie. Et le mot « moralement », je l'ai écrit exprès. Je veux démontrer que la critique de Plekhanoff est tout un tissu de mauvaise foi et que la réponse à ses observations se trouve déjà dans mon ouvrage. Que le lecteur ait un peu de patience !

Plekhanoff commence son article en disant que je suis recouvert d'une couche de poix de Manchester et il décrète pour cela que je suis contraire à la législation protectrice du travail (p. 24). En vérité, il n'ose pas l'écrire ouvertement, mais il prétend que, étant donnée ma position par rapport à l'économie pure (qu'il confond avec la doctrine de Manchester), « je dois » être contraire à la législation protectrice du travail, que « je dois » la considérer comme une tutelle contraire à la liberté individuelle. Je pourrais résoudre la question en citant d'autres écrits de moi qui sont antérieurs et postérieurs. J'aurais ainsi démontré que Plekhanoff m'attribue légèrement une opinion que je n'ai jamais eue ; mais je n'aurais point *prouvé* que Plekhanoff est dépourvu de toute honnêteté dans la polémique. *Dans l'ouvrage même que Plekhanoff critique, je me déclare favorable à la législation protectrice !* A la page 245

de mon livre, on lit : « L'action réformiste n'est pas une action socialiste... La classe ouvrière, quoique convaincue du caractère de l'action réformiste, *collabore à ses propres succès et en accepte les résultats, au point de vue des avantages qui en dérivent pour toutes les classes et par conséquent pour elle-même.* » Et à la page 116-117, je parle en ces termes du *principe* qui anime la législation des fabriques : « La portée révolutionnaire du principe consiste à nier le fondement de la légalité bourgeoise et mercantile, le *contrat ;* à mettre le véto du travailleur au-dessus des droits du capitaliste ; à obliger l'Etat bourgeois à reconnaître que, en dehors de la légalité bourgeoise, existe le droit de l'être humain, etc. » (1). Maintenant comment peut-on, à propos d'un homme qui écrit ainsi, oser dire qu'il considère la législation protectrice du travail comme une offense à la liberté de l'individu ? Mais enfin, il y a une limite même au mensonge ! Du reste, on peut voir si je suis contraire à la législation sociale en lisant l'ordre du jour que j'ai présenté au nom des syndicalistes au congrès de Rome, en 1906. *Moi seul ai nié que la législation sociale fût le moyen d'atteindre au socialisme.* Or, nier que la quinine serve contre le mal de ventre, veut-il dire nier l'utilité de la quinine contre la malaria ?

Mais Plekhanoff a son but. Après m'avoir dénoncé comme adversaire de la législation sociale, il triomphe poliment de mon ignorance... en me citant les paroles de Marx dans l'*Adresse inaugurale de l'Internationale*, dans laquelle le *bill* des dix heures est considéré comme la victoire d'un principe. Certainement, ce monsieur comptait que son factum m'échapperait ! Car comment expliquer autrement le tour de main, le sans-gêne de Plekhanoff ? Je prends en main mon livre et, à la page 113, je trouve cité tout au long le passage de Marx ! Je continue à lire et je trouve un large commentaire du passage de Marx et l'adhésion la plus explicite aux idées qui y sont exposées. Que dire de plus ?

Mais nous n'en sommes encore qu'aux premières armes et je tiens en réserve ce qu'il y a de mieux.

En face d'un penseur tel que Marx, je sens que je n'ai qu'un seul devoir : le comprendre et développer son enseignement. Ressasser les mots comme un rabbin n'est pas mon affaire. Je n'enlève pas le pain de la bouche à Plekhanoff ! Mais lui, que fait-il ? Espérant

---

1. — Mes citations sont faites toutes sur la seconde édition italienne de mon livre, la même que Plekhanoff *dit* avoir confrontée avec le texte russe. Pour autant qu'il est à ma connaissance, Plekhanoff ne sait pas l'italien !

que le lecteur de son anticritique ne se donnera pas la peine de lire mon livre, il torture et fausse ma pensée à tout moment et dénonce en moi cette ignorance des textes sacrés, dont la connaissance est son unique titre de gloire. Mais a-t-il raison ?

Que le lecteur veuille bien écouter. A la p. 36 du n° 17 du *Sovriemennii Mir*, Plekhanoff écrit : « Dans le septième chapitre de son livre, ce surprenant « théoricien » cherche à démontrer, par une série de conclusions comiques, que Marx, c'est-à-dire l'un des auteurs du *Manifeste communiste*, ne fut jamais communiste. » Que le lecteur juge ! A la page 168 de mon livre, après avoir parlé d'une opinion de Sorel à ce sujet, j'ajoute : « Je crois même que l'on peut aller plus loin. Une étude sur les *idées communistes* du marxisme me paraît devoir conduire à la conclusion que Marx *n'a vu dans le communisme qu'une organisation sociale dans laquelle la production serait directe et organisée par les travailleurs seuls, tandis que la classe capitaliste aurait entièrement disparu.* » Donc : 1° je dis précisément que Marx **est communiste ;** 2° que Marx a défini le communisme dans un sens entièrement négatif. Et cela veut dire que Marx ne fut pas communiste ! On ne sort pas de là : ou Plekhanoff ne comprend pas ce qu'il lit, ou il est de mauvaise foi en écrivant. Il y a plus. Lunaciarski, dans l'appendice à la traduction russe de mon ouvrage, m'objectait un passage du livre de Marx sur la *Commune*. Lunaciarski avait le droit de supposer que j'ignorais ce point ; mais Plekhanoff qui reproduit l'objection n'est pas sincère. Il a lu mes conférences sur la *Commune*, et cela est tellement vrai qu'il fait semblant de s'indigner pour un renvoi très objectif et sans arrière-pensée à ce fait que Engels laissa sa fortune aux filles de Marx, comme si c'était une calomnie ou un fait à passer sous silence. Donc s'il a lu mes conférences, il sait aussi que je cite précisément le même passage que Lunaciarski produisait contre moi. Et alors pourquoi prétend-il m'enseigner quelque chose ? L'honnêteté dans la polémique ne lui aurait-elle pas imposé d'en faire la remarque ? Mais la vérité est que Plekhanoff n'a rien lu et qu'il se pose en docteur, d'après les notes que lui aura fournies quelque main charitable.

Mais tout cela n'est rien en comparaison de son désir de me faire passer pour un apologiste de la libre concurrence. Plekhanoff fait un tour de force pour persuader le lecteur que je veux substituer la libre concurrence au socialisme. Et puis il m'instruit docilement, il veut me démontrer que je me trompe et que la libre concurrence conduit au monopole. Dieu de Dieu, quelle nouveauté ! Mais je regarde à la page 188 de mon livre et je trouve écrit : « Malheureu-

sement la libre concurrence est une hypothèse abstraite que dans bien des cas la nature (monopoles), dans tant d'autres les artifices légaux (truts, octrois, primes) *excluent de la réalité économique immédiate.* » Donc je considère la libre concurrence au point de vue de la théorie pure, et je n'ignore point que la réalité est autre.

Quand j'écrivis mes observations sur la libre concurrence, je savais bien que j'aurais excité le dédain des hypocrites ; mais je ne doutais pas un instant que les socialistes instruits ne me donnassent raison.

Il faut toujours se rappeler que mon livre est un livre polémique dirigé contre les réformistes italiens. Plekhanoff, qui doit avoir quelque bonne raison particulière de haine contre moi, lance ses observations au hasard, sans chercher à se rendre compte de certaines postures particulières que j'ai prises. Or il faut savoir que, de 1900 à 1904, les réformistes italiens divulguèrent l'amusante théorie que le socialisme consiste à combattre et à éliminer toute forme de compensation parasitaire. Le lecteur italien n'a pas besoin d'être renseigné, mais le lecteur français consultera avec fruit les discours de Turati et de Treves au congrès socialiste d'Imola et toute la polémique du *Tempo* contre l'*Avanguardia Socialista*. Voici ce que je ripostais aux réformistes : c'est très bien, mais si c'est là votre but, je vous avertis que la libre concurrence atteint automatiquement le même résultat ! Et j'écrivais dans mon livre : « Les observations qui suivent *ont purement un caractère d'explication logique au moyen d'exemples.* Elles ne doivent pas être prises pour un nouveau programme ou pour l'indication d'une nouvelle doctrine. Mais il est bon, en attendant, de reconnaître que le *socialisme entendu comme moyen d'exclure toutes les rémunérations parasitaires coïncide — dans ses résultats — avec l'action de la libre concurrence.* » (p. 183). Je l'avoue : je suis humilié. Je n'ai jamais eu grande opinion de la science de la Social-Démocratie, mais je n'ai jamais douté de l'honnêteté de ses procédés critiques. Le lecteur, je l'espère, n'hésitera plus à admettre que la critique de Plekhanoff est entièrement fondée sur une altération consciente de ma pensée.

Et d'un, — pour la bonne foi. Venons maintenant à la « Science ». Plekhanoff lit que les salaires dépendent de la productivité du travail, et il m'inflige une correction paternelle. Mais Plekhanoff devrait se décider à ne point parler de ce qu'il ne sait pas. J'ai démontré plus haut qu'il parle de l'*économie pure* sans en connaître un iota. C'est pis maintenant. Plekhanoff veut faire le philosophe, l'écono-

miste, l'historien, l'homme de lettres, etc ; toutes choses où on ne réussit qu'après un long apprentissage. Or il veut parler d'économie en s'en tenant aux lieux communs des petits manuels scolastiques, et ignorant à peu près quarante années de développement scientifique.

Je dis que le salaire dépend de la productivité du travail, et il conclut que cette théorie exclut le prélèvement gratuit sur le travailleur. Certainement il suppose que je parle de la productivité « physique » du travail. Sait-il qu'après Wieser (*der Natürliche Werth*, *Wien*, *1889*), il n'est plus permis de répéter cette bourde ? Mais ensuite quand je parle de productivité du travail, sait-il que je parle de la productivité « marginale » du travail et que par conséquent je m'en rapporte aux théories de Clark (*The distribution of Wealth*, *New-York*, *1889*), entrées désormais dans la science et qui sont couramment comprises par tous ceux qui s'occupent en Italie de science économique, à cause des importantes corrections qu'y a faites précisément un économiste italien, Barone ? Et que sait-il, lui, des études de Barone et de ce fait qu'un socialiste peut parfaitement utiliser cette théorie pour rendre intelligible le phénomène de la distribution ? S'imagine-t-il que cette théorie est la démonstration la plus complète que, par rapport au salaire, tous les producteurs des industries non marginales et ceux qui emploient un ouvrier non marginal — c'est-à-dire tous les capitalistes — paient la force de travail à un prix mathématiquement inférieur à la *productivité globale* du travail ? (1) Non, ces gens-là ont décidé de rendre ridicule le marxisme ! Ils sont convaincus qu'en apprenant par cœur sept ou huit formules du *Capital* et en accablant d'insolences leurs adversaires, ils démontrent la gloire impérissable du marxisme. Par exemple, pour quelle raison Plekhanoff sent-il le besoin de m'attaquer personnellement, dans une discussion entièrement théorique ?

Que le lecteur prenne patience jusqu'à la fin. Nous arrivons au plus amusant. Plekhanoff a lu en outre de mon ouvrage *Riforme*, etc., une étude parue dans le numéro 168-169 du *Mouvement Socialiste*. Son procédé critique est le même : il détache une incidente du con-

1. — Je dois renvoyer le lecteur à ma monographie *Distribution du dividende et productivité marginale*, Naples, 1900. Je suis un homme d'étude très modeste, mais je n'ai pas l'habitude de parler par ouï-dire des choses que je ne sais pas. Avant de m'accuser d'ignorance, Plekhanoff aurait dû lire mes autres ouvrages.

texte et, oubliant de lire le reste, il m'écrase sous le poids de ses démolitions. Que lui importe que la réponse à sa formidable critique se trouve déjà tout entière, mot à mot, dans l'article ? Il est sûr que le lecteur russe ne se donnera pas la peine de contrôler les citations, et, en attendant, il se dresse définitivement sur le piédestal de sa propre victoire.

Dans l'article du *Mouvement Socialiste* (15 décembre 1905), il lit que je ne suis pas persuadé que la prétendue loi de concentration du capital se vérifie. Mais j'observe aussi que cette circonstance ne sauve pas la société capitaliste, et j'observe : « La nécessité du socialisme ne dérive plus du développement d'un processus mécanique, qui supprimait brutalement le plus grand nombre des capitalistes à l'avantage d'une minorité de ploutocrates... ; mais cette nécessité dérive de la *volonté* des ouvriers associés. » Ah, lecteurs, ne l'eussé-je jamais fait ! Mon critique rechigné s'empare de cette proposition, la retourne, la malmène, la frotte, l'étend, la resserre de cent mille façons, pour obtenir deux résultats très importants : 1° pour démontrer que je me contredis, puisque j'abandonne le point de vue du matérialisme historique que j'avais adopté dans le livre *Riforme* ; 2° que je suis un *idéaliste* irraisonnable, puisque j'imagine que la volonté se détermine d'elle-même, sans motifs ou impulsions extérieures.

Mais voyons avant tout le texte de Plekhanoff :

« Résumons, dit Plekhanoff [selon Labriola]. D'abord, à l'époque du *Manifeste*, la destruction des rapports capitalistes semblait une nécessité économique ; mais maintenant une expérience de cinquante années nous a démontré que cette nécessité économique n'existe pas, et que tout dépend de la volonté des hommes. En d'autres termes : à l'époque de Marx, on pensait que la transformation des moyens de production en propriété sociale sera accomplie *par la volonté humaine conditionnée par le processus de développement du capitalisme*. L'expérience d'un demi-siècle nous a démontré que le processus de ce développement ne dirige pas la volonté humaine de ce côté. Mais ne nous en affligeons pas ; loin de là, réjouissons-nous-en, car la volonté des hommes se dirige d'elle-même dans la direction désirée. » (*Sovr. Mir.*, n° 11, p. 50-51). C'est là aux yeux de Plekhanoff mon péché le plus grave, tellement qu'il me le reproche à tout moment et je ne sais plus combien de fois.

Mais l'ai-je vraiment commis ? Ecoutez. A la page 403 du *Mouvement Socialiste*, dans le même article, on lit : « *Nous rattachons comme nous l'apprend l'enseignement fondamental du marxisme,*

aux transformations *de l'économie, produites par un développement spontané, toutes les transformations conséquentes de la société.* » Et c'est ainsi que Plekhanoff fait la critique ! Certes, on ne peut tout dire en une seule fois, et si, à la page 398, j'ai parlé de « volonté », à la page 403 j'ai parlé aussi de la manière dont se détermine cette volonté. Mais Plekhanoff était pressé. Il lit une moitié et devine l'autre ; puis quand il a imaginé une vraie monstruosité, il s'écrie triomphalement : voilà comment raisonne l'« illustre théoricien » du syndicalisme. Allons, mais ce système polémique est vraiment pitoyable !

J'ai nié, il est vrai, la centralisation de la richesse. Dans un article à venir — après en avoir fini avec le côté moral de la polémique et caractérisé le sérieux critique de Plekhanoff — nous verrons que pas même là Plekhanoff ne comprend bien, et cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il s'agit d'un homme qui connaît si peu les théories économiques. Ici, cependant, qu'il me soit permis de demander : quand on a nié *une espèce* d'influences économiques, les a-t-on niées *toutes* ? Quand on dit que la production capitaliste n'atteint pas la centralisation, *a-t-on nié peut-être que le socialisme ne se vérifie point par des voies économiques, il est vrai, mais d'une autre nature ?* Le syndicat n'est-il pas une force économique, et le développement du syndicat n'est-il pas le résultat d'une évolution économique, bien plus, le sort même du syndicat n'est-il pas étroitement solidaire avec le sort du développement économique du capitalisme ? Mais j'ai parlé de « volonté ». Quelle hérésie ! Définir, par opposition à la rigidité matérielle de la fabrique, le syndicat comme *l'organisation de la volonté du prolétariat*, signifie : prétendre que... la volonté se détermine d'elle-même ! Or, précisément, quelques pages plus loin que la proposition citée au si grand scandale de Plekhanoff, j'écrivais : « Base et substance du socialisme, voilà ce qu'est l'organisation ouvrière, s'élevant de fins prochaines et *contingentes* à des fins plus amples et plus lointaines. Le gradimètre de la révolution sociale est le développement de la conscience révolutionnaire, c'est-à-dire de l'opposition à la société existante, du syndicat de métier. » (*Mouvement Socialiste*, p. 403.) Donc je conçois l'action syndicale — (était-il besoin de le dire ?) — comme un « *développement* » déterminé par le passage de fins *contingentes* à des fins éloignées. Plekhanoff sait-il que la « contingence » est la possibilité de l'existence ? Sait-il que, dans le fait social, cette possibilité consiste en un échange entre nos activités et les faits qui sont en dehors de nous ? Sait-il que qui parle de contingence, parle d'un événement qui pourrait bien ne pas arriver et *par conséquent est soustrait à notre*

domaine ? J'ai prouvé plus haut que la terminologie économique de Plekhanoff est bien incertaine. Sa terminologie scientifique ne vaut pas davantage. En réalité, il me semble qu'il avait bien raison, ce critique... bourgeois italien, Gentile, quand il disait que la Social-Démocratie est le royaume... de l'incompétence. J'oserais dire que le jugement de Gentile (*La Filosofia di Marx*, Sienna, 1898) a été écrit tout exprès pour Plekhanoff. Mais peut-être ne s'agit-il pas entièrement d'ignorance, et alors retournons à notre énigme psychologique. Plus j'examine la critique de Plekhanoff et moins je me persuade que Plekhanoff ait agi sérieusement. Peut-être a-t-il voulu se moquer de son public ; peut-être a-t-il voulu jouer un tour à la direction du *Sovriemennii Mir*. Le fait est qu'à sa critique... j'avais déjà répondu dans les mêmes ouvrages qu'il traite avec tant de sévérité.

Ma pensée était que, dans le syndicat, les ouvriers se sentent plus libres, plus dégagés de la nécessité économique, c'est-à-dire comme facteurs plus *conscients* de leur évolution, et, dans une certaine mesure, arbitres de leur destinée. Engels a dit que le socialisme est le passage de la nécessité à la liberté. Mais le socialisme est un devoir constant, mûri par la conscience même des travailleurs. Il s'ensuit que le « règne de la liberté » n'est pas seulement dans les aspirations lointaines, mais qu'il se réalise jour par jour. Or, qui accepte ce point de vue que le socialisme se forme dans les syndicats, a aussi le droit de dire que le syndicat est le règne de la liberté, entendu au sens moral, c'est-à-dire que, dans le syndicat, c'est la volonté des travailleurs qui agit. Mais Plekhanoff, qui, en fait d'économie, supprime quarante ans d'évolution de la science, en est encore, en ce qui concerne la philosophie, à la controverse entre les déterministes et les champions de la liberté. Bien plus, ayant pris Marx sous sa férule, il en fait par force un déterministe, bien qu'il n'y ait pas d'écrivain qui se prête moins que celui-là à rentrer dans une des ordinaires catégories philosophiques. Sait-il, par exemple, que Bergson déclare que toute la discussion au sujet de la liberté est une équivoque majestueuse et que, en réalité, si l'on en revient à l'homme comme producteur de la vie de son esprit, la négation, comme l'admission de la liberté, est un non-sens? Mais Plekhanoff a des idées très précises à ce sujet, et, comme tout ce qui lui sort de la bouche est marxisme pur, il faut bien que le lecteur se décide à admettre qu'il n'y a plus de marxisme quand on parle des travailleurs qui font d'eux-mêmes, par un acte de leur volonté, leur propre histoire. Ou se démettre ou se soumettre !

Et Plekhanoff est avec moi d'une rigueur vraiment exemplaire ! Labriola introduit l'*idéalisme* dans le socialisme : voilà son cri désespéré. Vraiment ? Voilà : si je devais répondre le cœur sur la main, je dirais que je ne le sais pas. Que j'aie ou non des intentions si mauvaises, le fait est que... je ne l'ai pas dit. Pour cette fois, j'espère que le lecteur me croirait sur parole, tant j'ai accumulé jusqu'ici de preuves de la légèreté critique de Plekhanoff. Mais *melius est abondare quam deficere*. Voici, dans son intégrité, le passage incriminé : « La nécessité du socialisme ne dérive plus du développement d'un processus mécanique qui supprime brutalement le plus grand nombre de capitalistes pour l'avantage d'une minorité de ploutocrates..., mais cette nécessité dérive de la *volonté* même des ouvriers associés, qui, persuadés de l'inutilité de conserver la différence sociale entre capitalistes et ouvriers, donnent la vie à un nouvel ensemble de relations sociales, qui doivent produire la disparition du capitalisme. *Ainsi le socialisme lui-même ressent les lointaines influences de cette renaissance idéaliste, qui s'observe aujourd'hui dans les sciences sociales.* »

Semble-t-il vraiment au lecteur que j'annonce l'invasion de l'idéalisme dans le socialisme ? Dire qu'un mouvement social ou notre organisme « ressentent l'influence » d'un fait qui leur est étranger, veut-il dire qu'ainsi ils se disposent conformément au fait étranger ? Je chatouille Plekhanoff ; il en ressent l'influence, puisqu'il s'irrite : s'ensuit-il que Plekhanoff accepte avec plaisir mon chatouillement ? — Mais s'étant persuadé que j'annonce l'invasion idéaliste dans le socialisme, Plekhanoff ne cesse de s'affliger et de me honnir. Homme prodigieux dont l'imagination devient une cause de tourments pour lui-même et pour les autres !

Cependant je ne veux pas faire l'hypocrite, et j'admets volontiers que je ne suis pas matérialiste à la Plekhanoff. Mais est-il donc vrai que je me sois contredit, au point que, tandis que dans *Riforme*, je défendais le point de vue du matérialisme historique, dans l'article du *Mouvement* je passe à l'idéalisme? Jamais de la vie ! Et le lecteur ne doutera point que je n'aille lui offrir le texte de *Riforme* dans lequel on montre que la même influence idéaliste, dont je parlais dans l'article du *Mouvement*, se trouve déjà indiquée précisément là où je parlais du matérialisme historique. J'avoue que c'est peu amusant pour moi de me citer continuellement, mais enfin que le lecteur en rejette toute la faute sur Plekhanoff. En attendant, qu'il écoute : « *Aucune doctrine ne donne tant d'importance aux forces idéalistes, que la doctrine du matérialisme historique*, précisément parce qu'elle considère l'histoire comme un flux et un devenir permanent,

c'est-à-dire comme le résultat qu'on ne saurait prévoir de l'effort conscient, mais combattu, des hommes pour sortir d'une façon permanente des conditions où ils se trouvent. Elle considère les hommes comme soumis à une éducation révolutionnaire permanente qui, en se fixant et en se rendant automatique, engendre en eux le besoin constant de *surmonter les conditions où ils se trouvent et de réaliser successivement* cet idéal de vie *qu'ils se proposent.* » (*Riforme,* etc., p. 13.)

Ah ! mon pauvre Monsieur Plekhanoff ! Quel dommage que j'aie pu connaître vos articles du *Sovriemennii Mir!* Voilà une belle réputation de pédant gâtée ! Faites des gros bonnets, mon bon Monsieur Plekanoff ; ce n'est pas aussi lucratif que d'écrire sur le socialisme, mais tous n'y sont pas obligés. Et puis : *sutor ne ultra crepidam.* Voilà du latin que Plekhanoff pourra lire dans son fidèle Larousse !

Et maintenant, assez ! Là où les documents parlent, on peut être modéré dans ses paroles. Venons maintenant sur un terrain un peu plus sain. Jusqu'ici j'ai dû me défendre moi-même, et la chose est peu gaie. Maintenant il s'agit de défendre la conception du syndicalisme. Plekhanoff en touche trois points : la thèse contraire à l'Etat, la notion de la violence, le rapport entre la fin immédiate et la fin dernière. En outre, il insiste sur la thèse que les faits auraient prouvé que la centralisation de la richesse augmente et avec elle l'exploitation de l'ouvrier. Nous nous occuperons de ces trois points, puis nous verrons par quels titres scientifiques Plekhanoff justifie la *suffisance* avec laquelle il traite quiconque n'a pas le bonheur de penser comme lui. J'avoue que Plekhanoff m'est tombé sur le dos à l'improviste, quand j'étais plongé dans un fouillis d'autres occupations. Mais au fond, je le remercie. Cela servira à mettre un peu de gaieté dans mes travaux ordinaires.

(*A suivre*).

Naples, février 1908.

Arturo Labriola.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Bohême

I

Si l'on veut analyser et préciser les traits caractéristiques du mouvement ouvrier tchèque, il faut d'abord remarquer que la situation politique de la Bohême et de l'Autriche est toute particulière, et qu'en dehors de la lutte sociale pour l'émancipation de la classe ouvrière, il y a encore un problème non moins grave et une lutte non moins passionnée : la lutte entre les diverses nationalités qui habitent l'Autriche. Si l'on comprend peu l'indignation patriotique de la bourgeoisie française contre les socialistes, à cause des résolutions de leurs congrès, on peut au contraire se rendre parfaitement compte de la situation délicate des socialistes tchèques et allemands vis-à-vis des bourgeoisies de leurs nations, qui sont entre elles en conflit permanent. Tandis que l'une, la bourgeoisie tchèque, se plaint de l'oppression de la nationalité allemande qui est au pouvoir à Vienne, celle-ci, de son côté, reproche à celle-là son ambition, son orgueil national, son chauvinisme et l'infériorité de sa race. Dans cette lutte incessante et sans merci, où plus d'une fois il s'est agi de l'existence même de l'Autriche, où il s'agit encore aujourd'hui de l'avenir de deux nations et de leur normal développement politique, économique et social, où il s'agit particulièrement de l'avenir même de la classe ouvrière tant allemande que tchèque, — un seul faux pas du prolétariat amoncelle sur sa tête un véritable orage de dénonciations, persécutions et excommunications patriotiques de la part des autres classes de la nation.

Ce sont surtout les Tchèques dont il s'agit. Les Allemands étant au pouvoir et ayant été favorisés dans les derniers siècles par le gouvernement absolutiste, qui a eu l'intention de germaniser les nationalités slaves en Autriche, n'ont pu se sentir opprimés par les autres peuples, lorsque les luttes nationales ont éclaté dans la première moitié du XIX^e^ siècle. Aussi, tous leurs efforts n'ont-ils visé

qu'au maintien des privilèges dont ils jouissaient aux époques précédentes. Et lorsque, en Autriche, le prolétariat allemand se dressa contre la bourgeoisie et se proclama internationaliste, on entendit le même concert d'anathèmes qui éclate partout en pareille occasion.

Mais la situation du prolétariat tchèque était, au moment où il commençait à peine à s'éveiller à la conscience de classe, toute autre. La situation est la même, dans une certaine mesure, encore aujourd'hui. Vers 1848, où on peut entrevoir le premier germe d'une certaine organisation ouvrière, les Tchèques, et toutes les autres nationalités de l'Autriche étaient, comme presque toute l'Europe, en lutte contre l'absolutisme gouvernemental. Mais pour les Tchèques, ce n'était pas seulement la lutte contre l'absolutisme d'un gouvernement quelconque : il s'agissait surtout d'abattre l'absolutisme du gouvernement *allemand*. On dresse, dès cette époque, des programmes complets et des systèmes très détaillés de la réorganisation prochaine de l'Autriche future, qui ont été, du reste, repris par les socialistes tchèques et allemands d'aujourd'hui, auxquels ils servent de point de départ pour la solution du programme national en Autriche et pour l'élaboration de leurs programmes nationaux. Les uns voulaient faire de l'ancienne Autriche centralisée un empire fédéral composé d'Etats indépendants, en se basant sur l'idée de l'autonomie des divers pays (la Bohême, la basse et haute Autriche, la Galicie, etc.). D'autres, n'ayant aucune confiance dans ce système, par lequel, disaient-ils, les rivalités nationales ne seront nullement écartées, préconisaient déjà l'idée de l'autonomie des diverses nationalités, — système accepté et défendu par les socialistes actuels. Le prolétariat naissant devait nécessairement participer à ces luttes. L'idée de classe n'était nullement dégagée, la conscience prolétarienne n'existait que trop vaguement et parmi des ouvriers trop peu nombreux. Toute la nation, comme un seul tout, sentait le lourd fardeau de l'absolutisme d'un gouvernement étranger ; de plus, la nation allemande, en Bohême même, était la classe économiquement dominante, et la lutte économique paraissait s'identifier avec la lutte politique : c'était le conflit avec une classe d'une nation étrangère. Chez l'ouvrier tchèque la lutte de classe se confondait ainsi, à cette époque, avec la lutte pour l'indépendance nationale.

C'est le caractère essentiel du premier mouvement ouvrier tchèque. Aujourd'hui, la situation est changée, mais on y peut toujours reconnaître quelques restes de ce caractère inné du mouvement ouvrier et socialiste. On le voit bien dans les efforts constants et tenaces des socialistes tchèques et des syndicalistes tchéquo-

slaves, qui tâchent de conquérir l'indépendance nationale, contre les autres socialistes autrichiens et une représentation distincte dans l'Internationale, soit socialiste, soit syndicale. Il n'y a là aucune idée de nationalisme ou de chauvinisme antisocialiste et antiouvrier, mais bien un effort sérieux pour faire respecter l'indépendance d'une individualité nationale qui, pour la classe ouvrière, ne pourra atteindre un certain bien-être que par le développement complet de son existence propre.

Le parti socialiste a réussi à obtenir son indépendance à l'égard des socialistes autrichiens et à se faire représenter directement au Secrétariat socialiste international : cela lui a valu un accroissement considérable de puissance morale sur le peuple tchèque, sans compter l'adhésion de nombreux prolétaires, qui, emportés par la plus âpre des luttes contre la bourgeoisie d'un peuple étranger, n'auraient pu concevoir nettement l'idée internationaliste, s'ils y avaient vu la suppression définitive de leurs aspirations les plus incompressibles. Mais pour le mouvement syndical, l'affaire n'était pas si simple. Nous verrons tout à l'heure les raisons dont se servent les militants du syndicalisme tchéquo-slave, pour justifier leurs désirs d'indépendance à l'égard du syndicalisme autrichien et pour défendre en face de l'Internationale ouvrière tout entière leurs tendances séparatistes de l'organisme central autrichien.

Les syndicalistes tchèques se défendent obstinément de l'immixtion de toute idée nationale dans les débats pour l'autonomie des syndicats tchèques, qui ont lieu entre les partisans tchèques de la décentralisation syndicale et les partisans allemands de la centralisation à outrance. Mais il me semble que c'est en vain qu'ils proclament que ce ne sont que des motifs purement syndicaux, qui les entraînent à exiger l'autonomie nationale, et que *toute* idée nationale reste étrangère à ces débats passionnés entre centralisateurs autrichiens et décentralisateurs tchèques. Certes, il n'y a pas là trace, comme je l'ai dit plus haut, d'une rivalité nationale ; mais dire qu'il n'y a là que des motifs syndicaux, c'est nier le caractère essentiel d'un mouvement ouvrier, qui paraît devoir rester impérissable, tant que la Bohême et le peuple tchèque vivront sous le régime politique actuel. L'attitude des syndicalistes tchèques est assez étrange dans cette lutte, d'autant plus que l'idée nationale est hautement évoquée par le parti politique, par les socialistes tchèques, dans toutes les questions politiques, et que — chacun le sait — le principe d'unité étroite entre le parti politique et le mouvement syndical est le caractère essentiel du mouvement ouvrier en Bohême comme dans le reste de l'Autriche. Il y a bien un cetain nombre de motifs syndicaux et

purement professionnels sans doute : mais au fond, l'idée de l'individualité nationale y existe toujours, non peut-être comme seul argument principal, mais tout de même comme une des raisons prépondérantes. Les Tchèques veulent être autonomes dans leurs syndicats et refusent de se soumettre aux ordres des camarades autrichiens, qui leur imposent la forme de leurs organisations professionnelles et proscrivent celles qui s'opposent au modèle donné par le comité directeur de Vienne. Ils veulent être indépendants et vivre de leur vie nationale et individuelle. Ils ont raison. Même dans cette idée nationale, qu'ils répudient tout à fait illogiquement, ils peuvent théoriquement chercher l'appui pour leurs tendances séparatistes. Nous verrons tout à l'heure tous les arguments pour et contre. Nous verrons combien cette lutte entre deux organisations sœurs est intéressante, mais aussi combien elle est nuisible aux intérêts de la classe ouvrière de ces deux nations. Tout le mouvement syndical tchèque est là. Avec l'idée de l'autonomie syndicale il est né, avec cette idée il vit, avec cette idée il croît, surtout dans les dernières années, et avec elle il marchera vers son plein épanouissement.

Pour connaître le mouvement syndical tchèque, il faut parcourir toutes les phases de ce conflit entre le comité directeur des syndicats autrichiens à Vienne et le comité tchèque à Prague, et rappeler brièvement les faits historiques les plus importants du développement des syndicats tchèques, ainsi qu'analyser les divers congrès nationaux. Et ainsi on aura une idée quelque peu précise de la Bohême ouvrière et syndicale.

II

Comme tout le reste de l'Europe, la Bohême s'industrialisa de plus en plus au cours du XIX^e^ siècle. On y vit, dès 1804, la première machine à vapeur dans l'industrie textile, et dès 1829, dans l'imprimerie : à la fin de la première moitié du siècle, l'emploi des nouveaux moyens de production y était général. Le capitalisme naissant avait un pouvoir illimité et les salaires et le niveau de la classe ouvrière en général, étaient excessivement bas. Les ouvriers attribuaient, comme partout, cette situation malheureuse à l'usage des nouveaux moyens de production et il en résulta, ici comme ailleurs, des révoltes contre le machinisme, en 1844, puis surtout en 1848, au milieu des secousses politiques et dans la lutte de toutes les nationalités autrichiennes contre l'absolutisme du gouvernement. La révolte fut calmée par les baïonnettes et la prison.

C'est justement à cette époque, que le caractère purement natio-

nal du mouvement ouvrier tchèque fut le plus marqué. Après 1848, suivit une période de réaction politique honteuse, dans laquelle le prolétariat, forcé de s'abstenir de toute action politique, se livra passionnément à l'organisation et à la préparation de la lutte économique. Avec l'avènement du constitutionalisme en Autriche, en 1867, le mouvement reprit plus d'haleine, les ouvriers tchèques fondèrent leur premier journal *L'Ouvrier*, dont le caractère national fut très marqué. On fonda alors en Bohême les premières organisations de secours mutuels des mineurs et des métallurgistes, des mécaniciens, des ouvriers du livre, des menuisiers ; bientôt suivirent en 1869 les ouvriers boulangers, groupés dans une société de secours mutuels, à laquelle ses membres payaient soixante centimes de cotisations par mois et dont ils recevaient en cas de maladie un secours de sept francs par semaine pendant trois mois. On peut citer cette organisation des ouvriers boulangers en exemple et par elle on peut juger du caractère des autres. On créa ordinairement au sein de ces organisations de petits comités, qui avaient pour but l'éducation des membres et la satisfaction de leurs besoins intellectuels. Ainsi la passion de l'organisation allait croissant, sans avoir toutefois contribué au développement d'un véritable mouvement syndical conscient et animé d'un esprit révolutionnaire à l'égard de la société bourgeoise. On forma, à côté des sociétés de secours mutuels, un certain nombre de sociétés coopératives de nature diverse, on favorisa de toutes ses forces ces nouvelles associations, de sorte qu'en 1870, il y avait en Bohême 110 sociétés coopératives de consommation à côté de 38 syndicats professionnels. Toutes ces sociétés étaient animées d'un esprit, je ne dis pas nationaliste, mais fortement national. On vivait à une époque où toute la délégation tchèque au Reichsrath pratiquait l'opposition passive et irréductible à l'égard du gouvernement allemand, où toute la Bohême était agitée par la lutte pour son indépendance et où la classe ouvrière, animée du même esprit, n'osait se séparer de la bourgoisie et du reste de la nation.

Mais un changement, au moins partiel, ne tarda pas à apparaître dans la conscience ouvrière. De plus en plus, les intérêts de la classe dominante s'opposaient à ceux du prolétariat, dans l'évolution du capitalisme grandissant, et les ouvriers commençaient à apercevoir quel profond abîme les sépare de la bourgeoisie, malgré les luttes jusqu'ici communes pour l'indépendance nationale. La conscience de classe commençait à se dégager plus nettement et l'enthousiasme patriotique disparaissait en face de la lutte économique quotidienne avec les alliés de la veille dans la lutte politique.

Ainsi, au mois de mai 1870, les ouvriers tchèques proclamèrent la nécessité pour le prolétariat de former des syndicats purement ouvriers et professionnels, qui « auraient pour but de participer à tous les événements de la vie ouvrière et de soutenir tous les efforts moraux et matériels du prolétariat ».

A partir de cette époque, la force ouvrière grandit constamment. Tout d'abord, les menuisiers se syndiquent, les mécaniciens fondent leur Union centrale des mécaniciens ; malgré toutes les persécutions du gouvernement, le même mouvement se manifeste entre les tchèques du pays voisin, en Moravie, où les ouvriers du textile et les tailleurs s'organisent dans leurs syndicats. Ces syndicats sont presque toujours accompagnés de sociétés ouvrières d'éducation. Mais un fait principal domine déjà tous ces essais d'organisation nouvelle et purement ouvrière : c'est que, dans toutes ces organisations, une hostilité plus ou moins marquée à l'égard de la bourgeoisie devient ordinaire et inhérente à l'essence de l'association. C'était en 1872. Un pas en avant et plus décisif dans la voie de l'émancipation ouvrière de toutes les influences bourgeoises, fut fait un an plus tard, en 1873, après les congrès des socialistes autrichiens à Neudorff, en Hongrie. Les syndicalistes tchèques acceptèrent les principes des social-démocrates et suivirent dès lors cette nouvelle voie de combat. A ce changement s'ajoute la croissance de la presse, qui se mit aux services des socialistes ouvriers comme des syndicalistes. Vers 1880, l'idée syndicaliste s'était complètement affirmée, et les anciennes associations de secours mutuels auxquelles s'étaient mêlées les influences bourgeoises, avaient évolué vers les syndicats modernes animés d'un esprit socialiste et plus ou moins révolutionnaire.

En 1880-1884, le gouvernement, trouvant le mouvement ouvrier et syndical trop menaçant, éleva les premiers obstacles à son développement. Les persécutions commencèrent. Le pouvoir s'opposa à la création des syndicats, les ouvriers furent mis hors la loi et le droit. La presse bourgeoise tchèque ne leur ménagea ni ses menaces ni ses accusations. Les délégations ouvrières étaient mises en prison lorsqu'elles présentaient leurs revendications. Les centres miniers étaient en état de siège et l'absolutisme gouvernemental trouvait ainsi, dans cette situation exceptionnelle, le meilleur argument pour sa justification. A Prague fonctionnaient des tribunaux exceptionnels, à Vienne l'état de siège était déclaré. Mais, en dépit de toutes ces persécutions, en dépit de toutes les velléités d'un gouvernement réactionnaire, le mouvement ouvrier n'était ni arrêté ni affaibli ; tout au contraire, aux jours même des

persécutions les plus honteuses, des syndicats nouveaux de mineurs et de tailleurs, des sociétés ouvrières d'éducation voyaient leur naissance. Et lorsqu'en 1891, le second congrès des social-démocrates autrichiens intervint dans le mouvement syndical, en recommandant à tous les militants socialistes « de s'adjoindre aux syndicats professionnels existants et, là où ils n'existent pas, d'en créer de nouveaux », ce fut le triomphe définitif de l'idée syndicale.

Dans les statuts de ces syndicats on voit déjà tracés tous les caractères des syndicats actuels. Chaque syndicat devait créer une caisse de chômage pour les ouvriers locaux et pour ceux qui seraient en voyage ; une caisse de fonds de grève devait fonctionner aussi ; dans chaque syndicat, le placement, la défense devant les tribunaux, les consultations juridiques devaient être organisés. Tous les ouvriers, même les femmes et les ouvriers non qualifiés devaient être admis. Les syndicats s'engageaient les uns envers les autres à se donner des secours mutuels et promettaient les secours également aux ouvriers étrangers. On se mit au travail pour constater régulièrement l'état du chômage, l'état du salaire, des conditions du travail, des grèves, etc. Il y avait des syndicats locaux qui étaient ensuite groupés en grandes fédérations, pour tout le territoire de l'État autrichien, et ces grandes fédérations se réunissaient suivant les circonstances dans les congrès généraux. Au Congrès de Hainfeld, en janvier 1889, on comptait 104 syndicats avec 15.498 membres, Tchèques et Allemands ; les 4 journaux syndicalistes avaient 6.700 abonnés. Au second congrès des social-démocrates autrichiens, en juin 1891, réuni à Vienne, on constatait une augmentation considérable : il y avait 219 syndicats et sociétés ouvrières d'éducation avec 49.000 membres et 19 journaux syndicalistes avec 44.000 abonnés. Le syndicalisme tchèque se confondait avec le syndicalisme autrichien. Il n'y avait pas de scission ni de distinction entre les diverses organisations tchèques et allemandes, simplement parce que la centralisation la plus étroite n'existait pas à cette époque et que les syndicats locaux, sans être attachés à un comité central, vivaient de leur propre vie.

C'est en 1893 qu'une tentative sérieuse fut faite pour grouper tous les syndicats autrichiens, tchèques et allemands, — les autres nationalités slaves comme les Polonais, les Slovènes, les Croates n'y étaient pour rien à ce moment — dans un comité central permanent. La tentative réussit. En effet, un comité fut constitué, qui fonctionna aussitôt. C'est désormais le représentant de tout le mouvement ouvrier et syndical en Autriche. La même année, le premier congrès syndical se réunissait à Vienne, il organisait et concentrait

toutes les forces ouvrières et il poussait les ouvriers qui s'étaient syndiqués dans les organisations mélangées de divers métiers à se syndiquer désormais suivant leurs professions, dans des syndicats uniformes, et à se grouper ensuite en grandes fédérations pour toute l'étendue du territoire.

Mais le syndicalisme tchèque se confondait toujours avec les organisations autrichiennes et le premier congrès de Vienne ne tenait pas compte des distinctions nationales des syndicats. Mais dans le second congrès général des syndicalistes autrichiens, réuni à Vienne en 1896, les délégués des syndicats tchèques présentèrent des statistiques distinctes et donnèrent un compte rendu spécial de leur action dans la lutte économique. On comptait à ce moment 31.658 ouvriers tchèques syndiqués en Bohême, 8.674 syndiqués en Moravie et 1.473 en Silésie, soit 41.805 syndiqués tchèques. Déjà, à ce second Congrès de Vienne, les délégués tchèques manifestèrent certains griefs contre leurs camarades autrichiens du comité directeur ; notamment ils se plaignaient qu'on omît systématiquement de faire toute mention dans les comptes rendus et dans les publications officielles du syndicalisme tchéquo-slave ; qu'on gardât constamment le silence sur l'action syndicale tchèque ; et surtout, ce qui était l'argument principal, que la direction à Vienne fût allemande, ce qui l'empêchait de satisfaire les besoins des groupes ouvriers tchèques. En vertu de ces déclarations, le congrès du parti socialiste démocrate tchéquo-slave, réuni à Brun en 1896, avant le congrès syndical, discuta de l'opportunité et de la nécessité de la fondation d'un centre syndical indépendant.

Pour mettre fin à toutes les difficultés entre les Tchèques et les Allemands-Autrichiens, les syndicalistes tchèques formulèrent leurs désirs et les présentèrent, au Congrès de Vienne de 1896, au comité directeur autrichien. Dans leur déclaration, les Tchèques faisaient remarquer que la forme d'organisation acceptée par les camarades autrichiens n'était pas conforme aux désirs des syndicalistes tchèques. Ils présentaient, en conséquence, leurs projets de réformes de l'organisation, qui correspondraient mieux à la nature des ouvriers tchèques. En dehors de cette revendication, ils demandaient encore au congrès d'adopter un second projet de réformes à propos des difficultés que présentait la direction du mouvement syndical tchèque par un comité allemand et notamment la question de la langue. Ils voulaient avoir un secrétaire distinct, au comité directeur de Vienne, qui serait capable de parler la langue tchèque et qui représenterait le mouvement ouvrier tchèque.

Mais le congrès de Vienne a rejeté toutes les propositions des

délégués tchèques. Les camarades autrichiens avaient amèrement reproché aux Tchèques leur attitude. Ils n'avaient pas voulu accepter le projet de changement de la forme d'organisation, pas plus que celui qui touchait à la question du second secrétaire ayant exclusivement compétence pour les affaires tchèques; cela aurait signifié à leur sens une certaine autonomie au sein même de l'organisation-mère. Ils y voyaient des tendances nationalistes et ils n'avaient pas ménagé les camarades tchèques, dans les discussions au congrès, en dénonçant leur chauvinisme antiouvrier. C'était pourtant tout le syndicalisme tchèque qui leur avait posé ses revendications. Et ils ne voulaient tenir aucun compte de ses désirs, ils ne consentaient à lui donner aucune satisfaction, même partielle, ni dans la question de la forme de l'organisation, ni dans celle de la langue, ni dans celle du second secrétaire et des statistiques distinctes pour le mouvement tchèque. Pour les Tchèques, il s'agissait encore de la question des cotisations qui étaient payées à Vienne. Ils payaient à Vienne et ils n'en recevaient que des coups lorsqu'ils formulaient leurs exigences!

Ayant vu leurs désirs condamnés par le congrès, les délégués tchèques avaient déclaré que les syndicats tchèques allaient résoudre eux-mêmes les questions en litige. Et deux semaines après le congrès de Vienne, l'organe du parti socialiste tchèque *Le Droit du Peuple* (*Pravo Lidu*) publiait un article, où, après avoir proclamé la nécessité, devant l'attitude des camarades allemands, de la fondation d'un centre syndical tchèque indépendant, il ajoutait : « Les délégués tchèques ont laissé la solution de la question aux organisations locales. Quelle pourrait être la réponse des ouvriers ? Nous attendons, nous croyons à une seule réponse, et cette réponse doit dire : *Fondons en Bohême, à Prague, la commission syndicale tchèque et notre centre syndical!* Et pourquoi attendons-nous cette réponse ? Parce qu'aucun partisan du droit égal ne peut tolérer que tout son droit doive être sacrifié à l'idée de la conciliation et de l'harmonie pacifique. Ce n'est pas pour être asservis, que nous sommes allés chercher l'union avec d'autres opprimés. Ce n'est pas pour abdiquer tout notre droit d'être maîtres de nos destinées, que nous combattons pour le libre développement de chaque individu et de chaque nation. »

C'était le 5 janvier 1897. Et le 31 janvier de la même année, les cent huit délégués des syndicats tchèques se réunissaient à Prague pour constituer leur centre syndical indépendant. A partir de ce moment, une organisation syndicale distincte allait fonctionner en Bohême pour tous les ouvriers de nationalité tchéquo-slave. C'était

la manifestation d'une volonté ferme de vivre de sa propre vie et de la conviction que l'indépendance syndicale est la condition principale du développement normal et de l'accroissement des forces syndicales en Bohême. Les faits n'ont pas démenti ces espérances.

Le 28 septembre 1907, les syndicalistes tchèques se réunissaient à Prague, pour ouvrir leur quatrième congrès. Ils fêtaient le dixième anniversaire de leur indépendance. Et ils pouvaient constater que leurs forces avaient doublé, que leur influence sociale se faisait sentir dans toute la vie publique et que le syndicalisme tchèque commençait à être un élément prépondérant dans toute la vie ouvrière en Bohême

III

Ce nouvel organisme du mouvement ouvrier tchèque mena vite et bien son œuvre de propagande. Il publia des statuts concernant la forme des organisations; fonda un journal pour le nouveau centre syndical, qui s'occupa surtout des statistiques, des affaires de grèves, qui informa les ouvriers des conditions de travail, des luttes engagées dans les divers endroits, de la demande du travail, etc. Il perçut des cotisations, à raison de deux centimes par membre de toutes les organisations adhérentes au comité de Prague, afin de couvrir les dépenses de la propagande, des statistiques, des consultations, des publications, etc. Il fonda, dans tous les milieux industriels, des organisations soit uniformes, soit composées d'ouvriers de divers métiers, et il commença le travail d'élimination et de transformation des sociétés ouvrières d'éducation en syndicats, ces sociétés ayant jusque-là ralenti le développement des véritables associations professionnelles. Les syndicats locaux furent groupés dans des fédérations nationales, les fédérations de métiers semblables groupées dans des fédérations distinctes et plus vastes, dites industrielles. A la tête de toutes ces organisations, groupées ou non dans les fédérations correspondantes, était mise la *Commission syndicale* ; les membres en étaient choisis par les fédérations industrielles, nommant chacune un délégué ; elle avait comme attributions la direction de tout le mouvement syndical en Bohême, Moravie et Silésie, ainsi que la direction de toutes les organisations composées des ouvriers tchéquo-slaves et situées même dans les autres pays de l'Autriche, notamment à Vienne, à condition toutefois que ces organisations se déclarent adhérentes à la Commission syndicale tchéquo-slave.

Il était décidé que le congrès se tiendrait tous les trois ans et que

ce seraient les fédérations qui y nommeraient les délégués. La Commission syndicale se réunit suivant les circonstances et les besoins ; elle nomme un secrétaire et les divers fonctionnaires des fédérations. Comme principales fédérations industrielles, on peut citer : la fédération des ouvriers du bâtiment, les tailleurs, les mineurs, les métallurgistes, les ouvriers des verreries et de la porcelaine, les ouvriers du commerce, du bois, du textile, des chemins de fer et des communications, des ouvriers agricoles, etc.

Dans chaque fédération, il y a des « hommes de confiance » qui ont pour mission de faire de la propagande parmi les ouvriers non syndiqués et de collaborer à la fondation d'organisations nouvelles. La Commission syndicale centrale dresse des statistiques sur les conditions du travail et sur les grèves, elle a la direction des fonds de grèves, perçoit des cotisations régulières et reçoit les dons gratuits pour les camarades en grève. Elle exerce son action, sinon effectivement, au moins moralement, sur toutes les grèves, entretient des relations internationales avec les organisations des autres pays et elle convoque le congrès national des syndicats tchéquo-slaves.

Dans les statuts des organisations syndicales tchèques, les limites de l'action de chaque organisation locale sont nettement déterminées. Les syndicats locaux doivent être le foyer de toute propagande syndicale et les bureaux d'information de la Commission centrale sur toutes les questions du travail ; ils ont pour obligation d'organiser l'éducation des ouvriers syndiqués, les conférences et les discussions sur les questions sociales, d'organiser et faciliter la recherche du travail, d'organiser de nouveaux syndicats dans les communes voisines. Pour ce qui est des grèves, ils ont les mêmes conceptions que les organisations centralisées allemandes, qu'ils combattent tant par ailleurs. En effet, ils doivent prévenir préalablement la Commission syndicale de toute déclaration de grève. Chaque grève offensive, dans laquelle les syndiqués veulent être soutenus par la caisse centrale, doit être annoncée au moins six semaines avant la déclaration à la Commission centrale et son autorisation doit être demandée. La Commission centrale, après avoir été informée de l'intention du syndicat local de proclamer la grève, procède immédiatement à une enquête sur la cause de la grève, sur le salaire, sur le nombre des grévistes, sur la situation respective de chaque ouvrier en grève, s'il y a des ouvriers mariés ou non, s'il y a des enfants dans les familles des grévistes, si la situation locale est assez favorable pour une grève d'une plus longue durée, etc. ; ce sont les « hommes de confiance » qui répondent à toutes ces questions dans les questionnaires qui leur sont envoyés par la Commission syndicale. Toutes les

grèves qui n'ont pas été annoncées à temps ou qui n'ont pas été autorisées par la Commission, perdent le droit d'être soutenues par la caisse centrale. Les grèves partielles et les grèves dans une seule fabrique doivent être soutenues par les organisations locales, qui ont pour obligation de créer dans ce but des fonds de grèves distincts.

Tels étaient les premiers statuts des syndicats tchèques, au moins dans leurs traits les plus caractéristiques. Dans les dix dernières années, il y a eu des modifications d'organisation, mais, au fond, la forme et l'esprit du syndicalisme tchèquo-slave est resté le même. Tout d'abord, il y eut beaucoup de difficultés pour l'application des statuts, surtout pour grouper les syndicats locaux et autonomes dans les fédérations, et les soumettre à une certaine hiérarchie et discipline, qui a été et qui est encore aujourd'hui la même que dans les syndicats allemands. Néanmoins, le travail de centralisation des forces syndicales en Bohême continua à grands pas, ainsi que l'augmentation du nombre de syndiqués tchèques. En 1897, on comptait 5.230 syndiqués tchèques dans 68 organisations professionnelles locales. En 1900, il y en avait déjà 13.150 dans les syndicats et près de 10.000 dans les sociétés d'éducation, soit à peu près 23.000 ouvriers tchèques organisés sous une forme indépendante. En 1905, le nombre s'est élevé à 29.511 ; il s'est augmenté, pendant l'année dernière, d'une manière inattendue et a monté à 60.971. De même, la centralisation et l'application des statuts est aujourd'hui presque un fait accompli, à l'exception de quelques organisations de moindre importance et notamment des organisations de mineurs, dont un assez grand nombre, particulièrement au nord de la Bohême, n'a pas voulu se soumettre à la centralisation, et est resté autonome parce que la Commission syndicale et tout le reste du mouvement syndical est l'allié le plus intime, comme on le sait, du parti social-démocrate tchèque.

Ce développement particulier du syndicalisme tchèque a beaucoup favorisé les tendances autonomistes des militants syndicaux à Prague. Mais, en dépit de tous les efforts des décentralisateurs tchèques, ils n'ont jamais réussi à concentrer toutes les forces syndicales tchèquo-slaves dans leur Commission syndicale centrale. En effet, il y a, en Bohême, plus de 90.000 syndicalistes tchèques ; il y en a, en Moravie et en Silésie, plus de 38.000. Or, de tous ces syndicalistes tchèques, il n'y en a que 33.931 qui se soient constitués tout à fait indépendamment du comité directeur de Vienne, qui payent leurs cotisations directement à la Commission syndicale à Prague et contre lesquels le comité directeur de Vienne a plus d'une fois sévi d'une façon tout à fait anti-ouvrière, en pratiquant le boycottage

contre eux, en les excluant de tout le corps syndical de l'Autriche, en les traitant purement et simplement comme on traite les jaunes dans les autres pays. Ce sont les organisations tchèques, dites indépendantes. Mais elles ne sont pas seules à être représentées dans la Commission syndicale tchèque et à former ce qu'on appelle le syndicalisme tchéquo-slave. En effet, la Commission syndicale de Prague représente en tout 60.971 ouvriers syndiqués tchèques : dans ce nombre sont comprises d'abord les organisations indépendantes et puis celles des organisations tchèques qui adhèrent à la Commission de Prague sans être toutefois privées de toutes relations avec le comité directeur de Vienne. Mais, en dehors de celles-ci, il en reste encore un assez grand nombre en Bohême qui, loin de s'allier à la Commission de Prague, combattent au contraire toute idée d'indépendance ou d'autonomie du syndicalisme tchèque et se proclament centralistes. C'est, notamment, en Moravie, où, parmi les 38.000 syndicalistes tchèques, il n'y en a plus que 827 qui adhèrent à la Commission tchéquo-slave à Prague. Tous les autres sont sous l'influence de Vienne et appartiennent à la Commission syndicale autrichienne. On voit bien que les organisations tchéquo-slaves même sont bien loin d'être unanimes sur l'utilité de l'indépendance du syndicalisme tchéquo-slave. Le plus souvent, ce sont les traditions et une longue adhésion au comité de Vienne qui empêchent un grand nombre des syndicalistes tchèques, particulièrement en Moravie, de se rallier à leur mouvement national. Quelques-uns invoquent d'autres arguments plus pratiques, mais, au fond, c'est la nouveauté de l'idée et la nécessité de quelques changements dans la pratique syndicale actuelle qui leur répugnent.

(*A suivre*). Edouard Bénès.

REVUE DES LIVRES

La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur, par Eugène d'Eichthal

(*Alcan, Paris*, 1908 ; in-16, 204 pp. ; 2 fr. 50).

M. d'Eichthal a groupé dans ce volume des études sur les articles 414 et 415 du Code pénal, sur l'arbitrage obligatoire, sur les conventions collectives du travail et sur un projet de loi relatif à la journée de huit heures. Peu de livres sont plus capables de montrer à quel point le syndicalisme actuel a surpris, troublé, on pourrait même dire halluciné la bourgeoisie libérale : elle semble avoir moins de peine à se représenter les antiques empires de la Chaldée que le mouvement révolutionnaire contemporain. Il ne faut donc pas s'étonner si M. d'Eichthal n'a pas toujours bien entendu ce que poursuivent les syndicalistes et si la critique des sources n'est pas bien rigoureuse : M. d'Eichthal a la malencontreuse idée d'emprunter des renseignements au « très instructif volume de M. Etienne Buisson sur le *Parti Socialiste et les Syndicats* » (p. 9) ; M. Etienne Buisson n'a d'autre mérite que celui d'appartenir, par droit de naissance, à l'aristocratie radicale, qui n'est pas la plus éclairée de toutes les aristocraties.

Le premier chapitre roule sur les projets de modification ou de suppression des articles 414 et 415 du Code pénal, punissant les atteintes au libre exercice de l'industrie et du travail qui résultent de violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses. Depuis quelques années beaucoup de gens, qui veulent se faire passer pour personnages entendus en matière sociale, qui tiennent à prouver que les socialistes ne sont pas les seuls à se préoccuper de l'amélioration du sort des travailleurs, ou qui même plus simplement espèrent se créer une clientèle dans les syndicats, attaquent fort les dispositions du Code. Je trouve à la page 57 une critique empruntée par M. d'Eichthal à un spécialiste de la *Revue Bleue*, qui ne me paraît pas très exacte : suivant cet auteur, le terme : manœuvres frauduleuses « perd ici son sens juridique » et ces manœuvres consisteraient seulement en paroles, sans qu'il y ait d'acte extérieur ; il renvoie au procès de Rességuier contre Jaurès et la *Dépêche*. Si M. d'Eichthal s'était reporté à l'arrêt de la Chambre des requêtes (29 juin 1897) et aux conclusions de l'avocat général, il aurait vu que les manœuvres frauduleuses relevées par les juges résultaient de ce qu'il y aurait eu non seulement « des propos

injurieux et diffamatoires et des fausses nouvelles émises de mauvaise foi », mais encore des faits étroitement liés à ces paroles. La question juridique est donc tout autre que ne suppose M. d'Eichthal.

Je ne crois pas utile d'entrer dans une discussion au sujet d'un projet de modification de l'article 414 proposé par le *Musée Social* (p. 59-62), parce que ce projet n'a aucune chance d'être adopté : si l'on touche à ce texte, ce sera certainement pour le supprimer. Me plaçant à un point de vue tout pratique, je me demande si les ouvriers gagneraient quelque chose à cette réforme. A l'heure actuelle les agents de la police ne comprennent pas bien quels sont les éléments constitutifs du délit d'entraves à la liberté du travail ; ils croient souvent avoir formé un dossier écrasant contre les grévistes, alors que l'avocat peut faire évanouir l'accusation devant le tribunal ; mais si la police sait qu'elle doit préparer des poursuites fondées sur les articles généraux du Code relatifs aux violences et aux menaces, elle ne sera nullement embarrassée pour *corser* ses rapports de manière à entraîner nécessairement une condamnation ; elle est, en effet, ici, sur un terrain qu'elle connaît fort bien et elle n'a jamais été gênée par quelques mensonges. Je comprends donc que M. Barthou (l'ancien protecteur des bandes antisémitiques durant l'affaire Dreyfus) trouve que la répression ne sera pas désarmée (p. 41) ; il estime, peut-être même, que des commissaires de police habiles pourraient la rendre beaucoup plus dure.

Il me semble que l'arbitrage obligatoire n'a plus beaucoup de partisans en dehors de M. Millerand et des curés ; j'en trouve la preuve dans un article du *Petit Parisien* du 11 février 1908, qui traite cette idée de chimérique. M. d'Eichthal s'étonne que M. Millerand tienne tant à cette conception, attendu qu'il est « un esprit observateur et positif » (p. 69) ; il a, en effet, manifesté ces hautes qualités au cours des pillages des biens des congrégations. Cette loi aurait, très probablement, pour résultat de développer, dans une proportion énorme, la corruption démocratique dont nous souffrons, parce qu'elle fournirait aux *professionnels de l'art électoral* le moyen de se créer de bonnes situations sur le dos des travailleurs ; nous aurions une *démocratie industrielle* (dans les conseils du travail), exploitée par des politiciens, en tout semblables à ceux qui exploitent les fonctions publiques ; les très grands patrons qui sont de plus en plus habitués à graisser la patte aux hommes influents, n'auraient qu'à faire les sacrifices nécessaires pour avoir une paix convenable dans leurs usines ; quand ils trouveraient que le prix de revient devient trop élevé, ils feraient agir les chefs de la démocratie industrielle sur les chefs de la démocratie politique pour obtenir des droits protecteurs plus considérables.

Toute cette législation repose sur l'hypothèse que l'introduction des mœurs parlementaires dans le domaine de la production pourrait faire disparaître la violence qui a disparu du monde politique ; mais le syndicalisme révolutionnaire semble être fort capable d'empêcher les hommes « positifs » de vivre aux dépens de la production.

Le troisième chapitre roule sur les conventions collectives ; M. d'Eichthal nous apprend comment le gouvernement a rédigé un projet de loi : il a pris le Bulletin de la *Société d'Etudes Législatives* « et y a découpé la plus grande partie de son projet, même ce qui était seulement là à l'état de préparation ou d'ébauche proposée par une sous-commission... Quelle singulière façon de légiférer ! » conclut notre auteur (pp. 134-136). On trouverait difficilement, en effet, un plus bel exemple de l'ânerie ministérielle.

Le problème est de savoir comment il faut s'y prendre pour fixer, améliorer et, au besoin même, créer des usages locaux. Les cléricaux, qui ne peuvent se consoler de l'abolition des corporations, voudraient bien qu'on instituât des autorités chargées de réglementer l'industrie, comme les évêques règlent le carême et l'exégèse biblique. Mais il semble à M. d'Eichthal que leurs vœux ne sont pas encore près d'aboutir (p. 150) ; il est cependant bien clair qu'ils ont eu une certaine influence dans la rédaction du projet : les conventions collectives serviraient de transition pour arriver à la corporation, en sorte que, suivant la terminologie de Sumner Maine, il s'agirait de passer du contrat au statut ; on sait qu'il regardait la marche inverse comme étant normale.

L'expérience a montré que, dans beaucoup de cas, une convention conclue entre un groupe patronal important et un syndicat ouvrier, qui a prouvé sa force dans une grève, peut devenir un usage local que tout le monde accepte dans la localité. C'est ce que l'article 18 a cherché à généraliser en stipulant que « les employeurs et les employés seront, jusqu'à preuve contraire, et pendant la durée de la convention collective, présumés avoir accepté, pour le règlement des rapports nés du contrat de travail intervenus entre eux, les règles posées dans la convention collective ». Les patrons qui voudront demeurer en dehors de l'usage local, n'auront qu'à faire signer à leurs ouvriers un engagement constatant cette situation, exactement comme font les entrepreneurs du bâtiment, à Paris, quand ils ne veulent pas payer les prix de la série des architectes, M. d'Eichthal s'exagère beaucoup ici les difficultés d'application (p. 146).

Il a raison quand il se demande comment un industriel pourra s'assurer qu'il traite avec des ouvriers ayant accepté la convention collective, par l'intermédiaire de leur syndicat, puisque les listes des syndicats ne reçoivent aucune publicité (pp. 144-145). Peut être sera-t-on amené à exiger des syndicats qui signeraient de telles conventions, qu'ils déposent l'état de leur personnel.

Les législations qui sont inspirées, dans une certaine mesure, de l'esprit corporatif, opposent toujours quelques difficultés à la marche de l'industrie moderne ; il est possible que ce projet de loi présente des inconvénients à ce point de vue ; les industriels seront bien forcés de chercher à biaiser pour sortir d'embarras et il résultera de là de nouveaux sujets de conflits. On prétend faire une législation nouvelle pour accroître les garanties de paix sociale, mais jusqu'ici les fabricants de

paix sociale ont été les meilleurs auxiliaires du syndicalisme révolutionnaire et je crois que nous reverrons se reproduire encore une fois les amères déceptions de ces *braves gens*.

Le dernier chapitre se compose seulement de quelques pages consacrées à discuter la loi des huit heures.

Georges Sorel.

Science et religion dans la philosophie contemporaine,

par Emile Boutroux

(*Flammarion, Paris,* 1908; in-16, 400 pp.; 3 fr. 50.)

Comme tout ce que M. Boutroux a écrit, ce livre est, sans doute, appelé à exercer une profonde et durable influence sur la jeunesse universitaire; aussi convient-il d'appeler l'attention sur quelques-unes des thèses les plus importantes qu'il critique. Il n'aurait probablement pas été publié si un très grand philosophe américain, M. William James, n'avait posé le problème religieux sous une forme qui permet de concevoir un renouvellement de la question.

Pour bien entendre la position prise par M. W. James, il faut se reporter aux *réveils* qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des peuples protestants; une de ces marées de foi a passé récemment sur le pays de Galles et elle a eu une influence notable sur les élections qui ramenèrent les libéraux au pouvoir. Dans les réunions de prières qui ont lieu en temps de *réveil,* on observe quantité de ces phénomènes mystiques que le public croit spéciaux aux ascètes des cloîtres. Les mystiques assurent qu'ils ont du surnaturel une connaissance expérimentale aussi certaine que peut être la connaissance du monde matériel donnée par l'expérience commune; M. W. James admet la vérité de cette affirmation, tout en regardant comme purement accidentelles les descriptions que les mystiques donnent du surnaturel; il explique la possibilité d'une telle expérience par la psychologie de la subconscience, qui lui paraît révéler la communication de l'homme avec quelque chose de plus grand que lui (pp. 311-314 et pp. 321-326). Le professeur américain accepte le miracle provoqué par la prière, mais il regarde comme secondaire le problème de l'immortalité (pp. 316-317); nous retrouvons là encore l'influence des *réveils*; les enthousiastes qui prennent part à ces mouvements témoignent de miracles qu'ils ont éprouvés, mais ils ne peuvent témoigner de l'immortalité.

Tout à l'opposé des *réveils* protestants se présente le catholicisme tel qu'on l'observe chez les gens du monde; on y trouve des dogmes dont les formules sont répétées sans aucun effort intellectuel, des rites qui sont accomplis avec une superstition magique, et surtout de l'autorité. On comprend que M. Durkheim, qui paraît n'avoir jamais observé de phénomènes vraiment religieux, ait été amené à réduire la religion à

des mots et des gestes rendus obligatoires par un pouvoir qui dispose de sanctions redoutées. Cette théorie sociologique ne s'applique bien qu'aux peuples sauvages et à nos catholiques énervés; elle ne tient aucun compte des sentiments qui ont une si grande place dans la théorie de M. W. James, parce que les sentiments que nos gens du monde éprouvent au cours des cérémonies ecclésiastiques ne sont vraiment pas de cet ordre, et que nos sociologues n'en ont pas observé d'autres. Il semble cependant évident que le catholicisme serait mort depuis longtemps s'il ne renfermait de petits groupes enthousiastes qui expérimentent le surnaturel, comme cela a lieu dans les *réveils* protestants; ce n'est pas à la messe d'une heure à la Madeleine qu'il faut aller observer ce que le catholicisme renferme encore de religieux, de vivant et de fort.

On pourrait, je crois, jeter quelque lumière complémentaire sur les discussions des systèmes, en se reportant aux circonstances historiques qui leur ont assuré du succès. L'Inconnaissable de Spencer ne rappelle-t-il pas singulièrement la Chambre des lords, que la bourgeoisie anglaise tient à garder pour la beauté du décor, mais qui ne doit gêner personne? Le monisme de M. Hæckel ne tient-il pas de près au culte de l'Etat, à la superstition scientifique, au caporalisme de l'Allemagne contemporaine? La théologie de l'action chère aux *modernistes* ne traduit-elle pas l'état d'esprit d'un groupe social qui n'a plus grand'chose de chrétien et qui met toute sa confiance dans la politicaillerie?

On remarquera que M. Boutroux n'a fait mention d'aucun auteur catholique orthodoxe; cette constatation a son importance, car nous pouvons supposer, d'après cela, qu'il n'a rencontré, dans l'abondante littérature catholique, rien qui méritât d'être signalé. Cette décadence intellectuelle de l'Eglise est un des grands faits contemporains.

Georges Sorel.

Sozialismus und soziale Bewegung, par Werner Sombart. (6e édition, *G. Fischer, Iena,* 1908).

M. Sombart nous donne une sixième édition de son célèbre *Sozialismus und Soziale Berwegung*, édition « très développée » (le petit livre est devenu un gros volume), et qui contient tout un chapitre sur le syndicalisme. Je n'ai pas besoin de dire que c'est ce chapitre qui va me retenir, uniquement. Non que le reste ne soit intéressant; relisant le petit livre dont le gros volume actuel n'est que le développement et comme la mise au point et à jour, je dois dire même tout le plaisir que cette lecture m'a fait. M. Sombart est certainement, dans l'Allemagne actuelle, un des esprits les plus souples, les plus ouverts, les plus intelligents et, dans ce petit livre, il nous avait donné du marxisme une image très adéquate, en somme, à tout ce que nous-mêmes, syndicalistes, nous en pensons; si adéquate même que, s'il y a une chose

dont on doive légitimement s'étonner, c'est que M. Sombart ne soit pas entré plus avant et plus profondément dans les vues du syndicalisme révolutionnaire ; son cas est encore plus paradoxal que celui de Bernstein, que la critique de l'orthodoxie marxiste aurait dû, lui aussi, amener à nous, car il y a, chez Sombart, plus de flamme et plus d'esprit guerrier (le petit livre ne se terminait-il pas sur le mot d'Héraclite πατήε πόλεμος παντων) et quand, avec lui, on ramène tout le marxisme à la lutte de classe et qu'on attribue à l'idéalisme, à l'enthousiasme révolutionnaire la valeur sociale qu'il leur attribue, il semble qu'on soit tout préparé à adopter les points de vue où le syndicalisme français s'est placé depuis quelques années.

Mais arrivons à ce chapitre où M. Sombart a essayé d'exposer les idées maîtresses du syndicalisme révolutionnaire. Je ferai à cette exposition, tout de suite, un reproche fondamental : c'est que M. Sombart semble ne voir dans le syndicalisme révolutionnaire qu'une création de quelques intellectuels, de quelques « gourmets », comme il dit, de théorie sociale. C'est une erreur absolue. Le syndicalisme révolutionnaire est la création propre, originale, de la classe ouvrière française ; il est la résultante du mouvement ouvrier syndical français, ainsi que Griffuehles lui-même l'exposait dernièrement ici même ; si nous avons eu un rôle, c'est un simple rôle d'interprètes, de traducteurs, de glossateurs ; nous avons servi de truchement, rien de plus ; mais il faut bien se garder de ramener à quelques thèses d'école un mouvement aussi essentiellement ouvrier et dont les idées directrices, comme l'idée de l'action directe et de la grève générale, sont aussi spécifiquement ouvrières. M. Sombart parle de notre linge blanc, de nos belles manières, de notre culture raffinée ; ces gens, a-t-il l'air d'insinuer, qui s'insurgent contre l'embourgeoisement du socialisme et défendent des conceptions presque *manuelistes*, sont des bourgeois ultra-civilisés ! Ces remarques voudraient être spirituelles et fines ; mais que Sombart me permette une bonne fois de le lui dire : notre linge blanc et nos belles manières n'on rien à voir, en l'espèce, avec le syndicalisme révolutionnaire ; nous n'avons pas, comme certains démagogues, une série de costumes appropriés aux... circonstances ; nous sommes des intellectuels, oui, et même des intellectuels bourgeois, c'est entendu, bien qu'après tout... ce ne soit pas l'habit qui fasse le moine ; mais nous tâchons, avant tout, de penser honnêtement, et si nous déblatérons contre les intellectuels et leur intellectualisme, c'est que, d'abord, ces gens s'occupent, non *de penser et de réfléchir*, mais de *diriger* et de *gouverner* et forment une espèce de caste ou de parti ; et qu'ensuite nous ne reconnaissons à la théorie qu'un rôle d'éclaircissement, d'interprétation, d'élucidation, et non de création ; la pensée, à nos yeux, c'est l'oiseau de Minerve dont parle Hegel : elle accompagne, elle suit ; elle ne précède pas !

Mais, cette réserve initiale et fondamentale faite, admettons le point de vue un peu trop... professoral de M. Sombart et, puisqu'il lui con

vient de n'envisager le syndicalisme révolutionnaire que sous l'aspect d'une théorie mise en avant par quelques « gourmets », voyons comment il a compris cette théorie. Tout d'abord, prétend-il constater, elle est loin d'être complètement élaborée; elle présente des lacunes et elle n'est guère qu'un mélange bigarré de marxisme, d'anarchisme, voire de proudhonisme. Il lui manquerait donc cette profonde unité interne et cette systématisation harmonieuse qui fait les grandes théories. A cela nous répondrons tout d'abord que, lorsqu'on enlève au syndicalisme sa base réaliste, sa base ouvrière, et qu'on en fait une simple construction théorique, on se prépare mal à saisir *la sorte d'unité* que requiert le syndicalisme, laquelle unité est une unité pratique et non abstraite et conceptuelle. M. Sombart, au lieu de considérer le mouvement ouvrier lui-même, considère les vues photographiques que des observateurs prennent sur lui ; or, avec des vues photographiques mises bout à bout, on n'a jamais pu reconstituer un tout indivisé, une existence concrète, *un mouvement*. Il n'y a pas complet accord entre ces vues photographiques, constate M. Sombart; mais il ne saurait en être autrement, et j'ajouterai : il est bon qu'il en soit ainsi. C'est un préjugé bien allemand de croire qu'une théorie, pour être féconde, doit être une et systématisée dans toutes ses parties ; c'est le contraire qui est vrai, et si le marxisme orthodoxe a été si stérile, s'il a figé le marxisme en formules mortes, c'est précisément qu'il l'a trop systématisé : il a ainsi empêché tout développement dans la doctrine. Avant tout, les syndicalistes prétendent rester de libres esprits, réfractaires à toute dogmatique nouvelle, et ne visant qu'à pénétrer la réalité sociale d'un regard toujours plus dégagé de toute œillère théorique. Il n'y a en eux aucun esprit de parti ni de secte; ils fuient même avec horreur tout ce qui sent peu ou prou l'esprit de parti et de secte; et c'est pourquoi ils sont si odieux et aux socialistes politiciens et aux anarchistes.

On a, sans doute, parlé de « nouvelle école » ; j'ai moi-même quelquefois employé cette expression ; mais il faut regretter que le mot ait été mis en circulation, car il traduit fort mal la position des syndicalistes intellectuels et pourrait prêter à de fâcheux malentendus. En réalité, nous sommes uniquement de francs tirailleurs qui, ayant rencontré, dans le syndicalisme révolutionnaire, une force sociale vraiment originale, capable de rafraîchir la notion socialiste affadie et édulcorée, faisons librement la critique de la culture moderne ou bourgeoise — c'est tout un à nos yeux — et cherchons à sauver l'avenir de la culture et de la civilisation en aidant les ouvriers à se dégager de la culture idéologique bourgeoise, dont le socialisme politique et l'anarchisme traditionnel n'étaient qu'une forme déguisée et par cela même d'autant plus dangereuse. Après cela que, parmi nous, les uns soient théoriquement d'origine plus marxiste et les autres plus bakouniniste et d'autres encore plus proudhonienne, peu importe vraiment; aucun de nous, d'ailleurs, ne nie les différences très profondes qui séparaient ces trois grands révolutionnaires : Marx, Bakounine et Proudhon, et personne

n'a songé à en faire une synthèse impossible; on sait assez que nous ne sommes pas pour les « mélanges », et que nous défendons partout et toujours la grande loi de la séparation des genres; ce qu'on constate simplement, c'est qu'il fallait bien qu'il y eût tout de même une sorte d'inspiration commune chez ces trois théoriciens, tous trois, on le sait, de culture hégelienne, pour que, au sein du syndicalisme révolutionnaire, une collusion fût possible de marxistes, de bakouninistes et de proudhoniens; et, en vérité, ce trait commun n'est autre que l'affirmation, identique chez Marx, Bakounine et Proudhon, de la primauté de l'action ouvrière en particulier, du primat de l'action en général.

M. Sombart voit dans la France le pays d'origine du syndicalisme révolutionnaire, et c'est l'évidence même ; mais les raisons qu'il donne de ce fait ne sont peut-être pas exhaustives. Pays de haute culture, pays de tradition révolutionnaire, pays de petite bourgeoisie, et, par suite, de démocratie étatiste et intellectualiste, je veux dire où les Intellectuels tiennent une place démesurée : tout cela ne laisse pas d'être exact; nous avons dit nous-mêmes que, pour bien comprendre toute la portée du mythe de la grève générale, il fallait ne pas oublier qu'il s'était formé dans le pays le plus étatisé, le plus centralisé, le plus intellectualisé du monde. Mais, au fond, la pensée de derrière la tête de M. Sombart, c'est que le syndicalisme révolutionnaire, étant une théorie de raffinés, de gourmets (il ne dit pas d'esthètes, mais je crois bien que le mot est dans son esprit) ne pouvait naître que dans un pays comme la France où la culture a plus de finesse et d'élégance que de force et où le capitalisme n'a pas atteint toute sa puissance et en est resté à des formations plutôt moyennes. C'est ainsi que de l'application que j'ai faite des idées de Proudhon sur l'organisation de l'atelier, il tire cette conclusion que cela implique de petits ou moyens ateliers, mais ne saurait s'adapter au grand atelier capitaliste. Mais, ferai-je remarquer à Sombart, c'est au contraire précisément à la grande industrie que Proudhon pensait quand il organisait ainsi l'atelier : il suffit de relire la VI[e] étude de *la Justice*, ou encore ce qu'il dit des compagnies ouvrières dans l'*Idée générale de la Révolution*. M. Sombart semble avoir gardé ce vieux préjugé qui consiste à voir dans Proudhon un théoricien petit-bourgeois, ennemi féroce de l'association et de la grande industrie; il n'y a rien de plus faux, et le problème que s'est posé Proudhon a été précisément de chercher à quelle condition la grande industrie, d'agent redoutable d'autocratie et de féodalisme, pouvait devenir un instrument de liberté; c'est au caractère parcellaire, hiérarchique et destructeur de la personnalité ouvrière de grand atelier capitaliste, qu'il veut porter remède lorsqu'il préconise la polytechnie de l'apprentissage et l'ascension à tous les grades; et Marx ne s'est pas posé un autre problème. Faut-il rappeler à M. Sombart ces lignes du *Capital*, ch. XV, p. 211, col. 1 de la trad. française : « Oui, la grande industrie oblige la société, sous peine de mort, à remplacer l'individu morcelé porte-douleur d'une fonction productive de détail, par l'individu

intégral qui sache tenir tête aux exigences les plus diversifiées du travail et ne donne, dans des fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses capacités naturelles ou acquises. » Et Marx parle ensuite des écoles polytechniques créées par la bourgeoisie pour ses fils, alors qu'elle ne donne aux prolétaires qu'une ombre d'enseignement professionnel : la pensée de Marx est très claire et tout à fait en harmonie avec celle de Proudhon. Et pour Marx le problème posé par la grande industrie est justement de remédier à cette séparation mortelle, portée à son haut point par le capitalisme, entre les puissances intellectuelles de la production et le travail parcellaire des ouvriers. « Si la nature même de la grande industrie, écrit-il (p. 210, col. 2) nécessite le changement dans le travail, la fluidité des fonctions, la mobilité universelle du travailleur, elle reproduit d'autre part, sous sa forme capitaliste, l'ancienne division du travail avec ses particularités ossifiées. Nous avons vu que cette contradiction absolue entre les nécessités techniques de la grande industrie et les caractères sociaux qu'elle revêt sous le régime capitaliste, finit par détruire toutes les garanties de vie du travailleur, toujours menacé de se voir retirer, avec le moyen de travail, les moyens d'existence et d'être rendu lui-même superflu par la suppression de sa fonction parcellaire ; nous savons aussi que cet antagonisme fait naître la monstruosité d'une armée industrielle de réserve, tenue dans la misère, afin d'être toujours disponible pour la demande capitaliste ; qu'il aboutit aux hécatombes périodiques de la classe ouvrière, à la dilapidation la plus effrénée des forces de travail et aux ravages de l'anarchie sociale, qui fait de chaque progrès économique une calamité publique. »

On le voit : Marx s'est posé le même problème que Proudhon ; pour celui-ci comme pour celui-là, c'est bien de grande industrie qu'il s'agit, et l'on peut dire que la question essentielle pour le syndicalisme est précisément le passage du grand atelier capitaliste à l'atelier socialiste par l'élimination « de l'autorité mystique du Maître », et la transfusion au corps même des travailleurs de ces puissances intellectuelles de la production, aujourd'hui incarnées dans le capital. Le capitalisme a créé le grand atelier moderne : pour en faire un atelier socialiste, il suffit d'en éliminer les caractères qui tiennent, non à la nature même de la production, puisque, au contraire, ainsi que Marx le constatait, la grande industrie exige la mobilité universelle du travailleur et la fluidité des fonctions, mais à la nature despotique et hiérarchique de l'ordre capitaliste ; le capitalisme a eu surtout un rôle politique et commercial ; c'est la domination extérieure, transcendante et absolutiste du marchand, possesseur d'or, sur l'atelier, sur les producteurs ; et c'est à la destruction de cette domination que travaille le syndicalisme. Il ne s'agit donc pas tant *d'organiser* le travail — il est en un sens tout organisé déjà par le capitalisme — que de *l'émanciper* des puissances de nature toute politique, que sont le patronat, et, ce qui représente le patronat à son plus haut point d'exaltation, l'Etat.

D'où l'importance du mythe de la grève générale, qui donne tant de relief au groupement des producteurs en tant que producteurs aspirant à diriger eux-mêmes ces ateliers que le capitalisme a édifiés.

Le syndicalisme est si loin d'être, comme le prétend Sombart, une théorie adaptée à de moyennes formations capitalistes, il est si pénétré « d'esprit capitaliste » que Sombart lui-même s'en scandalise. Il nous reproche, en effet, d'emprunter au capitalisme un de ses postulats essentiels, à savoir que la production domine tout, qu'il faut avant tout produire, et produire sans cesse, et toujours davantage : idéal nauséabond de marchands de coton, s'écrie-t-il, idéal de parvenus, enfant le plus légitime du « snobisme » capitaliste, idéal ignoble de portefaix ! M. Sombart est bien dégoûté ; on sent ici que c'est lui le raffiné, et non plus nous. Renan appelait les producteurs « les goujats de la création » ; il nous semble entendre comme un écho renanien dans l'expression de ce dégoût que M. Sombart manifeste pour notre idéal de production à outrance. L'intellectuel, le professeur, ici, se révèlent, et aussi le bourgeois — héritier de l'ancienne aristocratie, pour qui *travailler*, à moins que ce ne fût de l'esprit, c'était *déroger* ! Mais « cet idéal de parvenus et de portefaix », cet héritage du capitalisme, c'est précisément, et n'en déplaise à M. Sombart, ce que revendique le plus hautement le syndicalisme révolutionnaire. Il apporte au monde une philosophie de la vie qui est une philosophie du travail et de la production, qui est un idéal de producteurs et non d'*hommes théoriques* ; il signifie précisément *la fin du règne de l'homme théorique*, de l'alexandrin, du dilettante oisif et inutile, expression suprême d'une culture aristocratico-bourgeoise. M. Sombart essaie de dénaturer cet idéal en l'appelant un idéal de « parvenus ». Il montre ainsi qu'il n'a pas compris que, précisément, en éliminant le capitaliste de l'atelier, c'est-à-dire au fond le marchand, le syndicalisme émancipait la production du souci purement commercial, et l'arrachait à la domination des « parvenus » ; il oublie aussi que les « parvenus », en général, loin de songer à la production et au travail, prennent au contraire tous les travers des aristocraties oisives en s'adonnant, gauchement et grossièrement, à un snobisme littéraire, artistique et mondain parfaitement ridicule. En exaltant le producteur, en mettant au premier plan la production et le travail, le syndicalisme empêche les ouvriers de devenir à leur tour de plats imitateurs des soi-disant élites aristocratiques ; il empêche qu'après avoir eu des *bourgeois gentilhommes*, nous ayons des *prolétaires bourgeois*, l'humanité tout entière passant ainsi du plan de la création originale sur le plan de l'imitation imbécile, du plan du travail productif et conservateur de toute dignité sur le plan de la jouissance aveulissante et courtisanesque, du plan de la *production*, où reste vivace et indéfectible le sentiment du droit, sans lequel toute société humaine tombe en pourriture et se prostitue au premier César venu, sur le plan de la *consommation* insatiable, grossière et gloutonne, cet idéal de parvenus à plat ventre devant tout pouvoir. J'invite, au surplus, M. Sombart à relire, dans *la*

Justice de Proudhon, toute la VI[e] étude, celle qui est consacrée précisément au travail : il verra si c'est là « un ignoble idéal de portefaix, enfant le plus légitime du snobisme capitaliste » ; il est vrai que peut-être il trouvera impertinente cette opinion de Proudhon estimant « l'industriel » supérieur au « savant classique ».

M. Sombart ne nous semble pas, non plus, avoir très bien compris la théorie de Sorel, qu'il baptise « théorie de l'élan ». Il s'agit précisément de ce passage de l'atelier capitaliste à l'atelier socialiste ; Sombart se demande si les sentiments développés au cours de la lutte suffiront à assurer encore, après la victoire, la marche des usines. Il trouve la théorie de Sorel utopique ; mais c'est lui qui se place, au contraire, sur un terrain utopique, car Sorel avait expressément délimité le champ de son hypothèse ; il avait dit : « Il faut bien préciser la question ; *nous ne la posons pas pour le monde devenu socialiste, mais seulement pour le passage d'un monde à l'autre ; si nous ne faisions pas cette limitation, nous tomberions dans l'utopie.* » (*Réflexions sur la violence*, *Mouvement Socialiste* du 15 mai et 15 juin 1906, p. 109.) Et encore (*Lettre à Daniel Halévy*, *Mouvement Socialiste* du 15 août et 15 septembre 1907, p. 160) : « L'utopie tend ainsi à disparaître complètement du socialisme ; celui-ci n'a pas besoin de chercher à organiser le travail, puisque le capitalisme l'organise ; je crois qu'on peut regarder comme démontrée l'idée que la grève générale correspond à des sentiments si fort apparentés à ceux qui sont nécessaires pour assurer la production dans un régime d'industrie très progressive, *que l'apprentissage révolutionnaire est aussi un apprentissage du producteur.* »

Telle est, exactement, la thèse de Sorel ; elle est parfaitement délimitée, et pure, semble-t-il, de toute utopie ; je prie d'ailleurs M. Sombart de relire, dans cette *Lettre à Daniel Halévy*, les distinctions si importantes que Sorel établit entre mythes et utopies. Elles sont capitales, à mon sens, pour la parfaite intelligence de l'idée de la grève générale. La grève générale, l'idée de la grève générale a surtout, pour nous syndicalistes, le grand mérite *d'exalter l'ouvrier en tant que producteur*, et c'est à ce titre qu'elle nous apparaît comme étant la meilleure préparation psychologique à un régime socialiste, c'est-à-dire à un régime où la production est la première puissance sociale. M. Sombart s'étonne que nous fassions peu de cas du mouvement coopératif ; selon lui, ce mouvement aurait une bien plus grande vertu de préparation au socialisme que le mouvement syndical, car il ne voit pas en quoi le syndicat prépare les ouvriers à leur rôle futur de *dirigeants de la production*. Mais, précisément, si le mouvement coopératif nous apparaît comme étant tout à fait secondaire, c'est qu'il n'exalte pas comme l'ouvrier en tant que producteur, mais en tant que consommateur ; et je demanderai à M. Sombart, à mon tour, en quoi une coopérative de consommation prépare les ouvriers à diriger la production. Le mouvement coopératif tend, au contraire, aux mêmes fins que la démocratie politique, dont il est, en quelque sorte, *la doublure économique* ; il tend à

assurer la prédominance du *pouvoir consommateur* sur le *pouvoir producteur*, ce qui est l'inverse de l'idéal socialiste. Et c'est pourquoi nous le rejetons au second plan, à titre d'auxiliaire. Puis, si le syndicat ne paraît pas à Sombart préparer les ouvriers à leur rôle futur de dirigeants de la production, c'est qu'il croit encore, avec tant d'autres, qu'il s'agit *d'organiser* le travail économiquement, alors qu'il s'agit de *l'émanciper*, de le dégager d'une tutelle, de la tutelle patronale et étatique, ce qui nécessite, non des organes *de formation économique*, mais *de lutte politique* : la lutte de classe est une lutte politique. L'erreur, précisément, du trade-unionisme anglais ou du syndicalisme allemand est de croire en la vertu de ce qu'ils appellent la *conquête de la puissance économique*; ils s'imaginent qu'en constituant de grosses caisses et en essayant de rivaliser, sous le rapport du nombre comme des capitaux, avec les organisations syndicales patronales, ils l'emporteront finalement; ils ne voient pas qu'ils copient la bourgeoisie sur le terrain économique comme les socialistes politiques la copient sur le terrain électoral. Réformistes et radicaux commettent la même erreur sur un terrain différent; seul, le syndicalisme révolutionnaire se crée à lui-même des organes spécifiques de lutte, par lesquels, faisant scission avec la société actuelle, il rompt avec toute imitation de la bourgeoisie.

Mais c'est cette idée de la scission, telle que la conçoit et la réalise le syndicalisme français, qui semble la plus étrangère et la plus incompréhensible aux socialistes comme, en général, aux penseurs de race anglo-saxonne, car elle contredit l'idée de l'évolution, qui a cours presque universellement dans le monde de la culture européenne actuelle, — l'évolution étant conçue comme la production progressive, sur un même plan, de caractères nouveaux, par addition graduelle de petits éléments et par exclusion de tout saut révolutionnaire. Ici, nous pouvons invoquer l'autorité de M. Bergson, dont la philosophie se montre, une fois de plus, en harmonie parfaite avec le syndicalisme révolutionnaire. M. Bergson, en effet, combat avant tout cette conception *unilinéaire* de l'évolution; il estime qu'il y a des sauts révolutionnaires, des moments où, tout d'un coup, quelque chose d'entièrement neuf surgit, éclate comme une gerbe, et fait épanouir toute une floraison de caractères nouveaux, qui ne sont nullement un simple développement des caractères anciens : c'est ce qu'il appelle l'évolution créatrice.

Or, M. Sombart, dès la première édition de son livre, montrait qu'à ses yeux l'essentiel du marxisme était d'avoir substitué l'idée d'évolution à l'idée de révolution dans le mouvement social. « L'esprit du XVIII^e^ siècle, disait-il, est supplanté par l'esprit du XIX^e^ siècle. » Je ne contesterai pas qu'il n'y ait une grande part de vérité dans ce jugement et, si l'on oppose l'idée d'évolution à celle de révolution, entendue au sens romantique et idéologique, Sombart a parfaitement raison. Mais la question est de savoir comment il faut entendre l'évolution, car il y a évolution et évolution, comme il y a fagots et fagots. Quand Bernstein fit sa critique du « blanquisme marxiste » et tenta de séparer

de cette survivance blanquiste le véritable esprit du marxisme, nous ne fûmes pas les derniers à l'applaudir; au point de vue purement critique et négatif, nous étions avec Bernstein contre l'orthodoxie de Kautsky. Mais au révolutionnarisme, d'ailleurs tout verbal, de la Social-Démocratie allemande, Bernstein substitue quoi? Une simple évolution démocratique et réformiste, une évolution politique et économique, imitatrice des institutions libérales bourgeoises et qui s'imagine aboutir à l'émancipation ouvrière en poussant à bout le libéralisme bourgeois sous la double forme d'une entière démocratie politique et d'une entière démocratie économique. Et c'est ici que nous, syndicalistes révolutionnaires, nous nous séparons décidément de Bernstein, car nous voulons bien de l'évolution, mais d'une évolution créatrice de formes sociales nouvelles, d'une « évolution révolutionnaire ».

« Le mouvement est tout, disait Bernstein, le but final rien. » Fort bien, ajouterons-nous; mais encore faut-il savoir de quelle nature est ce mouvement et sur quel plan il s'opère, s'il est un mouvement d'imitation ou de création et s'il se meut sur le plan bourgeois ou sur le plan ouvrier. Toute la question est là, et non dans une opposition abstraite de l'idée d'évolution à celle de révolution. Nous, « révolutionnaires », syndicalistes, nous avons rompu bien plus profondément avec l'esprit du XVIII^e^ siècle que les socialistes tant réformistes que radicaux, car nous avons rompu radicalement avec toute l'idéologie bourgeoise, sous sa double forme romantique et philistine, en plaçant le socialisme, non plus sur le terrain du marchandage parlementaire ou du marchandage trade-unioniste, mais sur le terrain guerrier de la lutte de classe. Et nous pourrions, à meilleur droit encore que Sombart (qui nous donne l'évolution de l'Angleterre comme exemple, alors que, cependant, cette évolution nous présente la substitution progressive de l'esprit de marchandage et de ruse à l'esprit guerrier : la ruse serait donc *moralement* supérieure à la violence aux yeux de Sombart?) nous approprier les paroles de Schiller :

Ce qui me plaît, c'est une vie vivante,
C'est un mouvement, un essor, un vol éternel...
Car l'homme dégénère dans la paix.
Le calme paresseux est le tombeau du courage,
Mais la guerre fait surgir la force,
Elle élève tout à l'extraordinaire,
Au lâche lui-même elle donne le courage.

Edouard BERTH.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Guide pratique des syndicats professionnels, par Georges SÉVERAC (*Paris, Marcel Rivière*, 1908; in-16, 182 pp.; 2 fr). — Le *Guide pratique* rendra un réel service à tous ceux qui veulent savoir en quoi consiste un syndicat, quels droits lui reconnaît la législation actuelle,

comment doit procéder celui qui se propose d'y entrer, d'en sortir ou d'en créer un. Ce livre s'adresse donc surtout à ceux qui participent ou désirent participer à la vie syndicale ; il leur fournira tous les renseignements essentiels de nature à faciliter leur tâche. L'auteur a eu soin de faire précéder son exposé pratique d'un historique rapide, mais suffisant, du mouvement syndical en France et d'un tableau de la situation actuelle des syndicats. C'est dire que ce travail clair et méthodique est complet ; il a sa place marquée dans toutes les bibliothèques des groupements ouvriers et il s'adresse aussi à tous ceux que préoccupent les problèmes sociaux de notre temps.

L'année sociale et économique, par Paul Fesch (*Paris, Marcel Rivière*, 1908 ; in-8°, 683 pp. ; 7 fr. 50). — M. Paul Fesch a groupé, dans ce fort volume, les faits d'ordre économique et social qui ont marqué l'année 1907. La difficulté, pour des recueils de ce genre, est d'éviter les lacunes ; mais c'est un péril auquel on ne peut guère échapper, vu l'ampleur du sujet. M. Fesch a fait son possible pour rassembler tous les documents importants, et son encyclopédie est fort intéressante à consulter. On y trouve les principaux renseignements qui ont trait au Parti Socialiste et à la Confédération du Travail pendant l'année 1907. L'action sociale des catholiques et des francs-maçons y est soigneusement relevée. Sous la rubrique : *Economie sociale et ouvrière*, l'auteur a réuni tout ce qui a trait aux grèves, aux diverses questions du travail, à la législation ouvrière, à l'organisation syndicale, à l'hygiène, etc., etc. Les rubriques : *Economie financière*, *Economie commerciale et industrielle* sont également très documentées. Enfin, des *Notes économiques et sociales* sur les principaux pays d'Europe complètent, plus succinctement, le travail utile et impartial de M. Paul Fesch.

Economie de l'histoire. Théorie de l'évolution, par G. de Molinari (*Alcan, Paris*, 1908 ; in-16, 259 pp., 3 fr. 50). — Les conceptions intellectualistes de l'auteur le conduisent à transporter constamment dans l'histoire de la genèse des institutions, des raisonnements analogues à ceux que peuvent faire des marchands éclairés du monde actuel. Quand M. de Molinari arrive aux temps modernes, sa connaissance approfondie des phénomènes économiques ne le met pas à l'abri de beaucoup d'illusions singulières, parce qu'il sacrifie tout à son goût pour les solutions optimistes. Il se figure, par exemple, que l'Europe est à l'abri d'une invasion des peuples barbares par suite du progrès de l'armement. Sa grande préoccupation serait de voir disparaître la guerre, les monopoles d'Etat et le régime protectionniste ; il compte sur le progrès des lumières pour la réalisation de cet idéal, alors que la démocratie est si nettement orientée dans une direction opposée à celle qu'il préconise, et il ne reconnaît pas les forces qui dirigent la démocratie.

Le Code de l'Ouvrier et de l'Employé (Guide pratique de la législation du travail), par Henri Ranoux (*chez l'auteur, 60, rue des Ecoles, Paris*). — C'est, en effet, un guide pratique que ce petit volume de 300 pages, de format commode, de lecture facile. L'auteur ne s'est pas borné à donner les textes de loi ; il les a présentés sous la forme d'exposé, illustré le plus souvent possible d'exemples. C'est un essai heureux de vulgarisation de ces lois qui, — dit l'auteur dans son avant-propos, — « toujours arrachées aux parlements successifs par la menace ouvrière, ne sont pas autre chose que des lois d'occasion, parce qu'elles ne furent que des expédients ». L'auteur passe ainsi en revue la législation sur le contrat du travail ; le salaire et ses garanties ; les Conseils de prud'hommes ; le temps de travail ; le temps de repos ; l'hygiène et la sécurité des travailleurs ; les accidents de travail ; la maladie ; le chômage ; la vieillesse ; les syndicats et les grèves ; l'inspection du travail. Un index alphabétique rend la recherche commode de ces différentes dispositions légales. L'auteur résume ainsi ce qu'il attend de son « guide » : « S'il apprend aux ouvriers les armes de combat légales dont ils disposent, s'il leur enseigne que leur mieux-être à venir surgira directement de leur propre action, ce petit livre aura doublement atteint son but. »

Les Fiches pontificales de Monsignor Montagnini (*Nourry, Paris*, 1908, in-12, 236 pp., 3 fr. 50). — Recueil des fiches déjà publiées dans divers journaux. Cette publication prouve une fois de plus que les fabricateurs de fiches savent bien rarement découvrir les renseignements intéressants. Elle prouve aussi quel mal les hommes politiques qui vivent du catholicisme et se font une spécialité de sa défense sont capables de lui faire. Et elle prouve enfin, que, souvent, les grandes décisions sont dues à des causes bien petites ; on est frappé de l'importance qu'ont eue dans la question de la séparation des hommes comme MM. Piou et Groussau, qui ont cru à un soulèvement de la conscience française et à une victoire éclatante en mai 1906 ! On ne saurait affirmer, d'ailleurs, qu'ils soient revenus de leur étonnement et qu'ils n'aient pas repris espoir pour 1910.

La femme dans la société, par Léon Legavre (*Edition de la Société nouvelle, Paris et Mons*, in-16, 534 pp., 3 fr. 50). — L'auteur décrit la condition passée, présente et future de la femme, depuis « l'immense rut de l'enfantement du monde » (p. 19) jusqu'à cet Eden que « l'avenir nous réserve et nous promet » (p. 532). Regretterons-nous que, pour permettre au lecteur de se retrouver en un aussi vaste sujet, M. Legavre n'ait pas eu soin de diviser son livre en chapitres et de le munir d'une table des matières ?

Science et conscience, par Félix Le Dantec (*Flammarion, Paris*, 1908 ; in-16, 328 pp. ; 3 fr. 50). — L'auteur annonce que c'est le dernier livre de ce genre qu'il publie et, pour dire adieu à son public, il abuse de son esprit de journaliste ; c'est ainsi qu'il nous apprend que

les concepts des métaphysiciens, et notamment ceux de M. Bergson, sont « nés dans leur organe vocal » (p. 246), que l'amour de la patrie est un phénomène déterminé par la physiologie (p. 285), que la biologie est une religion (p. 278). C'est sans doute comme prêtre de cette nouvelle religion que M. Le Dantec se croit autorisé à écrire sur l'art, tout en reconnaissant qu'il n'y entend rien (p. 309). Les idées de l'auteur ne sont pas toujours aussi originales qu'il le suppose ; trop souvent, ce sont de vieilles théories que les philosophes ne discutent plus depuis longtemps.

Regards en arrière, par Georges Fonsegrive (*Bloud., Paris,* 1908 ; in-16, IX-345 pp. ; 3 fr. 50). — La *Quinzaine* avait été fondée par des catholiques qui se flattaient d'enseigner la démocratie aux républicains et la justice sociale aux socialistes ; elle a disparu le 16 mars 1907 ; son ancien directeur réunit ici les articles dans lesquels il donnait, chaque année, une vue d'ensemble sur la situation. Les agents de Léon XIII manquaient un peu de don prophétique, car, au mois de novembre 1898, il annonçait que la France allait commencer à éprouver la force du nouveau parti catholique et, qu'aux élections de 1902 on verrait « les effets » (p. 20) ; on sait ce qui est advenu. L'auteur ne paraît pas devoir comprendre les raisons qui devaient faire échouer le machiavélisme naïf de Léon XIII, ni se douter que la conduite insensée de ses amis dans l'affaire Dreyfus devait changer l'échec en un désastre pour l'Eglise.

Une religion naturelle et laïque, par Louis-Germain Lévy (*Nourry, Paris* ; 1908, in-12, 115 pp. ; 1 fr. 25). — Beaucoup d'israëlites éminents du XIX^e^ siècle ont cru que le judaïsme était appelé à devenir la religion de l'avenir, parce qu'il n'impose pas de dogmes ; Renan estimait que le judaïsme rabbinique avait fait preuve d'un grand sens en choisissant pour « base de la communion religieuse la pratique et non les dogmes » (*Eglise chrétienne*, p. 248) ; mais une religion purement cérémonielle n'offre aucun intérêt pour le monde moderne, qui a été si fortement ému par Rousseau et par les romantiques.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. Séverac.

Niort. — Imp. Th. Martin.

ENQUÊTE OUVRIÈRE

SUR

La Crise de l'Apprentissage (1)

VIII

A. KEUFER

Ouvrier typographe.

Secrétaire de la *Fédération du Livre.*

Je réponds d'autant plus volontiers à cette Enquête, que je me suis occupé de cette question depuis plus de vingt ans et que j'en ai suivi toutes les phases ; c'est donc le résultat d'une expérience attentive, de longues observations que je communiquerai aux lecteurs du *Mouvement Socialiste*. Cela me permettra de rectifier, en passant, le jugement porté sur la corporation du Livre, précisément à propos de la manière par laquelle les membres syndiqués de notre corporation ont essayé de remédier aux abus commis envers les apprentis.

1. *L'Industrie du Livre.*

Depuis les débuts de son organisation, dès 1834, la typographie parisienne s'est préoccupée de la question si importante du recrutement du personnel, de la formation des apprentis, préoccupation très naturelle, justifiée, mais d'une importance infiniment moindre que celle acquise depuis 1870.

Jusqu'à cette dernière époque, l'imprimerie jouissait d'une protection abolie dans presque toutes les autres industries. Pour exercer la profession d'imprimeur, il fallait être en possession d'un brevet, il fallait donner des preuves, pour l'obtenir, de la capacité professionnelle et payer une certaine redevance. Ce dernier vestige des anciennes corporations permettait de limiter le nombre des patrons exploitant l'imprimerie, il était plus facile de régler les conditions de la production, de résister aux exigences de la clientèle,

1. — Voir les numéros 197 et 198 du *Mouvement Socialiste.*

et la stabilité du personnel occupé était réelle. Ces multiples avantages assuraient un recrutement plus régulier des typographes; ceux-ci pouvaient acquérir des connaissances professionnelles plus solides et, bien qu'on ne connût pas encore, à cette époque, le certificat d'études, l'instruction générale était plus étendue.

Que de fois ai-je entendu les vieux typos rappeler, avec regrets, cette période prospère de notre industrie, où le chômage était fort peu connu, jouissant de la certitude de pouvoir quitter une imprimerie et d'entrer aussitôt dans une autre ! Cette quiétude, jointe à la connaissance complète du métier, rendait la vie des travailleurs du livre relativement calme, au point de vue matériel, ce qui ne les empêchait pas d'être très activement mêlés au mouvement des idées de l'époque. Dans toutes les périodes d'agitation politique et sociale, des typographes figurent au premier plan, qu'il s'agisse du mouvement fouriériste, du mouvement coopérateur, même du mouvement révolutionnaire de 1848. Cette constatation peut se continuer jusqu'à l'époque actuelle, à l'honneur de notre corporation.

Malgré la sécurité relative dont jouissaient les typos, ils n'en ont pas moins, dans tous les tarifs élaborés et défendus, au besoin par la grève, fixé la limitation du nombre des apprentis proportionnellement au nombre d'ouvriers occupés, habituellement un apprenti pour dix ouvriers. Cette proportion était suffisante pour assurer le recrutement normal du personnel nécessaire. Il ne reste aucune trace de crise, de mécontentement provoqué par l'abondance du nombre d'apprentis ou par un apprentissage défectueux. La loi de 1851 sur l'apprentissage paraissait être respectée, le contrat qui liait le patron, les parents et l'apprenti établissait les conditions réciproques à remplir. Peu de contraventions à cette règle ont troublé notre corporation.

Mais cette tranquillité, cette exploitation régulière de notre profession devaient bientôt être menacées : de tous côtés, sous la poussée de la politique libérale de l'Empire, devant les critiques que provoquait la barrière imposée à l'exercice de l'industrie du livre, le gouvernement impérial décréta en 1870 la liberté de l'imprimerie : le brevet d'imprimeur fut supprimé. La proclamation de cette liberté provoqua un essor considérable de l'imprimerie, le nombre de patrons augmenta rapidement, les installations furent favorisées par les fournisseurs de matériel. Depuis cette époque, l'industrie du livre n'a cessé de se développer sous la double influence de la liberté et du mouvement politique.

Voyons maintenant les réelles conséquences professionnelles et

économiques de cette rapide transformation, quelle situation elle a créée au point de vue de l'apprentissage.

2. *Situation de l'apprentissage.*

Le métier d'imprimeur, surtout en province, n'exige pas de gros capitaux. Avec les facilités accordées par les fournisseurs, les longs crédits, l'idée vint naturellement à de nombreux ouvriers de se soustraire à l'autorité patronale, de tenter eux aussi la fortune en fondant un petit atelier d'imprimeur. Beaucoup de petites villes furent ainsi gratifiées d'une, deux, trois imprimeries, quelquefois plus. Parmi ces nouveaux patrons, il y avait bien d'anciens typographes, mais il y avait aussi des personnes étrangères à l'imprimerie, ayant échoué dans d'autres professions et qui voulaient se lancer dans cette industrie, *en apparence* si prospère en raison du développement pour ainsi dire spontané qui se manifestait.

Mais la prospérité des premières années, favorisée par l'augmentation de la consommation des imprimés, fit inévitablement surgir la concurrence entre patrons, excitant pour ainsi dire les exigences de la clientèle. Et, peu à peu, pour parer aux conséquences de cette lutte, pour conserver encore quelques profits en exerçant un métier qui perdait chaque jour davantage de son ancienne stabilité, les patrons songèrent à occuper un nombre d'apprentis hors de proportion avec l'importance de leur maison. Ces jeunes gens, confiés aux patrons par leur famille, en vue d'apprendre un métier et de devenir de bons ouvriers, capables de vivre dignement plus tard en travaillant, étaient destinés à une production rapide, à fournir une main-d'œuvre à bon marché, leur travail étant limité à la composition des lignes courantes, à des travaux tout à fait élémentaires. Ils devenaient une source d'exploitation.

D'innombrables abus se produisirent dans presque toutes les villes de France, une multitude d'apprentis envahit les ateliers, et ce fut souvent chez les anciens ouvriers établis imprimeurs que l'on rencontra un personnel ainsi composé : un ou deux ouvriers au plus avec trois, quatre, cinq apprentis, des *demi-ouvriers* ou *petites mains*, payés à des salaires dérisoires.

Voilà dans quelles conditions se fait la concurrence, comment elle est soutenue : l'industrie du livre devient — le fait n'est pas niable — une profession de plus en plus éprouvée et misérable, où pullulent les apprentis, voués à une production à bon marché, mais d'une instruction technique à peu près nulle.

Ce qui a aggravé encore cette situation, c'est que le contrat d'ap-

prentissage a cessé d'être appliqué, l'instabilité dans les habitudes est devenue la règle, et d'une façon fréquente les jeunes gens ayant une ou deux années de métier, sachant à peine composer des lignes, besogne la plus facile du métier de typo, quittent leur patron et vont chez le voisin, qui les occupe à un journal, les paye comme demi-ouvriers, pour une production presque équivalente à celle d'un ouvrier.

Il est de toute évidence que de telles mœurs industrielles ont dû abaisser le niveau professionnel des ouvriers du livre. La concurrence acharnée, implacable, a amené les patrons à escompter l'avilissement des salaires par l'occupation de nombreux apprentis, de demi-ouvriers, dont l'éducation professionnelle était inférieure en raison du mercantilisme qui est plus souvent la règle dans les petites imprimeries que dans les grandes. Il est également manifeste que, dans un atelier où le nombre des apprentis est supérieur au nombre des ouvriers, l'apprentissage doit en souffrir, car on n'embauche pas tant d'enfants pour en faire de bons ouvriers, mais pour en obtenir une production qui facilite la concurrence contre des patrons plus consciencieux. Cette situation incontestée permet de très curieuses et pénibles constatations : des ouvriers médiocres, ne connaissant qu'une spécialité de la profession de typographe, travaillant aux pièces sur des livres ou des journaux, gagnent quelquefois des salaires supérieurs à ceux des ouvriers accomplis, qui connaissent les diverses spécialités de la profession et travaillent à la journée. Cette constatation explique pourquoi nombre de typographes ne cherchent pas à augmenter leur bagage technique.

Voilà, très sommairement exposées, les causes principales qui ont diminué considérablement le nombre des bons ouvriers dans l'industrie du livre.

Je ne parle pas des imprimeurs et conducteurs, chargés de l'impression ; l'insuffisance des connaissances professionnelles d'un grand nombre d'entre eux tient aux mêmes considérations morales, aux mêmes habitudes patronales plus haut citées, mais aggravées par une absence complète d'apprentissage due à la résistance des titulaires d'emplois. Il y aurait une très intéressante étude à faire sur cette spécialité professionnelle.

A ces causes d'infériorité technique d'une partie des ouvriers du livre, il faut ajouter le mode actuel de production dans beaucoup d'ateliers. Sans parler du travail aux pièces, contre lequel je me suis toujours et énergiquement élevé, cause unanimement reconnue de production inférieure *en qualité* et de médiocrité technique chez les ouvriers au détriment du public, il y a lieu de

citer l'obligation de fournir des bordereaux de production quotidienne. Cette exigence indique à la fois la défiance patronale envers l'ouvrier, l'introduction d'un régime d'activité intensive qui ne permet pas à l'ouvrier de soigner comme il faudrait l'exécution des travaux qui lui sont confiés. La besogne est faite trop rapidement, la qualité en souffre, et, pour certaines industries, les conséquences en peuvent être redoutables, désastreuses.

Toutes ces considérations indiquent clairement que dans l'industrie du livre il y a une crise de l'apprentissage, que le nombre des bons ouvriers a diminué. C'est là un fait qui ne saurait être nié. Et je ne puis en donner de preuve plus certaine, d'exemple plus précis que l'entente qui s'est faite, il y a quelques années, entre l'Union des maîtres imprimeurs et la Fédération du Livre, sur la nécessité de procéder à une enquête nationale destinée à faire connaître les conditions de l'apprentissage dans l'imprimerie en France. Le résultat de la consultation faite auprès des patrons et des ouvriers a démontré l'urgence des mesures à prendre pour remédier à cette diminution générale de la valeur technique. Une convention, signée par les deux parties, a établi les conditions nouvelles de l'apprentissage. J'indiquerai tout à l'heure les principales dispositions de cette réglementation.

Mais, à aucun moment, dans notre industrie, il ne paraît être venu à l'esprit de qui que ce soit que la cause principale de cette crise de l'apprentissage soit due à l'application de la loi du 30 mars 1900. Elle n'a pas eu plus d'effet, à ce point de vue, dans les autres industries. Il est possible, cependant, que des patrons voulant échapper aux obligations imposées par cette loi, aient renoncé à prendre des apprentis et en aient renvoyé, sans plus de scrupules, ce qui était un procédé odieux en même temps que maladroit ; la mesure a pu diminuer le nombre des apprentis, elle n'a pas diminué la valeur de l'apprentissage là où l'apprentissage n'était pas soumis aux tristes conditions relevées dans cette note.

Enfin, malgré les mauvaises conditions de l'apprentissage dans l'imprimerie française, la situation n'est pas telle qu'elle ait obligé les imprimeurs français, comme l'a dit M. Dubief, à faire appel au concours d'ouvriers étrangers. C'est là une regrettable inexactitude. Dans les imprimeries où les patrons ne sont pas encore dominés par un déprimant mercantilisme, soucieux d'apporter quelque goût dans l'exécution des travaux qui sortent de leurs ateliers, il y a encore de bons ouvriers qui savent rivaliser avec les ouvriers allemands, anglais ou américains. Les preuves abondent. Malgré cela, il est généralement reconnu, dans l'imprimerie, que des mesu-

res s'imposent pour relever le niveau de la valeur professionnelle des ouvriers. Ils ont tout à gagner, avant les patrons, à acquérir de sérieuses capacités techniques.

3. *Résultat de l'enseignement professionnel dans l'imprimerie.*

Ce qui démontre clairement que le mode d'apprentissage était devenu défectueux dans notre corporation, ce sont les diverses initiatives prises d'abord par les patrons, par les ouvriers, et par la ville de Paris.

Les imprimeurs Claye-Quantin (aujourd'hui Motterez-Martinet), Chaix, Lahure, ont créé, dans leur propre établissement, des écoles professionnelles.

Les mobiles qui ont guidé les chefs de ces établissements ont-ils été inspirés exclusivement par le souci de former une élite de bons ouvriers, pour réagir contre l'insuffisance de l'apprentissage ordinaire ? Ce serait bien téméraire de l'affirmer. Si cette louable préoccupation a guidé tel ou tel patron, d'autres ont été bien plutôt malintentionnés, et notamment les directeurs de l'imprimerie Lahure, envers le syndicat typographique de Paris, après la longue grève de 1878. Il n'est pas douteux que la création de l'école professionnelle de cette maison n'ait eu pour but principal de s'assurer le recrutement d'un personnel docile et dévoué et porter ainsi atteinte aux syndiqués. Les résultats n'ont pas été brillants, nous le verrons tout à l'heure. Voyons, chronologiquement, ce qui a été fait.

Imprimerie Chaix. — Dès 1863, la grande imprimerie Chaix, dans le but de former des ouvriers et des employés pour ses différents services, fondait une école professionnelle comprenant : 1° les compositeurs et les lithographes ; 2° les imprimeurs, conducteurs typographes et lithographes, ainsi que les services de la brochure et de la reliure.

Sur 125 élèves environ que comprennent les cours, une quarantaine appartiennent aux compositeurs. Ceux-ci font, chaque jour, huit heures de travail pratique et une heure de cours technique. Deux fois par semaine, l'après-midi, les élèves suivent des cours pour leur permettre de conserver ce qu'ils ont appris à l'école primaire ou pour compléter leur instruction, s'il y a lieu.

Les élèves destinés à conduire les machines à imprimer, suivent, trois fois par semaine, les cours théoriques ; cette fréquentation des cours se fait immédiatement après la journée passée à l'atelier, la suspension du travail de ces auxiliaires pendant que la machine roule serait trop onéreuse.

Occupés à des travaux destinés à la clientèle, les compositeurs sont préparés sérieusement afin d'être aptes à exécuter les diverses spécialités du métier.

Règle générale de la maison : une fois les quatre années d'apprentissage terminées, les jeunes gens gardés en qualité d'ouvriers par la maison, sont payés comme tels.

Il est de notoriété dans la corporation du livre, que les apprentis formés par l'imprimerie Chaix sont, pour la plupart, de bons ouvriers.

En somme, il faut reconnaître que le système employé par l'imprimerie Chaix pour former de bons ouvriers est le meilleur de tous ceux employés ordinairement, car il y a la combinaison du travail pratique, à l'atelier, destiné aux clients, avec les cours théoriques : ce qui est très appréciable ; les enfants, pour la plupart, n'ont pas d'heures supplémentaires à faire, et ce qui ne nuit pas, une rétribution qui va jusqu'à deux francs par jour pendant la quatrième année leur est accordée.

L'école Claye-Quantin. — Après la grève de 1878, la direction de cette imprimerie avait eu l'idée, dans une intention hostile au syndicat, de fonder une école professionnelle. Elle n'était fréquentée que par de jeunes garçons. Mais cette tentative n'a pas donné des résultats bien intéressants. Plus tard, lorsque M. Motterez est devenu le principal associé de cette imprimerie, l'école a cessé de fonctionner. Il faut croire que ce patron, amateur de travaux originaux et de goût, a jugé que les résultats techniques obtenus étaient bien inférieurs aux dépenses qui étaient faites : il l'a supprimée il y a quelques années.

Imprimerie Lahure. — Depuis la grève de 1878, l'imprimerie Lahure était à l'index parce qu'elle occupait des femmes et le tarif syndical n'y était pas respecté. Afin d'assurer le recrutement de son personnel, la direction de cette imprimerie avait organisé une école typographique de garçons et une autre pour les filles. Deux ou trois années après sa fondation elle comptait environ quarante élèves garçons et autant de filles. Le bagage professionnel donné à ces apprentis était bien incomplet, et l'on peut affirmer que si les patrons ont escompté quelques profits de cette tentative, ils ont été déçus. Non seulement cette école n'apportait aucun avantage matériel, mais elle formait de très médiocres ouvriers, fort incomplets. Cela est si vrai, que l'école de garçons a été supprimée vers 1887. Seule l'école de jeunes filles a été conservée ; elle est une pépinière de compositrices qu'emploie la maison Lahure ; ce qui lui a permis

de résister avec acharnement en 1906, au mouvement pour la journée de neuf heures. Il va sans dire que, au point de vue technique, cette école n'a eu aucune action sérieuse, au contraire. C'est une institution comme tant d'autres, qui, sous l'apparence d'une œuvre philanthropique ou généreuse, dissimule des mobiles intéressés.

Ecole Gutenberg. — Le syndicat des maîtres-imprimeurs parisiens, désireux de former de bons ouvriers, voire même de bons chefs d'atelier, a eu l'idée, en 1891, de fonder une école professionnelle, l'Ecole Gutenberg, située alors rue Denfert-Rochereau.

Inaugurée avec assez de pompe, par M. Jousset, alors président du syndicat patronal, l'Ecole recevait tout de suite des apprentis de diverses imprimeries de Paris ; ils venaient là recevoir un complément d'enseignement théorique. Peu à peu des élèves de province, mais surtout de la capitale, y étaient admis à demeure, et l'Ecole fonctionnait avec deux professeurs : l'un pour l'enseignement technique, l'autre pour l'enseignement des diverses matières destinées à compléter les connaissances générales des élèves, au nombre moyen de 15 à 20.

Il ne m'appartient pas de rechercher pourquoi, au bout de quelques années, l'Ecole paraissait vivre d'une existence monotone, sans prospérité, et fut enfin supprimée par les patrons sans qu'elle ait fourni, à ma connaissance, des sujets de talent ou des compositeurs distingués.

L'Ecole municipale Estienne. — La ville de Paris, depuis longtemps, a fondé diverses écoles d'enseignement professionnel. De nombreuses critiques se sont élevées contre ces établissements, contre le mode d'enseignement qui y est mis en pratique et même contre leur existence. Cette question vise l'ensemble du système d'enseignement, soit à l'école, soit à l'atelier. A elle seule, elle mériterait de faire l'objet d'une étude très approfondie et de réelle opportunité.

En tout cas, malgré les critiques dirigées contre les Ecoles municipales d'enseignement professionnel, le Conseil municipal de Paris, sous l'influence des plaintes générales, à cause de la disparition des bons ouvriers dans l'industrie du livre et de la dépréciation incontestée de l'apprentissage dans de nombreux ateliers, décidait en 1889, de fonder l'Ecole municipale Estienne. J'aurais voulu fournir quelques détails sur le fonctionnement de cette Ecole ; mais cela m'obligerait à donner une trop grande étendue à cet article.

Voici les diverses professions enseignées à l'Ecole, avec le nombre des élèves qui fréquentent les cours en 1908 :

1° Fonderie en caractères, 11 élèves ; 2° composition typographique, 22 élèves ; 3° stéréotypie et galvanoplastie, 12 élèves ; 4° impression typographique, 18 élèves ; 5° dessin lithographique, 16 élèves ; 6° écriture lithographique, 9 élèves ; 7° gravure sur pierre, 13 élèves ; 8° impression lithographique, 17 élèves ; 9° gravure sur bois, 10 élèves ; 10° gravure typographique et de fers à dorer, 16 élèves ; 11° gravure sur cuivre et en creux, 40 élèves ; 12° impression en taille-douce, 7 élèves ; 13° photographie et procédés, 20 élèves ; 14° reliure, 9 élèves ; 15° dorure sur cuir, 8 élèves ; soit en tout, 15 cours professionnels et 192 élèves, répartis sur quatre années. C'est donc une quarantaine de jeunes ouvriers qui sortent annuellement de l'Ecole Estienne et alimentent, pour la plupart, les ateliers qui exercent les industries graphiques.

A cet enseignement il faut ajouter les cours du soir qui comprennent, du 1er octobre au 31 mai, l'enseignement des spécialités suivantes :

Composition typographique : 36 inscrits, 10 présents en moyenne par cours ;

Stéréotypie-galvanoplastie : 45 inscrits, 7 présents en moyenne ;

Reliure : 48 inscrits, 16 présents ;

Impression typographique : 60 inscrits, 10 présents ;

Impression lithographique : 65 inscrits, 15 présents.

Telle est l'importance croissante de l'enseignement donné par l'Ecole Estienne depuis les dix-huit années que fonctionne cet établissement.

Le recrutement d'ouvriers ainsi formés a certainement fourni un contingent d'ouvriers capables, mais a-t-il donné une impulsion nouvelle à notre industrie, a-t-il fourni une importante pléiade d'ouvriers remarquables ? Jusqu'à présent il est impossible de faire une telle affirmation. Sans contester les efforts éclairés de la Direction, sans contester davantage la valeur technique et le dévouement des professeurs, il faut tenir compte du désir d'apprendre des élèves, de leur activité, de leur intelligence, de leur initiative, peut-être moins stimulées que dans les ateliers de l'industrie privée.

Cours professionnels fondés par les syndicats. — L'opinion générale, dans la corporation du livre, est favorable à l'institution des cours professionnels. Ils permettent aux apprentis et aux adultes de se perfectionner, et de plus les élèves qui fréquentent

ces cours, c'est une opinion habituellement admise, y reçoivent des leçons de syndicalisme. C'est un moyen de propagande pour amener au syndicat les jeunes gens qui ont pu se perfectionner grâce au dévouement des professeurs. Ces considérations ont décidé de nombreux syndicats à organiser des cours professionnels.

Dans l'imprimerie, les syndicats typographiques de Lyon, de Nantes, de Lille, de Limoges, de Toulouse, de Bordeaux, de Poitiers ont créé des cours professionnels ; d'autres sont en voie de création et, en général, on peut assurer qu'ils sont bien fréquentés, qu'ils donnent de bons résultats. Mais il faut bien le reconnaître, cette action s'exerce sur une trop petite échelle. En tout cas, ce sont des initiatives qu'on ne saurait trop encourager et soutenir, sans exagérer l'importance des résultats acquis en raison de l'obligation, pour les apprentis, de fréquenter les cours, après une journée de travail. Un autre espoir, qui semble disparaître, c'est celui de les voir adhérer au syndicat lorsque ces jeunes gens sont devenus ouvriers. Voilà plusieurs journaux corporatifs qui signalent ce fait regrettable : les enfants fréquentent les cours, et une fois qu'ils sont en possession d'un emploi, devenus ouvriers, ils oublient le chemin du syndicat s'ils n'en deviennent pas les adversaires. C'est peu rassurant et de tels faits témoignent du rôle important que jouent non seulement la mentalité mais aussi la valeur morale qui dirigent les actes des individus.

4. *L'avenir de l'apprentissage dans l'industrie du livre.*

N'est-il pas téméraire de prétendre indiquer d'une manière affirmative quel sera l'avenir de l'apprentissage dans notre industrie ? Comme pour toutes les questions importantes, ayant un caractère social et général, la solution proposée dépend toujours de la conception que se fait du système social actuel et de demain, celui qui exprime une opinion sur ces matières délicates et complexes.

On peut donc envisager cette question, suivant qu'on se place en présence d'une prochaine révolution qui transformera complètement et tout d'un coup la marche de la société ou qu'on considère la modification sociale suivant une lente évolution, et alors les transformations graduelles s'accomplissant suivant l'effort constant des générations et préalablement des individus, eux-mêmes modifiés. Je répète une fois de plus que je suis parmi les partisans de cette dernière conception, et j'ajoute que beaucoup de ceux qui voudraient transformer subitement l'état social agissent, prudemment d'ailleurs, comme s'ils étaient de simples évolutionnistes.

Je crois donc intéressant de raconter aussi brièvement que

possible ce qu'a fait la Fédération du livre en ce qui concerne cette question de l'apprentissage, constamment mise à l'étude de nos divers congrès en raison des incessants abus, des conflits fréquents provoqués par l'exploitation des enfants dans les ateliers typographiques.

Aux congrès de 1889, de 1892, de 1895, de 1900 et de 1905, la question de l'apprentissage fut l'objet de rapports très étudiés. S'il m'est permis de me citer, au congrès typographique de 1889, j'affirmais l'inefficacité de l'intervention des pouvoirs publics dans l'arrangement d'une affaire aussi grave que celle de la limitation du nombre des apprentis et de l'organisation de l'enseignement professionnel. Il y a menace d'impuissance pour une corporation, disais-je alors, à compter sur le législateur pour la solution de cette question autant que pour la réduction des heures de travail. Il faut avant tout se décider à agir par nos propres forces, la pression extérieure viendra après.

Déjà à cette époque, on le voit, je faisais appel à l'activité, à l'initiative des travailleurs ; ce n'est donc pas nouveau.

Et à la situation créée par l'augmentation du nombre de patrons imprimeurs, *souvent anciens ouvriers*, exploitant les apprentis, au maintien du triste régime du travail aux pièces, s'est ajoutée la crise amenée par la machine à composer, qui élimine l'ouvrier de l'atelier, augmente le nombre de nos chômeurs. Il était donc tout naturel que la corporation songeât à remédier à cette inquiétante perturbation. La limitation du nombre des apprentis, la diminution du nombre des demi-ouvriers, indignement exploités, étaient préconisées. Toute augmentation de salaire pour les ouvriers accomplis devenait de plus en plus difficile, l'établissement des tarifs toujours contesté, les patrons prétendaient que l'on ne pouvait fixer un minimum de salaire en raison de l'insuffisance professionnelle de nombreux demi-ouvriers ; il fallait donc mettre un terme à une pareille situation. Tous les congrès adoptaient des résolutions, notamment celles-ci votées par le congrès de 1905 :

I. — D'exiger des maîtres imprimeurs, par une rigoureuse application du 5e de l'article 17 des statuts fédératifs, le respect de l'ensemble du règlement d'apprentissage adopté par le congrès de Bordeaux de juillet 1899, et de veiller plus particulièrement à l'exécution de la clause relative à la limitation du nombre des apprentis.

II. — De poursuivre l'institution, dans toutes les sections de la Fédération, de commissions d'examen de capacité professionnelle.

III. — De modifier comme suit le texte de l'article 11 du règlement d'apprentissage en vigueur :

« A la fin de la quatrième année d'apprentissage, l'apprenti devra subir un examen devant une commission composée d'un président et de quatre assesseurs au moins, dont un membre du conseil de prud'hommes. L'élément ouvrier devra y être en majorité. De l'examen doit résulter la preuve que l'apprenti exerce, avec une habileté suffisante, les travaux en usage dans son métier.

« En cas d'échec, la commission déterminera le délai avant l'expiration duquel une nouvelle épreuve ne pourra être tentée.

« En cas de non-réussite, après la cinquième année d'apprentissage, le patron devra payer à l'apprenti le dédit prévu à l'article 7. »

IV. — Qu'à dater de ce jour et jusqu'au fonctionnement régulier des commissions susvisées, toute demande d'admission au syndicat devra être suivie d'un examen pratique passé devant les membres du bureau de la section intéressée. — Le « Brevet d'ouvrier », délivré par les commissions d'examen, devra toujours accompagner les demandes d'admission.

V. — Par une active propagande, de faire des apprentis typographes ayant accompli leur deuxième année d'apprentissage des pupilles de la Fédération.

VI. — D'instituer entre les apprentis fédérés, dans leur section d'abord, par groupes régionaux ensuite, des concours annuels à l'occasion desquels des prix syndicaux et fédéraux seront créés.

Vœux :

I. — Que le Parlement prenne en considération et hâte l'application des résolutions votées par le conseil supérieur du travail relatives à l'apprentissage.

II. — Que l'application et le respect des contrats d'apprentissage approuvés par les syndicats professionnels soient placés sous le contrôle des conseils de prud'hommes et, à leur défaut, sous celui d'une commission mixte locale qui devra être instituée à cet effet par arrêté.

III. — Que le contrat d'apprentissage soit obligatoire.

Tous les efforts des divers comités qui ont dirigé la Fédération du livre se sont inspirés de ces décisions. C'est dans cet esprit qu'a été établie la convention signée avec les patrons. Quant à l'intervention auprès du Parlement, on peut la considérer comme platonique.

Cette convention fixe à cinq années la durée de l'apprentissage, au lieu de trois ou quatre auparavant. Durant les trois premières années, l'enfant est considéré comme apprenti ; la quatrième et la cinquième, comme petit ouvrier et reçoit la quatrième année la moitié du salaire syndical ; la cinquième, les deux tiers, et la sixième, moment où il doit être considéré comme ouvrier, il doit toucher le minimum du tarif local. Ces conditions sont extrême-

ment précieuses et importantes pour mettre un terme à l'abominable abus des demi-ouvriers.

La limitation du nombre des apprentis a été ainsi fixée d'un commun accord : un apprenti pour cinq ouvriers ou portion de cinq ouvriers. Je passe sur les autres détails.

Certes, les patrons ne respectent pas toujours cette convention ; ils ne l'imposent pas aux membres de leur Union ; mais nous trouvons là un excellent point d'appui pour agir et réclamer l'application de cette convention, même par la grève si c'est nécessaire. Et peu à peu, dans nos tarifs, nous réglons cette situation, autrefois anormale et si favorable à l'exploitation de la main-d'œuvre.

Nous a-t-on assez jeté la pierre, nous a-t-on assez traités d'égoïstes parce que nous nous efforçions encore de limiter le nombre des apprentis dans une profession en pleine crise depuis plus de vingt-cinq à trente ans ! Et ce qui est plus drôle, pendant qu'on accable le Livre d'appréciations désobligeantes, d'autres corporations d'opinions plus avancées, comme dans l'industrie du cuir, c'est le camarade Dret qui le confirme, ont très rigoureusement limité le nombre des apprentis.

Je ne méconnais pas la valeur de ces critiques, surtout si toutes les professions voulaient user de cette limitation ; mais outre que les mesures temporaires de préservation ne sont pas nécessaires aux industries non éprouvées, qui s'exploitent d'une manière normale, elles contribuent à rechercher une meilleure répartition des emplois, à fixer plus équitablement, suivant les besoins de la production, la proportion des apprentis et des ouvriers.

Il est certain que l'égoïsme corporatif est aussi regrettable que l'égoïsme individuel, mais je me hâte de dire qu'on ne le supprimera pas en un jour et qu'il se manifeste avec plus ou moins d'évidence et de sincérité dans toutes les industries, dans tous les pays. Ici encore l'éducation sociale devra intervenir.

5. *Considérations générales et conclusions.*

Il n'est pas niable que, dans l'imprimerie, l'apprentissage laisse à désirer, les patrons ont négligé leur devoir depuis de longues années ; les familles elles-mêmes, désireuses de bénéficier au plus tôt du travail de leurs enfants, ont presque toujours réclamé un salaire immédiat, d'où invitation au patron à embaucher des apprentis pour une production effective et facile au lieu de les exercer aux difficultés de la profession, au lieu de leur faire connaître consciencieusement les diverses spécialités du métier.

L'absence de toute surveillance de la part des ouvriers lorsque des apprentis travaillent avec eux, la crainte justifiée de se voir supplanter par des jeunes gens quelque peu habiles, à un salaire inférieur, inspirent souvent aux ouvriers la systématique résolution de ne rien apprendre à ces futurs concurrents.

Et à ces causes auxquelles on peut justement attribuer la croissante insuffisance professionnelle d'un nombre important d'ouvriers du livre, il faut ajouter celles qui proviennent du travail aux pièces (labeurs et journaux), d'un rapport quelquefois supérieur, et exigeant moins de capacité, tout en procurant aussi plus d'indépendance avec l'insécurité du lendemain. Il est vrai que les patrons demandent fréquemment des ouvriers dits « de conscience » pour deux ou trois journées. C'est un procédé contre lequel il serait urgent de réagir pour obtenir que l'embauchage ne pût se faire pour moins d'une semaine.

Ce sont là les origines certaines de la pénurie de bons ouvriers typographes, là est la source de nombreux abus qui conduisent à l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine, sous la forme d'apprentis et de demi-ouvriers. Je ne connais rien de plus abominable et de plus immoral que de laisser croire aux familles et aux enfants qu'il faut consacrer trois ou quatre années à l'apprentissage d'un métier, et qu'au bout de cette période le jeune homme soit incapable d'exercer son métier, qu'il en soit réduit à rester chez son patron, à être à sa merci et à végéter avec un salaire de 2 francs ou 2 fr. 50 par jour !

C'est cette triste situation, constatée dans beaucoup de villes, et aussi bien par les patrons que par les ouvriers, dans d'autres professions autant que dans l'imprimerie, qui a peu à peu amené la crise de l'apprentissage. Elle est incontestablement moins aiguë que ne le font croire les patrons, car la France n'a pas cessé de produire de superbes travaux d'art dans tous les métiers, elle conserve son rang et sa clientèle pour le fini de l'exécution, pour le goût et la qualité de ses produits. Mais il n'est pas moins vrai qu'il y a abaissement de la valeur technique d'un nombre important d'ouvriers, résultat du mercantilisme général. Et, de cette constatation, on a été conduit tout naturellement à l'idée non moins générale de la création d'écoles professionnelles, de cours professionnels. Comme en tout, aux devoirs et à l'initiative qui incombent aux patrons, aux ouvriers, aux familles, on substitue l'initiative et l'intervention de l'Etat et des municipalités.

Alors se place la question de savoir si les écoles professionnelles officielles répondent bien aux exigences de l'industrie moderne, si

elles peuvent assurer la formation et le recrutement d'ouvriers habiles et d'une éducation technique et morale conforme aux besoins des diverses professions et aux devoirs de tout travailleur.

Je crois qu'il serait téméraire et peu conforme aux exigences de l'industrie que de déclarer, d'une manière absolue, l'inutilité des écoles professionnelles : pour certaines professions, pour la formation d'ouvriers d'élite ou de valeur technique sérieuse, je ne méconnais pas la nécessité d'une préparation spéciale, avec une éducation soignée qui préserve ces jeunes gens de leurs orgueilleuses prétentions et en fasse des amis et non des adversaires des ouvriers. Mais cette réserve faite, en présence des lacunes dues aux négligences et à l'indifférence patronales, je considère qu'il est impossible de prétendre instituer des écoles professionnelles pour tous les métiers, dans toutes les villes, et que ce sera toujours l'atelier le véritable foyer, la meilleure école où se formeront et se recruteront les bons ouvriers, où ils s'initieront à la fois aux tours de mains, où leur initiative sera mise constamment à l'épreuve, où se développeront les sentiments de véritable dignité, de bonne camaraderie et de solidarité.

Si l'apprentissage à l'atelier est insuffisant, malgré le contrat d'apprentissage que je considère comme indispensable pour lier le patron, la famille et l'enfant, les syndicats et les syndiqués ouvriers peuvent et doivent intervenir pour surveiller l'apprentissage, pour assurer le respect dudit contrat, et, au besoin, en fondant des cours professionnels, où s'enseigneraient les règles générales du métier *en même temps que les devoirs de solidarité*. Et, autant que possible, il importe que l'enfant apprenne le métier du père ; alors la surveillance devient plus efficace, le fils peut bénéficier à la fois de l'expérience technique paternelle et de ses relations corporatives.

Pour obtenir ce résultat désirable, l'entente avec les patrons est-elle possible ? Je ne vois pas pour quelles raisons on la repousserait. En cette occurrence, le but seul importe, et le syndicat ni les syndiqués ne se déprécieraient pas par cette entente, ils n'aliéneraient en rien leur indépendance.

Ce qu'il faut absolument obtenir, c'est que l'apprentissage devienne sérieux, que l'apprenti acquière les connaissances techniques générales de la profession, qu'il ait une connaissance complète du métier, une vue d'ensemble, et si le chômage l'atteint pour une spécialité, qu'il ait la ressource d'entreprendre une autre spécialité de la même profession. Cette faculté est d'autant plus appréciable que les chômages sont plus fréquents dans une industrie en pleine évolution.

Enfin, je renouvelle mon affirmation, relevée par Delesalle : il y a un intérêt de premier ordre à ce que les prolétaires acquièrent une connaissance aussi parfaite que possible de leur métier. Cette valeur professionnelle leur donnera plus de sécurité, plus de dignité, et aussi plus d'indépendance dans leurs relations avec les patrons et avec leurs camarades. Ils seront mieux préparés pour réclamer une meilleure organisation du travail et une plus juste rétribution. C'est un dangereux préjugé que celui qui consiste à prétendre que le patron seul bénéficiera de la capacité technique de l'ouvrier, comme cela est affirmé dans l'article du camarade Dret (*Mouvement socialiste*, 15 avril 1908). Certes, je reconnais que nous ne pouvons retourner en arrière et empêcher la spécialisation énervante du travail dans certaines professions, spécialisation qui annihile l'individu et doit lui rendre la vie à l'atelier bien monotone et triste. C'est une des raisons pour lesquelles il est nécessaire de poursuivre la réduction de la durée quotidienne d'un tel labeur. Mais, d'autre part, il est non moins nécessaire de connaître les diverses parties d'une profession pour les raisons que j'ai mentionnées plus haut.

J'ai indiqué ce qui a été fait de pratique dans l'imprimerie, par l'initiative de la Fédération du Livre et de ses sections, en vue de remédier utilement aux mauvaises conditions de l'apprentissage, d'abord à l'atelier et ensuite par la création de cours professionnels. Les décisions de nos Congrès résument ce qu'il y a lieu de faire encore, et dans l'état actuel de la société, il m'apparaît que, réalisées, ces mesures contribueraient à former des ouvriers capables et sérieux.

Mais, une fois ce résultat atteint, le problème sera-t-il résolu ? Dans l'hypothèse où la grande masse ouvrière aura reçu une forte éducation technique, la question sociale dans son ensemble ne se posera-t-elle pas avec toute son ampleur ? Les bons ouvriers fourniront de bons travaux ; mais leur stabilité et leur participation plus équitable aux richesses créées, seront-elles plus assurées ? Une amélioration pourra vraisemblablement en résulter, mais l'avènement de la société nouvelle ne se sera pas produit, le travailleur sera encore campé dans cette société qui ne veut pas lui ouvrir ses portes.

C'est pourquoi, en terminant, je suis heureux de déclarer ici que la solution préconisée par le camarade Lenoir (*Mouvement Socialiste*, 15 avril 1908), sur le caractère que devra avoir l'enseignement professionnel, est celle que les positivistes n'ont jamais cessé de préconiser : l'apprentissage d'un métier doit être combiné, au

moins jusqu'à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, avec un enseignement général qui fera du jeune homme non seulement un ouvrier habile, mais aussi un citoyen éclairé, qui aura des vues d'ensemble, et tout en recevant une rétribution qui assurera l'existence matérielle, il pourra aussi vivre d'une vie intellectuelle et morale plus belle.

Cette conception de l'éducation normale est la seule vraie ; elle contribuera à former une plus puissante et plus homogène opinion ouvrière, préparation nécessaire, fondamentale, pour faire naître le mouvement de définitive rénovation sociale dont nous poursuivons tous la réalisation.

(La suite de l'*Enquête* à notre prochain numéro.)

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les Tisseuses de Soie dans la région de Vizille

Pour indiquer les conditions du travail et la marche du mouvement ouvrier dans la région de Vizille, je me contenterai de raconter ce que j'ai vu, ce que j'ai senti, les luttes auxquelles j'ai participé, je retracerai, en un mot, ma vie un peu mouvementée d'ouvrière soyeuse et de militante syndicaliste.

1. *Les anciennes conditions du travail.*

Je suis entrée comme apprentie chez MM. Durand frères, au Péage de Vizille, au commencement de 1883. J'avais alors 12 ans. Il y avait, à cette époque, dans l'usine, environ 800 tisseuses. On y travaillait 12 heures, et quelquefois 13 et 14 heures par jour ; les métiers battaient 80 coups à la minute ; les ouvrières étaient alors rares qui avaient à conduire deux métiers, et à peine si quelques-unes faisaient rouler trois métiers, à deux. On arrivait à gagner de 130 à 150 francs par mois ; et avec cela, un bon travail et de la très bonne matière : ce n'était pas comme aujourd'hui, où on fabrique de la soie artificielle avec du mûrier auquel on fait subir une préparation spéciale, comme qui dirait pour la fabrication de la pâte à papier (sur 100 balles de soie, 80 en moyenne sont de cette soie artificielle).

Quelques années plus tard, au début de 1888, je vins travailler à Vizille, à la maison Duplan. Là, on gagnait un peu plus, parce que le matériel y était perfectionné. Les métiers battaient 120 coups à la minute et les patrons soyeux engageaient le plus possible leurs ouvrières à conduire deux métiers à la fois. Cela s'accentua encore lorsqu'arriva la grande mode de la mousseline. Il en résulta un commencement de baisse des salaires, mais comme il n'y avait aucune organisation, personne n'osa protester. Dès lors, chaque année apporta de nouvelles modifications mécaniques, de nouveaux métiers, de nouvelles transformations ; et avec chaque perfectionnement du matériel, c'était une nouvelle diminution de salaires.

2. *La grève de Vizille.*

Cela dura jusqu'en 1902, où les ouvriers se réveillèrent enfin et s'organisèrent en syndicats, avec le concours de militants syndicalistes de la Bourse du Travail de Grenoble. Alors ce furent des cris incessants du côté du patronat. Tous les procédés pour faire échouer nos efforts furent employés. Mais ils n'aboutirent à rien. En 1904, M. Duplan rapporta d'Amérique un système nouveau de bloc-navette, grâce auquel les métiers purent battre de 290 à 300 coups à la minute. La conséquence fut qu'on voulut imposer une diminution du *60 0/0* au personnel. Voici la façon dont M. Duplan agit, ou plutôt fit agir son directeur. Il fit arrêter d'abord toute la *préparation :* dévideuses, bobineuses, ourdisseuses, en disant que, ma foi, il n'y avait plus de travail et qu'on rappellerait les ouvrières dès que l'ouvrage reprendrait. Au bout de trois semaines, comme une partie des tisseuses chômait en même temps que les ouvrières de la *préparation*, une délégation fut envoyée auprès du directeur. Celui-ci nous répondit qu'il y avait bien du travail, mais qu'il serait moins payé que par le passé, à cause des maisons concurrentes qui travaillaient à meilleur marché. Le directeur essaya de nous endormir, il nous dit que M. Duplan était en voyage, et qu'il le préviendrait dès son retour. Tout cela pour que les tisseuses qui étaient encore à l'atelier fournissent le travail qu'elles avaient sur les métiers. Une réunion eut lieu le 9 mars 1905, où les ouvrières, à l'unanimité moins deux voix, décidèrent la grève. Le lendemain, nous en informâmes le directeur, qui téléphona à M. Duplan, installé à Cannes. Ce dernier répondit de continuer le travail encore cinq jours jusqu'à son arrivée, qu'il arrangerait les choses, etc... Mais ce qui avait été décidé fut exécuté, et nous cessâmes toutes le travail. Nous n'avions pas voulu faire confiance à notre patron, qui nous demandait d'attendre cinq jours, comme s'il fallait cinq jours pour revenir de Cannes ! De plus, si nous avions patienté cinq jours, les pièces qui restaient sur les métiers auraient été finies et le tour était joué.

Dès qu'il fut rentré, le patron fit appeler la délégation, et il nous raconta un tas d'histoires, dont nous ne crûmes pas un seul mot. Il avait préparé un papier pour la circonstance, où il avait inscrit ses nouveaux prix : les articles mousseline dits 120 dents, qui nous étaient précédemment payés 0 fr. 14, ne devaient plus nous être réglés que 0 fr. 07, et on ne pouvait en tisser plus de 20 mètres par jour ; un autre article, payé 0 fr. 10, était abaissé à 0 fr. 05 ; un troisième tombait de 0 fr. 08 à 0 fr. 03 ; les façonnés en satin de Suède, payés

0 fr. 22, baissaient à 0 fr. 14, etc. On pense quelle fut notre réponse. Nous acceptâmes la guerre à outrance. Quelques jours après, le juge de paix offrit son arbitrage, mais le patron ne répondit pas : il était retourné à Cannes.

Au bout d'un mois de cette résistance improvisée, nous dûmes faire appel à des camarades du dehors. Nous organisâmes des soupes communistes, que tous nos amis de Grenoble et de Lyon trouvèrent fort bien. Les secours matériels et moraux ne nous firent pas défaut, et nos cantines eurent un grand succès : les jours de marché, les paysans étaient nombreux qui venaient goûter notre soupe. Puisque je raconte nos efforts, que je dise comment nous avions organisé nos repas. A midi, on donnait à chacun 300 grammes de viande, 300 grammes de pain et une portion de légumes ; pour les enfants au-dessous de douze ans, les portions étaient réduites ; à six heures du soir, soupe avec pommes de terre et légumes. Cela dura 104 jours. Les petits commerçants nous étaient hostiles au début, mais peu à peu ils se mirent de notre côté, et les dons en nature ou en espèces vinrent alimenter chaque jour nos marmites. Nous étions 200 grévistes femmes.

Un moment, nos camarades de l'usine voisine Tresca avaient eu l'intention de se solidariser avec nous et de faire aussi grève. Mais, réflexion faite, elles continuèrent le travail, et s'imposèrent une cotisation de 0 fr. 50 par semaine pour nous soutenir. Cela alla bien durant six semaines. Ces secours nous permettaient d'alimenter régulièrement nos marmites. Mais le patronat s'inquiéta de pareils actes de solidarité et voulut les empêcher. Les collectes furent interdites dans les ateliers, on empêcha de cotiser à l'usine, on découragea nos camarades en leur disant que le conflit ne finirait jamais si on continuait ainsi, etc. Des manifestations s'en suivirent, quelques maladroits brisèrent quelques vitres, et nous fûmes aussitôt envahies de gendarmes et de soldats. Des jeunes filles furent arrêtées, deux furent condamnées à huit jours de prison, et l'on condamna aussi de dix à vingt jours cinq jeunes gens. Après le troisième mois, les pourparlers recommencèrent, le patron nous fit appeler de nouveau à la mairie et nous soumit de nouveaux tarifs : nous les refusâmes. Il espérait que, la misère nous ayant brisées, nous pourrions plus facilement capituler. Mais, cette fois encore, nous résistâmes. M. Duplan se tourna alors vers le préfet, qui désigna un arbitre : c'était un patron, qui ne valait pas mieux que le nôtre, et cette tentative échoua encore. Alors, en désespoir de cause, le patron envoya la femme de son chauffeur et celle de son comptable racoler les ouvrières à domicile : dix-neuf se laissèrent

séduire. Ces quelques renégates décidèrent du sort de la grève, qui finit rapidement.

3. *La grève de Voiron.*

Celles qui avaient résisté ne purent trouver du travail dans les autres usines. Je fus donc obligée de partir et je me dirigeai sur Voiron. J'étais à peine installée que, là aussi, les ouvrières furent à leur tour acculées à la grève. Le patron voulait nous imposer proportionnellement les mêmes diminutions de salaire que nous avions subies à Vizille. L'organisation était très faible : sur 1.500 tisseuses ou tisseurs, à peine une centaine était syndiquée. Mais grâce aux efforts de nos amis de Grenoble et Lyon, l'action fut si fortement menée que la diminution fut empêchée et qu'on établit même un barème pour unifier les prix. Le syndicat patronal dut l'accepter, mais ce ne fut pas sans difficulté. Le 19 mars 1906, la grève générale du tissage de la soierie avait été déclarée et elle dura jusqu'aux premiers jours de juin ; alors, tous les patrons, au nombre de 13, ayant accepté le barème, la grève cessa. Elle avait été admirablement conduite. Le syndicat avait organisé un comité de grève, une commission d'achat, une commission de contrôle. Les cantines populaires fonctionnèrent à la perfection : les meilleures militantes s'étaient dévouées et transformées en cuisinières. Au début, la municipalité avait assuré aux grévistes la viande et le pain, mais, au bout de trois semaines, la préfecture le lui interdit. C'est alors que l'organisation redoubla d'efforts : des listes de souscription furent envoyées dans toute la France, la solidarité ouvrière porta ses fruits, et plus de 30.000 francs parvinrent ainsi, d'un peu partout, aux grévistes.

Un incident particulier de cette grève doit être signalé. A 4 kilomètres de Voiron, à la Patinière, une usine, l'usine Permezel, occupait, sur un total de 500 ouvrières, une proportion de 350 Italiennes. Comme l'usine était un peu trop éloignée de Voiron, on organisa sur place une cantine populaire. Naturellement, les italiennes furent invitées à y prendre leurs repas. Ces pauvres femmes déclarèrent n'avoir jamais mangé à leur faim, depuis plusieurs années qu'elles travaillaient à l'usine Permezel, et surtout n'avoir jamais mangé de viande. Une d'elles, atteinte de tuberculose, mourut même, au cours de cette grève, faute de soins : elle en était réduite à manger du pain trempé dans du vinaigre. La difficulté était de causer avec ces pauvres Italiennes ; il leur était défendu de parler avec personne, même dans les ateliers. Heureusement que notre camarade Auda, délégué de l'Union du tissage mécanique de

Lyon, qui savait l'italien, finit par entrer en relations avec elles. Lorsqu'il en eut vu quelques-unes, il convoqua une réunion où il leur fit raconter comment elles étaient venues en France et à quelles conditions elles travaillaient. Toutes d'ailleurs manifestèrent leur désir de retourner dans leur pays.

Voici de quelle façon on était aller les chercher en Italie. M. Permezel avait envoyé son directeur, accompagné de son aumônier, racoler dans le Piémontais des femmes et des enfants, en leur promettant 3 fr. par jour, une indemnité de 25 fr. pour leur apprentissage, le paiement des frais de voyage, et un voyage annuel dans leur pays. Les pauvres malheureuses que ces promesses séduisirent furent nombreuses. Hélas ! une fois arrivées dans le bagne, les choses avaient tourné tout autrement. Impossible de repartir pour l'Italie, car elles ne gagnaient même pas de quoi vivre. De plus, sur le maigre salaire, on leur retenait chaque mois une somme fixée, pour payer le voyage qui leur avait été avancé. Il y en avait qui, depuis trois ans, n'avaient pas encore pu rembourser le prix de ce voyage. Il faut croire que cela doit coûter cher ! L'existence que ces misérables femmes étaient obligées de mener était lamentable. Elles en étaient réduites à ramasser dans les caisses à ordures les débris de légumes que jetaient leurs camarades françaises.

Le camarade Auda prit leur affaire en mains. Il fit citer M. Permezel devant le Conseil des Prud'hommes de Voiron. Le patron fut condamné à tenir ses promesses, à l'égard de celles qui avaient eu la prudence de conserver les lettres que le directeur leur avait écrites pour les engager. Il dut donc les payer 3 francs par jour, depuis le moment où elles étaient rentrées chez lui, leur donner les 25 fr. d'indemnité d'apprentissage et leur acquitter le prix de leur voyage de retour en Italie. Celles qui avaient perdu leurs lettres d'engagement ne reçurent que le paiement de leur voyage et les 25 fr. d'indemnité d'apprentissage.

Je dois encore ajouter quelques détails sur cette usine Permezel. Les ouvrières y étaient couchées. Les dortoirs étaient infects, on ne changeait les draps et les couvertures que *deux* fois par an, et, auparavant, on ne les changeait même qu'*une* fois. Pendant la belle saison, les ouvrières tâchaient de les laver elles-mêmes, car il y avait des monceaux d'insectes qui grouillaient là, ces dortoirs étant sous les toits, avec de petites lucarnes pour la lumière.

Il est vrai que l'usine Permezel n'est pas une exception. Il faut citer aussi l'usine Ruby, à Paviot. Il est vrai qu'ici il s'agit d'orphelines, recrutées par le trop célèbre abbé Santol, de Paris. Une fois amenées dans le bagne, ces jeunes filles ont bien des chances de n'en

sortir jamais. Elles sont étroitement surveillées, même à l'intérieur de l'usine, par des sœurs qui leur interdisent même de parler, et surtout de se syndiquer au syndicat rouge. Elles sont environ deux cents. C'est avec ces insconscientes qu'on a constitué un syndicat jaune à Voiron. Mais la grève leur fut, à elles aussi, profitable. Jusque-là on ne les payait pas, on les nourrissait, couchait, entretenait, et l'on pense à quelle exploitation elles étaient soumises. Maintenant on change leur linge tous les mois, on les paie comme les autres ; mais encore elles sont obligées de tout acheter à la cantine patronale, ce qui fait que, lorsqu'elles ont payé, il ne leur reste plus rien.

4. *Les conditions actuelles du travail.*

La grève de Voiron eut une influence salutaire dans la région. A Moirans, les patrons eurent une telle peur que leurs ouvrières ne se soulevassent comme celles de Voiron, qu'ils leur accordèrent une sensible augmentation et la demi-journée du samedi. Chez M. Casimir Martin, où existe un dortoir, les ouvrières qui y couchent ne pouvaient pas sortir le soir, elles ne pouvaient pas aller aux réunions, etc. Le syndicat a fait supprimer tout cela, et aujourd'hui lesouvrières sont libres jusqu'à neuf heures du soir : lorsqu'il y a une réunion syndicale, elles ne rentrent qu'après la réunion.

Ainsi donc, même avec notre faible organisation syndicale, nous avons pu obtenir des avantages appréciables : non seulement des diminutions de salaires ont pu être empêchées, comme à Moirans, Voiron, Fures, Les Echelles, Entre deux Guiers, mais encore d'importantes améliorations, tant matérielles que morales, ont pu être conquises. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire : il faut obtenir, avant tout, la suppression de ces dortoirs infects, où s'étiolent de malheureuses jeunes filles, arrachées à leur famille par des promesses menteuses et qui sont enfermées là comme dans une prison.

Nous y parviendrons, car nous avons déjà obtenu des résultats de ce côté. A Vizille, à l'usine Duplan, dont je parlais tout à l'heure, l'hygiène du dortoir est confiée à la surveillance d'une contre-maîtresse spécialement payée à cet effet : on a obtenu des chambres aérées et du linge propre.

A l'usine Tresca, les dortoirs ont été supprimés, depuis 1906, par le patron lui-même : c'étaient d'ailleurs des dortoirs convenables. Mais, hélas ! les conditions matérielles du travail n'ont pas, dans cette usine, bénéficié de semblables modifications, depuis

1901-02. Les articles taffetas se tissaient alors à un métier et étaient payés : le noir 0 fr. 25, la couleur 0 fr. 30. Depuis, les métiers fabriquant le noir virent leur vitesse augmenter de 90 à 100 coups à la minute, ceux fabriquant les couleurs de 120 à 140 coups. A dater de ce moment, les ouvrières furent mises sur 2 métiers et les tissus noirs payés 0 fr. 19 au lieu de 0 fr. 25, et les couleurs 0 fr. 21 au lieu de 0 fr. 30. Quand les ouvrières travaillaient sur un métier, elles pouvaient tisser pour le noir de 9 à 11 mètres par jour, et pour les couleurs de 12 à 14 mètres. Tous les articles dits : satins, duchesses, damas, pékins, continuèrent, grâce à l'organisation syndicale, à être fabriqués sur un métier.

Mais, en 1905, le patron tenta son coup de Jarnac. C'était après la grève de l'usine Duplan, qui réussit si mal. Le fils du patron, qui habitait Lyon, vint s'installer à l'usine, le directeur fut remplacé, et, si on ne parla pas tout de suite de diminution des salaires, on commença par doubler peu à peu les métiers. Les ouvrières fabriquant les articles duchesses, pékins, à deux et trois rouleaux, les satins coton, les pièces jumelles, durent conduire deux métiers au lieu d'un. Les réductions se firent ensuite sentir, en même temps que les matières devenaient de plus en plus mauvaises. Cela dura jusqu'à l'automne 1906. A ce moment, à la veille d'un rigoureux hiver, les portes de l'usine se fermèrent et plus de 600 ouvrières furent jetées sur le pavé, pendant 4 mois. Immédiatement, le syndicat organisa des secours : charbon, pain, viande, argent. Des réunions mirent en garde les ouvrières contre le piège qui leur était tendu, des affiches furent multipliées, etc. Mais ce qui devait arriver arriva. Le patron fit appel à 20 ouvrières dont il était sûr et leur imposa des conditions inacceptables. Ces conditions, le patron fut plus fort ensuite pour obliger les autres ouvrières à les subir. Pour la *préparation*, ce qui était payé 2 fr. le kilo fut coté 1 fr. 20, ce qui valait 1 fr. 50 tomba à 0 fr. 75, ce qui était fixé 1 fr. 40 fut mis à 0 fr. 70 ; pour le tissage, les taffetas payés 0 fr. 19 furent réduits à 0 fr. 13 et ceux de 0 fr. 21 à 0 fr. 14. Les deux métiers devinrent la règle. A l'heure actuelle, il ne reste à un métier que les personnes très âgées et les apprenties : mais au lieu de 3 fr. qu'elles auraient gagné autrefois sur ces petits articles, et 4 fr. à 4 fr. 50 sur les gros, elles ne reçoivent plus que de 1 fr. 25 à 1 fr. 50. Naturellement les militantes syndicalistes furent balayées impitoyablement : le patron voulait à tout prix tuer le syndicat. Mais le prolétariat soyeux de Vizille sut résister et le syndicat est plus fort que jamais. Bien mieux : à la même époque, la section syndicale de l'usine Duplan, qui avait disparu à la suite

de la grève que l'on sait, fut reconstituée et une nouvelle section fut créée au Péage, à deux kilomètres de Vizille.

Dans ces derniers temps, l'organisation syndicale est intervenue utilement dans bien des cas : pour faire respecter le repos hebdomadaire, pour forcer l'inspection du travail à agir, pour empêcher les heures supplémentaires, etc... Mais, encore une fois, que ne reste-t-il pas à faire ? Qu'on songe à l'exploitation qui sévit dans ces bagnes ! Défense de s'absenter jamais, sauf des cas extrêmement graves, défense de parler, etc., etc... C'est à l'action syndicaliste qu'il appartient d'avoir raison des exigences patronales.

Lucie Baud,

Ex-Secrétaire du *Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie de Vizille* (*Isère*).

Les Caractères généraux du Syndicalisme [1]

Le syndicalisme est la théorie qui accorde aux organisations professionnelles ouvrières, animées de l'esprit révolutionnaire, une valeur de transformation sociale. C'est un *socialisme ouvrier*. Par sa conception de la lutte de classe, il s'oppose au pur *corporatisme*, dont le trade-unionisme anglais fournit le type ; par la prépondérance qu'il donne aux institutions prolétariennes, il se sépare du *socialisme parlementaire* ; par son souci des créations positives et son mépris de l'idéologie, il se différencie de l'*anarchisme* traditionnel.

On l'a si souvent confondu avec l'une ou l'autre de ces trois conceptions, qu'il est nécessaire, pour bien comprendre son caractère propre, de préciser ce qui l'en distingue. En sachant ce qu'il n'est pas, nous saisirons mieux ce qu'il est.

I

Le *corporatisme* et le syndicalisme ont des bases communes, en ce sens qu'ils sont constitués, l'un et l'autre, par des groupes professionnels. Mais le corporatisme n'entend pas renouveler le monde. Il désire simplement améliorer le sort des ouvriers qu'il organise et leur ménager dans la société actuelle une place commode. Ce n'est ni plus ni moins qu'un des multiples groupements d'intérêts qui pullulent autour de nous. De même que des capitalistes s'associent pour faire fructifier leurs capitaux, de même des travailleurs mettent en commun leurs efforts pour conquérir des avantages immédiats.

Le syndicalisme reproche au corporatisme d'exaspérer par là l'égoïsme corporatif. En transformant les syndicats en agences d'affaires, en ne leur donnant comme objectif que des préoccupa-

1. — M. Rodolphe Broda, directeur de la revue *Les Documents du Progrès*, nous ayant demandé d'exposer brièvement à ses lecteurs les caractères généraux du syndicalisme, nous lui avons adressé les pages suivantes. Nous croyons utile de les reproduire ici, par cela seul qu'elles précisent quelques points élémentaires. H. L.

tions matérielles, en les jetant dans la voie des pures entreprises financières, il développe en eux le seul souci de leurs intérêts particularistes, au mépris des intérêts généraux de l'ensemble. Le prolétariat se trouve ainsi divisé contre lui-même, en un fractionnement infini de groupes insolidaires, poursuivant séparément leurs revendications spéciales. Aucune lutte commune ne les unit, aucun lien intérieur ne les soude, aucune grande idée politique ne les anime.

Non seulement le corporatisme élève ce mur de Chine entre les groupements professionnels, mais il met encore en opposition les syndiqués avec la masse des non-syndiqués. Il constitue une *aristocratie ouvrière* extrêmement dure. Ces ouvriers à fortes organisations, à hauts salaires, à courtes journées de travail, à riches encaisses financières, forment une âpre coterie de parvenus, jalouse de ses privilèges, méprisante pour ce qui n'est pas elle, indifférente aux misères voisines, et soucieuse uniquement de ses prérogatives. Peu lui importent les batailles que livrent, au-dessous d'elle ou à côté d'elle, d'autres travailleurs moins favorisés : les affaires sont les affaires.

Le corporatisme, aux yeux du syndicalisme, attache de la sorte à la bourgeoisie les couches économiquement supérieures du prolétariat. C'est un commun *idéal de vie bourgeoise* qui pousse ici ouvriers comme capitalistes à réaliser des bénéfices, et par les mêmes procédés. Les gros syndicats, construits sur le type corporativiste, ne se différencient en rien des grandes associations patronales : même centralisation, même pratique des compromis, même souci exclusif de la puissance financière. Cela est naturel. L'autorité des chefs, indispensable à la bonne marche des affaires, ne s'impose pas moins à une « entreprise » ouvrière qu'à une « entreprise » bourgeoise. Les conflits entre salariés et capitalistes, du moment qu'on les assimile à de simples contestations entre commerçants, ne peuvent aboutir qu'à des ententes analogues aux transactions commerciales. Enfin, puisqu'on part de ce principe que l'argent mène le monde, les syndicats deviennent logiquement les maisons de banque et les sociétés d'assurance du prolétariat, accumulant les capitaux en vue des profits et en prévision des risques.

Une telle méthode ne manque pas d'être profitable aux esprits positifs qui savent l'utiliser. De fait, les succès matériels obtenus par la pratique corporative peuvent nous étonner parfois, comme nous surprennent les résultats d'une affaire commerciale ou financière bien menée. Mais il n'y a rien là de neuf qui intéresse le devenir social et présente quelque valeur pour la culture. N'est-ce

pas le propre de tous les hommes et de tous les groupements d'hommes élevés à l'école du capitalisme, de tout subordonner à la conquête d'avantages immédiats ? Et n'est-ce pas précisément parce que la société actuelle évalue toute chose à sa mesure marchande, que le syndicalisme socialiste la combat ?

Le *socialisme parlementaire* et le syndicalisme poursuivent théoriquement le même but, qui est la propriété commune de moyens de production et d'échange. Mais le syndicalisme accuse le socialisme parlementaire de partir du fatalisme économique pour aboutir à l'étatisme et à la corruption démocratique (1).

Les représentants du socialisme parlementaire — poussant à la caricature les observations classiques sur la marche du capitalisme systématisées par Marx — ont considéré « l'évolution économique » comme l'agent mystérieux de la transformation sociale. La concentration des industries, la centralisation des capitaux, la réduction des classes moyennes, l'accroissement du prolétariat, il semblait, jusqu'à ces derniers temps, que tout cela dût suffire pour imposer, comme par une nécessité de fer, le socialisme. C'est automatiquement que le capitalisme allait engendrer le « collectivisme », et la question sociale était devenue une question de chiffres. Quant à la maturité historique du prolétariat, à son aptitude à succéder à la bourgeoisie, à son accession à la capacité politique, nul n'en parlait. La *volonté ouvrière* disparaissait devant le *fatalisme économique*.

Ce fatalisme économique s'est doublé d'un semblable fatalisme politique. Les socialistes parlementaires ont cru qu'il n'y avait qu'à s'emparer de l'Etat pour changer la face du monde. Un simple décret de l'autorité politique, sanctionnant l'œuvre de l'évolution capitaliste, et voilà une société nouvelle mécaniquement créée. Cet optimisme gouvernemental, qui ramène tout à une simple modification de personnel politique, les deux formes du socialisme parlementaire : le socialisme réformiste et le socialisme révolutionnaire, l'ont toujours partagé à un égal degré. Les uns et les autres ont la même foi dans la vertu magique du pouvoir. Les différences ne portent que sur la manière de conquérir l'Etat. Les réformistes entendent le posséder peu à peu, morceau par morceau, en collaboration avec les autres partis, jusqu'au jour où, devenus majorité parlementaire, ils l'auront en entier. Les révolutionnaires le veulent en bloc, par coup de force, dictatorialement. Mais ni les uns ni les

1. — Cf. les observations présentées au congrès socialiste de Nancy (V. *Le Parti Socialiste et la Confédération du Travail,* Marcel Rivière, éditeur, 1908).

autres ne semblent se douter que la possession de l'Etat par des hommes politiques socialistes ne ferait avancer la question d'un saut de puce. Les sentiments et les aptitudes des hommes ne se transforment pas par un ordre du pouvoir et le mécanisme législatif ne supplée pas à la réalité défaillante. L'Etat, organisme mort et extérieur à la société, ne produit rien : la vie seule est créatrice.

Cette erreur du socialisme parlementaire vient, d'après le syndicalisme, de ce qu'il a cru que les partis étaient l'expression politique des classes. Or, si les classes sont les produits naturels de l'économie et de l'histoire, les partis ne sont que des créations artificielles de la société politique. Leurs rivalités et leurs intrigues n'affectent pas le fond réel du monde social. Il n'y a aucun rapport entre l'accession au pouvoir d'hommes politiques socialistes et les progrès de la classe ouvrière. L'expérience française l'a prouvé. La participation au gouvernement de députés socialistes, tels que Millerand, Briand et Viviani, n'a ni changé la nature de l'Etat, ni modifié les rapports des classes, ni communiqué au prolétariat les capacités qui lui manquent. Et ce qui est vrai de la conquête fragmentaire de l'Etat par quelques socialistes, est également exact pour sa conquête globale par le parti socialiste tout entier. Quand Auguste avait bu, peut-être que la Pologne était ivre : mais que quelques socialistes soient ministres ou que tous les ministres soient socialistes, les ouvriers n'en resteront pas moins ouvriers.

Le danger d'une pareille pratique est grave : en concentrant ainsi toutes les espérances du prolétariat sur l'intervention miraculeuse du pouvoir, en lui disant d'attendre sa libération d'une force extérieure, le socialisme parlementaire a paralysé en lui tout effort personnel et l'a détourné des œuvres positives. Bien plus : en réclamant l'extension illimitée des fonctions de l'Etat, il s'est confondu avec l'étatisme vulgaire, c'est-à-dire avec la plus déprimante des conceptions sociales.

La cause en est dans l'imitation par le socialisme parlementaire des procédés de la démocratie. Le syndicalisme ne croit pas la démocratie capable de produire des valeurs nouvelles : c'est bien plus un régime de démoralisation que d'exaltation de la personne humaine. Non pas que la démocratie ne soit supérieure aux régimes qui l'ont précédée : dans la mesure où elle réalise la liberté politique et permet l'exercice de la libre critique, elle a un côté négatif qui en fait un élément indiscutable de progrès. Mais, par son côté positif, par ses modes de fonctionnement, elle ne peut engendrer rien de grand.

Quelles sont les bases de la démocratie? L'individu et l'Etat, —

l'Etat n'étant que la résultante des volontés individuelles. Rousseau a expliqué sur quelle *fiction* s'élève un pareil régime. La société politique considère, non pas les hommes réels de la vie pratique : ouvriers, capitalistes, propriétaires fonciers, etc., mais un type d'homme abstrait, dépouillé de toutes qualités concrètes, et qui est la même à tous les degrés du monde social : le citoyen. Par cet artifice, on peut considérer tous les hommes comme égaux en droits, en dépit de leur situation sociale. Ce sont des valeurs identiques, qu'il n'y a plus qu'à additionner, et dont le *nombre fait loi*.

C'est sur cette poussière d'hommes que l'Etat établit sa dictature. Il n'a divisé que pour régner. Par le plus singulier paradoxe, il tire sa justification de l'inorganisation qu'il crée lui-même. N'est-il pas certain, en effet, que le citoyen, qu'il a mis tout nu, ne peut plus rien par lui seul ? Il est roi, sans doute, mais c'est un roi débile. Relégué dans son isolement, sa faiblesse légitime le pouvoir. La fonction de l'Etat consiste précisément à mettre de l'ordre dans ce chaos d'individus : il n'y a autorité en haut que parce qu'il y a anarchie en bas.

Mais entre l'individu et l'Etat, il y a un grand vide qui les empêche de communiquer directement. Il faut des intermédiaires : ce sont les partis. Leur rôle est de dégager la volonté populaire et de l'exprimer. Ils se substituent au citoyen, agissent en son lieu et place, sont ses « représentants ». Tel est le principe de la démocratie : le citoyen est, selon l'expression dont nous nous sommes servi ailleurs, le figurant du drame que d'autres jouent pour lui. Il ne peut exercer sa puissance que par délégation et il doit abdiquer entre les mains de ses « mandataires ».

C'est ce principe d'*action indirecte* de la démocratie que le syndicalisme dénonce comme corrupteur de la personnalité humaine. Le mécanisme représentatif suppose, par définition, que le citoyen est impuissant. Il est impuissant parce qu'il est incompétent. Et il est incompétent, par cela même qu'il est un personnage abstrait, détaché des conditions réelles de la vie, ayant à se prononcer, non pas sur des problèmes qui tombent sous ses sens et font la matière de son existence, mais sur cet ensemble de questions vagues qu'on désigne sous le nom « d'intérêt général » et qu'il ignore. Il lui faut donc se faire suppléer par un mandataire compétent, et, nouveau paradoxe, c'est à lui, qui est l'incompétence même, à choisir la compétence.

Ce choix accompli, il reste inerte. Il a délégué son pouvoir : il n'a plus rien à faire qu'à attendre. C'est la paresse obligatoire. Ce roi débile est en même temps un roi fainéant. Nul sentiment de

responsabilité, nulle notion de l'effort, nul appel aux forces vives de l'individu ! Rien, ou si peu que rien : le geste facile de l'électeur, une fois tous les quatre ans. Inertie qui s'aggrave de la démoralisation. Que peut-il sortir des marchandages, des ruses, des duplicités de la « politique » vulgaire, sinon un effroyable abaissement des caractères? Les rivalités des partis ne sont que des courses déchaînées de clientèles avides des prébendes et des sinécures qu'offre la possession de l'Etat.

Bassesse et médiocrité, c'est le lot des démocraties. Il y faut ajouter : crédulité et défiance. Comment en serait-il autrement ? L'électeur ne doit-il pas faire crédit à l'élu ? C'est sur ses promesses qu'il l'a désigné, et sur son aptitude supposée à les réaliser. Tout n'a-t-il pas été dit sur le « culte des individus » qu'engendre un pareil régime ? Et, d'autre part, le citoyen est si régulièrement déçu par ses « personnes de confiance », choisies sur surenchère, que la peur le rend ombrageux et qu'il se reprend souvent sitôt qu'il s'est donné. C'est ainsi qu'au gré des impulsions électorales, les partis se gonflent ou se vident tour à tour. Passant, par instabilité ou caprice, des uns aux autres, révolté par la trahison des uns, séduit par le bluff des autres, l'électeur n'apparaît plus que comme une lamentable épave, et il reste l'éternel dupé.

Le socialisme parlementaire n'était pas l'alchimiste qui pouvait changer le plomb vil en or pur. Sa pratique démocratique a détruit ses affirmations révolutionnaires. Il n'a été qu'un parti semblable aux autres, ni meilleur ni pire. Ce n'est pas à dire que le syndicalisme lui conteste un rôle propre particulier. Il ne nie pas les partis. Il ne nie que leur aptitude à transformer le monde.

Les théoriciens de l'*anarchisme* ont, dans ces derniers temps, fort attaqué le syndicalisme. Je ne parle pas des anarchistes individualistes, dont les principes sont *a priori* antithétiques des prémisses syndicalistes, mais des anarchistes communistes, dont la critique de l'Etat a été souvent rapprochée de l'anti-étatisme ouvrier.

Ce que l'anarchisme combat dans le syndicalisme, c'est son pragmatisme et son anti-intellectualisme. Le syndicalisme est né de l'expérience ouvrière et non des théories. Aussi n'a-t-il que mépris pour les dogmes et les formules. Sa méthode est plus réaliste. Il part des préoccupations économiques les plus humbles pour s'élever progressivement aux vues générales les plus hautes. Il entraîne d'abord les ouvriers à la défense de leurs intérêts immédiats, pour les amener ensuite à dégager eux-mêmes de leur activité une vue

d'ensemble. La moindre de ses conceptions plonge ses racines au plus profond de la vie. La théorie sort de la pratique.

Pour l'anarchisme, au contraire, c'est l'idée qui engendre l'action. Il relègue l'économie au second plan, pour placer l'idéologie au premier. Il n'admet pas que le syndicalisme se suffise à lui-même : le milieu syndical ne lui paraît utilisable que comme terrain plus spécialement favorable à la propagande des idées. Et ce n'est que dans la mesure où elles lui seront importées du dehors, que l'anarchisme lui reconnaît une valeur révolutionnaire. L'anarchisme ne prétend rien moins que se subordonner le syndicalisme.

Il rejette encore la notion de classe et de lutte de classe, qui sont les conceptions syndicalistes fondamentales. Il s'adresse, non pas particulièrement aux travailleurs, mais à tous les hommes. Ce n'est pas un *mouvement ouvrier* : c'est un *mouvement humain*. Puisque ce sont les idées qui mènent le monde, elles peuvent toucher indistinctement tous les hommes. Il n'y a pas de classe sociale qui ait une grâce révolutionnaire spéciale. On s'explique ainsi que les anarchistes se soient si fortement donnés à la culture idéologique et à l'éducation livresque. La superstition scientifique, l'adoration de la chose écrite, l'intellectualisme sous toutes ses formes n'ont pas eu de plus fanatiques adeptes.

La négation abstraite de l'Etat, qu'ils ont si souvent formulée, n'a que des analogies négatives avec l'anti-étatisme ouvrier. A l'Etat dont ils ont si impitoyablement analysé les tares, ils n'ont opposé, à la suite de Spencer, que l'Individu. Contre lui, au contraire, le syndicalisme dresse ses institutions positives. Et c'est parce qu'il entend le vider peu à peu de ses fonctions, qu'il espère refouler progressivement son empire.

Au sujet du parlementarisme, nouvelle différence. L'anarchisme est *anti-parlementaire* : il s'adresse au citoyen, lui demande de ne pas voter, de se désintéresser de la machinerie étatique. Le syndicalisme, lui, est *extraparlementaire* : il ignore le citoyen et ne connaît que les producteurs. Mais si, pour l'accomplissement de sa tâche propre, les voies parlementaires ne sont pas les siennes, il laisse, en dehors du syndicat, les syndiqués libres d'utiliser les partis politiques pour d'autres œuvres. Il ne les enchaîne à aucun dogme.

Il n'y a donc pas de similitudes entre l'anarchisme et le syndicalisme. Il existe bien un courant nouveau, qui, sous le nom d'*anarchisme ouvrier*, tend à se confondre avec le syndicalisme lui-même. Mais il tourne, en fait, le dos aux théories anarchistes traditionnelles et l'anarchisme officiel le considère comme une « déviation » et le combat.

II

Ni corporatisme, ni socialisme parlementaire, ni anarchisme, — en quoi consiste donc le syndicalisme ? Je l'ai qualifié de socialisme ouvrier. Mais il est encore plus exact de l'appeler un *socialisme des institutions*. Qu'est-ce à dire ?

Le syndicalisme part de ce postulat — sans cesse rappelé par nous — que ce qui différencie les classes sociales, ce sont leurs institutions et leurs conceptions juridiques, politiques et morales. Chaque classe se crée, en rapport avec sa structure économique, ses organes propres de lutte, par où s'affirme sa notion particulière du droit. Et c'est parce que les classes sont ainsi en opposition, non seulement par leurs modes d'existence, mais surtout par leurs modes de pensée, qu'elles apparaissent à l'observateur social comme autant de blocs impénétrables les uns aux autres. Leurs luttes constituent la trame de l'histoire. Le but de chacune d'elles est d'imposer à la société son « idée » particulière et les institutions qui la supportent. La lutte de classe n'est, en dernière instance, qu'une lutte pour un *droit* ou un *principe*.

C'est donc — ainsi que je l'indiquais récemment *à propos de Marx* (1) — à un double mouvement de négation et de construction que se ramène toute la lutte de classe. La négation s'exerce sur les idées et les institutions traditionnelles ; la construction porte sur les idées et les institutions nouvelles. Il n'y a jamais, en effet, que deux classes qui se disputent le champ de l'histoire : la classe qui représente l'ordre régnant et la classe qui combat pour un ordre contraire. Les autres classes sont rejetées à l'arrière plan : elles sont plus ou moins entraînées dans le conflit général, mais elles sont impuissantes à imprimer son rythme au mouvement historique

Le drame social moderne se joue entre la bourgeoisie et le prolétariat. La classe ouvrière est aujourd'hui la classe révolutionnaire, comme la bourgeoisie le fut, sous l'ancien régime, contre la féodalité. Et elle est l'unique classe révolutionnaire, parce que, de toutes les couches populaires exploitées, elle est la seule dont la libération soit incompatible avec les principes du capitalisme : la propriété et l'Etat, et cela parce qu'elle seule se trouve en dehors de la propriété et de l'Etat.

Toute l'œuvre du syndicalisme consiste précisément à organiser les travailleurs pour le triomphe de l'idéal nouveau qu'ils portent

---

1. — Voir le *Mouvement Socialiste*, avril 1908.

en eux. Quel est cet idéal nouveau ? C'est le *droit du travail à s'organiser librement*. Les producteurs entendent affranchir l'atelier de toute tutelle extérieure et substituer à la discipline imposée du maître la discipline volontaire des travailleurs associés. C'est le moins, pensent-ils, que — comme je l'ai rappelé ailleurs (1) — l'acte de la production, qui est la plus haute manifestation de la personne humaine, puisqu'il affirme sa puissance créatrice, cesse d'être détourné de sa destination naturelle, qui est la libération de l'individu et ne serve plus d'armature à toutes les servitudes et à tous les parasitismes. Ils ajoutent que la société est faite à l'image de l'atelier et, que si, dans le monde moderne, la liberté est serve, c'est que le travail est esclave : le même principe d'autorité est à la base du patronat et de l'Etat.

C'est dans le groupement syndical seul que peut prendre corps cette idée neuve du *travail libre dans la société libre*. Le syndicat est le prolongement de l'atelier : il groupe les producteurs sur le terrain même de la production. Il organise leurs luttes et répond aux préoccupations primordiales de leur vie. Et si, dépassant le point de vue étroit des revendications particulières, il se conçoit comme dirigé, non pas seulement contre tel patron spécial, mais contre le patronat tout entier, il acquiert une portée politique et devient une institution révolutionnaire. Ainsi animés d'un grand idéal social, les syndicats, selon le mot de Marx, jouent dans l'émancipation du prolétariat le même rôle que les communes dans l'émancipation de la bourgeoisie.

Les syndicalistes, pour qui les faits déterminent les idées, trouvent ainsi dans la plus petite lutte ouvrière le germe de la lutte de classe. Ou plutôt la lutte de classe n'est que la généralisation de ces minimes engagements quotidiens, considérés comme les escarmouches d'une guerre plus vaste. Suivons la lutte ouvrière. C'est d'abord par explosions soudaines et chaotiques que commence la révolte des producteurs. Les premières grèves ne sont que les premiers éclairs d'un vague instinct de classe qui surgit du désespoir. Elles ont pourtant pour effet de révéler aux ouvriers leur existence comme collectivité. Les travailleurs s'ignorent encore les uns les autres. Mais, par la discipline externe qu'il leur impose, le patronat maintient leur cohésion. Ce que l'autorité patronale fait pour le groupement dans l'atelier, les grèves répétées le réalisent pour l'unité intérieure : le sentiment de la solidarité se développe. La révolte

1. — V. *Syndicalisme et Socialisme* (Marcel Rivière, éditeur, 1908).

momentanée, sous forme de coalition, fait place à la révolte permanente, sous forme de syndicat.

Plus la lutte économique s'intensifie et plus elle se sublimise. La grève cesse d'être un acte isolé de corporation, pour devenir un acte de classe. Le syndicat a tout autant pour but de ruiner le droit du patron d'intervenir dans le travail que d'obtenir des avantages matériels. C'est ainsi que la notion du *travail libre* grandit peu à peu et s'impose à tous les travailleurs entraînés dans la lutte.

Le même phénomène se produit dans la résistance à l'autorité étatique. L'opposition à l'Etat débute avec la présence des forces gouvernementales dans les conflits entre ouvriers et capitalistes. Elle est d'abord limitée aux représentants de ces forces auxquelles se heurtent directement les travailleurs. Mais insensiblement elle s'étend à l'ensemble du mécanisme gouvernemental et l'Etat apparaît désormais aux producteurs, non plus comme une providence, mais comme un tyran. Et de même que le syndicat a pour effet d'enlever au patron ses fonctions dans l'intérieur de l'atelier, il a pour but d'arracher à l'Etat ses fonctions dans l'intérieur de la société. Il tend à lui dérober toutes les attributions qu'il a abusivement monopolisées, et qui ont trait au monde du travail, pour les prendre pour lui seul, à qui elles reviennent de droit.

L'acte dernier de cette lutte apparaît comme une formidable grève générale, déclarée par les producteurs arrivés à un tel degré d'organisation et de capacité qu'ils peuvent assurer le fonctionnement de l'atelier. Il ne s'agit donc plus ici d'une intervention illusoire de l'Etat, mais du terme ultime d'une évolution créatrice. Ce n'est pas non plus par un saut dans le vide qu'on conçoit la possibilité d'une transformation sociale, mais par un pont économique longuement consolidé.

C'est toute cette pratique d'efforts personnels sans cesse renouvelés qui constitue l'*action directe*. Plus de délégation et de représentation, ici, mais un appel constant aux idées de responsabilité, de dignité et d'énergie. Ni compromis ni marchandages, mais la lutte, avec ses risques et ses ivresses. Aucune sollicitation mauvaise des bas instincts de passivité, mais une exaltation continue des sentiments les plus moteurs de la personne humaine.

Il y a plus. Le syndicalisme n'oppose pas seulement son action directe à l'action indirecte de la démocratie, mais encore son organisation libre à son organisation autoritaire. Au lieu de reproduire les formations hiérarchiques de la société politique, il se constitue sur les bases du fédéralisme, de la décentralisation et de l'autonomie. « Le Syndicat libre dans la Fédération, la Fédération libre

dans la Confédération », voilà qui ne rappelle en rien les méthodes centralistes du procédé gouvernemental. C'est qu'il s'agit d'habituer les masses à se passer de maîtres et d'organiser pratiquement la liberté.

Enfin, il n'y a pas entre la masse ouvrière et le syndicat cette solution de continuité qui creuse un abîme entre la masse électorale et ses représentants politiques. Syndiqués et non syndiqués restent mêlés à l'atelier et dans la vie quotidienne : ils ne se distinguent que par leur degré de combativité. C'est la lutte qui opère la sélection. Les plus courageux marchent en tête, exposés aux coups, pour défendre, non pas leurs intérêts personnels, mais les intérêts de l'ensemble. La force des syndicats révolutionnaires ne vient ainsi que des qualités morales des syndiqués. Ils n'ont aucun pouvoir de contrainte, comme l'Etat. Ils ne peuvent promettre, comme les partis, à ceux qui les suivent, des places et des sinécures dans le gouvernement à conquérir. Mais la masse, qui les a vus à l'œuvre, les suit d'instinct. Et ici la masse ouvrière est capable de juger, au contraire de la masse électorale. Les questions qu'agitent les syndicats sont celles de sa vie même, et elle est compétente pour en parler. Elle est sans doute, comme toute masse, lourde et massive ; mais que les minorités conscientes que sont les syndicats s'adressent à elle, dans un moment critique, et elle est prête à répondre à leur appel. L'expérience montre comment les grèves, par exemple, mettent debout comme un seul homme les ouvriers de toute confession religieuse ou de toute foi politique. Comme ces cercles concentriques que produit à la surface de l'eau une pierre en tombant, de même chaque ébranlement de la classe ouvrière agit par propagation moléculaire sur la masse des prolétaires.

Tout est donc neuf dans le syndicalisme : idées et organisation. C'est le mouvement hardi d'une classe jeune et conquérante, tirant tout d'elle-même, s'affirmant par des créations inédites, et apportant au monde, selon le mot de Nietzsche, une évaluation nouvelle des valeurs.

Hubert LAGARDELLE.

Le Troisième Congrès des Syndicats d'Instituteurs

I. *Caractères du Congrès.*

Le troisième congrès de la *Fédération des Syndicats d'instituteurs* a eu lieu à la Bourse du travail de Lyon les 16, 17 et 18 avril derniers. Il y avait un an que le deuxième congrès, celui de Nantes, avait décidé l'adhésion à la C. G. T. (1). Pendant ce temps s'était produite la révocation du secrétaire de la fédération, le citoyen Nègre, et une vive campagne avait été dirigée contre les syndicats d'instituteurs dans les milieux gouvernementaux. Il était donc très intéressant de se rendre compte de l'état d'esprit des syndicalistes et des résultats de cette campagne, soit au point de vue de l'importance numérique des syndicats, soit au point de vue de la force de résistance de leurs adhérents.

Il était certain que les mesures prises à l'égard des syndicalistes, l'attitude de la presse et de l'opinion qui leur étaient fort hostiles, ne pouvaient avoir eu pour conséquence d'augmenter leur effectif ; on a constaté, en effet, une certaine diminution dans le chiffre des adhérents, qui ne peut cependant contribuer à arrêter l'élan du syndicalisme, et dont une heureuse conséquence a été d'éliminer les éléments pusillanimes ou sans valeur, qui se sont retirés le plus souvent par peur.

L'attitude énergique des nouveaux syndicats, leur indépendance très marquée au point de vue politique, avaient déjà détourné de la Fédération les syndicats modérés, tels que ceux du Var et des Pyrénées-Orientales, qui n'avaient de syndicaliste que le nom. A défaut donc de quantité numérique considérable, la *Fédération des syndicats d'instituteurs* possède l'incontestable qualité qui a fait sa grande force.

Y étaient représentés, par un certain nombre de délégués : les syndicats de la Seine, du Nord, de la Mayenne, du Morbihan, de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, du Rhône, de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône. Les plus importants numéri-

---

1. — Voir notre article du *Mouvement Socialiste* du 15 avril 1907.

quement sont ceux de la Loire-Inférieure, du Morbihan, de la Seine, du Nord, des Bouches-du-Rhône ; ceux qui ont le plus de valeur au point de vue de la netteté de l'action et de la conception syndicaliste sont ceux de Maine-et-Loire, des Bouches-du-Rhône et surtout du Rhône. Les syndicalistes du Rhône ont témoigné d'une incontestable supériorité sur ceux des autres départements, pour toutes les revendications d'ordre corporatif et professionnel.

Le congrès de Lyon a eu peut-être plus d'importance par le bruit qui a été fait autour de lui que par le travail proprement dit qu'il a accompli. Il a permis de poser fortement devant l'opinion certains problèmes importants et c'est là un avantage incontestable ; il en est résulté aussi des inconvénients, en faisant un peu perdre de vue la réalité et en illusionnant parfois les syndicalistes sur leur véritable force.

Parallèlement à ce congrès devait se tenir un *congrès mixte d'ouvriers et d'instituteurs syndiqués*, qui avait à son ordre du jour une des questions examinées au congrès des instituteurs. On sait, par une lettre adressée par le ministre de l'Instruction publique à M. Buisson, que des sanctions rigoureuses seraient prises si les instituteurs syndiqués passaient outre à la défense implicitement faite par le gouvernement de participer à ce congrès. Les syndicats consultés décidèrent, presque à l'unanimité, de reporter le congrès à une époque plus favorable. On a pu critiquer cette décision, qu'on a appelée un peu trop dramatiquement une reculade, mais il semble, à tout bien peser, que ce fut là le parti le plus sage : les sanctions inévitables qu'aurait prises le ministre auraient eu pour conséquence de disloquer la Fédération. Si l'on reconnaît l'utilité d'une fédération de syndicats, il faut prendre certaines précautions pour ne pas la ruiner complètement.

Dans les milieux gouvernementaux, on attendait avec une curiosité hostile les décisions du congrès. Les délégués eurent la sage précaution d'exclure la presse et le public de leurs séances, qui furent même fermées à tous les instituteurs non syndiqués. Ils se bornèrent à communiquer à la presse des comptes rendus sommaires, de sorte que leurs délibérations restèrent secrètes dans une certaine mesure. Non pas qu'il s'y passât rien qui pût compromettre la cause du syndicalisme aux regards d'une presse honnête et impartiale ; mais il aurait fallu compter sur l'allure tendancieuse des feuilles gouvernementales et, sans qu'il soit nécessaire de jouer aux conspirateurs, les syndicalistes primaires furent avisés en délibérant seuls. Les séances du congrès furent souvent intéressantes ; les délégués les suivirent très assidûment. Malgré cela, l'allure géné-

rale des assemblées fut celle de la plupart des congrès. Les questions d'ordre intérieur, de discipline et de réglementation y tinrent une place importante, beaucoup trop importante.

On objectera que l'on ne peut pas faire fonctionner une fédération, quelle que soit son importance, sans une réglementation précise, et que c'est justement parce qu'il n'y en avait pas ou que celle qui existait était trop vague, que l'on a eu à constater certains dissentiments entre les syndicats et le secrétaire général. Je ne pense pas que cette objection ait une véritable force. On peut admettre comme pis-aller que de très puissantes organisations, comme la C. G. T., qui réunit des groupements de tendances diverses, aient un minimum de législation intérieure, à la condition qu'elle soit assez souple, parfaitement adaptée aux besoins du moment et très facilement perfectible pour ne pas entraver l'action et laisser la libre évolution se produire. Mais pour des syndicats qui constituent plutôt des groupes de défense, des purs organismes de lutte et réunissent surtout des énergies éparses, il n'est pas besoin de tant de règles, qui peuvent servir facilement à cacher des faiblesses ou des défauts d'organisation, à donner trop facilement l'illusion de la force et à empêcher l'initiative de se produire naturellement.

Je pensais qu'entre camarades venus de tous les coins de la France, on se bornerait surtout à échanger des vues nettes sur la situation présente, à établir respectivement, le plus sincèrement possible, dans chaque département, les forces dont on dispose, l'état d'esprit des instituteurs, des chefs administratifs, des hommes politiques, de l'opinion. C'eût été d'un vif intérêt. On aurait ainsi conféré librement en vue de coordonner l'action et de l'intensifier en la basant sur des faits précis et des possibilités matérielles. Cette méthode simple n'a été employée qu'accessoirement.

Ces critiques ne s'appliquent pas seulement au présent congrès, qui ne fut pas inférieur comme tenue à tel ou tel congrès, mais à toutes ces assises qui sont trop volontiers de petites assemblées parlementaires. Les instituteurs ont même une excuse que n'ont pas toutes les organisations : celle d'être fort inexpérimentés et aussi d'être très disséminés, ce qui ne leur facilite guère la pratique des congrès et des réunions. Il est bon néanmoins d'insister sur ce point : à des conceptions résolument révolutionnaires doivent correspondre des rapports d'où soient exclus les principes d'autorité, dont on médit tant mais auxquels on retourne si facilement, qui ne donnent pas aux organismes centraux des pouvoirs exagérés et qui soient véritablement utiles à l'action propre.

Plusieurs tendances se sont manifestées au congrès, que l'on a

peut-être trop mises en opposition, au lieu de les concilier dans la mesure où il était facile de le faire. La Fédération est suffisamment réduite pour ne pas l'affaiblir par des amputations qu'on pourrait éviter. La prédominance des questions que j'appellerai politiques dans certains syndicats, comme celui de la Seine, la très vive personnalité de Nègre, que ses grands services rendus à la cause syndicale ne peuvent mettre à l'abri de toutes critiques, des questions de discipline, ont trop pesé dans ces discussions.

Il y a de bonnes volontés qui pourraient être utilisées facilement au lieu d'être découragées : on ne peut établir une unité rigide, qui n'existe dans aucun organisme normalement constitué, et qui n'est ni désirable ni possible.

Et puis, ces querelles, qui, dans certaines fortes organisations, peuvent être de très salutaires crises de croissance, en retrempant dans l'idéal révolutionnaire des groupements que leur présente prospérité peut en éloigner, sont extrêmement dangereuses dans les plus faibles et dans celles qui en sont au début de leur existence. Elles anémient et énervent, elles découragent les adhérents qui n'ont pas la trempe résistante des vieux militants. Il est donc fortement à désirer que l'opposition systématique de tendances qui ne sont pas inconciliables s'atténue le plus possible.

A l'ordre du jour du congrès, trois questions importantes avaient été inscrites : *les déplacements d'office*, *le service de l'interclasse*, *l'adaptation des programmes aux besoins de la classe ouvrière*. Le premier et le troisième point purent, seuls, être examinés ; faute de temps la question de l'interclasse fut renvoyée à un autre congrès. Il faut entendre par *interclasse* l'intervalle compris entre la classe du matin et celle de l'après-midi, pendant lequel l'instituteur est tenu de surveiller les enfants qui ne sont pas rendus à leurs familles.

Dans chacune des deux questions examinées l'esprit résolu des syndicalistes s'est affirmé. Quoi qu'on pense du syndicalisme universitaire, de son influence, de son opportunité ou de sa tactique, on ne peut méconnaître sa très grande supériorité sur les Amicales, au point de vue de la netteté de ses actes, de sa franchise et surtout de sa rigoureuse offensive. C'est dû en très grande partie à la valeur propre des militants qui entrent dans les syndicats, et qui font, d'ailleurs, par cela même, acte de courage et de volonté.

II. *Les déplacements d'office.*

La question des *déplacements d'office* avait déjà été étudiée au congrès de Lille ; on y avait surtout procédé à l'élaboration d'un

texte de loi à soumettre au parlement. La proposition de loi a été déposée sur le bureau de la Chambre. Celle-ci a nommé son rapporteur, qui est le citoyen Alex. Blanc, ancien instituteur ; la loi ne paraît pas devoir être votée de sitôt et, malgré la circulaire de Briand d'avril 1906, les déplacements d'office continuent à terroriser les instituteurs, avec moins de brutalité et moins de franchise peut-être, mais presque avec autant d'intensité.

Les syndicalistes connaissent la mauvaise volonté des parlementaires lorsqu'il faut donner sécurité et indépendance aux fonctionnaires ; ils savent l'impuissance des lois devant l'autoritarisme des hommes politiques, qui substituent de plus en plus leur bon vouloir à la législation ; ils connaissent la pusillanimité des chefs des grandes administrations dont la souplesse devant les grands du pouvoir démocratique devient une règle. Il faut donc armer les prolétaires de l'enseignement pour qu'ils puissent s'opposer avec leurs seules forces aux mesures tyranniques de leurs chefs directs et indirects. Les syndicalistes n'attendent pas tout des lois ; ils sont décidés à emprunter aux syndicalistes ouvriers leur merveilleuse et si efficace méthode d'action qu'est l'*action directe*. Ils ont voté de fermes résolutions tendant à rendre, en pratique, les déplacements d'office tout à fait impossibles. C'est en agissant que l'éducation se fait, et c'est par là que les instituteurs pourront acquérir la force, l'énergie, la sûreté d'eux-mêmes : ils s'habitueront ainsi à organiser leur enseignement, à devenir des hommes et de véritables éducateurs.

Les syndicalistes ont témoigné, une fois de plus, de leur défiance des politiciens. En invitant les instituteurs à prendre part le moins possible aux mêlées électorales, ils ont montré leur parfaite compréhension de la situation de l'heure présente ; leur mouvement est une réaction contre le démocratisme à outrance dont l'instituteur s'est fait trop souvent le champion, en perdant dignité et considération, sans grands avantages, d'ailleurs, pour les idées qu'il défendait. Il ne faut pas voir dans cette défiance de la politique une approbation de l'*antiparlementarisme anarchiste*, mais l'expression caractéristique de l'*aparlementarisme syndicaliste*. Et ce n'est pas une vaine affirmation théorique ; les camarades du Rhône, chargés de rapporter la question, donnent eux-mêmes l'exemple et n'ont aucunes relations avec les groupements politiques de Lyon ; et ils sont décidés, d'autre part, à faire respecter par les syndiqués les résolutions prises au congrès.

Ces résolutions, les voici :

En attendant le vote d'un texte législatif, le Congrès fait appel au corps enseignant tout entier pour l'organisation de la défense contre les

politiciens tyranneaux et les mauvais chefs. Il préconise trois sortes de mesures : 1° Mesures préventives ; 2° Immédiates ; 3° Répressives.

Parmi les mesures préventives, les principales sont les suivantes :

I. — Ne pas accepter, ni solliciter la protection des politiciens : 1° Tout en défendant énergiquement leurs droits de citoyens, lorsqu'ils croiront utiles de participer à l'action politique du moment, les instituteurs sont invités à prendre part le moins possible aux mêlées électorales ; 2° Les groupements corporatifs continueront énergiquement la campagne contre le favoritisme politique ou administratif, ils s'efforceront de créer une mentalité telle que le fait d'accepter un poste d'un camarade injustement déplacé, soit considéré comme une lâcheté et une infamie, et un engagement d'honneur devra être pris dans ce sens par tous les membres d'une association corporative ; 3° Il convient d'agir préventivement aussi sur l'opinion publique pour amener un état d'esprit défavorable au déplacement d'office. Les groupements devront prendre à l'avance toutes les précautions nécessaires pour rendre impossible un déplacement d'office.

II. — Comme mesures immédiates, dans le cas où le déplacement aurait été prononcé, il y a l'action de l'instituteur qui demande sa justification et communication de son dossier ; il prévient les conseillers départementaux, délégués des instituteurs, le secrétaire de son organisation corporative. Le secrétaire envoie des circulaires, le Conseil d'administration se réunit aussitôt, procède à une enquête, et prend toutes les mesures nécessaires pour que le déplacement d'office soit rapporté, si le résultat de l'enquête est favorable à l'instituteur : organisation de pétitions, grève des écoliers, les parents prenant fait et cause pour le maître frappé, opinion publique saisie, etc.

III. — Les mesures répressives, variables suivant les circonstances de fait, de lieu, et les moyens dont on dispose, s'exerceront contre les politiciens que l'on desservira auprès de leurs électeurs, contre les chefs auxquels on opposera une résistance passive, en leur faisant une guerre sourde et en détournant d'eux toute sympathie et respect, et contre les collègues assez lâches pour avoir accepté les bénéfices d'une iniquité commise.

Le congrès s'est rallié à un projet de loi déclarant que le déplacement d'office ne pourrait être prononcé que par une institution composée de délégués de l'administration, de représentants des corps élus et de représentants nommés par les instituteurs. La composition de ce conseil sera analogue à celle d'un conseil de prud'hommes, les délégués de l'Etat patron et ceux des instituteurs, ses salariés, s'y trouvant en nombre égal.

Ces diverses dispositions adoptées par les syndicalistes, constituent un programme d'action énergique qu'il importe de réaliser rapidement : il faut que les instituteurs s'habituent à regarder en face les puissances diverses qui prétendent les diriger, et à parler

d'égal à égal avec les hommes politiques et les chefs universitaires. Lorsque les uns et les autres comprendront qu'ils ont véritablement devant eux des hommes décidés, ils modifieront leur allure. Les syndicalistes, par le rapport d'un des meilleurs d'entre eux, ont véritablement tracé l'œuvre à accomplir. Le déplacement d'office et les mille tracasseries auxquelles sont soumis les instituteurs des campagnes surtout, auront vécu, lorsqu'ils le voudront véritablement.

III. *L'adaptation des programmes aux besoins de la classe ouvrière.*

La question capitale du congrès de Lyon était celle de l'établissement de *programmes adaptés aux besoins de la classe ouvrière*. En elle-même, cette question présentait déjà un puissant intérêt, qui se trouvait naturellement accru par l'annonce d'un *congrès mixte*, où elle devait être étudiée par des délégués des syndicats d'ouvriers et d'instituteurs. Et l'interdiction de fait annoncée par le ministre lui donnait encore plus d'importance.

C'est une question primordiale qui pose un très grand nombre de graves problèmes. Et, certes, au moment où elle fut soulevée, on ne songeait pas à l'ampleur qu'elle prendrait. Dans l'esprit de Nègre et de quelques autres, il s'agissait surtout de mettre en rapport ouvriers et instituteurs, et la question de l'enseignement qui figurait à ce congrès était plutôt accessoire. L'essentiel, c'était de provoquer un premier contact. Ce n'est pas ainsi que le comprirent la plupart des syndicats d'instituteurs et l'unanimité des Bourses du travail consultées, qui considèrent la chose en elle-même. Dans les conditions où avait été préparé ce congrès, il n'était pas possible qu'on y fît logiquement de la bonne besogne, pratique, matérielle, immédiate. Les uns et les autres étaient peu préparés ou pas du tout, à discuter les très importants problèmes que soulevait cette adaptation des programmes à la vie matérielle des producteurs ; il ne pouvait donc rien être fait de mieux que de décider, en attendant le congrès mixte de 1909 ou de plus tard, de préparer les travaux de ce congrès en instituant des commissions locales, qui établiront des rapports entre ouvriers et instituteurs sur des points précis qui sont intéressants pour les uns et les autres.

Pour bien montrer qu'ils ne renonçaient nullement à leur volonté très nette de demander la collaboration de la classe ouvrière pour la réforme des programmes d'enseignement, les congressistes décidèrent d'entendre les délégués des Bourses du travail présents ; le secrétaire général donna lecture des rapports adressés par plus de cinquante Bourses du travail, à la suite d'un questionnaire qui leur avait été envoyé. Certains syndicalistes même prétendirent que, par

suite du renvoi du congrès mixte, on ne pouvait aborder l'examen de la question des programmes. Cette idée ne prévalut pas, les instituteurs ont tout de même un commencement de compétence pour discuter des sujets d'enseignement : il ne faut pas non plus leur faire l'injure de prétendre qu'ils sont radicalement incapables de donner un enseignement pratique et concret ; il y en a qui font de très grands efforts dans ce sens. Tel n'a, d'ailleurs, pas été l'avis des Bourses du travail qui envoyèrent des rapports : la grande majorité déclarèrent n'avoir pas beaucoup réfléchi à ces questions et avoir, pour le moment, toute confiance dans les instituteurs, beaucoup plus au courant que les ouvriers des choses de l'enseignement.

Pour montrer qu'ils ne voulaient pas imposer leurs conceptions, mais échanger entre instituteurs des réflexions sur ce redoutable problème, les syndicalistes intitulèrent leur discussion : *Contribution à l'étude de programmes adaptés aux besoins de la classe ouvrière.*

Dans la discussion, on s'aperçut que le sujet n'était pas simple. Et la majorité des délégués n'affirma pas une compétence extraordinaire. Ceux du Rhône montrèrent encore là leur supériorité incontestable ; ils prirent la part la plus active aux discussions ; ils s'appliquèrent à définir le syndicalisme universitaire, et leur conception du syndicat, *organisme technique*, fut une vive réaction contre le syndicat uniquement réduit au simple groupe de lutte.

Le système actuel d'éducation populaire fut vivement critiqué ; on insista surtout sur ce qu'il avait de partial, les dirigeants actuels se servant de l'école pour façonner de bons et loyaux sujets ; sur le caractère abstrait de l'enseignement, bien plus préoccupé de bourrer les cerveaux de faits, que de développer les facultés de l'enfant. Les délégués furent donc unanimes à réclamer un système pédagogique plus rationnel, qui n'eut pas pour but la seule instruction. Ils montrèrent leur grande sympathie pour un enseignement qui soit aussi près que possible de la vie concrète, c'est-à-dire du métier. Il y a évidemment à l'école primaire une part grande à faire aux notions générales, à l'initiation aux symboles ; il faut apprendre à lire, à écrire ; cette initiation comporte une part mécanique ; dans l'état actuel de la société et des mœurs, il serait bien difficile, sinon impossible, de donner un enseignement qui ne comporterait pas ces notions. Mais il est tout à fait rationnel et même possible dès maintenant de prendre tous les exemples dont l'école a besoin, dans la vie de l'ouvrier, du commerçant, du cultivateur, d'illustrer cette profession, de la montrer comme devant occuper

toute l'existence du futur producteur et le prendre tout entier. Et c'est à mesure que l'enfant grandit qu'il est désirable que dans l'enseignement ces diverses préoccupations tiennent une place de plus en plus considérable. De sorte que ce soit à l'école professionnelle ou mieux à l'atelier professionnel, que cette conception de l'enseignement complètement adapté à la vie pratique, ait son application la plus étendue.

C'est vers une nouvelle philosophie de l'enseignement que vont les syndicalistes. Cette vieillerie qui a nom l'*enseignement intégral*, qui ne date pas d'hier, comme toutes les conceptions des démocrates actuels copiées dans les écrits des philosophes du XVIII^e^ siècle, ne leur dit rien qui vaille. Ce n'est pas l'homme abstrait qu'ils considèrent, l'homme tout court, citoyen et machine à voter, non, c'est le producteur de richesses, ayant un rôle réel, et qui sera demain un homme véritablement libre, tout en continuant à produire. Il n'a pas besoin de bourrer son cerveau d'une infinité de notions secondaires dont le seul effet est de lui voiler la réalité. Ce n'est pas un fait banal que de voir quelques douzaines d'instituteurs dénoncer gravement l'insuffisance de l'enseignement actuel et son parti pris. Cela vient bien à son heure. Tous les esprits clairvoyants proclament la faillite de cette école laïque qui devait tout régénérer et qui n'a réussi qu'à substituer aux principes d'un enseignement clérical ceux d'un enseignement anticlérical avec les mêmes méthodes d'autorité et le même système d'inculquer des vérités toutes faites.

L'enseignement d'Etat, tel qu'il fonctionne à l'heure actuelle, est condamné. A Lyon, on a insisté sur la nécessité de le rendre aussi impartial que possible. On se souvient de ces mots de Marx dans sa *Lettre critique sur le Projet de Programme de Gotha :* « L'enseignement du peuple, le même pour tous? Qu'entend-on par là ? Croit-on que dans la société actuelle toutes les classes puissent recevoir la même éducation ? Ou veut-on que les hautes classes soient réduites à se contenter, par force, de cette petite culture de l'école primaire seule accessible, eu égard à leur situation économique, aux travailleurs salariés et même aux paysans? Une chose tout à fait à rejeter, c'est une éducation du peuple par l'Etat... Ce qu'il faut plutôt, c'est proscrire au même titre de l'école toute influence du Gouvernement et de l'Eglise... Tout le programme (celui de Gotha) est d'un bout à l'autre infesté de la servile croyance des partisans de Lassalle à l'Etat, ou ce qui ne vaut pas mieux, de la foi au surnaturel démocratique. » S'il faut combattre très résolument l'éducation par l'Etat, qui peut avoir

intérêt à se faire éducateur, *mais qui n'a pour cela aucune compétence*, s'ensuit-il qu'il faille remettre à des organismes comme les Bourses du Travail le soin d'administrer des écoles, c'est-à-dire de les entretenir matériellement en même temps que de les diriger intellectuellement? Le congrès s'est prononcé pour l'affirmative en votant cette résolution : « *Il engage les organisations syndicales à créer des écoles modèles lorsque les ressources des syndicats d'instituteurs et des Bourses du Travail le permettront.* » Je ne pense pas que les camarades qui ont décidé cela aient songé aux difficultés matérielles de créer de telles œuvres. Certes la création de quelques écoles modèles placées sous le patronage des Bourses du Travail serait intéressante et devrait être encouragée. Peut-être les organisations ouvrières seraient-elles plus compétentes pour donner l'enseignement professionnel et les premières écoles à créer devraient être des écoles techniques. Il y a déjà quelque chose de semblable dans certaines grandes villes, il est désirable que l'institution s'étende. Mais il faut avoir des ressources et ne pas oublier qu'on n'en possède guère. Il faut prendre les faits comme ils sont : les syndicats ouvriers ont déjà extrêmement de peine à se passer de subventions municipales, qui sont cependant si préjudiciables à leur développement normal ; ils ne parviennent guère à organiser des caisses de chômage, de grève ou de viaticum ; on ne voit pas comment ils arriveraient à créer même une seule école modèle par grande ville. Ce n'est pas là, je crois, qu'est la véritable solution d'un très grave problème. Il semble bien qu'en fin de compte la question de l'administration de l'enseignement doive être comprise autrement que quelques congressistes l'ont posée : il ne faut pas vouloir seulement faire plaisir à certains camarades, mais il est nécessaire de bien examiner les faits.

Malgré tout ce qu'il a à reprendre au sujet de résolutions imparfaitement mûries et un peu vagues, il faut retenir du débat relatif aux programmes, bien d'excellentes choses. Voici le texte d'une première résolution, qui exprime toute la pensée des syndicalistes du Rhône :

Le congrès considère que le syndicat est un moyen de perfectionnement professionnel, que l'un de ses buts c'est l'acquisition d'une *compétence technique,* que cette compétence technique ne peut s'acquérir que par une orientation spéciale de notre action syndicale dans le sens de notre *perfectionnement professionnel.*

En conséquence,

Les syndicats réunis à Lyon prennent la résolution d'appliquer

dans leur enseignement la méthode qui consiste à développer le plus possible toutes les facultés des enfants qui leur sont confiés ;

Ils considèrent que c'est la meilleure façon de remplir leur rôle. Ils prennent la résolution de répandre ces idées parmi leurs camarades syndiqués et de les engager à les mettre en pratique.

Pour marquer pratiquement cette résolution, la fédération :

1° Sera abonnée aux journaux s'occupant du perfectionnement professionnel (*Devoir social, Ecole rénovée, Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*).

2° Organisera des enquêtes professionnelles dans le corps enseignant, parmi les organisations ouvrières, agricoles, commerciales et en général dans tous les milieux où il y aura profit pour notre enseignement à le faire.

D'autre part, pour bien marquer leur volonté très nette de poursuivre la conquête de leur autonomie, les congressistes ont voté la seconde résolution suivante :

Le congrès des syndicats d'instituteurs, considérant que la réorganisation de l'enseignement primaire doit être l'œuvre de la collaboration effective des professionnels (instituteurs) et des intéressés (pères de famille) ; que cette collaboration ne peut s'exercer que par la réunion de représentants spécialement mandatés des groupements corporatifs, décide :

1° Qu'un congrès mixte, composé des délégués des syndicats d'instituteurs et des délégués des syndicats ouvriers, se tiendra en 1909, à l'occasion du congrès corporatif de Pâques ; que ce congrès sera chargé de l'élaboration d'un projet de réorganisation de l'enseignement primaire ;

2° Que des commissions locales, départementales et régionales composées d'instituteurs et d'ouvriers régulièrement mandatés par leurs syndicats, préparent les travaux dudit congrès ;

3° Engage les organisations syndicales à créer des écoles modèles lorsque les ressources des syndicats d'instituteurs et des Bourses du Travail le permettront ;

4° Que les instituteurs syndicalistes frappés pour délits d'opinion en seront les premiers maîtres.

IV. *La portée du Congrès.*

Le très grand mérite du congrès de Lyon est d'avoir posé nettement la question de la réorganisation de l'enseignement et d'avoir recherché des moyens pratiques d'aboutir dès aujourd'hui. Si l'on peut douter de la valeur absolue de chacun d'eux, il faut reconnaître sans réserves la supériorité d'une méthode qui permettra à tous les éducateurs de faire œuvre de véritables hommes libres et de rechercher eux-mêmes les moyens d'améliorer leur enseigne-

ment. Si de graves problèmes sont dès aujourd'hui posés, les instituteurs syndicalistes y auront été pour beaucoup.

Certes, la pédagogie officielle est bien condamnée, mais si on ne s'attache pas résolument à la ruiner, elle peut encore subsister fort longtemps. Elle était l'œuvre de véritables bureaucrates, inertes et sans esprit de libre transformation ; la pédagogie de demain devra être soustraite à l'influence des idéologues et des démocrates, il faut qu'elle soit réaliste. L'importance du congrès de Lyon, en raison de l'attention qui a été accordée à ces problèmes ne saurait échapper à personne.

La haute portée du congrès s'est si fortement imposée à tous les observateurs qu'un pur démocrate, un adversaire résolu du syndicalisme révolutionnaire, M. Lafferre, a pu écrire, à ce propos, ce qui suit :

> Ce serait calomnier [les syndicalistes] que de reprendre contre eux le mot de M. Clemenceau : *la bureaucratie se révolte*. Car ils sont le contraire d'une bureaucratie. L'esprit d'innovation qui les anime, les conceptions révolutionnaires de l'enseignement public qu'ils viennent de préciser sont en opposition directe avec l'esprit traditionnaliste des bureaucrates. On ne peut nier que ces hommes n'aient une pensée originale, et une flamme généreuse au cœur. On ne peut les traiter en égoïstes qui défendent leurs intérêts de corps contre l'intérêt public. Ils vont au peuple, ils se mêlent à lui, ils lui donnent quelque chose de leur substance et lui demandent en retour une part de son âme rude et simple. Comment interpréter autrement sans risquer d'être étroit et injuste l'idée de ces congrès mixtes auxquels les représentants des syndicats ouvriers seraient conviés à côté des syndicats d'instituteurs.
>
> Ce qui est périlleux dans ce dessein, c'est qu'il se propose de rompre l'unité de l'enseignement et par suite l'unité nationale elle-même.

Tous les démocrates n'ont pas apprécié si nettement le danger qui les menace. Tous néanmoins en ont la crainte obscure. C'est naturel et logique. Eux, ils représentent le passé, le vide de la pensée et son sommeil. Le syndicalisme, au contraire, c'est la vie mouvante, l'adaptation continuelle aux besoins qui changent, et l'incessant rajeunissement de la pensée.

M.-T. Laurin.

La Politique américaine

Depuis dix ans, la politique américaine a tellement changé que, dès 1900, un ambassadeur pouvait dire : « Je n'ai été que peu de temps en Amérique, mais j'y ai déjà vu deux pays : les États-Unis avant la guerre avec l'Espagne et les États-Unis après la guerre avec l'Espagne. » Une étude excellente vient de paraître sur cette nouvelle politique : M. Archibald Cary Coolidge, professeur à l'université de Harvard, qui a beaucoup voyagé et qui a appartenu à la diplomatie, a réuni une série de conférences qu'il fit à Paris en 1906-1907. Comme presque tous ses compatriotes, l'auteur est disposé à voir tout en beau dans sa patrie, mais on peut, cependant, tirer de son livre d'utiles enseignements (1).

I

Jusqu'à ces derniers temps, on citait les États-Unis comme le type le moins imparfait de la société industrielle de l'avenir, que l'on opposait à l'ancienne société européenne, demeurée à demi-militaire par suite de traditions monarchiques. On trouvait, au delà de l'Atlantique, un agrégat de gouvernements s'occupant d'assurer aux citoyens les garanties élémentaires de sécurité et d'échange, grâce auxquelles ils pouvaient développer, sur une échelle prodigieuse, leurs facultés de production. Aujourd'hui, nous rencontrons un grand gouvernement, appuyé sur une grande flotte, et peut-être demain sur des institutions militaires solides, qui fait de la politique mondiale, c'est-à-dire qui s'occupe d'une infinité de choses que les fondateurs de la République eussent regardées comme étant profondément indifférentes.

Dans son message du 2 décembre 1823, le président Monroë avait dit : « Nous n'avons jamais pris part aux guerres que les puissances européennes se sont livrées sur les questions qui les concernent, et il n'est pas dans notre politique de le faire. » Cependant, il avait songé à introduire, dans ce célèbre document, « une expression de sympathie pour la révolution grecque, mais

1. — *Les États-Unis, puissance mondiale*, par Archibald Cary Coolidge, avec préface par Anatole Leroy-Beaulieu. Colin, éditeur ; in-16, XVI-417 pp. ; 4 fr.

son secrétaire d'Etat, Adams, l'en dissuada, parce que cela aurait eu l'air d'une ingérence dans les affaires de l'Europe » (p. 107 et p. 134). Nous sommes aujourd'hui bien loin de cette doctrine : « Si les massacres d'Arménie venaient à se reproduire, les États-Unis, en dépit des préceptes de Monroë, ne resteraient sans doute pas aussi passifs qu'en 1895 ; même une intervention américaine, pour protéger les indigènes de l'Etat libre du Congo, n'est pas inconcevable » (p. 137). Il faut avouer que cette sollicitude pour les nègres d'Afrique serait, pour le moins, assez drôle. Les Américains ont fait quelque chose de bien plus étrange encore : après les massacres de Kichinev, leur gouvernement « demanda si une pétition des Juifs américains serait reçue à Saint-Pétersbourg ; naturellement, il essuya un refus, mais le texte de la pétition, ayant été joint à la demande, prit ainsi la plus grande publicité possible » (p. 250). Les Américains s'occupaient de choses qui ne les regardaient nullement !

Jusqu'en 1898, le Sénat avait montré une grande hostilité pour toute acquisition de colonies ; il avait repoussé les traités visant l'acquisition des Antilles danoises et de Saint-Domingue ; en 1893, le président Cleveland, en entrant en fonctions, avait retiré le traité annexant Hawaï (p. 46 et p. 90). Les principes relatifs à l'extension américaine avaient été posés en 1787 dans ce qu'on nomme « l'ordonnance du Nord-Ouest ». Tous les territoires devaient être gouvernés suivant les principes de la liberté anglo-saxonne et ensuite transformés en Etats dès que leur population serait suffisante ; ces principes étaient fort différents de ceux qu'on avait suivis dans toutes les colonisations faites par des peuples européens, et ils ont été respectés jusqu'en 1898 (pp. 34-35).

Pendant la guerre avec l'Espagne, on annexa Hawaï pour avoir une station navale sur la route des Philippines ; on avait peur que les Japonais ne s'en emparassent et cette crainte était probablement assez fondée, car ils protestèrent contre l'annexion (p. 360, p. 385). Les indigènes étaient depuis longtemps chrétiens et possédaient des institutions imitées de celles de l'Europe ; cependant, on n'a pas voulu donner à Hawaï le rang d'Etat et, quand les indigènes ont eu la majorité dans les élections, le gouverneur a fréquemment opposé son veto à leurs décisions, sous prétexte qu'ils ne sont pas « mûrs pour le pouvoir » (p. 160).

A Porto-Rico, la population avait accueilli les Américains avec satisfaction, espérant qu'elle serait traitée sur le pied d'égalité ; cette espérance paraissait d'autant plus raisonnable que, d'après le recensement de 1899, il y a 60 0/0 de blancs. Porto-Rico est

administrée à la manière d'une colonie anglaise ; il y a deux Chambres, dont une est à la nomination du gouvernement (pp. 160-165).

Aux Philippines, le mécontentement est beaucoup plus vif qu'ailleurs ; les élections ont montré la force du parti de l'indépendance ; les Philippins sont persuadés que les autorités américaines avaient promis, en 1898, à Aguinaldo, de l'aider à assurer la liberté des îles ; M. Coolidge ne paraît pas très sûr de la bonne foi de ses compatriotes (p. 173 et pp. 185-188).

Les Américains estiment que leurs sujets doivent se montrer reconnaissants et que s'ils se montrent ingrats ils prouveront leur incapacité politique (p. 181). Nous voilà bien loin de l'ancienne conception des Pères de la République !

Les Américains avaient promis solennellement qu'ils donneraient l'indépendance à Cuba ; mais à la suite des troubles, ils sont revenus. « S'ils se retirent de nouveau, ce sera à leur honneur. Mais si les Cubains s'insurgent après le départ des Américains, ou bien s'ils les forcent à revenir une troisième fois, il est probable que l'occupation sera de longue durée » (p. 335). Il y a là beaucoup de gens de couleur et les Etats-Unis semblent disposés à traiter leurs voisins avec quelque mépris ; M. Coolidge n'a pas la moindre sympathie pour une population si anarchique.

On ne peut plus faire une politique mondiale sans s'engager dans quelque groupement d'alliances, parce qu'on se heurte presque partout à des coalitions permanentes d'Etats. La guerre avec l'Espagne a réussi parce que ce pays n'avait pas pris de précautions contre une agression américaine ; il y eut quelques tentatives d'intervention européenne, qui n'aboutirent point, probablement par suite de l'attitude de l'Angleterre (p. 227 et p. 270). Il faudra bien qu'un jour ou l'autre les Etats-Unis abandonnent, sur cette question, leurs anciens principes. Dans son message d'adieu, — document dont l'importance pour l'Américain ne le cède qu'à la déclaration de l'indépendance —, Washington s'était prononcé contre les alliances ; après la mort de Louis XVI, quand la guerre survint entre la France et l'Angleterre, il n'avait pas voulu que l'Amérique y prît part, en dépit des stipulations du traité conclu en 1778 (pp. 103-104).

Il est très probable que les Américains seront obligés de faire, comme nous l'avons fait, des traités secrets, dont l'existence paraît si étrange aux écrivains qui connaissent seulement la démocratie par les livres de théoriciens. Combien de fois les Italiens ne se sont-ils pas plaints d'être engagés dans la Triple-Alliance par leur roi ?

Chez nous, Loubet avait promis à la Russie l'appui de la France pour le cas où le Japon serait soutenu par l'Angleterre (1). Les dispositions constitutionnelles ne garantiraient probablement pas l'Amérique contre les caprices de ses présidents, car ceux-ci ont toujours usé d'une grande initiative en matière de politique étrangère : au commencement du XIX^e^ siècle, le président Jofferson ratifia le traité d'achat de la Louisiane, contrairement à la constitution (p. 38, p. 98).

II

La nouvelle politique n'a pas été engagée à la suite de longs desseins : lorsque Mac Kinley prit possession de la présidence, le 4 mars 1897, il croyait n'avoir à s'occuper que des questions économiques sur lesquelles s'était livrée la bataille électorale (p. 89). Notre auteur est très sobre de renseignements sur les circonstances qui provoquèrent la guerre. Le *Maine* ayant sauté dans le port de la Havane, par suite probablement d'une décomposition spontanée des poudres, la *presse jaune* (2) s'empara de cet accident pour mener un grand tapage et augmenter son tirage, grâce à des inventions saugrenues : elle décida que les Espagnols avaient torpillé le vaisseau américain, ce qui provoqua une fureur universelle.

Nous avons plus de renseignements sur la conquête des Philippines et il est très instructif d'examiner le récit que donne M. Coolidge. Il y avait une flotte à Hong-Kong, qu'on n'osa pas faire revenir, parce que cela aurait paru être une retraite devant les Espagnols ; on donna l'ordre à Dewey d'aller combattre ceux-ci, sans se préoccuper des conséquences ; après la victoire navale de Cavite, le retour de la flotte parut encore plus difficile ; mais pour tirer parti de cette victoire, il fallait des troupes de terre ; on se décida à en envoyer. Aguinaldo soulevait le pays contre les Espagnols, qui bientôt n'occupèrent plus que Manille et cette ville se rendit aux Américains, après un simulacre d'assaut, pour éviter de tomber au pouvoir des insurgés. Les préliminaires de paix avaient été signés sans que l'on connût ce dernier événement et ils avaient stipulé un *contrôle* américain sur les Philippines. La presse déclara

1. — Dans la *Libre Parole* du 16 mars 1904, Drumont s'élève avec force contre ce traité secret, qui aurait été conclu pour des raisons de politique intérieure ; la vanité de Loubet et celle de Delcassé furent aussi, sans doute, fortement exploitées par les Russes.

2. — On désigne sous ce nom (à cause de la couleur de leur papier) des journaux à énorme tirage, qui vivent de nouvelles sensationnelles.

qu'on ne pouvait abandonner Manille qui était un « trophée » ; elle déblatéra beaucoup contre l'Allemagne, qui semblait vouloir prendre les Philippines ; le gouvernement américain décida que l'Espagne perdrait tous ses droits sur ses colonies, par suite d'une interprétation pharisaïque du mot *contrôle*. Bientôt, des conflits se produisirent entre les troupes américaines et les insurgés ; l'amour-propre national se trouva en jeu ; « le sang américain avait coulé » ; il fallait anéantir toute résistance. Le Sénat vota le traité sous l'influence de ces clameurs et on commença la lutte contre Aguinaldo.

La presse s'empara des incidents de cette guerre pour faire des articles sensationnels ; les horreurs de la répression furent violemment reprochés aux troupes américaines ; et si en 1900 un plébiscite avait été fait sur les questions des Philippines, l'évacuation aurait été décidée. Mac Kinley fut nommé une deuxième fois président ; il estima que le peuple avait ratifié tout l'ensemble de ses actes et il fit poursuivre vigoureusement la pacification des îles. Toute autre attitude aurait certainement diminué le prestige de sa victoire.

Nous trouvons dans l'histoire du conflit survenu en 1895 avec l'Angleterre un exemple bien curieux des influences démagogiques. Le Vénézuela et l'Angleterre étaient en contestation au sujet des limites de la Guyane ; l'arbitrage qui eut lieu, adjugea la plus grande partie du terriroire contesté aux Anglais (p. 117). Le président Cleveland, qui avait toujours passé pour un homme pacifique, avait besoin de donner quelque peu de popularité à son parti qui allait succomber aux élections ; il prit une attitude bruyante et prétendit que les Etats-Unis devaient posséder le droit de statuer souverainement sur toutes les questions qui se présentaient en Amérique. La presse prétendit qu'il s'agissait de défendre les institutions républicaines ; M. Coolidge ne peut s'empêcher d'observer que cette thèse était bien ridicule, puisque le Vénézuela était gouverné par un fantasque dictateur (pp. 111-112). Il y eut une terrible dégringolade des valeurs mobilières ; le pays était sans moyens de défense et cependant « la majorité du peuple américain était fermement résolue à combattre, plutôt que de céder sur la question en litige » (p. 116). Vraiment, la démocratie américaine n'est pas plus raisonnable que n'étaient les anciens Athéniens !

J'ai déjà parlé de l'étrange démarche qui fut faite par le gouvernement américain après les massacres de Kichinev. L'antisémitisme se manifeste dans beaucoup de grandes villes américaines et dans les Universités ; mais les Juifs occupent dans la finance et dans

la presse une situation qui les rend redoutables (p. 60 et p. 248). Ce fut sous l'influence de ces deux grandes forces directrices de la démocratie moderne qu'agit le président. Sa démarche parut d'autant plus extraordinaire à la Russie, que les deux Etats avaient eu toujours des relations particulièrement amicales ; à l'époque de la sécession, la Russie avait pris nettement parti pour le pouvoir fédéral, alors que la France et l'Angleterre avaient cherché à favoriser les sudistes ; elle contribua probablement à empêcher une intervention européenne (p. 244).

Les Américains aiment à dire que leur pays est gouverné par l'opinion ; cette formule n'a aucun sens si on ne dit comment se fabrique l'opinion. La démocratie moderne n'est pas plus avancée, à ce point de vue, que les démocraties grecques.

III

M. Coolidge est assez sobre de détails sur les raisons qui expliquent cette politique passablement désordonnée ; cependant, son livre renferme quelques indications précieuses qui nous montrent de quoi se compose l'esprit démocratique.

Les Américains possèdent un optimisme à la fois enfantin, burlesque et agaçant, qui est moins fondé sur le spectacle des grandes choses accomplies que sur la remarquable ignorance des hommes qui gouvernent l'opinion. Nous rencontrons la même ignorance dans notre démocratie française ; elle existait dans les démocraties antiques. « Quand Chicago se mêlera de civilisation, la civilisation n'aura qu'à marcher » (p. 94) ; voilà bien un mot qui peint des barbares.

Notre auteur nous dit que ses compatriotes montrent « une certaine impatience à supporter les freins imposés par les accords écrits, quand ils ne semblent plus en rapport avec les conditions existantes » ; il estime que « cette insouciance des obligations sur papier, des parchemins moisis, caractérise en général la démocratie moderne » (pp. 96-97).

La mauvaise foi américaine paraît avoir été scandaleuse dans les relations avec la Chine. En 1868, on avait regardé comme un triomphe le traité signé par Burlingame, par lequel était assuré aux ressortissants de chacun des deux Etats le droit de voyager et de s'établir dans l'autre ; les Américains espéraient tirer grand parti de ce traité pour développer leurs affaires en Chine. Les Chinois émigrèrent beaucoup en Californie et y firent concurrence aux

blancs ; les Chambres votèrent des lois pour les exclure ; le gouvernement fit tout ce qu'il put pour obtenir que les exclusions eussent une durée très limitée, et que la Chine acceptât ces exclusions temporaires ; cependant, depuis 1904, les lois antichinoises fonctionnent contrairement aux traités. Aux Philippines, on a empêché aussi l'immigration chinoise (pp. 373-375).

On comprend aisément que les Américains aient fait les plus grands efforts pour obtenir le contrôle du canal de Panama ; cependant, les procédés grâce auxquels se créa la République de Panama, juste à point pour signer un traité que la Colombie refusait, ressemblent beaucoup trop à des actes de flibustiers. « On a souvent discuté la moralité de cette affaire », dit M. Coolidge, qui plaide les circonstances atténuantes (pp. 313-314). Le plus piquant de l'aventure est que le traité fut conclu par un ministre qui prétendait fonder sa politique sur la *règle d'or* : « Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fît » (p. 105).

L'école américaine semble avoir beaucoup contribué à engendrer les défauts du caractère américain. On y expose un patriotisme qui, d'après M. Coolidge, est « parfois d'une espèce un peu fruste et chauvine » (p. 54) : pour accélérer la fusion des éléments immigrés, on exalte beaucoup le culte du drapeau (p. 67) ; « les livres pour la jeunesse, les romans populaires, les discours du 4 juillet » maintiennent la légende de l'Indépendance (p. 266). De là devait naître l'idée que l'Amérique dispose d'un « gros bâton » (p. 349) et qu'elle pourrait « rosser l'univers » (p. 100). Une masse ainsi préparée est capable de se laisser entraîner à toutes les extravagances, quand les politiciens savent employer de bons moyens.

Les présidents emploient fréquemment des procédés dignes des plus grossiers démagogues. En 1903, Roosevelt prononça à San-Francisco un discours dans lequel il prophétisait les hautes destinées historiques du grand océan et dans lequel il déclara que « la souveraineté du Pacifique devait appartenir aux Etats-Unis » (p. 364). Cette éloquence déplaît fort à M. Coolidge : « Ces formules pompeuses de domination des mers, de souveraineté du Pacifique, etc., risquent bien de n'être qu'un pur verbiage » (p. 409-410) ; mais il ajoute ces réflexions fort justes : « Par malheur, les formules les plus vides peuvent être dangereuses. Les dominations et les souverainetés, pour vagues et creuses qu'elles soient, n'en excitent pas moins les imaginations, et plus d'une fois on a vu les hommes se battre pour de pareilles abstractions » (p. 411). Ce danger est surtout grand dans une démocratie conduite par une presse uniquement avide de nouvelles.

Ce sont encore les sentiments développés par l'école qui expliquent pourquoi M. Coolidge regarde comme « absurde » l'idée de donner les Philippines aux Japonais. L'Amérique chrétienne ne saurait livrer « quelque sept millions de chrétiens, contre leur gré, à la domination d'une puissance non chrétienne, si éclairée soit-elle » (p. 189).

Il me semble que M. Coolidge a plus confiance dans la sagesse des hommes d'Etat japonais que dans celle de ses compatriotes (p. 394 et p. 414). Lors des conflits californiens, les Japonais ont agi avec beaucoup de prudence ; s'ils avaient exigé la stricte exécution des traités, les Américains auraient dénoncé ceux-ci et au besoin fait la guerre (p. 394).

Il y a, d'après M. Coolidge, chez l'Américain « un idéalisme qui étonne parfois les observateurs étrangers. En effet, l'Européen a souvent l'idée que le peuple des Etats-Unis est une race prosaïque d'hommes d'affaires, sans autre souci que de gagner de l'argent et de marier ses filles à des étrangers titrés. En fait, ce peuple ne manque pas d'idées généreuses, bien qu'elles ne s'étalent pas dans sa vie quotidienne » (pp. 92-93). L'idéalisme démocratique dont il est question dans ce livre, se compose d'un ramassis de balivernes, mises en œuvre par la presse. Tous les autres pays où triomphe la démocratie, sont logés à la même enseigne.

Georges Sorel.

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Bohême

Fin (1)

IV

L'action des syndicalistes tchéquo-slaves et de la nouvelle Commission syndicale a été des plus profondes. Pendant toute la durée de son existence, le syndicalisme tchèque a vécu dans une sorte de nervosité constante. Ce n'étaient que des luttes passionnées, des grèves partielles, quelquefois même des grèves générales dans certaines catégories d'industrie, comme dans les mines du nord de la Bohême et en Moravie, des lock-outs, des persécutions gouvernementales, des échecs et des victoires triomphales ; et le résultat, on le voit dans le grand développement du syndicalisme tchéquo-slave, et on l'a vu surtout dans le dernier congrès des syndicalistes tchèques, réuni le 28 septembre 1907 à Prague.

C'est l'année même de la fondation de la Commission syndicale tchèque, en 1897, que les syndicalistes tchèques subirent les premières attaques contre leurs organisations. Les patrons étaient bien organisés et la Commission syndicale devait agir de toute son énergie pour soutenir avec succès les grèves proclamées par les métallurgistes et les ouvriers du textile. La lutte fut particulièrement dure, parce que toute la bourgeoisie tchèque s'était dressée contre les ouvriers socialistes et internationalistes, avait favorisé la fondation de syndicats de socialistes nationaux, c'est-à-dire de *jaunes*, qui n'étaient organisés que pour trahir constamment leurs camarades ouvriers. La même année, une grève des forgerons avait éclaté, où l'armée, requise par la représentation municipale de Prague, fournit aux patrons les soldats pour remplacer les grévistes. C'est à cette époque que le syndicalisme indépendant tchèque traversa la crise la plus redoutable. Il en sortit vainqueur.

---

1. — Voir le numéro 198 du *Mouvement Socialiste*.

En 1898, l'action syndicale se bornait surtout à la propagande pour l'établissement des conseils de prud'hommes dans tous les centres ouvriers de la Bohême et pour les retraites ouvrières. La même année furent apportés quelques changements aux statuts, concernant les grèves ; il fut notamment défendu aux organisations de proclamer la grève avant d'avoir préalablement eu recours à la conciliation pacifique. L'année suivante, c'étaient les ouvriers du textile et les mineurs qui provoquèrent de graves répercussions dans la vie économique de la Bohême et de l'Autriche tout entière par leurs grèves. Tout d'abord, les ouvriers du textile avaient déclaré la grève au nord-est de la Bohême et, bientôt après, 12.000 ouvriers en Moravie. Les ouvriers étant, la plupart, organisés dans leurs sociétés d'éducation, et non dans les syndicats réguliers, sentirent très vivement les défauts de leurs organisations, et c'est surtout à partir de cette époque que l'œuvre de la transformation de ces sociétés en syndicats a commencé.

Le mouvement syndical en 1900 fut caractérisé par la grande grève des mineurs. Jamais il n'y avait eu grève plus vaste en Bohême ; c'était la grève générale dans tous les centres miniers, en Bohême et en Moravie, et 80.000 ouvriers y prirent part. Les mineurs revendiquaient la journée de huit heures et l'augmentation de salaire de 20 0/0. Le bouleversement économique en Autriche fut complet. Dans toutes les fabriques, les machines chômaient, les écoles et les établissements publics étaient fermés à cause du manque de charbon ; le gouvernement fit importer le charbon de l'étranger ; les municipalités de Prague et de Vienne demandèrent la nationalisation des mines, etc., etc. Les ouvriers furent persécutés, les assemblées publiques dissoutes, les centres miniers mis en état de siège. Le public était partout favorable aux grévistes ; on put ramasser dans toute l'Autriche, comme bénéfices de concerts, de conférences et de réunions publiques, pour les mineurs de Moravie, 150.000 couronnes, et pour les grévistes de Bohême plus de 300.000 couronnes, soit par le comité directeur tchèque, soit par l'autrichien. Les ouvriers ne remportèrent pas d'ailleurs, en dépit de tous ces sacrifices collectifs et personnels, une victoire complète. Néanmoins, on peut considérer, comme conséquence directe de cette grande grève des mineurs, le vote d'une loi qui apporta quelques améliorations au sort des ouvriers des mines. En vertu de cette loi, la durée normale du travail des mines devait être limitée, à partir du 1er janvier 1901, à neuf heures, de sorte que les ouvriers n'ont triomphé que partiellement et indirectement. La durée du travail de huit heures n'a pas été accordée, ainsi que l'augmentation du salaire.

La même année, se réunit à Prague le second congrès des syndicalistes tchèques, qui s'occupa particulièrement de l'organisation des grèves et qui apporta quelques modifications aux statuts actuels sur les grèves ; on examina encore les questions de l'organisation du placement, des tribunaux professionnels, de la défense des mineurs, du travail à domicile et de la défense des ouvriers de cette catégorie de travail, etc., etc.

De 1901 à 1903, l'industrie autrichienne a été atteinte par une énorme crise, qui a eu des grandes conséquences pour le mouvement syndical en Bohême. Les ouvriers ont été congédiés en grandes masses dans les divers établissements, notamment les métallurgistes, les mécaniciens et les ouvriers du textile. D'après le rapport de la Commission syndicale autrichienne, il a été distribué, en 1901, aux sans-travail, presque 400.000 couronnes. La Commission tchèque a redoublé sa propagande pour les retraites ouvrières et pour la réforme de l'assurance en cas de maladie et d'accidents ; elle a, de même, vivement collaboré à l'établissement du repos hebdomadaire complet en 1901. En 1903, les syndicalistes tchèques ont vu le gouvernement s'attaquer tout directement à leurs organisations. En vertu d'un décret du ministre de l'intérieur, les syndicats devaient être assimilés aux sociétés d'assurances et un contrôle étroit des magistrats gouvernementaux devait être exercé sur eux. On organisa immédiatement en Bohême plus de deux cents réunions publiques ; on intervint au Parlement et on déchaîna dans le pays une telle propagande que le gouvernement se vit forcé de reculer devant les menaces des ouvriers organisés.

C'est, pendant ces trois années, que des défauts d'organisation et surtout les difficultés créées par les sociétés ouvrières d'éducation, furent le plus vivement sentis ; on jugea nécessaire de modifier complètement ces anciennes organisations ouvrières. Ce fut l'œuvre du troisième congrès des syndicalistes tchèques réuni à Prague en 1903. La Commission syndicale avait fait remarquer déjà, en 1899, après la grande grève des ouvriers du textile, que ces organisations étaient insuffisantes, et on avait aussi commencé la campagne pour leur transformation en véritables syndicats. Mais ce ne fut qu'au congrès de Prague, en 1903, que leur disparition fut consacrée définitivement et officiellement. Aujourd'hui encore, il en reste un certain nombre, très peu élevé (40 organisations avec 2.457 membres), qui ne se sont pas transformées pour des raisons toutes particulières. On discuta encore dans ce troisième congrès la question de l'assurance en cas de chômage, des retraites ouvrières, de l'assurance des veuves et des orphelins, des crises industrielles et leurs influences,

de l'assurance des ouvriers en cas d'accidents et en cas de maladies professionnelles, la question du fonctionnement des tribunaux professionnels et des écoles professionnelles.

En 1904, les menuisiers de Prague se mirent en grève pour obtenir l'amélioration de la durée du travail. La grève dura 34 semaines et la Commission syndicale fournit 121.000 couronnes de subsides aux 600 grévistes, qui remportèrent la victoire décisive, en obtenant l'augmentation du salaire et la durée du travail de neuf heures. Ce fut ensuite, de 1904 jusqu'à 1907, une série ininterrompue de grèves de moindre importance : des charpentiers, des boulangers, des ouvriers de l'imprimerie, des cordonniers, des tailleurs, qui luttaient pour la fixation du salaire minimum, des employés de commerce pour le repos hebdomadaire, des métallurgistes pour la réduction de la durée du travail ; la résistance passive des employés des chemins de fer, qui a été recommencée, il y a quelques semaines; des maçons, et encore un assez grand nombre de grèves moins importantes qui ont été toutes dirigées par la Commission syndicale.

Enfin, en 1907, le quatrième congrès syndical a été tenu à Prague en septembre. Ça a été un événement d'une importance principale pour le mouvement ouvrier en Bohême, après les élections au Reichsrath du mois de mai. Dans ce congrès on a discuté plusieurs questions plus ou moins importantes, notamment celle de la mutualité des syndicats voisins, dont les ouvriers sont occupés le plus souvent dans les mêmes entreprises ; on a examiné aussi la nécessité d'une réforme à apporter aux logements et à la nourriture des ouvriers logés et entretenus par leurs patrons, dans leurs établissements, et exploités ainsi d'une manière plus honteuse de deux côtés ; on discuta encore de la nécessité du repos hebdomadaire dans les entreprises commerciales, dans les transports, dans les restaurants et tous les établissements semblables ; on aborda, enfin, la question des contrats collectifs et des contrats de tarifs.

Mais la question principale de ce congrès fut de résoudre le problème de l'indépendance du syndicalisme tchèque à l'égard du syndicalisme autrichien. Les délégués des syndicalistes tchèques, après avoir entendu les rapports de la Commission syndicale tchèque, sur le conflit avec le Comité directeur de Vienne et, après avoir appris quelle solution les congrès de l'Internationale syndicale ont donnée à cette question en litige, devaient indiquer comment ils envisageaient cette question : allaient-ils se soumettre à la décision du congrès international d'Amsterdam, qui a dénié tout droit aux syndicalistes tchèques de se faire représenter distinctement et indépen-

damment dans les congrès internationaux, et de se considérer comme un centre syndical indépendant, n'ayant pas d'autres relations avec le comité directeur de Vienne, et avec les syndicalistes autrichiens, que celles qu'ils ont avec les secrétariats syndicaux de divers autres Etats étrangers? C'était la question de l'existence nationale du mouvement syndical tchèque qui était posée. A l'unanimité, ce congrès national se prononça pour l'indépendance, pour l'autonomie. C'est donc une nouvelle phase dans le développement du mouvement syndical en Bohême qui est inaugurée. On a vu, l'année dernière, les forces des syndicats indépendants doubler, aux dépens de ceux qui ont été soumis jusqu'ici au comité directeur de Vienne. Ce congrès aura peut-être aussi une certaine influence sur tous les syndicalistes tchèques non-autonomistes, pour les forcer à rejoindre le mouvement national, à augmenter ses forces et à collaborer ainsi à l'avenir du syndicalisme tchéquo-slave.

V

Il ne me reste maintenant qu'à m'expliquer très brièvement sur le conflit des deux comités syndicaux directeurs, celui de Prague et de Vienne, et sur la substance même du conflit qui se déroula, partiellement du moins, devant les congrès syndicaux internationaux.

Tout d'abord, après la fondation de la Commission syndicale tchéquo-slave, les rapports avec le comité directeur de Vienne avaient été très tendus. J'ai déjà parlé plus haut des événements qui ont précédé cette scission entre les Tchèques et les Autrichiens, et qui ont amené les organisations syndicales tchèques à se constituer indépendamment, ainsi que l'ont fait les organisations politiques des social-démocrates. Mais bientôt l'esprit de conciliation avait semblé prédominer, du côté tchèque comme du côté autrichien, et ainsi les deux organisations avaient travaillé ensemble, sans aucune discorde apparente, notamment pour dresser les statistiques officielles, des subsides de grève. En 1900, on avait décidé que les secrétaires des deux comités seraient désormais en relations constantes, que les réunions périodiques de délégués tchèques et autrichiens devaient se tenir pour que l'action syndicale fût plus consolidée dans les grèves et pour qu'il existât une certaine harmonie et unité dans tout le mouvement ouvrier en Autriche. Ainsi une union assez étroite s'était établie, d'autant plus que les syndicats tchèques, n'étant pas assez forts au point de vue financier, avaient montré une certaine tendance à s'appuyer sur les puissants syndicats autrichiens.

Mais, même dans ces tendances unionistes, les syndicalistes tchèques avaient jalousement gardé leur indépendance, en faisant remarquer que cette mutualité, au point de vue des subsides, était surtout destinée à renforcer le sentiment de solidarité de ces deux corps et à évoquer en eux la conscience de la puissance morale qui est augmentée par l'appui respectif, mais qu'elle ne pouvait aucunement empiéter sur l'autonomie de chacune de ces deux organisations. De même, pour les syndicats tchéquo-slaves qui appartenaient à de grandes fédérations et jugaient opportun de se rallier aux grandes Unions syndicales autrichiennes et de constituer ainsi avec elles de vastes fédérations pour toute l'étendue du territoire autrichien, tout en étant représentées dans la Commission syndicale tchéquo-slave, ils s'étaient réservé une autonomie illimitée à l'égard de la Commission syndicale de Vienne. On l'a vu plus haut : c'est ce qui est arrivé à peu près pour une moitié des syndicalistes tchèques représentés à la commission de Prague. En effet, il y a, comme je l'ai déjà dit, 60.971 syndiqués tchèques représentés par la Commission de Prague. De ce nombre, il y a 33.931 syndiqués tout à fait indépendants du syndicalisme autrichien, non adhérents à ces grandes fédérations d'Etat, ce qui est justement la question en litige entre les deux comités. A côté d'eux, il y a 2.457 syndiqués tchèques, qui, tout en appartenant à la Commission centrale, sont restés autonomes dans leurs organisations locales ; et le reste, soit les 24.583 ouvriers tchèques syndiqués n'ont pas adhéré directement aux organisations autrichiennes, mais ils forment avec elles les grandes fédérations plus haut mentionnées ; ils se sont réservé toute autonomie dans les affaires administratives et se sont constitués, dans une certaine mesure, à part, comme dans des corps distincts. C'était le moyen de concilier les tendances unionistes et centralisatrices des Autrichiens et les tendances autonomistes et décentralisatrices des Tchèques.

Au commencement, il n'y avait pas d'opposition dans l'Internationale syndicale à ces tendances décentralisatrices des syndicats tchèques. La Commission syndicale tchèque était régulièrement priée par le Bureau international de fournir les statistiques sur le mouvement syndical en Bohême et elle a été aussi régulièrement convoquée aux congrès syndicalistes internationaux. Jusqu'en 1904, elle était considérée comme le centre officiel et légitime du mouvement syndical tchèque. En 1902, à la conférence internationale des secrétaires des organisations syndicales nationales des divers pays, qui se tint à Stuttgart, on discuta notamment la question des secours internationaux dans les grèves ; d'après les déci-

sions de cette conférence dans chaque Etat, des secours peuvent être fournis aux grévistes étrangers, s'ils ont été autorisés par le comité syndical central. Pour simplifier les négociations, un projet fut présenté par le délégué suisse, le citoyen Calame, portant qu'il y aura dans chaque Etat, un seul comité central pour l'attribution de ces secours internationaux. Le délégué des syndicalistes tchèques, le citoyen Rousar, le délégué autrichien, le délégué Hueber, s'étaient mis d'accord lorsque le projet fut voté, que suivant le vote du congrès il n'y aurait en Autriche, seulement *pour ces secours internationaux dans les grèves*, que la Commission centrale de Vienne qui serait considérée comme le centre unique: pour toutes les autres affaires, la Commission tchèque et tout le mouvement syndical avec elle, devait rester complètement indépendant comme jusqu'à présent. Tout cela fut stipulé dans le compte rendu du congrès, qui reconnut ainsi l'indépendance du syndicalisme tchèque. Mais cette décision fut faussement interprétée par les syndicalistes autrichiens, qui prétendirent que le congrès avait reconnu le comité de Vienne comme l'unique centre syndical en Autriche.

En même temps, les Autrichiens ont commencé à appliquer leurs statuts aux organisations tchèques, en exigeant que les syndicats tchèques, jusqu'à ce jour autonomes, se soumissent à la centralisation à outrance ; qu'ils transmissent tous leurs fonds à la caisse centrale et cessent immédiatement leur vie propre et indépendante. Cela a provoqué une certaine réaction parmi les Tchèques, qui a été accélérée par quelques difficultés de nature technique entre les organisations tchèques et le comité de Vienne, particulièrement les difficultés causées par la différence de langue, par les subsides de grève pour les Tchèques, par le conflit du comité de Vienne et du comité de Prague à cause de la nomination des délégués tchèques au conseil du travail pour les statistiques. En avril 1905, le secrétaire de l'Internationale syndicale, le citoyen Legien, envoya dans tous les pays représentés au bureau international, le rapport sur le mouvement syndical international. Pour la première fois, il omit de l'envoyer aussi à la commission de Prague, parce que la commission de Prague avait été rayée, au secrétariat international, de la liste des centres syndicaux dans les divers pays. Dans le rapport lui-même, l'action et les statistiques sur le syndicalisme tchèque n'étaient pas mentionnés. Il n'y avait que le rapport de la commission syndicale de Vienne. La commission tchèque demanda des explications et aux camarades autrichiens et au secrétariat international. Le citoyen Legien répondit qu'il n'avait été inséré dans le rapport officiel que des statistiques de la commission de Vienne,

qui, suivant les décisions de la seconde conférence internationale à Stuttgart, est reconnue comme le centre syndical unique de l'Autriche.

On a vu que, dans la seconde conférence internationale, la représentation distincte de la commission tchèque n'avait pas été une question litigieuse ! De même, dans la conférence de Dublin, où du reste le délégué tchèque, pour des raisons financières, ne put être envoyé ! Or, par l'intervention du citoyen Legien, la question de cette représentation devint douteuse, lors de la quatrième conférence, tenue à Amsterdam. Le délégué tchèque, le citoyen Némec, ne fut pas admis à cette conférence comme délégué régulier, mais seulement comme invité.

La Commission tchèque, se voyant ainsi privée de son indépendance, adressa à la conférence d'Amsterdam un memorandum, dans lequel elle expliqua nettement la situation. Dans cette déclaration on rappelait, tout d'abord, que la seconde conférence de Stuttgart avait reconnu le syndicalisme tchèque comme mouvement indépendant et qu'il lui avait été attribué le même droit qu'à tous les autres centres syndicaux. Et toutes les raisons pour l'indépendance du syndicalisme tchèque se trouvaient résumées. On disait textuellement : « L'organisation politique tchèque, social-démocrate est une des plus anciennes organisations socialistes et la question de sa représentation nationale distincte n'a jamais été ni douteuse ni litigieuse dans aucun congrès international. La langue tchèque n'a rien de commun avec la langue allemande et ainsi on ne peut faire par elle aucune propagande, ni aucune action quelconque parmi les ouvriers tchèques. Si nous voulons la représentation distincte, nous ne défendons qu'un des principes essentiels du socialisme international, le droit pour une nation d'être maîtresse de sa destinée. L'individualité de l'ouvrier tchèque comme l'individualité de chaque autre ouvrier conscient ne peut pas tolérer la domination d'une autre nation ; par notre effort nous voulons simplement éviter pour l'avenir les difficultés et les discordes, qui pourraient devenir fatales à tout mouvement syndical en Autriche. La propagande parmi les ouvriers tchèques ne peut se faire qu'en la langue tchèque. Comme le gouvernement autrichien n'a pas réussi à attacher à son existence par une centralisation démesurée les diverses nationalités, de même nous-mêmes ne pourrions pas centraliser à outrance nos organisations ouvrières, à l'encontre des désirs des ouvriers eux-mêmes, et suivant la volonté de nos camarades autrichiens. »

Le développement du syndicalisme tchèque a été facilité par cette

circonstance, que le prolétariat tchèque a conscience qu'il travaille pour son indépendance et pour ses propres organisations. C'est là encore une autre raison invoquée par la déclaration. Et en plus de tous ces motifs on peut en invoquer encore beaucoup d'autres. Les syndicats tchèques proclament qu'ils se rendent très bien compte du rôle qui leur incombe dans l'évolution de leur nation ; et pour accomplir la tâche qui leur incombe, ils doivent jouir de la liberté complète. Ils ne pourraient supporter que très difficilement que le même droit leur fût refusé qui est accordé à beaucoup d'autres nations, notamment aux Serbes, aux Bulgares, aux Finlandais, dont le mouvement syndical est infiniment plus petit. Et si l'on prend comme exemple les Finlandais, on voit qu'ils ne forment pas, eux non plus, un Etat distinct, qu'ils appartiennent politiquement à la Russie et qu'ils possèdent néanmoins le droit de la représentation indépendante dans l'Internationale syndicale.

Il y a encore un argument plus important, dont s'est servi le citoyen Nemec, le délégué tchèque au congrès syndical international d'Amsterdam. Le mouvement ouvrier tchèque se compose de deux organisations : l'organisation politique et l'organisation syndicale. Ces deux organisations sont, comme en Autriche, liées l'une à l'autre. A chaque moment les leaders des ouvriers tchèques se félicitent de cette entente. La collaboration ou plutôt la soumission de l'une à l'autre y est si complète qu'on ne peut parler de l'une sans parler aussi de l'autre organisation. Et on sait très bien que c'est aussi la thèse des camarades autrichiens, qui pratiquent les mêmes tendances dans leurs propres organisations. Or, comment peut-on admettre, si l'on est partisan d'une intimité si étroite de ces deux corps, qu'une partie de ce corps à double face soit administrée de Prague et la seconde de Vienne ?

Quoi qu'il en soit, quoi qu'on pense de cette intimité étroite de ces deux mouvements ouvriers en Bohême et en Autriche, *ceux-là ne peuvent résister à cet argument qui ont accepté cette thèse autrichienne de la collaboration étroite des deux organisations.* Mais on pourrait invoquer encore une autre raison de même ordre. Les socialistes tchèques et autrichiens s'occupent actuellement de la réorganisation de l'Autriche au point de vue politique. Ils dressent leurs programmes nationaux, préparent la révision constitutionnelle et formulent déjà leurs revendications à ce point de vue. Ils veulent résoudre les problèmes des luttes nationales entre les diverses nationalités, en réorganisant l'Autriche d'après un nouveau système d'autonomie nationale. Ce ne sera pas l'Autriche fédérale, composée de divers pays : l'unité politique basée sur le principe du territoire

disparaîtra pour faire place à l'unité politique basée sur le principe des nationalités. Désormais chaque nation distincte sera maîtresse de ses destinées. Les diètes nationales prendront la place des diètes des divers pays ; le principe de l'indépendance nationale triomphera complètement et il n'y aura plus que des liens extrêmement faibles entre ces nations aujourd'hui en lutte, qui composeront l'Autriche future.

Tel est le programme politique national du Parti socialiste autrichien, qui proclame comme une vérité incontestable l'unité étroite de l'organisation politique des syndicats. Comment pourrait-on être si illogique et commettre des fautes si grossières, que de vouloir émanciper et libérer un peuple complètement, au point de vue politique, et de s'obstiner à la fois à lui dénier tout droit à l'indépendance au point de vue économique, lorsque le mouvement syndical, réclame son autonomie, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur?

Au Congrès d'Amsterdam, le citoyen Hueber, le délégué autrichien, a combattu vivement la prétention du citoyen Nemec et a réussi à faire voter que la Commission syndicale de Vienne est l'unique centre syndical en Autriche. Il défendait le Comité directeur de Vienne contre tous les reproches : « Les fonctionnaires syndicaux et les propagandistes, dit-il, savent ordinairement la langue tchèque, les publications sont faites dans les deux langues ; au point de vue politique, la représentation nationale est admissible ; elle est tout autre que dans les affaires économiques. C'est purement et simplement la question des nationalités mêlée aux luttes économiques, c'est une sorte de nationalisme antiouvrier ; ce sont des concessions à la situation politique toute particulière de la Bohême et non des raisons syndicales, qui dictent aux camarades tchèques cette attitude séparatiste ! »

Le conflit d'ailleurs était loin d'avoir disparu des conférences internationales. On en a continué la discussion plus fort que jamais en Bohême et en Autriche. Les 8-9 décembre 1905, un Congrès des syndicats autrichiens fut convoqué exceptionnellement à Vienne pour discuter cette question litigieuse. La Commission tchèque fut invitée et les syndicats tchèques envoyèrent leurs délégués. La Commission syndicale tchèque était représentée par les citoyens Steiner, Jaros et Nemec. Le Congrès voulut porter le coup décisif aux syndicats tchèques, surtout à ceux qui avaient montré des tendances anticentralisatrices, qui avaient résisté à toutes les exhortations des camarades autrichiens de se rallier aux grandes fédérations d'Etat. Le Congrès se prononça à une énorme majorité contre les autonomistes tchèques : 197.202 voix, contre 2.364 voix auto-

nomistes et 30.686 abstentions. Les 33.000 syndicalistes tchèques indépendants n'étaient pas représentés au Congrès de Vienne.

La manifestation et le vote des syndicalistes tchèques dans leur Congrès, en septembre dernier, a été l'épilogue de cette longue lutte pour l'indépendance. Une fois de plus, les syndicalistes tchèques ont montré leur ferme volonté de ne pas abdiquer leur droit et de ne pas se soumettre aux commandements de leurs camarades allemands. Ceux-ci sont à ce point imbus d'idées militaristes et disciplinaires, qu'ils ne peuvent tolérer à aucun prix, à côté de leurs organisations centralisées et soumises, des « syndicats qui n'ont pas la même forme d'organisation » : ils veulent à tout prix enfermer dans un cadre étroit et rigide tout le mouvement ouvrier, ne laissant ni aux organisations locales, ni aux syndicats des autres nations aucune initiative, aucun moyen de développement autonome, annihilant ainsi en germe tout syndicalisme vraiment révolutionnaire.

En somme, cette lutte pour l'indépendance du syndicalisme tchèque est caractérisée par deux traits essentiels : c'est d'abord, comme je l'ai mentionné au début, l'idée nationale qui se manifeste dans tous les arguments des militants et qu'on entrevoit toujours, en dépit des dénégations des syndicalistes tchèques et qui me paraît très légitime ; puis, c'est cette idée de la lutte pour l'indépendance individuelle des divers syndicats locaux, pour l'autonomie des organisations, qui répugnent à toute idée d'une discipline outrancière et d'une centralisation démesurée, qui veulent vivre de leur vie propre et qui voient la meilleure garantie du développement du syndicalisme dans la liberté individuelle de chaque organisation syndicale.

Edouard Benès.

REVUE DES REVUES

Les Revues Russes

La critique de la théorie et de la pratique du Syndicalisme, par G. Plekhanoff.

(*Sovremenii Mir*, nos de février et d'avril 1908. — *La Voix du Social-Démocrate*, nº 3, mars 1908).

Nous voici arrivés, en Russie, au grand procès du syndicalisme révolutionnaire. Nos juges sont des « orthodoxes » et c'est l'avocat général de la Social-Démocratie, Plekhanoff, qui a maintenant la parole. Après avoir longuement agité le cas de Arturo Labriola, voici qu'il nous donne — toujours dans la même revue russe, *Sovremenii Mir*, et toujours sur le même ton de réquisitoire — deux grands articles sur le livre de Enrico Leone *Il Syndicalismo*, traduit récemment en russe. Nous avons donc déjà quatre articles de Plekhanoff sous ce titre général : *La critique de la théorie et de la pratique du Syndicalisme*. Il paraît que ce grand travail — ne justifiant, il est vrai, nullement son titre pompeux, par son contenu peu profond — ne sera pas de sitôt terminé. Mais dès maintenant nous avons le droit de présenter nos condoléances à Plekhanoff, pour avoir si magistralement raté son œuvre.

Certes, ce n'est pas nous qui nous plaindrions d'être « critiqués ». Quoi de mieux, pour une doctrine qui veut vivre et se développer, que d'être soumis à la critique ? Bien souvent, le plus grand tort c'est d'avoir toujours raison, et le plus grand danger, que côtoie tout mouvement d'idées, c'est de tomber dans le dogmatisme. Il faudrait donc nous féliciter de voir nos critiques formuler sérieusement leurs griefs. Malheureusement Plekhanoff reste, tout au long de ses quatre articles, ce qu'il a été toujours, surtout et avant tout un joyeux plaisant, professionnel du bon mot, du calembour et de la farce. Au lieu de critiquer le syndicalisme, il essaie purement et simplement de ridiculiser les syndicalistes. Un tel procédé ne peut soulever que des questions personnelles, en épargnant presque complètement d'aborder le fond des problèmes soulevés par le syndicalisme. Et c'est justement cela qui me fait regretter la maladresse de notre « orthodoxe » russe. Il aurait été infiniment préférable, et pour nous et pour lui, de discuter sérieusement toutes les questions du syndicalisme, en laissant aux autres le soin peu scientifique et l'aspiration peu socialiste de s'essouffler à faire « rire la galerie », à propos des tendances nouvelles qui se dégagent du mouvement ouvrier. Si la littérature ennuyeuse

est la plus mauvaise, la critique plaisantine est la moins supportable. En effet, de deux choses l'une : ou le syndicalisme est un événement insignifiant dans le monde socialiste ou bien il est un danger sérieux pour les « orthodoxes » et le socialisme traditionnel en général. Mais alors l'attitude de Plekhanoff est bien étrange : tout en dédaignant de le critiquer sérieusement, il prodigue tant de forces et de temps, il dépense tant d'encre et de papier, pour démontrer simplement que le syndicalisme est quelque chose de ridicule et d'insignifiant ! Vraiment, Plekhanoff ne se moque pas seulement de ce qu'il ne peut comprendre : il se paie encore la tête de ses lecteurs !

Dans le dernier numéro du *Mouvement Socialiste*, Arturo Labriola a déjà signalé la difficulté d'analyser brièvement la critique de Plekhanoff. Je ne veux pas abuser de la patience des lecteurs et je me garderai bien de reproduire ici l'interminable série de plaisanteries et de bons mots qu'il fait à propos de Leone. Ceux qui ont lu la réponse de Arturo Labriola aux deux premiers articles de Plekhanoff peuvent avoir une idée de ce que sont les deux suivants. C'est toujours la même question de « l'ignorance » des syndicalistes, la prétendue parenté avec l'école de l'économie pure, etc., etc. En un mot, c'est tout ce qu'on voudra, sauf la critique proprement dite du syndicalisme.

Plekhanoff ne sait pas que le syndicalisme révolutionnaire est né de la pratique du mouvement ouvrier et que les théoriciens du syndicalisme prétendent — toujours et partout — n'être que les interprètes d'un mouvement spontané et autonome. Plekhanoff a bien le droit de ne pas être de cet avis. Mais il n'a pas le droit, comme « critique », de négliger ce point essentiel. Qu'il nous démontre, par exemple, que de l'expérience du mouvement ouvrier français, il faut tirer d'autres conclusions que celle du syndicalisme révolutionnaire, voilà une critique qui peut être sérieuse. Mais c'est trop difficile pour lui, car il lui faudrait se renseigner : aussi a-t-il recours à une tactique différente, qui lui permet de parler *de chic* de ce dont il ne connaît pas un mot. Il débute donc par sa critique de la « théorie du syndicalisme », abstraction faite de sa pratique et de ses origines. Mieux encore : il commence ses attaques par la critique des essais théoriques des camarades italiens. Mais c'est en France, et pour des causes historiques très précises, que le syndicalisme révolutionnaire a pris naissance ! En Italie, il a des représentants théoriques de grande valeur, mais le mouvement pratique, le mouvement des masses ouvrières n'y a pas encore atteint la maturité qu'il a en France. Il semblerait donc qu'il soit logique de commencer par la France et de finir par l'Italie. Mais voilà ! Plekhanoff n'a pas trouvé sous la main tout ce qui l'aurait documenté à peu de frais. Tandis qu'ayant une traduction russe des ouvrages des camarades italiens, il se jette dessus et disserte à tort et à travers.

Les camarades italiens, d'ailleurs, mettent eux aussi la pratique à la base de la théorie. Je pourrais signaler à Plekhanoff le passage suivant de Arturo Labriola, qu'il attaque le premier, uniquement parce que la

traduction russe lui a fait connaître son ouvrage : « Cette doctrine (le syndicalisme) n'est pas née de la fantaisie personnelle de quelques esprits aventureux, mais de l'évolution naturelle des organisations de métier et de la décomposition progressive du socialisme parlementaire. Sa vraie justification est dans le fait même qui lui a donné naissance. Tant que le fait subsistera elle sera indestructible » (1). Mais qu'importent les faits pour Plekhanoff ! Durant plus de 200 pages, ce pseudo-marxiste ne s'occupe que de la « théorie », et ne se demande pas une seule fois d'où elle a pu bien sortir. Après quoi, on ne s'étonne pas que Plekhanoff arrive à des conclusions à la vérité peu compatibles avec les méthodes marxistes.

C'est ainsi que Plekhanoff veut à tout prix que les syndicalistes révolutionnaires soient des anarchistes. Le syndicalisme, c'est le retour au bakouninisme, s'écrie-t-il, et par bakouninisme il entend anarchisme. N'allez pas lui objecter préalablement que l'anarchisme traditionnel, idéologique et intellectualiste, ne procède en rien des idées politiques qui étaient à la base de l'Internationale et qu'au fond Bakounine ne fit que prendre sans rien créer. Ne soulevez pas cette question préliminaire : Plekhanoff ne comprendrait pas. De même ne cherchez pas à lui signaler les analogies profondes qui rattachent Bakounine à Marx, celui-là ayant emprunté à celui-ci la plupart de ses idées politiques. Ne lui dites pas que le conflit entre Bakounine et Marx était autre, qu'il n'était guère théorique, mais personnel. Il vous entendrait encore moins ! Car il faudrait qu'il reconnût que Marx était antiétatiste jusqu'au fond des moelles, — tandis que, par un contre-sens formidable, les « marxistes » dits « orthodoxes », à la Plekhanoff, sont des étatistes forcenés. Et pour ces discussions, Plekhanoff n'est guère préparé, il faut l'avouer.

Laissons donc cela, laissons les différences de Bakounine et de l'anarchisme, laissons les similitudes théoriques de Bakounine et de Marx, et retenons le fond de sa pensée : le syndicalisme, c'est un retour à l'anarchisme. Plekhanoff est vraiment plaisant d'audace tranquille. Il vous affirmera volontiers qu'il fait nuit en plein midi ! Si vous protestez, il esquissera quelques entrechats, vous rira au nez, et se retournera en se tordant vers la galerie. Faisons la part belle à Plekhanoff. Admettons qu'ignorant tout du syndicalisme, il ne puisse pas comprendre son opposition fondamentale avec l'anarchisme. Il y a au moins une chose que notre fougueux « critique » devrait considérer. C'est que les syndicalistes ont répudié l'anarchisme et que les anarchistes ont été peu tendres pour le syndicalisme. Que les syndicalistes aient déclaré se trouver aux antipodes de l'anarchisme traditionnel, c'est ce que la connaissance de la littérature syndicaliste aurait appris à Plekhanoff. Griffuelhes l'a indiqué ici-même et le *Mouvement Socialiste* l'a maintes fois proclamé. Mais c'est surtout la lecture des

1. — *Mouvement Socialiste* 1906, t. XX, p. 15.

organes de l'anarchisme dogmatique, des *Temps Nouveaux* par exemple, qui aurait été profitable à notre joyeux censeur. Là on n'attaque pas seulement le syndicalisme, on traîne encore dans la boue les syndicalistes ! Plekhanoff, aurait été édifié... Mais Plekhanoff ne veut pas être édifié. Ça dérangerait ses plans. Il bouche ses oreilles et ferme ses yeux : c'est sa façon d'entendre et de voir.

Lorsque, tout de même, Plekhanoff rencontre les faits si gros qu'il ne peut plus les éviter et qui contrarient sa thèse, croyez-vous qu'il se démonte ? Vous ne connaissez pas notre homme ! Il s'écrie alors que les syndicalistes sont illogiques, il leur fait la leçon au nom du syndicalisme, et le voilà plus royaliste que le roi ! Les anarchistes, dit-il, sont contre la diminution légale de la durée du travail, et les syndicalistes français manifestent pour le repos hebdomadaire, etc... Conclusion : les syndicalistes ne sont pas anarchistes, donc ils ne sont pas... syndicalistes ! C'est ce qu'on peut lire tout au long dans le n° 3 de la *Voix du Social-Démocrate*, organe récent paraissant à Genève (mars 1908, p. 5) : « Donc, s'écrie triomphalement Plekhanoff, dans un article consacré à l'anniversaire de la mort de Marx, si la doctrine du syndicalisme révolutionnaire contemporain est dans une grande mesure le retour vers Bakounine, il ne faut pas oublier cependant que le bakouninisme des syndicalistes révolutionnaires nie ce qui était l'âme de la tactique de Bakounine. Il va de soi que par ceci la doctrine du syndicalisme révolutionnaire ne gagne rien en harmonie et en logique ; au contraire, elle devient confuse et contradictoire. »

Il y a mieux. Leone a écrit que, la démocratie et le socialisme étant — quant aux conceptions fondamentales de la vie — en radicale opposition, le titre de *social-démocrate* adopté par les partis socialistes « orthodoxes » est une vraie « cacophonie logique ». — « Voilà qui sent son Bakounine, répond Plekhanoff ! » Le pauvre homme oublie que c'est Marx qui a le mieux mis en lumière pareille opposition. Mais là où ça devient vraiment comique, c'est lorsque notre tombeur du syndicalisme oublie que ce titre sacro-saint de *social-démocratie*, qui lui paraît l'antidote du bakouninisme, est un titre... de Bakounine lui-même ! Le dernier des admirateurs béats de Plekhanoff connaît l'*Alliance de la Démocratie-Socialiste Internationale*. Plekhanoff seul l'ignore !

Mais de tout cela Plekhanoff se moque bien. Pourvu qu'il fasse rire la galerie, le reste importe peu. En terminant, il s'efforce cependant de devenir grave. Il n'y parvient pas. Comme conclusion, en effet, il répète et répètera probablement jusqu'à la fin de ses jours, que le remède contre le syndicalisme, c'est... le marxisme. Il aurait dû ajouter : le marxisme des marxistes, et surtout des marxistes orthodoxes russes ! Quant au marxisme de Marx, c'est une autre affaire. Mais voilà encore une vérité que Plekhanoff ne saisira guère. Ne se donne-t-il pas comme un des vicaires de Marx sur la terre et je n'oserai jamais lui dire qu'il n'y a rien de commun entre les idées marxistes et la parodie comique qu'il nous en donne !

Pourquoi donc, grands dieux, le syndicalisme, après ses succès français, a-t-il envahi l'Italie, au détriment de l'orthodoxie officielle? C'est, conclut Plekhanoff, que « le marxisme n'a pas de veine! » Ahurissante explication... pour un « marxiste. » Le hasard jouerait donc de ces tours à l' « Orthodoxie marxiste » ? Pauvre orthodoxie ! Il y a peut-être des causes plus réelles, d'ordre plus profond, qui expliquent la naissance et le développement du syndicalisme dans deux démocraties évoluées, où les partis socialistes sont devenus des parties plus ou moins intégrantes de l'Etat, et où les masses ouvrières ont compris la nécessité de se créer des *institutions de classe*. Mais ce sont là des faits, et pour Plekhanoff, les faits n'ont pas de sens.

On se demandera pourquoi tant insister sur les plaisanteries de Plekhanoff, puisqu'il n'est guère connu qu'en Russie et qu'il n'a aucune action sur la pensée socialiste internationale. Evidemment les articles de Labriola auraient peut-être suffi. Mais une partie du public russe lit aussi les publications françaises, et puis nous ne pouvons pas permettre qu'on dénature nos idées, en quelque lieu que ce soit et sous quelque forme que ce soit. D'ailleurs, il faut bien aussi que nos camarades français soient renseignés sur Plekhanoff : ils sauront au moins que c'est un auteur gai.

J. Esersky.

Le Parti Ouvrier et la classe ouvrière, par M. Minsky

Rousskaïa Misl, mars 1908

Si, comme Labriola est en train de le démontrer ici même, Plekhanoff est un critique ignorant et perfide du syndicalisme, M. Minsky se montre très sympathique aux tendances nouvelles, qu'il examine dans un article un peu vague de la revue russe *Rouskaïa Misl* (numéro de mars). Mais M. Minsky, qui est un des poètes les plus connus de la Russie actuelle, apporte dans ses études des préoccupations philosophiques si hautes, qu'elles ne lui permettent pas toujours de bien observer la réalité. Dans un article antérieur, paru dans la revue éphémère *Peraval* (n° 7, 1907), il avait, à propos de l'anarchisme et du socialisme, posé en principe que, « pour comprendre le conflit de ces deux vérités, il faut s'élever à une grande hauteur au-dessus d'elles ». Je ne nie pas que le point de vue de M. Minsky soit défendable pour des problèmes autres que ceux de la vie sociale et, notamment, que le syndicalisme ; mais lorsqu'il s'agit d'un mouvement concret de masses, la condition première de sa compréhension est l'observation méthodique et patiente. En ces matières d'ordre social, si on quitte trop souvent des yeux la terre pour suivre le vol des nuages, on risque fort, comme l'astrologue de la fable, de tomber dans un puits.

Je ne veux pas dire qu'il est arrivé à M. Minsky une aventure pa-

reille. Pas précisément. Mais il n'a vu qu'un côté du syndicalisme, et ce côté il ne l'a pas bien vu. Que prise presque exclusivement M. Minsky dans le syndicalisme ? Ce qui, pour lui, constitue expressément l'action syndicaliste, c'est « la propagande antipatriotique, l'antimilitarisme, et l'abstentionnisme ou boycottage de toutes les élections parlementaires ». Sans doute, la négation de la patrie, en tant que le patriotisme exprime la force de l'Etat et la *solidarité des classes*, est un point fondamental des idées syndicalistes révolutionnaires. Mais je crois que M. Minsky a été trop obsédé par un antipatriotisme unilatéral et exclusif — qui n'est pas celui de la propagande syndicaliste. Pour la masse des ouvriers syndicalistes, la négation de l'Etat et de la patrie n'est pas une action distincte de l'action syndicaliste générale : elle en est une partie, et, par cela même, n'y occupe que la place que les circonstances lui imposent. A certains moments, elle peut ne paraître y tenir qu'un rôle secondaire et laisser le pas à des problèmes d'organisation et de luttes ouvrières. A tels autres, elle peut subitement émerger au premier plan et avoir un bruyant retentissement. Il y a loin de là à un antipatriotisme dogmatique et rigide, s'affirmant toujours de la même façon et avec le même bruit, au détriment de toutes les autres questions. En fait, c'est surtout sous la forme de l'antimilitarisme que la négation de l'Etat et de la patrie s'opère tous les jours dans la conscience prolétarienne. Mais encore il faut bien noter qu'il y a antimilitarisme et antimilitarisme comme il y a fagots et fagots. L'antimilitarisme humanitaire, sentimental, démocratique, n'a rien de commun avec l'antimilitarisme d'une classe qui ne bêle pas des rêveries pacifistes, mais hurle bien plutôt un formidable cri de guerre contre la bourgeoisie et l'Etat.

Sur ces deux points, et avec les restrictions que nous signalons, M. Minsky n'a pas absolument tort. Mais il n'en est pas de même pour l'*abstentionnisme*. Les anarchistes sont abstentionnistes ; à la formule sainte du vote, ils opposent la formule sacrée de l'abstention. La position du syndicalisme, admirablement définie par le Congrès d'Amiens de 1906, est tout autre : le syndicalisme est *a-parlementaire*, — ce qui veut dire que son action est exorbitante du terrain parlementaire, que les problèmes dont il poursuit la solution ne sont pas des problèmes parlementaires, que pour eux le parlementarisme ne peut rien, que les prétentions du parlementarisme à leur égard sont ridicules et malsaines, etc. Mais, pour les problèmes autres que les siens propres, il n'a pas à se prononcer, et la C. G. T. laisse chacun de ses adhérents libres d'user du bulletin de vote. Comme on l'a dit souvent dans cette Revue, le syndicalisme ne connaît que le producteur, que l'ouvrier en tant qu'ouvrier, c'est-à-dire en tant qu'incorporé à une usine ou à un atelier quelconque. Mais il ignore le citoyen, qui relève de la société politique, de la démocratie. Evidemment, ce sont deux sortes d'activité bien différentes que celle qui relève du producteur et celle qui caractérise le citoyen. L'exercice de l'une ne nie pas l'exercice de

l'autre : leurs domaines sont autres et elles ne sont pas de la même espèce. C'est cela qui est nouveau, dans le syndicalisme, et en même temps qui est profondément réaliste. Et c'est cela qu'il ne faut pas confondre avec le vieil antiparlementarisme anarchiste, dont la stérilité a depuis longtemps prouvé l'inanité.

M. Minsky n'a donc peut-être pas exactement vu la vraie portée de ces caractérisques négatives du syndicalisme, qui déterminent pourtant chez lui sa sympathie. Mais le reproche plus grave que nous lui ferons, c'est de n'avoir pas vu l'essentiel du syndicalisme : *sa partie constructive*. La négation ne servirait vraiment à rien si elle n'était pas la condition première d'une œuvre positive neuve. Si le syndicalisme peut avoir l'avenir pour lui, c'est parce qu'il pose la nécessité de créer tout un ensemble d'organismes propres, par lesquels il incorporera à la vie sociale les principes de dignité du producteur et de libération du travail qui sont les siens. Il est vrai que ce côté positif du syndicalisme est plutôt en germe qu'à l'état de réalisation suffisamment apparent pour s'imposer à tous. Mais il constitue le principal de la pensée syndicaliste et c'est dans la mesure où il se développera que le syndicalisme progressera. Et tout esprit un peu averti des choses du syndicalisme ne peut pas se rendre compte de cette vérité primordiale.

Je crains encore que M. Minsky ne se soit abusé sur un autre point non moins important. Il semble croire que le mouvement syndicaliste ressemble aux vieux mouvements politico-romantiques, où quelques chefs décidés et lucides imposaient aux masses un plan clairement prévu et conçu par eux. Ce qui a pu le tromper, c'est le rôle joué dans l'action syndicaliste révolutionnaire par des minorités hardies. Mais ces minorités n'ont d'influence que si elles traduisent vraiment les sentiments obscurs des masses, et celles-ci ne les suivent précisément que dans la mesure où elles ont exprimé courageusement leurs besoins urgents et leurs désirs profonds. Rien de comparable à l'acte de quelques chefs politiques, s'emparant du pouvoir et réalisant tel ou tel projet longuement mûri dans le détail. L'action créatrice des masses, entraînées dans le mouvement général par des minorités audacieuses, voilà ce que suppose le syndicalisme. Et ainsi la part de l'imprévu, de l'inédit, du spontané est dominante dans la pratique syndicaliste : tout vient de l'action et tout va à l'action. Rien d'intellectualiste, rien de dogmatique, rien de formaliste.

M. Minsky est très optimiste pour le triomphe prochain de révolution sociale en France. Il écrit que le pays désormais classique du syndicalisme est « à la veille d'une catastrophe », et par là il entend évidemment une renaissance sociale qui naîtra d'une formidable commotion révolutionnaire. Je ne pense pas que les praticiens ou les théoriciens du syndicalisme français, qu'on accuse très souvent de pessimisme, aient jamais conçu de pareilles espérances, je suppose même qu'elles leur paraîtront quelque peu naïves. Le syndicalisme critique précisément le socialisme traditionnel pour son enfantine croyance que le

monde peut changer du jour au lendemain, par suite de l'intervention miraculeuse de la Force et du Pouvoir. Ce n'est donc pas pour tomber dans la même erreur. Non, le syndicalisme, qui est un mouvement de *préparation*, qui rendra possible, à un moment donné, s'il se développe, une transformation sociale ; non, le syndicalisme n'escompte pas d'aussi magiques bouleversements. Certes la France marche vers des crises qui seront probablement singulièrement tragiques ; mais ce ne pourront être que les rudes à-coups d'une lutte qui sera longue, et qui, pour cela même, doit être ardemment, furieusement menée.

M. Minsky, j'espère, comprendra à la réflexion, ces caractères du syndicalisme. Ce poète, qui a été séduit d'instinct par l'allure guerrière et grandiose de la lutte ouvrière, se rendra compte que les aspects épiques du syndicalisme révolutionnaire ne peuvent se maintenir que s'ils sont supportés par une action positive quotidienne et organique. Mais, s'il se bornait à ses opinions actuelles, telles qu'il les a exprimées dans l'article que nous venons d'analyser, il se condamnerait lui-même à n'avoir que de bonnes intentions, stériles et inefficaces.

A. I.

REVUE DES LIVRES

Cours d'Economie politique. Tome I : Les Origines

par Paul Ghio

(*Marcel Rivière, Paris*, 1908 ; in-16, 125 pp., 2 fr.)

Ce petit livre constitue une introduction à un ouvrage étendu sur l'économie politique ; l'auteur y aborde une des questions les plus difficiles qu'on puisse se proposer : celle des relations de la liberté économique avec les autres libertés ; nous ne sommes plus guère familiarisés avec des considérations de ce genre, qui firent l'orgueil des hégéliens. Il faudrait, pour suivre les principes de cette école, chercher dans quels pays se manifestèrent les formes classiques de chaque liberté, ou quel peuple eut la mission de réaliser chacune des idées ; — grouper ces libertés en un système combiné de manière à éclairer fortement l'économie politique ; montrer quelles conditions historiques permirent le développement des formes classiques.

Le volume de M. Ghio est un résumé d'un cours fait devant un public qui était peu préparé aux études philosophiques, aussi l'auteur semble-t-il avoir évité tout ce qui pouvait gêner le lecteur ; il en résulte que, souvent, on ne voit pas très bien en quoi les considérations qu'il développe se rapportent aux questions économiques. Cet exemple pourrait illustrer l'opinion des gens qui pensent qu'il y a toujours avantage à ne pas redouter d'aborder les côtés philosophiques de l'histoire des idées.

J'ai toujours eu beaucoup de peine à croire que la Réforme a créé la liberté ; Calvin ne se doutait pas de cela, assurément. Il me semble que ce qu'on nomme la libre pensée, la pensée laïque, la pensée scientifique nous vient de l'Italie, de la Renaissance, de l'humanisme. Si l'on veut trouver une relation entre la Réforme et les libertés dont la liberté économique sera le complément, il faut restreindre le problème et considérer l'Angleterre comme étant le pays qui eut la mission de produire ce développement. Après la restauration des Stuarts, les non-conformistes demeurèrent très puissants dans les villes, et notamment à Londres ; ils jouèrent un rôle capital dans l'histoire commerciale de l'Angleterre, et ils ont maintenu dans la bourgeoisie anglaise, jusqu'à nos jours, ces traditions dont leur pays est si fier. (Cf. Thorold Rogers, *Interprétation économique de l'Histoire*, trad. franç., pp. 86-88.) C'est aussi aux conditions particulières où vécut l'Angleterre que celle-ci est redevable de sa liberté politique : durant le XVIIIe siècle, les partisans du droit divin ne se trouvèrent pas au gouvernement, mais dans l'oppo-

sition. Thorold Rogers pense que la dynastie hanovrienne n'aurait pu se maintenir sans l'appui des financiers de Londres, en sorte que nous trouvons le libéralisme politique en étroites relations avec le protestantisme des non-conformistes et avec les entreprises capitalistes.

Il me semble que Thorold Rogers a bien reconnu l'origine historique du mercantilisme quand il a écrit que les gouvernements prétendaient retenir les espèces métalliques dans leur intérêt et non dans celui de leurs sujets (*op. cit.*, p. 93). Jadis, les Etats avaient de gros besoins d'argent pour leurs entreprises militaires et il circulait fort peu de numéraire ; on mettait tout en œuvre pour s'en procurer.

Peut-être arriverait-on à jeter plus de clarté sur l'histoire des idées économiques du XVIII^e^ siècle, si on les rattachait davantage aux problèmes que soulevait l'accumulation primitive. Pour entrer dans l'ère capitaliste, il fallait grouper des sommes d'argent qui dépassaient celles qu'on rencontrait couramment ; de là tant d'inventions, et le passage des *Considérations* de Law que cite M. Ghio (p. 108) se rapporte bien à l'accumulation primitive que le financier écossais voulait réaliser au moyen de son institution de crédit. Je crois bien que certains paradoxes des physiocrates devraient s'expliquer aussi de cette manière ; pour donner à l'agriculture le développement nécessaire, il fallait beaucoup d'argent, et les grands propriétaires se montraient avares envers la terre, tandis qu'ils dépensaient largement à la ville ; ils disaient qu'ils faisaient ainsi aller le commerce ; les physiocrates auraient voulu ramener vers la terre le plus de capitaux possible ; les manufactures, si fort protégées par le gouvernement, produisaient beaucoup d'objets de luxe, au moyen d'une main-d'œuvre qui semblait destinée à demeurer toujours misérable ; c'est pourquoi leur travail était déclaré *stérile* ; elles nuisaient à l'accumulation dont on avait besoin pour la terre et ne devaient plus être encouragées.

Georges Sorel.

Les meilleures pages des écrivains pédagogiques, extraits avec un avant-propos et des notes par MM. E. Parizot et F. Henry. Préface de M. Jules Payot.

(*A. Colin, Paris* ; in-18 ; 3 fr.).

Cet ouvrage a été édité surtout pour les candidats aux divers examens de l'enseignement primaire, pour les élèves-maîtres des écoles normales, pour les instituteurs, pour les inspecteurs primaires ; il est conforme aux programmes officiels et « conçu dans l'esprit des instructions officielles et rédigé selon le plan que l'administration a pris le soin de tracer elle-même ». C'est dire qu'il ne faut pas en aborder la lecture avec l'espoir d'y lire un extrait synthétique de tout ce qui a été écrit au point de vue pédagogique. Tout ce qui n'est pas d'accord avec la con-

ception officielle de l'enseignement n'a pas été retenu. MM. Parizot et Henry se sont placés nettement sur le terrain administratif et on ne peut leur contester ce droit ni en faire une critique, mais il était nécessaire de le dire pour en informer les lecteurs.

« C'est une mauvaise méthode, dit M. Payot dans la préface qu'il a écrite pour présenter l'ouvrage, que de lire beaucoup et d'essayer de fixer dans la mémoire les pensées et les observations d'autrui, afin de les utiliser au moment de l'examen. Ces pensées et ces observations étrangères, nous ne pouvons les incorporer à notre pensée personnelle et à notre expérience, parce que cette incorporation demande du temps et de la réflexion. Elles sont, pour ainsi dire, entreposées dans la mémoire verbale où l'on va les chercher le jour de l'examen pour les grouper tant bien que mal dans une composition qui n'est qu'un placage. C'est ainsi que les ébénistes recouvrent des bois de médiocre qualité. Mais les alternatives de sécheresse et d'humidité ne tardent pas à faire s'écailler cette surface artificielle. Il en va de même des souvenirs qui ne font pas corps avec l'esprit; l'oubli les attaque et les disloque. » On peut lire là une des critiques les plus vives qui aient été faites de l'enseignement actuel et en particulier de l'enseignement pédagogique. On ne s'assimile pas des connaissances ; on les ingurgite comme des formules que l'on ressert au besoin, sans se les avoir appropriées véritablement. Et c'est d'autant plus nécessaire d'insister sur ce point, que bien peu a été fait pour que chacun retire réellement un profit personnel de ses études propres. On est obligé, lorsque l'on sort de ces établissements d'Etat où l'on apprend tant de choses sans en savoir véritablement aucune, de reprendre point par point tout ce qui a été enseigné, de refaire en somme toute son éducation.

Ce placage ne date pas d'hier. Déjà Rabelais et surtout Montaigne avaient protesté avec éloquence contre ce système pédagogique qui consiste à meubler l'esprit de connaissances toutes faites. Qu'on relise cet admirable chapitre xxv du premier livre des *Essais*, on y verra des critiques qui semblent écrites pour flageller notre enseignement moderne. « Ceux qui, comme nostre usage porte, entreprenent, d'une mesme leçon et pareille mesure de conduicte, regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et formes; ce n'est pas merveille si en tout un peuple d'enfants, ils en rencontrent deux ou trois qui rapportent quelque juste fruit de leur discipline. Qu'il ne luy demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance ; et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le tesmoignage de sa mesmoire, mais de sa vie. Qu'il luy face tout passer par l'estamine et ne loge rien en sa teste par simple authorité et à crédit... Les abeilles pillotent deçà delà les fleurs ; mais elles en font après le miel, qui est tout leur : ce n'est plus thyn, ny marjolaine : ainsi les pièces empruntées d'autruy, il les transformera et les confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à sçavoir son jugement ; son institution, son travail et estude ne vise qu'à le former. »

Je ne sais pas dans quelle mesure l'ouvrage d'extraits que présentent MM. Parizot et Henry remédiera au vice le plus significatif de notre enseignement. Il peut être utile et remplacer les trop longs extraits de quelques pédagogues. Dans les écoles on n'a malheureusement pas le temps de lire dans les originaux et d'en prendre tout ce qui peut être utile : il faut que des hommes spéciaux préparent en quelque sorte le travail et mettent aux mains des élèves des écrits dont les scories aient déjà été dégagées. C'est une nécessité. Cela ne peut pas exclure néanmoins les lectures dans les œuvres complètes. Et il est tel auteur, comme Montaigne, Rabelais, Rousseau, etc., qu'il faut lire tout entiers. La science pédagogique est indispensable à l'instituteur; il ne peut la créer de lui-même, il la contrôlera simplement avec ses observations propres et il l'étendra plus tard dans la pratique de son métier.

Il est triste de constater que l'enseignement pédagogique officiel a pour résultat immédiat de faire prendre en dégoût la pédagogie au plus grand nombre des instituteurs : mais Montaigne, mais Rabelais étaient de grands révolutionnaires que l'estampille officielle ne devrait pas rapetisser. Il faudrait que chaque éducateur ait d'abord la vie dans toute sa plénitude, la vie pratique des producteurs, comme œuvre à étudier, puis Rabelais et Montaigne. Et comme le temps est mesuré dans notre période de surmenage, des extraits comme ceux que vient d'éditer la maison A. Colin peuvent être des guides utiles.

M.-T. Lacrin.

Novjia Vleiania v Sotsialismii pèred soudom Rousskoï kritici (*Les nouvelles tendances socialistes devant la critique russe*), par L. Kozlovsky.

(*Moscou*, 1908; in-8°, 130 pp.; 50 k.).

Une traduction exacte, sinon littérale, du titre de cet ouvrage, pourrait être : *La critique russe du syndicalisme révolutionnaire.* Les éditions russes de quelques études de syndicalistes français et italiens (notamment de Sorel, de Lagardelle, de Berth et de Labriola) n'ont pas été sans attirer l'attention de la presse libérale et de la presse socialiste. MM. Struve, Plekhanoff, Strielsky, Jouchkévitch et quelques autres, n'ont pas ménagé leurs critiques au syndicalisme. Notre camarade Kozlovsky qui publia, l'an passé, un excellent *Essai sur le syndicalisme en France* (1), nous donne maintenant une attachante étude de ces critiques. Il ressort très nettement de son travail que le syndicalisme révolutionnaire n'a pas été compris de ses adversaires et surtout des social-démocrates. Enfermés dans les cadres étroits et rigides d'un

1. — Cf. *Mouvement socialiste*, n^os^ des 15 août et 15 septembre 1907.

marxisme déformé et paresseux, ceux-ci ne pouvaient guère que demeurer étrangers à un *mouvement* de sentiments et d'idées qui semblait échapper à leurs formules. Le syndicalisme se *vit* bien plus qu'il ne se *comprend*. On adhère au syndicalisme bien plus qu'on n'en fait la théorie, et c'est pourquoi les intellectuels du socialisme traditionnel ont tant de peine, quand ils parlent du syndicalisme, à ne pas paraître de mauvaise foi. Est-il possible que la classe ouvrière puisse accomplir sa mission en se passant de leurs lumières ? Est-il possible que les syndicats, animés d'un esprit révolutionnaire et pleins de méfiance pour toutes les théories d'où qu'elles viennent, aboutissent à autre chose qu'à la confusion ? Les intellectuels de la social-démocratie ne peuvent le croire sous peine de se suicider moralement. Ils sont étrangement loin de la réalité, quand ils glosent sur quelques phrases d'Engels. Or, ils passent leur vie à cette besogne ; et quand, parfois, la réalité s'impose à eux, ils cherchent contre ceux qui la leur montrent, des armes vieillies dans l'arsenal de la social-démocratie allemande. Les syndicalistes font-ils de l'initiative individuelle et collective le ressort du mouvement de conquête qui les emporte, et on les traite d'idéalistes incolores ! Marquent-ils la plus grande défiance à l'égard du parlementarisme, et on les traite d'anarchistes honteux ! Opposent-ils la classe au parti, et on les traite de confusionnistes ! Luttent-ils contre l'Etat, même si son gouvernement est républicain et démocratique, et on les traite de réactionnaires !

Kozlovsky prend une à une toutes ces critiques et en montre la faiblesse. Il fait mieux encore : Il explique pourquoi ces critiques devaient se produire comme la manifestation tapageuse du dépit de l'entendement impuissant contre l'action créatrice et conquérante. Son livre complète ainsi heureusement son *Essai sur le syndicalisme en France*, avec tous les aperçus nouveaux et suggestifs résultant d'une attitude de combat.

J.-B. Séverac.

Cette revue est composée par des ouvriers syndiqués.

Le Gérant : G. Séverac.

Niort. — Imp. Th. Martin.

TABLE DES MATIÈRES

Tome II de la III[e] Série

(Tome XXIII de la Collection)

(Janvier-Juin 1908)

N° 194. — 15 Janvier 1908

ÉTUDES ET CRITIQUES

Pages

Le Patriotisme des socialistes allemands. Robert Michels.... 5
Les Événements de Raon-l'Etape. G. Airelle..... 14
L'Évolution créatrice (*suite*). Georges Sorel..... 34

LES SYNDICATS OUVRIERS

Une statistique des syndicats belges. E. David..... 53

LES GRÈVES

La Grève du port d'Anvers. J. Stechman..... 57

REVUE DES REVUES

Les Revues allemandes : Marx et Engels. — Le socialisme international. Edouard Berth..... 67

REVUE DES LIVRES

E. Buisson : Le Parti Socialiste et les Syndicats. — Index Bibliographique. Les Rédacteurs..... 78

N° 195. — 15 Février 1908.

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Crise de l'Automobile. A. Merrheim..... 81
Les Événements de Raon-l'Etape (*fin*). G. Airelle..... 101
Les Instituteurs et les Bourses du Travail. M.-T. Laurin..... 120

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le VI[e] Congrès de la Fédération des Bûcherons. J. Bornet.. 125
Le IV[e] Congrès de la Fédération Horticole. J. Bled..... 134

REVUE DES REVUES

Les Revues Françaises : Le rachat des Chemins de fer de l'Ouest. — La crise américaine de 1907. — L'Idée de Patrie. — Le Syndicalisme dans l'émancipation sociale. LES RÉDACTEURS..... 139

REVUE DES LIVRES

L. Garriguet : Régime de la propriété. — *G. Goyau :* Ketteler. — *Newman :* Grammaire de l'Assentiment. — *G. Fonsegrive :* Ferdinand Brunetière. — Index bibliographique. LES RÉDACTEURS..... 150

N° 196. — 15 Mars 1908.

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les Bourses du Travail et leurs difficultés actuelles. Paul DELESALLE..... 161
La Crise de l'Automobile, II. A. MERRHEIM..... 171
L'Évolution créatrice (*suite*). Georges SOREL..... 184
A propos de Marx. Hubert LAGARDELLE..... 195
Marchands, Intellectuels et Politiciens (*fin*). Edouard BERTH. 202
Un Document inédit : La Grève générale au Congrès de Marseille de 1892. XXX..... 223

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le V[e] Congrès des Syndicats autrichiens. Edouard BÉNÈS.... 228

REVUE DES LIVRES

Ernest Seillière : L'Impérialisme démocratique. — *D[r] Merejkowsky :* Le Tsar et la Révolution. LES RÉDACTEURS..... 234
Index bibliographique. XXX..... 239

N° 197. — 15 Avril 1908

ENQUÊTE OUVRIÈRE SUR LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

Opinions de I. Paul DELESALLE..... 241
— II. H. DRET..... 246
— III. Léon MARTIN..... 252
— IV. Raoul LENOIR..... 260

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les Instituteurs, les Elections universitaires et le Pouvoir. M.-T. Laurin 268
L'Evolution créatrice (*fin*). Georges Sorel 276

REVUE DES REVUES

Les Revues Françaises : L'Impôt sur le revenu. — La Crise de l'apprentissage. — L'Allemagne économique et financière. — *Les Revues Allemandes* : La Question coloniale et le Socialisme. — Les Intellectuels et la Social-Démocratie. — La Démocratie dans le mouvement ouvrier. Les Rédacteurs. 295

REVUE DES LIVRES

Paolo Orano : Cristo e Quirino. — *A. de Monzie* : Les Réformes scolaires. — *C. Bouglé* : Qu'est-ce que la Sociologie? — Essais sur le régime des Castes. Les Rédacteurs 301
Index bibliographique. XXX 320

N° 198. — 15 Mai 1908

ENQUÊTE OUVRIÈRE SUR LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

Opinions de V. A. Lauche 321
— VI. A. Merrheim 327
— VII. A. Luquet 338

ÉTUDES ET CRITIQUES

La Décadence démocratique. Gabriel Beaubois 341
Plekhanoff et le Syndicalisme. Arturo Labriola 355

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Bohême. Edouard Bénès 372

REVUE DES LIVRES

Eugène d'Eichthal : La liberté individuelle du travail et les menaces du législateur. — *Emile Boutroux* : Science et religion dans la philosophie contemporaine. — *Werner Sombart* : Sozialismus und soziale Bewegung. Les Rédacteurs 385
Index bibliographique. XXX 397

N° 199. — 15 Juin 1908

ENQUÊTE OUVRIÈRE SUR LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

Opinions de VIII. A. KEUFER 401

ÉTUDES ET CRITIQUES

Les tisseuses de soie dans la région de Vizille. Lucie BAUD... 418
Les caractères généraux du syndicalisme. Hubert LAGARDELLE. 426
Le troisième Congrès des Syndicats d'instituteurs. M.-T. LAURIN 437
La politique américaine. G. SOREL 449

LES SYNDICATS OUVRIERS

Le Syndicalisme en Bohême (*fin*). Edouard BÉNÈS 457

REVUE DES REVUES

Les Revues Russes : La critique de la théorie et de la pratique du Syndicalisme. — Le Parti ouvrier et la classe ouvrière. LES RÉDACTEURS 468

REVUE DES LIVRES

Paul Ghio : Cours d'économie politique. Tome I : Les Origines. — *E. Parizot, F. Henry, Jules Payot :* Les meilleures pages des écrivains pédagogiques. — *L. Kozlovsky :* Novjia Vleiania v Sotsialismii péred soudom Rousskoï kritici. LES RÉDACTEURS 476

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER SEMESTRE DE 1908 481

NIORT. — IMP. TH. MARTIN